This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

MÉMOIRES

DU

ROI JÉROME

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cie

Rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

DU

ROI JÉROME

ET DE

LA REINE CATHERINE

TOME PREMIER

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE D'ORLÉANS

1861

Tous droits reservés.

240. e. 102.

BIBLIOTHECA·BODLEIANA

PRÉFACE

Les *Mémoires du Roi Jérôme* renferment la collection à peu près complète des documents historiques qui se rapportent à la vie du plus jeune des frères de l'Empereur Napoléon Ier.

Au moment où la tombe vient de se fermer sur ce Prince, nous avons pensé que le plus digne hommage à rendre à sa mémoire était de tracer un tableau fidèle et détaillé de sa longue carrière, invariablement liée, dans ses alternatives de grandeurs et de revers, aux destinées de la patrie. Tel, en effet, a été le sort de Jérôme pendant cette période des soixante premières années du dix-neuvième siècle, la plus agitée, mais la plus féconde de notre histoire. Jérôme a grandi, est tombé, s'est relevé avec la France, et son cœur patriote n'a connu aucune joie et aucune douleur qu'il n'ait associées aux joies et aux douleurs de son pays.

La première fois que, bien jeune encore, il touche le sol français, c'est la proscription qui l'y jette. Sa mère, chassée de sa ville natale, dépouillée de son patrimoine, sans protecteur, sans appui, vient demander un asile et presque du pain au pays que les siens ont fidèlement servi. Les ennemis de la France avaient juré sa perte. Mais la fortune naissante de Bonaparte ne laisse pas longtemps sa famille dans l'obscurité. Par les soins du vainqueur de Rivoli et des Pyramides, Jérôme reçoit une éducation digne de l'avenir que déjà l'on pressent pour lui. Napoléon surveille et prépare cette jeune destinée pour le jour où il pourra la faire concourir à ses vastes desseins. Alors, et en moins de sept ans, le Premier Consul fait de son frère un marin, l'Empereur en fait un général, puis, bientôt après, un Roi. Un État nouveau, le royaume de Westphalie, est formé dans le nord de l'Allemagne d'une partie des éléments épars et morcelés de l'ancien Empire germanique. Cette couronne, qui relève de fait sinon de droit de l'Empire français, comme celles d'Italie, de Naples, de Hollande et d'Espagne, est donnée à Jérôme. Le jeune monarque la porte six ans avec une fierté toute royale, et deux fois conduit lui-même son armée sous la bannière du grand Empire. Mais de tous les bienfaits dont le comble l'affection vraiment paternelle de son glorieux frère, le plus grand, le seul qui doive rester au-dessus des coups de la fortune, c'est le choix de celle qu'il va épouser, la princesse Catherine de Wurtemberg. L'Empereur l'avait désignée pour

être sa belle-sœur, parce qu'elle sortait d'une des races royales les plus illustres de l'Europe ; et pour le bonheur de Jérôme, il se trouve qu'elle est la femme la plus vertueuse, la meilleure, la plus énergique de son siècle. Cependant l'édifice impérial, ébranlé par les efforts de l'Europe, s'écroule. Les royautés sur lesquelles il s'appuyait disparaissent avec une rapidité qui fera croire à la vieille Europe qu'elles n'ont pas laissé de traces de leur passage. Vains présages ! qu'un demi-siècle de révolutions doit démentir.

La chute de l'Empire donna l'occasion au Roi Jérôme de montrer les qualités généreuses qui le distinguaient. Il sut descendre du trône avec une véritable noblesse, un pur désintéressement, et, en abandonnant la couronne, il parut à tous digne de l'avoir portée. Le Roi, à l'appel de la patrie, sut redevenir général et soldat, et on le vit combattre, comme simple divisionnaire, sur le champ de bataille de Waterloo. Il eut l'honneur de mêler son sang à celui qui coula pour la France dans cette journée suprême, et c'est à lui que, touché de son courage, l'Empereur confia le soin de rallier les débris de l'armée.

Si l'épée de Jérôme fut la dernière épée française qui rentra dans le fourreau, un autre cœur sut se montrer aussi fidèle que le sien à la France vaincue, à l'Empereur trahi : ce fut celui de la Reine Catherine. C'est en résumant les souvenirs de cette époque funèbre de défaillances, de lâches abandons, de trahisons, que Napoléon, à Sainte-

Hélène, a porté sur sa belle-sœur ce jugement ratifié par la postérité : *Par sa belle conduite en 1815, cette princesse s'est inscrite de ses propres mains dans l'histoire.*

Dès lors commença pour le Roi Jérôme et pour la Reine une vie errante, pleine d'amertume et de douleur. Repoussé par les parents de sa femme, poursuivi par les gouvernements d'Allemagne et d'Italie, il supporta le poids de la haine que l'Europe monarchique avait vouée à son nom et à la France. Ce n'est qu'après trente-deux ans d'exil et après une lutte courageuse dont le seul but avait été de revoir le sol natal, que les portes de la France lui furent enfin ouvertes; mais il y revint seul. La noble compagne de ses malheurs, la Reine Catherine, était morte sur la terre de l'exil.

Quelques mois après sa rentrée en France, la royauté de 1830 fut renversée. Bien peu d'esprits furent alors assez clairvoyants pour prévoir que le rétablissement de l'Empire serait l'issue providentielle de cette révolution démocratique. La France, ignorant elle-même le remède à son agitation fiévreuse et le but de ses vagues aspirations, les entrevit tout à coup dans les deux principes qui avaient fondé le premier Empire, *Souveraineté et grandeur nationales.*

Les représentants de ce glorieux passé étaient : le Roi Jérôme et celui des neveux de Napoléon Ier que l'ordre d'hérédité impériale eût appelé avant lui à la couronne. Le Roi Jérôme n'hésita pas à s'effacer, et par affection pour

ce neveu destiné à justifier d'une manière si éclatante ce privilége de la naissance, et parce que la dignité royale dont il avait été revêtu lui sembla, au point de vue de la convenance et du droit, un obstacle aux fonctions de président d'une République. Il avait d'ailleurs la confiance que l'œuvre réparatrice ne resterait pas incomplète, et qu'avant peu la volonté populaire rétablirait ce que l'Europe coalisée avait détruit en 1815. La famille de Napoléon Ier ne voulut pas qu'un anneau brisé dans la série de la succession légitime interrompît la chaîne qui devait unir le second Empire au premier.

Au 10 décembre, le Roi Jérôme ne réclama qu'une réparation pour ses longs malheurs ; ce fut la reconnaissance de ses services militaires. Celui qui avait porté un sceptre reçut, comme la plus glorieuse des récompenses, le bâton de maréchal de France ; fière et patriotique modestie dont le peuple et l'armée furent profondément touchés. En 1851 il fut appelé à présider le Sénat, et enfin, au rétablissement de l'Empire, le dernier frère survivant de Napoléon vint occuper, sur les marches du trône, la place de premier prince du sang et d'héritier présomptif, que sa naissance et la volonté du fondateur de la dynastie lui avaient assignée un demi-siècle auparavant.

C'est là qu'il s'est éteint, plus chargé de souvenirs encore que d'années, et après que ses derniers regards eurent vu l'aigle de Waterloo, guéri de ses blessures, planer victorieux sur l'Italie.

Nous n'avons pas eu la prétention d'écrire une histoire; notre rôle se bornera à la recherche consciencieuse, au contrôle et au classement méthodique de toutes les pièces relatives aux événements auxquels le Roi Jérôme a pris une part plus ou moins directe. Seulement, il nous a paru nécessaire de faire précéder chaque groupe de documents réunis selon l'ordre chronologique et historique, d'un court résumé destiné à en faire comprendre la liaison et l'ensemble, afin que le fil des événements ne fût jamais rompu pour le lecteur. Nous n'avons fait d'ailleurs que suivre la voie ouverte par l'auteur des Mémoires du Prince Eugène et du Roi Joseph. Après le travail modeste du collectionneur viendra le travail de l'historien, éclairé dès lors par d'irrécusables témoignages, et placé à une distance telle des événements, que le présent ne s'interposera plus entre lui et le passé. Nul doute que ces publications récentes ne fournissent, dans l'avenir, les matériaux et les véritables bases d'une histoire de l'Empire telle que l'esprit scientifique des temps modernes peut la concevoir. Alors la figure de Napoléon Ier, celle des hommes illustres qui furent ses contemporains, se dégageront, aux yeux de la postérité, des obscurcissements d'une critique incomplète. Elles apparaîtront avec leurs traits définitifs, burinés sur l'airain pour l'enseignement des générations les plus reculées. Quels que soient le talent et les efforts sincères d'impartialité déployés par les écrivains qui ont retracé les événements de la fin du dernier siècle et du

commencement de celui-ci, nous ne craignons pas d'en appeler, de l'histoire que l'on écrit de nos jours, à celle qu'on écrira dans cinquante ans et pour laquelle nous avons la conscience d'avoir utilement travaillé.

La source principale où nous avons puisé nos documents à été l'immense collection de matériaux inédits que possédait le Roi Jérôme. Elle comprenait sa correspondance complète avec l'Empereur Napoléon Ier, avec la Reine Catherine, avec les principaux personnages de son époque, enfin le journal de la Reine écrit de sa main jour par jour. De rares lacunes existaient dans les papiers du Prince ; nous les avons comblées en puisant aux archives des ministères de la guerre, de la marine et des affaires étrangères.

Nous sommes ainsi parvenus à présenter d'une manière complète un certain nombre d'épisodes importants de la période consulaire et de la période impériale. Ce sont, dans la partie qui se rapporte à la vie maritime du Prince :

1° L'expédition de Ganteaume dans la Méditerranée en 1800 et 1801.

2° Celle de Saint-Domingue en 1801 et 1802.

3° Celle d'Alger en 1805.

4° La campagne de Willaumez dans l'Océan en 1805 et 1806.

Dans la seconde partie, ou vie militaire du Roi, ce sont les campagnes :

1° De Silésie en 1806 et 1807.

2° Du 10e corps de la Grande armée en 1809 au centre de l'Allemagne.

3° De Russie (1re période) en 1812.

4° De Waterloo en 1815.

Cet ouvrage contient, en outre, l'histoire si peu connue du royaume de Westphalie, de la fin de 1807 à 1813. Telles sont les divisions principales de notre publication.

Dans la crainte d'en diminuer l'intérêt, nous nous sommes montrés très-sobres d'appréciations, et nous avons laissé, en général, les faits parler eux-mêmes. Toutefois, notre réserve n'aurait pu, sans une affectation puérile, aller jusqu'à l'indifférence pour la personnalité que nous avons entrepris d'éclairer dans tout son jour. Un travail comme le nôtre suppose et entraîne une partialité sympathique, dont l'expression doit être ménagée, mais ne saurait disparaître. D'ailleurs, en nous y abandonnant, dans une juste mesure, nous avons la confiance de répondre à l'impression générale de la génération pour laquelle nous écrivons ; elle a connu le Prince Jérôme dans les dernières années de sa vie. Elle a été témoin de son inépuisable bonté, de son dévouement à ses amis, de son affection sans

bornes pour ses enfants et pour l'Empereur Napoléon III. Elle a trouvé chez lui, épurées et grandies par l'âge, les deux passions dominantes de sa vie, l'amour de la France et le culte de la mémoire de son frère. Le sentiment public entoure le nom du Prince Jérôme d'un respect dont ces pages porteront l'empreinte en même temps que celle de la vérité !

MÉMOIRES

DU ROI JÉROME

LIVRE PREMIER

DE 1784 AU 29 NOVEMBRE 1800.

Naissance de Jérôme Bonaparte. — Son enfance. — Premier exil. — Il sort du collége après le 18 brumaire. — Les Tuileries. — Caractère de Jérôme. — Anecdote. — Desseins du Premier Consul sur l'avenir de son frère. — Le sabre de Marengo. — Jérôme entre dans la garde consulaire. — Duel avec le frère de Davout. — Jérôme, aspirant de marine de 2e classe (29 novembre 1800).

Jérôme Bonaparte, le dernier des enfants de Charles Bonaparte et de Lœtitia Ramolino, naquit à Ajaccio, le 9 novembre 1784, quinze ans après la naissance de Napoléon. Il ne connut pas son père, mort à Montpellier l'année même où il vint au monde. Sa première enfance jusqu'à 1793 se passa en Corse, au milieu des tendresses privilégiées d'une famille nombreuse dont il était le Benjamin. Sa mère eut toujours pour son dernier né une pré-

dilection marquée, et son oncle, plus tard cardinal Fesch, ainsi que ses frères, l'entourèrent d'une sorte d'affection paternelle. Napoléon avait surtout pour Jérôme une tendresse protectrice qui ne se démentit dans aucune des circonstances extraordinaires qu'ils eurent à traverser. On se ferait d'ailleurs une fausse idée de l'existence de la famille Bonaparte à cette époque, si on la jugeait d'après l'état actuel de la société en Corse. Plus encore peut-être que le reste de la France, la population de l'île s'est transformée depuis un demi-siècle sous l'influence de l'égalité ; les grandes et aristocratiques familles ont disparu ou ont passé sur le continent ; les fortunes et les talents originaires de la Corse ont été attirés et absorbés par la grande centralisation française. Ce mouvement extérieur, cette émigration continue de toutes les forces vives du pays, ont été prodigieusement surexcités par l'exemple des hautes fortunes où le régime impérial a poussé un grand nombre des compatriotes de Napoléon. La Corse, remplissant les administrations, l'armée, les positions politiques, d'hommes intelligents, actifs, ambitieux, ne garde rien pour elle-même, et c'est là, sans aucun doute, une des causes de sa pauvreté actuelle et de ses plaintes légitimes. A la fin du dernier siècle, il n'en était pas ainsi. Une aristocratie territoriale, indépendante, éclairée, vivant dans une aisance relative, était à la tête du pays et y résidait. Chaque vallée ou *piève* se rattachait au patronage d'une famille noble, sans autres priviléges que ceux de la naissance, du crédit et des services rendus. C'est ainsi

que l'on comptait parmi les maisons considérables, celles des Colonna, des Buttafoco, des Comnènes, des Peraldi, de Ornano, des Bonaparte. Ces derniers avaient leurs propriétés et le centre de leur influence politique dans la piève de Talavo, et surtout dans le bourg de Bocognano, un des cantons les plus élevés et les plus sauvages de l'île. Les enfants de ces familles étaient en général envoyés en Italie pour y faire leurs études à l'Université de Pise, centre intellectuel très-renommé au siècle dernier. Ils en rapportaient des connaissances scientifiques et littéraires, le goût de la liberté et certaines idées héroïques puisées dans l'histoire de l'antiquité et dans les traditions des républiques italiennes du moyen âge. Tous ces trésors intellectuels étaient dépensés dans l'île même.

Ajaccio, Corte, Bastia étaient les centres que vivifiait cette noblesse simple, fière et éclairée. Chaque famille importante du pays avait une maison dans l'une de ces villes. Aujourd'hui encore la maison des Bonaparte, si elle n'est pas une des plus belles d'Ajaccio, est bien certainement la seule qui, au milieu des constructions modernes ait conservé un cachet d'habitation de famille et d'hôtel patronymique.

Tel fut le milieu où Jérôme passa les neuf premières années de sa vie auprès de sa mère, l'une des plus belles femmes de l'île, douée d'un caractère viril, d'une haute vertu, et d'un sentiment de la famille que des grandeurs et des revers inouïs éprouvèrent sans jamais l'affaiblir. Jérôme fut bercé, dans

son enfance, par les récits des événements héroïques auxquels son père avait pris part. La Corse était toute pleine encore du souvenir de la lutte glorieuse soutenue par Paoli contre la république de Gênes et plus tard, en 1769, contre la France pour l'indépendance de l'île. Charles Bonaparte, homme éloquent, instruit, plein de patriotisme, avait été l'un des chefs les plus influents et les plus courageux qui combattirent le parti de l'étranger. C'est lui qui avait conduit le contingent de sa piève sous la bannière de Paoli. On raconte que Lœtitia Ramolino suivait habituellement son mari à cheval dans cette rude guerre de partisans que la bataille de Ponte-Novo, gagnée par les Français en 1769, avait terminée. Errante de montagne en montagne à la suite de cette défaite, elle portait dans son sein l'enfant qui devait être Napoléon, et n'avait eu que le temps d'accourir à Ajaccio pour le mettre au monde dans la maison de ses pères. Cette histoire romanesque et guerrière, où chaque famille figurait avec une indépendance presque féodale, pleine d'événements tragiques ou glorieux, de triomphes ou de revers domestiques, dont chaque vallée, chaque rocher de l'île rappelait les traits principaux, présentait une analogie frappante avec les traditions des clans de l'Écosse. Racontée, commentée par la vive imagination des hommes du midi, elle n'avait pas le caractère sombre et fatal des légendes du nord ; mais elle n'en était ni moins poétique ni moins héroïque. Une teinte italienne et classique s'y mêlait. Plutarque était le livre de Paoli ; les chefs qui servaient avec lui y cherchaient leurs exemples et leurs

cien frère d'armes. Deux partis ne tardèrent cependant pas à se former, le parti français et le parti corse ou plutôt le parti anglais, car une insurrection contre la France ne pouvait aboutir qu'à la domination de l'Angleterre. Le premier parti, s'appuyant sur les principes républicains, avait pour chef Salicetti avec lequel était le jeune Bonaparte. Le second sympathisait avec les opinions réactionnaires et fédéralistes qui allumaient déjà la guerre civile dans la Vendée, à Lyon, à Marseille et dans tout le midi de la France. Paoli en était l'âme et Pozzo di Borgo un des agents les plus actifs.

Toute la famille Bonaparte, Mme Lœtitia, son frère l'abbé Fesch, ses fils Joseph et Lucien, s'étaient jetés avec passion dans le parti français. La lutte, sourde d'abord, n'éclata qu'au mois de mai 1793, quand Paoli, dénoncé à la Convention et se voyant proscrit, leva l'étendard de la révolte et se fit nommer généralissime et président de la Consulte insurrectionnelle assemblée à Corte. Bonaparte, à la tête des forces républicaines et sous la direction des représentants du peuple Lacombe Saint-Michel et Salicetti, essaya de lutter. Une tentative sur Ajaccio échoua. Un moment le parti de l'insurrection et de l'étranger domina dans toute l'île. Les habitudes vindicatives du pays se mêlant aux procédés révolutionnaires, une proscription redoutable frappa les chefs du parti vaincu. Napoléon dut pourvoir au salut de tous les siens. Il parvint à les faire embarquer. Au mois de juillet 1793, Mme Lœtitia, dépouillée de ses biens, chassée de la maison paternelle, dans la posi-

Jérôme; le bruit de leurs jeux remplissait souvent la maison de la rue Chantereine et celle de la rue du Rocher. Jérôme, gâté par sa mère et par Joséphine, trouvait d'affectueux censeurs dans ses deux aînés, Joseph et Lucien, et comme la jeunesse d'Eugène de Beauharnais s'était toujours annoncée sous les dehors d'un calme et d'une raison précoces, c'était son exemple que les deux frères prêchaient invariablement à leur cadet, plein de vivacité et d'étourderie.

Après le 18 brumaire, le Premier Consul appela son jeune frère auprès de lui, et c'est du jour où Napoléon vint s'installer, avec un appareil presque royal, aux Tuileries (19 février 1800), que date l'entrée de Jérôme dans le monde.

Jérôme, alors âgé de quinze ans, fut logé au Château, à l'entresol, au-dessous des appartements occupés par le Premier Consul. Pendant près d'un an, il vécut au milieu de cette société d'hommes supérieurs et de femmes charmantes qui devaient bientôt former le noyau de la plus brillante Cour de l'Europe. On s'y montrait déjà fort éloigné, non pas de la simplicité républicaine, mais de l'affectation de grossièreté qui avait été de mode avant le Directoire. A aucune époque, Mme Joséphine Bonaparte, femme éminemment élégante, ne s'était départie des habitudes qu'elle tenait de sa naissance; quant au Premier Consul et à ses frères, leur éducation et leur bon sens les avaient toujours préservés de ces formes vulgaires, de ce langage d'une rudesse conventionnelle, que beaucoup de patriotes avaient regardés longtemps comme un des éléments du pur civisme.

Aussi la maison du Premier Consul n'eut-elle à faire aucun effort, aucun retour sur ses habitudes, ses manières et ses mœurs, pour former une société polie, élégante, spirituelle, qui devint bientôt le modèle de tous les salons prêts à se rouvrir à Paris, sous un régime de sécurité et de liberté. Joséphine, sa fille Hortense, Mme Leclerc, Mme Murat, réunion de femmes remarquables par leur beauté, leur grâce, leur esprit, faisaient les honneurs des Tuileries avec un goût et un tact exquis, sans qu'aucune des grandes dames de l'ancien régime, que les faveurs du nouveau pouvoir commençaient à y attirer, aient jamais pu dire qu'elles avaient été reçues par des parvenues. Les hommes qui se réunissaient autour d'elles, soit aux Tuileries, soit à la Malmaison, étaient Talleyrand, Fontanes, Moreau, Laplace, Monge, David, sans parler de cette brillante et héroïque jeunesse, les Murat, les Junot, les Lannes, les Caulaincourt, destinés à échanger, quelques années plus tard, ces noms déjà célèbres, contre ceux d'immortelles victoires. Jérôme, formé, dès son début dans le monde, à une pareille école, en a gardé l'empreinte toute sa vie. C'est là qu'il apprit le secret de cette affabilité digne et charmante, de ces formes distinguées et polies, de cet art de recevoir, dont il a offert dans sa vieillesse le plus parfait modèle à une génération trop dédaigneuse de ces éléments essentiels de la sociabilité.

Cependant le Premier Consul, prévoyant que sa famille aurait bientôt à porter le poids des plus hautes destinées, suivait d'un œil attentif tous les symptô-

mes qui pouvaient l'éclairer sur les aptitudes, le caractère, l'avenir de son frère. Jérôme était alors bien jeune; mais ses qualités comme ses défauts étant le produit d'une nature toute spontanée, peu influencée par la réflexion et le calcul, il était facile de deviner qu'il serait toute sa vie tel qu'il se montrait à quinze ans, et que l'âge, en adoucissant les traits saillants de son caractère, n'en effacerait aucun. Un sens droit, un jugement net et simple, voilà pour les qualités de l'esprit. Celles du cœur étaient une bonté et une libéralité naturelles, l'amour de la famille développé au plus haut point, une bravoure remarquable, un sentiment chevaleresque de l'honneur militaire, la passion de la patrie. Malheureusement, une vivacité extrême tournant quelquefois à la légèreté, une ardeur pour le plaisir qu'il ne sut pas assez maîtriser, paralysaient souvent les effets de son heureux naturel. Il aimait le faste, le luxe, la représentation, et accordait, en général, une trop grande importance à la forme extérieure, aux dehors des choses. Mais le trait dominant de son caractère était un sentiment profond de sa dignité personnelle : si, dans l'application qu'il en faisait aux détails, ce sentiment se traduisait par une susceptibilité un peu vaine, il n'en est pas moins vrai qu'il dut à cette noble foi en lui-même, de supporter avec une fierté qui ne plia jamais, les plus cruelles épreuves, la perte d'un trône, l'exil, et les dédains de ses ennemis.

Doué d'un extérieur agréable, élégant, aimable, plein d'entrain, Jérôme à quinze ans était l'enfant gâté du Premier Consul, dont la surveillance pater-

nelle fut déroutée par plus d'un coup de tête de cette nature ardente et décidée. Un trait entre mille :

Un jour, le jeune lycéen s'échappe des Tuileries. Il va se promener sur les boulevards, avise le plus riche magasin de nécessaires, entre et examine les divers objets exposés aux regards. Ne trouvant rien d'assez beau pour son goût, il demande qu'on lui montre ce qu'il y a de plus merveilleux comme richesse et comme objet d'art. Le marchand, étonné de l'aplomb de cet enfant, se décide avec peine à mettre sous ses yeux une boîte de 16,000 francs. — « C'est bien, dit Jérôme, envoyez cela aux Tui- « leries, l'aide de camp de service du Premier « Consul paiera. » Il sort à ces mots. En effet, le nécessaire est envoyé aux Tuileries. Duroc, croyant que le général Bonaparte a fait l'acquisition de cet objet, paie, et le lendemain porte 16,000 francs sur le compte qu'il présentait chaque jour au Premier Consul. Ce dernier stupéfait demande ce que cela veut dire, Duroc raconte ce qui s'est passé. On envoie chez le marchand, et tout s'explique. Au moment du dîner, le Premier Consul entre dans le salon où déjà tout le monde est réuni. Prenant Jérôme par les deux oreilles : « C'est donc vous, « Monsieur, lui dit-il, qui vous permettez d'acheter « des nécessaires de 16,000 francs. — Ah ! moi, « reprend l'enfant sans se déconcerter, je suis comme « cela, je n'aime que les belles choses. »

Le caractère, les goûts de Jérôme, cette vivacité qui ne déplaisait pas au Premier Consul, alors même qu'il en réprimait les écarts, ne lui permettaient pas

d'hésiter sur la direction à donner à son jeune frère. La carrière des armes était la seule qui convînt à son tempérament, à sa position, à l'avenir de sa famille, aux nécessités de la politique et aux idées de l'époque. A son retour d'Italie, après Marengo, le Premier Consul fit entrer Jérôme, âgé de seize ans, dans l'armée.

Au moment où Napoléon était parti pour cette immortelle campagne, Jérôme s'était flatté de suivre son frère. Eugène, disait-il, était bien avec son père adoptif; Eugène l'avait bien accompagné en Égypte; Eugène n'avait que quelques années de plus que lui. Mais Bonaparte en avait décidé autrement, et le jeune homme était resté aux Tuileries. A son arrivée, le Premier Consul demande son jeune frère. Celui-ci se présente, l'air boudeur, et refuse d'embrasser Joséphine. Bonaparte lui en fait doucement des reproches, le comble de caresses, et finit par lui faire avouer que la cause de son chagrin c'est de n'être pas allé en Italie, ainsi qu'Eugène. « Écoute! lui « dit le Premier Consul, veux-tu faire la paix, je te « donnerai quelque chose. — Que me donnerez-« vous? reprend Jérôme. — Ce que tu voudras. — « Eh bien! donnez-moi le sabre que vous portiez à « Marengo. » Le sabre était là; le Premier Consul le tendit à son frère, qui depuis ne s'en est jamais dessaisi et l'a légué en mourant à son fils.

Quelques jours après cette petite scène, Jérôme fut incorporé dans la garde consulaire, aux chasseurs à cheval, comme simple soldat. Il n'y resta pas longtemps. S'étant pris de querelle avec un jeune homme

de son âge, frère du général Davout, il eut avec lui le duel le plus bizarre et le plus dangereux. Tous deux convinrent de se rendre au bois de Vincennes, armés d'une paire de pistolets d'arçon, avec un paquet de cartouches dans la poche. Là, ils se placèrent à vingt-cinq pas, et, assis par terre, firent feu jusqu'à ce que l'un des deux fût blessé! Jérôme reçut dans la poitrine une balle qui s'aplatit sur l'os du sternum et s'y enchâssa. On la retira, soixante ans plus tard, après sa mort, lorsqu'on embauma son corps!

Le Premier Consul fut extrêmement ému en apprenant le danger qu'avait couru son frère, et marqua un vif mécontentement de ce qu'on n'eût pas arrêté un pareil duel entre deux jeunes gens à peine sortis de l'enfance. Il retira Jérôme de la garde consulaire, et peut-être saisit-il avec empressement ce prétexte pour ouvrir à son frère une carrière plus en rapport avec la politique nouvelle qu'il entrevoyait.

Depuis les batailles de Marengo et d'Hochstett, un grand revirement s'était opéré dans les cabinets de l'Europe, et l'on pouvait prévoir qu'il ne tarderait pas à être complet et tout à l'avantage de la France. Par le fait, la coalition était dissoute; nous n'étions plus en guerre qu'avec l'Angleterre et l'Autriche. La Prusse entretenant avec la France des rapports amicaux, avait pris son parti des frontières du Rhin et cherchait ouvertement à nous réconcilier avec la Russie. Cette puissance n'avait pas encore repris avec les Tuileries ses relations diplomatiques, mais l'état de guerre avait cessé; le Premier Consul était en coquetterie avec Paul Ier, aussi violent dans sa haine contre

l'Angleterre qu'il l'avait été précédemment contre la France. Bonaparte venait de lui offrir Malte et, par une courtoisie sans exemple, de lui rendre, sans échange, six mille prisonniers russes, habillés, équipés à neuf, et même armés et réorganisés aux frais de la France. L'Espagne était enchaînée à notre politique. La création du royaume d'Étrurie, en faveur du fils de la reine Louise, nous avait livré les ports espagnols, qui présentaient, à cette époque, une belle flotte et d'importantes ressources, débris imposants d'une puissance navale de premier ordre. La Hollande était de même à notre discrétion, et quoique le Stathouder eût fait passer la flotte aux Anglais en abandonnant le pays, l'alliance intime de cette république était d'un grand poids dans le cas d'une guerre maritime. Quant à l'Autriche, chassée de l'Italie et de la Souabe, accablée de revers, elle avait déjà demandé la paix pendant la longue négociation de M. de Saint-Julien à Paris. Si ces négociations avaient été rompues, c'est que le cabinet anglais avait fait auprès de ses derniers alliés un suprême effort pour prolonger la guerre. L'Autriche n'attendait pour ainsi dire qu'un dernier revers pour céder. Il allait lui être infligé, ce revers, et si terrible que l'Autriche aurait à déplorer amèrement ses longues hésitations. La bataille de Hohenlinden n'avait pas encore été livrée; mais Moreau avait ouvert la campagne d'hiver et marchait sur Vienne; le Premier Consul, assuré du succès, en attendait la nouvelle d'un jour à l'autre. Restait donc l'Angleterre, la grande, l'implacable ennemie. Dans cet apaisement de la guerre

porter exclusivement sur la mer. Il répétait qu'il n'y avait plus de gloire à acquérir que dans la marine. Il fallut quatre années de mécomptes, de revers, d'avortements pour le détromper. Ce ne fut qu'en donnant l'ordre de lever le camp de Boulogne qu'il dit un dernier adieu à son rêve le plus cher.

Sous l'empire de ces pensées, le Premier Consul résolut de faire de son frère Jérôme un marin. Ce jeune homme était brave, bouillant, amoureux des aventures; un vaste champ de gloire pouvait s'ouvrir devant lui. Le Premier Consul, commençant par sa propre famille, montrait à la France vers quelles destinées nouvelles il allait la conduire.

Le 29 novembre 1800, Jérôme reçut son brevet d'aspirant de deuxième classe.

LIVRE II

Préparatifs de l'expédition de Ganteaume (fin de 1800). — Jérôme sur l'*Indivisible* (29 novembre 1800). — Sortie de la rade de Brest (23 janvier 1801). — Tempête. — Combat de la *Bravoure*. — Entrée dans la Méditerranée. — Premier mouillage à Toulon (10 février 1801). — Sortie de Toulon (10 mars 1801). — Accident arrivé aux vaisseaux le *Dix-Août* et le *Formidable*. — Seconde entrée de la division à Toulon (fin de mars 1801). — Ordre donné à Ganteaume de prêter son concours à la prise de l'île d'Elbe. — Deuxième sortie de Toulon (4 mai 1801). — Canonnade de Porto-Ferrajo. — Les trois vaisseaux le *Formidable*, l'*Indomptable* et le *Desaix*, rentrent en France. — Essai infructueux de débarquement sur la côte d'Afrique. — Jérôme envoyé en reconnaissance à Derne (fin de mai 1801). — Retour en France. — Combat de l'*Indivisible* et du *Dix-Août* contre le vaisseau anglais de 74, le *Swiftsure* (24 juin 1801). — Prise du *Swiftsure*. — Récompense accordée au jeune Jérôme par l'amiral Ganteaume. — Rentrée à Toulon (juillet 1801). — Jérôme quitte l'*Indivisible* (26 août 1801) pour se rendre à Paris. — Lettres critiques sur l'expédition de Ganteaume, de novembre 1800 à mars 1801.

Une partie des prévisions du Premier Consul ne tarda pas à se réaliser. Immédiatement après la bataille de Hohenlinden (2 décembre 1800), les négociations avec l'Autriche, suspendues lors de la rupture de l'armistice, furent reprises à Lunéville entre Joseph et M. de Cobenzl, qui n'avait pas quitté cette

ville. Ce sanglant échec et les revers des armées impériales sur le Mincio assuraient la paix avec l'Autriche. Toute résistance sérieuse était désormais impossible pour elle; il lui fallait traiter, et traiter sans l'Angleterre : le dernier lien de la coalition était rompu, la prépondérance continentale de la France assurée.

Dans ces conditions nouvelles la lutte avec l'Angleterre ne pouvait avoir une bien longue durée. Il était évident qu'une période de repos allait prochainement marquer d'un temps d'arrêt l'effroyable guerre qui désolait l'Europe depuis sept ans. En effet, l'Angleterre, en l'entretenant par ses subsides, avait eu deux buts : pousser les puissances continentales contre la France afin de lui arracher la prépondérance due à ses victoires et à ses nouveaux principes; s'emparer, à travers toutes les mers du globe, des possessions coloniales non-seulement de la France, mais de celles de ses alliés, la Hollande et l'Espagne. De ces deux grands intérêts de la politique britannique, le premier devait être abandonné; l'état d'épuisement des anciennes puissances coalisées, joint à un retour sincère de plusieurs cabinets et de tous les peuples vers le gouvernement du Premier Consul ne laissait pas à l'Angleterre l'espoir de les réunir de sitôt contre la France. Quant au second, il était malheureusement satisfait sauf en un point qui ne pouvait tarder d'être décidé prochainement et sur lequel allaient se concentrer les efforts politiques et militaires de deux nations. L'Angleterre avait pris aux Hollandais Ceylan, le Cap, leurs possessions indiennes, moins

conquête, qui était son œuvre personnelle, ces moyens de communication irréguliers, mais moins chanceux qu'on ne pourrait le croire, furent organisés sur une plus vaste échelle. Des ports de Hollande, de France, d'Italie, d'Espagne et même des côtes d'Afrique, on vit partir presque journellement des petits navires de guerre ou de commerce chargés d'armes, de munitions, de médicaments, de vins, d'ouvriers même et de soldats, pour Alexandrie et Damiette. Un certain nombre de ces bâtiments étaient pris, mais les autres abordaient.

L'armée et la colonie avaient un pressant besoin de ces secours et des preuves de l'intérêt du Premier Consul. A la mort de Kléber, la discorde des chefs, la faiblesse de Menou, la nostalgie, avaient singulièrement affaibli le moral de cette armée, l'une des plus vaillantes qui aient jamais existé. Sur le champ de bataille les vingt mille soldats qui restaient dans le rang étaient encore les héros des Pyramides, d'Aboukir et d'Héliopolis ; mais, hors du combat, la plupart n'aspiraient qu'à revoir la patrie, et lors de la convention d'El-Arish, cet irrésistible besoin avait étouffé dans les âmes tout autre sentiment et jusqu'à la douleur d'une défaite.

Au mois de décembre un grand ravitaillement était devenu indispensable. Le Premier Consul résolut de faire concourir toutes ses ressources maritimes et celles de ses alliés au salut de l'Égypte. Voici quelle était à cette époque la disposition des forces navales des puissances belligérantes :

L'Angleterre avait sous voiles cent vaisseaux et

deux cents frégates, répandues sur toutes les mers. Tandis qu'elle préparait dans ses ports le grand armement de quarante-sept *voiles*, qui, sous Parker et Nelson, allait attaquer Copenhague, elle entretenait sous les ordres de l'amiral Saint-Vincent une flotte croisant incessamment devant les ports de Brest et de Rochefort. Elle avait six vaisseaux commandés par l'amiral Warren en station à Gibraltar ou aux Baléares ; enfin l'amiral Keith dominait les parages de l'Égypte et tout le bassin oriental de la Méditerranée avec une flotte composée de onze vaisseaux et d'un nombre considérable de frégates, de bâtiments légers et de transports. Au commencement de l'année 1801, Keith avait concentré toutes ses forces pour la grande entreprise que l'Angleterre méditait contre l'Égypte dans le même temps que le Premier Consul tentait les derniers efforts pour la sauver. Une armée de dix-huit mille hommes, composée d'Anglais, d'Allemands, de Suisses, de Napolitains, commandée par des officiers anglais, avait été réunie aux Baléares et embarquée à bord de la flotte de l'amiral Keith. Cette flotte, abandonnant pour un temps la croisière des côtes de l'Égypte à l'escadre du capitan-Pacha, était tout entière au mouillage de *Macri*, sur les côtes de l'Asie-Mineure, en face de l'île de Rhodes. Elle attendait, pour jeter ses troupes sur la plage d'Aboukir, que la saison fût plus avancée et que les autres forces qui devaient concourir à l'invasion de l'Égypte fussent en mesure d'entrer en ligne. C'étaient d'une part l'armée du grand-visir, concentrée à Gaza, sur les frontières de la Palestine, de l'autre

huit mille cipayes levés dans les Indes anglaises et qui allaient débarquer à Cosseir, dans la mer Rouge.

La France et ses deux alliées, l'Espagne et la Hollande, ne possédaient que des forces bien inégales à opposer à cet immense déploiement de puissance maritime. La Hollande avait vu sa flotte livrée aux Anglais par le Stathouder; l'Espagne, sous l'administration déplorable de Charles IV et du prince de la Paix, ne possédait plus que les débris de son ancienne grandeur maritime. Quant à la marine française, désorganisée dans son personnel pendant la tourmente révolutionnaire, frappée à Aboukir d'une blessure cruelle, elle était déchue de la position qu'elle avait occupée à l'époque de la guerre de l'indépendance américaine. Toutefois, l'ensemble de nos forces maritimes était encore redoutable et bien au-dessus de l'état où devait les réduire la bataille de Trafalgar. Tant armés qu'en commission et en construction, les trois marines comptaient quatre-vingts vaisseaux ; mais cette force était plus nominale que réelle, car l'Espagne, qui possédait encore un beau matériel, sans aucune ressource pour l'armer, entrait dans cet effectif pour près de moitié. Par le fait, les forces actives dont disposait le Premier Consul se composaient :

1° De cinq vaisseaux hollandais, dans les ports de la Hollande ;

2° De la grande flotte de trente vaisseaux, quinze espagnols et quinze français, bloquée depuis deux ans dans le port de Brest ;

se dirigeraient sur le Brésil; que Bruix, avec la division de Rochefort et les cinq vaisseaux espagnols du Ferrol, ferait voile pour les Antilles; que le reste de la flotte franco-espagnole réunie à Brest y resterait provisoirement afin d'entretenir la crainte d'un débarquement en Irlande, mais qu'on en détacherait une escadre composée de sept vaisseaux français, de deux frégates et d'un lougre, pour porter trois mille hommes de troupes à Saint-Domingue. Au fond de toutes ces combinaisons compliquées qui se traitaient bruyamment entre Paris et Madrid, la seule réelle était l'organisation de cette escadre. L'expédition destinée en apparence pour Saint-Domingue, avait l'Égypte pour objet. Elle devait être, dans la pensée du Premier Consul, l'avant-garde de toutes les forces franco-espagnoles ralliées dans la Méditerranée et la dominant de nouveau. Rien ne fut épargné pour donner le change à l'opinion publique. Tous les préparatifs furent officiellement faits en vue de Saint-Domingue, à tel point qu'à Brest, aucun doute ne régnait à cet égard dans l'esprit des matelots, des soldats et des officiers. On poussa même la dissimulation jusqu'à embarquer un certain nombre de propriétaires de Saint-Domingue et d'employés civils destinés à la colonie.

En réalité, le Premier Consul organisa lui-même les détails du personnel et du matériel de l'expédition avec une prévoyance profonde de tous les besoins de l'armée d'Égypte. Outre les trois mille hommes de troupe, on embarqua des munitions, des approvisionnements de toute espèce; le Premier

Consul en fit changer plusieurs fois le système d'installation générale, parce qu'il voulut que chaque bâtiment transportât, proportionnellement à son tonnage, un ensemble complet de tous les objets du ravitaillement. On évitait ainsi, en cas de perte d'un navire, que l'armée fût privée de la totalité des approvisionnements de même nature dont il aurait reçu un chargement spécial.

Le général Sahuguet fut chargé du commandement des troupes. Quant au commandement maritime, le Premier Consul le confia à l'amiral Ganteaume, marin consommé dans la pratique de son métier et très-brave au feu. C'était lui qui, avec beaucoup d'audace et de bonheur, avait ramené d'Égypte le général Bonaparte à travers les croisières anglaises. Napoléon eut toujours un penchant naturel pour les hommes qui avaient traversé avec lui de grands périls, et qu'une heureuse étoile semblait favoriser. Du reste, si l'expédition n'eut pas les résultats que l'on était en droit d'espérer, il faut se rappeler, avant de juger trop sévèrement Ganteaume, que la désorganisation de la marine française et les succès maritimes des Anglais à partir de la Révolution, avaient jeté un profond découragement dans l'âme de nos amiraux qui, depuis sept ans, n'assistaient pour ainsi dire qu'à des revers. Jamais peut-être la France n'avait compté un pareil nombre de hardis et dévoués marins, capables, avec leur seul bâtiment, des plus héroïques actions de guerre. Quant aux amiraux, chargés de commandements isolés et supérieurs, la responsabilité les écrasait. Sans confiance

en eux-mêmes, en leurs équipages, le sentiment de leur infériorité paralysait leurs facultés et leur inspirait des hésitations et des faiblesses que le seul danger ne leur eût jamais fait éprouver.

Telle était la situation politique et maritime de la France, lorsque Jérôme embarqua comme aspirant de deuxième classe sur le vaisseau amiral.

L'escadre était composée ainsi qu'il suit:

L'Indivisible, de 80 canons, monté par Ganteaume; *le Formidable*, de 80, monté par le contre-amiral Linois; *l'Indomptable*, de 80 (capitaine Moncoussu); *le Desaix*, de 74 (capitaine Lapallière); *le Dix-Août*, de 74 (capitaine Bergeret); *le Jean-Bart*, de 74 (capitaine Meyne); *la Constitution* (capitaine Faure); *la Créole*, frégate (capitaine Gourrige); *la Bravoure*, de 18 (capitaine Dordelin); le lougre *le Vautour* (capitaine Kérimès).

Le Premier Consul pressait Forfait, ministre de la marine, de donner l'ordre du départ; Caffarelli, préfet maritime à Brest, hâtait de tous ses efforts les derniers préparatifs que retardait le manque de fonds. Le Trésor n'avait pu envoyer à Brest que cinq cent mille francs pour les besoins de l'expédition.

Le 6 décembre 1801, Caffarelli fit connaître à Forfait: que le général Sahuguet réclamait des fonds avant d'embarquer, et qu'il n'en avait plus à sa disposition. Il ajoutait que, dans la crainte d'un retard préjudiciable à l'expédition, il n'avait pas voulu refuser positivement: « J'ai donc, disait-il dans sa « lettre au ministre, concerté avec le contre-amiral

« Ganteaume un embarquement simulé de fonds. « Je ferai porter à son bord une caisse contenant réellement trente mille écus. Cette caisse sera « mise à sa disposition. Ces fonds, dont les citoyens « Sahuguet et L'Escallier ignorent la quotité, demeureront à la charge du général Ganteaume pour « faire payer, sous voile, les trois mois de solde aux « hommes que je fais embarquer dans ce moment « pour remplacer les déserteurs et les réformés à la « revue. La division sous voile, le commandant fera « connaître les volontés du gouvernement, et tout le « monde s'y conformera. »

Vers la fin de décembre, tout était prêt. Les troupes expéditionnaires avaient été complétées à trois mille hommes par des engagés de couleur, ainsi que par les ouvriers d'artillerie ; les revues étaient passées, les paiements effectués, les équipages consignés, les pilotes de Camaret embarqués, les chaloupes à bord.

Ce ne fut cependant que le 7 janvier 1801 que l'escadre put mettre à la voile. Elle sortit du goulet, mais la brise mollit à tel point que Ganteaume désespéra de pouvoir se porter pendant la nuit assez au large pour dérober sa marche à trois frégates ennemies signalées sur Ouessant.

Comme il supposait ces frégates en vue de l'escadre anglaise, il se décida à mouiller sur la rade de Bertheaume. Le temps d'ailleurs n'avait pas une belle apparence, et pour peu que les vents vinssent à tourner, on se trouvait contraint de rentrer à Brest.

Pour effectuer sa sortie avec quelque chance de succès, la division française avait besoin d'un fort

coup de vent qui pût dérober son mouvement et lui permettre d'échapper à la croisière anglaise.

En effet, Ganteaume, avec ses dix bâtiments, était trop inférieur à l'escadre de l'amiral Saint-Vincent pour pouvoir forcer le passage. Il fallait tromper non-seulement la surveillance de cet amiral, mais encore sa poursuite, passer le détroit de Gibraltar malgré Warren ou à son insu, s'engager dans la Méditerranée sans y être inquiété, effectuer enfin le débarquement presque sous les yeux de l'amiral Keith, qui regardait déjà l'Égypte comme sa proie.

On voit combien la mission du contre-amiral français était difficile.

Le 9 janvier, Ganteaume était encore au mouillage. Il essaya, par une faible brise, de se porter au large vers trois heures du soir. La division fut mise sous voile et fit route pour sortir de l'Yroise. Tout à coup une éclaircie de brume laissa apercevoir, à une très-petite distance, les frégates et les vaisseaux avancés de l'ennemi. Ainsi découvert, l'amiral dut manœuvrer pour regagner, pendant la nuit, le mouillage de Bertheaume. Le 10 au matin, les bâtiments anglais vinrent à une demi-lieue de la division pour la reconnaître, et l'on put compter cinq vaisseaux, quatre frégates et un cutter. D'autres navires se tenaient dans l'Yroise.

Pendant cinq jours, du 10 au 14 janvier, l'escadre anglaise ne perdit pas de vue le port de Brest ; Ganteaume put compter douze vaisseaux de ligne et cinq frégates. Il craignit un instant que les Anglais ne voulussent l'attaquer au mouillage ou le forcer à

rentrer au port pendant l'obscurité, ce qui eût exposé les bâtiments à de graves avaries.

Dans une lettre écrite au ministre le 14 janvier, l'amiral affirme qu'indépendamment des voiles en observation dans l'Yroise, les vigies avaient signalé, croisant au large, dans le Sud, une armée ennemie forte de 18 vaisseaux.

Après plusieurs tentatives infructueuses pour sortir de Brest, la division de Ganteaume réussit enfin à gagner le large. Le 23 janvier, profitant d'un coup de vent épouvantable, tous les navires franchirent la passe et atteignirent la pleine mer. C'était, pour le jeune Jérôme, un assez dur apprentissage du métier de marin, que de débuter par une tempête.

Le coup de vent du Sud-Ouest, dont Ganteaume sut profiter avec habileté et audace pour exécuter les ordres du Premier Consul, avait été si violent, que la flotte anglaise fut contrainte de gagner la Manche. La tempête n'épargna pas, du reste, les vaisseaux français. L'escadre ne put rester réunie. *L'Indivisible* démâta de son grand mât de hune. La frégate *la Créole* suivit seule l'amiral, et encore avait-elle son pont presque submergé. *Le Formidable* eut ses trois huniers emportés. *Le Dix-Août* dut virer de bord pour porter secours au lougre *le Vautour*, prêt à sombrer. *La Constitution* éprouva dans sa voilure les plus fortes avaries.

Ganteaume avait fixé un rendez-vous à cinquante lieues à l'ouest du cap Saint-Vincent. C'est là qu'il se rendit pour y attendre ses vaisseaux dispersés. Du reste, aucun bâtiment ennemi n'avait paru. Calder,

détaché par Saint-Vincent avec quatre vaisseaux, avait eu à souffrir de la tempête autant que les Français. Trompé, comme tout le monde, sur la destination de l'expédition, et croyant que Ganteaume se dirigeait sur les Antilles, il se disposait à lui donner la chasse dans l'Océan, tandis que son adversaire, ralliant sa division à la hauteur du cap Saint-Vincent, se préparait à franchir le détroit de Gibraltar et à pénétrer dans la Méditerranée.

Le 29 janvier 1801, au moment où *l'Indivisible*, sur lequel était Jérôme, arrivait au lieu du rendez-vous, une voile anglaise fut signalée. C'était la corvette *l'Incendiaire*, armée de 28 canons et appartenant à la station de Gibraltar, d'où elle avait été expédiée pour observer le passage du détroit. *L'Indivisible* et *la Créole* lui donnèrent la chasse et la prirent. Le 31, tous les bâtiments se trouvaient au rendez-vous, à l'exception du *Vautour* qui, ne pouvant tenir la mer, avait dû gagner un port d'Espagne.

Le capitaine de *l'Indomptable*, Moncoussu, avait, dès le lendemain de la sortie, rallié la plupart des bâtiments. Il rendit compte à Ganteaume d'un combat soutenu, quatre jours après la sortie de Brest, par la frégate *la Bravoure*, contre une frégate anglaise. *La Bravoure*, commandée par un intrépide officier nommé Dordelin, avait attaqué l'ennemi. Après une demi-heure de combat à portée de pistolet, elle avait tenté l'abordage, mais l'Anglais avait abandonné la partie en forçant de voiles. *La Bravoure*, déjà trop éloignée du reste de la division, s'était vue

forcée de rallier son commandant. Treize hommes et un enseigne de vaisseau avaient péri dans l'engagement.

L'escadre française ainsi réunie, donna dans le détroit, par une belle brise de l'Ouest, le 6 février. Il était midi quand elle passa devant Gibraltar, ayant son pavillon déployé. Une frégate anglaise, seul bâtiment qui fût sur la rade de Gibraltar, mit à la voile à la vue des vaisseaux français et, pendant plusieurs jours, suivit de loin tous leurs mouvements. C'était *le Succès*, frégate de 36 canons.

A peine l'amiral français fut-il entré dans la Méditerranée, avec un bonheur inespéré, qu'une irrésolution regrettable fit place à la décision qu'il avait montrée depuis sa sortie de Brest. Au lieu de longer les côtes d'Afrique et de gagner les parages d'Égypte avec la plus grande célérité possible, Ganteaume perdit un temps précieux en vue du cap de Galles, d'où il expédia un premier rapport au ministre et au général Bonaparte. Le 10 février, le cutter anglais *le Sprigly*, expédié en Angleterre par l'amiral Keith, fut capturé ; le 13, la frégate *le Succès*, qui était en vue depuis le passage du détroit, s'étant approchée de plus près pour reconnaître, *le Formidable*, suivi de toute l'escadre, lui donna la chasse ; désespérant d'échapper, elle se rendit, après huit heures de poursuite, en tirant toute sa batterie des deux bords pour faire honneur à son pavillon.

La prise de *l'Incendiaire*, celles du *Sprigly* et du *Succès* furent peut-être fatales à l'expédition. Il paraît certain du moins que Ganteaume se laissa trom-

per par les renseignements inexacts ou exagérés qu'il puisa auprès des équipages et dans les papiers des bâtiments capturés. Il crut, d'une part, que l'escadre de Warren avait reçu des renforts considérables et qu'il devait renoncer à la combattre en cas de rencontre ; d'autre part, il se persuada que l'amiral Keith avait déjà jeté l'armée de débarquement sur les côtes d'Égypte, et qu'elles étaient étroitement bloquées. Par le fait, Warren, blotti dans le port de Mahon, n'avait pas un nombre de vaisseaux supérieur à celui de Ganteaume et il est douteux qu'il en ait jamais fait sortir plus de quatre pour l'observer ou le poursuivre. Quant à l'amiral Keith, il ne devait paraître devant Alexandrie que le 6 mars. Jusqu'aux premiers jours de mars, il ne quitta pas le mouillage de Macri, laissant les côtes d'Égypte complétement abordables. Ainsi, à partir du moment de son entrée dans la Méditerranée, l'amiral français avait au moins vingt jours devant lui pour atteindre l'Égypte sans rencontrer une seule croisière. La mer était libre, comme la trouvaient, précisément au même moment, trois frégates françaises, *la Justice*, *l'Égyptienne* et *la Régénérée*, qui, parties, les deux premières de Toulon, la troisième de Rochefort, abordèrent sans accident à Alexandrie dans les derniers jours de février. Mais à la guerre, et surtout sur mer, la vérité sur l'ennemi est difficile, souvent même impossible à démêler, et l'historien ne saurait trop se prémunir contre les jugements critiques basés sur une connaissance ultérieure des événements.

Quoi qu'il en soit, Ganteaume croyait voir deux

flottes ennemies lui barrer, l'une le chemin de l'Égypte, l'autre celui de Toulon; l'état de ses bâtiments, éprouvés par de graves avaries, lui donnait en outre de cruelles inquiétudes. Dans cette perplexité d'esprit, il imagina de faire route au Nord pour déjouer l'ennemi. Cette direction lui permettait en outre de protéger pendant quelque temps la frégate *la Bravoure* dont la lenteur de marche l'embarrassait et qu'il avait résolu de renvoyer en France. Le 9 février, à la hauteur de Mahon, il fut aperçu et suivi par Warren, qui se mit à sa poursuite. Le 17 on comptait quatre vaisseaux anglais et deux frégates qui suivaient les mouvements de l'escadre. Le 18, en vue de Toulon, et la rentrée de *la Bravoure* étant assurée, Ganteaume s'apprêtait à pousser au large quand l'ennemi se montra de nouveau. Il paraît que ses forces étaient réellement plus considérables que la veille. Il fallait livrer un premier combat devant Toulon, avec la perspective d'en livrer un second devant Alexandrie, avant d'arriver au but de l'expédition, qui n'était au fond qu'un transport de troupes et de matériel. Ganteaume, en présence d'une pareille situation, se crut autorisé à entrer à Toulon. Il y trouva un refuge le 19 février.

Le rapport qu'il envoya au Premier Consul, le jour même de sa rentrée, témoigne de la douleur qu'il éprouva en prenant une résolution qui équivalait presque à l'abandon de l'expédition.

L'escadre, en entrant à Toulon, fut soumise à une quarantaine de douze jours. Dix-huit jours furent nécessaires pour réparer les avaries de bâtiments; ce ne

fut donc que le 19 mars 1801, un mois après sa rentrée, que Ganteaume put reprendre la mer. A ce moment, le débarquement de l'armée anglaise sur la côte d'Aboukir était effectué depuis dix jours ; Menou et Abercromby étaient en présence dans la plaine de Canope. On ignorait à Paris et à Toulon que les événements eussent marché si vite. On savait toutefois à n'en pas douter que la flotte de l'amiral Keith avait quitté son mouillage de Macri et qu'elle était sur les côtes d'Égypte ; il n'y avait pas à se faire illusion à cet égard. Mais tel était le prix que le Premier Consul mettait au ravitaillement de l'armée, telle était son ardeur à se rattacher à l'espérance même la plus lointaine en ce qui concernait l'Égypte, qu'il n'hésita pas à donner l'ordre à Ganteaume de reprendre la mer dans des circonstances bien autrement difficiles que lors de la sortie de Brest. Ganteaume fit de vives instances pour que l'expédition fût abandonnée ; n'ayant pu y décider le Premier Consul, il proposa de tenter le débarquement sur un point de la côte assez éloigné de l'Égypte pour que l'on eût la chance de ne pas y rencontrer les Anglais. Il n'était pas douteux que l'amiral Keith avait dû choisir l'une des deux seules rades de débarquement que présentent les côtes de l'Égypte, celle d'Aboukir ou celle de Damiette, le port même d'Alexandrie étant fermé aux vaisseaux. Un point situé à cent quatre-vingts lieues à l'ouest d'Aboukir, le petit port arabe de Derne, avait été reconnu, dès les premiers temps de l'occupation de l'Égypte, par Ganteaume et par le général Bonaparte, comme offrant certaines facilités

pour un débarquement. Mais avant de gagner de ce point les rives du Nil, il fallait faire cent quatre-vingts lieues à travers un désert sans eau. Il fut convenu que, pour rendre possible une marche pareille, le général Sahuguet recevrait 300,000 francs et mille cinq cents quintaux de biscuit au moment où, avec ses trois mille hommes, on le jetterait sur la plage. Les 300,000 francs étaient destinés à louer des chameaux aux Arabes pour porter l'eau de l'armée dans le désert, les biscuits devaient la nourrir pendant un mois et demi. Nous ne nous arrêtons à ces détails que parce qu'ils peuvent être un utile sujet de réflexion pour les militaires. Ils leur serviront à constater l'immense différence qui existe entre la façon dont on faisait la guerre sous le Consulat et l'Empire, de celle qui est pratiquée de nos jours.

Au commencement du siècle, une expédition de trois mille hommes à travers le désert ne coûtait pas fort cher, comme on voit, et était d'une simplicité toute primitive. On jetait l'armée sur la plage avec du biscuit et 300,000 francs, et la flotte qui l'avait amenée gagnait le large au plus vite. Il est certain que de pareils procédés, rapides et économiques, pouvaient entraîner, dans certains cas, de grandes pertes d'hommes et même une destruction complète. De nos jours, en Algérie, pour préparer une de nos expéditions annuelles dans le Sud, à quatre-vingts lieues de nos avant-postes, il faut un mois de préparatifs, un matériel immense, un convoi trois fois plus nombreux que la colonne, enfin une dépense considérable. En revanche, dans ces conditions, on a la

certitude d'arriver au but, et d'y arriver sans pertes notables. Ainsi à la guerre on oscille presque toujours entre ces deux alternatives, sacrifier le temps et l'argent à la vie des hommes, ou sacrifier la vie des hommes au temps et à l'argent.

Dix jours après la sortie de Toulon, l'escadre se trouvait à quelque distance dans l'est de l'île de Sardaigne, les vents étaient au S.-E., bon frais, la mer très-grosse. Comme les vaisseaux étaient assez éloignés les uns des autres, on fit signal de ralliement. *Le Dix-Août*, manœuvrant pour gagner son poste, aborda *le Formidable*, lui cassa son mât d'artimon, lui enleva ses porte-haubans du côté du vent, son couronnement et toutes ses embarcations du travers et de l'arrière. Dans cet abordage, *le Dix-Août* perdit lui-même son beaupré, son petit mât de hune, toute la guibre, et bientôt une voie d'eau se déclara. L'amiral lui fit donner la remorque par le bâtiment qu'il montait. La mer devenant très-grosse, on fut forcé de larguer la remorque. Ce déplorable événement força Ganteaume à entrer une seconde fois à Toulon (le 5 avril), pour faire réparer les deux bâtiments.

Au moment donc où le Premier Consul s'attendait à recevoir la nouvelle de l'arrivée de la division sur les côtes d'Afrique, il apprit celle de son retour à Toulon. Toutefois, il approuva la conduite de l'amiral, qui avait plutôt besoin d'encouragements que de reproches, et se borna à le presser de reprendre la mer.

Ganteaume, confirmé dans ses premières instructions, reçut en outre celle de faire une démonstration

contre l'île d'Elbe, dont le traité de Florence nous assurait la possession.

Il est difficile de ne pas voir dans cet ordre donné par le Premier Consul, et qui devait retarder encore une expédition dont tous les moments étaient comptés, une sorte d'abandon de ses premiers projets, et l'indice que, dès cette époque, il jugeait l'Égypte perdue sans retour.

Dès l'arrivée de Ganteaume à Toulon, le général Sahuguet ayant ou croyant avoir à se plaindre de la conduite de l'amiral, s'était rendu à Paris auprès de Bonaparte pour lui exposer ses griefs. Nouvelle et fâcheuse complication de nature à entraver encore une entreprise frappée déjà d'une sorte de fatalité.

Nous avons vu de nos jours deux grandes expéditions maritimes et militaires, celle d'Alger en 1830, celle de Crimée en 1854. Dans ces deux occasions, le commandement suprême a été confié au chef de l'armée de terre, et l'on s'en est bien trouvé. Suivant la nature des opérations, il peut convenir de remettre toute la responsabilité soit aux mains du commandant des troupes, soit aux mains du commandant de la marine ; mais l'expérience doit avoir convaincu du danger qu'il y aura toujours à partager la direction suprême entre deux autorités égales, et par cela même jalouses l'une de l'autre.

Sahuguet de retour à son poste, le ministre de la marine écrivit à Ganteaume, en date du 26 avril, une lettre toute diplomatique dans laquelle, sans lui donner tort ou raison vis-à-vis du général,

il l'engageait à une déférence désirable pour le succès de l'expédition.

L'escadre reprit enfin la mer le 4 mai 1801. Elle fit voile pour l'île d'Elbe, et l'amiral, en exécution du traité de Florence, somma le gouverneur de Porto-Ferrajo de lui remettre la place. Le gouverneur, qui commandait une garnison mi-partie anglaise et toscane, ayant refusé, la division canonna le fort. Pendant la nuit, plusieurs chaloupes, armées chacune d'un canon de la seconde batterie, s'approchèrent de la darse et y envoyèrent quelques obus. Mais ces démonstrations n'eurent pas de résultat. Le gouverneur déclara qu'il ne rendrait pas la place tant qu'il n'aurait pas reçu de son souverain l'ordre de l'évacuer. Ganteaume, craignant de perdre un temps précieux, se décida à abandonner Porto-Ferrajo. L'escadre avait beaucoup de malades. Il fut décidé qu'on les embarquerait sur les trois vaisseaux *le Formidable*, *l'Indomptable* et *le Desaix*, et que le contre-amiral Linois les ramènerait à Toulon. Une grande gloire était destinée à cette petite escadre. C'est elle qui, après sa rentrée à Toulon et une nouvelle sortie, devait soutenir, le 6 juillet 1801, le combat d'Algesiras, la plus brillante affaire de la marine française à cette époque.

La division Ganteaume se trouva donc réduite à quatre vaisseaux et une frégate, *la Créole* ayant remplacé *la Bravoure*. Elle ne portait plus que deux mille hommes de débarquement.

L'amiral fit voile pour l'Égypte, dépassa la Sardaigne et la Sicile, se montra dans le canal de Candie,

parvint à se dérober plusieurs fois à l'ennemi, et s'avança même jusqu'à l'Archipel pour lui échapper. Une fois à vingt lieues Ouest d'Alexandrie, il tâta la plage. Plusieurs embarcations furent expédiées pour reconnaître si le débarquement était possible, mais la mer battait tellement le rivage qu'il fallut renoncer à y aborder. L'escadre reprit le large et remonta vers l'Ouest pour gagner la rade de Derne. Huit jours après, elle était devant ce petit port. Ganteaume fit mettre en panne à une lieue de terre et expédia en parlementaire un de ses officiers nommé de Mondéol, avec son frère, en leur adjoignant l'enseigne Jérôme Bonaparte.

Ces officiers avaient pour instructions de traiter du débarquement avec les habitants. A la vue du canot parlementaire, toute la population s'arma pour le repousser. L'embarcation s'approchant de la côte et faisant des signes d'amitié au moyen de deux pavillons français et turc réunis, cette démonstration pacifique fut accueillie par une décharge de mousqueterie qui n'atteignit personne. En présence de pareilles dispositions, un débarquement de vive force n'était certainement pas impossible ; mais il fallait renoncer à une autre condition non moins nécessaire au succès de l'expédition, c'est-à-dire à la coopération des Arabes et à la location de leurs moyens de transport pour préparer et accomplir la longue marche du corps de débarquement dans le désert. Il était visible d'ailleurs que cette tentative dernière de Ganteaume était de sa part un effort désespéré pour obéir à la lettre de ses instructions. Il regardait, dans

ce moment-là, avec toute raison, le but de sa mission comme impossible à atteindre. Il rappela l'embarcation et donna le signal du départ. Cette décision ne fut pas à regretter. Si le général Sahuguet avait débarqué, ceux de ses soldats qui auraient survécu aux fatigues et aux dangers du désert eussent infailliblement trouvé la captivité sur les bords du Nil. On était au milieu de juin. La bataille de Canope avait eu lieu le 21 mars, l'occupation de Ramanieh par les Anglais, occupation qui coupa l'armée française en deux, et isola Belliard au Caire et Menou à Alexandrie, s'était effectuée le 10 mai. L'Égypte était perdue. Sahuguet serait arrivé à peine à temps pour être compris dans la capitulation qui devait mettre fin à l'occupation française.

La division faisant route pour la France, rencontra, le 24 juin, dans le canal, entre Candie et l'Égypte, le vaisseau anglais de 74, *le Swiftsure*, un des plus beaux de l'amiral Keith. Ce vaisseau venait de quitter l'escadre ennemie au mouillage d'Aboukir et faisait route pour Malte. Après l'avoir chassé quelques heures, *l'Indivisible* et *le Dix-Août* le joignirent, l'attaquèrent et s'en emparèrent à la suite d'un combat des plus vifs, combat dans lequel le jeune Jérôme Bonaparte fit ses premières armes aux côtés de l'amiral.

Ganteaume, voulant lui témoigner sa satisfaction, lui confia l'honorable mission de se rendre à bord de la prise, de l'amariner et de recevoir l'épée du capitaine.

L'amiral fit remorquer le vaisseau capturé et en

donna le commandement au capitaine Gourrigue, son capitaine de pavillon.

Après ce combat, faible dédommagement de tant d'espérances déçues, l'escadre fit voile pour Toulon, et y rentra dans le courant de juillet 1801.

Le Premier Consul persistant dans son système d'encouragement à l'égard de la marine, dissimula son vif mécontentement de l'insuccès d'une entreprise à laquelle il attachait un si haut prix. Il fit un bon accueil à Ganteaume, et la prise du *Swiftsure* fut annoncée comme un fait honorable et heureux. Un décret en date du 22 août 1801, accorda, conformément à l'institution des récompenses sous la République, deux grenades, deux fusils et quatre haches d'honneur aux marins qui s'étaient le plus distingués pendant l'action. Quant à Jérôme, le Premier Consul, satisfait du témoignage de l'amiral, écrivit à son jeune frère, à la date du 16 août, la lettre suivante :

« J'apprends avec plaisir que vous vous faites à la « mer, ce n'est plus que là où il y a aujourd'hui « une grande gloire à acquérir.

« Montez sur les mâts, apprenez à étudier les « différentes parties du vaisseau, qu'à votre retour « de cette sortie, l'on me rende compte que vous êtes « aussi agile qu'un bon mousse.

« Ne souffrez pas que personne fasse votre mé- « tier, désirez, en toutes les occasions, de vous « signaler. Songez que la marine doit être votre « métier. J'espère que vous êtes actuellement dans « le cas de faire votre quart et votre point. »

(Cette lettre est de la main de Napoléon.)

Ainsi se termina la première campagne maritime de Jérôme Bonaparte. Quelques jours après son arrivée à Toulon, le 26 août 1801, il vint rejoindre son frère. Il était resté à bord de *l'Indivisible* depuis le 28 novembre 1800, c'est-à-dire huit mois et vingt-huit jours.

Les lettres suivantes, qui font la critique de l'expédition, nous ont paru trop curieuses pour ne pas trouver place ici (1).

« 16 mars 1801.

« Je commence réellement à croire que Ganteaume (l'amiral) a plus envie de rester que de partir. Chaque jour de nouvelles difficultés, de nouveaux délais, enfin tout me fait craindre que cette expédition déjà manquée aux trois quarts ne soit confiée à des mains impropres à réparer le temps perdu et à surmonter les obstacles qu'elle présente aujourd'hui. Je n'ai jamais vu traiter avec plus de légèreté et d'inconséquence de plus grands intérêts; le secret profond dont on avait fort prudemment enveloppé le départ de la division et ses projets, a été dévoilé par celui

(1) Ces lettres se trouvent dans les papiers du prince Jérôme; elles ne sont pas signées de lui, mais elles sont de son écriture. Nous croyons qu'il en est l'auteur, parce qu'elles portent un cachet d'appréciation qui était un des traits distinctifs de son caractère et de son esprit juste et lucide. Nous n'oserions cependant rien affirmer à cet égard. Lorsque nous les avons eues entre les mains, le dernier des frères de Napoléon était trop malade pour qu'il fût permis de lui parler de cette circonstance du commencement de sa vie maritime.

même qui était le plus intéressé à le garder. Échappé de Brest comme par miracle, arrivé au détroit de Gibraltar, Ganteaume devait attendre la nuit pour le passer, et ce passage a eu lieu en plein jour ; on a vu, des hauteurs de Gibraltar, l'escadre faisant route dans la Méditerranée ; mais ce n'est rien encore, pour qu'il ne restât aux Anglais aucune incertitude, le capitaine de *l'Incendiaire*, corvette prise par notre escadre, est renvoyé, sur un parlementaire, à Gibraltar même, avec une patente de Ganteaume, où il prend le titre de commandant les forces navales françaises dans la Méditerranée ; à la hauteur de Minorque, même attention, un second parlementaire est envoyé à Mahon avec le capitaine de la frégate *le Succès :* ainsi notre marche, nos mouvements ne nous ont pas été dérobés, mais ont été communiqués pour ainsi dire officiellement.

« Si l'on passe actuellement à l'examen des motifs qui ont pu déterminer Ganteaume à renoncer à l'expédition et à venir à Toulon, on trouve qu'ils sont aussi peu fondés que sa conduite est étrange. Il prétend avoir appris, à la sortie du détroit, que Keith était avec douze vaisseaux dans le fond de la Méditerranée, et que dix autres le suivaient, mais il ne fait aucune tentative pour s'assurer de la vérité de ce rapport qui lui a été fait par des officiers anglais, et il change de route, sans avoir reconnu la véritable position de l'ennemi ; il vient enfin dans les eaux de Toulon, sans projet fixe d'y entrer, puisqu'il passe une journée entière à courir la bordée du large, et que s'il eût été réellement dans la nécessité indis-

pensable d'y entrer pour se réparer, il n'eût pas perdu un temps aussi précieux inutilement. Mais, dans la nuit, on prétend avoir aperçu douze voiles de guerre, et alors une terreur panique semble s'emparer de tous les esprits, on demande des chaloupes du port pour remorquer les vaisseaux de l'escadre, et l'on ne se croit en sûreté que dans la rade où l'on se presse de mouiller. Cependant cette formidable escadre ennemie qui poursuivait notre division ne se voit pas, elle n'est signalée d'aucune des vigies de la côte, et le fait est qu'elle n'existait pas plus que celle que l'on croyait à sa poursuite, à la sortie du détroit de Gibraltar. En effet, il est actuellement certain que l'amiral Calder, parti pour suivre Ganteaume avec sept à huit vaisseaux, était à Lisbonne le 30 pluviôse, à se reposer d'un coup de vent furieux qui avait dispersé sa division (voyez le *Times* du 3 mars), il n'était donc pas à la poursuite de notre escadre à la sortie du détroit, puisque Ganteaume est arrivé à Toulon le même jour que Calder est entré à Lisbonne. Keith ne pouvait avoir douze vaisseaux que par sa réunion avec Warren, et celui-ci était encore à Mahon le 10 ventôse avec six vaisseaux, et n'en est sorti que le 12 avec cinq seulement, *le Généreux*, qui faisait partie de sa division, n'ayant pas pu repartir.

(Rapport du parlementaire envoyé à Mahon).

« Ainsi Ganteaume arrivait sur la côte d'Afrique avant la réunion de ces deux divisions, et passait entre elles deux : voilà ce qui est évident. Après cela, que la nature des avaries que notre escadre avait

éprouvées ne lui permît pas de tenir plus longtemps la mer, c'est ce que je ne puis décider, mais du moins ne devait-on faire entrer que cette seule considération dans cette détermination, et non pas celle de la poursuite de l'ennemi.

« Aujourd'hui le mal fait me semble irréparable, et il n'est que trop certain que les Anglais ont tous les moyens de s'opposer au succès d'une entreprise qui, un mois auparavant, assurait à celui qui la conduisait une gloire infinie, et qu'il aurait due à sa bonne fortune plutôt qu'à ses talents.

« Le projet de débarquer à Derne ou à la Bombe, à cent lieues à l'ouest d'Alexandrie, et qui a été proposé à la place du débarquement à la Tour des Arabes, est une ressource de désespéré, qui peut, à la vérité, réussir, mais qui n'est plus une combinaison de la sagesse et de la prudence.

« Comment, en effet, ne pas craindre pour un détachement de troupes abandonnées à elles-mêmes, qui n'ont point encore fait la guerre dans ces climats et qui vont débuter par une traversée de cent lieues de déserts, sans qu'aucune négociation préalable, soit avec les Arabes, soit avec le bey qui vient de nous déclarer la guerre, leur ait ouvert les passages, tracé la route et conservé les puits ; — d'ailleurs, en supposant, ce que je crois encore possible, que tous ces obstacles puissent être franchis, il ne fallait pas en ajouter de nouveaux par l'indiscrétion et l'éclat que l'on donne à ce nouveau projet. Il n'y a pas, je crois, un enseigne de vaisseau, pas un employé de l'administration de la marine qui ne le connaisse, et je vous

laisse à penser si les Anglais l'ignorent aujourd'hui, et s'ils n'ont pas eu le temps de prendre des mesures. Cet intarissable bavardage, qui fait un des traits du caractère de Ganteaume, est un véritable fléau dans les affaires publiques, et je suis, en l'examinant de près chaque jour, plus étonné de la confiance qu'il a su inspirer.

« Au surplus, je crois bien que si la flotte met à la voile demain, comme on l'annonce, elle n'ira pas jusqu'en Égypte, et qu'elle s'arrêtera dans quelque port de la Sicile ou à Naples. C'est là, je crois, le résultat auquel il faut s'attendre. »

« 18 mars 1801.

« Sahuguet et Ganteaume sont en querelle de prérogatives, de prééminence, de suprématie, ce qui ajoute encore aux difficultés de l'entreprise.

« La querelle entre le général Sahuguet et l'amiral Ganteaume, loin de s'apaiser, est devenue plus sérieuse. Sahuguet ne veut plus partir. Il prétend qu'il est absolument indépendant du commandant de l'escadre, et il veut avoir cinq cent mille francs à sa disposition avant d'embarquer. Il se plaint du préfet maritime, qui lui a refusé l'argent qu'il demandait et qui n'a voulu le remettre qu'à l'amiral Ganteaume. La conduite du préfet maritime est cependant à l'abri de tout reproche, il a fait beaucoup pour l'escadre, plus même qu'il n'était autorisé à faire, et il est certain qu'il ne connaît que l'amiral, qu'il ne peut rien donner qu'à lui, et que le général Sahuguet n'a droit

de lui rien demander ; sans doute d'aussi misérables difficultés n'auraient pas eu lieu si Ganteaume avait voulu montrer plus de condescendance, et eût consenti à traiter Sahuguet, plus qu'il n'a fait, en égal et en ami ; — mais ces difficultés sont-elles un motif suffisant pour justifier la résolution que ce dernier a prise, et aura-t-il bonne grâce quand il dira au Premier Consul : « Je n'ai pas voulu partir, parce que je « n'ai pas voulu être dépendant de Ganteaume; vivres, « munitions, soldats, argent, rien ne manquait, tout « était sur la flotte ; mais il était possible qu'en dé- « barquant à terre, l'amiral refusât de me les donner, « et je n'ai pas cru devoir m'exposer à ce refus? » Trouvez-vous rien de plus pitoyable, et pensez-vous que l'on puisse manifester plus de prétentions ridicules? Telle est pourtant la situation actuelle des esprits. J'espère que de plus sérieuses réflexions les ramèneront ; mais quel danger d'associer ainsi deux hommes quand l'un ne sait pas commander et quand l'autre ne veut pas obéir. Le temps fuit, cependant, et trois jours d'un vent favorable se sont écoulés sans que l'on en ait profité.

« On a appris ce matin l'arrivée à Fréjus d'un bâtiment venant d'Alexandrie. Il en était parti le 15 pluviôse, il a laissé la colonie dans le plus bel état de prospérité ; les frégates *l'Égyptienne* et *la Justice* y sont arrivées ; en Égypte, l'armée turque est retournée à Constantinople. Ganteaume doit bien regretter de n'avoir pas été tout droit à Alexandrie. Les Anglais n'y ont jamais eu que trois ou quatre vaisseaux en croisière.

« Les difficultés entre Sahuguet et Ganteaume ne sont point encore arrangées. Je ne sais encore si Sahuguet partira ; s'il se détermine à rester, il me paraît tout à fait inexcusable.

« Les vents sont retournés au Nord-Ouest et l'amiral est déterminé à mettre à la voile aujourd'hui. Je pars avec lui. »

2° De 240 hommes du 19e de chasseurs, qui s'embarqueront avec leurs selles et sans chevaux ;

3° De 260 hommes de l'artillerie de terre ;

4° De 100 hommes, ouvriers en bois et en fer, pris parmi les ouvriers de l'arsenal de Brest. Le complément, jusqu'à 3,000 hommes, sera fourni par le général Bernadotte.

ART. IV. — Le citoyen Lescalier, conseiller d'État, s'embarquera sur l'escadre. Le ministre de la marine et des colonies présentera l'état des individus gradés qu'il croira les plus propres à être envoyés à Saint-Domingue.

ART. V. — Lorsque les préparatifs de l'expédition seront tels que l'on pourra, dans les ports, en soupçonner le but, l'embargo sera mis, dans les principaux ports de l'Océan, sur les bâtiments destinés pour les colonies occidentales, afin qu'on n'en puisse pas envoyer la nouvelle à Saint-Domingue.

ART. VI. — Le ministre de la marine et des colonies rédigera les instructions nécessaires pour le contre-amiral Ganteaume, le conseiller d'État Lescalier et le général Sahuguet.

ART. VII. — Le ministre de la marine et des colonies et le ministre de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

iparte au - amiral ume. Pa- novem- 00.

« Je vous envoie, citoyen Général, le citoyen Jérôme Bonaparte, pour faire son apprentissage dans la marine. Vous savez qu'il a besoin d'être tenu sévèrement et de réparer le temps perdu. Exigez qu'il rem-

plisse avec exactitude toutes les fonctions de l'état qu'il embrasse.

« L'on m'assure que tous les obstacles qui s'opposaient à votre départ sont enfin levés, et que vous allez mettre à la voile. Je ne vous dirai pas l'intérêt et l'impatience avec lesquels j'apprendrai que vous avez réussi dans votre nouvelle mission.

« Si les hostilités recommencent vivement, il sera très-possible qu'avant deux mois nous soyons à Venise. »

Bonapart à Ganteau Paris, 10 cembre 180

« Je vous expédie ce courrier, citoyen Général, pour que, si vous n'êtes pas encore parti, vous puissiez porter au lieu de votre destination la nouvelle de la célèbre victoire que vient de remporter l'armée du Rhin. J'attends à chaque instant la nouvelle d'un succès à peu près certain en Italie. J'espère que nous envahirons l'État vénitien. Vous ne serez pas au milieu de votre course que la paix continentale sera signée; les négociations continuent toujours à Lunéville.

« La paix avec l'Angleterre suivra, dans les trois mois, la paix continentale. Vous sentez combien il est nécessaire que, dans l'endroit où vous allez, on ait tous ces renseignements.

« Je vous recommande Jérôme, non pas pour que vous lui procuriez ses aises, mais pour que vous le fassiez travailler. Dites-lui bien qu'il se fasse au métier de la mer, et que dans trois ans il ait navigué plusieurs milliers de lieues et soit dans le cas de commander un brick.

« Il est probable que la flotte de l'amiral Keith aur reçu l'ordre de se rendre dans l'Adriatique pou débarquer ses 15,000 hommes à Venise ou à Ancone

« Vous savez que l'empereur de Russie va déclare la guerre à l'Angleterre, et que l'embargo a été mi sur tous les bâtiments anglais et le séquestre su toutes leurs propriétés.

« Un ambassadeur russe arrive demain à Bruxelles.

Le contre-amiral Ganteaume au 1er Consul, à bord de l'*Indivisible*, hauteur du cap de Gattes, 10 février 1801.

« Citoyen Consul, découverts sur notre route pa beaucoup de bâtiments neutres ; obligés par les cir constances d'entrer dans le détroit et passer au devant de Gibraltar pendant le jour ; et notre pré sence par conséquent, dans cette mer, ne pouvan plus être un mystère, j'ai cru devoir vous donner de nouvelles de l'escadre et vous rendre compte d notre navigation jusqu'à ce jour.

« Sortis de Brest le 3 (23 janvier) au soir, ave un vent de Nord très-fort, nous nous trouvâmes pendant la nuit, engagés dans l'Yroise avec u temps affreux (1). Malgré les précautions que j'a vais prises pour éviter les séparations, il nous fu impossible de rester réunis. L'ordre dans lequel j faisais sortir l'escadre était celui de bataille, *l'In divisible* à la tête; les vaisseaux devaient reste extrêmement rapprochés les uns des autres, pou pouvoir combattre avec avantage en cas de rencontr de l'ennemi ; mais le temps était noir, les rafales

(1) *Yroise* ou *Iroise*. On appelle ainsi le bras de mer qui s'étend en ava du goulet. Par conséquent, dans l'Yroise on est sorti de Brest.

succédaient sans interruption et avec une telle force, que presque tous les vaisseaux ayant eu des avaries, aucun ne fut en état de me suivre ni d'observer d'ordre. *Le Formidable*, qui était derrière *l'Indivisible*, eut ses trois huniers emportés par la force du vent, presque sur la pointe de Saint-Mathieu. *Le Dix-Août* fut obligé de virer de bord pour porter secours au lougre *le Vautour* qui, ayant reçu un gros coup de mer, était sur le point de couler. *La Constitution*, également après avoir doublé la pointe Saint-Mathieu, avait démâté de son grand mât de hune. Enfin tous ces bâtiments se séparèrent et restèrent arriérés. Après avoir attendu dans l'obscurité plus de deux heures sans aucune voile quelconque, et ne pouvant en découvrir aucun, je continuai la route que j'avais indiquée. Au jour, je ne me trouvai qu'avec la seule frégate *la Créole*. Le temps continua d'être affreux; *l'Indivisible* démâta de son grand mât de hune à dix heures du matin. Pendant la nuit nous avions eu connaissance des feux de la division ennemie que nous savions stationnée au sud de la Chaussée des Saints, mais pendant le jour nous ne fûmes découverts par aucun bâtiment.

« Espérant retrouver les vaisseaux séparés au point de rendez-vous, que j'avais fixé à cinquante lieues à l'ouest du Cap Saint-Vincent, je m'empressai de m'y rendre, en faisant toute la voilure possible. Notre navigation, jusqu'à ce point, n'offre rien d'intéressant; nous avions visité quelques neutres, qui ne nous avaient rien appris, et nous n'avions pas vu l'ombre d'un vaisseau ennemi, soit de guerre ou

autre. Le 9 (29 janvier 1801), nous étions précisément sur le parallèle du Cap Saint-Vincent, et par le méridien que j'avais déterminé pour le rendez-vous de l'escadre ; une corvette fut découverte au vent à nous ; elle nous fit des signaux qui me la firent juger ennemie. Nous la chassâmes tout le jour, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que nous parvînmes, à neuf heures du soir, à la joindre et à nous en emparer : c'était celle du roi d'Angleterre, *l'Incendiaire*, armée de 28 bouches à feu, obusiers ou canons, expédiée de Gibraltar par l'amiral Warren pour observer le passage de la division française qui leur avait été annoncé depuis un mois devoir sortir de Brest.

« Cette prise nous fut de bon augure. Le jour d'après nous ralliâmes *le Formidable*, qui également n'avait rien eu d'intéressant dans son passage, et le 11 (31 janvier 1801), tout le reste de nos vaisseaux se joignit à nous. Le capitaine Moncoussu, commandant *l'Indomptable*, les avait tous ralliés le 4 et le 5 (24 et 25 janvier). Je fus alors instruit des avaries qu'avaient éprouvées tous les vaisseaux et qui, avec le temps affreux qui eut lieu pendant la nuit de notre sortie, furent les seules causes de notre séparation.

« Ce commandant m'apprit qu'il avait été observé, à diverses fois, par des frégates ennemies qu'il n'avait pu faire chasser, n'ayant pas voulu perdre un instant pour joindre le point de rendez-vous que je lui avais prescrit ; mais étant sur le Cap Finistère pendant la nuit et ayant fait reconnaître par la frégate *la Bravoure* quelques bâtiments qui passaient à portée de sa division, et cette frégate s'étant engagée dans un

trop grand éloignement, avait eu une affaire avec une frégate anglaise. *La Bravoure* avait attaqué à portée de la voix la frégate ennemie, qui l'avait attendue en panne. Il paraît que notre frégate était inférieure en force, et que le calibre des canons de celle ennemie était de 18 livres, et cependant, après une demi-heure de combat à portée de pistolet, cette dernière, après avoir évité l'abordage qu'avait tenté le capitaine Dordelin, s'était écartée et enfuie en forçant de voiles. Le capitaine Dordelin, déjà trop éloigné de sa division ne pouvait la poursuivre, et manœuvra à rallier son commandant.

« Si l'abordage que *la Bravoure* avait tenté eût réussi, il paraît presque certain que la frégate ennemie eût été enlevée ; car, suivant les rapports qui m'ont été faits, la première volée de notre frégate lui avait fait un mal affreux ; on n'entendait que cris et mugissements à bord ; mais malheureusement en cherchant à aborder, *la Bravoure* eut toutes ses voiles d'arrière désorientées, les manœuvres ayant été coupées, le timonnier et le chef de timonnerie tués, le capitaine grièvement blessé en même temps, ce qui avait causé un moment de trouble qui avait été favorable à l'ennemi pour s'échapper.

« *La Bravoure* a perdu dans cet engagement treize hommes, parmi lesquels un officier, le citoyen Kerom, enseigne ; elle a eu vingt-quatre blessés, dont le capitaine Dordelin qui a eu la moitié de la main droite emportée par un biscaïen, fait partie. Cette affaire néanmoins, citoyen Consul, fait trop d'honneur à ce capitaine pour que je ne me permette pas de le re-

commander à votre bienveillance ; fils d'un homme extrêmement recommandable dans la marine, respecté et estimé de tous les hommes de mer, frère d'un officier général qui, pendant tout le cours de la guerre n'a cessé de servir avec autant de distinction que de modestie, le citoyen Dordelin la mérite à tous égards. En lui accordant le grade de capitaine de vaisseau que je vous demande pour lui, ce sera autant récompenser sa bravoure et son dévouement que reconnaître les bons services de son frère, que les ministres que nous avons eus jusqu'à ce jour n'ont pas assez connu ni distingué.

« C'est avec une satisfaction infinie, citoyen Consul, que je crois en terminant devoir vous rendre compte du bon esprit qui règne dans l'escadre. L'émulation, le zèle, une ardeur sans bornes sont communs à tous les capitaines, et il n'en est aucun sur les talents duquel le général ne puisse se reposer avec une entière confiance. Si nous avons eu le malheur de nous séparer en partant, la faute n'en est à personne. Obligés, pour nous dérober à un ennemi extrêmement surveillant, de lutter avec la tempête, comment aurions-nous pu espérer n'éprouver aucun accident ? Mais la précision et le soin que chacun a mis dans sa manœuvre ont bientôt réparé ce contre-temps, puisque *l'Indivisible* qui, le premier, est arrivé au point du rendez-vous, n'a eu à attendre que deux jours seulement pour réunir toute l'escadre, à l'exception du lougre *le Vautour*, que le capitaine du *Dix-Août* présume être rentré dans nos ports. »

« Citoyen Consul, accablé de fatigues et d'inquiétudes, j'éprouve tous les tourments à la fois en vous rendant compte des fâcheuses contrariétés qui m'ont obligé ne m'arrêter en ce port et de suspendre la suite de la mission à laquelle vous m'aviez destiné.

Gan
au 1er
Toulon,
vrier 18(

« Par ma lettre du 21 (10 février) que j'avais expédiée par l'Espagne, et dont je joins ici copie, j'avais eu l'honneur de vous instruire de notre arrivée dans ces mers et des événements que nous avions éprouvés depuis notre départ de Brest ; mais ma lettre pouvant être interceptée par l'ennemi, je n'avais pas dû vous peindre la véritable situation de l'escadre, celle des avaries qu'elle avait éprouvées et mes craintes sur les poursuites de l'ennemi.

« Dès que je m'emparai de la corvette *l'Incendiaire*, sur le parage du Cap Saint-Vincent, je fus instruit que l'amiral Keith s'était porté, depuis deux mois, avec toutes ses forces, au nombre de douze à quatorze vaisseaux de ligne et cent quarante transports, sur Alexandrie, pour y opérer son débarquement, qu'à ces forces devaient se réunir celles du capitan Pacha, et qu'enfin l'amiral Warren attendait un renfort de six vaisseaux de ligne, ce qui porterait ses forces à dix.

« Contrarié pendant huit jours, à cinquante lieues à l'ouest du détroit, je m'attendais à trouver Warren sur mon passage, avec la réunion de ses forces que l'on me disait devoir être parties d'Angleterre en même temps que moi ou du moins pouvant être venues avec les vents d'Est qui me repoussaient du détroit ; cette crainte me porta à ne pas perdre un

instant; et ayant été aperçu par divers neutres, je n'hésitai pas à entrer pendant le jour dans la Méditerranée avec un vent très-favorable.

« Étant sur le Cap de Gattes avec des vents contraires, je vous expédiai ma première lettre (du 10 février).

« Ce même jour nous nous étions emparés du cutter *le Sprigly*, de 14 canons, expédié d'Angleterre pour l'amiral Keith, ce bâtiment me confirma tout ce que j'avais appris par *l'Incendiaire*.

« Une frégate, depuis deux jours, rôdait et était en observation autour de l'escadre. Je n'avais jamais été en position de la faire chasser avec avantage, ce qui, je présume, pouvait la rendre confiante; cependant, le 24, à la pointe du jour, nous la découvrîmes au vent à nous, mais plus près qu'elle n'avait jamais été. J'ordonnai de suite une chasse générale, et les vaisseaux s'étant portés avec beaucoup de précision sur tous les points, elle se trouva enveloppée sans espérance de se sauver; à 3 heures, elle fut en notre pouvoir. C'était celle du roi d'Angleterre *le Succès*, de 32 canons et 8 obusiers, portant du 12 en batterie, et au coup d'œil, une des plus jolies frégates que j'aie jamais vues. Je reçus par cette prise une nouvelle confirmation de tout ce que j'avais appris.

« Suivant le capitaine de cette frégate, lord Keith avait opéré son débarquement, et j'eus quelque soupçon qu'elle pouvait appartenir à l'escadre chargée de me poursuivre.

« Je ne vous ai encore, citoyen Consul, rendu compte que d'une partie des avaries qu'avait souffer-

tes l'escadre et je vous ai exposé les motifs de ma réserve: *l'Indivisible* avait perdu deux mâts de hune et n'en avait plus de rechange ; les élonges du grand mât étaient éclatés, et nous n'avions pu leur faire supporter le nouveau mât de hune. *Le Desaix* avait son mât de beaupré craqué ; *la Constitution* et *le Jean-Bart* se trouvaient dans le cas de *l'Indivisible*, n'ayant l'un et l'autre, après leur démâtage, point de grand mât de hune de rechange. *Le Formidable* et *l'Indomptable* avaient eu, la nuit de notre sortie, chacun une de leurs ancres enlevée de dessus le bord ; ils avaient été obligés de couper le câble, mais l'un et l'autre avaient eu leur bord enfoncé à la flottaison, ce qui n'avait pu se réparer solidement à la mer ; enfin tous les vaisseaux sans exception étaient démunis de cordages à un point inquiétant, n'en ayant pas eu au départ de Brest une seule pièce de rechange et ceux qui étaient en place étant tous mauvais et dans le cas de compromettre à chaque instant la marche et la sûreté des vaisseaux ; cette situation augmentait mes sollicitudes; et comment, lorsqu'avec des temps plus qu'ordinaires nous cassions nos mâts, par la mauvaise qualité du cordage qui devait les tenir, aurais-je pu espérer prendre chasse et forcer de voiles devant une escadre supérieure ? Une de nos frégates, *la Bravoure*, marchait horriblement et pouvait dans un cas forcé compromettre toute l'escadre. J'avais résolu de m'en défaire et de l'envoyer à Toulon.

« Le 26, nous étions parvenus à la hauteur de Mahon. Voulant expédier *la Bravoure* et la couvrir des croiseurs qu'elle pouvait rencontrer aux environs de cette

île, désirant d'ailleurs dérober ma route à quelques neutres qui étaient en vue et que nous avions visités, je m'étais porté au Nord. Le lendemain, après avoir arrêté deux transports ennemis de peu de valeur, je découvris à l'entrée de la nuit et à toute vue, diverses voiles que je jugeai être de guerre; avant-hier ces mêmes voiles furent reconnues pour être quatre vaisseaux de ligne et deux frégates. Elles étaient trop éloignées et trop au vent pour pouvoir espérer les atteindre. Elles n'avaient cessé de faire des signaux, et leur manière de manœuvrer m'assurait qu'elles n'étaient pas seules, mais qu'elles avaient d'autres forces à une grande distance. Je continuai, ainsi que la précédente nuit, à faire fausse route au Nord et au Nord-Est. La nuit fut orageuse et horrible ; hier matin à la pointe du jour, nous découvrîmes le cap Sicié. Je manœuvrai tout le jour pour m'ouvrir le port et m'assurer une retraite dans Toulon. Cependant l'ennemi ne paraissait pas ; je comptais me débarrasser de *la Bravoure* et de tous les malades de l'escadre et continuer ma route. En poussant au large hier soir, je découvris pour la troisième fois l'escadre qui était à ma poursuite ; nous distinguâmes parfaitement neuf vaisseaux et deux frégates. Il eût été de la dernière imprudence, ayant des vaisseaux gréés peu solidement, ayant tous des avaries, *l'Indomptable* ayant une marche très-médiocre, d'affronter le danger et de continuer à courir au large. Je crus donc devoir manœuvrer pour entrer dans le port, où nous avons mouillé ce matin. L'ennemi voyant notre manœuvre s'est porté au large de suite et a voulu par là faire re-

naître notre confiance ; mais, découvert aujourd'hui par cette escadre, devant en trouver une autre plus considérable, qui, par le moyen de ses nombreuses frégates, embrasse le petit espace compris entre Damiette et Alexandrie, comment pourrais-je espérer de réussir ?

« Je vais de suite m'occuper de faire réparer les avaries des vaisseaux ; j'ignore encore si ce port, mieux muni que celui de Brest, pourra nous remplacer tout ce qui nous manque ; mais, au reste, je ne négligerai rien pour que nous soyons le plus tôt possible en état d'exécuter les ordres que vous me prescrirez.

« Il est sans doute, citoyen Consul, bien douloureux pour moi, au moment où je croyais avoir franchi les difficultés les plus évidentes, de me voir arrêté lorsque j'avais déjà le plus grand espoir de succès, et je suis si affligé de ce contre-temps qu'au désordre de ma lettre vous jugerez facilement de ma position. »

Ganteaume au 1er Consul. Toulon, 23 pluvrier 1801.

« Citoyen Consul, j'ai adressé au ministre de la marine l'état des avaries qu'ont éprouvées les vaisseaux de l'escadre, avaries qui me retiennent en ce port et qui, par leur nature, ne m'ont pas permis de me hasarder à tromper par une fausse route, l'ennemi que j'avais à ma poursuite et me porter sur les côtes d'Égypte où je devais trouver une seconde escadre, beaucoup trop supérieure à celle que j'ai l'honneur de commander, pour n'avoir pas tout à craindre de sa rencontre.

« La quarantaine à laquelle on nous a assujettis retardera nécessairement nos réparations, quoique nous

ne perdions pas un instant pour faire tout ce qui est possible pour remettre les vaisseaux en état. Mais, citoyen Consul, dans la position où nous sommes, notre escadre ayant été découverte dans cette mer et annoncée sur tous les points, je ne pense pas que votre intention soit de lui faire suivre sa destination telle que vous l'aviez arrêtée. Les vaisseaux qui ont été à notre poursuite depuis Mahon, continuent de se tenir au large, et nous ne voyons journellement que leurs frégates d'observations. Je puis, il est vrai, sortir pendant la nuit et me dérober à leur vue, mais connaissant ma destination, ne seront-ils pas de suite après moi? A mon arrivée sur la côte d'Égypte, ne trouverais-je pas les escadres combinées anglo-turques dont la supériorité ne me laissera aucune chance favorable? Pris entre deux feux, ne me sera-t-il pas impossible de trouver une occasion et un point favorables pour mettre les troupes, dont je suis chargé, à terre? L'hiver bientôt est fini dans ces mers; les jours deviennent très-grands; quels moyens n'aura pas alors l'ennemi pour me poursuivre, si jamais il parvient à me découvrir? Ces considérations, citoyen Consul, me portent à vous proposer quelques changements dans les moyens d'exécution pour assurer le succès de vos vues. Ce que j'ai à vous proposer vous l'aviez approuvé vous-même lorsque nous étions en Égypte. Lorsque les frégates commandées par le contre-amiral Perrée étaient en Syrie prêtes à nous quitter, vous m'aviez ordonné de prescrire à cet officier général de revenir à Derne, s'il pouvait parvenir, sur la côte d'Italie, à obtenir un corps de trou-

pes assez conséquent pour se risquer à travers le désert qui sépare ce lieu de l'Égypte. Ce que vous projetiez alors, citoyen Consul, ne pourrions-nous pas l'exécuter aujourd'hui ? L'assurance du débarquement, la conservation de l'escadre, le danger qu'il y aurait dans les circonstances actuelles de fournir à nos ennemis des moyens pour remonter, par des succès, l'esprit public en Angleterre, me paraissent nous le prescrire.

« J'ai de bons pratiques de la côte de Barbarie, tous me disent que Derne est sans défense, que l'on peut y trouver des ressources ; qu'avec beaucoup d'argent les Arabes consentiront à louer leurs chameaux et à conduire les troupes à Alexandrie.

« Tout se bornerait donc à avoir de l'argent et des vivres.

« Pour remplir ce double objet, il faudrait, je pense, que l'officier général commandant l'expédition eût en débarquant à Derne, trois cent mille francs et quinze cents quintaux de biscuit ; on pourrait ajouter à cela quelque peu d'eau-de-vie. Nous avons ici un petit bâtiment, un de ceux que nous avons pris, qui marche bien, qui pourrait prendre les vivres et qui entrerait dans le port de Derne. Quinze cents quintaux de biscuit suffiraient pour un mois et demi aux troupes que nous débarquerions, et cet espace de temps serait sans doute suffisant pour le séjour à Derne et pour le passage du désert. Pour faciliter les transports, il faudrait que tout le biscuit fût embarqué à Toulon dans des sacs et que l'on embarquât une grande quantité de barils pour transporter l'eau à travers le désert.

« J'ai cru, citoyen Consul, devoir me permettre d
vous soumettre la mesure qui, selon mes lumières
peut seule sans de grands dangers pour l'escadre
assurer le succès de l'expédition; mais quelle que soi
votre détermination sur cet objet, vous pouvez comp
ter sur notre dévouement absolu comme sur notr
profond respect. »

Ganteaume
Forfait, ministre de la marine. Toulon, 3 février 1801.

« Citoyen Ministre, j'ai l'honneur de vous adresse
la copie du rapport de l'officier du génie maritime d
l'escadre, relativement à la situation des vaisseaux
situation qui, me forçant d'entrer dans ce port, n
m'a pas permis de tromper par de fausses route
l'ennemi que j'avais à ma poursuite, à moins de com
promettre avec la dernière évidence les forces qui m
sont confiées.

« Certain de l'intérêt que le gouvernement attacha
au succès de mon expédition, ma position a été a
freuse lorsque je me suis vu arrêté par le mauva
état des vaisseaux et lorsque les premières difficulté
avaient déjà été vaincues. Mais quels que fussent m
bonne volonté et mon zèle, il était impossible ave
des vaisseaux qui n'avaient plus ni mâts, ni voiles d
rechange, et d'autres dont le corps était en mauva
état, que je m'exposasse entre deux escadres enne
mies, supérieures en forces à celle que je command
Les revers surtout que n'a cessé d'éprouver
marine dans le cours de la guerre, me faisaient un d
voir de ne pas agir imprudemment, lorsque toutes l
chances étaient contre nous.

« L'accident que j'éprouve, citoyen Ministre, au

toujours lieu lorsqu'en hasardant des expéditions on ne se convaincra pas dans les ports, qu'obligés de lutter avec un ennemi extrêmement supérieur et toujours solidement et supérieurement gréé, il faut ne rien négliger pour que les chances soient égales pour nos vaisseaux, quant à la solidité du corps, de la mâture et des agrès.

« Lorsque je dus partir, l'été dernier, avec cinq vaisseaux pour aller croiser dans l'Océan, je demandai et insistai fortement auprès de l'ordonnateur de Brest pour que tous les vaisseaux de la division entrassent dans le bassin, à l'exception de *l'Indivisible* sur lequel j'avais mon pavillon et qui en sortait depuis peu. Je demandai qu'ils y fussent visités dans toutes leurs parties; que leur carène, par conséquent, fût nettoyée afin qu'ils pussent tous acquérir le degré de marche dont ils sont susceptibles, mesure sans laquelle nos forces seront toujours dangereusement exposées, lorsque nous les hasarderons devant un ennemi supérieur; j'éprouvai à cet égard les plus grandes difficultés, et ayant été à Paris quelque temps après, j'appris par vous que l'on s'était plaint sur ce que j'avais exigé un travail inutile, et la rentrée dans le bassin de vaisseaux qui depuis un an y avaient été visités. Je crois alors vous avoir prouvé que le rapport qui vous avait été fait sur cet objet avait été sujet à erreur et que les vaisseaux *le Dix-Août*, *le Formidable* et *la Constitution*, qui étaient ceux sur lesquels portait la plainte, n'avaient pas été visités depuis plusieurs années; cependant ces vaisseaux, malgré les oppositions qui avaient eu lieu, le furent, conformément à ma de-

mande ; mais tout me porte à croire que la présomption dans laquelle on était dans le port, qu'ils n'avaient besoin de rien, fut cause que cette visite fut négligée et faite avec la plus grande inexactitude.

« *Le Dix-Août* a eu dans la traversée sa guibre totalement ébranlée et séparée de l'étrave, les chevilles qui la lient avec cette partie du vaisseau ayant manqué, cet accident n'est pas dû en entier au travail qu'a eu le vaisseau pendant la traversée, et il fallait qu'il fût déjà endommagé avant le départ (1).

« *Le Formidable* a sa rablure de l'étrave en très-mauvais état ; il a fait beaucoup d'eau pendant la traversée ; et enfin la rupture du mât de beaupré du *Desaix* vient particulièrement d'un boulet qui le traverse en plein, avarie qui aurait dû nécessiter son changement lorsque ce vaisseau a été destiné à faire partie d'une expédition intéressante, entreprise dans la plus grande rigueur de la saison.

« J'ajouterai à ce compte, que tous nos mâts de hune sont venus bas avec des temps ordinaires par la mauvaise qualité de nos cordages, et que si d'autres précautions ne sont prises pour consolider et assujettir les mâtures, les capitaines qui sortiront seront toujours à la veille d'être compromis.

« Je me permets, citoyen Ministre, en preuve de ce

(1) Le capitaine Bergeret avait, avant le départ de Brest, fait divers rapports qui tous annonçaient qu'il prévoyait l'accident qui lui était arrivé, puisque, malgré ses représentations, jamais on n'avait voulu faire visiter la carène du vaisseau, quoiqu'il fût sur sa première carène depuis sa construction.

que j'avance, l'observation suivante, qui vous frappera sans doute: à la rencontre de *l'Incendiaire*, nous avons eu le premier exemple du peu de solidité de notre mâture ; cette corvette était au vent à moi ; le vent était bon frais ; elle prenait chasse sous toutes voiles ; elle avait ses trois perroquets et la voile d'étai de perroquet lorsque *l'Indivisible*, toujours à la veille de démâter, était obligé de tenir les siens amenés sur le ton.

« Une corvette de vingt canons faire amener les perroquets à un vaisseau de quatre-vingts canons était quelque chose de bien contrariant, pour ne pas dire plus ; nous aurions pu croire que cette mauvaise disposition dans la mâture pouvait n'être que particulière à *l'Indivisible*, si, à la chasse de la frégate *le Succès*, tous les vaisseaux de l'escadre n'eussent éprouvé la même contrariété.

« *Le Succès* était au vent ; l'escadre chassait en masse cette frégate ; le vent était grand frais ; elle nous fit amener à tous nos perroquets, lorsqu'elle conservait les siens tout haut, et elle fit plus, elle fit démâter *le Jean-Bart* lorsqu'elle n'éprouva aucune avarie et qu'elle ne paraissait même pas fatiguer sa mâture.

« Il est temps, citoyen Ministre, que nous imitions nos rivaux lorsqu'ils nous offrent d'une manière évidente des dispositions meilleures que les nôtres. J'ai cru m'apercevoir que les mâts des vaisseaux et frégates anglais ont beaucoup plus de ton que les nôtres, et qu'ils assujettissent, par là, mieux leur mâture que nous ne le faisons ; celle du *Succès* peut prouver

ce que j'avance, et déjà les officiers du génie de ce port en ont fait l'observation.

« Nous travaillons à réparer les vaisseaux et à remplacer les mâtures qui nous manquent ; *le Desaix* a mis son mât de beaupré à terre, et il n'est aucun doute qu'il n'en ait besoin d'un neuf, les avaries de celui qu'il a démâté n'étant pas de nature à être réparées.

« Nous avons été assujettis à douze jours de quarantaine, ce qui nous contrarie beaucoup pour nos réparations, et ce qui nous exposera à des retards.

« Vous trouverez, citoyen Ministre, ci-joint, l'état des navires que nous avons pris dans la traversée, et j'ai l'honneur de vous instruire que la corvette *l'Incendiaire* et le cutter *le Sprigly*, retardant extraordinairement par leur défaut de marche celle de l'escadre, je les ai coulés à la mer et n'ai amené en ce port que *le Succès* et les deux transports dont nous nous étions emparés sur Mahon. L'un de ces transports étant chargé de femmes et d'enfants provenant de l'armée ennemie qui a été en Égypte, je l'ai expédié, avec l'agrément du préfet maritime de ce port, en parlementaire pour Mahon. J'ai permis au capitaine et aux officiers du *Succès* de passer dessus, après qu'ils m'ont eu donné leur parole de ne pas servir qu'ils n'aient été légalement échangés.

« Nous avons mis à terre ici trois cents malades; le reste des équipages et des troupes est en bon état.

« J'ai nommé au commandement de la frégate *le Succès* le capitaine de frégate Victel, embarqué ci-

devant sur *l'Indivisible*. Cet officier déjà a commandé avec succès, et à la satisfaction de ses chefs, la frégate *l'Embuscade*, dans l'armée du général Martin et dans l'escadre aux ordres du contre-amiral Richery, dans la campagne de Terre-Neuve. Je vous prie de confirmer cette nomination.

« Par ma lettre du 21 (10 février), au Premier Consul, dont je vous ai adressé la copie, vous avez connu la demande que j'ai faite du grade de capitaine de vaisseau, en faveur du capitaine Dordelin ; permettez-moi de vous prier de vouloir bien également appuyer ma demande auprès du Premier Consul. »

« Le Premier Consul, citoyen Général, me charge de vous expédier un courrier extraordinaire pour vous donner avis que tous les ports de Sicile et de l'État de Naples sont fermés aux Anglais et ouverts à nos vaisseaux. Comme le gouvernement met aujourd'hui plus que jamais le plus grand intérêt à ce que des secours prompts soient portés en Égypte, vous sentez, citoyen Général, que vous devez faire tout ce qui est possible pour achever de remplir votre mission.

« Je dois vous prévenir que *la Régénérée* et *l'Africaine* sont parties de Rochefort avec l'ordre de se rendre à Alexandrie : *cet avis est pour vous seul.*

« Je ne puis trop vous recommander, au nom du Premier Consul, de tenir tout votre monde à bord, de ne laisser descendre personne à terre, et de presser votre départ. »

Le min
de la ma
Forfait, à
teaume. P
1er mars 1

ıume à Tou- mars « Citoyen Ministre, vous m'avez envoyé votre lettre du 15 (6 mars).

« Je mande au Premier Consul que le débarquement à la Bombe, à Derne et aux ports Trabuc et Ramasan est sûr et facile: mais je lui réitère ce que je lui ai déjà écrit, qu'il me paraît impossible que le général Sahuguet puisse parvenir à traverser le désert, s'il n'a pas à sa disposition une somme assez considérable pour gagner les Arabes et avoir leurs chameaux.

« La rade de la Bombe est sûre pour la tempête; elle recevrait la plus grande escadre possible; l'eau y est abondante et sur la terre ferme et sur les îlots qui forment la rade. Lorsque nous étions en Égypte, j'avais fait naître au général Bonaparte l'idée de former un établissement en ce lieu; si cela eût été exécuté et que les communications du désert eussent été établies, nous éprouverions bien moins de difficultés pour porter des secours à notre intéressante colonie, car les ennemis ne pourraient être partout, surtout avec les forces qu'ils nous connaissent aujourd'hui dans la Méditerranée, et d'ailleurs, on entre facilement dans un port lorsqu'il ne s'agit que de passer, en combattant, à travers l'ennemi, ou en le trompant par quelque manœuvre hardie.

« Je vous ai instruit le 18 (9 mars) qu'il manquait à l'escadre seulement cinq cents hommes pour porter les vaisseaux au complet du règlement; j'ai fait une erreur considérable en vous rendant ce compte. Par les États de situation qui m'ont été remis hier, j'ai vu avec douleur que, soit par les hommes que

nous avons laissés à Brest, ceux que nous avons mis ici à l'hôpital depuis notre arrivée, et enfin par quelques désertions qui ont eu lieu, nous avons un déficit de près de mille matelots. Le préfet n'en a aucun à sa disposition; je ne sais encore ce que je ferai pour mettre les vaisseaux en état de manœuvrer.

« Par les rapports que je vous ai fait passer, vous avez été instruit de la situation de *l'Indomptable;* je vous ai également rendu compte que ce vaisseau marchait peu, et que dans une occasion forcée, il pouvait compromettre le reste de l'escadre. Je suis tenté d'en retirer l'équipage et de le laisser dans le port à se radouber; le préfet n'est pas de cet avis; mais il ne peut me fournir les moyens de remplacer les hommes qui nous manquent, et je crois devoir préférer d'avoir seulement six vaisseaux en état de faire un coup de main que d'en avoir un plus grand nombre hors d'état d'agir et avec lesquels je serai toujours en crainte.

« L'escadre, au reste, sera après-demain matin en état de sortir, il n'y a plus qu'un remplacement de vivres qui pourrait nous retenir. »

LISTE DES VAISSEAUX ENNEMIS QUE NOUS SUPPOSONS DANS LA MÉDITERRANÉE, D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS QUE NOUS AVONS OBTENUS DES PRISONNIERS DE GUERRE.

Aux ordres de l'amiral Keith, dans le Levant : *le Foudroyant,* 80; — *le Northumberland,* 74; — *le Minotaure,* 74; — *le Kent,* 80; — *le Superbe,* 80; — *le Swiftsure,* 74; — *le Thésée,* 74; — *le Lion,*

74; — *l'Audacious*, 74; — *le Leviathan*, 74; — *le Bellerophon*, 74.

Aux ordres de l'amiral Warren : *le Gibraltar*, 80; — *le Renwin*, 80; — *l'Hector*, 74; — *le Dragon*, 74; — *le Harlem*, 64.

A Mahon : *le Généreux*, 74.

A Malte, prêts à partir, d'après les renseignements qui nous ont été donnés par un parlementaire arrivé à Toulon : *l'Alexandre*, 74; — *l'Athénien*, 64.

Ganteaume à Forfait. Toulon, 19 mars 1801.

« Citoyen Ministre, j'ai l'honneur de vous rendre compte que tous les vaisseaux seront sous voiles dans une heure; il nous a été impossible de compléter nos équipages. Nous avons épuisé tous les moyens, le préfet maritime nous a donné trois cents hommes de troupes d'artillerie de marine, et cependant nous partons avec soixante à quatre-vingts hommes de moins sur chaque vaisseau, et ce sont malheureusement les matelots qui nous manquent.

« J'ai eu l'honneur de vous instruire que j'avais conféré provisoirement le commandement du vaisseau *le Dix-Août* au capitaine Le Gouardun, et celui du *Jean-Bart* au capitaine Allary. Celui du *Formidable* restant vacant, j'avais demandé au préfet maritime un officier pour ce commandement. Le capitaine Martin était le seul en activité actuellement dans le port; mais le préfet ayant des vues sur lui pour une expédition conséquente, n'a pas voulu me l'accorder, et j'ai été obligé de faire choix, sur la demande

du général Linois qui a son pavillon sur ce vaisseau, d'un capitaine en non activité : c'est le citoyen Laindet Lalonde. »

« Le Premier Consul approuve, Général, qu'après le malheureux événement qui vous est arrivé, vous soyez rentré à Toulon. Forfait Ganteaume ris, 19 1801.

« Son intention est que vous sortiez le plus tôt possible avec ce que vous pouvez réunir de forces navales, et que vous favorisiez l'occupation de l'île d'Elbe dont le général Murat s'occupe. Vous éloignerez les frégates et autres bâtiments anglais qui lui en interdisent l'approche.

« Après cette expédition, selon les nouvelles que vous aurez des mouvements du lord Keith, vous manœuvrerez pour remplir votre mission principale.

« Le Premier Consul compte que dans cette nouvelle sortie vous donnerez de nouvelles preuves de vos talents et de votre expérience. »

« *P. S.* Vous voudrez bien communiquer vos signaux aux généraux Bruix et Dumanoir, que vous pourriez rencontrer à la mer. L'amiral Bruix, qui en est prévenu, vous donnera des ordres à cet égard. »

« Le général Sahuguet, citoyen Général, est reparti pour Toulon, et il doit reprendre le commandement en chef des troupes embarquées sur votre escadre. Il paraîtrait que cet officier général n'a pas Forfait Ganteaume ris, 26 1801.

été entièrement satisfait du logement qu'il avait à bord, et qu'il aurait désiré participer davantage aux délibérations qui ont pu précéder quelques-unes des opérations navales qu'il vous appartenait d'ordonner.

« En vous transmettant confidentiellement ce que j'ai su à ce sujet, je ne vous propose point, citoyen Général, de faire des exceptions aux règlements et aux usages qui déterminent le logement des généraux commandants des troupes et la nature de leur autorité pendant la durée de l'embarquement. Je prévois cependant qu'il serait possible que les observations faites par le général Sahuguet au Premier Consul amenassent une mesure générale dont l'objet serait de donner un peu plus d'influence aux officiers généraux de terre embarqués ; mais en attendant, je vous invite, et vous y êtes sûrement disposé, à traiter le général Sahuguet avec les ménagements et les égards dus à son grade et à la mission dont il est chargé par le Premier Consul. Vous sentez combien il importe que la meilleure intelligence règne entre les deux chefs d'une grande expédition, et ce but si désirable est presque toujours atteint par de bons procédés et une déférence réciproques. »

Le préfet maritime de Toulon, à Decrès, ministre de la marine. 18 juillet 1801.

« Citoyen Ministre, c'est avec infiniment de plaisir que je vous transmets par un courrier extraordinaire la nouvelle que je reçois de Saint-Tropez. Vous verrez par la copie ci-jointe de la lettre du citoyen Laborel, officier commandant la batterie du cap Cama-

rat, au sous-commissaire de marine, que le 27 au matin (16 juillet 1801), la division aux ordres du contre-amiral Ganteaume était à la hauteur de ce cap, faisant route pour Toulon, et qu'une frégate de la division ayant envoyé un canot à la batterie pour avoir des rafraîchissements, l'officier qui est descendu à terre a dit que cette division était de retour de l'Égypte, où elle avait débarqué les troupes, et que dans sa traversée elle a capturé un vaisseau et une frégate anglais.

« Cette nouvelle étant de la plus haute importance dans la circonstance actuelle, j'ai cru devoir vous la donner par un courrier extraordinaire en attendant de vous faire parvenir par la même voie le rapport du général Ganteaume, aussitôt après son arrivée en ce port, où il ne pourra peut-être faire son entrée que demain ou après, le vent de nord-ouest qui souffle depuis huit jours ayant considérablement fraîchi ce matin. »

. . . . . .

. . . . . .

Decrès à G
teaume. P
24 juillet 1

« Le Premier Consul, citoyen Général, ne m'a pas encore fait connaître ses intentions sur le dernier compte que vous venez de lui rendre des circonstances de votre navigation, et sur la destination ultérieure de la division que vous commandez. Je vous engage en conséquence à tenir tous les bâtiments en état de reprendre la mer au premier ordre que vous pourrez recevoir. Il convient également que vous ne fassiez débarquer aucun des effets qui

sont répartis sur la division, que vous ne délivriez aucun congé aux marins, et même que vous preniez toutes les précautions convenables pour prévenir leur désertion. Mais je pense en même temps que vous devez faire mettre vos troupes à terre afin qu'elles prennent un repos qui leur sera salutaire. Leur débarquement momentané vous permettra d'aérer davantage les bâtiments de votre division, et les soldats reviendront à bord dans un meilleur état de santé.

« La prise du vaisseau anglais *le Swiftsure* a fait ici la plus vive sensation, et je vous en félicite. Ce succès obtenu sur nos ennemis a été appris avec d'autant plus de plaisir que la nouvelle en est parvenue peu de temps après que le gouvernement venait d'être informé de la victoire remportée, le 17 messidor, par le contre-amiral Linois dans la baie d'Algésiras. »

Decrès à Ganteaume. Paris, 3 août 1801.

« Je m'empresse de vous envoyer, citoyen Général, une lettre que le Premier Consul vient de m'adresser pour vous. Elle doit suffire pour effacer l'impression pénible que vous paraissez avoir ressentie en ne voyant pas votre nom sur la dernière liste des conseillers d'État. Je puis, d'ailleurs, vous ajouter que le Premier Consul se propose de vous charger de missions qui pourront vous tenir pendant longtemps éloigné de Paris ; ainsi, recevant de sa part des témoignages d'une confiance qui vous appelle en même temps à vous distinguer par des services militaires, vous ne devez pas être étonné, et encore

moins affligé, de n'être pas maintenu dans des fonctions que vous ne pourriez pas réellement remplir. Remarquez enfin, citoyen Général, que mon collègue Chaptal a également été supprimé de la liste des conseillers d'État, et cependant il jouit de la plus haute estime auprès du gouvernement. Cette seule observation doit vous prouver que vous ne pouvez considérer votre non-inscription comme une marque de mécontentement de la part du Premier Consul.

« Vous vous hâterez sûrement de répondre à ses questions sur l'époque à laquelle votre escadre pourra reprendre la mer, et je vous prie de me donner à cet égard des détails précis. »

« J'ai lieu de croire, citoyen Général, que le Premier Consul ne vous a point encore répondu personnellement sur le compte que vous lui avez rendu de votre dernière campagne, puisqu'il vient de me charger de vous exprimer ses regrets du peu de succès dont elle a été suivie. Décrès à G teaume. P 14 août 180

« La prise du vaisseau *le Swiftsure* lui a sans doute causé beaucoup de satisfaction ; mais l'Égypte, qui est attaquée de toutes parts, dont la conservation serait si précieuse pour la République, n'a point reçu les secours que vous deviez lui porter, et le Premier Consul a été très affligé en apprenant que l'objet unique de votre mission n'avait pas été rempli. En vous exprimant ce qu'il a éprouvé, j'ajoute sûrement à la peine que vous avez ressentie ; mais il

avait fondé les plus grandes espérances sur l'
prise qu'il vous avait confiée, et vous avez d
voir qu'il serait vivement affecté lorsqu'il s
qu'elles n'avaient pu se réaliser. »

LIVRE III

Expédition de Saint-Domingue. — Jérôme à bord du *Foudroyant*. — Attaque de Port-au-Prince. — Jérôme, nommé enseigne. — Retour à bord du *Cisalpin*. — Séjour à Paris et à Nantes. — Campagne de *l'Épervier*. — La Martinique. — Nomination au grade de lieutenant de vaisseau. — Jérôme commandant de *l'Épervier*. — Visite à Sainte-Lucie. — Jérôme atteint de la fièvre jaune. — Voyage à la Guadeloupe. — Le capitaine-général Lacrosse. — La Dominique. — Départ de *l'Épervier*. — Incident de mer et retour à Saint-Pierre. — Rupture de la paix d'Amiens. — Jérôme reste en Amérique. — *L'Épervier* pris par les Anglais.

Jérôme arriva à Paris au moment de la pacification générale. Immédiatement après la signature des préliminaires du traité avec l'Angleterre, le Premier Consul annonça, coup sur coup, à la France, qu'il l'avait réconciliée avec la Russie, la Bavière, le Portugal, la Porte Ottomane, même avec le Saint-Siége. L'allégresse était au comble, la joie de la France pour cette paix glorieuse se confondait avec l'enthousiasme pour le héros qui l'avait conquise, l'Europe entière la partageait. Jérôme assista à ces triomphes pacifiques qui jetaient sur son nom un éclat incomparable, et aux scènes magiques que Paris présen-

tait alors au monde entier. Il vit le représentant de l'aristocratie anglaise, lord Cornwallis entouré des ovations et des hommages du peuple de 93 ; M. Fox, l'orateur de la liberté, accueilli, séduit, charmé par le vainqueur des Pyramides et de Marengo. Il vit enfin le premier ministre du Pape, le cardinal Consalvi, abaissant l'orgueil d'une théocratie de dix siècles devant le génie moderne personnifié par Napoléon. Spectacles à jamais mémorables, et qui frappaient d'autant plus l'imagination des masses, que comme toujours et malgré l'éternelle leçon de l'instabilité des choses humaines, elles croyaient le nouveau régime à jamais établi, et l'ère des révolutions définitivement fermée.

C'est au milieu de ces succès que Napoléon conçut un projet dont les suites funestes lui auraient été bien amèrement reprochées par les contemporains, si elles n'avaient pas, en quelque sorte, disparu à leurs yeux, au milieu des événements extraordinaires qui suivirent. Une grande expédition fut résolue pour replacer sous l'autorité effective de la France l'île de Saint-Domingue. Depuis sept ans, un noir de génie, Toussaint Louverture, moitié indépendant, moitié vassal de la métropole, gouvernait despotiquement la République Haïtienne, et avait obtenu, sous le rapport des principes sociaux, de l'ordre, du travail, de la richesse publique, des résultats auxquels on a peine à croire quand on considère l'état barbare où végète de nos jours la descendance abrutie des esclaves affranchis en 1794. Une flotte composée de trente vaisseaux, d'autant de frégates et de

transports sous les ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse fut rassemblée dans les ports de Flessingue, de Brest, de Lorient, de Rochefort, et de Cadix. Le général Leclerc, beau-frère du Premier Consul et de Jérôme, fut investi du commandement du corps de vingt mille hommes que ce grand armement devait transporter aux Antilles.

Le 29 novembre 1801, Jérôme reçut, avec la commission d'aspirant de première classe, l'ordre de se rendre à Rochefort et d'embarquer à bord du *Foudroyant*, sur lequel Latouche Tréville avait son pavillon. L'escadre que commandait cet amiral et qui faisait partie de la flotte de Villaret-Joyeuse, comprenait outre *le Foudroyant*, les vaisseaux *le Duguay-Trouin*, *l'Argonaute*, *l'Union*, *l'Aigle*, *le Héros*, *le Scipion*, sept frégates et plusieurs bâtiments légers. Parmi les noms des officiers qui faisaient partie de cet armement, nous en trouvons deux qui se sont transmis de la marine du premier Empire à celle du second, entourés, en 1801 comme de nos jours, de l'estime et de l'affection générales. Ce sont ceux du capitaine Willaumez, commandant *le Duguay-Trouin*, et du capitaine Jurien, commandant la frégate *la Franchise*.

L'amiral Latouche Tréville embarqua à bord de son escadre la division entière du général Boudet, forte de trois mille cinq cents hommes.

Le 14 décembre 1801, les escadres de Brest, de Lorient et de Rochefort reçurent de Paris par le télégraphe, l'ordre de prendre la mer. Latouche Tréville devait faire route vers le Nord et rallier la flotte de

Villaret-Joyeuse dans les eaux de Belle-Ile. Pour une cause inconnue et contrairement à ses instructions, il se dirigea sur les Canaries, et croisa devant l'île de Palma plusieurs jours, pour y attendre le reste de la flotte. Ne la voyant pas arriver, il prit le parti de faire voile pour son compte vers Saint-Domingue. Le cap Samana, à l'entrée de la baie de ce nom et l'un des premiers qui se présentent lorsqu'on atterrit sur l'île, en venant de l'Est, avait été désigné après Belle-Ile et les Canaries, comme point de ralliement pour la réunion de toute la flotte. On marchait en escadre sur deux colonnes. *Le Foudroyant* tenait la tête de la première, et *l'Aigle* celle de la seconde. Aux approches de Saint-Domingue, *la Franchise* fut détachée pour reconnaître la terre. Elle ne tarda pas à signaler la pointe orientale de l'île, le cap Engano, reconnaissable à son élévation. Sur ce rapport, Latouche Tréville donna ordre de serrer le vent, pour croiser loin de la côte, son intention étant que l'escadre ne fût pas aperçue de terre avant le ralliement général et avant qu'on eût reçu les ordres de l'amiral. La mer, fort mauvaise dans ces parages et plusieurs orages éclatant coup sur coup, rendirent cette croisière de quelques jours assez pénible. Enfin, le 28 janvier 1802, *la Franchise*, qui se tenait au vent de l'escadre, à trois ou quatre lieues de distance, aperçut le vaisseau qui éclairait la marche de la grande flotte. Le 29 au soir, la jonction était opérée. Leclerc et son armée étaient en présence de l'île dont ils devaient prendre possession.

Le 30 au matin, un conseil de guerre fut tenu, la

flotte étant sous voile, à bord de *l'Océan*, vaisseau amiral. On était incertain sur l'accueil qui attendait nos soldats. Bien que Leclerc eût pour instructions de ne porter aucune atteinte à la liberté des noirs, de reconnaître même à Toussaint, à ses généraux, à ses officiers, leurs grades et leurs honneurs, de n'exiger en un mot de la population de Saint-Domingue noire, mulâtre, blanche, que sa soumission aux lois communes de la métropole, il était à présumer qu'on n'obtiendrait pas cette soumission sans combat. Il s'agissait, au fond, d'arracher le pouvoir à un état-major de noirs enivrés et jaloux à l'excès de leur nouvelle liberté, fiers de l'emploi qu'ils en avaient fait, de leur organisation militaire copiée sur celle de la France, dévoués enfin à leur chef jusqu'à la mort. Une nombreuse population blanche équitablement traitée, favorisée même par Toussaint, remplissait les villes et couvrait les campagnes de ses riches habitations. Quelles violences n'aurait-elle pas à subir pendant tout le temps qu'elle resterait en otage entre les mains d'un ennemi presque sauvage résolu à arrêter les Français à tout prix? Il fut décidé que la flotte et l'armée se fractionneraient, qu'on se porterait rapidement et en même temps sur les villes principales de l'île, qu'on y débarquerait en se faisant précéder par la proclamation conciliante du Premier Consul et par l'annonce de ses promesses; qu'enfin on ne traiterait en ennemis que ceux qui refuseraient de reconnaître l'autorité légitime de la République française. En exécution de ces dispositions, et tandis qu'une division portait le général Kerverseau à Saint-Domingue

même, capitale de la partie espagnole, que le capitaine Magon débarquait le général Rochambeau (1) à Fort-Dauphin, que Leclerc et Villaret se dirigeaient sur le Cap, l'amiral Latouche Tréville recevait ordre d'occuper la ville de Port-au-Prince en y jetant la division Boudet. Ainsi, les trois grandes divisions territoriales et militaires, qui embrassaient l'ensemble de la partie occidentale ou française de l'île, devaient tomber en même temps en notre pouvoir, celle dite du Nord, qui obéissait à Christophe, et qui avait pour villes le Cap, Fort-Dauphin, Port-de-Paix, celle du Sud sous Laplume, qui contenait les riches cantons des Goaves, de Jérémie, des Cayes, de Jacmel; celle de l'Ouest, enfin, où commandait Dessalines, et dont les chefs-lieux étaient Port-au-Prince et Saint-Marc.

Le 2 février, au soir, le signal fut fait aux quatre divisions de se diriger sur les points de débarquement qui leur avaient été respectivement assignés.

Le 4 février, *le Foudroyant*, suivi de toute l'escadre de Latouche Tréville, parut devant Port-au-Prince. La frégate *la Guerrière*, capitaine Gauvain, l'y avait précédée. Cet officier fit à l'amiral et au général Boudet le rapport suivant : parvenu avec sa frégate à un mille de terre, il avait mis un canot à la mer pour débarquer le premier lieutenant du bord et l'aide de camp Sabes, ce dernier porteur de la proclamation du Premier Consul, et chargé de s'aboucher avec Dessalines. Après avoir longtemps attendu, le commandant Gauvain avait vu monter à son bord, au

(1) Fils de celui qui servit en Amérique. Tué à Leipzig en 1813.

lieu des parlementaires, un officier noir aide de camp du général Agé, créole au service de la République haïtienne, qui lui avait confié une lettre avec ses instructions. Il résultait de cette lettre et des réponses de l'officier noir, qu'à l'arrivée des parlementaires, une insurrection avait éclaté parmi les troupes de la garnison, qui se disaient trahies et livrées aux Français. Dessalines était absent, attendant à Saint-Marc le débarquement. Le commandant d'artillerie de la place, Lacombe, soupçonné d'être favorable aux idées de soumission, avait été massacré par la soldatesque. Quant au général Agé, commandant supérieur en l'absence de Dessalines, son autorité avait été méconnue. Malgré lui, les parlementaires et les matelots de l'embarcation avaient été désarmés et emprisonnés. C'est à grand'peine qu'il avait obtenu d'envoyer un officier et un avis au commandant des troupes françaises pour l'informer des dispositions des noirs, et le conjurer de renoncer à un débarquement qui serait le signal du massacre de tous les blancs.

Latouche et Boudet reçurent ce rapport à trois heures de l'après-midi. Il était trop tard pour commencer le débarquement, et d'ailleurs le vent ne permettait pas d'entrer dans le port. Force fut, malgré la situation de la malheureuse population blanche, d'ajourner jusqu'au lendemain l'occupation de Port-au-Prince. L'escadre mouilla à une lieue au Sud de la ville, sur la rade du Lamentin, en face du petit fort Bizoton, occupé par les noirs.

La nuit fut mise à profit pour préparer l'opération

du débarquement et la rendre instantanée et irrésistible. A bord de chaque vaisseau on construisit un radeau, armé sur ses quatre faces avec les espingoles de hune, susceptible de porter deux cent cinquante hommes et d'être remorqué par quatre canots.

Le 5, au point du jour, deux vaisseaux s'embossèrent vis-à-vis le fort Bizoton et deux frégates se disposèrent pour balayer la plage avec leur artillerie. A dix heures le signal du débarquement fut donné. Les troupes de terre et de mer l'exécutèrent en moins d'une demi-heure, avec un ordre parfait. Les premières compagnies jetées à terre, marchèrent sur le fort. L'officier qui y commandait s'apprêtait à parlementer, quand la garnison, forte de cent cinquante noirs, abattit les barrières, mit la crosse en l'air et attendit les Français.

Sans s'arrêter, Boudet se porta rapidement sur Port-au-Prince, tandis que l'escadre, sous voile depuis le matin, se dirigeait vers le port pour en forcer l'entrée. Ce double mouvement fut combiné avec tant de précision que les forces de terre et celles de mer entrèrent en ligne simultanément. Boudet se trouvait en présence de quatre mille noirs rangés en bataille en avant de la porte de Léogane, au moment même ou Latouche Tréville embossait ses vaisseaux, partie devant les batteries de la plage, partie le long du quai, à une demi-portée de fusil.

En cet instant, le général français tenta un dernier effort de conciliation avant d'en venir aux mains. Un parlementaire se présente aux noirs, la proclamation du Premier Consul à la main. Il les in-

vite à accueillir les soldats de la République comme des amis et des frères. Tout à coup un grand mouvement se fait dans les bataillons ennemis. Des rangs entiers lèvent leurs armes en criant que Dessalines vient de donner l'ordre d'ouvrir les portes de la ville. Un bataillon français s'avance confiant dans ces assurances pacifiques, il est reçu par une effroyable décharge qui porte la mort dans ses rangs. L'adjudant-général Pamphile Lacroix et deux aides de camp de Boudet sont blessés à ses côtés. Alors ce général donne l'ordre de l'attaque. La soixante-huitième demi-brigade se précipite sur les noirs, la baïonnette en avant, les enfonce et pénètre dans la ville avec les fuyards. En même temps, les vaisseaux de l'escadre ouvrent un feu terrible sur les batteries de la côte et sur toutes les issues par où les masses ennemies se retirent en désordre. Trois forts entouraient la ville, le fort National, le fort Blocon, le fort Saint-Joseph. Les deux premiers sont évacués sans coup férir; le troisième, défendu par quatre cents noirs, est emporté, avec la plus brillante valeur, par l'adjudant-commandant Darbois. A six heures du soir la place entière de Port-au-Prince est au pouvoir des Français.

La rapidité et la vigueur de cette attaque préserva la ville de l'incendie et du massacre dont Dessalines l'avait menacée! Mais elles ne purent empêcher les noirs d'entraîner à leur suite trois cents blancs, hommes, femmes, enfants, avec le commandant Sabes, le lieutenant et les matelots de *la Guerrière*. Ces infortunés, traînés à travers les Mornes, étaient destinés,

après de longues souffrances, à une horrible bouch
rie. Un mois après la prise du Port-au-Prince, n
soldats trouvèrent leurs cadavres, avec ceux de ci
cents autres victimes, entassés dans la plaine d
Verettes, monument effroyable de cette guerre sa
pitié comme le sont toutes les guerres de race.

Dans la soirée, la vengeance trompée de Des
lines s'assouvit sur les campagnes qui environnai
la ville. Au milieu de la nuit, on aperçut à bord
Foudroyant une lueur rougeâtre qui embrasait l'h
rison : c'était la petite ville de la Croix-des-Bouqu
que les noirs livraient aux flammes, ainsi que les
ches plantations de la plaine. Quant aux habita
de Port-au-Prince, tenus vingt-quatre heures dura
sous une menace de mort, blottis dans leurs maisc
pendant le combat, ils en étaient sortis à la vue
leurs sauveurs et avaient accueilli les Français av
des transports d'allégresse.

Telles furent, au début de la campagne de Sai
Domingue, les opérations auxquelles assista Jérôn
On les compte au nombre des plus heureuses de ce
guerre dont les commencements furent brillan
et qui devait se terminer d'une manière si funeste

Latouche Tréville et Boudet, quelques jours ap
le débarquement, adressèrent leurs rapports a
commandants en chef de la flotte et de l'armée.

La frégate *l'Embuscade*, qui portait leurs dé
ches au quartier-général, établi dans la ville du C
reçut Jérôme à son bord. Le rôle de la marine ét
terminé par la soumission de toutes les places du li
toral, il restait à poursuivre dans l'intérieur de l'i

les débris de l'armée noire refoulée autour des mornes du Cahos, contrée inaccessible où Toussaint Louverture avait établi le centre d'une suprême résistance.

Jérôme rejoignit au Cap sa sœur et son beau-frère Leclerc. Il trouva cette malheureuse ville dans un état déplorable. Moins heureuse que Port-au-Prince elle n'avait échappé ni au massacre ni à l'incendie. Les vingt-quatre heures qui s'étaient écoulées entre le débarquement de Leclerc et l'expulsion des noirs, avaient suffi à Christophe pour accomplir son œuvre de destruction. Jérôme vit une population éplorée, réduite de moitié par le fer de ses sauvages dominateurs, errant au milieu des ruines fumantes de ses habitations et de ses riches magasins. Nos marins et nos soldats travaillaient avec ardeur à assurer la subsistance de ces malheureux colons sans ressources, à sauver quelques faibles restes de leur ancienne opulence et à faire disparaître, avec les cadavres, les traces de cette épouvantable catastrophe.

Les premières opérations de l'armée conduite par Leclerc en personne à la poursuite des noirs, avaient eu un succès complet. Après plusieurs combats heureux la division Rochambeau avait atteint le 23 février le gros des forces de Toussaint retranchées dans une position formidable, au-dessus de la ravine aux Couleuvres : un seul élan des vieux soldats de l'armée du Rhin avait enfoncé l'ennemi, et détruit dans l'armée des rebelles toute trace d'organisation. Toussaint n'était plus qu'un proscrit errant, sans

ressources, de rocher en rocher et réduit à implorer, sous peu, la clémence du vainqueur.

Au commencement de mars 1802 Villaret envoya au gouvernement consulaire son troisième rapport depuis le départ de Brest. Il le confia avec ses instructions verbales à Jérôme, après avoir conféré au jeune aspirant le grade d'enseigne, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été délégués. Les motifs de cette promotion et de cette mission sont exposés dans le post-scriptum de la dépêche de l'amiral au ministre de la marine, en date du 13 ventôse an x (4 mars 1802). Nous le transcrivons textuellement : « Cette dépêche était destinée à partir après-demain « sur la division du contre-amiral Ganteaume; mais « le général en chef m'ayant adressé hier des pa- « quets, avec prière de les expédier sur-le-champ « par le meilleur voilier de l'escadre, j'expédie *le* « *Cisalpin*. Le général en chef Leclerc me témoi- « gnant en même temps le désir que ces paquets « soient confiés à un officier actif intelligent, et qui « pût ajouter aux nouvelles qu'il porte des détails « qui nous ont échappé, j'ai choisi le citoyen Jérôme « Bonaparte, que j'ai cru devoir élever au grade « d'enseigne, d'après les talents qu'il a constam- « ment développés depuis qu'il est auprès de « moi. »

Le capitaine Bergeret commandant *le Cisalpin* et comptait dans son état-major le lieutenant de vaisseau Halgan. Ces deux officiers, destinés à devenir amiraux et à honorer la marine française par de longs et éclatants services, se lièrent, pendant la tra-

versée, d'une étroite amitié avec Jérôme. Les marques d'estime et d'affection qu'ils n'ont cessé de recevoir du frère de l'Empereur jusqu'à la fin de leur carrière, prouvent quelle impression profonde avaient laissée, dans le cœur de ce dernier, ces souvenirs de camaraderie et de jeunesse.

Débarqué à Brest le 11 avril 1802, Jérôme était à Paris quelques jours après. Il fut très-bien accueilli par le Premier Consul, et pour les bonnes nouvelles qu'il apportait et pour sa conduite personnelle pendant l'expédition. Ce fut à qui, dans sa famille et à la cour consulaire, ferait fête au jeune marin. Le séjour de Paris n'en était que plus dangereux pour cette nature ardente, surexcitée par de longues privations, enivrée du prestige qui entourait son nom, et qu'il trouvait démesurément grandi à chacun de ses retours. Le Premier Consul ne le laissa pas jouir plus d'un mois d'une vie dont les séductions auraient pu l'égarer. Le brick *l'Épervier* était à Brest en armement; on lui donna pour destination la station des Antilles, et l'enseigne Jérôme reçut l'ordre d'aller y occuper un emploi de son grade. En même temps, des instructions particulières furent envoyées à Villaret-Joyeuse, capitaine général de la Martinique, au sujet de Jérôme, que le Premier Consul paraissait lui confier. L'intention du général Bonaparte était que *l'Épervier* fît un service d'exploration dans la mer des Antilles, et que cette campagne servît à compléter l'instruction de son frère. Quant au commandement du brick, le Premier Consul le donna à Halgan, à la sollicitation de Jérôme, qui se montra,

en cette circonstance, aussi bon ami que juste appréciateur du mérite.

Jérôme partit de Paris dans les premiers jours de juin, et resta deux mois à Nantes jusqu'à ce que l'armement du brick fût terminé. Il est probable que le jeune enseigne ne hâta pas de ses instances le moment où il put prendre la mer, et qu'il l'attendit à Nantes, sans nulle impatience. En effet, il avait retrouvé dans cette ville Halgan, qui y était venu de Brest avec lui; et les deux amis s'étaient mis à partager les mêmes plaisirs, comme ils avaient partagé les mêmes dangers et les mêmes fatigues.

Nantes était, à cette époque, une ville très-animée, séjour de riches familles d'armateurs, et rendez-vous de tous les jeunes officiers de marine attachés à nos ports de l'Ouest. Restée patriote au centre des insurrections royalistes, l'ancienne capitale de la Bretagne accueillit et fêta, avec une certaine ostentation, le frère de l'homme dont la grandeur croissante commençait à devenir une menace pour les principes de la légitimité. Le temps était d'ailleurs aux enthousiasmes. A l'occasion de cette question, posée au peuple français : *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie?* on faisait fonctionner pour la seconde fois en France le suffrage universel. De nos jours les rouages de ce grand mécanisme ont été singulièrement simplifiés. Il n'est pas beaucoup plus difficile, ni plus long, de recueillir les votes de la France entière qu'il ne l'était jadis de consulter le peuple romain réuni sur le Forum. En 1802, le jeu de l'institution était plus compliqué. Il fallait établir

des registres dans toutes les mairies, aux greffes des tribunaux, chez les notaires, chez les officiers publics, et ces registres restaient ouverts trois semaines. C'était pendant tout ce temps un grand mouvement politique dans les villes et dans les campagnes. Nantes se faisait remarquer par son animation et son enthousiasme à voter le consulat à vie. Cet enthousiasme inspiré par la personne de Napoléon se traduisait chez les hommes en prévenances cordiales et empressées pour son frère, chez les femmes en un sentiment plus tendre. Jérôme, jeune, joli garçon, passionné, eut ce qu'on appelle en style du monde, de brillants succès.

Cependant, tous les souvenirs laissés par lui à Nantes ne furent pas d'une nature romanesque. La gaieté folle, bruyante, extérieure, tenait une grande place dans la vie des jeunes officiers de cette époque. Jérôme et Halgan avaient cette humeur un peu tapageuse et cette joie expansive que la jeunesse de nos jours a remplacé par une gravité qui ne pense à rien, et par une frivolité silencieuse. On raconte encore à Nantes, entre autres anecdotes sur Jérôme et sur Halgan, l'entrée burlesque qu'ils firent dans la ville, lors de leur premier voyage, après leur débarquement du *Cisalpin*. A quelques lieues de Nantes, le postillon qui conduit leur chaise de poste refuse d'aller plus loin, son entêtement breton résiste à toutes les promesses comme à toutes les menaces. Jérôme, à bout d'instances, s'élance sur le porteur, fouette les chevaux, et laisse sur la grande route le postillon ébahi, muet de colère et de surprise. Une

heure après, on voyait entrer à Nantes, au triple galot, une chaise de poste gravement occupée par un lieutenant de vaisseau, conduite par un enseigne tête nue, en épaulettes et en bas de soie.

Il fallut pourtant s'arracher à cette vie de plaisirs. *L'Épervier* prit la mer le 29 août ; mais comme si le temps était complice des souvenirs de Jérôme pour le ramener à terre, un gros orage força le bâtiment à relâcher le 6 septembre dans le port de Lorient. Il fallut douze jours pour réparer les avaries. Jérôme, bien entendu, alla les passer à Nantes, et ce ne fut que le 18 septembre que *l'Épervier* quitta définitivement les côtes de France, que désormais il ne devait plus toucher. L'état-major du brick se composait de l'enseigne Meyronnet, qui joua un certain rôle en Westphalie, et de MM. Vincent et Gay. Le chirurgien était le docteur Rouillard, qu'un demi-siècle après la campagne de *l'Épervier*, le prince Jérôme devait retrouver en Bretagne, vivant de sa modeste retraite.

Après une traversée de quarante jours, le brick atteignit la Martinique et entra dans le port de Saint-Pierre le 28 octobre 1802. L'amiral Villeneuve commandait la station maritime dont allait faire partie *l'Épervier*, et qui, sous le nom de station des îles du Vent et de Cayenne, embrassait les ports de nos possessions des Antilles et de l'Amérique du Sud, c'est-à-dire de la Guyane, et des îles de Tabago, Sainte-Lucie, la Martinique, la Guadeloupe et Saint-Domingue. La Martinique avait pour capitaine-général l'amiral Villaret-Joyeuse, qui, après avoir ramené en

France la plus grande partie de la flotte employée à l'expédition de Saint-Domingue, en était reparti presque aussitôt pour aller occuper ses nouvelles fonctions administratives et politiques.

Le Premier Consul avait prescrit à Villaret et à Villeneuve de faire visiter à Jérôme nos colonies des Antilles. Si une pareille étude était pleine d'intérêt pour l'administrateur et pour l'économiste, le philosophe avait à en tirer une douloureuse leçon sur la destinée des principes réputés les plus inébranlables, en mesurant les pas rétrogrades qu'une génération tout entière avait faits en huit ans dans la question brûlante de l'esclavage. Du reste, dans chacune des colonies, cette question avait eu son histoire particulière. Nous avons vu la solution que le Premier Consul avait essayé de lui donner à Saint-Domingue, en reconnaissant la liberté des noirs et même leur titre de citoyens français. La Martinique, tombée au pouvoir des Anglais dès le commencement de la période révolutionnaire, était restée étrangère à ces convulsions sociales, comme aux péripéties de la guerre. Le régime de l'esclavage maintenu par les Anglais n'avait, sous leur domination, éprouvé aucune atteinte. Le décret de la Convention du 4 février 1794 qui abolissait l'esclavage dans les colonies françaises, ignoré à la Martinique, n'y avait pas même éveillé une espérance chez les noirs. Aussi la loi du 20 mai 1802, en décrétant que les colonies rendues à la France par le traité d'Amiens seraient régies par les lois antérieures à 89, ne fit-elle que maintenir un état de choses que rien n'avait troublé.

Cette loi était une inconséquence, mais n'était qu'une demi-iniquité. La France ne reprenait pas ce qu'elle avait donné, genre d'injustice toujours odieux, mais qui devient abominable quand il s'agit du plus sacré des biens, de la liberté. Villaret, en abordant à la Martinique, le 22 septembre 1802, pour en reprendre possession au nom de la France, avait trouvé une colonie florissante, tranquille, et qui rentra sans secousses dans la tradition de notre ancien système colonial. Il avait donc pu, dans son rapport au gouvernement, écrire avec bonne foi les lignes suivantes:

« Une foule de nègres accompagnait l'officier de « police chargé de la publication de ma proclama- « tion et faisait retentir l'air du cri de : Vive la « République ! Voilà comme ils ont reçu l'esclavage. « Si l'on veut comparer cet accueil à celui que j'ai « reçu à Saint-Domingue quand j'allai annoncer la « liberté à leurs semblables, il est facile d'apprécier « les théories et les éloquentes déclamations de « leurs amis. »

L'institution des capitaines-généraux datait de l'arrêté consulaire du 19 avril 1801. Ils avaient dans leurs attributions de pourvoir provisoirement à tous les emplois militaires, jusqu'au grade de chef de bataillon inclusivement. En vertu de ces pouvoirs, Villaret-Joyeuse conféra à Jérôme le grade de lieutenant de vaisseau, par décision du 2 novembre 1802. Il est probable que le Premier Consul avait donné à cet égard, au capitaine-général, des instructions particulières, bien que nous n'en ayons trouvé aucune trace dans les nombreux documents que nous avons

analysés. Si même on rapproche cette dernière nomination de celle d'enseigne que Jérôme avait reçue, le 4 mars précédent, du même amiral, commandant alors la flotte de Saint-Domingue, on ne peut mettre en doute que le ministre de la marine n'ait suivi, en ce qui concernait Jérôme, des ordres donnés par le Premier Consul. Napoléon pensait, avec raison, qu'un grade conféré, à la mer, dans des parages lointains, se justifiait de soi-même aux yeux de l'opinion publique. Il est certain d'ailleurs que Jérôme devait avoir plus d'ardeur à tout faire, étant assuré de trouver au terme de chacune de ses traversées un amiral autorisé à apprécier sa conduite, ses services, et à les récompenser sur place s'il y avait lieu.

Villaret-Joyeuse, de concert avec Villeneuve, alla plus loin. Jugeant que Jérôme était capable de commander un bâtiment et qu'il n'y avait pas lieu de différer pour lui cette épreuve décisive de la responsabilité maritime, il fit entendre à Halgan qu'on lui saurait gré de résigner, sous prétexte de santé, le commandement de *l'Épervier ;* que le Premier Consul lui tiendrait compte de cette preuve d'amitié pour Jérôme, et saurait l'en récompenser. Halgan abandonna son commandement, qui fut donné à Jérôme, âgé alors de dix-huit ans.

Le 29 novembre 1802, Jérôme, après avoir reçu à son bord l'amiral Villeneuve, qui passa l'inspection de son bâtiment et lui donna ses instructions, mit à la voile pour l'île de Sainte-Lucie.

Le séjour qu'il y fit faillit lui être fatal. Quoique en hiver, la chaleur était accablante. Jérôme, peu

habitué aux précautions et au régime nécessaires aux Européens dans ces climats pernicieux, se fatigua outre mesure en visitant une soufrière. De retour à bord, il était en proie à un violent accès de fièvre jaune. Le cas était des plus graves et presque désespéré. Rouillard, le chirurgien de *l'Épervier*, tenta un remède héroïque. Il fit mettre Jérôme dans un bain de cinquante degrés, l'y laissa deux heures, et aussitôt après le saigna à blanc. Ce traitement énergique le sauva, mais lui laissa une grande faiblesse. Les officiers de *l'Épervier*, effrayés de l'état de leur commandant et n'osant prendre sur eux de le laisser plus longtemps exposé à une influence épidémique qui commençait à décimer l'équipage, ramenèrent le bâtiment à Saint-Pierre.

Jérôme se rétablit, mais non sans garder une sorte de dégoût pour ces régions pestilentielles et de la répugnance à monter de nouveau le bâtiment sur lequel il avait tant souffert. *L'Épervier* avait été rudement éprouvé. La fièvre jaune et la désertion y avaient fait de cruels ravages. Son équipage était réduit de moitié. Pendant que Villeneuve s'occupait du soin de le reformer, Jérôme témoignait le vif désir de ne pas garder son commandement ; l'amiral n'y consentit pas. Au mois de janvier 1803, *l'Épervier*, avec un équipage à peu près renouvelé, fut remis à son jeune commandant qui, continuant sa tournée d'exploration, fit voile pour la Guadeloupe.

Il arriva à la Basse-Terre vers le milieu de janvier. Le contre-amiral Lacrosse, capitaine-général de la

colonie, le reçut dans sa délicieuse résidence de Monrepos, et lui fit visiter tous les établissements qui pouvaient l'intéresser.

La Guadeloupe avait été depuis dix ans et était encore, au moment du voyage de Jérôme, le théâtre des événements les plus extraordinaires, les plus tragiques. Le gouverneur de la colonie, celui qui lui en faisait les honneurs, avait été l'un des principaux acteurs de cette histoire héroïque et sanglante, et présentait un frappant exemple des contradictions de principes, des situations extrêmes où les périodes alternatives de révolution et de réaction peuvent entraîner les hommes politiques. Intelligent, instruit, courageux, mais d'une mobilité extrême dans ses enthousiasmes, actif, jaloux à l'excès de son autorité, Lacrosse, avec des intentions droites, remplissait à cette époque, à la Guadeloupe, la triste mission de fermer, par la violence, une ère révolutionnaire qu'il avait ouverte lui-même non moins violemment. Au commencement de 1793, il avait été désigné, quoique simple lieutenant de vaisseau, par la Convention, pour faire reconnaître par les Antilles, à demi révoltées, le régime républicain. La frégate *la Félicité*, qui le portait, était entrée dans le port de la Pointe-à-Pitre, le grand mât surmonté d'un bonnet rouge. Lui-même, en débarquant, avait embrassé le premier nègre qu'il avait rencontré sur le quai, en l'appelant son frère. Enfin, quoique l'esclavage ne fût pas encore aboli, sa présence et ses discours avaient déchaîné sur cette malheureuse colonie les passions révolutionnaires qui devaient l'ensanglanter longtemps encore après

que la métropole en aurait été elle-même délivrée. C'était le même homme que Jérôme retrouvait, en 1803, contre-amiral et capitaine-général, chargé de faire exécuter l'arrêté du 15 juillet 1802, qui rétablissait l'esclavage à la Guadeloupe, et de remettre les émigrés en possession de leurs biens. La réaction était terrible ; le parti des planteurs ne se montrait pas moins implacable dans ses vengeances que ne l'avait été celui des terroristes.

Entre ces deux dates de 1793 et de 1803, qui marquent pour la Guadeloupe les deux termes extrêmes de la révolution, cette colonie avait passé par des péripéties à la fois glorieuses et terribles, qui n'ont d'analogues que dans l'histoire même de la métropole à cette époque.

D'abord, c'est Hugues, le commissaire de la Convention, qui y débarque en 1794, apportant avec lui le décret de l'abolition de l'esclavage et une guillotine toute neuve. Cet homme, un des plus extraordinaires que ces temps fertiles en caractères vigoureux aient produits, aborde à la Basse-Terre, parce que la moitié de l'île, la Grande-Terre, est au pouvoir des Anglais. Avec onze cents hommes amenés de France, avec les républicains blancs et noirs, il attaque les Anglais, les chasse et proclame dans toute l'île la liberté, l'égalité, l'ordre et la mort. Sans distinction de couleur, le régime de la terreur, qui succombe en ce moment même en France, frappe impitoyablement à la Guadeloupe tous les partisans de l'ancien ordre de choses. Mais en même temps, le proconsul invente le système fameux qu'ont imité pendant

cinq ans les Anglais, lors de l'émancipation de leurs colonies, celui que nous pratiquons dans les nôtres depuis 1848 ; il trouve le moyen de forcer légalement des hommes libres à travailler pour le compte de leurs anciens maîtres. Suivant le goût de l'époque, ses terribles règlements de travail avaient une couleur pastorale. Le noir devait se lever avec le soleil *en chantant un hymne à la liberté, et marcher au travail avec la joie vive et simple d'un bon enfant de la patrie.* Le fouet du commandeur était orné de rubans tricolores. Du reste, sous sa main puissante, despotique, le génie de la race créole et d'une partie de la race noire s'était transformé. Les habitants de la Guadeloupe, privés des débouchés du commerce par la guerre, se livraient à la course avec une ardeur et un succès incroyables. L'or affluait dans l'île à défaut de denrées. Les corsaires de la Pointe-à-Pître et de la Basse-Terre faisaient baisser pavillon, dans toute la mer des Antilles, aux Espagnols, aux Anglais. Victor Hugues traitait avec ces derniers de puissance à puissance. Le gouverneur de la Jamaïque ayant eu l'idée de vendre comme esclaves les noirs de la Guadeloupe qu'on prenait sur les corsaires, le proconsul, qui aimait les plaisanteries sinistres, le menaça de faire, en faveur des prisonniers anglais, une exception aux lois françaises et de les vendre, tout blancs qu'ils étaient, à des nègres de la colonie. Seul, il tint levé dans les Antilles le drapeau de la France et ne l'abaissa jamais. Il était sur le point de tenter avec ses seules forces un coup de main audacieux sur la Martinique, occupée par es

Anglais, quand il fut rappelé en 1798 par le Directoire. Son successeur, le général Desfourneaux, crut devoir user de ruse et de trahison pour embarquer cet homme terrible. Ajoutons, afin qu'aucun trait ne manque à cette figure étrange, que Victor Hugues ne reparut plus sur la scène politique que pour rétablir l'esclavage à Cayenne, et pour être, en 1814, un des agents les plus violents du parti de l'étranger. Ainsi la fin de sa vie a fait douter de la seule vertu qui pût l'absoudre, de son patriotisme.

Après lui les acteurs se succédèrent rapidement sur la scène qu'il avait si prodigieusement animée. Desfourneaux, soupçonné de vouloir livrer l'île aux Anglais, est renversé par une conspiration militaire, arrêté et expédié en France. Lacrosse lui succède, et malgré une énergique résistance, il est bientôt chassé de l'île par le parti des militaires de couleur, qui prend pour chefs deux mulâtres, officiers supérieurs français, formés dans les guerres continentales, Pélage et Delgrès. Ces deux hommes remarquables, le premier par son humanité et par son patriotisme, le second par son indomptable énergie, l'un et l'autre par une bravouve chevaleresque, gouvernent la Guadeloupe, au nom de la France, pendant plusieurs mois. Enfin, le 6 mai 1802, Richepance aborde à la Pointe-à-Pitre avec trois mille hommes pour réintégrer Lacrosse et relever l'autorité de la métropole. Pélage s'incline devant la volonté de sa patrie et marche le premier contre les rebelles. Delgrès fait une résistance désespérée, et, vaincu, se fait sauter avec trois cents noirs. Quant à

Pélage, sa fin devait être aussi héroïque, mais plus touchante. Indignement traité, chassé, emprisonné, il ne se vengea de sa patrie ingrate qu'en la servant modestement de son épée de chef de brigade, sur tous les champs de bataille de l'Europe, et en tombant enfin obscur et sans se plaindre sur celui de Vittoria.

Après la mort de Richepance (3 septembre 1802), Lacrosse avait repris ses fonctions de capitaine-général et continuait l'œuvre ingrate imposée au héros de Hohenlinden, celle de faire rentrer sous l'esclavage une population à qui la France avait donné la liberté et qui ne s'en était servie que pour la gloire et dans l'intérêt de la patrie.

Telle était l'histoire dont le frère du Premier Consul put retrouver les traces sanglantes à chacun des pas qu'il fit sur cette terre, victime d'une succession inouïe de révolutions. Enseignements profonds, mais plus propres encore à désenchanter un jeune esprit qu'à l'instruire (1) !

Jérôme, regagnant la Martinique au commencement de février, s'arrêta à la Dominique, île soumise à la domination anglaise. Il fit courtoisement connaître au gouverneur de l'île, le major-général Prévost, le désir qu'il avait d'aller à terre lui rendre visite. Le gouverneur répondit avec empressement à cette politesse, fit mettre la garnison sous les armes, et

(1) Jérôme fut admirablement reçu par le contre-amiral Lacrosse. Bien souvent depuis son retour de l'exil il s'est plu à retracer son voyage à la Guadeloupe au baron Lacrosse, fils de l'ancien capitaine-général, aujourd'hui sénateur, et auquel le prince avait voué une affection sincère.

reçut Jérôme avec une distinction et des honneurs qui s'adressaient naturellement au frère du Premier Consul.

L'Épervier, continuant sa relâche aux Antilles, reçut à la fin d'avril 1803, de Villeneuve, et probablement d'après les instructions du Premier Consul, l'ordre de se rendre en France. Plusieurs causes retardèrent ce départ; d'abord une assez sérieuse maladie de Jérôme, puis la nécessité de reformer une seconde fois l'équipage du brick, qui se fondait sous un ciel de feu par la maladie et la désertion. Ce ne fut qu'à la fin de mai que Jérôme put mettre à la voile. Villaret-Joyeuse le croyait déjà loin de la mer des Antilles, lorsqu'il apprit que *l'Épervier* venait de rentrer à Saint-Pierre. Jérôme ayant rencontré en mer un bâtiment de la marine anglaise, l'avait, soit par erreur, soit par imprudence, forcé de mettre en panne et de décliner sa qualité, sorte de procédé regardé comme offensant entre navires de guerre. Jérôme, comprenant trop tard la gravité de l'incident s'était hâté de revenir à Saint-Pierre pour en rendre compte à l'amiral et lui adresser un rapport que l'on trouvera à la fin de la correspondance.

L'amiral, sentant qu'il allait avoir une mauvaise affaire avec les Anglais, et qu'il aurait à échanger avec le commandant des forces britanniques aux Antilles de pénibles communications, voulait qu'avant tout *l'Épervier* quittât la Martinique, afin de pouvoir traîner les explications en longueur. Mais on était au 1er juin ; malgré les assurances pacifiques données à Jérôme par le commandant anglais, l'état

tendu des relations entre la France et l'Angleterre n'était un mystère pour personne en Amérique. La rupture de la paix d'Amiens, c'est-à-dire l'échange des ambassadeurs, n'avait eu lieu que le 17 mai, mais déjà depuis plus d'un mois ce dénoûment de la crise diplomatique était regardé comme inévitable; quant aux hostilités qui, en droit des gens, ne sont pas la conséquence forcée de la rupture des relations diplomatiques, on n'avait dans la marine française aucune illusion à cet égard. On s'attendait parfaitement, aussitôt après le rappel des ambassadeurs et avant toute déclaration de guerre, à voir les vaisseaux anglais courir sus à tout bâtiment français. Aussi les esprits étaient-ils très-inquiets à la Martinique. Aux îles anglaises, on se proposait ouvertement, dans la prévision d'une rupture, de fermer au frère du Premier Consul le chemin de la France, et s'il était possible de s'emparer de sa personne pour s'assurer d'un gage précieux. Villaret Joyeuse n'en était que plus empressé de se débarrasser d'une lourde responsabilité, et Jérôme que plus circonspect dans toutes ses démarches. Il eût voulu, pour retourner en France, prendre passage à bord d'un navire danois, sous pavillon neutre.

Jérôme voyait juste. S'il fût parti le 1er juin, il n'aurait été en vue des côtes de France que dans les premiers jours de juillet. Or, à cette époque, elles étaient déjà bloquées. Dès la fin de mai, la marine britannique avait capturé les bâtiments de commerce et attaqué les bâtiments de guerre français qu'elle avait rencontrés en mer. La

perte de *l'Épervier* était donc certaine. Cependant le 15 juin 1803, sur de nouvelles instances de l'amiral, Jérôme déclara qu'il était prêt à obéir, et il écrivit à Villaret une lettre qu'on trouvera dans la correspondance, pour lui annoncer son départ et pour dégager en même temps sa responsabilité personnelle. Cette fois ce fut l'amiral qui recula devant les conséquences d'une pareille aventure et qui s'opposa au départ de Jérôme. *L'Épervier* mit à la voile le 20 juillet 1803. Le 27, il tombait entre les mains des Anglais.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE III.

. . . . . .

Decrès à La touche Tréville Paris, 7 novembre 1801.

« *P. S.* Il est essentiel que les trois mille hommes partent avec vous; votre destination, je le confie à vous seul, est Saint-Domingue. Vous devez vous réunir à l'armée de l'amiral Villaret; et cette réunion, pour laquelle vous recevrez incessamment des instructions, doit s'opérer ou sur Brest, ou sur Rochefort, ou sur Belle-Ile, selon les vents. »

Decrès à La touche Tréville (pour lui seul) Paris, 10 novembre 1801.

« Je vous ai déjà prévenu, citoyen Général, que l'escadre dont le commandement vous est confié était destinée pour Saint-Domingue, et qu'elle devait se rallier à l'amiral Villaret.

« Vous trouverez ci-joint les instructions générales que j'ai arrêtées pour la réunion des escadres et divisions qui vont composer l'armée navale. Vous voudrez bien vous y conformer en ce qui vous concerne, et d'après la teneur de l'avant-dernier paragraphe de ces instructions je vous prie d'expédier un courrier extraordinaire à l'amiral Villaret, tant pour lui an-

noncer la réception des instructions ci-jointes que pour l'informer de la situation de votre escadre, ainsi que des mesures que vous avez prises pour assurer l'exécution de ces ordres définitifs.

« La confiance du gouvernement, citoyen Général, vous a appelé à concourir à une expédition de la plus haute importance pour la métropole, pour le commerce national et pour les colonies ; et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous vois en position de rendre des services qui ne peuvent qu'ajouter au prix de ceux que vous comptez. »

. . . . . .

e préfet ma-
ne de Tou-
à Decrès.
uin 1802.

« Citoyen Ministre, par votre dépêche du 14 de ce mois, vous me prévenez que le citoyen ***Jérôme Bonaparte***, aspirant de première classe, que le Premier Consul a confirmé dans le grade d'enseigne de vaisseau qui lui avait été conféré provisoirement par l'amiral Villaret, prendra rang parmi les officiers de ce grade, à dater du ***vingt-cinq nivôse dernier*** (15 janvier), et sera attaché au département de Brest. »

Villeneuve à
rès. Saint-
rre, 27 no-
bre 1802.

« Citoyen ministre, à mon retour de la Guadeloupe le 24 (15 novembre 1802) de ce mois, j'ai trouvé le brick *l'Épervier* qui était arrivé au Fort-de-France le 6 (28 octobre), après une traversée de quarante-deux jours. Le citoyen Jérôme Bonaparte m'a remis votre lettre du 27 thermidor (15 août) qui le concerne.

« Le citoyen Halgan, lieutenant de vaisseau qui commandait *l'Épervier* s'étant trouvé incommodé, le capitaine-général Villaret l'a autorisé, en mon absence,

à remettre son commandement au citoyen Bonaparte ; il ne restait plus à mon arrivée qu'à confirmer ce qu'avait fait le capitaine-général, et comme le grade de lieutenant de vaisseau devait lui être conféré en même temps que le commandement, je lui en ai donné la commission provisoire.

« Il ne tiendra pas à moi, citoyen Ministre, que les intentions du Premier Consul, à l'égard du citoyen Jérôme Bonaparte, son frère, ne soient complétement remplies. Je lui ai annoncé mon inspection à son bord pour demain, et après-demain il mettra sous voiles pour aller visiter nos colonies de Sainte-Lucie et de Tabago. A son retour je lui ferai voir la Guadeloupe et ses dépendances. Il paraît pénétré de la noble émulation de rendre son nom aussi célèbre dans la marine qu'il est déjà fameux dans les fastes de la guerre et de la politique. En lui témoignant le désir de le voir un peu plus assidu à son bord, je lui ai demandé s'il voulait être amiral comme M. de Penthièvre ou comme M. de Tourville. Son choix n'a pas été douteux, et s'il est réservé à la République française d'avoir un jour une marine, on peut tout espérer de l'émulation et du caractère d'un officier qui, mûri au milieu des grands exemples de sa famille, doit être familiarisé avec les grandes vues, et avide de la gloire et des grandes actions.

« J'aurai l'honneur de vous adresser par la première occasion les instructions que je dois donner au citoyen Jérôme Bonaparte pour sa tournée dans nos colonies ; j'aurai soin de les rendre aussi instructives qu'il me sera possible. »

neuve à Saint- 1 décem- 2.

« Citoyen Ministre, le brick *l'Epervier*, commandé par le citoyen *Jérôme Bonaparte*, était parti du Fort-de-France le 8 de ce mois (29 novemb.). Je l'avais expédié pour aller visiter nos colonies de Sainte-Lucie et de Tabago. Le 10 au soir (1er décembre), je reçus un exprès du Fort-de-France qui m'apprit que Jérôme ayant été atteint à la Soufrière de Sainte-Lucie d'une fièvre violente avec délire, les officiers s'étaient déterminés à le ramener à Saint-Pierre. Je m'embarquai aussitôt dans mon canot pour venir le voir, et c'est de chez lui que je vous écris. J'ai la satisfaction de vous annoncer que cet accès violent n'a pas eu de suites. Il a passé la journée du 11 avec peu de fièvre, et un léger redoublement sur le soir. Hier 12, il n'a pas eu de fièvre du tout. Il a pris un léger émétique. Aujourd'hui il est très-bien, et demain il sera purgé pour en finir.

« Il paraît que ce mal lui est venu à la suite d'une fatigue violente qu'il a pris en allant visiter le cratère de Soufrière de Sainte-Lucie dans le fort de la chaleur du jour. Cette épreuve ne peut que lui être favorable, en lui démontrant d'abord le danger de toute espèce d'excès dans ce pays, et en lui enlevant, peut-être, par les remèdes qu'il vient de prendre, le principe d'une maladie plus dangereuse. Il ira sous peu de jours respirer l'air des habitations, en attendant qu'il puisse entreprendre une nouvelle course en mer.

« Je pars cette nuit pour aller rejoindre mon vaisseau au Fort de-France. J'apprends que nous venons de perdre le jeune Lameth, aspirant provisoire sur *le*

Jemmapes, et que j'avais détaché depuis un mois sur la goëlette *la Coureuse* pour son instruction. Ce malheureux enfant a été enlevé dans vingt-quatre heures par un accès de fièvre chaude et maligne. »

« Citoyen Ministre, j'ai l'honneur de vous informer que le frère du Premier Consul, Jérôme Bonaparte, est arrivé à la Guadeloupe sur la corvette *l'Épervier* le 24 nivôse (14 janvier 1803).

Le contre-amiral Lacrosse, capitaine-général de la Guadeloupe, à Decrès. Basse-Terre, 24 janvier 1803.

« Le contre-amiral Villeneuve m'avait fait part que l'objet de son voyage était de connaître cette colonie sous tous ses rapports, de s'instruire de ses ressources intérieures, des points militaires, de visiter les mouillages et les ports.

« Il a vu à la Basse-Terre les forts, l'arsenal, il a parcouru la partie de la Guadeloupe jusqu'à la Pointe-à-Pître, de là il a fait une tournée dans la Grande-Terre, il est revenu à la Pointe-à-Pître, il en a examiné le port, les postes, et après un très-court séjour, il est reparti pour la Basse-Terre, qu'il a quittée le 3 de ce mois: il a joui constamment d'une bonne santé.

« Je l'ai accompagné dans toutes ses courses. »

« Citoyen Ministre, la corvette *l'Épervier*, commandée par le citoyen Jérôme Bonaparte, est de retour de la Guadeloupe ; il a visité les deux points principaux de cette colonie, la Basse-Terre et la Pointe-à-Pître, le calme l'ayant surpris sous le vent de la Dominique, près du bourg du Rozeau, il a envoyé un canot à terre avec un officier pour prier le

Villeneuve à Decrès, Fort-de France, 9 février 1803.

gouverneur de lui permettre d'aller le saluer, le gouverneur l'ayant invité à descendre, il a mis pied à terre, il a été reçu par la garnison sous les armes, et le soleil étant couché, lorsqu'il s'est embarqué, le gouverneur l'a prié de l'excuser sur ce motif s'il ne le faisait pas saluer du canon de la place. Il paraît que cette visite s'est passée avec dignité et convenance de la part du citoyen Jérôme, et cordialité et respect de la part du gouverneur le général-major Prévost.

« Le citoyen Jérôme ayant besoin de prendre du lest et de faire quelques changements dans l'arrimage de *l'Épervier*, je lui ai permis d'entrer dans le Cul-de-sac, où il est occupé dans ce moment à ce travail.

« La maladie ou la désertion lui a enlevé à peu près tout son équipage, et j'aurai bien de la peine à le lui remplacer.

« P. S. La maladie est à peu près éteinte, ce serait cependant trop se flatter que de croire qu'il n'en reste pas un germe, quelques Européens arrivant par les bâtiments du commerce, sont encore journellement victimes de cette peste, qui d'ailleurs n'atteint point du tout ceux qui sont acclimatés. »

Villeneuve à Decrès. En rade de Saint-Pierre, 3 mars 1803.

« Citoyen Ministre, je vous avais annoncé par ma lettre du 20 du mois dernier, qu'à la demande du capitaine-général, j'avais expédié la frégate la *Consolante* pour transporter au continent espagnol le chef de brigade Joyeuse, chargé d'une mission près le gouvernement de ce pays; des rapports qui ne me

paraissent que trop fondés, m'apprennent que cette frégate a fait côte dans la partie du sud de l'île de la Marguerite, et que la plus grande partie de l'équipage s'est réfugié sur cette île. J'ai expédié aussitôt la corvette *la Badine* pour aller leur porter tous les secours qui dépendront d'elle. Elle a fait voile hier au matin ; j'aurais voulu y envoyer en même temps le brick *l'Épervier* (commandé par Jérôme Bonaparte), mais ils ont eu la maladresse de peindre à l'huile l'intérieur du bâtiment et les logements, ce qui le rend encore pour quelques jours inhabitable. Dès que j'aurai des détails et un rapport officiel sur ce malheureux événement, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte, et j'en examinerai les circonstances avec la sévérité la plus scrupuleuse. Ce qui serait en d'autres circonstances un événement ordinaire, est dans la situation actuelle de notre marine un malheur public, que je ressens trop vivement pour ne pas désirer d'en voir éclaircir la cause. »

« Le citoyen Jérôme Bonaparte, commandant *l'Épervier*, ayant rempli ici l'objet de sa mission, après avoir visité toutes et chacune de nos colonies sur la même route, j'aurais désiré le faire passer par Saint-Domingue, mais le souvenir trop récent de la perte qu'il y a faite (1), lui en a fait montrer quelque répugnance, et je n'ai pas insisté. »

Villeneuv Decrès, 4 a 1803.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, citoyen Général, que me rendant en France d'après vos

Jérôme à laret - Joye Saint-Pierre juin 1803.

(1) Leclerc,

ordres, j'eus connaissance hier au soir, après le coucher du soleil, d'un gros bâtiment dans le canal de la Dominique. Sa position et sa route me faisant préjuger que c'était un de nos bâtiments de commerce, je mis en panne, en assurant mon pavillon et ma flamme. Ce vaisseau couvert de voiles, me passant en poupe sans en diminuer, je lui ordonnai de mettre en travers et de m'envoyer son canot; mais continuant sa route, sans égard à ma manœuvre ni à mon invitation, je pris ses eaux en lui faisant tirer un coup de fusil dans ses voiles, pour lui annoncer le désir que j'avais de lui parler. Il se mit dès lors en panne, et dès que je fus à portée de la voix, il m'annonça qu'il était anglais et bâtiment du Roi; fâché de la méprise, j'envoyai un officier à bord pour lui témoigner mes regrets, et savoir où en étaient les affaires politiques à son départ, sur lesquelles j'étais fondé à avoir des inquiétudes, d'après la permanence de la station anglaise sur les côtes de la Martinique. Il m'a assuré que les affaires allaient au mieux, et que tout était à la paix. Je me suis décidé, citoyen Général, à rentrer à la Martinique pour vous annoncer cette bonne nouvelle. »

llaret à
ie. Juin

« Vous avez eu tort, mon cher Jérôme, de soumettre un bâtiment portant flamme à une visite, je ne puis sanctionner cette démarche par un ordre, parce qu'un tel ordre de moi équivaudrait à une déclaration de guerre. Vous avez fait un coup de tête qui nécessitera des réponses évasives aux plaintes qui vont m'être portées par le général Prévost

et par le commandant de la station; il faut que vous ne soyez plus à la Martinique lorsque les réclamations me parviendront. Ainsi appareillez aussitôt ma lettre reçue, pour vous rendre auprès du Premier Consul, à qui il est indispensable que vous rendiez compte de cette affaire.

« Mettez à la voile, je vous en supplie, aussitôt ma lettre reçue, la politique l'exige. Rien ne doit vous arrêter, et si l'invitation ne suffisait pas, je vous enverrai demain l'ordre impératif.

« De tous ces faits réunis, il résulte incontestablement: 1° Que la guerre n'était pas déclarée en Europe le 11 mai. 2° Que si elle l'a été depuis, la déclaration n'est pas encore parvenue au commodore Lord, et que les hostilités ne sont pas encore commencées dans ces mers.

« A présent considérez, mon cher Jérôme, les dangers inévitables auxquels vous expose le moindre délai si la guerre éclate. La supériorité des forces navales de l'ennemi ne vous laisse aucun moyen de retour, et votre séjour aux Antilles, sans gloire et sans utilité quelconque, a le très-grand inconvénient de tromper les vues du Premier Consul à votre égard, de vous arrêter dans votre carrière, et d'étouffer les espérances que vous avez déjà données. »

Jérôme à Villaret. De la Pointe-à-Pitre 15 juin 1803.

« Je reçois votre lettre, mon cher Amiral; nos avis diffèrent, mais je soumets volontiers ma manière de voir à la vôtre. Je vais en quatre mots vous donner mes raisons.

« 1° Depuis plusieurs jours une frégate anglaise croise au vent de Marie-Galante ;

« 2° Le rapport qui m'a été fait par un négociant venant de la Dominique, que les Anglais avaient ordre de me prendre ;

« 3° Que si j'évite les ennemis de ces mers-ci, je ne les éviterai probablement pas sur les côtes d'Europe ;

« 4° Que je vois une manière d'effectuer mon retour sans danger, en faisant naturaliser Danois un bâtiment de commerce français, et moi y étant comme passager.

« Je vous observerai en outre, mon cher Amiral, que si mon départ n'est peut-être plus possible dans huit jours, mon arrivée est encore bien moins certaine.

« J'ai cru, mon cher Amiral, devoir vous faire toutes ces observations ; mais cela n'empêche pas que je viens de donner des ordres pour que l'on fasse sortir mon bâtiment qui se trouve dans le port, et que je vais appareiller sitôt qu'il sera dehors. Si le malheur veut que je sois pris sur les côtes de France, cette lettre, mon cher Amiral, vous prouvera que je l'avais prévu ; j'espère que demain mon bâtiment pourra sortir du port.

« Adieu, mon cher Amiral, je vous embrasse comme je vous aime.

« P. S. La goëlette qui vous porte cette lettre est

une très-fine voilière ; il est possible, si le vent contrarie demain la sortie de mon brick, que j'aie le temps de recevoir votre réponse. Au reste, je ne perdrai pas une demi-minute. »

LIVRE IV

Arrivée de Jérôme aux États-Unis. — Pichon consul général. — Le
sident Jefferson. — La famille Paterson. — Projet de mariage
Jérôme et Mlle Paterson. — Protestation du consul général. — Rup
— Voyage à New-York. — Le mariage est célébré à Baltimore,
décembre 1803. — *La Poursuivante* et Willaumez. — La société des É
Unis. — *La Didon* et *la Cybèle;* tentative de départ; croisières angl
— Lettre de Talleyrand. — Seconde tentative de départ à bord
Présidente. — Embarquement à bord du brick *Philadelphia;* naufrag
Constitution de l'Empire. — Jérôme privé du rang de prince du sa
Départ à bord de *l'Ering.* — Arrivée à Lisbonne. — Voyage de Lis
à Turin. — Junot dans l'Estramadure. — Négociations à Turin. —
rôme se soumet. — Lettre de l'Empereur. — Mlle Paterson en A
terre. — Protestation de Madame-mère; décrets de l'Empereur. —
sion de l'Officialité de Paris.

Au mois de juillet 1803, Jérôme, surveillé et
qué à la Martinique par les croisières anglaises, a
pris la résolution de tenter la voie des États-U
pour revenir en France.

Pendant deux ans nous allons le voir éloigné d
patrie. Une série d'aventures bizarres, les unes
à ses passions, les autres au hasard, vont le prom
et le retenir le long des côtes des États-Unis, de

le milieu de l'année 1803, jusqu'au commencement de l'année 1805. C'est un véritable roman que cette phase de sa vie. Toutes les péripéties obligées y figurent: les fuites, les retours, les guerres, les naufrages, et jusqu'aux amours éphémères d'une enchanteresse; car c'est autour d'une intrigue matrimoniale que sont groupés tous ces incidents romanesques.

Pendant cette période singulière de sa vie, Jérôme jouit pour la première fois de sa complète liberté, pour la première fois aussi, son caractère apparaît dans tout son jour, et sous des traits aussi curieux qu'accentués. Au moment où il débarque aux États-Unis, le frère du Premier Consul, à peine sorti de l'adolescence, n'est, en droit, qu'un simple citoyen de la République française; la seule distinction sociale dont il puisse se prévaloir, c'est le respect qui s'attache à son grand nom; il n'a d'autre position officielle que celle de son grade de lieutenant de vaisseau, d'autre fortune que les avances de sa modique pension. Telles sont les conditions dans lesquelles il se présente à une société étrangère, démocratique, positive et ombrageuse. A coup sûr la place qu'il y occupera n'est pas toute faite. Elle ne dépendra que de lui-même et du parti qu'il saura tirer de la situation. Son caractère décidé n'est pas long à le comprendre. Aussi le voyons-nous, dès le début, se placer sans hésiter dans une de ces positions exceptionnelles et périlleuses, où l'on n'a d'autre alternative qu'une chute ridicule ou un triomphe complet. A peine un pied sur le territoire américain, Jérôme commence par se donner les droits, les manières et le train d'un

prince, tempérés seulement par l'incognito dont il se couvre d'abord ; quant à ses opinions et à sa conduite, il les met, non moins résolûment, au-dessus de toute remontrance et de toute censure, d'où qu'elles viennent.

Un pareil rôle aurait quelque chose de peu sérieux, si ce n'était que la tentative passagère d'une vanité puérile échouant devant le premier obstacle. Mais pendant deux ans nous verrons Jérôme le soutenir sans dévier d'une ligne et avec un succès croissant ; il le soutiendra vis-à-vis du représentant de son pays et du mandataire de son frère, vis-à-vis de ses chefs militaires, du Président des États-Unis, de toute la société américaine. Il mettra, à s'affirmer ainsi, tant de fermeté, d'esprit et de naturel que tout ce monde, étonné d'abord, finira par lui accorder plus encore qu'il ne demande, et par le trouver supérieur à ses propres prétentions. Pour comble de bonheur, cette éventualité princière, escomptée par lui avec une si fière confiance, aura précisément son échéance avant qu'il ait quitté cette société à laquelle il l'aura imposée par anticipation, de sorte que le frère du Premier Consul ne semblera pas avoir changé de condition le jour où il se présentera aux Américains comme frère de l'Empereur.

D'ailleurs, si pendant ce long séjour en Amérique, les passions doivent entraîner Jérôme dans une voie regrettable, il saura toujours s'arrêter à la limite au delà de laquelle son nom ou celui de la France pourraient être compromis. Inexpérimenté et léger, comme un enfant qui débute dans la vie, en ce qui le con-

cerne intimement, il devient un homme et un homme plein de sens, de tact et de dignité en présence des étrangers et du gouvernement qui lui donne l'hospitalité. Le représentant de la France, au milieu des terreurs que lui inspirent les coups de tête de Jérôme, est tout fier de l'excellent effet que son attitude, sa tenue, son langage, produisent sur le monde officiel. Peu s'en faut qu'il n'appuie sa position politique et ses prétentions diplomatiques sur l'influence et les succès de cette personnalité séduisante dont il redoute les écarts.

Tel sera Jérôme aux États-Unis, d'une indépendance d'esprit et de conduite, qui, par moments, touchera à la révolte. Il ne fera plier qu'une seule fois sa volonté hautaine et opiniâtre, ce sera au terme de cet aventureux voyage, en présence de celui qui tiendra à ce moment la moitié de l'Europe à ses pieds.

C'est le 20 juillet 1803 que Jérôme, monté sur un simple bateau pilote américain, aborde à Norfolk, l'un des ports de la Virginie, à l'entrée et sur la rive occidentale de la baie Chesapeak. Sa suite, car ses compagnons de voyage prennent dès lors cette qualification qu'ils ne quitteront plus, se compose : de Meyronnet, lieutenant de *l'Épervier* ; Rewbell, fils de l'ancien directeur ; d'un jeune créole, Lecamus, remplissant les fonctions de secrétaire, et d'un médecin, personnages destinés à des fortunes brillantes à la future cour de Westphalie. Pendant que Meyronnet se rend, en toute hâte, à Philadelphie, pour y noliser un bâtiment américain, Jérôme part pour Washington,

où il arrive le 22 juillet. A cette époque, le poste de consul général de France aux États-Unis était occupé par le citoyen Pichon, qui remplissait, en même temps, les fonctions de chargé d'affaires auprès du gouvernement fédéral. C'était un homme d'esprit, d'infiniment de ressources, que nous avons vu, depuis 1830, après une carrière administrative et diplomatique assez agitée, à la tête des services civils de notre colonie algérienne. Il habitait alors Georgetown, faubourg de Washington, sur la rive droite du Potomac, et avait sous ses ordres, comme agents commerciaux, un nommé Fourcroy, à Philadelphie, et le citoyen Débécourt à Baltimore. Prévenu par Lecamus que le frère du Premier Consul l'attend à son hôtel, Pichon surpris et assez embarrassé de la présence d'un pareil hôte, se rend auprès de lui et apprend de sa bouche qu'il s'agit de lui donner les moyens de retourner en France. Ce n'était pas chose très-facile. La caisse des consuls, à cette époque, était rarement remplie, et le crédit maritime fort resserré, à cause de la guerre. Il autorise néanmoins Fourcroy à noliser, à tout prix, un bâtiment et à délivrer des traites sur le gouvernement français. Il ne s'agissait pas d'une petite somme; et ce n'était pas une affaire qu'on pût conclure à moins d'une cinquantaine de mille francs. Mais Pichon prévoyait un autre embarras qui lui faisait désirer que l'arrivée de Jérôme fût la plus secrète et son départ le plus prompt possible. On fuyait les croisières anglaises aux Antilles, on les retrouvait aux États-Unis. La grande station militaire de la marine britannique était à Halifax; elle détachait des fré-

gates qui croisaient sans cesse devant les ports des États-Unis et pénétraient jusque dans les eaux intérieures de la République. Trois magnifiques baies parallèles s'ouvrant du Sud au Nord, servaient, comme elles servent encore, d'artères à l'immense commerce des États septentrionaux, ce sont : la baie Amboy, ou rivière Hudson, remontant jusqu'à New-York ; la rivière Delaware, aboutissant à Philadelphie ; la baie Chesapeak, ayant sur ses bords Norfolk, Anapolis et Baltimore. Ces trois rades vont servir successivement de théâtre aux aventures maritimes de Jérôme. Pour le moment, elles étaient surveillées par les frégates anglaises mouillées, tantôt aux embouchures, tantôt beaucoup plus haut, dans l'intérieur et jusque sous les batteries américaines. Ainsi l'Angleterre poursuivait et bloquait la marine française, à l'entrée même des bassins d'une nation neutre, ce qui était pour le commerce de celle-ci une source continuelle de vexations, et pour son gouvernement une humiliation journalière vivement sentie. La jactance des officiers anglais qui se vantaient, et malheureusement avec quelque raison, d'être les maîtres de la mer, ajoutait à l'irritation générale. On les voyait sans cesse à terre à Washington, à Anapolis, à Baltimore, promenant, dans les hôtels et dans les salons, leur morgue britannique doublée du sentiment de leur incontestable supériorité, et humiliant beaucoup par leur présence et leurs insolences les agents du gouvernement français. Le chef de la station de Chesapeak, le capitaine Murray, se faisait surtout remarquer par sa hauteur, sa haine contre la France, et

la brutalité avec laquelle il poursuivait notre pavillon. Tels étaient les ennemis dont il fallait tromper la surveillance. Nul doute qu'elle ne redoublât de rigueur si l'on venait à apprendre que le frère de Napoléon était arrivé aux États-Unis uniquement dans le but de la déjouer.

Jérôme ne resta que deux jours à Washington; c'est une ville de peu d'importance, et qui ne jouit chaque année d'un peu d'animation que pendant la session du congrès. En attendant le bâtiment frêté par Fourcroy et Meyronnet, et qui devait venir le prendre à l'entrée du Chesapeak, il alla s'établir à Baltimore, belle et opulente cité, renommée pour la beauté de ses femmes, sa vie du monde élégante et facile, ses établissements littéraires et scientifiques (1), peuplée en grande partie de catholiques. Les mœurs des habitants de Baltimore ne participaient ni du rigorisme de leurs voisins du Nord, les Pensylvaniens, ni de l'orgueil aristocratique de leurs voisins du Sud, les Virginiens.

Jérôme avait promis à Pichon de garder l'incognito ; mais le moyen de taire ce nom magique qui ouvrait toutes les portes et tous les cœurs. Au bout de trois jours, Jérôme était l'objet de la curiosité, de la sympathie, du concours de toute la ville. C'était à qui contemplerait en lui l'image du héros qui passionnait le monde, et dont le prestige grandissait encore en traversant les mers. C'était à qui lui offrirait les plaisirs d'une société brillante, jalouse

(1) Ce qui l'a fait appeler l'Athènes des États-Unis.

d'imiter les mœurs, les goûts et le luxe de Paris.

Parmi tant d'amitiés nouvelles qui s'offraient à lui, Jérôme dut en rencontrer quelques-unes d'équivoques. Un certain Barney entre autres, ancien officier de la marine française, maître du principal hôtel de Washington, s'empara de sa confiance, affecta de le suivre où de l'introduire partout, dans le but de relever un peu par l'éclat de cette intimité sa réputation qui était fort mauvaise. Pichon en écrivit assez convenablement à Jérôme, lui insinuant que le commerce d'un pareil homme n'était pas sûr, et pouvait produire un effet fâcheux. A cette ouverture, Jérôme répondit sèchement qu'il désirait régler sa conduite lui-même, comme il l'avait fait jusqu'alors. C'était la troisième fois que Pichon recevait, sinon une leçon, du moins une explication formelle sur la manière dont Jérôme entendait être traité ! La première leçon lui avait été donnée lors de l'arrivée à Georgetown, quand Jérôme avait tout simplement prévenu le consul qu'il eût à venir le trouver à son hôtel ; la seconde, quelques jours plus tard, à l'occasion d'un paquet du consulat, que Meyronnet avait ouvert pour y prendre une lettre à l'adresse de Jérôme. Pichon avait écrit une lettre très-vive, et avait reçu une réponse plus vive encore. La troisième leçon était relative à Barney, ce fut la dernière ; le consul se le tint pour dit, et eut dès lors dans ses rapports avec Jérôme une déférence craintive, qui ne l'empêcha pas, toutefois, de remplir son devoir. Si son amour-propre diplomatique fut encore plus d'une fois piqué de la position de supériorité et de com-

mandement prise par le jeune officier de marine, il sut taire ses douleurs, et se contenta de les épancher discrètement dans sa correspondance avec le ministre des relations extérieures.

Cependant on était déjà au commencement d'août; malgré la diligence de Meyronnet, *le Clothier*, brick américain de 400 tonneaux, frêté à Philadelphie, ne pouvait être, avant huit jours, à l'embouchure du Chesapeak. Quant aux Anglais, la présence de Jérôme à Baltimore n'était pas plus un mystère pour eux que pour les Américains. Les croisières avaient l'éveil depuis Boston jusqu'à Charleston; le capitaine Murray jurait que si Jérôme leur avait échappé à la Martinique, il ne leur échapperait pas aux États-Unis. Son signalement était donné sur toute la côte; des espions suivaient tous ses pas. Pichon était rempli d'inquiétudes; Jérôme alors, qui n'avait pas le défaut de redouter les démarches hasardeuses et de douter de leur succès, imagina de faire demander par le consul, au cabinet de Washington, le passage à bord d'une frégate des États-Unis pour un officier français dont on tairait le nom. Pichon tenta la demande sans aucun espoir de succès. La fiction de l'incognito était transparente. Madison, ministre des relations extérieures, eut le bon goût de la respecter; mais répondit que la République ne pouvait pas, sans compromettre sa neutralité vis-à-vis de l'Angleterre, transporter un militaire français en Europe, sous la protection de son pavillon. Jérôme, n'ayant pas à craindre pis que ce refus, insista auprès de Pichon pour qu'il adressât au Président une demande

officielle, au nom du Premier Consul, pour le rapatriement de son frère. Pendant toute cette négociation, *le Clothier* était entré dans le Chesapeak; mais les Anglais l'y avaient suivi; leurs frégates ne le perdaient pas de vue. Il n'était douteux pour personne, qu'à peine sorti des eaux américaines, son pavillon serait pour lui une protection illusoire, et ne le sauverait pas de la visite. On eut recours aux combinaisons les plus aventureuses. Il s'agissait de faire partir *le Clothier* sans ses passagers; puis, lorsque le bâtiment aurait été visité en pleine mer, de dépêcher Jérôme à sa recherche, sur un bateau pilote. Tous ces moyens étaient aussi impraticables que la négociation avec le Cabinet de Washington était vaine. Jérôme coupa court aux projets et aux démarches, déclara que son parti était pris, qu'il attendrait aux États-Unis les ordres de son frère, que Meyronnet partirait seul, emportant ses dépêches pour le Premier Consul. Tout le monde s'inclina; *le Clothier* mit à la voile le 11 août, et après avoir été arrêté à la hauteur du cap Charles, visité, relâché, fit route pour l'Europe.

Qui pourrait dire si, dans le secret de son cœur, Jérôme ne pardonna pas aux Anglais leur persécution opiniâtre, qui, cette fois, le retenait sur les bords qu'il n'eût quittés qu'à regret? Au nombre des beautés qui se disputaient le sceptre de la société de Baltimore était mademoiselle Élisa Paterson, ou Betsay, comme on l'appelait familièrement. Sa figure et sa taille étaient charmantes, son esprit vif, quoiqu'il n'eût pas été formé par une instruction solide.

Les souvenirs de ses contemporains, d'accord avec le portrait que son propre père a tracé d'elle dans son testament, la représentent comme un caractère décidé, mais inquiet et ambitieux ; du reste d'une réputation sans tache. M. William Patèrson, son père, était un des négociants les plus riches et les plus considérés de Baltimore. Par sa femme, il était allié au général Smith, sénateur, et occupait dans la République une haute position. Jérôme et mademoiselle Paterson se virent, et l'amour ne fut pas long à s'emparer de ces jeunes cœurs. Tout le monde connaît la liberté exceptionnelle dont jouissent les jeunes filles aux États-Unis, leur position dans le monde, qui, par une singulière inversion des usages, est précisément la même que celle des femmes mariées en France, enfin la latitude presque absolue que les mœurs leur laissent dans le choix d'un époux. Jérôme ne résista pas à des séductions si nouvelles pour lui. Quant à la jeune personne, outre que l'homme qui l'entourait de ses hommages était de son âge et séduisant, comment douter des élans de sa vanité, à la pensée qu'elle pouvait entrer dans une famille dont le nom était répété par les échos des deux mondes ? Sa conscience de républicaine était à l'aise avec le présent, son ambition de femme rêvait l'avenir. Tout concourait d'ailleurs à serrer autour du jeune couple ces liens mystérieux dont on ne ressent l'irrésistible étreinte qu'au moment où l'on cherche à s'en dégager. La société de Baltimore tout entière, flattée d'un choix qui l'honorait, conspirait avec cette mutuelle passion, avec le hasard des

rencontres, avec les enivrements du monde, pour rapprocher les deux jeunes gens et les engager l'un vis-à-vis de l'autre. M. Paterson entrevoyait, avec un naïf orgueil, cette brillante alliance; mais il est certain que, dans sa famille, des espérances plus positives s'éveillèrent à l'éclat de cette splendide perspective. Le général Smith, homme remuant et ambitieux, avait bâti sur le mariage de sa nièce toute une combinaison politique dont il était le héros : allié du Premier Consul, il se voyait désigné au choix de son gouvernement pour le poste de ministre des États-Unis en France. Comme contre-partie, il faisait entrevoir à Jérôme la possibilité d'obtenir pour lui-même, de son frère, le titre de représentant de la France à Washington. Il montrait au patriotisme du jeune homme, l'union projetée comme un lien qui rendrait indissoluble l'alliance des deux Républiques, alliance qui, en devenant active, serait la perte de l'Angleterre. Il n'y eut pas jusqu'à un étranger, le marquis d'Yrajo, ministre d'Espagne, qui ne jouât son rôle dans l'intrigue matrimoniale ourdie autour de Jérôme : mettant, sans réserve, au service du jeune officier, son expérience de diplomate et de courtisan, il aplanissait, à ses yeux, tous les obstacles, prenait pour lui-même les démarches embarrassantes, et rassurait tout le monde sur l'avenir. L'ingérence de ce personnage dans cette affaire, est restée un mystère. Ce qui n'en était pas un, c'était sa haine pour la France, et les efforts qu'il faisait pour combattre la politique du Premier Consul, dans le temps même où il travaillait si activement à marier son

frère. On a supposé que par une combinaison quelque peu machiavélique il poussait à une union dont il prévoyait les tristes effets pour la considération de la famille Bonaparte qu'il détestait, et même pour l'alliance de la France et des États-Unis. Peut-être cela paraîtra-t-il bien profond, même de la part d'un diplomate.

Il n'en fallait pas tant pour précipiter une nature aussi ardente que celle de Jérôme dans une aventure où son cœur était engagé. On était au milieu d'octobre, et déjà la demande de Jérôme, faite officiellement, en son nom, par le marquis d'Yrajo, avait été agréée. Quelques rumeurs vagues en étaient parvenues jusqu'à Washington, mais elles avaient médiocrement inquiété Pichon ; il pensait qu'il y avait loin d'une préférence, d'une cour de salon, à un mariage. Il insistait, depuis quelque temps, auprès de Jérôme pour que celui-ci se fît présenter au Président des États-Unis. Ce fut le 23 octobre que Jérôme se rendit pour l'accomplissement de ce devoir de convenance à Washington, où il resta cinq jours. Une frégate française, *la Poursuivante*, montée par le chef de division Willaumez, avait traversé les croisières anglaises, et était mouillée depuis quelques jours devant Baltimore. Le commandant et l'état-major de la frégate durent être présentés en même temps que le frère du Premier Consul, afin de donner un caractère national à cette visite.

A cette époque, le Président des États-Unis était le célèbre Jefferson, le chef ou plutôt le fondateur du parti démocratique aux États-Unis, l'ami de la France

et le partisan de sa révolution. Il venait de substituer à l'apparat princier, dont Washington et John Adams avaient entouré l'exercice des fonctions présidentielles, des habitudes extrêmement simples et toutes républicaines. Quelles que fussent les formes de la réception, une entrevue avec le Président de la République américaine était une démarche imposante pour un jeune homme, et particulièrement délicate pour le frère du premier magistrat de la République française. La haute réputation d'esprit et de talent de Jefferson, sa finesse toute française, la position équivoque des États-Unis entre la France et l'Angleterre ajoutaient des difficultés réelles au rôle de Jérôme. Il sut le remplir avec un succès complet. Reçu le 24 octobre au palais présidentiel, il fut invité à y dîner le surlendemain ainsi que le consul général et le commandant Willaumez. Dans ces deux entrevues, sa conversation et ses manières avec Jefferson furent pleines d'esprit et de tact. Le gouvernement américain venait de signer avec la France le traité relatif à la cession de la Louisiane. Cette colonie était, en ce moment même, remise entre les mains des agents des États-Unis. Jérôme parla de cette importante négociation avec l'aisance que donne la fréquentation des hommes politiques. Il eut le bon goût de passer légèrement sur le motif qui le forçait à prolonger son séjour aux États-Unis. Ce motif, c'était la surveillance exercée par les vaisseaux anglais jusque dans les ports de la République américaine, et le système d'espionnage établi sur son territoire par les commandants de croisières étrangères. L'orgueil

américain souffrait cruellement de cet état de choses. On sut gré à Jérôme de n'y avoir pas fait allusion; toute expression de regret de sa part eût été une humiliation pour son illustre interlocuteur. Le consul général était radieux. Le lendemain, au moment où Jérôme montait en voiture pour retourner à Baltimore, il dit à Pichon, qui s'était présenté pour prendre congé de lui : « Vous savez, monsieur le consul « général, que je me marie le 7 novembre prochain « à Baltimore, avec mademoiselle Élisabeth Paterson. « Je vous invite, ainsi que madame Pichon, à assister « à mon mariage et à signer le contrat. »

Il résulte des aveux renfermés dans la correspondance officielle, qu'à cette communication inattendue, le consul général resta littéralement muet de surprise. Il lui fallut une nuit pour se familiariser avec cette situation nouvelle et des plus graves pour lui; il entrevoyait une responsabilité terrible et toute la colère du Premier Consul retombant sur sa tête. Comme il était homme d'esprit et de décision, son parti fut pris le 28 octobre au matin. Il expédia trois lettres à Baltimore, l'une adressée à Jérôme, l'autre à M. Paterson, la troisième à M. Débécourt, l'agent consulaire résidant à Baltimore. Le fond commun de ces trois lettres, fort importantes, et dont on trouvera le texte à la fin du livre, était celui-ci : *Le Code civil interdit à tout Français âgé de moins de vingt-cinq ans, de se marier sans le consentement de ses père et mère; le citoyen Jérôme, âgé de moins de vingt-cinq ans, n'a pas le consentement de madame Lætitia Bonaparte, pour épouser mademoiselle Élisa-*

with Paterson; donc ce mariage, sous quelque forme qu'il soit célébré sur le territoire américain, sera nul en France aux yeux de la loi.

En ce qui concernait M. Paterson, c'était le prévenir qu'il croyait donner une femme à Jérôme, et qu'il ne lui donnait qu'une maîtresse. Quant à Débécourt, il recevait l'ordre : 1° de remettre à M. Paterson la lettre qui lui était destinée et de dresser procès-verbal de cette remise; 2° de signifier les dispositions de la loi française à tout ministre d'un culte quelconque, qui se disposerait à célébrer le mariage de Jérôme. Enfin Pichon alla trouver le marquis d'Yrajo, lui fit une scène très-vive, le menaça du désaveu du gouvernement espagnol, et lui arracha la promesse de refuser l'invitation qui lui avait été adressée d'assister à la cérémonie.

Ayant mis à la fois l'avenir et sa propre responsabilité à couvert sous cette solennelle protestation préventive, le consul général en attendit l'effet. Il dut être fort grand à Baltimore. M. Paterson comprit la situation périlleuse dans laquelle il s'engageait. Il envoya son parent le général Smith chez Pichon, pour lui déclarer qu'en présence de l'obstacle légal qu'on lui signalait, son intention était de retirer le consentement qu'il avait donné. Quant à Jérôme, désespéré et furieux d'une résistance contre laquelle se brisaient sa volonté et son orgueil, il répondit à la lettre de Pichon par les plaintes les plus amères.

Que se passa-t-il à Baltimore pendant les huit jours qui suivirent l'éclat de la protestation? Il est permis de supposer que les passions et les intérêts qui ani-

maient les acteurs de ce drame intime se livrèrent les uns aux autres de violents combats, et que les résolutions les plus diverses et les plus extrêmes furent tour à tour prises et abandonnées. Le 5 novembre, l'amour l'emportait sans doute sur la raison, car à cette date, Pichon et Yrajo recevaient chacun de Jérôme, comme si aucun incident ne fût survenu, et sous une forme banale, l'invitation de se rendre le 7 à Baltimore pour la célébration du mariage. L'un et l'autre s'excusèrent poliment, et Pichon, en règle avec sa conscience et avec la loi, se renfermait dans un rôle purement passif, quand le 6, il vit arriver chez lui Lecamus.

Le secrétaire de Jérôme apportait un billet de ce dernier. Ce billet prévenait le consul général que le mariage était *définitivement rompu*, et que ce dénouement s'était passé d'une manière également honorable pour les deux partis. Lecamus accompagna la remise de la lettre, de communications verbales de la part de Jérôme. Le jeune homme regrettait vivement le retentissement qu'avait eu cette affaire, et maintenant qu'elle était rompue, il priait Pichon de ne pas en informer le gouvernement du Premier Consul. Il reconnaissait d'ailleurs qu'il n'avait pas été seulement en butte aux séductions naturelles qu'exercent la beauté, la jeunesse et la passion; qu'il avait été entraîné et trompé par d'autres influences d'une nature et d'une origine moins romanesques; que Barney, que le général Smith, dans des intérêts plus ou moins avouables, avaient exercé sur sa conduite une pression qu'il avait fini par se-

couer. Lecamus ajouta que, pour éviter à mademoiselle Paterson la position gênante où la rupture de son mariage aurait pu la placer à Baltimore, son père l'avait envoyée faire un voyage dans le Sud.

Rien n'indique que ce revirement subit et radical, aussi bien de la part des Paterson, que de la part de Jérôme, n'ait pas été parfaitement sincère. Il ne manquait pas pour le justifier de raisons tout à fait décisives. La passion et la vanité avaient pu seules les aveugler un instant sur l'issue qu'aurait l'aventure si on la poussait jusqu'au bout. L'entraînement général avait fait le reste. Ce qui était même étonnant, c'est qu'après les protestations de Pichon, les hésitations eussent été si longues. D'ailleurs, qui eût empêché Jérôme et mademoiselle Paterson de faire le 7 novembre ce qu'ils firent le 24 décembre suivant dans des conditions identiques? Il n'y avait intérêt à tromper personne; tout le monde jouait carte sur table. Jamais situation ne fut si nette pour les parties intéressées, aussi bien que pour le public; l'Amérique d'un côté, la France de l'autre; la seconde disant à la première : Mariez Jérôme, si vous voulez et comme vous voudrez, je vous préviens que, quant à moi, je ne reconnaîtrai pas le mariage.

Mais tout en cédant aux impérieuses nécessités de cette situation, Jérôme et mademoiselle Paterson renoncèrent-ils à leur mutuelle passion? Ces cœurs de dix-huit ans eurent-ils assez de fermeté pour étouffer en eux jusqu'aux plus lointaines et aux plus vagues espérances? Jérôme en particulier envisagea-t-il sans hésitation et sans trouble, l'idée de mettre entre

lui et l'objet de son amour une infranchissable barrière, celle de l'Océan ? Ce serait méconnaître le caractère de la passion que de le penser. Aussi, sans dessein prémédité, dominé seulement par l'instinct irrésistible de son amour, s'empara-t-il avec empressement du prétexte qui s'offrait à lui pour ne pas abandonner les rivages où il était enchaîné, prétexte qui le justifiait à ses propres yeux. Il avait envoyé Meyronnet demander les ordres du Premier Consul, et il était décidé à les attendre. Selon lui, toute autre conduite eût été un manque coupable d'obéissance et de respect envers son frère ; singuliers scrupules, tels que la passion seule sait les inventer, pour se faire excuser et pour prolonger son empire.

Ce qui est certain, c'est que Jérôme accueillit fort mal les ouvertures de Pichon pour qu'il s'embarquât à bord de *la Poursuivante*, et y fit, en attendant le départ de la frégate, le service de son grade. Willaumez ne fut pas plus heureux. Comme, après avoir vu ses offres rejetées, il était venu à parler du droit de commandement dont il se disait revêtu, vis-à-vis de son inférieur, et à faire allusion à un ordre formel d'embarquement, la conférence dégénéra en une scène assez orageuse, que Pichon se hâta d'interrompre.

Jérôme déclara qu'en attendant les ordres de son frère, il ferait un voyage dans les États du Nord. Pichon, heureux de trouver un aliment à cette activité dévorante, combina le programme du voyage, donna de l'argent, envoya des instructions à tous ses agents et s'abandonna à l'espérance de se voir libéré,

au premier arrivage d'Europe, de la lourde responsabilité qui pesait sur lui. Le pauvre consul en avait encore pour un an et demi.

Le voyage de Jérôme à New-York dura quinze jours. Ce fut pour lui un succès complet, comme il arrivait toutes les fois qu'il se mêlait aux étrangers, apportant au milieu d'eux ses qualités séduisantes et le sentiment de sa dignité personnelle, de celle de sa famille et de son pays. Il fut fêté dans le Nord comme il l'avait été dans le Sud, et l'on peut dire qu'à cette époque la société américaine, avec ses enthousiasmes subits et démonstratifs, s'était engouée du jeune frère de Napoléon. Jefferson, qui éprouvait pour Jérôme une sympathie que celui-ci partageait, était fort aise de ces ovations, où il voyait un succès pour sa politique fortement empreinte de partialité pour la France. Quant à Pichon, il en écrivait à Talleyrand dans les termes les plus flatteurs, faisant honneur à ses propres conseils de la meilleure partie de ces succès. Sa sécurité ne devait pas être de longue durée. Jérôme était de retour à Baltimore depuis une vingtaine de jours, et aucune rumeur ne rappelait dans cette ville, pas plus qu'à Washington, l'affaire du mariage, quand, le 25 décembre 1803, le consul général reçut de Lecamus le billet suivant : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer, de la part de M. Jérôme Bonaparte, que son mariage avec mademoiselle Paterson a été célébré hier soir. Il me charge aussi de vous mander qu'il attend avec impatience l'envoi de 4,000 dollars que vous devez lui faire. Ses engagements deviennent pressants,

« et sa maison éprouvera bientôt des besoins. Il « vous prie donc de vouloir bien lui faire passer « cette somme le plus tôt possible. »

Il n'est pas douteux que l'absence, au lieu d'apaiser la passion de Jérôme, n'eût fait que l'irriter. Les deux amants avaient puisé dans leur correspondance, qui ne fut jamais interrompue, une exaltation qu'ils n'avaient peut-être pas connue quand ils étaient réunis. Mais la faute de la famille Paterson, faute qui n'est pas excusable, ce fut de rappeler la jeune fille à Baltimore au moment où Jérôme y revenait lui-même. Il se retrouva dans le même milieu qu'un mois auparavant, mais soumis cette fois à des séductions plus vives, et à des obsessions que son prestige croissant avait rendues plus pressantes et plus intéressées. La correspondance officielle représente les parents de la jeune personne comme très-répréhensibles, dans cette seconde phase de l'affaire, et la jeune personne elle-même comme aussi décidée de son côté que Jérôme l'était du sien, de sorte qu'il avait fallu consentir au mariage pour éviter un scandale. Du reste, le secret avait été parfaitement gardé. Le 24, on avait signé le contrat, pièce singulière que nous donnons textuellement et que domine d'un bout à l'autre la préoccupation où la famille Paterson paraît être, que le mariage ne soit annulé en France et même dans l'État de Maryland. Quant à la célébration religieuse (le mariage civil n'existant pas aux États-Unis), elle avait eu lieu par le ministère du révérend évêque Caroll, évêque catholique de Baltimore.

A cette époque, un nommé Sotin remplissait à Baltimore les fonctions d'agent consulaire, en remplacement de Débécourt. Ce Sotin était un homme d'esprit, mais un pauvre diable vivant de son emploi, que la familiarité de Jérôme, auquel il plaisait, mettait vis-à-vis de Pichon dans la situation la plus embarrassante. Le 24 au matin, Jérôme lui avait annoncé comme la chose du monde la plus naturelle, la nouvelle imprévue de son mariage, en l'invitant, d'un ton qui n'admettait pas de réponse évasive, à y assister. Sotin, fort malheureux de cet honneur, et prévoyant qu'il pourrait bien être le bouc émissaire de toute cette affaire, n'avait pas osé refuser. Avec Lecamus, il avait été le seul Français qui eût assisté à la cérémonie. Il faut voir, dans sa justification adressée à Pichon, les raisons fort bien déduites et fort détaillées qu'il donne pour prouver qu'avec les mœurs et les lois américaines, et la disposition d'esprit des jeunes amants et de leur famille, toute tentative pour arrêter la célébration religieuse, après la protestation du consul général, eût été absolument inutile, que tout le monde, y compris l'évêque, avait agi en parfaite connaissance de cause, et sans se faire la moindre illusion sur l'avenir réel de cette union et sur l'accueil qui l'attendait en France.

Le mariage consommé, il ne restait plus à Pichon et à Willaumez, qu'à en donner connaissance au ministre des relations extérieures et à celui de la marine, et, en attendant les ordres du Premier Consul, qu'à accepter, dans leurs relations du monde, un fait reconnu par toute la société américaine. C'est ce

qu'ils firent, par déférence pour Jérôme et pour éviter un scandale inutile.

La première phase de l'union fut très brillante. Mademoiselle Paterson jouissait, avec enivrement, d'une position et d'un prestige qui croissaient de jour en jour. Le jeune couple, entouré d'une auréole de beauté, de bonheur et de luxe, partageait son temps entre Baltimore et Washington, où les prévenances empressées du Président, des ministres et de l'aristocratie gouvernementale leur semblaient les seuls hommages dignes de leur haute fortune. Une petite cour s'était formée autour d'eux, groupée près de l'hôtel qu'ils habitaient non loin du Capitole. Un mouvement politique qui, il faut le dire, était favorable à l'influence française, se mêlait au tourbillon de plaisirs et de fêtes qui entraînait le frère du Premier Consul. Sans parler des espérances du général Smith, auxquelles il avait associé toute une petite coterie de membres du Congrès, il est certain que Jérôme, par ses qualités personnelles non moins que par son alliance, avait fait une impression très-vive sur l'opinion publique. Le parti opposé à Jefferson dans la législature reprochait ouvertement au Président de s'être laissé séduire, et de sortir, en faveur de la France, d'une neutralité qui devait être la politique des États-Unis. Il est fort amusant de voir dans la correspondance de Pichon, notre consul général, envier à l'Espagnol Yrajo les bénéfices d'un crédit et d'une faveur qu'il regarde comme devant appartenir exclusivement à la France.

Ce n'était pas chose facile que d'abandonner une pareille existence, toute de plaisir, de popularité et d'amour, d'autant plus que dans les heures de sang-froid on ne prévoyait que trop qu'elle serait de courte durée, et qu'une issue fatale lui était réservée. Aussi, lorsqu'à la fin de février (1804), *la Poursuivante* fut prête à retourner en France, ne fût-ce que par acquit de conscience que Willaumez et Pichon insistèrent auprès de Jérôme pour qu'il y prît passage. Lorsque *le Clothier* avait dû partir, il était resté pour attendre les ordres du Premier Consul ; maintenant, il refusait d'embarquer à bord de *la Poursuivante*, parce qu'il importait de connaître sa réponse à la notification du mariage. La vérité est que la famille Paterson ne voulait pas laisser partir Jérôme. Elle lui avait fait promettre qu'il ne quitterait pas l'Amérique, soit avec sa femme, soit sans sa femme, avant que le mariage n'eût été reconnu en France. C'était trahir les appréhensions d'une conscience inquiète, et le secret espoir de la famille, le seul qu'elle pût raisonnablement concevoir. Ne pouvant se faire illusion sur ce qui attendait leur fille en France, les Paterson voulaient enchaîner Jérôme en Amérique, là seulement il était époux, ou du moins en portait le titre; là seulement mademoiselle Paterson était mariée, ou paraissait l'être. Pichon s'étant nettement exprimé en présence de Jérôme et de M. Paterson sur la convenance et la nécessité du départ, ce dernier en avait appelé avec une certaine hauteur à la parole donnée, et Jérôme n'avait pas osé la reprendre. M. Paterson avait ajouté que lorsqu'il en

serait temps il se chargerait de frêter, lui-même, un bâtiment infiniment plus confortable et plus sûr qu'une frégate. Willaumez partit seul, dans les premiers jours de mars 1804.

Dans le courant du même mois, ces ordres et ces instructions de France, si long-temps attendus, arrivèrent enfin; mais ils étaient bien en retard sur les événements. Au moment où ils avaient été expédiés on ignorait en France le mariage qui venait seulement de se conclure en Amérique. Meyronnet, parti sur *le Clothier*, le 11 août 1803, était arrivé à Paris à la fin de novembre. Les lettres qu'il y avait apportées représentaient Jérôme bloqué aux États-Unis par les croisières anglaises, et refusant de s'embarquer sous pavillon américain pour échapper à leur surveillance. Par ordre du Premier Consul, le ministre de la marine Decrès et le ministre des relations extérieures Talleyrand, écrivirent, au commencement de décembre 1803, l'un à Jérôme, l'autre à Pichon, que Napoléon approuvait la résolution qu'avait prise son frère de ne pas s'embarquer sur *le Clothier;* que l'intention formelle du Premier Consul était que Jérôme attendît en Amérique l'occasion d'une frégate française pour opérer son retour, et qu'il ne voulait le voir revenir que sous pavillon français. Le ton des lettres respirait une affectueuse sollicitude, et ne trahissait pas le moindre symptôme de mécontentement. Des duplicata de ces instructions furent confiés à Meyronnet, à la fin de janvier 1804. Cet officier reçut ordre de se rendre en Amérique par une des voies indirectes que le commerce offrait

aux voyageurs, malgré la guerre; de rejoindre Jérôme, et si *la Poursuivante* était encore à Baltimore, de l'inviter à y prendre passage. Il partit de Paris le 26 janvier, et arriva aux États-Unis dans le mois de mars, en même temps que les lettres de décembre, mais après le départ de Willaumez. Rien n'était donc changé dans la situation. L'événement du mariage étant survenu depuis le départ des instructions apportées par Meyronnet, Jérôme se disait en droit de les regarder comme non avenues, et d'attendre les décisions du Premier Consul, sur cette question bien autrement grave que celle d'un simple retour. Cette décision ne devait être prise, à Paris, à l'arrivée de la nouvelle du mariage, que dans les premiers jours de juin 1804, et la notification n'en devait parvenir aux États-Unis qu'à la fin de septembre de la même année. Ces dates sont fort importantes, surtout la première, parce que dans le procès qui a eu lieu de nos jours, on a prétendu que le mariage célébré le 24 décembre 1803, avait été connu en France vers le milieu de février 1804. Nous mettons les pièces sous les yeux du public. Les dates de la correspondance ont en pareil cas une autorité inattaquable.

Il est douteux, malgré ce que cette supposition peut avoir d'étrange, que Jérôme ait écrit directement soit au Premier Consul, soit à sa mère, ou à un membre quelconque de sa famille, pour leur faire connaître son mariage. Une lecture attentive de la correspondance relative à cette affaire ne laisse découvrir aucune trace d'une communication sem-

blable. Tout nous invite à croire que Jérôme, fort tourmenté d'avoir à faire à son frère une pareille confidence, et certain de la manière dont elle serait accueillie, avait préféré en laisser l'embarras et l'ennui, sinon la responsabilité, à Pichon et à Willaumez, dans l'espoir que les formes respectueuses de la correspondance officielle amortiraient les coups assez vifs qui allaient se porter de part et d'autre.

C'est en réalité ce qui eut lieu. La première lettre de Pichon à Talleyrand pour l'informer du mariage, est datée du 4 janvier 1804, celle de Willaumez, à Decrès, du 18 janvier. A cette époque, les dépêches pour la France, des agents français en Amérique, comme celles du gouvernement français pour les États-Unis, étaient confiées à des bâtiments de commerce de toutes nations, dont la route était rarement directe, et dont les traversées étaient soumises à mille retards et à mille accidents, provenant moins encore de la mer, que du régime de guerre et de violence qui enlevait toute sécurité et toute régularité à la navigation. Il n'y avait pas encore de ces rapides clippers qui, sous le rapport de la vitesse, ont servi de transition entre l'ancienne marine et la marine à vapeur. Une bonne frégate française (genre de bâtiments le plus vite qu'il y eût alors), mettait dans une traversée favorable, quarante à quarante-cinq jours, pour aller d'Europe en Amérique, en passant par les Antilles. Les bâtiments de commerce employaient deux, trois, quatre mois, sans compter le temps que la correspondance attendait dans le port, si le vent retardait l'appareillage.

Ce qui est certain, c'est que la lettre de Pichon, qu'aucune communication de Jérôme, s'il y en eut une, ne pouvait avoir devancée, arriva à Paris à la fin de mai au plus tôt. A la date du 9 juin 1804, Talleyrand, en réponse à la notification aussi grave qu'imprévue qui venait de lui être faite, adressa à Pichon une dépêche qui mit également trois mois et demi pour parvenir en Amérique. Cette dépêche qui, sous un style concis, net et froid, où l'on sent la main de Talleyrand, contient la première expression de la pensée de Napoléon, et de son immuable volonté au sujet du mariage de son frère; cette dépêche est trop importante pour que nous ne la mettions pas dès à présent sous les yeux du lecteur. Elle résume en quelques lignes tout le passé de cette affaire, et en trace irrévocablement l'avenir. Napoléon était Premier Consul quand le mariage avait eu lieu. Il en reçoit la nouvelle quand il est Empereur. C'est comme Empereur, armé de tous les droits de la nouvelle constitution, qu'il y fait répondre:

« Paris, 9 juin 1804.

« J'ai mis sous les yeux de Sa Majesté la suite des « lettres que vous m'avez adressées sur le mariage « de M. Jérôme Bonaparte. Sa Majesté a été aussi « satisfaite de votre conduite sage et réfléchie, « qu'elle l'a été peu de la conduite de M. Sotin, « sous-commissaire à Baltimore.

« M. Jérôme Bonaparte, en contractant un ma- « riage contraire aux lois de la France, dont il est

« citoyen, n'a pas pu espérer que ce mariage y « serait regardé comme valide. Sa Majesté le con- « sidère comme nul et ne le reconnaît pas.

« La loi du 26 pluviôse, an XI (15 février 1803), « a prescrit toutes les conditions qu'avaient à suivre, « avant leur mariage, les Français qui n'avaient pas « vingt-cinq ans, et ceux qui se trouvaient en pays « étrangers. Cette loi, dont le maintien peut seul as- « surer la concorde dans les familles, en garantissant la « régularité des contrats, était connue de M. Jérôme « Bonaparte. Vous lui en avez représenté les dispo- « sitions. Dans sa position, il devait se croire plus « strictement obligé de s'y conformer.

« Sa Majesté, sous la garde de qui a été mis le « dépôt des lois, ne croit pas mieux pouvoir leur « concilier le respect général qui leur est dû, qu'en « ne permettant pas que sa famille elle-même puisse « les enfreindre.

« L'opinion que Sa Majesté s'est formée sur le « mariage de M. Jérôme Bonaparte, tient à un sen- « timent de justice dont la famille de mademoiselle « Paterson appréciera les motifs, et dont M. Jérôme « Bonaparte lui-même n'a pas à se plaindre, puisqu'il « s'est volontairement exposé aux inconvénients du « mariage qu'il a contracté. »

Pendant que la situation se dessinait ainsi en France, elle était restée la même en Amérique. A la fin de mai 1804, deux frégates françaises, *la Didon* et *la Cybèle*, sous les ordres du capitaine Brouard, parurent devant New-York. Elles avaient reçu pour instructions, après avoir rempli une mission aux

Antilles, d'aller montrer le pavillon de la France aux États-Unis, afin qu'on ne crût pas qu'il eût complétement disparu de la surface des mers. Dans la prévision que Jérôme était encore en Amérique, il avait été ordonné à Brouard de prendre les ordres de Pichon, en ce qui concernait l'embarquement du frère de Napoléon, qui au départ des frégates n'était encore que Premier Consul.

Pichon, aussitôt qu'il eut avis de l'arrivée de Brouard, et après s'être mis en communication avec lui, écrivit à Jérôme, en ce moment à Baltimore, pour le prévenir que deux frégates françaises l'attendaient à New-York, que les circonstances qui avaient permis leur entrée dans la baie assuraient pour le moment leur sortie ; mais qu'il n'y avait pas un jour à perdre, que la station d'Halifax allait être prévenue, et que si la division ne se hâtait de reprendre la mer, elle serait infailliblement bloquée par des forces supérieures.

On était au 1er juin; Jérôme, sous l'empire des mêmes obsessions qui l'avaient arrêté lors du départ de *la Poursuivante*, ne se hâtait pas de prendre un parti, et croyait en marchandant quelques jours aux deux influences qui se disputaient sa destinée, retarder la crise qui le menaçait. Cette fois cependant, il était difficile de refuser Brouard, comme on avait refusé Willaumez. Brouard, il est vrai, n'avait pas d'instruction postérieure à la notification du mariage à Paris, mais il avait positivement celle d'offrir le passage à Jérôme, et l'embarquement de ce dernier était le principal but de la relâche des frégates à

New-York. Le prétexte de l'attente d'ordres ultérieurs commençait à s'user, et cessait d'être sérieux; il fallait s'embarquer ou déclarer qu'on rompait avec le Premier Consul, qu'on renonçait à la France, qu'on se faisait citoyen des États-Unis. Jérôme se décida à aller avec sa femme à New-York, mais il le fit avec une lenteur calculée et de mauvaise grâce. Arrivé seulement le 12 juin, alors que chaque heure de retard pouvait entraîner les plus fatales conséquences, il ne s'embarqua à bord de *la Didon* que le 16. Pourtant il était embarqué, et les frégates appareillaient, lorsque tout à coup trois voiles anglaises sont signalées. Les frégates *le Cambrien* et *le Boston*, suivies du sloop *le Driver*, remontant vent arrière l'embouchure de l'Hudson, s'arrêtent dans la baie de New-York, en vue du quai et sous les batteries du port, s'embossent à trois encablures des bâtiments français, et font le signal du branle-bas du combat. A peine l'ancre d'une des frégates françaises aurait-elle dérâpé, que le feu allait s'ouvrir.

Brouard déclara à Jérôme et à Pichon que, l'ennemi étant supérieur en forces, ce qui était vrai, il ne pouvait accepter le combat; qu'il fallait renoncer au départ, parce qu'au mouillage, au milieu du port, l'ennemi n'oserait l'attaquer. Jérôme débarqua. Ce dut être une humiliation cruelle pour lui, pour Brouard, pour les marins des frégates, pour le représentant de la France. Après un demi-siècle, nous ne nous consolons du triste souvenir de notre infériorité maritime à cette époque, que par le juste sentiment de confiance que nous avons aujourd'hui, sinon dans

notre puissance navale, du moins dans l'énergie individuelle de nos officiers et de nos matelots.

Du reste, l'effet de cette violation inouïe du droit des neutres eut aux États-Unis un immense retentissement. Pichon adressa d'énergiques remontrances au Cabinet de Washington ; mais, sans les attendre, le Président somma les frégates anglaises de quitter la baie de New-York. Un décret de la législature, voté deux mois plus tard, et provoqué par ces événements, devait donner à Jefferson un bill d'indemnité pour l'initiative qu'il prenait alors, et l'armer pour l'avenir du droit d'éloigner des ports de la République tout navire de guerre étranger qui, en menaçant les droits de la neutralité, insulterait au pavillon des États-Unis. Les Anglais quittèrent leur position agressive; mais comme pour montrer tout ce dont l'énergie d'une marine de guerre est capable, ils allèrent stationner au bas et en dehors de l'embouchure de l'Hudson, à une des pointes qui la terminent, appelée Sandy-Hook. Là, mouillés en pleine côte, en prise à tous les vents et à une mer terrible, nous les verrons rester cinq mois sans communiquer avec la terre, guettant jour et nuit le passage des frégates françaises, et prêts à chaque instant à lever l'ancre pour leur barrer le passage ou les poursuivre.

Jusqu'alors Jérôme avait paru s'étourdir sur sa position. L'amour, les plaisirs, les flatteries d'une famille qui ne le laissait jamais seul vis-à-vis de lui-même, les enivrements d'une popularité facile, avaient détourné ses regards de l'avenir. Un événement immense pour le monde, et de la plus haute

gravité pour lui-même, vint le rappeler à la réalité. Vers le milieu d'août 1804, une nouvelle, qui remplissait depuis trois mois l'Europe, parvint en Amérique, et y produisit une sensation profonde. Le régime républicain avait cessé pour la France. Le 18 mai 1804, Napoléon avait accepté le titre d'Empereur des Français. Une puissante monarchie héréditaire allait consolider et agrandir l'œuvre de la révolution. Jérôme cessait d'être citoyen d'une République, mais la constitution impériale lui refusait le nouveau titre qui aurait dû remplacer le premier. A défaut d'héritier naturel et légitime, ou d'héritier adoptif de Napoléon, la couronne revenait à Joseph, puis à Louis Bonaparte, et à leur descendance. Jérôme, comme son frère Lucien, était privé de la qualité de prince du sang, la seule qui, dans une monarchie, confère des droits privilégiés et imprescriptibles à une classe de citoyens, intermédiaire entre le souverain et la nation. Les mêmes fautes avaient entraîné, pour les deux frères, la même punition. Les effets devaient en être irrévocables pour Lucien, et s'étendre, de nos jours, jusqu'à sa postérité. Ils ne seront que passagers pour Jérôme. Après deux ans de nobles efforts pour réparer les erreurs de sa jeunesse, nous verrons le sénatus-consulte du 24 septembre 1806 lui rendre, à la suite de ses deux aînés, le rang et les droits auxquels l'appelaient sa naissance, et que le second empire, comme le premier, a consacrés dans sa descendance.

En attendant, Jérôme se voyait, en quelque sorte, déshérité, et il ne pouvait se dissimuler que cette

sévère exclusion ne fût méritée. Sa douleur fut profonde. On en trouve l'expression, dissimulée sous un reste d'orgueil, dans une lettre qu'il adresse à Decrès, à la date du 18 août 1804. Cette lettre est empreinte de tristesse. Il se plaint sans amertume, mais avec un découragement visible, de l'isolement où il se trouve, de son exil, qui n'est pourtant qu'un exil volontaire, du silence de ses parents, des barrières qui le séparent de sa famille et de sa patrie. Il ne parle ni de ses espérances déçues, ni de son mariage, et fait seulement appel à l'amitié de Decrès pour qu'il transmette une lettre à l'Empereur.

A partir de ce moment, Jérôme est obsédé de la pensée de son retour, mais les conditions dans lesquelles il peut l'opérer se sont singulièrement aggravées. Pichon, Willaumez, Brouard n'avaient fait, avant le mois d'octobre, aucune difficulté pour lui offrir de l'embarquer avec mademoiselle Paterson. A partir du jour où la lettre de Talleyrand apporte aux États-Unis le désaveu de l'Empereur, les scrupules des agents français se refusent à admettre la compagne de Jérôme, qui a cessé pour eux d'être sa femme. Quant à lui, soit passion, soit espérance secrète de forcer le consentement de l'Empereur par la présence d'une femme jeune, belle, éplorée, il est décidé à ne pas se séparer d'elle et à poursuivre en Europe l'aventure commencée en Amérique. Aussi le voyons-nous répondre par un silence obstiné aux sollicitations de Pichon, lorsque le 8 octobre, un violent coup de vent du Nord-Ouest semble offrir à Brouard une occasion favorable pour échapper à

la croisière anglaise et retourner enfin en France. Le consul général, pendant huit jours que dure le coup de vent, ne cesse d'écrire lettres sur lettres à Jérôme pour le déterminer à s'embarquer. Mais le sous-entendu relatif à mademoiselle Paterson ôte toute chance de succès à ces pressantes invitations. Il faut avouer également que si Pichon est impuissant à arracher Jérôme aux liens qui l'enchaînent à Baltimore, il n'est pas plus heureux auprès de Brouard. Cet officier ne se soucie positivement pas de partir. Pendant plusieurs jours il met sur le compte de Jérôme, dont il prétend attendre l'arrivée, les retards successifs qu'éprouve son appareillage. Forcé dans ses derniers retranchements par les sommations du consul général qui, du reste, paraît assez lestement juger la position du fond de son cabinet, Brouard finit par avouer qu'il ne part pas, parce que tous les coups de vent du monde ne peuvent le dispenser de passer devant la pointe de Sandy-Hook où l'attend la croisière anglaise. Il offre alors à Pichon de tenter la sortie de la rivière Hudson, au-dessus de l'embouchure de Sandy-Hook, par la passe d'Helgate, étroite ouverture qui sépare le Continent de l'île Longue. Mais en proposant cette satisfaction à l'impatience du bouillant consul général, le chef de division trace un tableau peu rassurant des difficultés que présente la passe. D'après lui, elle n'a jamais été abordée que par deux frégates, du temps de la guerre de l'indépendance. Une d'elles y est restée. Si toutefois le consul général assume la responsabilité d'une pareille tentative, lui, Brouard, est tout prêt à s'engager dans la passe avec

la Didon et *la Cybèle*. Ce sont là de ces propositions que l'on fait parce qu'on est parfaitement sûr qu'elles ne seront pas acceptées. C'est ce qui arrive; Pichon recule, le vent change, l'occasion passe, et tout rentre dans le *statu quo*.

Si Brouard était resté immobile, l'inaction de Jérôme n'avait été qu'apparente. Il n'avait pas voulu s'embarquer sur *la Didon*, parce qu'il eût fallu se séparer de mademoiselle Paterson; mais il n'en était pas moins décidé à revenir en France. Nous avons été successivement, avec *la Poursuivante* dans le Chesapeak, avec *la Didon* et *la Cybèle* dans la baie de New-York. Le 25 octobre, nous voici dans la baie Delaware. Le brick *la Philadelphia* la descend toutes voiles dehors, poussé par une belle brise. Ce navire, frêté à Philadelphie avec le plus grand secret, porte Jérôme, mademoiselle Paterson et sa tante mademoiselle Spear. Ils ont enfin dit adieu aux États-Unis et mis le cap sur l'Europe.

Cette fois ce furent les éléments qui conspirèrent contre ce retour tenté sans cesse, sans cesse ajourné. A sept heures du soir, au moment où le bâtiment allait doubler le cap Henlopen, le vent tourna brusquement et se mit à souffler avec violence. Il eût suffi d'une demi-heure pour doubler la pointe; mais la crainte de trouver au delà du cap des vents contraires qui eussent empêché de gagner le large, décida le capitaine à remonter de quelques milles dans la rivière et à mouiller. La nuit fut très-mauvaise; heureusement le navire tint sur ses câbles. Au matin, on leva l'ancre malgré la tourmente et l'on essaya de

doubler, mais en vain : les vents ne le permettaient plus à cause de leur direction et de leur violence. La tempête empêchant le bâtiment de remonter la rivière, la seule chance de salut était de l'échouer dans les moins mauvaises conditions possibles : c'est ce que fit le pilote. Il conduisit le bâtiment à la côte, en face de Lewistown. Le brick était perdu. Quant au sauvetage des passagers et de l'équipage, on ne l'effectua qu'avec une extrême difficulté, bien qu'il fît grand jour et qu'on ne fût qu'à une encâblure de terre. La mer était terrible ; le canot fut roulé par la lame. Jérôme, mademoiselle Paterson, mademoiselle Spear, jetés sur le rivage, abordèrent, trempés, transis et complétement nus. Après avoir bravé le danger avec un grand courage, les deux amants supportèrent les désagréments d'une pareille mésaventure avec la gaîté de la jeunesse. Une cabane de pêcheurs était près du rivage, on alla s'y sécher et on s'y couvrit de mauvaises hardes, en attendant des secours plus complets. Ils ne tardèrent pas. A peine la nouvelle du sinistre fut-elle parvenue à Lewistown, que le gouverneur de l'État de Delaware, qui y résidait, envoya sa voiture pour ramener les naufragés. Le lendemain soir, Pichon, qui se trouvait précisément en ce moment à Philadelphie, apprenait à la fois et le départ de Jérôme et son naufrage. Si l'on veut bien se rappeler les tribulations sans nombre dont Jérôme avait, depuis quinze mois, rempli l'existence, autrefois si tranquille, du consul général, on imaginera facilement les exclamations que l'annonce de cette nouvelle catastrophe dut lui arracher. Il s'em-

pressa de courir au devant de l'impitoyable objet de ses incessantes préoccupations, et le rencontra près de Newcastle, en bonne santé et supportant philosophiquement ce nouveau coup de la fortune. Ils revinrent ensemble à Philadelphie, d'où Jérôme repartit presque aussitôt pour Baltimore.

Un mois s'était écoulé depuis cet événement, quand une frégate française, *la Présidente*, se présenta devant Anapolis, dans la rivière Delaware. Elle portait le général Thurreau, ambassadeur de France près la République des États-Unis. Avant son départ, le général avait reçu de Talleyrand, en ce qui concernait Jérôme, des instructions très-succinctes. Elles se bornaient à lui notifier que l'Empereur, n'ayant pas reconnu le mariage de son frère, *l'ambassadeur devait éviter toute occasion de se trouver en présence de mademoiselle Paterson, parce qu'il lui était interdit de la traiter comme femme légitime de Jérôme*. Le général avait, pour le surplus, à s'en tenir aux ordres précédemment donnés à Pichon. On sait que ces ordres prescrivaient aux agents français diplomatiques ou consulaires, et aux commandants de la marine impériale, de mettre Jérôme en demeure de revenir en France, mais seulement sur un bâtiment de l'État, et à l'exclusion de tout autre mode de passage.

La clause des instructions du général Thurreau, relative à mademoiselle Paterson, mit naturellement beaucoup de froideur et d'embarras dans les relations de Jérôme avec l'ambassadeur. Toutefois ce dernier ayant offert *la Présidente*, qui, pour sortir de la baie, pouvait profiter des mêmes circonstances qui lui

avaient permis d'y entrer, Jérôme ne crut pas devoir refuser. Thurreau était à Washington, la frégate était à Anapolis. Jérôme se présenta à bord accompagné de mademoiselle Paterson. Le commandant du bâtiment, soit qu'il n'eût pas encore reçu les ordres formels de l'ambassadeur, soit qu'il n'osât pas les exécuter, accueillit et installa de son mieux la jeune dame que Jérôme nommait sa femme.

On appareille sans délai; mais par un de ces jeux du hasard que l'on traiterait, dans un roman, d'invraisemblable, voilà que l'histoire de *la Didon* et des Anglais recommence, sans autre variante que le nom de la frégate ennemie, qui s'appelle cette fois *la Rétribution*, et qui porte 44 canons. Même manœuvre, même branle-bas de combat, même résignation du capitaine français, qui laisse son ancre attachée au rivage des États-Unis, pour couvrir sa frégate de l'inviolabilité du territoire américain. Mademoiselle Paterson fut extrêmement effrayée de cette scène guerrière; Jérôme débarqua avec elle.

Cependant la position n'était plus tenable. Elle commençait à devenir ridicule. Au mois de février 1805, Jérôme fait une dernière tentative auprès du général Thurreau. Il va trouver l'ambassadeur à Washington et le prie de noliser un bâtiment américain, son intention étant de partir pour la France sans délai et à tout prix. Thurreau accueille cette demande par un refus formel basé sur ses instructions et sur celles de Pichon; le frère de l'Empereur ne doit rentrer en France que sur une frégate française.

Alors, dans le plus grand secret et de concert avec

M. Paterson, Jérôme arrête les conditions de son passage, de celui de sa femme et de Lecamus son secrétaire, sur le brick américain *l'Ering* de 400 tonneaux, capitaine Stéfenson, en partance pour le Portugal. C'est le 3 mars 1805 qu'il s'embarque à Baltimore même, à l'insu de tout le monde.

Cette fois, le départ fut définitif; après une heureuse et rapide traversée, *l'Ering*, un des meilleurs voiliers des États-Unis, entra dans la rade de Lisbonne, le 8 avril. Il y avait vingt et un mois que Jérôme avait abordé en Amérique, deux ans et demi qu'il avait quitté l'Europe.

Le consul général de France à Lisbonne était, à cette époque, M. Serurier, fils du maréchal de ce nom. Outre ses fonctions consulaires, il remplissait celles de chargé d'affaires. Jérôme, à peine arrivé, ayant fait demander pour lui et sa femme un passeport au consul général, Serurier répondit nettement qu'il en tenait un à la disposition du frère de l'Empereur, mais qu'il se refusait à délivrer à mademoiselle Paterson, sous quelque forme que ce fût, l'autorisation de se rendre en France. Il écrivit, en même temps, au ministre des relations extérieures, pour lui rendre compte de l'arrivée de l'*Ering*, du passeport refusé à mademoiselle Paterson, et de l'intention manifestée par Jérôme d'envoyer sa femme chercher, soit à l'étranger, soit en France même, un port où elle eût plus de facilité pour débarquer.

Jérôme, en effet, s'était décidé à partir seul et à se rendre auprès de l'Empereur en toute hâte. Il est probable qu'en disant adieu à mademoiselle Paterson,

adieu qui devait être éternel, il n'avait pas lui-même la conscience bien nette, ni de ses résolutions, ni de ses sentiments. Il aimait sa jeune compagne, dont la situation touchante était encore aggravée par une grossesse fort avancée, et certes il était sincère, quand il lui promettait de faire les derniers efforts pour fléchir l'Empereur et lui arracher la reconnaissance de son mariage. Mais qui oserait douter que son cœur, outre les inquiétudes de sa tendresse, ne fût en proie aux plus vives agitations; la honte d'une inaction de deux ans, pendant laquelle ses camarades, ses amis, ses parents avaient agi, combattu, grandi; le regret d'une immense position perdue par sa faute; l'espoir de la reconquérir; l'appréhension enfin de la colère de son frère, colère qu'il avait osé braver et qui faisait trembler les rois sur leurs trônes.

C'est dans cette cruelle perplexité qu'il se mit en route, voyageant avec une rapidité fiévreuse, comme s'il avait hâte de courir au devant de la crise qui devait l'arracher à cette position insoutenable.

L'Empereur était alors en Italie. Il y était venu pour ceindre la couronne de fer, organiser son nouveau royaume, et cacher, sous l'éclat des pompes royales, des revues et des fêtes, le secret d'une des plus vastes combinaisons qu'ait enfantées son génie. Villeneuve était parti pour les Antilles. Napoléon attendait, en Italie, que l'Angleterre et l'Europe apprissent la nouvelle terrible et imprévue de la présence de cinquante vaisseaux français et espagnols dans la Manche, à l'embouchure de la Tamise.

Jérôme, accompagné de Lecamus, qui commen-

ait à montrer une véritable valeur personnelle, se dirigea sur Alexandrie, en courant la poste jour et nuit, par Badajoz, Madrid, Perpignan et Grenoble. Au milieu des montagnes de l'Estramadure, son modeste équipage se croisa avec le train presque royal de l'ambassadeur de France en Portugal. C'était Junot, que Jérôme avait laissé simple aide de camp du Premier Consul, et qu'il retrouvait l'un des premiers personnages de l'Empire. Madame Junot, l'amie d'enfance de Jérôme, accompagnait son mari. Leur entrevue fut touchante, et par le spectacle de ces lieux déserts, perdus aux extrémités de l'Europe, et par le récit des malheurs de Jérôme, et par celui des grandes choses qui s'étaient passées depuis leur séparation. Junot et sa femme trouvèrent Jérôme singulièrement changé. Ils l'avaient quitté presque enfant; deux années en avaient fait un homme. Il les frappa par le calme et la distinction de son esprit, la manière élevée dont il parla des États-Unis, et la teinte mélancolique qui avait remplacé chez lui la vivacité bouillante de ses premières années. Il ne leur cacha pas, du reste, qu'il allait se jeter aux pieds de l'Empereur et intercéder en faveur de mademoiselle Paterson. Il leur montra son portrait, et les laissa à la fois attendris, charmés et inquiets de cette rencontre romanesque.

Ce fut le 24 avril 1805 que Jérôme arriva à Turin; l'Empereur était à Alexandrie. Onze jours s'écoulèrent avant l'entrevue des deux frères. Ils furent employés en négociations destinées à vaincre non la volonté de Napoléon, qui était irrévocable, mais celle

de Jérôme, qui lutta longtemps. Enfin, il céda. Le 6 mai, il se rendit à Alexandrie, après s'être fait précéder d'une lettre de soumission à l'Empereur. Napoléon lui répondit, avant de le recevoir, la lettre suivante :

« Alexandrie, 16 floréal an XIII (6 mai 1805).

« Mon frère, votre lettre de ce matin m'apprend « votre arrivée à Alexandrie. Il n'y a pas de faute « qu'un véritable repentir n'efface à mes yeux. Votre « union avec mademoiselle Paterson est nulle aux « yeux de la religion comme aux yeux de la loi. « Écrivez à mademoiselle Paterson de retourner « en Amérique. Je lui accorderai une pension de « 60,000 francs, sa vie durant, à la condition que, « dans aucun cas, elle ne portera mon nom, droit « qu'elle n'a pas, dans la non-existence de son « union. Vous-même, faites-lui connaître que vous « n'avez pu ni ne pouvez changer la nature des cho- « ses. Votre mariage ainsi annulé dans votre propre « volonté, je vous rendrai mon amitié et je repren- « drai les sentiments que j'ai eus pour vous depuis « votre enfance, espérant que vous vous en rendrez « digne par les soins que vous porterez à acquérir « ma reconnaissance et à vous distinguer dans mes « armées. »

Dès le 13 avril, l'Empereur, à la nouvelle transmise par le télégraphe que son frère était à Lisbonne, avait envoyé les ordres les plus absolus pour que Jé-

avons vu que Jérôme avait devancé cet or-
ant à mademoiselle Paterson, désespérant
en France, elle se fit conduire en Angleterre.
let 1805 elle y mit au monde un fils, dont
d elle fit établir l'acte de naissance de sa
utorité, sans la participation du père, sous le
Jérôme Bonaparte. Après plusieurs mois de
n Angleterre, où elle fut de la part des en-
e l'Empereur et de la France, l'objet d'une
et d'une sympathie affectées, elle revint en
ie. Jusqu'en 1815, elle a touché la pension
00 fr., que lui faisait l'Empereur.
alité, l'épisode du mariage américain a eu
ouement le 5 mai 1805, à Alexandrie; mais
rement à cette date, l'intervention de la loi
prévenu les conséquences.
acte passé le 22 février 1805 (3 ventôse
, par devant Me Raguideau, notaire à Paris,
esse Impériale madame Lœtitia Bonaparte,
l'Empereur, avait protesté contre le mariage
ne Bonaparte, son fils mineur, mariage conclu
n assentiment, au mépris de la loi (voir la
ndance à la fin du livre IV.)

prétendu mariage que M. Jérôme Bonaparte aurait contracté en pays étranger.

(Voir la correspondance à la fin du livre IV.)

Par un second décret du 30 ventôse an XIII (21 mars 1805), dont le premier n'était que la préparation, l'Empereur, au nom de la loi, ordonnait et décrétait :

« Art. Ier. Le prétendu mariage contracté dans les « pays étrangers, par notre frère Jérôme Bonaparte, est nul, comme non avenu, et ne pourra jamais produire aucun effet civil. Toutes conventions « relatives audit prétendu mariage, sont également « nulles et de nul effet.

« Art. II. Les enfants nés et à naître dudit mariage seront toujours réputés illégitimes, et ne « pourront réclamer aucuns droits de parenté fondés « sur cette union. »

(Voir la correspondance à la fin du livre IV.)

Un an et demi plus tard l'autorité ecclésiastique intervint à son tour. Le 6 octobre 1806, l'officialité diocésaine de Paris rendit une décision par laquelle il était fait droit à la demande de S. A. I. et R. Madame, mère de l'Empereur et Roi, et déclare qu'il n'y avait pas eu mariage entre M. Jérôme Bonaparte et mademoiselle Elisabeth Paterson.

Affranchi par la loi civile, la loi politique et la loi religieuse, des engagements d'un passé qui aurait pu compromettre son avenir, Jérôme va commencer son existence historique, existence qui [illegible]

plus de la moitié du dix-neuvième siècle. nous nous placions au point de vue où étaient, en 3, les témoins des événements que nous venons raconter, nous pourrions regarder l'épisode du iage de Jérôme et d'Élisa Paterson comme ter- é. Il ne nous resterait plus qu'à poursuivre dans Mémoires l'ordre chronologique des faits. Cha- fois qu'il nous arriverait de rencontrer de nou- u le nom de Paterson, nous nous contenterions apporter l'incident auquel il serait mêlé, comme détail isolé de la vie de Jérôme et d'une impor- ce secondaire. Mais la génération pour laquelle écrivons, a vu revivre après plus de cinquante , et postérieurement même à la mort du Roi Jé- e, toute cette affaire du mariage américain. Elle ne reparaître sous des proportions tout à fait in- ndues, et telles qu'elles étonnent le petit nom- d'hommes survivants des premières années de ce le, qui, après avoir assisté au dénouement de cette oire romanesque, en avaient presque perdu la noire. Le second Empire s'est occupé des Pater- plus encore que n'avait fait le premier. Ce nom leurs avait cessé, sous la Restauration et la narchie de Juillet, de répondre à aucune espèce souvenir.

n présence d'une question ainsi ressuscitée, ce ut tromper l'impatience de nos lecteurs que de en faire attendre la solution jusqu'à la fin de la lication de ces Mémoires, après leur en avoir ex- é l'origine au début de notre travail. Nous allons donner un résumé qui la conduira jusqu'au mo-

ment présent, jusqu'à cette phase définitiv
vient de la clore sous nos yeux.

Quelque singulière que paraisse être cette d
tion aux habitudes d'un simple récit, nous c
utile de faire précéder le nôtre d'un court exp
l'une des dispositions du Code civil.

Le chapitre IV du titre V du livre Ier du Co
est intitulé : *des Demandes en nullité de mar*
contient vingt-trois articles, depuis l'articl
jusqu'à 202. Dans ce chapitre, le législateur
tous les cas dans lesquels un mariage peut ê
claré nul. Au nombre de ces cas, se trouve c
l'un des deux contractants, étant encore dan
où il a besoin, pour se marier, du consenten
ses parents, a passé outre, et s'est marié sans
sentement. Les père et mère peuvent alors
der à la justice qu'elle prononce la nullité du m
pourvu que leur réclamation soit faite dans
qui suit le jour où le mariage sera arrivé à le
naissance. C'est ainsi, pour tirer un exemple d
même qui nous occupe historiquement, qu
voyons Madame Lœtitia Bonaparte, après avoi
au mois de mai 1804 le mariage de son fils J
déposer entre les mains d'un notaire, le 22
1805 (3 ventôse an XIII), la protestation don
avons parlé, et dont le texte figure à la cor
dance. C'est ainsi que, par suite de cette
tation, les décrets de mars 1805 ont été
qui déclarent nul le mariage de Jérôme, et illé
les enfants qui en sont issus.

Telles sont, en ce qui concerne cette claus

culière de nullité (manque du consentement des parents), les dispositions de notre législation.

Maintenant, que vont devenir les enfants issus du mariage ainsi annulé? Quel sera leur nom, leur état, quels seront leurs droits? Le législateur n'a eu garde d'oublier un point de cette importance. Il distingue deux cas, celui où le mariage a été contracté de *bonne foi*, celui où il a été contracté sans *bonne foi*. Dans le premier cas, le mariage, quoique nul, produit *ses effets civils;* dans le second cas, il ne produit *d'effets civils* ni à l'égard des époux, ni à l'égard des enfants. Voilà les dispositions simples et concises de la loi; mais ces termes, fort clairs seulement pour des légistes, ont besoin d'une explication. Ils veulent dire, en continuant l'application des principes généraux au même exemple, que si Jérôme et Élisa Paterson ont ignoré réellement, en s'unissant, la clause de nullité qui entachait leur mariage, l'épouse, la nullité prononcée, n'en a pas moins droit pour elle au nom de Bonaparte, et son fils à la qualité d'enfant légitime; que si, au contraire, les deux parties contractantes ont eu, préalablement au mariage, connaissance de cette clause de nullité, l'enfant n'est pas légitime, la femme n'a droit ni au nom de son mari, ni aux bénéfices de son contrat. Voilà ce que dans le style particulier au chapitre que nous considérons, le législateur appelle *bonne foi*. Il était nécessaire d'expliquer ces termes, puisqu'ici ils n'ont pas, à beaucoup près, la même signification que lorsqu'il s'agit d'une question de moralité générale.

Ce sont les articles 201 et 202 qui ouvrent aux

enfants le droit à la filiation légitime, quand ils peuvent prouver que le mariage de leurs parents, déclaré nul, a été contracté de *bonne foi*. Ainsi la question de bonne foi n'est pas soulevée à l'occasion même de la demande en nullité ; le juge prononce la nullité, qu'il y ait eu ou non *bonne foi*. Cette question n'intervient que quand les époux ou leurs enfants demandent à faire régler la position nouvelle que leur fait la nullité. C'est alors au juge à éclairer sa conscience par l'examen des circonstances au milieu desquelles le mariage a été contracté. S'il reconnaît que le mariage a été contracté de bonne foi, c'est-à-dire que les deux époux ignoraient le danger auquel ils s'exposaient, il leur dit : « Le mariage, mal-« gré sa nullité, aura ses effets civils, la femme gar-« dera le nom de celui qu'elle a cru prendre pour « mari, les stipulations du contrat seront exécutées, « les enfants seront légitimes; » si, au contraire, le juge croit trouver dans les faits de la cause, la preuve que les deux contractants ont eu connaissance de la loi qu'ils ont violée, il leur dit : « Il ne reste rien de votre « mariage, pas même un engagement pécuniaire, pas « même un nom pour la femme. Quant à vos enfants, « ils sont illégitimes. »

C'est par application de ce principe que les décrets de mars 1805, après avoir déclaré le mariage nul, parce qu'il a été conclu sans le consentement de la mère, déclarent les enfants illégitimes, parce que l'union a été contractée *sans bonne foi*. La première partie de cette décision est une simple application de la loi, la seconde résulte d'une appréciation mo-

rale, telle qu'elle pourrait être soumise à la conscience d'un jury, si le jury intervenait dans les affaires civiles. Jérôme et Élisa Paterson avaient-ils, en contractant leur union, la connaissance réelle de la nécessité du consentement de Madame Lœtitia Bonaparte? Telle est la question qui eût été soumise à un jury. Elle est de celles que les simples lumières de la raison suffisent pour résoudre, indépendamment de toute connaissance des lois. Il nous a paru utile d'en faire ressortir le caractère particulier, parce qu'elle contient à elle seule toute l'affaire, et parce que chacun a pour la résoudre la même compétence que le jurisconsulte le plus consommé! Ce serait peine perdue que d'accompagner d'une argumentation quelconque le simple récit des faits que nous avons présenté dans le courant de notre IVe livre. Ces faits, qui, sans qu'il fût même besoin de les rappeler, ont motivé l'article du décret du 21 mars 1805, lequel article déclare les enfants illégitimes; ces faits, nous les retrouverons cinquante ans plus tard, servant de base à tous les jugements qui ont confirmé ce décret. Lorsque ces jugements, et tous les documents juridiques relatifs à cette grande affaire, documents écrits dans le style consacré, passeront sous les yeux du lecteur, qu'il veuille bien se rappeler le sens et la portée des articles 201 et 202, et les questions en litige lui apparaîtront sous le jour le plus éclatant. Ces deux nombres accouplés, qui reviendront sans cesse, avec leur concision obscure et savante, c'est le fond même du procès dont nous avons à dérouler les phases, c'est le représentant de la France, avertissant

officiellement Jérôme et Élisa de l'illégalité qu'ils vont commettre ; c'est Élisa et Jérôme reculant d'abord épouvantés, mais bientôt sacrifiant, de parti pris, leur avenir à une satisfaction passagère de l'amour et de la vanité.

Mais il est un autre enseignement à tirer de ces distinctions fécondes établies par la loi. Voici une femme qui perd le nom de son époux, voilà des enfants qui perdent celui de leur père, et qu'un jugement déclare illégitimes. Mais alors que sont-ils ? La femme a-t-elle été une concubine ? Les enfants sont-ils des bâtards ? Ici le législateur se tait, mais la voix de la conscience humaine s'élève à la place de la sienne. Non, la femme n'a pas été une concubine, par le seul fait de la nullité de son mariage, non les enfants ne sont pas des bâtards, quoique la loi leur ait retiré les titres qu'elle consacre et les qualités qu'elle protége. La loi ne les connaît plus, voilà la punition de l'illégalité originelle dont fut entachée leur naissance : mais la morale n'y ajoute pas le châtiment d'une flétrissure publique. Dans les cas extrêmement rares où ces situations exceptionnelles se sont produites, l'opinion publique s'est plu à entourer d'une sorte de protection les personnes frappées par une législation rigoureuse mais nécessaire ; elle a cherché à les consoler de leur malheur, à la condition toutefois que ce malheur fût accepté avec résignation et que les victimes de la loi ne se montrassent pas rebelles à la loi. Aussi serait-ce dans la cause dont nous retraçons l'histoire la plus fausse des argumentations, que de se poser ce dilemme :

ou Élisa Paterson est l'épouse légitime, et son fils le fils légitime de Jérôme Bonaparte, ou bien la vie de l'une et la naissance de l'autre sont marquées d'un stigmate déshonorant. La vérité, la justice sont entre ces deux propositions, ou plutôt en dehors de ces deux propositions également fausses. Il y a là un état des personnes, une condition sociale particulière, qu'aucun terme emprunté soit à la législation soit au langage habituel ne définit, qui sont dignes d'intérêt et même de respect, pourvu qu'on n'abuse ni de cet intérêt ni de ce respect.

Cette situation délicate est assez nettement caractérisée par une lettre de Napoléon Ier adressée à Talleyrand, à la date du 9 décembre 1809 :

« Écrivez au général Thurreau que je l'autorise à donner tous les fonds dont mademoiselle Paterson pourrait avoir besoin pour sa subsistance, me réservant de régler son sort incessamment ; que, du reste, je ne porte aucun autre intérêt en cela que celui que m'inspire cette jeune personne ; mais que si elle se conduisait assez mal pour épouser un Anglais, alors mon intérêt pour ce qui la concerne cesserait, et que je considérerais qu'elle a renoncé aux sentiments qu'elle a exprimés dans sa lettre et qui seuls m'avaient intéressé à sa situation (1). »

(1) Dans le procès de 1861, madame Paterson et M. Bonaparte-Paterson ont publié un grand nombre de lettres qui étaient entre leurs mains. Les termes même de plusieurs de ces lettres prouvent qu'il existe de grandes lacunes dans cette correspondance. La lettre de l'Empereur du 9 décembre 1809 est un exemple de l'importance capitale que peuvent avoir des

Cette nuance fut comprise par la famille Bonaparte tout entière. Là est l'explication de sa conduite généreuse, pendant quarante ans, vis-à-vis de M. Paterson le fils, conduite dont on a cherché, dans ces derniers temps, à tourner contre elle-même le souvenir. Le public ne s'y trompera pas : éclairé par la lumière empruntée à la fois à la morale et à la loi, il reconnaîtra le véritable caractère des faits qui vont passer sous ses yeux.

Nous avons vu Jérôme quittant à Lisbonne mademoiselle Paterson qu'il ne devait plus revoir, et traversant tout le midi de l'Europe, l'âme agitée des sentiments les plus contraires. Pendant ce temps Élisa Paterson, désespérant d'entrer en France, abordait en Hollande, y faisait un court séjour, et passait ensuite en Angleterre. C'est là que, le 7 juillet 1805, elle accoucha d'un fils à Camberwell, comté de Surrey. L'acte de naissance de cet enfant ne paraît pas avoir été établi en Angleterre. Un simple certificat en tint lieu. La possession d'état ne date que de l'acte de baptême dressé en 1809, à Baltimore, où mademoiselle Paterson était retournée dès le mois d'octobre 1805. Cet acte, signé par le même évêque Caroll, qui avait marié le père et la mère six ans auparavant, désigne l'enfant présenté aux fonts baptismaux sous le nom de Jérôme Bonaparte et d'Élisabeth Paterson. L'Amérique donnait ainsi à cet enfant un nom et une qualité que lui refusait la France. Nous ver-

pièces ou perdues ou retenues. Ainsi il est clair que la lettre à laquelle l'Empereur fait allusion et que nous n'avons pas, n'était autre qu'un acte de soumission et de renoncement de la part de mademoiselle Paterson.

rons la première de ces deux usurpations, celle du nom, consacrée par un long usage en Amérique et la tolérance générale. Quant à la seconde, après avoir passé cinquante ans à se faire oublier, ce n'est que de nos jours qu'elle osera se déclarer. Alors elle attirera sur elle les coups de la loi, dont l'avaient préservée un long silence et une résignation sincère ou simulée.

Les adieux de Lisbonne ne mirent pas fin aux rapports des deux époux. La correspondance de Jérôme adressée à Élisa ne se termine qu'en 1812. Elle présente, entre 1805 et 1812, deux phases tout à fait distinctes; dans la première, qui va jusqu'au 26 juillet 1806, c'est l'époux et l'amant qui parlent; dans la seconde, c'est le père.

Dès le jour de la séparation, Jérôme ne laisse échapper aucune occasion d'écrire à celle qu'il appelle sa femme, en Hollande d'abord, puis en Angleterre, et enfin en Amérique. Il date ses lettres de tous les lieux où le conduisent ses voyages et ses expéditions maritimes, de Madrid, de Gênes, de Paris, de Cayenne, de la Martinique. Ces lettres respirent d'abord une vive tendresse dont l'expression s'affaiblit peu à peu. Son cœur a de la peine à se guérir de la douleur d'une séparation aussi récente. Il console celle qu'il aime, par l'espérance d'un avenir meilleur et d'un rapprochement définitif et par la promesse de ne l'abandonner jamais. Mais rien n'est plus vague que ces assurances; on n'y découvre aucun projet arrêté, aucune ligne de conduite tracée; une seule cependant, et sur laquelle Jérôme revient sans cesse·

Élisa doit retourner en Amérique, ou si elle s'y trouve, y rester; vivre dans une réserve absolue, accepter l'argent de l'Empereur, et surtout ne lui adresser aucune réclamation. Voici une de ces lettres, datée de Paris du 7 octobre 1805 :

A Madame Bonaparte, à Londres.

« Si tu vas aux États-Unis, je veux, ce sont mes « ordres, que tu conserves quatre chevaux et que « tu vives d'une manière convenable et comme si je « devais arriver; fais connaître à ton père que j'aime « comme le mien, que je désire que cela soit ainsi, « et que j'ai des raisons particulières pour cela. Il ne « faut pas non plus que si l'Empereur te fait remettre « de l'argent, tu le refuses ; ce serait l'irriter, et moi « je souffrirais de ce refus et cela retarderait nos « affaires. J'ai beaucoup d'espoir, mais il ne faut pas « le laisser croire. Au reste, chère femme, repose-« toi sur moi ; je fais ce que je dois faire, et je par-« viendrai, j'espère, à mon but. Sois persuadée, ma « chère femme, que je ne travaille, ne souffre que « pour toi et mon fils. Laisse dire tout ce qu'on vou-« dra. Adieu, Élisa, je t'embrasse mille fois. Mes « compliments à mon frère Robert. Dis-lui que je « veux que ma femme soit conduite avec toute la « douceur imaginable, et que je lui confie le bon-« heur de ma vie, ma femme et mon enfant. »

Il est difficile de se faire une idée de l'avenir que paraît entrevoir Jérôme et pour lequel il prétend travailler. Dès le mois de mars 1805, son mariage

avec mademoiselle Paterson avait été déclaré légalement nul en France. Veut-il insinuer qu'il obtiendra de l'Empereur la permission de renouveler son union avec elle, ou plutôt d'en contracter une réelle, suivant la loi française? Admet-il que, s'il lui faut renoncer à cet espoir, il abandonnera tout, position, patrie, famille, pour aller vivre, avec sa femme et son enfant, sous la protection d'une loi étrangère ou même de la loi naturelle? C'est ce que l'embarras, l'obscurité de sa correspondance ne laissent pas deviner. Ou plutôt elle ne devient que trop claire pour celui qui l'analyse avec le sentiment de l'éternelle et irrémédiable inconséquence des passions humaines. La confiance que Jérôme veut inspirer, il ne la partage pas lui-même. Il cherche à s'étourdir sur sa position, sur celle d'Élisa et de son enfant, et à dissimuler, sous les noms d'époux, d'épouse, de fils, de père, sans cesse répétés, la triste réalité qui ôte à ces mêmes noms toute valeur. Il veut donner le change à son propre cœur, autant qu'à celui auquel il s'adresse. Mais peu à peu espérances et regrets s'effacent sous la main du temps. Pour Jérôme comme pour Élisa, ces protestations à la fois sincères et trompeuses, ces alternatives d'abandon et de réserve, cette froideur progressive, marquent la dernière et inévitable phase de l'amour, la transition qui le sépare de l'éternel oubli. La dernière lettre de Jérôme à Élisa, que l'on puisse appeler une lettre d'amour, est datée du 17 juillet 1806. Elle est ainsi conçue :

« Je ne t'écris qu'un mot, ma chère et bien-aimée

« Élisa. Je me porte bien et j'ai bien du regret d'être « à cent cinquante lieues de toi, sans pouvoir jouir « du bonheur de te voir. Je t'embrasse de tout mon « cœur. Une caresse à Napoléon, et mes compliments « à ta famille. »

Un silence de près de deux ans succède à ce commerce épistolaire. Pendant cet intervalle de temps, trois événements de la plus haute importance se sont produits dans la vie de Jérôme : le 24 septembre 1806, il a été déclaré prince Français, apte à succéder à la couronne après ses aînés, Joseph et Louis; le 12 août 1807, il a épousé la princesse Catherine de Wurtemberg; enfin, au mois de décembre de la même année, il est monté sur le trône de Westphalie.

Au mois de mai 1808, nous le retrouvons à Cassel, sa capitale, dans l'exercice de la puissance royale. C'est de là qu'il reporte ses regards sur l'Amérique, non plus pour y chercher l'image d'une femme, mais celle d'un enfant. Son cœur, naturellement porté vers le sentiment de la paternité, ne s'habitue pas à l'idée d'avoir un fils sans pouvoir en faire l'objet de ses caresses et de ses soins. Au mois de mai, il envoie Lecamus en Amérique pour y chercher le fils d'Élisa. Il le charge de lettres pour elle et pour M. Paterson. Rien n'explique mieux leurs situations respectives que la lettre écrite à ce dernier. La voici :

« Monsieur Paterson, j'envoie aux États-Unis « M. Lecamus, pour y chercher mon fils et le rame- « ner près de moi. Cette démarche est autorisée par « l'Empereur, et vous jugerez facilement qu'il s'agit

« de lui préparer une existence convenable à sa « naissance et à son rang. Élevé sous mes yeux, dans « le rang qui lui appartient, il adoucira au moins le « chagrin que j'éprouve loin de sa mère, et sans « doute le temps viendra où il pourra réparer tout « le mal que nous ont fait de grands intérêts politi- « ques que j'ai dû respecter. Dans ma position et « celle d'Élisa, il importe beaucoup que mon fils soit « près de moi. Vous avez trop de sagesse pour n'en « pas sentir les raisons, et elles intéressent autant ma « délicatesse que celle de votre famille. Je ne me « dissimule pas combien cette séparation sera pé- « nible à Élisa ; mais je compte sur vous, Monsieur, « pour lui faire envisager tous les avantages qui doi- « vent en résulter, et la décider à ne point s'opposer « au bonheur de notre enfant. J'espère l'embrasser « avant le mois de septembre. J'ai ordonné à M. Le- « camus de mettre la plus grande célérité dans son « voyage. Sur ce, Monsieur Paterson, je prie Dieu « qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Ainsi, c'est avec l'autorisation de l'Empereur que le roi de Westphalie demande à faire élever, sous ses yeux, auprès de la reine Catherine, le fils d'Élisa Paterson. Si, dès cette époque, M. Paterson et sa fille eurent la prétention secrète que le jeune Jérôme Napoléon fût un enfant légitime, nous comprenons la raison qui leur fit refuser l'offre de Jérôme. Elle dessinait trop nettement une position qu'on avait intérêt à laisser dans le demi-jour du doute et de la réserve. En effet, la reine Catherine n'admettait dans son palais le fils de son mari, que parce que cet en-

fant n'était aux yeux de personne une protestation v
vante contre son propre mariage, et quant à l'Emp
reur, il ne pouvait permettre à Jérôme d'avoir aupr
de lui qu'un enfant naturel, puisque son décret du
mars 1805 déclarait illégitimes les enfants nés ou
naître de l'union de son frère avec mademoiselle P
terson. La démarche de Jérôme, dans le but d'a
peler son fils près de son trône, était donc l'acte
soumission le plus manifeste qu'il pût faire au déc
du 21 mars, et l'éclat même de cette démarche, l'
sentiment de l'Empereur et de la Reine, prouv
qu'à cette époque, aucun nuage n'existait dans l'o
nion publique sur la position véritable de la fam
Paterson. Il n'y a pas à se méprendre aux termes
la lettre que nous venons de citer ; ils sont tous c
culés avec convenance et précision. La naissance
cet enfant est illustre ; sa destinée doit l'être, il tie
dra tout de la puissance et de la tendresse de s
père. Pas un mot qui engage, mais pas un mot, n
plus, qui puisse blesser la susceptibilité de M. Pat
son. Il s'agit, au fond, d'un enfant naturel auquel s
père promet une haute fortune ; mais ce n'est pas
Jérôme, en parlant de la condition de son fils au pr
pre grand-père de cet enfant, à laisser deviner l'i
tention d'une assimilation injurieuse.

La famille Paterson refusa de confier le jeune J
rôme Napoléon à Lecamus. Le roi, croyant trouv
dans la tendresse maternelle le seul obstacle qui s'o
posât à la séparation d'Élisa et de son fils, imagi
un moyen de faire venir l'enfant en Europe sans l'e
lever à sa mère. Au mois de novembre 1808 il éc

vit à Élisa pour lui offrir la principauté de Smalkalden, dont elle aurait le titre, avec un riche apanage, et où elle se fixerait avec son fils. Jérôme ne demandait qu'à le voir une fois par mois. La position de Smalkalden, éloigné de Cassel de plus de trente lieues, séparé même de la Westphalie par une province saxonne ; l'offre du roi, dans l'éventualité d'un refus, de constituer à Élisa une rente de 200,000 fr. pourvu qu'elle consentît à s'établir, avec son fils, en un lieu quelconque de l'Europe, enfin le ton général de la correspondance, ne laissent planer aucun doute sur les véritables sentiments de Jérôme à cette époque. Aucun souvenir amoureux ne s'y mêle; ce n'est pas même le dernier et faible écho des serments échangés jadis sur les bords du Potomac. La voix de Jérôme est pour le fils d'Élisa celle d'un père, pour Élisa elle-même ce n'est plus que la voix d'un ami.

Un nouveau refus des Paterson mit encore fin, pour trois ans, aux rapports entre Cassel et Baltimore. Une lettre du 20 février 1812, succédant à ce long silence, est la dernière que Jérôme ait adressée à celle qui avait été sa première passion. Il écrit de Cassel à madame d'Albert (née mademoiselle Élisa Paterson) :

« Ma chère Élisa, que de temps depuis que je n'ai « reçu de vos nouvelles, ni de celles de mon fils, car « dans le monde entier vous ne pourrez jamais « trouver un meilleur ni un plus tendre ami que moi. « J'aurais bien des choses à vous écrire; mais comme « je dois craindre que cette lettre ne soit interceptée, « je me borne à vous donner de mes nouvelles, et à

« vous en demander ainsi que de celles de mon fils.
« Soyez persuadée que tout s'arrangera tôt ou tard;
« car le meilleur comme le plus grand homme est
« certainement l'Empereur. Votre affectionné et bon
« ami, Jérôme-Napoléon. »

Un an plus tard madame Paterson faisait prononcer son divorce en Amérique, par acte passé dans la Chambre des délégués et dans le Sénat de Maryland.

A partir de cette époque, et pour un demi-siècle, la mère disparaît de la scène où s'agitaient les intérêts et les passions dont nous avons retracé l'histoire, c'est le fils qui va l'y remplacer, jusqu'au moment où il l'y ramènera lui-même, comme un de ces personnages du drame antique, évoqués, pour le dénouement, du royaume des générations passées.

En 1819, M. Jérôme-Napoléon Paterson, connu dès lors sous le nom de Jérôme-Napoléon Bonaparte, fut envoyé d'Amérique à Genève pour y achever son éducation. Il y resta deux ans. En 1821, âgé de seize ans, il voyagea dans une partie de l'Europe et se fit connaître des différents membres de la famille Bonaparte, dispersés et proscrits depuis les événements de 1815. Déjà il avait été paternellement accueilli, en Amérique, par Joseph, qui s'y était fixé sous le nom de comte de Survilliers. Au foyer hospitalier du roi proscrit, il s'était lié d'une étroite amitié avec ses deux filles Charlotte et Zénaïde. Il retrouva en Belgique la mère de ces princesses, la reine Julie; en Italie le roi Louis, la princesse Borghèse ; à Rome la famille de Lucien, le cardinal Fesch et Madame-Mère.

En Amérique, en Belgique, à Florence, à Rome,

partout le même accueil. Le jeune Américain est reçu comme un cousin, comme un neveu, comme un petit-fils. L'accord est si unanime, si naturel, si spontané, qu'il est impossible d'admettre qu'un doute soit entré dans l'esprit d'aucun des Bonaparte sur la valeur et sur la portée des témoignages d'affection qui sont accordés au fils du roi Jérôme. S'il était une famille chez qui le souvenir des décrets de mars 1805 fût vivant et respecté, c'était la famille de l'Empereur Napoléon, qui, en ce moment même, à Sainte-Hélène, exhalait sa grande âme. Étrangers à toute arrière-pensée qui leur eût fait entrevoir la possibilité ou la prétention de revenir sur ce grand fait accompli, les Bonaparte prodiguaient sans défiance tous les titres d'amitié et de parenté à un jeune homme d'autant plus digne d'intérêt qu'il était déshérité par la loi. Peut-on admettre que la vénérable aïeule de cette auguste et malheureuse famille, que la mère outragée qui avait signé la protestation du 22 février 1805, à la demande de laquelle les décrets de mars 1805 avaient été rendus, peut-on admettre que Madame Lœtitia Bonaparte, en appelant le fils d'Élisa Paterson son cher enfant, en le comblant des preuves de son affection maternelle, ait voulu dire à sa famille, au monde entier : « La cendre de mon fils, le grand Empereur, n'est pas « encore froide, eh bien ! moi, de gaieté de cœur, « je foule aux pieds une de ses volontés les plus « sacrées, celle qu'il a exprimée solennellement, « comme souverain et comme chef de famille. Je « fais plus, je déchire moi-même l'acte que j'ai signé,

« dans lequel j'invoquais mes droits de mère méconnus, cet acte au nom duquel ce même enfant que « j'élève aujourd'hui au rang de fils légitime, a été « exclu, à tout jamais, des droits de la filiation et de « la légitimité. »

Tant que le fils de Jérôme et d'Élisa s'est résigné avec dignité à sa position exceptionnelle, il a pu être justement fier des marques d'affection qu'il avait reçues de la famille de son père. Elles sont devenues des preuves accablantes contre ses prétentions, le jour où il a voulu revendiquer des droits qui ne lui appartiennent pas.

Mais il est un témoignage plus fort et plus touchant que tous les autres des véritables dispositions de la famille Bonaparte vis-à-vis de M. Paterson. Ce témoignage vient de Trieste, de l'auguste princesse à qui le nom de Paterson ne rappelait alors qu'un malheur à consoler, et pour la mémoire de laquelle ce nom, de nos jours, est presque devenu une menace. Madame-Mère, la princesse Borghèse, avaient conçu le projet d'unir le jeune Jérôme-Napoléon à la princesse Charlotte, fille du roi Joseph. Les instances de toute la famille auprès du comte de Survilliers furent très-vives à cet égard; le roi Jérôme y joignit les siennes en faveur de son fils, et la reine Catherine, à la lettre de son mari, joignit la lettre suivante :

« Mon cher frère, en vous adressant ces lignes, je « réclame une nouvelle preuve de votre amitié, qui, « vu l'importance du sujet, vous prouvera à quel « point j'y attache du prix. L'union projetée entre « Charlotte et Jérôme est une chose trop essentielle

« pour ce jeune homme pour que je ne cherche pas « d'y contribuer autant que cela dépend de moi, ce « que je ne puis faire qu'en vous exprimant combien « cet événement me rendrait personnellement heu- « reuse, puisque cette alliance mettrait Jérôme (Bo- « naparte-Paterson) dans une position naturelle vis- « à-vis de moi et de mes enfants. Vous voyez, mon « cher frère, qu'il faut que je compte autant que je « fais sur votre affection pour vous entretenir d'un « sujet aussi délicat; mais je pense que le motif qui « me guide dans cette circonstance ne pourra qu'ob- « tenir votre approbation. C'est dans cette convic- « tion, mon cher frère, que j'espère apprendre « bientôt que vous aurez pris égard à ma de- « mande. »

Après une pareille lettre, tout commentaire serait superflu. Circonscrite par la loi, dans d'infranchissables limites, la position de Jérôme Paterson ne soulevait aucune défiance, aucune susceptibilité, chez celle-là même que le moindre doute eût outragée dans ses droits d'épouse et alarmée dans ses droits de mère.

Le mariage projeté n'eut pas lieu, M. Bonaparte Paterson retourna en 1822 en Amérique, et reparut en Europe en 1826. Cette fois, il mit en avant certaines prétentions, mais fort vagues, restreintes au titre de Montfort, sous lequel le roi Jérôme cachait dans l'exil les souvenirs de sa grandeur passée. Elles furent énergiquement repoussées. Le roi Jérôme déclara à son fils qu'il était temps qu'il comprît sa posi-

tion et qu'il apprît à s'y résigner. Il lui écrit le 29 mai 1827 :

« Comment peut-on te conseiller de demander que « je te donne le même nom qu'aux enfants de la « reine? C'est si injuste, si inconséquent, si dénué de « bon sens, qu'il faut que tu sois bien jeune et de « bien peu d'expérience pour t'être laissé prendre à « un pareil piége. En définitive, si tu ne dois m'é- « crire qu'après avoir fait une consultation, je dois « désirer d'être privé de tes lettres, n'ayant pas « l'habitude de faire des miennes des plaidoyers d'a- « vocat. »

Le parti que le roi Jérôme conseillait à son fils comme le seul digne d'un homme, le seul qui pût trancher la position équivoque où ses prétentions récentes l'avaient placé vis-à-vis de toute la famille, c'était de retourner en Amérique et de s'y fixer définitivement sans arrière-pensée, sans vaine illusion.

Le jeune homme suivit ce conseil. Dans le courant de cette même année 1827, il repartit pour les États-Unis. C'est là qu'il a vécu vingt-sept ans, remplissant les devoirs d'un citoyen américain, vivant de la vie américaine, ne reconnaissant d'autre patrie que la patrie de sa mère. Une fois, il vint avec elle en France, sous la Restauration. M. Paterson voyagea librement, sans permission spéciale, dans ce pays dont une sentence de mort exilait toute la famille de son père.

Ses rapports avec le roi Jérôme, avec la reine Catherine et leurs enfants, n'étaient pas entière-

ment rompus, mais ils s'étaient refroidis insensiblement, et les lettres étaient devenues de plus en plus rares. En 1829, il annonçait son mariage au roi Jérôme comme un fait accompli et sans qu'il lui eût préalablement demandé son assentiment; négligence que son père relevait sans amertume, mais non sans laisser deviner une secrète blessure. En 1831, il notifiait à toute la famille Bonaparte la naissance de son premier-né et en recevait les plus affectueuses félicitations. De son côté, le roi Jérôme lui apprenait, en 1835, dans un billet rempli des expressions de la douleur la plus déchirante, la mort de la reine Catherine, et, en 1840, le prince Napoléon lui écrivait une lettre toute fraternelle pour lui faire part du mariage de sa sœur la princesse Mathilde avec le comte Anatole Demidoff. A partir de cette époque, les relations entre le père et le fils paraissent avoir cessé complétement jusqu'en 1851. En effet, sous la date du 18 novembre de cette année, nous trouvons le billet suivant, qui met fin à leur correspondance :

« Après bien des années, tu t'es souvenu de ton « père, et ta lettre du mois de juin m'annonce la nais- « sance d'un fils auquel tu donnes le nom de ton « oncle et de ton grand-père. Je te remercie de cette « communication. »

En 1848, tous les membres de la famille Bonaparte s'étaient hâtés de revenir en France pour prendre part aux luttes politiques, dont l'issue, longtemps douteuse, devait être le rétablissement de l'Empire. M. Bonaparte-Paterson s'abstint de paraître en

France durant ces jours orageux. Dans le temps même où la fortune de la famille à laquelle il tenait par les liens du sang se jouait au jeu terrible des révolutions, il resserrait les nœuds qui l'unissaient à la patrie américaine, en faisant entrer son fils aîné dans l'armée fédérale des États-Unis. Mais le 2 décembre 1852, la dynastie napoléonienne ayant été restaurée par la volonté du peuple dans la personne du prince Louis-Napoléon, M. Bonaparte-Paterson écrivit, le 1er janvier 1853, de Baltimore, une lettre de félicitations à l'Empereur. Sa Majesté lui répondit affectueusement en le félicitant d'avoir fait entrer son fils dans un régiment de carabiniers américains. Six mois après, M. Bonaparte-Paterson se rendit en France avec son fils.

Il importe de rappeler ici la situation que la Constitution du nouvel Empire avait faite au prince Jérôme et à son fils, le prince Napoléon.

Le décret organique du 18 décembre 1852, rendu en vertu du plébiscite voté par le peuple les 21 et 22 novembre de la même année, porte :

Dans le cas où nous ne laisserions aucun héritier direct, légitime ou adoptif, notre oncle bien-aimé, Jérôme-Napoléon Bonaparte et sa descendance directe, naturelle et légitime, provenant de son mariage avec la princesse Catherine de Wurtemberg, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et à l'exclusion perpétuelle des femmes, sont appelés à nous succéder.

Ainsi, au moment où M. Bonaparte-Paterson arrivait en France, il n'y avait que deux princes français,

c'est-à-dire deux princes du sang, aptes à succéder : le prince Jérôme et le prince Napoléon. Au moment où nous écrivons, il n'y a après l'Empereur qu'un fils de France, le prince Impérial, et un prince du sang, le prince Napoléon ! Il n'y aura à l'avenir d'autres princes du sang que ceux de la descendance de S. M. l'Empereur Napoléon III et du prince Napoléon. Tous les autres membres de la famille Bonaparte sont princes de la famille civile de l'Empereur, mais non princes français, ou princes du sang, et n'ont aucun droit de succéder à la couronne de France.

Quand M. Paterson se présenta en France, le prince Napoléon était absent. Il commandait une division en Crimée. L'Empereur et le prince Jérôme accueillirent les nouveaux arrivés, ouvriers de la dernière heure, avec un empressement affectueux, et leur ouvrirent le foyer de la famille, pour qu'ils y occupassent la place qu'un usage d'un demi-siècle leur avait assignée. Cette place, que la loi leur refusait, mais que toute une famille leur accordait par instinct du sang, couvrant d'une réserve délicate la condition sous-entendue de sa générosité, cette place aurait pu leur suffire. M. Bonaparte-Paterson a ambitionné davantage. Il serait puéril de dissimuler que l'extrême bonté de l'Empereur, sa générosité naturelle pour ses parents, n'aient enhardi les prétentions du fils de madame Paterson. L'Empereur paraît avoir accueilli sans méfiance l'idée qu'un homme connu, depuis son enfance, sous le nom de Bonaparte, traité comme un parent par tous les pa-

rents du roi Jérôme, pouvait, à tout prendre, jouir d'une filiation légitime. Son cœur y était disposé, et sa politique, trop haute pour craindre jamais d'être surprise, n'en concevait nulle alarme. Elle ne prévoyait pas les conséquences dangereuses de ces concessions, présentées à cette époque comme n'ayant aucune portée. Alors parurent, coup sur coup, deux décrets, l'un du 30 août 1854, qui réintégrait M. Jérôme Bonaparte dans la qualité de Français; l'autre, du 5 septembre 1854, qui conférait à son fils, l'officier américain, le grade de sous-lieutenant dans l'armée française.

A partir de ce moment la position des Paterson devint embarrassante pour les enfants du prince Jérôme et de la reine Catherine. Les salons de Paris, avec leurs dispositions frondeuses et hostiles à la nouvelle dynastie, se plaisaient à tirer de la confusion apparente de ces droits et de ces filiations superposées, les conclusions les plus étranges. Pour eux, si le fils d'Élisa Paterson s'appelait Bonaparte, c'est qu'il était légitime; s'il était légitime, que devenait le mariage de la reine Catherine ? Il n'y avait pas de limites aux conséquences que les partis ennemis de l'Empire affectaient de découvrir dans la subite apparition des Bonaparte d'Amérique, conséquences que commentait sans les comprendre un public indifférent et frivole.

Les dangers d'une pareille situation devenaient évidents. L'Empereur voulut y mettre un terme, en proposant aux Bonaparte d'Amérique d'échanger ce nom de Bonaparte, qui égarait l'opinion publique,

contre un titre princier qui deviendrait le nom patronymique de leur famille. Ce titre était celui de duc de Sartènes. La descendance du prince Jérôme et d'Élisa Bonaparte aurait constitué la famille des Sartènes, comme sous les titres de Guise, de Carignan, de Longueville, se sont constituées des familles sans nom patromynique, puisqu'elles descendaient de familles qui n'en portaient pas elles-mêmes et s'appelaient maisons de Lorraine, de Savoie, de Valois. Le 17 avril 1855, le ministre d'État, M. Fould, écrivit à M. Jérôme Bonaparte, en ce moment à Baltimore :

« Monsieur, l'Empereur m'a donné l'ordre de « vous faire connaître son désir que vous preniez « à votre retour en France, le titre de duc de Sartè- « nes. Je n'ai pas besoin d'insister sur les motifs « qui ont fait adopter à Sa Majesté ce moyen de met- « tre un terme à des difficultés que vous connaissez. « L'intention de l'Empereur est que votre fils porte « le titre de comte de Sartènes. J'attendrai votre « réponse pour porter cette décision à sa connais- « sance. »

M. Bonaparte-Paterson n'accepta ni pour lui ni pour son fils cette proposition. Le prince Jérôme se décida alors à faire vider, dans un débat solennel, cette question qui ne pouvait pas rester plus longtemps en suspens. On affectait de méconnaître l'autorité des décisions de Napoléon Ier ; c'était à Napoléon III à provoquer un nouveau jugement. Voici la lettre que le prince Jérôme adressa à l'Empereur :

« Sire,

« Il y a déjà un an qu'aussitôt après avoir eu connaissance des décrets rendus en faveur du fils et du petit-fils de mademoiselle Paterson, j'ai remis une Note à Votre Majesté, pour lui représenter dans quelle position pénible ces décrets m'avaient placé.

« En effet, ils disposent de mon nom sans mon aveu ; ils introduisent dans ma famille, sans même que j'aie été consulté, des personnes qui n'en ont jamais fait partie. Ils rendent douteuse, aux yeux de la France, la légitimité de mes enfants et leur préparent un scandaleux procès à l'ouverture de ma succession. Ils portent atteinte à mon honneur, à celui de l'Empereur mon frère, en annulant les engagements solennels que nous avons contractés envers le roi de Wurtemberg et l'empereur de Russie, comme condition de mon mariage avec la princesse Catherine.

« Votre Majesté m'a paru frappée de la justice de mes réclamations et disposée à y avoir égard. Elle m'a engagé à attendre. Je me suis conformé à sa volonté; mais le temps s'écoule; le *statu quo* établit au profit de M. Jérôme Paterson et de son fils une possession d'état qui favorise leurs prétentions et constitue même, de ma part, une reconnaissance tacite. D'ailleurs, j'approche du terme de ma carrière, et je regarde comme un devoir sacré pour moi, de faire résoudre, de mon vivant, une question qui compromet mes intérêts les plus chers. Je viens

« donc solliciter de la justice de Votre Majesté une « décision définitive. Si je n'étais qu'un simple par- « ticulier, je pourrais me pourvoir contre les dé- « crets et en demander la rétractation, car les dé- « crets ne sont valables qu'autant qu'ils ne lèsent pas « les droits des tiers.

« Votre Majesté ne refusera pas à son vieil oncle « ce qui ne saurait être dénié au dernier de ses su- « jets. Je la supplie de réunir un conseil qu'Elle « présidera et devant lequel je serai admis à me « défendre; et je suis convaincu que, mieux ins- « truite des faits, Elle s'empressera d'étouffer un « germe de désunion jeté sans motif au sein de notre « famille et dont les fruits ne pourraient être que « funestes. »

L'usurpation dont le roi Jérôme demandait justice, était plus menaçante pour l'avenir que pour le présent; il n'y avait en elle qu'une chose de saisissable, c'était ce nom de Bonaparte, que le décret de naturalisation du 30 août 1854 attribuait indirectement aux Paterson. Que ce fût là le côté fort ou le côté faible de leur cause, on ne pouvait les attaquer que sur le seul point qui présentât de la résistance. Les convenances ne permettant pas au roi Jérôme d'agir en personne, ses enfants, le prince Napoléon et la princesse Mathilde, résolurent d'intenter un procès en usurpation de nom à M. Jérôme Paterson. Mais devant quelle juridiction porter ce procès?

Parmi les actes de la Constitution qui nous régit, il en est un, le statut du 21 juin 1853, qui règle les

conditions et les obligations des membres de la famille Impériale. Il a été rendu par l'Empereur Napoléon III, en vertu de l'article VI du sénatus-consulte du 7 novembre 1852, portant que :

L'Empereur a pleine autorité sur tous les membres de sa famille; il règle leurs devoirs et leurs obligations par des statuts qui ont force de loi.

C'est pour assurer cette autorité exceptionnelle de l'Empereur sur ses parents, et non pour créer à leur profit une situation meilleure que celle des autres citoyens, que le statut du 21 juin 1853 institue auprès de l'Empereur un conseil de famille. Ce conseil, présidé par Sa Majesté, ou à son défaut par celui des membres qu'Elle désigne, se compose d'un prince de la famille Impériale désigné par l'Empereur; du ministre d'État; du ministre de la justice; des présidents du Sénat, du Corps Législatif et du Conseil d'État; du premier président de la Cour de cassation; d'un maréchal de France ou général de division.

C'est à la fois un conseil de famille proprement dit et un tribunal. En tant que tribunal, le conseil de famille a dans ses attributions de connaître :

1° Des plaintes portées contre les Princes et Princesses de la famille Impériale, toutes les fois qu'elles n'auront pas pour objet des crimes ou délits. La compétence, pour ce dernier cas, sera réglée par un sénatus-consulte;

2° Des actions purement *personnelles*, intentées soit par les Princes ou Princesses de la maison Impériale, soit contre eux. A l'égard des actions *réelles*

ou *mixtes*, elles continueront d'être portées devant les tribunaux ordinaires.

Nous n'entrerons pas dans la discussion fort délicate et fort difficile de ce qu'il faut entendre par actions *personnelles*, *réelles* ou *mixtes*. Nous donnerons seulement ces définitions sommaires :

L'*action personnelle* est celle par laquelle on agit en justice, contre celui qui vous est personnellement obligé en vertu d'une obligation conventionnelle ou d'un engagement sans convention. Elle a pour objet des prétentions quelconques, ou la nullité, ou rescision d'un acte illégal ou illégitime, ou la réparation de quelque dommage.

L'*action réelle* est celle par laquelle on revendique la propriété d'une chose certaine et déterminée, mobilière ou immobilière.

Les *actions mixtes* sont la pétition d'hérédité et la demande en partage de succession.

Ainsi, par exemple :

Un Prince de la famille Impériale a une contestation avec un entrepreneur, un fournisseur, un commerçant, pour un règlement, un paiement de compte. Que le procès soit présenté par le Prince contre l'entrepreneur, ou par l'entrepreneur contre le Prince, il constitue une action personnelle, et, comme tel, appartient au conseil de famille.

Un Prince a une propriété grevée d'une hypothèque. Que cette hypothèque donne lieu à une contestation, comme ici c'est la propriété et non la personne du propriétaire qui est en jeu, l'action est réelle et relève des tribunaux ordinaires.

Enfin, si le Prince de la famille Impériale est impliqué dans un procès de succession comme demandeur ou comme défendeur, l'action est portée devant les tribunaux ordinaires, parce qu'elle est mixte.

Une action en usurpation de nom étant une action purement personnelle, c'est au conseil de famille que le prince Napoléon et la princesse Mathilde s'adressèrent, le 4 juillet 1856.

Leurs conclusions tendaient :

1° A ce qu'il fût dit que MM. Paterson ne sauraient exercer aucun des droits qui appartiennent exclusivement à la filiation légitime ;

2° A ce qu'il fût fait défense à M. Jérôme Paterson et à ses descendants de porter désormais le nom de Bonaparte.

La juridiction du conseil de famille fut acceptée par M. Paterson, non moins nettement que le débat lui-même. Les conclusions opposées à celles des demandeurs furent les suivantes :

« Aucun acte d'une autorité compétente n'ayant annulé le mariage de Jérôme Bonaparte et d'Élisa Paterson, M. Bonaparte (Jérôme-Napoléon) doit être maintenu dans ses droits, noms et qualités, comme fils légitime de Jérôme Bonaparte et d'Élisabeth Paterson. »

Il faut bien le remarquer, M. Bonaparte-Paterson avait deux moyens de défendre sa légitimité : le premier c'était de soutenir que le mariage de sa mère n'avait pas été annulé, ce qui, en effet, tranchait la question dans le vif ; le second c'était de concéder la nullité, mais de se couvrir du bénéfice des articles

201 et 202 du Code civil, qui disent, qu'en cas de mariage nul, lorsqu'il y a eu bonne foi de la part des contractants, les enfants sont légitimes.

C'est le premier de ces deux moyens de défense, le plus audacieux, le plus radical, qui fut adopté par M. Jérôme Bonaparte et soutenu devant le conseil de famille par M. Berryer. La cause de ses adversaires était confiée à M. Allou. Le conseil de famille, présidé par M. Abbatucci, ministre de la justice, composé de MM. Fould, ministre d'État, Troplong, président du Sénat et de la cour de Cassation, comte de Morny, président de la Chambre des députés, Baroche, président du Conseil d'État, et du général comte d'Ornano, rendit, le 4 juillet 1856, une sentence longuement motivée, dont voici le résumé.

1° Quant au nom de Bonaparte. *M. Jérôme Paterson continuera à porter le nom de Bonaparte, parce qu'il a toujours été connu sous ce nom-là.*

2° Quant au mariage entre Jérôme Bonaparte et mademoiselle Élisa Paterson. *Ce mariage est nul en vertu du décret souverain de l'Empereur.*

3° Quant à la légitimité. *M. Bonaparte-Paterson n'est pas légitime, parce que le mariage de ses père et mère n'a pas été contracté de bonne foi.*

Ce que la sentence exprime par ces mots : *Il ne résulte pas des faits et des circonstances de la cause que le défendeur ait droit à se prévaloir du bénéfice des articles* 201 *et* 202 *du Code Napoléon.*

Ainsi voilà, du même coup, M. Jérôme Paterson en possession du nom de Bonaparte et exclu de la filiation légitime. Il y a là, à première vue, une sorte

de contradiction, que les motifs de la sentence, développés avec beaucoup de soin, expliquent en partie. M. Paterson n'a pas droit au nom de Bonaparte parce que ce nom est celui de son père; mais il continuera à le porter, parce que ce nom figure sur son acte de naissance (que l'on ait eu ou non le droit de l'y inscrire) et que de plus c'est le nom sous lequel il a toujours été connu dans le monde. De sorte que s'il avait plu à madame Élisa Paterson de faire inscrire son fils, en Amérique, sous le nom de Bourbon, et que ce fils eût porté ce nom pendant de longues années, la possession lui en eût été acquise au même titre que celle du nom de Bonaparte lui a été maintenue. Si, dans cette hypothèse, qu'excuse seule la nécessité de bien faire comprendre un point de droit assez délicat, le duc de Bordeaux fût venu se plaindre d'une usurpation de nom, on lui eût répondu, comme on a répondu au prince Napoléon : « Il y a Bourbon « et Bourbon, comme il y a Bonaparte et Bonaparte. « Le Bourbon que nous reconnaissons n'a aucun « rapport avec votre famille. C'est dans les noms « une similitude regrettable, nous en convenons, « mais il faut la prendre, après tout, pour ce qu'elle « est réellement, pour une simple similitude de let- « tres. »

Les décisions du conseil de famille étant sans appel, il semblerait que l'état des Bonaparte-Paterson eût dû être irrévocablement fixé par la sentence du 4 juillet 1856. Toutefois, si l'on examine les dispositions du statut du 21 juin 1853, relatives à l'institution et aux attributions du conseil de famille, on

naîtra qu'il n'était pas impossible de saisir une juridiction, de la même question présentée sous utre forme, au moyen d'une de ces distinctions es qui sont toujours permises aux plaideurs, et ıt aux plaideurs évincés. En effet, dans le cas ocès en usurpation de nom intenté, en 1856, ɜ prince Napoléon et la princesse Mathilde à ɔnaparte-Paterson, il était clair que le conseil de le était compétent, et seul compétent, puisqu'il ıgissait que d'une action purement personnelle duite par des Princes de la maison Impériale, xclusivement réservé à la juridiction du conseil mille par l'article 28 du statut du 21 juin 1853. action intentée en justice au sujet d'un nom ; légitimement ou illégitimement, est bien une n personnelle, par opposition à une action réelle, ɜ action par exemple, qui aurait pour but de ıdiquer la possession d'un immeuble déterminé. ɔe point, il n'y avait eu et il ne pouvait y avoir ne espèce de doute, et M. Jérôme Bonaparte ıême n'avait pas décliné la compétence de ce ınal spécial.

ais le même article 28 porte que les actions *réelles ıixtes*, intentées par les Princes et Princesses de ıaison Impériale, ou contre eux, seront portées ınt les tribunaux ordinaires. Or, la plupart des consultes sont d'accord pour faire rentrer dans ıtégorie des actions mixtes, *la pétition d'hérédité ı demande en partage de succession.* C'est ainsi les a définies la Cour de cassation, dans ses ob- ıations préliminaires sur le projet de procédure

civile. Si donc la question de la légitimité de M. Bonaparte-Paterson venait à être impliquée dans un procès de succession intenté par lui à un Prince de la famille Impériale, la compétence pouvait passer du conseil de famille aux tribunaux ordinaires, malgré la qualité du défendeur. Il est vrai que, dans ce cas, le tribunal ordinaire, en vertu du grand principe de *la chose jugée* qui domine toute notre législation, ne devait permettre à M. Bonaparte-Paterson de revenir sur la question d'état, souverainement décidée contre lui par le conseil de famille, qu'autant que son adversaire consentirait à le suivre sur ce terrain et à plaider de nouveau, contradictoirement, un point qu'il avait le droit de considérer comme étant acquis en sa faveur.

Telles sont, en effet, les circonstances qui se présentèrent à la mort du Prince Jérôme.

Le 24 juin 1860, le Prince meurt à Villegénis.

Trois jours après, le 28 juin 1860, madame Élisabeth Paterson, et son fils, M. Jérôme Bonaparte, adressent une requête au président du Conseil d'État, par laquelle ils s'opposent à la levée, hors de leur présence, des scellés apposés soit au Palais-Royal, soit à Villegénis. Alors le prince Napoléon et la princesse Mathilde s'adressent au conseil de famille pour avoir main-levée, c'est-à-dire l'autorisation de passer outre et de procéder aux opérations de la succession, en tant que seuls enfants légitimes et sans qu'il soit tenu compte de l'opposition de madame Paterson et de son fils. Le conseil de famille s'assemble le 5 juillet 1860; les parties comparaissent devant lui dans

la personne de leurs mandataires. Celui de madame Paterson et de son fils demande que le conseil se déclare incompétent et que les parties soient renvoyées devant le président du tribunal de la Seine, en référé, parce que la demande dont il s'agit étant une question d'hérédité et de partage, est de celles qui appartiennent à la juridiction ordinaire, d'après les dispositions du statut du 21 juin 1853. Le conseil de famille rend alors une sentence dont nous donnons le texte à la fin de ce livre, et dont voici la substance :

Le conseil de famille se déclare compétent, parce que la question d'hérédité et de partage n'existe pas ici par elle-même, mais se confond avec la question purement personnelle de la validité ou de la nullité du mariage de madame Paterson, de la légitimité ou de la non-légitimité de son fils. Cette question ayant été résolue par la sentence du conseil de famille, du 4 juillet 1856, *il y a chose jugée. La nullité du mariage du* 24 *décembre* 1803 *a été reconnue par cette sentence, l'excuse tirée de la bonne foi a été repoussée; donc madame Paterson n'a aucun droit aux bénéfices de son contrat, et son fils n'est pas légitime. Ils sont l'un comme l'autre absolument étrangers à la famille du Prince Jérôme, et n'ont aucune qualité pour s'immiscer dans les opérations relatives à sa succession. L'opposition est levée.*

Cette seconde sentence du 5 juillet 1860, est signée de MM. Fould, ministre d'État; Delangle, ministre de la justice; Troplong, président du Sénat et de la Cour de cassation; comte de Morny, président

du Corps Législatif; Baroche, président du Conseil d'État; général comte d'Ornano.

Comme ce résultat était parfaitement prévu, et que M. Jérôme Bonaparte ne pouvait avoir eu un seul moment l'espoir de voir sa demande accueillie, il était clair qu'il y avait un parti pris de faire revivre le procès sous toutes les formes, devant toutes les juridictions, jusqu'à ce que tous les moyens de plaider, de faire plaider et de passionner l'opinion publique eussent été épuisés. En effet, à la fin de l'année 1860, madame Paterson et M. Jérôme Bonaparte saisirent le tribunal civil de la Seine d'une demande à fin de compte, liquidation et partage de la succession de S. A. I. le Prince Jérôme.

Le prince Napoléon, ainsi attaqué sur le terrain de la succession paternelle, avait à prendre l'un des deux partis suivants :

1° Il pouvait dire au tribunal : « La demande en « partage de succession ne repose que sur la qualité « d'épouse et de fils légitimes que prennent madame « Paterson et M. Jérôme Bonaparte. Cette question « purement personnelle, qui constitue, par le fait « tout le procès, a été l'objet d'une sentence souve- « raine, je vous demande de ne pas la laisser plaider « devant vous. »

2° Ou bien il pouvait lui dire : « J'accepte les dé- « bats sur tous les points que soulève le procès. « Reprenez-le de fond en comble, remuez toute la « poussière d'un demi-siècle. Remontez à l'histoire « de la République, de l'Empire, de la Restauration,

« de la monarchie de Juillet, du régime actuel; transportez-vous par la pensée à Baltimore, à Milan, à Rome, à Florence, à Saint-Cloud, remettez « tout en question s'il le faut, et le pouvoir de Napoléon Ier qui a fait les décrets de mars 1805, et celui de Napoléon III qui a institué le conseil de famille, et les traditions monarchiques, et les traités solennels. Donnons à ces débats la publicité la « plus illimitée, à la voix de mes adversaires la liberté la plus complète; que ma qualité de premier prince du sang de la première monarchie de « l'univers ne serve qu'à donner plus de retentissement aux accusations que l'on portera contre moi « et contre la mémoire de mon père. Je cours au « devant de cette lumière éclatante. Je veux qu'on « n'ait pas à me reprocher d'avoir reculé devant la « justice de mon pays, d'avoir abrité des droits douteux sous une juridiction exceptionnelle. »

C'est ce dernier parti qu'embrassa le prince Napoléon.

L'annonce de ce procès agita vivement l'opinion publique, en France, et l'on peut dire dans l'Europe entière. Les passions politiques et religieuses, fortement excitées à ce moment, ajoutaient à l'émotion générale. Les ennemis de l'Empereur et de la France, à l'intérieur et à l'étranger, prirent texte des faits dénaturés ou mensongers dont se repaissait la crédulité publique pour envenimer leurs attaques. Ils infirmaient d'avance le jugement attendu par les insinuations les plus odieuses. Toutefois, la plupart des

journaux étrangers, dans une ligne hostile à la France, se montraient mal à l'aise en présence de ce fait qu'ils ne pouvaient nier, que le prince Napoléon avait accepté la juridiction ordinaire et les débats les plus solennels.

C'est au milieu de cette surexitation publique qu'ils s'ouvrirent le 25 janvier 1861, et se continuèrent dans les audiences des 1er, 8 et 15 février. Les deux premières audiences furent consacrées aux plaidoiries et aux répliques de M. Allou, avocat du prince Napoléon, et de M. Berryer, avocat de M. Paterson; celle du 8 au réquisitoire de M. Merveilleux Duvignau, substitut du procureur impérial. Le 15, le jugement fut rendu, au milieu d'une affluence immense et d'un religieux silence.

Ce jugement a donné, sur tous les points, gain de cause au prince Napoléon.

Pour bien en comprendre la portée, il faut se souvenir que le moyen le plus expéditif qui s'offrit au tribunal était de déclarer simplement que le bénéfice de *la chose jugée* étant acquis au prince Napoléon, par suite de la décision du conseil de famille du 4 juillet 1856, il n'y avait pas lieu de donner suite à la demande de ses adversaires. De cette manière le prince gagnait son procès; mais il pouvait rester douteux quel jugement eût rendu le tribunal si la sentence du conseil de famille ne l'eût dispensé d'en formuler un. Le fond même du procès n'était pas jugé; aucune adhésion nouvelle ne venait corroborer l'appréciation des jurisconsultes et des hommes d'État qui avaient rendu les sentences du 4 juillet

1856 et du 5 juillet 1860. C'était uniquement une reconnaissance des droits que le conseil de famille tient de la Constitution, reconnaissance inutile, puisque ces droits ne sont pas contestés. D'autre part, il était assez difficile pour le tribunal de formuler un jugement qui conciliât, à la fois, la libre expression de son sentiment sur le fond même du procès, avec la nécessité reconnue d'avance par lui de s'incliner devant la *chose jugée*. Car, enfin, lorsqu'un arbitre vous dit que la question qu'on lui soumet a déjà reçu une solution antérieure et sur laquelle il n'y a pas lieu de revenir, il peut paraître superflu d'insister pour connaître son avis personnel. Tel est le point délicat que la première Chambre du tribunal de la Seine, présidée par M. le président Benoît Champy, avait à résoudre. Il faut lire avec attention les considérants du jugement que nous avons inséré à la fin du livre, pour se convaincre du tact et de la franchise avec lesquelles cette difficulté juridique a été abordée et vaincue.

Le tribunal prononce que le procès qu'on lui soumet a été déjà jugé, et il ajoute qu'il a été bien jugé. Voilà le résumé fidèle de ce long et consciencieux travail.

Les raisons sur lesquelles on s'appuie pour montrer que le conseil de famille a rendu une sentence équitable, ne sont pas moins remarquables que la manière dont on les introduit. Parmi les motifs qui militent pour la cause du défendeur, le tribunal choisit les plus simples, ceux qui n'empruntent pas leur force à de subtiles et épineuses distinctions,

sans le consentement de ses parents, et qu'
de désobéissance à cette prescription capital
nullité puisse être prononcée; puis il établit
une équité et une clarté merveilleuses, que le
fants sont légitimes ou illégitimes suivant q
mariage a été contracté *avec ou sans bonne foi*
Jérôme, mineur, s'est marié sans le consenteme
sa mère; son union a été entourée des circonst
les plus exceptionnelles qui puissent jamais é
l'absence *de la bonne foi* dans un acte de cett
ture, puisque, par un hasard providentiel, il
trouvé, précisément au moment où le mariage
se conclure, un représentant de la France qui,
à la main, a prévenu officiellement les époux,
parents, une nation tout entière, de la claus
nullité dont le mariage allait être entaché; c'est
sur la protestation de la mère, que sont inter
deux décrets souverains de l'Empereur, qui éta
même temps le chef de la famille dont un des
bres avait violé la loi; ces décrets ont déclaré l
riage nul et les enfants illégitimes. Voilà les
Comment imaginer un concours de circonstanc

visageant l'affaire à un point de vue encore plus élevé, le juge considère le mariage de la Reine Catherine, ce mariage accompli avec les garanties les plus solides dont les sociétés humaines puissent entourer un pareil acte, béni par les mains des princes de l'Église, consacré par l'assentiment de l'Europe entière, par des traités solennels, consommé sans une opposition quelconque, et il en conclut qu'il y a un demi-siècle, le mariage de Baltimore était nul et de nul effet pour tout le monde et pour les parties intéressées. Ce n'est qu'à la suite de ces considérants péremptoires, que le tribunal rapporte la sentence du conseil de famille du 4 juillet 1856, et la présente comme irrévocable et comme ayant clos, à tout jamais, le débat.

Tel est le triomphe que le jugement du 15 février 1861 a assuré à la cause des enfants de la Reine Catherine. Il en est un autre, bien inattendu, qui est venu couronner leur éclatant succès.

Nous avons dit que la séance du 8 février avait été consacrée au réquisitoire du substitut du procureur impérial, M. Merveilleux Duvignau. Rappelons d'abord la différence profonde qui sépare, dans tout procès, l'action du ministère public de celle du tribunal près duquel il siége, le rôle de la magistrature debout de celui de la magistrature assise. Le juge n'est l'avocat de personne; il ne représente que la loi; il ne relève que de sa conscience; c'est pour assurer cette position d'impartialité et d'indépendance absolue, que son inamovibilité est un des principes de notre droit politique. Les membres du parquet, c'est-à-dire

le procureur impérial et ses substituts près les tribunaux de première instance, le procureur-général et ses avocats-généraux près les cours d'appel, sont les mandataires et les avocats de la société représentée elle-même par le ministre de la justice. Dans toute cause, il y a trois parties, le demandeur, le défendeur, et l'État, ou si l'on veut, l'administration judiciaire. C'est entre eux qu'est le débat ; le juge les écoute et prononce. Toute action du ministère public est censée émaner du chef même de l'administration de la justice du pays. Non qu'il faille entendre par là que l'on impose à un procureur impérial, à un substitut, à un avocat-général, un avis contraire à sa conscience ; mais si le ministre de la justice croit devoir, dans un intérêt d'ordre majeur, intervenir dans une affaire, suivant une ligne de conduite déterminée, il a le droit de choisir, pour le représenter, celui des membres du parquet dont les vues sont en accord avec les siennes.

Eh bien ! dans cette position de mandataire du gouvernement, M. Merveilleux Duvignau a posé des conclusions contraires à la cause du prince Napoléon, aux sentences du conseil de famille des 4 juillet 1858 et 5 juillet 1860, enfin au jugement rendu le 15 février 1861 par le tribunal de la Seine. Expliquons-nous toutefois : M. Merveilleux Duvignau n'a pas contesté que le conseil de famille n'eût rendu un arrêt souverain, devant lequel il n'y avait qu'à s'incliner, mais il a soutenu que cet arrêt n'était pas conforme à la loi et à la justice.

Voilà l'éclatante réponse que l'attitude impartiale

de l'administration supérieure préparait aux ennemis de l'Empire, quand ils se plaisaient à représenter la décision du tribunal civil de la Seine comme imposée d'avance à la conscience des juges par la pression d'un gouvernement tout-puissant. Il faut que l'on sache, il faut que l'on répète que cette impartialité, que ce respect de la justice, ont été tels, qu'un fonctionnaire du gouvernement de l'Empereur a pu, non-seulement condamner la cause du premier prince du sang, cause que l'opinion publique se plaisait à confondre avec celle de la famille Bonaparte, avec celle de son auguste chef, mais attaquer même ces principes, ces souvenirs, ces traditions politiques qui lient le second Empire au premier, nous voulons dire le respect des droits que Napoléon Ier tenait de la volonté nationale. En effet, M. Merveilleux Duvignau, en reproduisant les principaux arguments de M. Berryer, s'est attaché surtout à donner une nouvelle force à ceux par lesquels l'illustre avocat de la légitimité avait infirmé l'autorité morale des actes de Napoléon Ier. M. Berryer avait particulièrement cherché dans les décrets de mars 1805, des défauts de publicité, de forme, de promulgation ; M. Merveilleux Duvignau a déclaré que ces décrets, qualifiés par lui d'*impériaux* et d'*impérieux*, n'avaient à ses yeux aucune valeur légale. Il est bien certain que M. le substitut du procureur impérial n'a pas reçu ses inspirations de M. le ministre de la justice, puisque nous trouvons le nom de M. Delangle au bas de la sentence du conseil de famille du 5 juillet 1860; mais toujours est-il que l'attitude de M. Merveilleux

Duvignau, est la preuve la plus manifeste de la réserve absolue gardée par le gouvernement dans ce grand procès. Certes personne n'aurait osé blâmer M. le ministre de la justice, s'il eût dit à son mandataire : « Par une exception que légitime l'intérêt « personnel que l'Empereur peut avoir dans cette « affaire, j'abandonne le ministère public à ses seules « inspirations. Vous êtes libre. Il est pourtant une « limite que je vous conseille de ne pas dépasser. Si « un million d'étrangers n'avait pas envahi et partagé « la France, les décrets de l'Empereur auraient « toute leur force et nul n'oserait les attaquer; « respectez-les, car en les voyant ainsi méconnus, « les ennemis du gouvernement Impérial pourraient « dire que, pour traiter le conseil de famille de « Napoléon III comme on traite les décrets de Napo- « léon Ier, il n'y a qu'à attendre que la Constitution « de 1853 disparaisse, comme celle de 1804, au « milieu des malheurs de la patrie. »

Eh bien! l'esprit de parti ne peut pas même soupçonner qu'un conseil pareil soit descendu du sommet de la hiérarchie judiciaire dans le cabinet de M. le procureur impérial près le tribunal de la Seine. L'indépendance a été entière, absolue, au parquet comme sur les siéges du tribunal; jamais cause ne fut gagnée d'une manière si éclatante, puisque la voix même que l'on est habitué à écouter comme celle du pouvoir, n'a pas trouvé d'écho dans la conscience des juges.

Ce grand procès est terminé. Dans l'espace de soixante ans, il a été l'objet de trois décisions solen

Elles sont identiques, elles ont condamné la
Paterson. Et pour que rien ne manquât à la
ation du droit de ses adversaires, ces trois
is émanent de trois juridictions différentes,
acune dépouille une partie du caractère poli-
ous lequel avait apparu la précédente. D'a-
est Napoléon Ier qui rend les décrets de
805. Puis ce sont les sentences du conseil
ille de 1856 et 1860. Enfin, c'est le juge-
u tribunal de la Seine du 15 février 1861.
ste plus qu'un juge auquel on puisse s'adres-
juge, c'est l'opinion publique.
espérons que le IVe livre des Mémoires du
érôme contribuera à l'éclairer (1).

(1) J'ai oublié de placer au commencement du livre IVe la fin du sommaire ce qui a trait au procès intenté en 1861 par la famille Bonaparte. Cette fin du sommaire sera rétablie à la table générale du volume.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE IV.

« Mon lieutenant vient d'arriver, Citoyen commissaire, avec des paquets pour vous que j'ai ourts pour y prendre une lettre que m'écrit M. Fourcy (1). Il me mande que mon premier projet ne ut s'effectuer, l'armateur ne voulant pas que son timent s'arrête en Espagne ; je suis donc obligé de ler à la nécessité et de suivre la destination de ce timent pour Bordeaux. En conséquence je renvoie n lieutenant à Philadelphie avec ordre de mettre plus grande diligence à l'expédition du navire et ttendrai ici la nouvelle qu'il m'attend au bas de la nière. »

Jérôme à M. Pichon, consul-général de France à Georgetown. Baltimore, 26 juillet 1803.

« J'ai reçu, Citoyen, la lettre que vous avez conie au citoyen Sers et par laquelle vous me faites rt de votre résolution d'attendre à Baltimore que

Pichon à Jérôme. Georgetown, 27 juillet 1803.

(1) Agent consulaire à Philadelphie.

le bâtiment soit prêt à Philadelphie pour vous recevoir. J'écris ce soir encore au citoyen Fourcroy, que votre présence aux États-Unis étant devenue publique, il est urgent que vous en partiez au plus tôt. Je lui dis de ne rien épargner pour accélérer le départ du bâtiment. Dans les circonstances présentes, il vaut mieux sacrifier quelque chose à la célérité de l'expédition, et la sûreté de votre départ sera sûrement compromise en raison du séjour que vous ferez ici.

« Vous trouverez, ci-jointe, Citoyen, une lettre de M. Myers de Norfolk, que je présume être adressée à M. Lecamus. La transformation de son nom en *Le Camier*, est celle qu'une bouche anglaise est capable de commettre. M. Myers vous instruit sûrement du bruit qui a couru à Norfolk que le bateau qui portait votre bagage et vos personnes a chaviré dans la baie et que votre domestique a été noyé. Si celui-ci n'est pas arrivé à Baltimore, vous devez vous féliciter d'avoir quitté le bateau.

« Le paquet du citoyen Fourcroy que m'a remis M. Sers et qu'il avait reçu du citoyen Meyronnet, votre lieutenant, était ouvert. Je dois croire que vous avez bien voulu prendre sur vous, Citoyen, le tort que s'est donné le citoyen Meyronnet dans cette circonstance; tort d'autant plus gratuit qu'il venait lui-même pour expliquer plus parfaitement que ne pouvait le faire la lettre du citoyen Fourcroy, l'état des choses à Philadelphie. Vous penserez sûrement, Citoyen, que votre lieutenant a manqué d'une manière on ne peut plus grave aux convenances en ou-

vrant un paquet qui lui était confié à mon adresse et que ce procédé mérite une censure. »

« Je viens de recevoir, Citoyen, la lettre que vous avez confiée au citoyen Sers pour m'être remise. Je vous remercie des soins que vous prenez pour accélérer mon départ. Jérôme chon. Bal re (Sans d

« Il paraît, Citoyen, que vous n'avez point lu attentivement ma précédente, puisque vous donnez à mon lieutenant des torts qu'il n'a pas. Le paquet de M. Fourcroy, dont il était chargé pour vous, renfermait une lettre à mon adresse qu'il m'a paru tout naturel de prendre, et l'avis que je vous ai donné à ce sujet devait éloigner tout soupçon sur mon lieutenant, homme d'honneur et incapable de manquer aux convenances.

« Mon nom n'est plus un mystère ici, mais je n'ai rien changé pour cela ni à mes plans, ni à mon genre de vie. Le capitaine Murray, qui se trouve à Baltimore, a donné mon signalement sur toute la côte. »

« J'ai reçu, Citoyen, votre lettre, que je présume de ce jour. Je surmonte la douleur que me cause la mort que j'apprends à l'instant de mon ami, notre agent à Baltimore, pour y répondre sans délai. Quoique votre nom soit public, Citoyen, le fait est que les trois quarts des personnes ne croient pas à la vérité du rapport : c'est du moins le cas ici. Je persiste à croire que vous n'avez rien de mieux à faire, que de profiter du bâtiment de Philadelphie, l'arma- Pichon rôme. G town, 30 1803.

teur et le capitaine nous sont également dévoués. Il est convenu que je paye en traites, que je prends l'engagement de payer ici au retour si elles ne sont pas acquittées en France. Je le prends avec bien de la tranquillité, sûr que vous n'omettrez rien, Citoyen, pour les faire acquitter sans délai.

« Il me reste à vous réitérer mes vœux sincères pour votre heureuse arrivée. Je vous conjure de ne pas laisser ignorer au Premier Consul, qu'avec des demandes de toutes parts, je suis absolument sans fonds. Je prends des engagements dans la persuasion que le général Bernadotte (1) apportera des moyens ; si je me trompe je me trouverai dans le plus affreux embarras. »

Jérôme à Pichon. Baltimore, 3 août 1803.

« Je me trouve, Citoyen Consul, dans une position extrêmement embarrassante.

« Je vous envoie les deux lettres que je viens de recevoir de Philadelphie et vous demande votre avis.

« Le capitaine Murray disait, il y a cinq jours, chez M. Lavens : *M. Bonaparte a échappé à la station de la Guadeloupe, nous verrons s'il échappera à celle d'ici;* le consul a retenu les Anglais, nous le retiendrons à notre tour.

« Des frégates croisent et visitent tous les bâtiments. Je suis fâché de ce qu'une légère indisposition me prive de l'avantage de causer avec vous. Je l'aurais beaucoup désiré. »

(1) Bernadotte était annoncé comme ambassadeur de France aux Etats-Unis.

« Ma réponse à cette lettre est dictée du 6 août. la lettre m'est parvenue le 5. J'étais occupé à expédier une dépêche pour le bâtiment qui devait porter M. Jérôme. Je n'eus pas le temps d'en prendre minute. Cette lettre ayant été envoyée en France, à ce que j'ai lieu de soupçonner, avec des plaintes, je crois devoir en consigner ici la substance. Je marquais au citoyen Jérôme Bonaparte, que, pour être vrai, il ne fallait pas accuser les Américains s'il était connu; que toute la marche qu'il avait suivie l'avait fait connaître. Qu'au surplus, il ne fallait pas croire tous les propos, toutes les menaces dont il s'effrayait. Qu'en partant de suite, et je l'y invitais toujours, la station anglaise n'avait pas eu le temps d'être informée de manière à lui donner des craintes. Je lui conseillais de faire embarquer tout son monde sur le bâtiment, de s'embarquer, lui, sur un bateau pilote, de suivre le bâtiment et de le joindre en mer, s'il n'était pas chassé : que s'il l'était, le bâtiment pourrait mouiller dans la baie et, lui, remonter dans son bateau et aller à terre. Qu'en promettant 500 dollars de gratification au capitaine, ce plan devait réussir; que s'il voyait des dangers trop imminents, il resterait; qu'étant seul, je prendrais d'autres mesures pour le faire partir, mais qu'alors il faudrait renoncer à tout appareil. Telle était la substance de cette lettre. »

Nota d Pichon.

« Je viens de recevoir, Citoyen, votre lettre qui n'est pas signée.

Jérôme chon. Sans

« Mon opinion diffère absolument de la vôtre sur

les événements de mon départ. Je me décide à attendre ici les ordres du Premier Consul. J'écris à cet effet à M. Fourcroy pour prendre des arrangements avec l'armateur du bâtiment dont je ne veux plus profiter, et j'expédie vers le Premier Consul mon lieutenant (1), qui me rapportera ses ordres et ceux du ministre de la marine.

« *P. S.* Je vous serai obligé de me renvoyer les lettres de mon lieutenant.

Pichon à Jérôme. Georgetown, 8 août 1803.

« J'ai reçu, Citoyen, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'informer de votre changement de résolution ; votre parti étant pris de rester ici, je ne puis trop vous inviter à quitter Baltimore, qui est une ville très-malsaine, et la maladie périodique de ce pays se manifestant aussi à Philadelphie et à New-York, je crois que vous devez renoncer à visiter ces deux villes d'ici à quelque temps. En attendant une saison plus favorable, vous ne sauriez mieux employer votre séjour aux États-Unis, qu'à faire un voyage dans l'Ouest, qui serait aussi favorable à votre santé qu'utile à votre instruction ; si vous preniez ce parti, votre route serait de repasser par Georgetown, et j'aurais le plaisir de vous montrer la carte d'un voyage agréable, nous pourrions en même temps convenir du changement que l'aveu de votre nom, si vous y consentez, pourrait produire dans vos rapports personnels.

(1) Meyronnet.

« J'ai à vous faire mille excuses, Citoyen, d'avoir oublié de vous renvoyer les deux lettres de votre lieutenant quand j'ai répondu à votre lettre du 3 août : j'ai l'honneur de vous les adresser ci-jointes, cette omission, ainsi que le manque de signature à ma lettre, ont été occasionnés par le surcroît d'occupations que m'a causé l'expédition de mes dépêches par le bâtiment sur lequel vous deviez partir. »

Pichon à Rôme. George-town, 16 août 1803.

« Je crois convenable, Citoyen, de vous informer, à cause de l'influence que cet avis pourrait avoir sur vos résolutions, que d'après des dépêches que j'ai reçues avant-hier du gouvernement et qui vont jusqu'au 18 prairial (7 juin dernier), il ne faut pas attendre le général Bernadotte de sitôt : au silence même que ces dépêches observent sur son départ et aux ordres qu'elles contiennent, il paraît douteux qu'il effectue son départ. Des avis postérieurs, mais sur lesquels je n'ai moi-même aucune information directe, disent, comme vous l'avez pu voir dans les gazettes, que le citoyen Laussat est nommé à sa place. D'après les ordres que je reçois pour le citoyen Laussat et qu'il doit exécuter à la Nouvelle-Orléans, je ne vois pas, s'il est nommé, qu'il puisse être ici avant la fin de l'hiver ou le commencement du printemps.

« Quelque délicate que soit la chose, Citoyen, ma position et l'intérêt que je dois prendre à votre considération, intimement liée à celle du gouvernement, me font un devoir de vous donner un autre avis relatif à votre séjour à Baltimore. Étranger dans ce pays, et n'en connaissant ni la langue, ni la so-

ciété, vous ne pouvez distinguer les personnes que vous pouvez fréquenter et celles que vous ne pouvez voir avec suite sans nuire à votre dignité personnelle. J'ai vu par les lettres de votre lieutenant, que nous aviez été loger chez M. Barney; estimant alors que vous alliez partir et depuis ayant pensé que vous quitteriez Baltimore, je n'ai pas cru devoir vous en parler. Votre séjour dans cette ville pouvant rendre vos liaisons avec lui plus intimes et plus publiques, je dois vous dire qu'il vous est impossible de vous associer avec un homme plus propre à jeter sur vous un reflet défavorable et à éloigner de vous l'espèce de personnes que vous désirez voir. M. Barney est également mal vu dans tous les partis, non point pour des causes politiques, mais pour des raisons qui sont faites partout pour produire le même effet. Je n'entrerai pas dans des détails trop délicats sur ces matières. Je me borne à vous dire ce qu'il est important que vous sachiez; et je vous prie, Citoyen, d'agréer, etc.

« *P. S.* Je crois devoir vous prévenir que dans le courant de la semaine prochaine, je me propose de faire dans l'Ouest une excursion qui est nécessaire à la santé de madame Pichon et à la mienne; si, en conséquence, vous avez quelque chose à désirer de moi, Citoyen, je vous prierais de me le faire connaître, je m'empresserai de faire ce qui dépendra de moi pour vous être agréable. Le citoyen Débécourt (1), au

(1) Alors agent consulaire français à Baltimore.

surplus, sera informé du lieu de mes séjours et pourra ultérieurement me faire passer vos lettres. »

« J'avais prévu, Citoyen, d'après le changement survenu dans les affaires politiques, que la destination du général Bernadotte serait changée. Les ordres que vous avez reçus pour le citoyen Laussat, et qu'il doit exécuter à la Nouvelle-Orléans, n'annoncent guère sa nomination, quoi qu'en disent les gazettes américaines.

Jérôme à Pichon. Baltimore. (Sans date)

« Je vous remercie bien, Citoyen, de l'intérêt particulier que vous voulez bien prendre à tout ce qui me concerne, surtout dans le choix de ma société ; mais j'ai un principe duquel je ne m'écarterai jamais, c'est de ne juger les hommes que d'après leur conduite, et tant que le citoyen Barney sera à mon égard ce qu'il a été jusqu'ici, je ne changerai pas d'opinion sur son compte. J'ai assez de discernement, je crois, pour choisir la société qui me convient, et quoique je sois peu instruit dans la langue de ce pays-ci, j'en connais parfaitement les mœurs et les usages, je saurai moi-même, comme je l'ai toujours fait, diriger ma conduite. »

« Citoyen ministre, j'ai eu l'honneur de vous informer par une de mes dépêches antérieures, de l'arrivée à Norfolk du citoyen Jérôme Bonaparte. Tous les arrangements ayant été pris pour son dé-

Pichon au ministre des relations extérieures. Fredericktown (1). 3 août 1803.

(1) Fredericktown, ville de l'État de Maryland, à vingt-six lieues Nord-Ouest de Baltimore.

part, et croyant qu'il allait mettre à la voile sur le navire *Clothier* de Philadelphie allant à Bordeaux, qui avait été frété pour lui, j'attendais au dernier moment pour vous informer et de son séjour ici et de son départ : il était à Baltimore et je ne pouvais être instruit de ses résolutions de manière à vous écrire par le navire qui devait le porter. La détermination qu'il a prise de rester, d'attendre ici les ordres du Premier Consul et de sortir de l'*incognito* qu'il avait d'abord gardé, n'a pas pu, non plus, vous être mandée par moi, parce qu'aussitôt son parti pris, le bâtiment a mis à la voile avec son lieutenant, le citoyen Meyronnet. Actuellement, Citoyen ministre, je vais avoir l'honneur de vous informer des circonstances ultérieures du voyage du citoyen J. Bonaparte.

« Il est arrivé à Georgetown le 22 juillet, avec le citoyen Rewbell, fils du directeur de nom, et le citoyen Lecamus, jeune créole de la Martinique qu'il m'a annoncé comme son secrétaire. J'ai été informé de son arrivée par le citoyen Lecamus, qu'il m'a envoyé à cet effet. Je me suis empressé de me rendre à l'auberge où il était descendu, pour lui offrir les soins qui pouvaient lui être immédiatement nécessaires dans un pays étranger. Je l'ai conduit aussitôt dans une meilleure maison ; je n'ai pu lui offrir de partager la mienne, elle ne suffit qu'à peine à ma famille.

« Rendu dans son nouveau logement, le citoyen Bonaparte me fit alors connaître les noms empruntés de lui et du citoyen Rewbell, et ses plans, il m'informa qu'il avait envoyé son lieutenant de Norfolk à

Philadelphie pour fréter un bâtiment d'au moins 400 tonneaux, pour y prendre son passage, et qu'il lui avait donné une lettre à cet effet pour le commissaire de Philadelphie où il croyait que je résidais. J'ai été instruit dans la soirée par le citoyen Fourcroy, qu'en conséquence de cette lettre, il avait arrêté sur-le-champ le navire *Clothier*, de 400 tonneaux, moyennant une somme de 10,000 dollars; le bâtiment devant partir en lest. Le lieutenant du citoyen Bonaparte, le citoyen Meyronnet, s'occupait de faire faire les emménagements particuliers pour le passage : le navire pouvait partir le 3 août, et il devait descendre à New-Castle, pour y attendre ses passagers.

« Le citoyen Bonaparte reconnut avec moi qu'il n'y avait aucun avantage à prendre un navire en lest, et que sous le rapport de la dépense, il y en aurait à le laisser charger, il fut écrit en conséquence à Philadelphie.

« Malgré ces dispositions, le citoyen Bonaparte ouvrit une idée nouvelle. Il apprit que les États-Unis armaient des frégates à Washington pour la Méditerranée, et, en conséquence, il me fit deux propositions : 1° de demander au gouvernement américain l'emprunt d'une frégate; 2° de demander passage sur la première qui s'expédierait pour l'Europe, avec ordre de le mettre en Espagne.

« Il n'y avait alors, à Washington, que M. Madison. J'ai fait voir au citoyen Bonaparte que la première demande serait rejetée; quant à la seconde, sans la juger aussi péremptoirement, j'y ai vu peu

de chance de succès et j'ai pressenti d'avance la réponse qu'on me ferait : que donner passage à un officier français, et notamment au frère du Premier Consul, serait une violation de la neutralité des États-Unis. J'ai fait observer, d'ailleurs, au citoyen Bonaparte, que pour mettre ces demandes en avant, il fallait nécessairement le faire connaître.

« Ses instances furent telles, que je me rendis de suite chez M. Madison, qui, depuis plusieurs jours, devait à tout moment quitter la ville. Je demandai si l'on voudrait donner passage sur la première frégate américaine allant dans la Méditerranée, à une personne que je désirais infiniment faire passer sûrement en France.

« M. Madison m'a demandé si cette personne était un officier militaire. Sur ma réponse affirmative, M. Madison m'a dit que la chose était impossible; que, précisément, la même demande avait été faite par un capitaine de vaisseau anglais, le capitaine Murray, quelques jours auparavant, et qu'on l'avait refusé. Vous saurez, d'ailleurs, Citoyen ministre, que quoique je n'aie point avoué le nom du citoyen Jérôme Bonaparte, M. Madison, avec tout le public, savait qu'il était à Georgetown et devinait l'objet de ma demande. Les gazettes de Norfolk avaient annoncé son arrivée et son voyage à Washington.

« Sur le rapport que je fis au citoyen Bonaparte de ce refus, il revint à l'idée de demander formellement un passage en son nom. Il insista tellement, que je lui promis de voir M. Madison le lendemain matin. Mais avant que j'eusse pu faire ma visite, il me fit

re de bonne heure qu'il abandonnait cette idée et
l'il partirait pour Philadelphie.

« Le 23, je reçus le citoyen Jérôme Bonaparte à
ner avec ses deux compagnons de voyage. Il est
rivé à l'heure du dîner, et c'est là seule fois que je
aie vu chez moi pendant les trois jours qu'il est
ɛsté à Georgetown. Le lendemain dimanche, il me
t l'honneur de m'inviter à dîner à son auberge, il
ıartit après dîner, vers les six heures, pour Balti-
nore.

« Le bâtiment arrêté à Philadelphie, n'avait pu
trouver du fret dans un court délai, et il fut convenu
qu'il partirait le 7 août, aux conditions primitives.

« Le citoyen Bonaparte, après beaucoup d'hésita-
tions, s'est déterminé à ne point partir ; on a remis le
départ du bâtiment au 11, pour lui donner le temps
de nouvelles réflexions. Je l'ai invité à plusieurs fois
on ne peut plus fortement à partir, sûr que l'occa-
sion était la meilleure dont nous puissions disposer,
le capitaine du bâtiment et l'armateur étant des per-
sonnes sûres. Je lui ai suggéré des expédients pour
éviter les dangers au départ ; il était impossible que
les croiseurs anglais fussent à temps instruits pour
venir à l'entrée de la Delaware ; s'il craignait le bâ-
timent devenu suspect par les préparatifs qui s'y sont
faits et son départ sur lest, je lui proposais de le
faire partir, mais sans suite et sans appareil, sur un
autre bâtiment. Il a persisté à attendre les ordres du
Premier Consul. Il est en ce moment à Baltimore.
Ayant appris qu'il s'était logé, en arrivant, chez
M. Barney, anciennement employé dans la marine

française, et qu'il le voyait, depuis, très-souvent et publiquement, j'ai cru devoir le prévenir sur la mauvaise impression que cette liaison ferait. D'après sa réponse, il paraît qu'il juge différemment.

« J'ai appris dernièrement, de M. Dearborn, ministre de la guerre, que j'ai rencontré ici, que le citoyen Bonaparte avait écrit au Président. Je n'ai point su quel était l'objet de sa lettre. Il paraît qu'il s'est avoué à Baltimore, et qu'il a renoncé à l'*incognito* qu'en effet il ne pouvait plus garder.

« Les gazettes ont publié son voyage à Washington et donné plusieurs conjectures sur son objet. Celle qui a été la plus répandue et la plus accréditée, est celle qui lui a supposé l'intention de demander aux États-Unis un bâtiment pour le faire passer sûrement en France. J'ignore, Citoyen ministre, quels sont les plans ultérieurs du citoyen Bonaparte. »

Pichon à Talleyrand. Georgetown, 5 octobre 1803.

« Citoyen ministre, le citoyen Jérôme Bonaparte n'est pas encore venu voir le Président. Je lui ai fait autant que possible entendre que cela conviendrait. J'ai appris avec le plus grand étonnement, Citoyen ministre, et longtemps après le départ du navire qui les a portées, que le citoyen Jérôme Bonaparte avait écrit des plaintes et même des dénonciations contre moi. J'ose croire que le Premier Consul ne me jugera pas sur des lettres dictées par le capitaine Barney, à qui, je crois, le citoyen Jérôme Bonaparte a fait voir la lettre par laquelle je l'invitais à ne pas le fréquenter. Les deux autres personnes qui entourent le citoyen Jérôme Bonaparte, dont une, le citoyen

wbell, vient de se marier à Baltimore, ne sont rien ins non plus que des têtes ou froides ou éclai- s (1). »

« Depuis votre départ, Citoyen, j'ai examiné at- ntivement les lois de la France relativement aux ariages, et je me suis convaincu que d'après ces s, celui que vous m'avez annoncé être arrêté pour us à Baltimore, ne pourrait validement être ntracté, indépendamment des raisonnements et s représentations que je vous ai faits ici, pen- nt le séjour que vous venez d'y faire ; quant la convenance du mariage et à la nécessité de nsulter votre mère et le Premier Consul votre ère, je suis obligé de vous informer *que vous pouvez, sans exposer et la personne qui est l'ob- t de votre préférence et la famille respectable laquelle elle appartient, passer outre les obs- cles légaux qui empêchent cette alliance.* L'âge quis actuellement en France pour pouvoir se arier sans le consentement de ses parents, celui moins que propose le Code civil nouveau, nt partie doit être actuellement décrétée, sinon tout, est l'âge de vingt-cinq ans. Le Code nne textuellement, aux parents, la faculté de faire nuler un mariage fait sans ce consentement. En pposant que la loi de 1792, qui permet aux enfants e se marier à vingt et un ans, sans le consentement

Pichon à rôme. Geor town, 27 octo 1803.

(1) Nulle part nous n'avons trouvé trace de dénonciations ni même de laintes de Jérôme contre Pichon.

des parents, subsiste, il est toujours nécessaire de prouver l'âge par un acte de naissance, ou, si les registres sont détruits, par un acte de notoriété qui doit se faire en France. D'après ces dispositions, les agents de la République, vous le sentez, Citoyen, ne peuvent prendre aucune part, directe ni indirecte, à votre mariage projeté ; et dès lors je ne puis me permettre d'y être présent. Je dois croire au surplus, que quand vous saurez quelles sont les lois à cet égard, vous vous désisterez de vos desseins. *Le général Smith a exigé que je lui remisse l'extrait du Code civil relatif à ces dispositions :* Je l'ai fait. Vous aurez su qu'il avait reçu hier de M. Paterson, une lettre à votre adresse qui vous faisait part des intentions nouvelles que l'incertitude quant à votre âge le mettait dans le cas d'avoir. Il s'est rendu de suite chez vous pour vous la remettre ; mais vous étiez parti. »

Pichon à M. Paterson. Georgetown, 28 octobre 1803.

« Monsieur, M. Jérôme Bonaparte m'ayant informé qu'il était sur le point de contracter un mariage avec Mademoiselle votre fille, je crois devoir vous informer que je me suis assuré que par la loi actuelle de France, ce mariage ne saurait *être valablement contracté sans le consentement formel de la mère de M. Bonaparte qui est vivante :* un Français ne peut se marier sans le consentement de ses père et mère, et à leur défaut sans celui d'un conseil de famille, *avant vingt-cinq ans ;* et même après cet âge il doit faire preuve qu'il a demandé cet agrément. Il y a encore d'autres formalités voulues par

lois de la France quant aux mariages des Français étranger, qui ne peuvent être remplies par M. Bonaparte et dont l'absence pourrait faire contester validité d'un mariage. Mais je me dispenserai de rapporter, *les conditions de l'âge opposant à celui M. Bonaparte veut former, un obstacle insurmontable*. J'ai cru, Monsieur, que je devais vous connaître formellement comme je le fais par te lettre, ces dispositions de nos lois, afin que ne fussiez pas dans l'ignorance de ces dispositions, peuvent avoir une influence aussi considérable vos relations, comme sur l'union projetée. »

« Citoyen, après avoir examiné les lois actuelles de République relativement aux conditions requises ur contracter mariage valablement, je me suis suré qu'un Français ne peut le contracter sans le nsentement de ses père et mère, avant l'âge de gt-cinq ans, et encore après cet âge, est-il obligé faire apparaître qu'il a demandé ce consentement qu'il a été refusé, pour pouvoir passer outre. D'après un texte aussi précis, je me suis vu obligé d'écrire à M. Paterson, dont M. Jérôme Bonaparte m'a t être sur le point d'épouser la fille, la lettre incluse je laisse ouverte pour que vous en preniez connaissance; vous voudrez bien la lui remettre vous-même, Citoyen, sans délai, dans l'état où elle est, en formant M. Paterson que je vous en ai donné l'instruction. *Si, malgré ces dispositions, on passait à une célébration, vous êtes chargé, Citoyen, de faire en mon nom à l'ecclésiastique qui y procéderait, une no-*

Pichon à M. Débécourt, commissaire à Baltimore. Georgetown, 28 octobre 1803.

tification signée, portant purement et simplement les dispositions de nos lois qui s'opposent à la validité de ce mariage. Vous garderez, au surplus, cette partie de vos instructions secrète, jusqu'à ce que l'occasion se présente d'en faire usage ; je me persuade qu'elle n'arrivera pas. *Vous constaterez, Citoyen, par un procès-verbal inscrit au registre de vos actes, la remise de ma lettre à M. Paterson ;* je vous prie de faire connaître au citoyen Jérôme Bonaparte combien je suis désolé d'être obligé de tenir une conduite aussi contraire à ses dispositions ; *mais la loi est trop positive pour que je ne mette pas toutes les parties impliquées sur leur garde.* M. Jérôme Bonaparte a sûrement trop d'honneur d'ailleurs pour penser à compromettre, aussi gravement qu'il le ferait en passant outre ces lois, une famille aussi respectable. »

Pichon à Jérôme. Georgetown, 29 octobre 1803.

« Depuis ma lettre d'avant-hier, Citoyen, je me suis assuré que les lois de la France exigent actuellement vingt-cinq ans pour qu'un fils puisse se marier sans le consentement de ses parents, même après cet âge il doit encore faire preuve qu'il l'a demandé. Il m'a fallu passer deux heures hier à parcourir des Moniteurs pour trouver la loi. *Elle a été décrétée en mars dernier.* Cette découverte m'a paru exiger que je prévinsse de l'état des choses M. Paterson, c'est ce que j'ai fait hier par la lettre dont je vous envoie la copie ci-incluse. Je n'ai pas pensé à vous l'envoyer, et le temps ne me l'aurait pas même permis ; vous ne doutez point que mes occupations ne me prennent dans ce moment tout celui dont je puis disposer.

chargé M. Débécourt de la remettre lui-même . Paterson et j'ai prévenu M. Smith que je l'é- ais. Ce dernier m'a communiqué la lettre que Barney lui a écrite en votre nom, et j'ai appris lui que vous aviez écrite au ministre d'Espagne ; jet de ces lettres étant de les presser l'un et l'au- de se rendre à Baltimore, je vous prierai, pour re propre dignité, d'observer combien l'interven- n de M. d'Yrujo dans tout ceci est déplacée. *J'ai vris que c'était lui qui avait fait, en votre nom, la mande de mademoiselle Paterson.* Il paraîtra ange à tout le monde que M. le ministre d'Es- gne, étranger à nos lois, m'ait fait mystère de ses marches dans cette affaire autant que de celles qu'il aites pour renverser tous les plans de notre gou- rnement et attaquer sa dignité ici, et peut-être l'en rapprochant sa conduite envers vous de ces rnières démarches et des publications qui parais- nt dans les gazettes, vous comprendrez mieux le ai motif de ses avances singulières. Je vous en rais beaucoup plus à ce sujet que je ne puis en rire.

« Je n'ai pas besoin de justifier la démarche que fais envers M. Paterson, c'est un devoir que je mplis envers votre famille, envers M. Paterson, vers vous-même ; et la précipitation que j'ai vu s choses disposées à prendre ne m'a pas permis ni e l'omettre ni de la différer ; je regrette qu'à votre oyage ici vous ne m'ayez pas présenté la chose sous e point de vue du doute et du conseil, de manière à uggérer des recherches; j'avoue qu'alors la décision

que vous m'avez annoncée m'a paru d'abord les rendre inutiles; mes occupations ensuite m'en ont fait perdre l'idée et il n'y a qu'au dernier moment que j'ai pensé à faire ce par quoi toutes les parties impliquées auraient dû commencer; que j'ai pensé à feuilleter les lois.

« J'autorise, Citoyen, le citoyen Débécourt, par ma lettre qui lui arrivera en même temps que celle-ci vous parviendra, à vous donner communication des instructions que je lui ai données sur cette affaire en lui adressant ma lettre à M. Paterson. »

Pichon à Jérôme. Georgetown, 29 octobre 1803.

« Votre domestique, Citoyen, arrive à l'instant et me remet votre billet de ce jour. Il vous porte la lettre que je vous ai écrite aujourd'hui; elle n'a pas été remise à la poste ce soir parce qu'ayant dîné chez le Président, j'en suis revenu fort tard. Je comptais la mettre demain au stage de huit heures. M. Paterson n'a sûrement pas pu vous donner communication hier d'une qu'il n'a pu recevoir qu'aujourd'hui dans la journée. Je vous ai prévenu par ma lettre d'avant-hier de mes soupçons quant aux lois nouvelles et de ce qu'exigeaient même les anciennes; je vous laisse dès lors à juger de l'interprétation de votre billet.

« Veuillez, Citoyen, faire remettre à M. Débécourt la lettre ci-incluse à son adresse. »

Jérôme à Pichon. Baltimore, 29 octobre 1803.

« J'ai eu, Citoyen, hier au soir, communication de la lettre que vous avez écrite à M. Paterson; j'ai vu avec peine que vous preniez des détours pour

mire à mes projets. La manière dont j'avais déjà reçu vos représentations devait vous engager à vous adresser encore directement à moi sans chercher des moyens qui ne conviennent point à votre caractère ministériel et encore moins à celui d'un homme loyal. »

« Citoyen, j'ai omis hier de vous mander que mon intention était que mes instructions contenues dans ma dépêche n° 5, accompagnant ma lettre à M. Paterson au sujet du mariage projeté de M. Jérôme Bonaparte, restassent secrètes pour tout le monde, hormis pour lui. Je lui envoie aujourd'hui copie de ma lettre à M. Paterson, et lui marque que vous lui donnerez, s'il le désire, communication des instructions que je vous ai adressées avec elle. »

Pichon à Débécourt. Georgetown, 29 octobre 1

« Citoyen ministre, j'ai l'honneur de vous informer que le citoyen Jérôme Bonaparte est venu passer quelques jours à Washington dans le courant de la dernière décade. Il est arrivé le 30 vendémiaire (23 octobre) au soir, accompagné du capitaine Barney; il m'a fait appeler à son hôtel sitôt son arrivée. Le lendemain, je l'ai présenté au Président des États-Unis, qui l'a invité à dîner le 3 de ce mois (26 octobre); le citoyen Bonaparte ne devant rester ici que peu de jours, je l'ai aussi présenté aux secrétaires d'État qui étaient à Washington et ceux-ci lui ont rendu sa visite. Le jour où le citoyen Jérôme Bonaparte a dîné chez le Président, j'ai présenté à ce premier magistrat le chef de division Villaumez,

Pichon à leyrand. (getown, 3 vembre 18(

commandant la frégate *la Poursuivante*, actuellement en relâche à Baltimore ; cet officier avec un lieutenant qui l'accompagnait a dîné avec le citoyen Bonaparte. C'est avec le plus grand plaisir, Citoyen ministre, que je vous assure que le citoyen Jérôme s'est conduit, dans toutes ses visites et chez le Président, de manière à donner la meilleure idée de lui.

« Je suis fâché d'avoir à joindre à cet aveu un autre qui ne pourra que faire beaucoup de peine au Premier Consul et qui lui sera peut-être déjà parvenu ; il s'agit du mariage que le citoyen Bonaparte a été sur le point de contracter avec la fille de M. Paterson, négociant fort riche de Baltimore. Il m'a paru que, sous tous les rapports, cette affaire ne devait pas me demeurer étrangère et que je remplissais un devoir envers le Premier Consul en vous en informant.

« C'est le 2 brumaire (25 octobre) au soir, que le citoyen Jérôme Bonaparte m'a fait part de ce projet comme d'une chose arrêtée et pour m'inviter à me rendre à Baltimore le 11, pour assister à la célébration, ajoutant que, ne pouvant empêcher le mariage, je devais par convenance y assister. Je n'avais entendu parler auparavant de la chose que d'une manière tellement vague que je n'y avais ajouté aucune foi. La déclaration que me fit M. Jérôme et l'avis qu'il me donna que le ministre d'Espagne qui, à son passage à Baltimore, lui avait servi d'interprète dans les propositions et les explications qui avaient eu lieu avec les parents, devait être à Baltimore ce jour-là, me frappèrent d'étonnement. Je lui fis toutes les re-

sentations que la nature des choses pouvait sug-
er. Il répondit à toutes que c'était une affaire ter-
iée. Je lui demandai comment il prouvait qu'il eût
e de vingt et un ans, comme il l'avait assuré. Il me
qu'il le prouvait par sa commission de lieutenant.
lui dis que cette pièce ne pouvait pas servir de
uve. Le 3, après le dîner chez le président, il par-
pour Baltimore, ayant presque arraché mon con-
tement pour m'y rendre.

« Le lendemain, Citoyen Ministre, je recherchai
ns les lois que j'ai en ma possession, ce qu'elles
donnent quant aux mariages; je me convainquis
e, même d'après la loi de 92, le citoyen Jérôme ne
uvait pas se marier sans le consentement de ses pa-
nts, sans prouver ou par un acte de naissance ou par
acte de notoriété, qu'il avait l'âge de vingt et un
s. Mes recherches me conduisirent enfin à décou-
ir que la loi ancienne, qui exige vingt-cinq ans, avait
é rétablie à dater du *mois de ventôse dernier* (mars),
titres du Code civil relatifs aux mariages et à la
jorité ayant été décrétés à cette époque. Tandis
j'étais occupé de ces recherches, arriva chez moi
général Smith, de Baltimore, membre du Sénat et
lié à M. Paterson. Il me communiqua une lettre
l'il avait reçue la veille de celui-ci pour le citoyen
rôme, mais qu'il n'avait pas pu lui remettre, l'ayant
ouvé parti, et dans laquelle *M. Paterson marquait
citoyen Jérôme qu'il ne pouvait donner son con-
ntement au mariage, attendu qu'il n'avait pas l'âge.*
remis aussitôt au général Smith extrait de la loi,
le priant de le faire passer à M. Paterson.

« J'ai cru, Citoyen Ministre, que dans cet état de choses, il était de mon devoir de mettre toutes les parties sur leurs gardes, et d'écrire à cet effet au citoyen Bonaparte, à M. Paterson et au commissaire intérimaire, pour qu'il eût à s'abstenir de tout concours au mariage, s'il avait lieu, et même à y faire des oppositions. Je joins cette correspondance, Citoyen Ministre, sous les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. J'ose croire, Citoyen Ministre, que le Premier Consul approuvera la conduite que j'ai tenue dans cette circonstance.

« Depuis ma dernière lettre au citoyen Jérôme, j'ai appris qu'il avait obtenu du greffier de la cour du Comté, selon l'usage de ce pays, une permission de mariage, et que cependant *M. Paterson avait positivement donné son refus.* Je suis sans nouvelles de Baltimore. Je regrette beaucoup de n'avoir pu m'y rendre ; mais dans le moment actuel, il m'est impossible de me déplacer. Le citoyen Fourcroy, qui est venu passer quelque temps avec moi pour me seconder, a passé quelques jours à Baltimore qu'il a employés très-utilement à ramener l'esprit du citoyen Bonaparte à d'autres idées. J'ai été bien fâché de n'avoir pu le prier de s'y rendre dans ce moment; mais sa présence ici m'est on ne peut plus nécessaire.

« Le citoyen Bonaparte, Citoyen Ministre, a malheureusement été environné de personnes rien moins que propres à le divertir de son idée. J'ai été bien étonné que le ministre d'Espagne se soit permis de le favoriser du poids de son intervention comme il

dernièrement qu'il était sans argent; comme je suis moi-même aux expédients pour le service, je n'ai pu lui en offrir. Néanmoins, je lui ai promis que quand les fonds qui me sont annoncés me seraient faits, je lui avancerais, sur des reçus, une somme de 10,000 dollars, mais que je ne pouvais rien faire au delà. D'après son aveu, le citoyen Bonaparte en a dépensé 16,000 depuis qu'il est aux États-Unis. »

Jérôme au citoyen Pichon, consul général de France aux Etats-Unis. 3 novembre 1803 (1).

« Des raisons et des circonstances impérieuses m'ayant forcé de prendre la voie de l'Amérique pour effectuer avec sûreté mon retour en France, je suis arrivé aujourd'hui à Portsmouth dans un pilot-boat, et j'aurais de suite pris le stage si je n'avais pas eu besoin de repos. Comme je veux demeurer absolument inconnu, j'ai envoyé mon lieutenant à Philadelphie pour me tenir prêt un bâtiment américain. Lundi, je me mettrai en route, et je présume pouvoir être vendredi auprès de vous.

« Je n'ai ici avec moi que le citoyen Rewbell et mon secrétaire; je n'ai pas même jugé à propos de me faire connaître du consul français de Norfolk. »

Pichon à Talleyrand. Georgetown, 10 novembre 1803.

« Citoyen Ministre, la lettre incluse avec les pièces jointes, semble être sans objet, aujourd'hui que le mariage *du citoyen Jérôme Bonaparte est d*

(1) Cette date est évidemment fausse. La lettre de Jérôme doit être la fin de juin ou du commencement de juillet 1803. C'est l'anneau qui rattache son existence comme commandant de *l'Épervier* avec son existence aux États-Unis d'Amérique.

cidément rompu ; et j'avais promis de ne vous en pas parler. Néanmoins, après le bruit qu'a fait la chose, il m'a semblé que je manquerais à mes devoirs personnels envers la famille du citoyen Bonaparte et envers le Premier Consul, si je remplissais ma promesse ; et, en conséquence, Citoyen Ministre, je crois toujours devoir vous acheminer cette dépêche.

« Depuis qu'elle est écrite, j'ai reçu samedi soir, 13, (13 novembre) du citoyen Bonaparte, par un exprès, l'avis que son mariage se célébrerait décidément le 15, et l'invitation d'y assister. J'ai répondu négativement. Il adressait la même invitation au ministre d'Espagne et à son épouse. Le marquis d'Yrujo s'en est excusé. J'étais dans l'attente de la nouvelle de la célébration et de la visite du citoyen Jérôme avec sa compagne, lorsque le dimanche 14 au soir, le secrétaire du citoyen Bonaparte est arrivé, et m'a remis un billet par lequel il m'annonçait, *qu'après mûre réflexion, il avait rompu son mariage*, et que la chose s'était passée d'une manière honorable pour lui. M. Lecamus avait du citoyen Jérôme la mission de me demander toutes ses lettres sur ce mariage et de me prier de n'en pas écrire. J'ai remis les lettres : c'est ce qui fait que je ne puis vous envoyer copie de l'invitation du citoyen Jérôme et de ma réponse; j'ai aussi remis la lettre par laquelle M. Paterson me suppliait de me rendre à Baltimore, et à laquelle j'avais aussi répondu négativement.

« Je ne doute point, Citoyen Ministre, que la manière dont je me suis conduit dans cette circonstance embarrassante, l'isolement où il a vu qu'il allait se

trouver de tout agent du gouvernement et même du ministre d'Espagne, que le ton ferme avec lequel je me suis plaint de son intervention officieuse a fait changer, n'aient amené le citoyen Jérôme, peu à peu, à la résolution qu'il a prise. Indépendamment des lettres dont je vous envoie la copie, je lui en ai écrit deux autres pleines de sollicitations amicales et *telles qu'on les doit à son âge*, en appelant à ses devoirs envers ses parents et à la tendresse qu'il leur doit. Je désire qu'il les produise à son retour. Si mes affaires ne me retenaient pas aussi fortement ici, j'aurais été le joindre à Baltimore avant son départ pour New-York, où il paraît qu'il va se rendre. Je l'ai instamment prié de venir passer ici quelques jours, pour que je puisse lui donner des notes qui lui seront nécessaires dans son voyage.

« Le citoyen Jérôme Bonaparte, Citoyen Ministre, rend actuellement pleine justice à ma conduite et à mes conseils. Il reconnaît que M. Barney n'est pas fait pour l'accompagner, et que j'ai mis autant de zèle véritable à le contrarier, *que d'autres personnes ont mis de fausseté et d'intérêt à abonder dans son sens.* J'espère que le Premier Consul verra dans la manière dont je me suis conduit dans tout ceci, une réponse victorieuse aux plaintes que l'humeur aigrie par de mauvais conseils a fait porter, d'abord, par le citoyen Jérôme Bonaparte, contre moi. »

à Tal- Geor- 3 dé- 803.

« Citoyen Ministre, ...

. . . . . .

« Le citoyen Jérôme Bonaparte a été passer une

quinzaine de jours à New-York ; il y a été on ne peut plus fêté et il en revient très-satisfait. Il est arrivé avant-hier soir à Baltimore. »

« J'ai l'honneur de vous prévenir, Citoyen, que je suis de retour de mon voyage dans le Nord. Comme j'ai dans ce moment-ci quelques engagements à remplir, je voudrais, si vos fonds actuellement vous le permettaient, que vous me fissiez l'avance dont nous étions convenus à mon dernier voyage à Washington, ne voulant point, dans cette circonstance, tirer des lettres de change sur France. »

Jérôme chon. Bal re, 6 déc 1803.

« J'ai reçu, Citoyen, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant-hier. Vous pouvez compter, Citoyen, sur la somme que je vous ai promis de vous avancer. Votre intention ne peut pas être d'en disposer à la fois. Elle vous serait inutile de cette manière, et vous sentez que je serais compromis aux yeux du Premier Consul si je vous avançais de l'argent autrement qu'au fur et à mesure de vos besoins. Il est possible que le retour du *Clothier* (1), que nous devons attendre à tout moment, vous apporte des lettres qui vous rendront grande partie de ces fonds inutile. Pour le moment, au surplus, je n'ai en caisse, y compris mes fonds personnels, que 2,000 dollars au plus. J'aurai des fonds plus considérables sous peu de jours. Mon intention était de vous

Pichon rôme. Ge town, 8 dé bre 1803.

(1) Bâtiment sur lequel, dans le principe, Jérôme devait s'embarquer pour revenir en France.

remettre 3,000 dollars sur la somme promise. Demain, je vous enverrai, à tout événement, 1,000 dollars. Si votre intention était de venir à Washington, je vous invite à me faire prévenir : toutes les maisons sont pleines; le ministre anglais a pris votre logement chez Barney. Je pourrai vous en procurer un dans l'autre auberge, en prévenant quelques jours d'avance. »

Le Premier Consul, craignant pour son frère que les Anglais voulaient absolument faire prisonnier, donna des instructions au ministre de la marine.

Le ministre chargea le lieutenant de vaisseau Meyronnet d'une mission ayant pour but de rejoindre aux États-Unis le citoyen Jérôme. Il lui écrit le 6 pluviôse an XII (27 janvier 1804) :

« D'après les ordres du Premier Consul, Citoyen, vous vous rendrez aux États-Unis d'Amérique pour y porter les dépêches ci-jointes au citoyen Jérôme Bonaparte. Vous vous embarquerez sur un neutre, sous le nom d'un négociant (*Hippolyte d'Orwigny*). Quel que soit le port où vous aborderez, vous vous informerez du lieu où peut se trouver le citoyen Jérôme et vous vous rendrez près de lui. Je joins ici une dépêche pour le chargé d'affaires de la République aux États-Unis, qui l'informe de votre mission.

« Outre ce qui peut vous être dû de vos appointements, vous toucherez quatre mois d'avance, et je donne ordre qu'il vous soit remis une somme

le 3,000 fr., pour que vous puissiez pourvoir par vous-même aux frais de votre passage. »

Par une autre dépêche du même jour, plus explicative, le ministre disait à M. Meyronnet :

« Vous aurez soin, pendant votre traversée, d'éter tout ce qui pourrait vous faire reconnaître ur officier de la marine de l'État.

« A votre arrivée aux États-Unis, vous vous renez près du lieutenant de vaisseau Jérôme Bonarte et vous lui remettrez la lettre ci-jointe. Si la égate *la Poursuivante* est encore à l'Amérique septrionale, vous vous embarquerez sur ce bâtiment ec le citoyen Jérôme Bonaparte; autrement vous rofiterez de la première frégate française, bien mée, pour faire votre retour avec cet officier.

« Pendant votre séjour aux États-Unis, vous vous rez reconnaître en votre qualité de lieutenant de aisseau, et vous reprendrez l'uniforme de votre rade.

« Je compte sur votre activité et sur votre prulence dans la mission que vous avez à remplir. »

A cette lettre était jointe la dépêche suivante :

« *Au Commissaire des relations commerciales.*

« Cette lettre vous sera remise, Citoyen Commissaire, par le citoyen Meyronnet, lieutenant de vais-

seau, que, d'après les ordres du Premier Consul, j'a chargé de se rendre aux États-Unis d'Amérique, pour porter des dépêches au citoyen Jérôme Bonaparte. Si le citoyen Jérôme Bonaparte est encore aux États-Unis, cet officier se rendra près de lui, autrement il fera immédiatement son retour en France sur un bâtiment de la République, s'il s'en trouve aux États-Unis, et, dans le cas contraire, sur un navire neutre. »

Le citoyen Meyronnet reçut la lettre suivante, à remettre à Jérôme, en date du 13 frimaire an XII (5 décembre 1803) :

rès à Jé- 5 décem- 803.

« Le Premier Consul, Citoyen, sous les yeux duquel j'ai mis votre dépêche du 6 août, a approuvé les motifs qui vous ont déterminé à rester à la Nouvelle-Angleterre. Ils sont trop justifiés par l'acharnement que l'ennemi a mis publiquement à se saisi de votre personne.

« L'intention du Premier Consul est que vo vous embarquiez sur une bonne frégate français vous devez y remplir le service de votre grade être porté en cette qualité sur le rôle d'équipage.

« L'intention du Premier Consul est que, sous cun prétexte, vous reveniez en France autre que sur un bâtiment de guerre français, et, qu occasion d'une autre espèce qui se présente votre retour, il vous est expressément défendu profiter.

« Telle est la volonté que je remplis le dev

ous transmettre. Je saisirai bientôt l'occasion de ous procurer celle de votre retour, et dans le cas e rencontre de l'ennemi, ce sera par la distinction e vos services et le développement de votre cou- age qu'il sera parvenu à vous reconnaître.

« Recevez l'assurance de mon attachement par- iculier. »

Contrat de riage de Jér Bonaparte d'Élisabeth terson, fill W. Paterso décembre 1

« Entre Jérôme Bonaparte, citoyen de la Répu- blique française, maintenant domicilié et résidant dans l'État de Maryland, un des États-Unis d'Amé- rique, d'une part ;

« Et Élisabeth Paterson, de la cité de Baltimore, dans ledit État de Maryland, d'autre part ;

« Et William Paterson, de ladite cité, habitant dans ledit État de Maryland (père de ladite Élisabeth Paterson), encore d'autre part;

« Par le mutuel consentement et agrément des parties susdites, il doit être prochainement procédé à la célébration du mariage d'entre ledit Jérôme Bo- naparte et ladite Élisabeth Paterson, et, en considé- ration dudit mariage, les suivants articles ont été li- brement signés et adoptés comme expressément obligatoires pour lesdites parties, en toute équité et honneur, etc.

« Art. 1er. Il est stipulé que le mariage dudit Jé- rôme Bonaparte et d'Élisabeth Paterson sera con- tracté et solennisé en due forme légale, de manière à assurer la validité dudit, à toutes intentions et fins, aussi bien suivant les lois de l'État de Maryland que suivant les *lois* de la République française ; et que

si jamais dans l'avenir aucun doute devait s'élever relativement à la validité dudit mariage, ou dans ledit État de Maryland, ou dans ladite République française, ledit Jérôme Bonaparte, en tout temps et à toute réquisition de ladite Élisabeth Paterson et dudit William Paterson ou de l'un d'eux, s'engage à faire et accomplir tout et chaque acte nécessaire pour éloigner ces difficultés et donner à l'union dudit Jérôme et de ladite Élisabeth, toute forme et toute validité d'un mariage parfait suivant les lois régulières dudit État de Maryland et de ladite République de France, conformément à toutes les conventions, clauses et agissements contenus dans les présents articles . . . . . .

. . . . . .

« Art. 4. Au cas où par quelque cause que ce soit, de la part dudit Jérôme Bonaparte ou de quelqu'un de ses parents, une séparation devrait être poursuivie entre ledit Jérôme Bonaparte et Élisabeth Paterson ; séparation *a vinculo* (*from the bonds of matrimony*) ou, *a mensâ et thoro* (*from bed and board*), ou de telle autre manière que ce soit (ce qu'à Dieu ne plaise !) dans ce cas, ladite Élisabeth Paterson aura droit à la propriété et jouissance pleine et entière du tiers de tous les biens réels, personnels et mixtes dudit Jérôme Bonaparte, présents et à venir, pour elle, ses héritiers, exécuteurs, administrateurs, etc. Et ledit Jérôme Bonaparte, ses héritiers, exécuteurs et administrateurs, et toutes autres personnes qu'il peut valablement obliger, devront à toute réquisition de ladite Élisabeth Paterson et dudit William Paterson, ou

de l'un d'eux, faire tous actes et agissements nécessaires pour assurer et confirmer dans la personne de ladite Élisabeth Paterson, de ses héritiers, etc., ledit tiers stipulé des biens réels, personnels et mixtes, suivant les lois respectives de France, de Maryland ou de tout autre pays où se trouverait situé tout ou partie desdits biens . . . . . .

. . . . . .

Signé et scellé des susdites parties pardevant James Calhoun, maire de la ville de Baltimore, lequel a signé et scellé. »

Traduc l'acte de ge. Bal 24 dé 1803.

« Avec autorisation, aujourd'hui, j'ai uni en mariage, conformément aux rites de la sainte Église catholique :

« Jérôme Bonaparte, frère du Premier Consul de France, et Élisabeth, fille de Paterson, esquire, de la cité de Baltimore.

« J., évêque de Baltimore. »

Testa W. Pat

« La conduite de ma fille a été toute sa vie empreinte d'un tel esprit de désobéissance, qu'elle n'a jamais consulté, en aucune circonstance, mes opinions ou sentiments, et m'a causé plus d'anxiété et de chagrin à elle seule que tous mes autres enfants ensemble : sa folie et son inconduite m'ont en outre occasionné une suite de dépenses qui m'ont coûté, dès l'origine et par les suites, de gros sacrifices d'argent. Dans ces circonstances il ne serait pas raisonnable, juste ou convenable, qu'elle pût, à ma mort, recueillir une part égale de mes biens avec mes au-

tres enfants. Considérant cependant la faiblesse de la nature humaine, et qu'elle n'en est pas moins ma fille, c'est ma volonté et mon bon plaisir de disposer à son égard comme suit :

« Je donne et lègue à ma dite fille Betsey..... »

Lecamus à Pichon. Baltimore, 25 décembre 1803.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer, de la part de M. Jérôme Bonaparte, que son mariage avec mademoiselle Paterson a été célébré hier soir. Il me charge aussi de vous mander qu'il attend avec impatience l'envoi de 4,000 dollars que vous deviez lui faire. Ses engagements deviennent pressants, et sa maison bientôt éprouvera des besoins. Il vous prie donc de vouloir bien lui faire passer cette somme le plus tôt possible. »

Pichon à Lecamus. Georgetown, 26 décembre 1803, 3 heures après-midi.

« Monsieur, je reçois la lettre que vous m'avez adressée en date du 25, ce jour. Je vous remercie, Monsieur, de la peine que vous avez bien voulu prendre de m'annoncer le mariage de M. Jérôme Bonaparte.

« Le courrier d'avant-hier a porté la somme en question, je la lui ai adressée dans une lettre sous le couvert de M. Sotin, et il a dû la recevoir hier. Je vous prie de vouloir bien me faire passer les reçus de M. Bonaparte de la manière et dans la forme indiquées dans ma lettre. »

Sottin à Pichon. Baltimore, 26 décembre 1803.

« Citoyen, j'ai eu l'honneur de vous écrire hier à la hâte, pour vous mander le mariage de M. Jérôme

naparte, persuadé qu'il partait un courrier pour
ez vous, même le dimanche, attendu les séances
Congrès. Je n'apprends le contraire d'une ma-
re positive qu'aujourd'hui; mais dans tous les cas,
mystère qu'on m'a fait de cette affaire jusqu'au
rnier instant, et la certitude où tout le monde a
i que cette affaire était tout à fait rompue au point
'on n'en parlait plus du tout, m'ont ôté tout moyen
vous prévenir à temps et de vous demander vos
dres.

« J'ai, au surplus, assisté à la cérémonie, qui était
ite par l'évêque Caroll, et où, hormis le secrétaire,
étais le seul Français.

« Je ne pense pas que le gouvernement puisse me
voir mauvais gré de ma démarche, un refus eût
té une insulte et n'eût rien empêché, et, après tout,
i crois qu'il n'y a pas à Baltimore de personne dont
i nom eût mieux valu que le mien sur un acte
le cette espèce.

« La demoiselle est réellement jolie, on la dit spi-
ituelle et bien élevée : je désire beaucoup qu'ils
oient heureux *et que la tempête* (*ils doivent s'y at-
endre*) *soit courte, et que les sentiments du frère
rennent bientôt la place de ceux du gouvernant ir-
rité.*

« Citoyen, j'ai répondu à vos dépêches, numéros 16 et 17, mon étonnement, Citoyen, a été extrême, je vous l'avoue, à la réception de votre billet du 24 décembre, qui m'annonçait que vous alliez être présent au mariage de M. Bonaparte, et il a encore été

Pichon à S
tin. Georgetov
27 décemb
1803.

accru par votre dépêche officielle numéro 17, où vous m'informez que vous en avez signé l'acte.

« Je ne puis vous dissimuler, Citoyen, que j'ai été étonné que, avec la connaissance que vous avez dû prendre de mes dépêches numéros 4 et 5, au citoyen Débécourt, vous ayez, même dans le court espace de temps que vous avez eu pour agir, omis de faire à M. Caroll la notification que j'avais ordonné de faire à l'ecclésiastique qui célébrerait le mariage. Je ne l'ai pas été moins que vous ayez légalisé l'acte de mariage, et vous deviez bien certainement vous abstenir dans cette circonstance de tout acte officiel tendant à donner de la validité à une union qui est contraire aux lois de la France. »

Extrait du journal américain *General Advertiser*. 30 décembre 1803.

« *Marié.* Samedi dernier à Baltimore, par le révérend évêque Caroll, M. Jérôme Bonaparte, frère cadet du Premier Consul de la République française, avec la jolie demoiselle Paterson, fille aînée de M. William Paterson, négociant de ladite ville. »

Pichon au ministre des relations extérieures. Georgetown 4 janvier 1804.

« Citoyen Ministre, M. Jérôme Bonaparte est revenu à Baltimore de New-York, le 6 de décembre. Il a été extrêmement satisfait de son séjour dans la dernière ville et on assurait même qu'il allait y passer le reste de l'hiver. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, sous les numéros 1 et 2, copie de la lettre par laquelle il m'a annoncé son retour et de la réponse que j'y ai faite. J'ai depuis avancé à M. Jérôme Bonaparte 5,000 dollars sur les 10,000 que je me suis engagé à lui fournir.

« Je ne m'attendais pas, Citoyen Ministre, après tout ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer dans mes deux dépêches *privées* précédentes, que j'aurais à vous informer que le mariage de M. Jérôme Bonaparte a été célébré le 24 décembre. Je vous envoie sous les numéros 3 et 4 la copie de la lettre de son secrétaire par laquelle j'en ai reçu l'avis et celle de ma réponse. Je joins sous le numéro 5 la dépêche par laquelle M. Sotin m'a fait part de cet événement, et sous le numéro 6 la réponse que j'ai faite à M. Sotin. Par un billet du 24 qui m'est parvenu le 26, il m'avait informé que M. Bonaparte venait de le presser inopinément d'y assister.

« Je n'ai aucune observation ultérieure, Citoyen Ministre, à faire sur cet incident, je désire seulement que le Premier Consul et vous, Citoyen Ministre, soyez convaincus *que j'ai fait tout ce qui m'a été possible pour empêcher le mariage.* Les affaires du gouvernement, comme vous le savez, Citoyen Ministre, me retiennent impérieusement ici dans le moment présent. J'ai été bien souvent désolé de ne pouvoir être à côté de M. Jérôme Bonaparte et que Washington n'ait pas assez d'attraits pour l'y fixer.

« Indépendamment des lettres dont je vous ai envoyé les copies précédemment, Citoyen Ministre, je lui en ai écrit d'autres dont je n'ai pas gardé copie, dans le style le plus propre à gagner sa confiance. *Tout le monde regardait le mariage comme rompu sans retour, lorsqu'il s'est conclu.* M. Maupertuis, parent de madame Bonaparte, qu'il a rencontré à

New-York, et qu'il a amené avec lui, n'a pas eu plus d'empire sur sa volonté.

« LES PARENTS DE LA JEUNE PERSONNE SONT, JE CROIS, TRÈS-RÉPRÉHENSIBLES. J'ai conçu des inquiétudes quand j'ai vu qu'après lui avoir fait quitter Baltimore au moment où le premier projet s'est rompu, on l'a laissée y revenir à peu près à l'époque où M. Jérôme Bonaparte y revenait lui-même. Ce rapprochement a certainement été ménagé par leurs correspondances mutuelles, et les parents, M. Paterson spécialement, qui s'était opposé au mariage, devaient l'empêcher. *On dit que la jeune personne était aussi décidée de son côté que M. Jérôme l'était du sien, et qu'il a fallu consentir au mariage pour éviter un scandale.* Je crois ces circonstances fort vraisemblables ; mais il n'en est pas moins vrai que M. Paterson et *tous les parents de la jeune personne, parmi lesquels on compte MM. Smith, l'un ministre de la marine, l'autre sénateur, et M. Nicolas, aussi sénateur, étant prévenus comme ils l'étaient par moi de l'état de notre législation, auraient dû par cette considération, si tant d'autres non moins puissantes ne les y déterminaient pas, opposer une résistance décisive et efficace.*

« J'ai insinué ici aux membres du gouvernement combien ce mariage déplairait au Premier Consul, pour tâcher de faire intervenir d'une manière indirecte auprès des parents. Mais j'ai vu que l'on était éloigné d'y prendre aucune part, et que les parents en place ne feraient pas d'efforts soutenus pour s'opposer.

« Il ne me reste, Citoyen Ministre, qu'à désirer

que cette alliance tourne pour le mieux, aujourd'hui qu'elle est conclue. M. Bonaparte est arrivé hier avec Madame; M. Maupertuis et M. Sotin l'accompagnaient. Madame est accompagnée de mademoiselle Spear, sœur de madame Paterson, madame Paterson est sœur de madame Nicolas et de madame Smith, épouse du général. Nous nous sommes empressés, madame Pichon et moi, d'aller leur présenter nos civilités, et ils dînent avec nous samedi. J'ai accompagné aujourd'hui M. Bonaparte chez le Président, qui doit l'avoir à dîner lundi. Il parle de repartir mardi pour Baltimore.

« Citoyen Ministre, par ma lettre du 28 brumaire dernier (20 novembre 1803) (1), j'avais l'honneur de vous informer que Jérôme Bonaparte était toujours à Baltimore et qu'il n'était pas disposé à reprendre son service dans la marine.

« Aujourd'hui je dois vous apprendre qu'il s'est marié à mademoiselle Paterson, fille d'un négociant américain de Baltimore; j'avais beaucoup contribué à le détourner de cet établissement, et je croyais réellement tout rompu, lorsqu'au bout de deux mois j'ai appris qu'il venait d'être consommé chez le père de la demoiselle, dans le plus grand secret.

Willaume
Decrès. A l
de *la Pour*
vante, 18 j
vier 1804.

(1) Le 20 novembre 1803 Willaumez avait écrit au ministre :

« J'ai l'honneur de vous informer, Citoyen Ministre, que le citoyen Jérôme Bonaparte est toujours ici, et que, sur ma proposition de lui faire continuer le service en sa qualité de lieutenant de vaisseau, il m'a répondu qu'il n'avait d'ordre à prendre de personne et qu'il était en mission, ce qui me met aujourd'hui à l'abri des reproches que vous auriez droit de me faire, si je n'avais pas cherché à l'employer dans son grade. »

« Je ne me permettrai aucune réflexion sur ce mariage, mais il n'a point eu mon approbation, tant s'en faut, et je crains que notre Premier Consul et vous, Citoyen Ministre, ne soyez mécontents. »

Decrès à Jérôme. Paris, 26 janvier 1804.

« Je joins ici, Citoyen, le *quadruplicata* d'une dépêche que je vous ai adressée par ordre du Premier Consul le 15 frimaire (3 décembre 1803), et vous confirme de nouveau toutes les dispositions qu'elle contient.

« Je vous réitère donc, Citoyen, que l'intention formelle du Premier Consul est que, sous aucun prétexte, votre retour en France ne doit s'opérer d'autre manière que sur un bâtiment de guerre français, et que si la frégate *la Poursuivante* est encore aux États-Unis au moment où cette nouvelle dépêche vous parviendra, vous devez vous embarquer sur cette frégate dans votre grade de lieutenant de vaisseau, et en remplir les fonctions, suivant votre rang d'ancienneté, durant la traversée.

« Si la frégate *la Poursuivante* n'est plus aux États-Unis, vous devez saisir l'occasion de la première frégate bien armée, pour faire votre retour ici; car il serait contre les intentions du Premier Consul que vous laissiez échapper une pareille occasion et que, dans ce cas, vous prolongiez votre séjour aux États-Unis.

« Au moment où les plus grands événements se préparent, je ne puis particulièrement m'empêcher de regretter votre absence, et quelle que soit votre impatience d'y prendre part, elle ne peut surpasser le

désir que j'ai d'apprendre votre retour dans un de nos ports.

« Cette lettre vous sera remise par le lieutenant de vaisseau Meyronnet, que le Premier Consul m'a ordonné d'expédier aux États-Unis pour vous la porter. »

« . . . . . .

« *P. S.* Ne perdez pas un moment pour offrir, comme vous l'avez déjà fait, au citoyen Jérôme Bonaparte, de s'embarquer dans son grade à bord de la frégate que vous commandez. Il y fera son service, et je n'ai pas besoin de le recommander à vos soins. »

Decrès à Willaumez, à Baltimore. Paris, 29 janvier 1804.

« Citoyen, je réponds officiellement à votre lettre du 11, que vous m'avez remise à Georgetown, sur la conduite que j'ai tenue relativement au mariage de M. Jérôme Bonaparte.

Sotin à Pichon. Baltimore, 10 février 1804.

« Vos reproches roulent : 1° sur ce que je n'ai pas pris connaissance de votre correspondance avec mon prédécesseur, sur cette affaire ; 2° sur ce qu'en conséquence je n'ai pas mis d'opposition entre les mains de M. l'évêque Caroll, qui a célébré la cérémonie ; 3° sur ce que j'ai légalisé les signatures.

« Quant au premier chef, je réponds :

« Qu'arrivant à Baltimore précisément à l'instant où ce mariage se rompait avec un éclat qui semblait en éloigner toute idée, sachant d'ailleurs de M. Débécourt ce qu'il avait fait par vos ordres pour s'y opposer, je n'ai pas dû penser, ce me semble, à me mettre au courant d'une affaire qui paraissait ne pou-

voir, en aucune manière, se renouer, et dans l'état où étaient les choses, l'étude des particularités antérieures était la chose du monde la plus inutile et la plus oiseuse.

« J'avoue, cependant, que cette réponse n'est bonne qu'autant qu'il sera démontré que la formalité que vous prescrivez n'eût eu aucun effet, et cela par la raison même que, ne l'eussiez-vous pas prévu et ordonné, il était de mon devoir d'y pourvoir d'office, *votre intention de vous opposer à ce mariage m'étant suffisamment connue.* Mais, Citoyen, vous connaissez trop bien les lois de ce pays pour croire un seul instant qu'une pareille opposition eût rien arrêté.

« En France, lorsque la célébration du mariage par un prêtre était à la fois acte civil et sacrement, c'était entre les mains des prêtres que se faisait l'acte civil d'opposition; et il est vrai qu'il leur était défendu de passer outre avant un jugement, quelque futiles et même ridicules que fussent souvent les motifs de l'opposition; mais cette défense était un acte de la puissance civile et nullement un effet des lois ecclésiastiques, qui ne décidaient que des empêchements canoniques. Dans ce pays-ci, et en Angleterre même, où cependant il est moins intéressant pour l'État de favoriser les mariages que dans un pays où la population est si inférieure à son étendue, *il n'y a aucune loi semblable, et les parents mécontents du mariage de leurs filles surtout, ne pouvant parvenir à les faire casser par des voies plus douces, sont forcés d'avoir recours à l'accusation de rapt ou de viol.*

Vous avez été témoin, ici, du mariage de mademoiselle B..., de Philadelphie, avec M. de T....; vous avez que, quoique la demoiselle n'eût que seize ou dix-sept ans, quoique M. B..... fût un des particuliers les plus puissants des États-Unis; quoiqu'il eût retiré sa fille des mains du ravisseur; quoique, enfin, le prêtre les eût mariés même sans licence, il n'a pu parvenir à faire casser le mariage; il a, à la vérité, fait prononcer le divorce par l'Assemblée de Pensylvanie, mais il a fallu pour cela que M. de T... eût la lâcheté de lui vendre son consentement.

« L'opposition n'eût donc servi à rien entre les mains de M. Caroll. M. Débécourt n'en avait pas mis à la *Court-house*, à la délivrance de la licence, seul acte dont un prêtre ait besoin pour bénir un mariage; mais l'eût-il fait, l'eussé-je fait moi-même, nous n'en eussions pas été plus avancés; outre d'abord que le défaut de licence ne rend pas le mariage nul et n'a d'autre effet que de soumettre le prêtre qui marie, sans l'exiger, à des peines civiles qu'il est toujours facile d'éluder par la suite, c'est que le magistrat lui-même ne peut le refuser lorsque deux témoins, de chaque côté, attestent qu'aucun des futurs n'a d'engagement antérieur à celui qu'ils se présentent pour contracter. Je n'aurais assurément pas pris sur moi, et certes vous ne m'auriez pas, je crois, chargé d'attester que M. Jérôme Bonaparte fût marié, et il eût fallu, pourtant, cette déclaration, pour qu'on refusât la licence.

« Nous devons raisonnablement espérer que quelque humeur, quelque chagrin que puisse donner au

Premier Consul le mariage de son frère, votre conduite, et, j'ose croire, la mienne, ne seront jugées que sur ce que nous pouvions faire et non sur ce que nous n'avons pas empêché. *Votre véritable justification est dans la notification que vous avez fait faire à M. Paterson des lois françaises sur la validité du mariage et sur le défaut d'âge de M. Jérôme Bonaparte qui ne lui permettait pas de contracter un engagement de cette nature sans le consentement de ses parents, et dans l'avis que vous lui avez donné de la nullité d'un pareil acte. Ni vous ni moi ne pouvons imaginer comment un homme qui passe pour avoir du sens, a pu risquer ainsi le bonheur de sa fille et son propre honneur; mais il est sûr que lui étant assez imprudent pour l'oser, et M. Bonaparte assez amoureux et assez décidé pour s'exposer à encourir aussi évidemment la disgrâce de son frère, tous nos efforts ne pouvaient aboutir qu'à multiplier les formalités sans aucun succès.* Il me semble que vous pourriez envoyer au gouvernement une consultation des meilleurs avocats du pays sur cette question; cela achèverait, je crois, de lui persuader combien cet événement vous a contrarié et combien inutilement vous vous y êtes opposé.

« Vous imaginez bien que ma conduite personnelle découle naturellement de ce que vous venez de lire. Prévenu seulement à l'instant, n'ayant aucun succès à espérer de mes efforts, sachant que des conseils étaient assez déplacés dans ma position, et que pourtant je n'ai pas épargnés; ceux plus forts de M. Maupertuis, qui, à votre connaissance, a épuisé tous les

. a même été jusqu'à ne pouvoir être excusé
ne assez longue intimité avec M. Bona-
it je n'avais, au surplus, qu'à me louer,
andon total, il se plaignait longtemps avant
s d'indifférence des Français. J'étais le seul
ce qu'il croyait n'avoir pas à se louer des
on refus, qui n'aurait rien changé aux évé-
eût été peut-être une mortification pour
s sûr pour la famille de sa femme. J'ai suivi
ient de mon cœur. *J'ai accepté*, J'AI MIS MA
QUI NE REND PAS PLUS LE MARIAGE VALIDE que
auraient empêché.
i rien fait contre mon devoir. J'ai eu peut-
ifiance que le Premier Consul, une fois bien
que vos efforts et les miens eussent été im-
me saurait peut-être plus de gré d'avoir
à son frère des égards et de la considéra-
une affaire délicate et même périlleuse pour
le malheureux état de dépendance où je
, que d'avoir fait à ce même frère une in-
ière sans aucun bon résultat, dans la crainte
r une disgrâce que je prévois très-bien.
, Citoyen, les raisons de ma conduite; je
lles sont sans réponse, et j'attends avec un
iétude, je l'avoue, mais plus d'espérance
s jugement que le gouvernement en por-

en Ministre, M. Jérôme Bonaparte est re- Pichon au ministre des affres extérieu
epuis huit jours. L'objet de son voyage est Georgetown, février 1804.
peindre son épouse par Stewart. Il a fait

comme à l'ordinaire ses visites, et je ne puis que répéter que sa conduite personnelle a été toujours convenable. Seulement je vous ferai connaître pour la première fois, Citoyen Ministre, que M. Jérôme continue, quand il vient ici, de m'envoyer prévenir qu'il est arrivé et attend ma visite, ce qui certainement est contraire à toute règle. Pour éviter le scandale qui n'aurait pas manqué d'en résulter si je n'eusse pas été le voir, j'ai fait à la considération du Gouvernement le sacrifice de ce manque de bienséance, et je n'ai eu d'ailleurs qu'à me louer de M. Jérôme qui a pris mes avis sur tout ce qui concerne sa conduite envers le gouvernement américain et les a suivis. Aussi je dois vous dire qu'il a inspiré des préventions très-favorables. Il est logé au Capitole, à quatre milles de moi ; c'est l'endroit où demeurent tous les parents de sa femme, et le marquis d'Yrujo. Celui-ci est envers lui d'une assiduité qui contraste singulièrement avec sa conduite officielle dans ces derniers temps. Comme vous pouvez le croire, M. Bonaparte est constamment avec les amis de madame. Il paraît se plaire dans cette société et y plaire lui-même. Il est fâcheux de voir un jeune homme de son âge, dans sa situation, avec les dispositions qu'il montre, livré aussi exclusivement qu'il l'est à la frivolité et à l'inoccupation. *Madame n'est rien moins que d'un caractère propre à le porter aux choses sérieuses. Elle est fière de sa position et ne pense qu'à jouir de tout l'éclat qu'elle lui donne.* Elle est d'ailleurs, comme toutes les jeunes personnes de ce pays, d'une éducation qui se borne à bien peu de chose. Ce sont là, du

oins, les apparences qui m'ont frappé; il est possible, mme j'ai peu vu madame Jérôme Bonaparte, que me trompe. Comme M. Jérôme a quitté la France epuis longtemps et qu'à son âge on change beaucoup en peu d'années, j'ai du plaisir à vous mettre à même, Citoyen Ministre, d'assurer le Premier Consul qu'il annonce un esprit très-pénétrant et un jugement très-sain, et qu'il ne lui manque que de bons conseils et de bons guides pour cultiver ces qualités de la manière la plus avantageuse. Il paraît, Citoyen Ministre, que le *général Smith, qui malgré les assurances contraires qu'il m'en a donné, a toujours pris cette alliance fort à cœur, a jeté les yeux sur la mission de Paris comme un moyen de contribuer à ramener le Premier Consul.* Il y a longtemps d'ailleurs qu'il vise à la carrière diplomatique pour laquelle il est peu qualifié ; ce motif et le retour prochain de M. Livingstone ont décidé son goût. Depuis quelques temps, il est fort question de cette nomination parmi les amis du général Smith. Il est question aussi d'en provoquer, de la part du Premier Consul, une pour ce pays qui serait liée à celle-ci. C'est celle de M. Jérôme Bonaparte. On a parlé tellement de cette double mission, que je dois, Citoyen Ministre, vous en informer. On pense que celle de M. Jérôme Bonaparte serait pour le Premier Consul, un moyen honorable de laisser à son frère le temps de faire oublier sa faute et de préparer sa rentrée en grâce. Je suis bien sûr, Citoyen Ministre, que vous me croyez au-dessus de tout motif personnel dans les réflexions que je me permettrai de faire sur cette conjecture et qui sont

peut-être sans fondement juste. Je serais désolé qu'elles se réalisassent, soit pour M. Jérôme Bonaparte, soit pour M. Smith. Indépendamment de toute autre considération, les rapports des deux gouvernements ne pourraient que souffrir de ce mélange des intérêts et du mécontentement des deux familles. Le gouverneur ici ne peut pas faire acte de déférence ou même de stricte justice pour nous, ni montrer de partialité contre l'Angleterre, qu'il ne soit incontinent accusé de sévérité pour la France. Vous avez vu que depuis le mariage de M. Jérôme Bonaparte, l'opposition a déjà signalé l'influence de cet événement sur la conduite du général Smith et même du gouvernement, que serait-ce quand les deux personnages se trouveraient représenter les gouvernements respectifs? A quels commentaires malveillants cette circonstance ne prêterait-elle pas? Je suis sûr que M. Jefferson voit les inconvénients, et ne céderait qu'à l'influente importunité du général, et d'un autre côté, je présume assez connaître l'esprit du Premier Consul pour croire que l'alliance du général Smith avec M. Jérôme Bonaparte ne serait rien moins que propre à le rendre agréable. Je crois donc que cette nomination, si elle avait lieu, serait tout à fait fausse pour les intérêts même des deux mariés.

« La frégate *la Poursuivante* étant prête à mettre à la voile, je compte, Citoyen Ministre, en prévenir M. Jérôme Bonaparte et l'inviter à y prendre passage.

« Dans l'état actuel des choses entre nous et l'An-

gleterre, il ne faut, ce me semble, pas compter sur l'obtention d'un sauf-conduit dont M. Bonaparte se flatte. Le Premier Consul ne peut le faire revenir que sur une frégate : celle qui est ici, après ses réparations, sera assez bonne pour qu'on puisse l'envoyer en France. C'est une forte frégate, toutes ces raisons doivent donc me porter à y offrir passage à M. Jérôme Bonaparte, je lui ai déjà parlé. Il m'a dit que je pouvais lui écrire et qu'il me répondrait ; mais que son parti était pris d'attendre la réponse du Premier Consul aux lettres qu'il avait écrites touchant son mariage. »

Extrait de lettre de Pich au ministre la marine, date du 13 m 1804.

« Je vais actuellement, Citoyen Ministre, vous entretenir de la démarche que j'ai faite envers M. Jérôme Bonaparte, lorsque la frégate a été descendue à Annapolis. Le Ministre des relations extérieures, que j'ai tenu informé des particularités de son séjour aux États-Unis, l'est aussi que je me proposais, quand la frégate serait prête à partir, d'offrir à M. Bonaparte d'y prendre son passage avec son épouse, persuadé que j'étais que c'était la seule manière dont il pût et dût, pendant cette guerre, retourner en France. Je me rendis, il y a environ quinze jours, à Baltimore, en grande partie pour cet objet. Le 7 ventôse, après avoir fait faire déjà plusieurs fois l'ouverture à M. Jérôme par M. Maupertuis et par le citoyen Sotin, je me rendis chez lui à l'effet de lui en parler formellement. Il me dit avec détail ses raisons pour ne pas s'embarquer sur la frégate. *La principale était qu'il avait donné sa parole*

d'honneur DE NE PAS PARTIR *qu'il n'eût reçu du Premier Consul des réponses aux lettres relatives à son mariage*, les autres roulaient sur l'imprudence qu'il y aurait à s'embarquer sur un bâtiment de guerre avec sa femme. Je lui dis que, s'il voulait, j'en parlerais à M. Paterson, et que mon intention étant de ne rien faire qui pût blesser Madame ni sa famille, je comptais à tout événement leur en parler.

« Le lendemain, nous dînions ensemble chez M. Paterson, j'en parlais à celui-ci devant M. Bonaparte, *M. Paterson insista sur ce que M. Bonaparte observât la parole qu'il avait donnée, et ajouta que quand il voudrait partir*, il lui fournirait un bâtiment où il serait mieux à tous égards que sur une frégate. M. Willaumez, qui était à Baltimore depuis deux ou trois jours, avait eu, avec M. Bonaparte, sur le même sujet, la veille ou le jour précédent, une conversation très-pressante, dont le citoyen Bonaparte me parut même être piqué, M. Willaumez ayant parlé de lui donner l'ordre de s'embarquer. Je crus ne devoir pas insister davantage, voyant que tous les efforts seraient inutiles. Le citoyen Willaumez, Citoyen Ministre, vous rendra compte, de son côté, de ce qu'il a fait à cet égard, et vous confirmera les démarches que j'ai faites du mien. »

Sotin au ministre des relations extérieures. Baltimore, 10 mars 1804.

« Citoyen Ministre, j'ai l'honneur de vous remettre inclus copie de ma réponse officielle à une lettre du citoyen Pichon, relative au mariage de M. Jérôme Bonaparte.

« Je ne vous l'ai pas adressée plus tôt, quoi

peut-être cela m'eût été utile, parce que je n'ai voulu la remettre qu'en mains sûres. »

« J'ai mis sous les yeux de Sa Majesté la suite des lettres que vous m'avez adressées sur le mariage de M. Jérôme Bonaparte. Sa Majesté a été aussi satisfaite de votre conduite sage et réfléchie, qu'elle l'a été peu de la conduite de M. Sotin, sous-commissaire à Savannah. Talleyrand Pichon. Pa 9 juin 1804.

« M. Jérôme Bonaparte, en contractant un mariage contraire aux lois de France, dont il est citoyen, n'a pas pu espérer que ce mariage y serait regardé comme valide. Sa Majesté Impériale *le considère comme nul et ne le reconnaît pas.*

« La loi du 26 ventôse an XI (7 mars 1803), a prescrit toutes les conditions qu'avaient à suivre, avant leur mariage, les Français qui n'avaient pas *vingt-cinq ans* et ceux qui se trouvaient en pays étrangers. Cette loi, dont le maintien peut seul assurer le bon ordre dans les familles en garantissant les contrats, était connue de M. Jérôme Bonaparte; vous lui en avez représenté les dispositions : dans sa position il devait se croire plus strictement obligé de s'y conformer.

« Sa Majesté, sous la garde de qui a été mis le dépôt des lois, ne croit pas mieux pouvoir leur concilier le respect qui leur est dû qu'en ne permettant pas que sa famille elle-même puisse les enfreindre.

« L'opinion que Sa Majesté s'est formée sur le mariage de M. Jérôme Bonaparte tient à un sentiment de *justice dont* la famille de mademoiselle Paterson

appréciera les motifs et dont M. Jérôme Bonaparte lui-même n'a pas à se plaindre, puisqu'il s'est volontairement exposé aux inconvénients du mariage qu'il a contracté. »

. . . . . .

Pichon à Talleyrand. Georgetown, 8 juillet 1804.

« Je joins ici, Citoyen Ministre, sous le numéro 2, une lettre que j'ai adressée à M. Madison, et dans laquelle, après lui avoir accusé réception de sa réponse sur les affaires de Saint-Domingue, je lui ai déféré la conduite qu'ont tenue les frégates anglaises *le Cambrion* et *le Boston*, qui sont venues mouiller dans la rade de New-York pour bloquer nos frégates *la Didon* et *la Cybèle* qui s'y trouvent. Ces deux dernières frégates étaient sur le point d'appareiller, quand les deux frégates ennemies, accompagnées du sloop *le Driver*, sont arrivées.

« M. Jérôme Bonaparte était embarqué sur *la Didon*. J'avais prévenu M. Bonaparte et le commandant français que s'ils ne faisaient pas la plus grande diligence, la station d'Halifax viendrait les bloquer. Le premier, instruit par moi, le 1er juin, à Baltimore, du but de relâche des frégates, n'est arrivé à New-York que le 12 et n'a pu s'embarquer que le 16. C'est ce dernier jour que les frégates ennemies ont paru.

« Au surplus, il m'a prévenu depuis qu'il est débarqué, que des lettres ultérieures de sa famille l'empêcheraient de donner suite aux premiers ordres qu'il avait reçus. »

. . . . . .

s lettres de messidor vous ont fait connaître, , l'opinion que Sa Majesté Impériale s'est for- mariage de M. Jérôme Bonaparte. Comme Sa ne peut reconnaître ce mariage contracté es lois de France, son ministre plénipoten- loit prendre dans ce refus d'adhésion, la rè- sa conduite, et, en continuant d'avoir pour me Bonaparte les égards respectueux dus au e Sa Majesté, *il ne peut point se permettre de s épouse et il doit éviter de se rencontrer avec*

Talleyrand à général Thu reau. Paris, août 1804.

ute prévenance de cette nature cesserait d'être ente, d'après le caractère dont vous êtes re- t, puisque vous aurez à exprimer l'improba- ne donne Sa Majesté Impériale à ce mariage ne reconnaît point, vous seriez nécessaire- mbarrassé d'une position ambiguë et d'un le réserve dont il convient à votre dignité et à lace d'écarter avec soin l'occasion. »

» vous prie, Citoyen ministre, de vouloir bien re à mon frère la lettre que je joins ici et que » recommande particulièrement. Je lui expose uation dans ce pays-ci, qui devient tous les lus cruelle, et demande avec instance des or- our en sortir. Vous même, Citoyen ministre, ez longtemps habité cette partie du monde, ouvez mieux que personne lui expliquer com- non existence y est déplacée et combien un ng séjour doit m'y être à charge. Vous m'obli- infiniment de mettre sous ses yeux les raisons

Jérôme à crès. New-Y 18 août 180

qui doivent accélérer mon retour en France. Les grands événements qui occupent aujourd'hui tout le monde ne permettent pas, je pense, à mon frère, de me donner aussitôt que je le désirerais de ses nouvelles et de celles de ma famille. Vous avez eu la bonté de m'offrir en cela vos services, je les accepte de tout cœur et j'apprendrai avec plaisir des vôtres en même temps (1). »

Pichon au capitaine de vaisseau Brouard, commandant les frégates *la Didon* et *la Cybèle*, à New-York. Philadelphie, 8 octobre 8041.

« Monsieur, mon séjour dans cette ville se trouvant encore prolongé pour quelques jours, il me serait infiniment agréable de savoir par vous le résultat des démarches que vous avez dû faire pour décider M. Jérôme Bonaparte à se rendre à New-York, ou au moins à vous faire connaître d'une manière positive si son intention est de profiter de vos frégates pour opérer son retour en France. Si contre l'anxiété extrême que j'ai de voir M. Bonaparte se rendre à vos représentations, il persiste toujours à se tenir éloigné de vos frégates, je crois devoir vous inviter, Monsieur, malgré le désir que j'ai de concourir aux convenances de cet officier, à ne plus vous prêter à des délais ultérieurs et à vous tenir prêt à profiter de la première occasion qui se présentera pour mettre à la voile. Le gouvernement ne pourrait que se plaindre d'un plus long retard dans cette relâche qui, raisonnablement, doit avoir un terme, et quelque empressement qu'éprouve sans doute l'Empereur de voir son frère se rendre à ses vœux, il ne pourrait

(1) La lettre de Jérôme à Napoléon nous manque.

ıpprouver une prolongation de séjour qui ènement désavantageuse aux intérêts pu-

ısieur, je ne puis résister au désir que me de vous écrire de nouveau les vents violents ouest qui règnent depuis deux jours. Je me) aisément que votre impatience vous aura ɔn profiter; mais je crains que les considéra- ıt nous avons causé ensemble le dernier jour le plaisir de vous voir ne vous en aient em- Ces considérations, Monsieur, autant que ı y donner une sorte d'assentiment, ne pou- voir d'application que dans le moment même ıison était encore douce et dans le cas où parte aurait témoigné de la disposition à se New-York; et il aurait fallu les exécuter de ı saison, Monsieur, s'annonce de manière à le côté toutes ces considérations, et l'intérêt ce public exige impérieusement que vous en bstraction et que vous agissiez conformément res officielles que j'ai l'honneur de vous . Vous ne devez plus, Monsieur, attendre ent M. Bonaparte, dès que le temps sera fa- pour sortir, et je me flatte que le coup de dure encore vous en aura fourni ou vous en l'occasion. »

Pichon à Brouard. Philadelphie, 10 octobre 1804.

ısieur, j'ai l'honneur de répondre à votre lettre ce mois. Vous serez sans doute très-étonné ndre que M. Bonaparte n'a point encore ré-

Brouard à Pichon, à bord de *la Didon*, en rade de New-York, 12 octobre 1804.

pondu aux sollicitations pressantes que je lui ai faites de se rendre à New-York, si ses intentions étaient vraiment de profiter du départ des frégates pour retourner en France. La crainte que mes premières lettres eussent été détournées à la poste me fit prendre le parti, ces jours derniers, d'en remettre une nouvelle à M. Meyronnet, pour la lui faire parvenir avec plus de sûreté. J'ai en outre engagé M. Rey à lui écrire dans le même sens. Si toutes ces démarches deviennent inutiles et si M. Bonaparte persiste à garder le silence, je profiterai de la première occasion favorable pour appareiller, à moins que, conformément à vos désirs, je n'entreprenne, malgré ma répugnance à le faire, le voyage de Baltimore.

« Je pense bien comme vous, Monsieur, que les instructions de l'Empereur ne sont point que les frégates soient retardées ici pour un motif quelconque; et j'en suis tellement convaincu que, autorisé comme je le suis par les dernières instructions que vous m'avez transmises, aucune considération ne doit ni ne peut me retenir. »

Pichon à Talleyrand. Philadelphie, 13 octobre 1804.

« Monsieur, j'ai reçu il y a quelques jours, ici, la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 prairial dernier, pour me témoigner la satisfaction de S. M. Impériale pour la conduite que j'ai tenue dans le mariage de M. Jérôme Bonaparte. Vous ne doutez pas, Monsieur, que je n'aie été on ne peut plus sensible à cette lettre et aux sentiments de l'Empereur dont elle me fait part. Quoique le bruit public annonçât que ma conduite, dans cette cir-

constance, avait été approuvée, j'étais cependant dans une incertitude officielle qui ne laissait pas que d'être désagréable.

« J'aurais bien vivement désiré, Monsieur, que mes efforts eussent été couronnés par le succès, mais l'ensemble des incidents vous est maintenant assez connu, Monsieur, pour que vous puissiez voir qu'il ne fallait pas y compter. Je regrette beaucoup également de n'avoir pu, jusqu'à ce moment, déterminer M. Jérôme à s'embarquer sur les frégates, ni les commandants de celles-ci à terminer une relâche qui est aussi dispendieuse que désagréable. Il ne paraît pas que M. Bonaparte pense à se rendre aux instances réitérées que le commandant Brouard et moi lui avons faites, et quoiqu'il se soit présenté, il y a quelques jours, une occasion on ne peut plus favorable pour mettre à la voile, je n'apprends pas que les frégates en aient profité.

« Le Ministre de la marine, Monsieur, est informé des diverses démarches que j'ai faites, dans le double but de les faire partir et d'y faire embarquer M. Jérôme.

« Depuis mes dernières dépêches à ce ministre, je suis sans nouvelles ni de celui-ci ni du commandant de la division. »

« Monsieur, votre lettre du 12 octobre, en réponse à la mienne du 8, m'est parvenue; j'y vois avec le plus grand regret, Monsieur, que malgré les instructions on ne peut plus positives que j'ai eu l'honneur de vous adresser, pour autoriser votre

Pichon Brouard. P delphie, 1 tobre 1804

départ au premier moment favorable, vous avez cependant cru devoir attendre les réponses ou l'arrivée de M. Jérôme Bonaparte. Douze jours, Monsieur, s'étant écoulés depuis que j'avais eu le plaisir de vous prier d'attendre le résultat des lettres que vous pourriez écrire, jusqu'au moment du dernier coup de nord-ouest, qui vous a offert une si belle occasion, je suis étonné autant qu'affligé que votre impatience naturelle de quitter New-York et la difficulté de le faire ne vous aient pas déterminé à en profiter, surtout quand M. Bonaparte gardait le silence. Je vois avec plus de regret encore, Monsieur, par votre lettre, qu'il est question d'attendre, même ultérieurement, l'issue de nouvelles lettres de vous et de M. Rey. M. Rey, Monsieur, comme vous le sentez, n'a, par sa place, que des avis et des conseils à donner; et si ceux de la famille de M. Bonaparte n'ont pu le déterminer à s'embarquer, il n'est pas probable que d'autres aient plus d'effet sur son esprit. Les miennes, Monsieur, étaient pour M. Bonaparte la réitération d'ordres qu'il a reçus du ministre, et que par ma place j'ai dû lui répéter; il n'en a pas tenu compte. Les vôtres ont dû être celles de son chef direct, puisqu'il doit être embarqué sur votre frégate; mais vous ne pouvez, Monsieur, sans subordonner votre séjour à des influences que l'ordre et la discipline refusent de reconnaître, attendre l'issue de ses résolutions. Je ne pourrais pas donner mon assentiment pour que vous quittiez votre division pour vous rendre près de lui, dans la saison où nous sommes et après tout le temps perdu. Ma lettre du 10 oc-

tobre, Monsieur, vous aura d'avance porté mon désaveu de toute temporisation ultérieure pour cet officier. Je crois devoir le consigner de nouveau ici et vous donner l'ordre explicite de mettre à la voile à la première occasion favorable, sans attendre désormais ni M. Bonaparte ni aucune réponse de lui. Le ministre ne vous ayant donné aucun ordre relativement à cet officier, et vous ayant remis l'instruction de régler votre séjour ici sur les miennes, je suis parfaitement autorisé à vous donner cet ordre, et vous, Monsieur, à vous y conformer, sans égard à ce que fera ou écrira M. Bonaparte, à qui il est impossible que nous subordonnions le service. Ainsi donc, Monsieur, il est bien entendu que désormais, toute considération cessante, votre départ s'effectuera quand l'occasion s'en présentera.

« Il est d'autant plus de mon devoir, Monsieur, de vous écrire cette lettre pressante et explicite, que je suis obligé, faute de moyens, de donner à M. Rey, relativement au service de vos frégates, des instructions très-rigoureuses. Il sera hors de mon pouvoir de payer le service de brumaire pour vivres journaliers, à l'échéance accoutumée, et je suis obligé de faire proposer à M. Dupont des arrangements qu'il est à craindre qu'il ne puisse pas accepter. Le traitement de table qu'il serait si désirable de faire à vos officiers, si leur séjour se prolonge, est hors de mon pouvoir, et ce que j'ai donné pour vêtir vos matelots, la saison devenant rigoureuse, pourra à peine suffire. Toutes ces considérations militent pour que vous concouriez décidément, avec moi, à terminer

cette relâche, et je compte, à cet égard, on ne peut plus sur vos bonnes dispositions. »

Bruard à chon. A bord *la Didon*, en de de New-ork, 22 octo-e 1804.

« Monsieur, j'ai l'honneur de répondre à votre dernière, du 19 octobre. Vous vous seriez épargné une partie des expressions qu'elle contient, si vous eussiez daigné reparcourir la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 vendémiaire (12 octobre).

« Vos observations, Monsieur, sur les ordres que j'ai reçus du ministre de la marine sont parfaitement justes. Vous étiez chargé de me donner ici des instructions ultérieures que je crois de mon devoir d'exécuter; tellement que si, à la réception de votre lettre du 8, il m'avait été possible de mettre à la voile, je l'eusse fait sans retard, parce que je me trouvais déjà suffisamment autorisé à ne pas attendre M. Bonaparte, malgré le désir de le voir retourner en France. L'ennemi qui, je croyais, aurait été forcé de prendre le large, lors des derniers gros vents du nord-ouest, s'est constamment maintenu au mouillage de Sandy-Hook, et la position qu'il occupe encore en ce moment m'ôte toute facilité d'appareiller sans compromettre les frégates contre des forces supérieures. Cette contrariété, que j'étais éloigné de prévoir, ne me laisse de ressource, dans le moment actuel, que de tenter le passage de Helgate, si les pilotes veulent se charger d'y naviguer les frégates. Deux bâtiments anglais l'ont entrepris dans la guerre de la révolution de l'Amérique; un a réussi, il est vrai, mais l'autre a été totalement perdu. Cependant, si la circonstance présente est de nature à de-

voir nous exposer à un tel désastre, si l'intérêt du gouvernement exige impérieusement que ses bâtiments, plutôt que d'attendre une circonstance favorable à l'approche d'une mauvaise saison, soient livrés légèrement et au hasard d'être naufragés ou pris par l'ennemi, nous pouvons comme eux l'entreprendre, et je vous prie de croire, Monsieur, que, jusqu'à ce jour, M. Bonaparte n'est point la cause qui me retient, et que je désire plus que personne de pouvoir mettre fin à une relâche qui m'est devenue aussi pénible que désavantageuse. »

Pichon à crès. Philadelphie, 28 oct 1804.

« Monsieur, depuis ma dernière dépêche sous ce timbre, les frégates n'ont fait aucun mouvement. J'ai quitté New-York le 1er octobre, après avoir remis à M. Rey des fonds pour mettre au courant le traitement de table, et donner à chacune des deux frégates un à-compte de solde de 1,000 dollars. J'ai en même temps réglé le service jusqu'à la fin de fructidor, et accepté les traites du commissaire en faveur du fournisseur pour ce mois, dans lequel se trouvent, je ne sais pourquoi, comprises de nouvelles fournitures de campagne. Le service journalier s'est trouvé considérablement augmenté par l'article seul du vin, que M. Rey a fait fournir, sans me consulter, pour trois repas. Cet objet s'est élevé à 3,000 dollars pour un mois. Les dépenses, jusqu'au dernier complémentaire, s'élevaient à près de 50,000 dollars.

« Les arrangements dont je vous rends compte, Monsieur, les avances de traitement et solde que j'ai faites étaient fondées sur la supposition que les fré-

gates partiraient, selon toute vraisemblance, dans le courant de vendémiaire. Il était convenu avec M. Dupont que le service de ce dernier mois se ferait en une traite sur M. Perregaux, et M. Rey avait de moi l'instruction de refuser du vin pour la boisson journalière. Il a plu depuis, aux commandants, de dire à M. Rey que la bière donnait la fièvre aux équipages. J'ai autorisé à fournir un repas de vin, quoique l'allégation me parût on ne peut plus chimérique. J'espérais toujours que la relâche ne passerait pas vendémiaire, et c'est ce que M. Brouard assurait.

« La dernière fois que je vis M. Brouard, c'était trois jours avant mon départ. Il me parut bien décidé à profiter du premier moment pour mettre à la voile. Il fut convenu que, dans l'intervalle, il écrirait à M. Bonaparte de nouveau: il avait même été question d'entreprendre le voyage de Baltimore avant que la saison des moments favorables qui approchait n'arrivât, ce qui aurait été sur-le-champ. Mais M. Brouard, fort sagement, s'en tint, à ce qu'il paraît, à écrire. Vous verrez, Monsieur, dans la suite de cette dépêche, quel a été le résultat de sa correspondance. Rendu à Philadelphie, j'y ai été retenu par des nouvelles qui annonçaient une maladie régnante à Washington. J'imaginai qu'une dizaine de jours auraient suffi au commandant pour s'assurer des résolutions de M. Bonaparte, sûr néanmoins que, dans l'intervalle, si un moment favorable s'offrait, il le saisirait, conformément à mes instructions écrites. Désirant cependant ôter à M. Brouard les prétextes

qu'il aurait pu tirer de notre conversation contre celles-ci, je lui écrivis, le 8 octobre, la lettre que vous trouverez, Monsieur, sous le n° 1, dans les pièces jointes à cette dépêche; le temps s'annonçait alors de manière à faire croire que nous aurions bientôt des coups de vent qui pourraient favoriser le départ des frégates. Depuis quelque temps les deux bâtiments anglais étaient mouillés en dedans de Sandy-Hook et près de la passe, de manière qu'il fallait un vent très-violent de nord-ouest pour que les nôtres pussent passer sans combat. Tant que l'ennemi était resté en croisière, M. Brouard n'avait pas pu sortir. Enfoncé dans la rade, à trente milles de la passe, il ne pouvait être informé à temps de l'éloignement de l'ennemi. Je lui avais souvent conseillé de se placer près de Sandy-Hook, pour pouvoir être instruit de ses mouvements. Il a objecté que l'ennemi pourrait l'y attaquer. Je l'ai assuré, et j'ai cru pouvoir le faire, qu'il ne l'oserait pas. Il a dit aussi que le mouillage était dangereux dans la mauvaise saison; les Anglais y sont depuis bientôt un mois, et y ont tenu dans deux coups de vent terribles.

« Ma lettre du 8 octobre, à M. Brouard était à peine partie que nous avons eu une tempête de nord-ouest qui a duré deux jours et demi. J'espérais que nos frégates en profiteraient. Dans la crainte du contraire, j'ai écrit le lendemain, à M. Brouard, la lettre n° 2. Il a répondu, comme vous le verrez, Monsieur, dans la copie n° 3, seulement à ma lettre du 8 octobre; sa réponse ne faisant aucune mention de ma seconde lettre et annonçant une in-

détermination sans limite, j'ai cru que je devais lui répondre comme je l'ai fait par ma lettre sous le n° 4. M. Brouard, Monsieur, m'a fait à ces deux lettres la réponse n° 5. Vous y verrez qu'il paraît déterminé à ne plus attendre M. Bonaparte. Mais il semble ne pouvoir pas sortir même avec un coup de vent de nord-ouest, qui le mettrait à même de passer l'ennemi avant que celui-ci ne pût appareiller, et il veut que les Anglais soient forcés de sortir; c'est ce qui, sûrement, n'arrivera pas. Je vous laisse à juger, d'après cela, Monsieur, combien les prédictions de mon n° 5 de l'an dernier étaient fondées. M. Bonaparte ne paraît pas vouloir s'embarquer, et Dieu sait quand M. Brouard croira pouvoir partir. M. Rey ne m'a jamais rendu compte de ses correspondances avec M. Bonaparte. Ce commissaire, en général, n'a cessé de suivre la marche que je vous ai déjà dénoncée. Je compte partir demain pour Washington, d'où j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous faire parvenir mes rapports ultérieurs. »

Pichon à Denis. Philadelphie, 31 octobre 04.

« Monsieur, par ma dépêche numéro 1, je vous annonçais mon départ pour Washington : un incident dont je vous dois compte m'a retenu jusqu'à ce jour; c'est le naufrage qu'a fait M. Jérôme Bonaparte au bas de cette rivière, sur le brick *Philadelphia*, qui s'est perdu le 26 du mois dernier (octobre), et sur lequel, à l'insu de tout le monde et au mien, M. Bonaparte était embarqué. J'en ai reçu l'avis avant-hier à table, par le négociant qui avait frêté le navire à M. Bonaparte.

« Ce négociant est M. Breuil. Il m'a montré une lettre du secrétaire de M. Bonaparte, en date du 26, annonçant la perte du bâtiment qui, après avoir descendu le 25, par un vent très-favorable et frais, avait trouvé, prêt à doubler le cap Henlopen, vers les sept heures du soir, les vents changés et violents venant du nord-est. Il aurait suffi d'une demi-heure pour doubler et être hors de danger ; mais la crainte que les vents ne devinssent plus contraires et n'empêchassent de s'élever, fit rentrer à quelques milles et mouiller. La nuit fut passée dans une tourmente du nord-est, et heureusement le navire excellent tint sur ses câbles. Cependant la violence du vent augmentant, le lendemain on leva l'ancre et l'on essaya de doubler, mais en vain, les vents ne le permettant plus à cause de leur direction combinée avec leur violence. Il n'y eut plus rien à faire que de songer à échouer le bâtiment, le vent ne permettant pas non plus de rentrer. C'est ce que fit le pilote, vis-à-vis d'un endroit nommé *Lewis-Town*, que vous trouverez sur la carte de cette rivière.

« C'est avec les plus grands risques, quoiqu'il fût dix heures du matin et que le navire ne fût qu'à une encâblure de terre, que l'on put sauver le monde. Le canot ne fut tenu à la mer qu'avec la plus grande difficulté. Tout le monde, M. et madame Bonaparte, avec la tante de la dernière, qui l'accompagnait, s'est sauvé nu. Ils ont heureusement été accueillis dans les cabanes d'un hameau habité par des pilotes, où ils se sont réchauffés. Le lendemain, le temps est devenu beau, on a pu aller à bord et l'on

a sauvé tous les effets ; le navire n'avait d'autre cargaison que du merrain. M. et madame Bonaparte, dans ce moment critique, ont montré le plus grand courage. Le gouverneur de l'État de la Delaware, qui réside à Lewis-Town, a envoyé à M. Bonaparte sa voiture. Il s'est rendu au plus proche endroit des voitures publiques, dont il s'est servi pour arriver à un rendez-vous qu'il indiquait à M. Breuil.

« Aussitôt l'avis reçu, Monsieur, je suis parti d'ici avec ce négociant pour me rendre vers M. Bonaparte. Je l'ai trouvé à quelques milles de New-Castle bien portant et sans la moindre blessure, ainsi que ses dames. Nous sommes revenus hier ensemble à Philadelphie, où il est à présent. Il part après-demain pour Baltimore, et je dois faire la route avec lui.

« Je me dispense de toutes réflexions, Monsieur, sur un incident qui ne permet que de voir l'infortune de M. Bonaparte. Il m'a confessé qu'il était dégoûté des lenteurs et de l'indécision de M. Brouard, et que ne voyant pas quand ce commandant pourrait partir, il avait cru devoir renoncer à s'embarquer. Il m'a assuré avoir positivement écrit à M. Brouard, avant le dernier coup de nord-ouest, de ne pas l'attendre. Il m'a ajouté que ce commandant, en présence de M. Rey, lui avait dit qu'il n'avait pas d'ordres à prendre de moi, quant à son départ.

« L'accident qui arrive à M. Bonaparte porte un coup très-fâcheux à ses finances. Il perd 2 à 3,000 dollars d'argent dans le naufrage, et 4,200 dollars, prix

de son passage. Il se trouve que le négociant, de peur, dit-il, de divulguer son départ, n'avait pas fait assurer son navire et fait des réclamations de dommages. Ces réclamations ne peuvent être fondées, à moins que, comme M. Breuil le prétend, M. Bonaparte n'ait empêché de sortir le 25 au soir, en disant qu'il répondait de tout. En tout cas, Monsieur, c'est une affaire à laquelle vous pensez bien que je demeurerai étranger. Je crains de ne pouvoir pas en faire autant quant aux embarras pécuniaires où va se trouver M. Bonaparte, surtout n'ayant de vous aucune instruction sur l'article des fonds relativement à lui. »

Thurreau à Talleyrand. Washington, 14 décembre 1804.

« Je vous donne connaissance, Monseigneur, par mes n°s 7 et 8, des demandes que M. Jérôme Bonaparte avait faites de se rendre en France. Il s'est effectivement rendu à bord de la frégate *le Président* dans le Chesapeack; mais la frégate anglaise *la Résolution*, de quarante-quatre canons, étant venue se placer près de la frégate française, mademoiselle Paterson, à qui M. Jérôme Bonaparte donne le nom de sa femme, a témoigné beaucoup de crainte et a obtenu de débarquer. M. Jérôme Bonaparte est revenu à Baltimore. »

Protestation de madame Bonaparte, mère, du 3 ventôse an XIII (22 février 1805).

« Pardevant Maurice-Jean Raguideau et son collègue, notaires à Paris, soussignés;

« Est comparue :

« S. A. I. Madame Bonaparte, mère de S. M. l'Em-

pereur, demeurant en son palais, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain ;

« Laquelle a dit :

« Qu'elle a appris indirectement que son fils mineur, M. Jérôme Bonaparte, a contracté en Amérique un mariage pour lequel le consentement de la comparaissante n'a pas été requis, et les publications n'auraient pas été faites dans le lieu de son domicile ;

« Qu'elle ne peut ajouter une foi absolue à des bruits qui supposent que son fils aurait méconnu ses devoirs et enfreint les lois les plus solennelles ;

« Que, si le fait est vrai, la comparaissante n'hésitera pas à faire valoir tous les droits que la loi lui attribue ;

« Qu'elle ne pourrait agir actuellement qu'en joignant à sa demande judiciaire en annulation une expédition en forme de l'acte de célébration de ce prétendu mariage ;

« Que ce titre n'est point en son pouvoir et lui est absolument inconnu ;

« Que, dès lors, toute réclamation de sa part se trouve nécessairement suspendue, et qu'elle ne peut exercer auprès des tribunaux un recours prématuré envers un acte qui d'ailleurs n'a aucune existence légale en France ;

« Néanmoins :

« Afin que ses intentions soient notoires et que l'on ne puisse, dans aucun temps, interpréter son silence d'une manière contraire à ses sentiments ;

« Afin d'exprimer sa volonté sur l'offense que son fils aurait faite aux lois et à la dignité maternelle, de

lle sorte que les droits de la comparaissante restent ıtacts et qu'ils puissent être exercés par ses repréentants auxquels elle déclare les déléguer expresséent pour les faire valoir en son nom et à son défaut, i elle se trouvait dans l'impossibilité de les exercer lle-même ;

« La comparaissante déclare :

« 1° Que son consentement ne lui a jamais été demandé par son fils mineur, et qu'elle l'eût refusé par les motifs que la loi l'autorise à ne point déduire ;

« 2° Qu'elle proteste solennellement, par le présent acte, contre tout mariage contracté par son fils Jérôme Bonaparte en pays étranger, sans son consentement et au mépris des formes voulues par la loi ;

« 3° Qu'elle se réserve expressément de se pourvoir ainsi et devant qui il appartiendra, et aussitôt qu'elle aura pu se procurer une expédition de l'acte de célébration pour en faire prononcer la nullité.

« De tout ce que dessus S. A. I. a requis acte auxdits notaires, qui le lui ont donné, à Paris, dans le palais susdit de S. A. I., le 3 ventôse an XIII.

« Et S. A. I. a signé avec lesdits notaires, après lecture faite.

« En marge est écrit :

« Enregistré à Paris, le 4 ventôse an XIII, fol. 166, r° ..., reçu 1 fr. 10 c.

« *Signé :* Camusat. »

« Monsieur, depuis votre départ de Washington, j'ai reçu de M. Pichon la lettre que le ministre de la marine lui a adressée le 28 pluviôse an XII (18 février

Thurreau Jérôme. W hington, 24 vrier 1805.

1804), relativement à votre retour en France et au mode dont il devait s'effectuer. Il y est dit :

« 1° L'intention du Premier Consul est que sous aucun prétexte il ne prolonge son séjour aux États-Unis, dès qu'une bonne frégate française en partira, etc.

« 2° L'intention du Premier Consul n'est pas que le prince Jérôme Bonaparte revienne en France, quelque occasion qu'il se présente, sur un autre bâtiment qu'un bon bâtiment de guerre de la République. »

« D'après cette lettre, qui doit être la base de ma conduite, j'ai l'honneur de vous prévenir que je ne puis, sans me compromettre, adhérer au projet dont vous m'avez entretenu de passer sur un bâtiment américain, et que conséquemment j'ai dû écrire au général Rey, commissaire des relations commerciales à New-York, de ne pas seconder vos vues à cet égard (1). »

Premier décret impérial, 11 ventôse an XIII (2 mars 1805).

« Napoléon, Empereur des Français :

« Vu l'acte reçu par Raguideau, notaire à Paris, le 3 ventôse an XIII, contenant une protestation de

(1) En effet, le 5 ventôse (24 février 1805) Thurreau avait écrit dans ce sens au général Rey; mais le 20 du même mois de ventôse, le général Thurreau reçut de M. Arcambal, commissaire des relations commerciales à Baltimore, une lettre lui apprenant l'embarquement de Jérôme sur le navire américain *l'Erin* (capitaine Stevenson), navire destiné pour Lisbonne, doublé en cuivre et un des meilleurs voiliers des États-Unis. Jérôme, ajoutait M. Arcambal, s'était embarqué sans lui avoir fait part de ses projets, et très-secrètement. Il n'avait eu vent de tout cela que par quelques indiscrétions.

notre mère contre le prétendu mariage de
mineur Jérôme Bonaparte, contracté en pays
: sans le consentement de sa mère et sans
ion préalable dans le lieu de son domicile ;
les articles 3, section 1re, et 1er, section 2,
du 20 septembre 1792 ; les articles 63, 148,
38, 170, 171 et 183 du Code civil, et le
-consulte du 28 floréal an XII ;
conseil d'État entendu ;
nsidérant que le mariage d'un mineur, con-
n pays étranger, sans publication et sans le
ement des père et mère, est nul aux termes
françaises ; qu'il appartient au chef de l'État
enir dans tous les actes qui touchent à l'état
mille, et de prévenir ou de réprimer tout ce
t blesser sa dignité personnelle et offenser la
du trône ;

rète :

ARTICLE 1er.

fenses sont faites à tous les officiers de l'état
l'Empire de recevoir sur leurs registres la
ption de l'acte de célébration d'un prétendu
e que M. Jérôme Bonaparte aurait contracté
s étranger.

ARTICLE 2.

e présent décret sera inséré au Bulletin des

lois, et le grand-juge ministre de la justice est d'en surveiller l'exécution. »

Thurreau à Talleyrand. Washington, 13 mars 1805.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de transm V. E. copie d'une lettre que m'écrit à l'in commissaire des relations commerciales à Bal Elle y verra que M. Jérôme Bonaparte s'est qué secrètement, il y a deux jours, avec sa da secrétaire, etc., sur le navire américain *Erin* taine Stevenson, destiné pour Lisbonne.

« J'ai l'honneur d'adresser en même te V. E., copie des deux lettres que j'avais écrit ques jours auparavant à M. Jérôme Bonap au général Rey, concernant un projet de semblable à celui qui vient de s'effectuer et premier m'avait entretenu pendant son s Washington.

« Outre la lettre du ministre de la marine vait de règle à ma conduite, je tenais d'autant p que M. Jérôme Bonaparte ne passât pas sur u ment américain, que j'espérais par là paralys tention que je lui connaissais d'amener sa dar lui, puisque, à mon insu, il l'avait embarqué frégate *la Présidente*. Mais, maître absolu de lontés et à quinze lieues de ma résidence, il ment mis de secret dans ses dispositions de que M. Arcambal lui-même, qui se trouve lieux, n'a eu connaissance de son départ que quatre heures après. »

« Napoléon, Empereur des Français,

« A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Deuxième décret impérial 30 ventôse XIII (21 mars 1805).

« Aussitôt que nous avons été informé d'un prétendu mariage contracté dans les pays étrangers par notre frère Jérôme Bonaparte, encore mineur, sans aucun consentement de nous, ni de Madame notre mère et contre les dispositions des art. 63, 148, 166, 168, 170 et 171 du Code civil, nous avons cru devoir, pour le maintien des lois et de la subordination qu'elles établissent dans les familles, faire, par notre décret du 11 ventôse an XIII, défenses à tous les officiers de l'état civil de l'Empire, de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte de célébration dudit mariage prétendu.

« Ces précautions ne nous ayant pas paru suffisantes pour garantir de toute atteinte la dignité de notre couronne et pour assurer la conservation des droits qu'à l'exemple de tous les autres princes, nous exerçons sur tous ceux qui ont l'avantage de nous appartenir, nous avons jugé qu'il importait au bien de l'État et à l'honneur de notre famille impériale, de déclarer d'une manière irrévocable la nullité dudit prétendu mariage, comme aussi de prévenir et de rendre vaines toutes les tentatives qui seraient faites pour y donner aucune suite ou effet.

« A ces causes nous avons ordonné et décrété, ordonnons et décrétons ce qui suit :

Article 1er.

« Le prétendu mariage contracté dans les pays

étrangers par notre frère Jérôme Bonaparte est nul, comme non avenu, et ne pourra jamais produire aucun effet civil.

« Toutes conventions relatives audit prétendu mariage sont également nulles et de nul effet.

ARTICLE 2.

« Les enfants nés et à naître dudit mariage seront toujours réputés illégitimes et ne pourront réclamer aucuns droits de parenté fondés sur cette union.

ARTICLE 3.

« Il est fait très-expresses inhibitions et défenses à tous les officiers de l'état civil de l'Empire, de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte de célébration dudit mariage ou de tout autre acte qui tendrait à en opérer la confirmation.

« Il est fait pareillement inhibitions et défenses aux ministres de tous cultes, de consacrer, par les cérémonies qui leur appartiennent, ledit prétendu mariage, et de bénir toute union nouvelle qui tendrait à le confirmer.

ARTICLE 4.

« Les contrevenants aux dispositions du présent décret seront, à la requête de nos procureurs impériaux, poursuivis devant les tribunaux correctionnels

et punis d'une peine qui ne pourra excéder six mois de prison.

ARTICLE 5.

« Le grand-juge, ministre de la justice, et le ministre des cultes sont chargés d'en surveiller l'exécution.

« *Signé* NAPOLÉON.

« 30 ventôse an XIII. »

« M. Jérôme est arrivé à Lisbonne. Mademoiselle Paterson, sa maîtresse, doit se rendre à Bordeaux par mer. Faites-lui signifier l'ordre qu'on ne lui accorde pas de pratique. Qu'elle ne descende pas à terre, et faites connaître que, en quelque endroit de France et de Hollande elle débarque, elle ne trouvera point pratique, et qu'il est indispensable qu'elle retourne en Amérique. J'ai donné ordre à cet officier de se rendre près de moi par Barcelone, Toulouse, Grenoble, Turin et Milan, et de l'arrêter s'il s'écarte le moindrement de cette route. »

Napoléon Décrès. Stupini (1), 13 a 1806.

« M. Jérôme est arrivé à Lisbonne; je lui ai donné ordre de se rendre à Milan en passant par Perpignan, Toulouse, Grenoble et Turin. Mon intention, s'il se détourne de cette route (ou passe) par Bordeaux et Paris, (est) de le faire arrêter. Veillez à ce qu'il ne

Napoléon Fouché. Stupini, 13 avril 18

(1) Château royal près de Turin.

séjourne pas à Bordeaux, et qu'il soit arrêté et dirigé sur Milan par un officier de gendarmerie. La femme avec laquelle il est, si elle vient à Bordeaux, mon intention est qu'on ne la laisse pas débarquer, et qu'il lui soit signifié l'ordre de retourner en Amérique. L'appeler mademoiselle Paterson dans la signification qu'on lui fera. Vous sentez combien cette affaire m'intéresse. Si cette femme s'était soustraite à la police (et venait) à Paris avec lui, l'envoyer à Amsterdam, où elle s'embarquera sur le premier bâtiment américain. »

Décrès au commissaire principal de la marine, à Bordeaux, 17 avril 1805. — (*A lui seul, et très-secret.*)

« Je vous préviens, Monsieur, que mademoiselle Paterson, née aux États-Unis d'Amérique, et qu'on a dit être la femme de M. Jérôme Bonaparte, doit arriver par mer à Bordeaux. L'intention de l'Empereur est qu'on ne lui accorde pas la libre pratique et qu'elle ne descende pas à terre.

« Le capitaine du bâtiment sur lequel elle est embarquée devra être informé que, dans quelque lieu de la France ou de la Hollande qu'il se présente, il ne sera point admis, et qu'il est indispensable qu'il retourne en Amérique.

« Le commandant du stationnaire qui est à l'embouchure de la Gironde étant naturellement placé pour l'exécution de ces dispositions, *impérativement prescrites* par S. M., je lui adresse l'ordre ci-joint, que vous devrez lui faire parvenir à la réception de cette dépêche, et vous-même êtes chargé de pourvoir à l'exécution des intentions de l'Empereur, manifestées par cette lettre et par l'ordre que je vous

charge de transmettre à l'officier commandant le stationnaire, après en avoir (*illisible*) (1) le cachet (2). »

« M. Jérôme est arrivé à Lisbonne avec mademoiselle Paterson, sa maîtresse. J'ai donné l'ordre qu'il se rende auprès de moi, et j'ai ordonné que sa maîtresse fût rembarquée pour l'Amérique. Je vous prie de me faire connaître ce qu'il faut faire pour le train de cette affaire, et pour que le mariage fût tout à....., et le modèle des actes qu'il faudrait qu'il signât, s'il y avait son consentement. »

Napoléon Cambacér Alexandrie mai 1805.

« Mon frère, votre lettre de ce matin m'apprend votre arrivée à Alexandrie. Il n'y a point de fautes qu'un véritable repentir n'efface à mes yeux. Votre union avec mademoiselle Paterson est nulle aux yeux de la religion comme aux yeux de la loi. Écrivez à mademoiselle Paterson de s'en retourner en Amérique. Je lui accorderai une pension de 60,000 francs sa vie durant, à condition que, dans aucun cas, elle ne portera mon nom, droit qu'elle n'a pas, dans la non-existence de son union. Vous-même, faites-lui connaître que vous n'avez pu ni ne pouvez changer la nature des choses.

Napoléon à rôme. Alex drie , 6 1805.

(1) *Brisé*, selon toute apparence.

(2) L'ordre au stationnaire contenait seulement :

« Il doit arriver à Bordeaux un bâtiment ayant à bord une jeune dame qu'on a dit être la femme de M. Jérôme Bonaparte, mais qui ne peut être reconnue que pour *mademoiselle Paterson*. »

(Le reste de la lettre comme la précédente.)

« Votre mariage ainsi annulé dans votre
volonté, je vous rendrai mon amitié et je repr
les sentiments que j'ai eus pour vous depuis
enfance, espérant que vous vous en rendrez
par les soins que vous porterez à acquérir
connaissance et à vous distinguer dans mes a

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon fr
sa sainte et digne garde. »

Napoléon à la princesse Elisa. Alexandrie, 6 mai 1805.

« Ma sœur, M. Jérôme est arrivé. J'ai été s
de ses sentiments. Son secrétaire, qui est à
doit se rendre auprès de mademoiselle Paterso
lui faire connaître l'état des choses et lui faire
que son mariage, nul aux yeux de la religion
aux yeux de la loi, doit l'être à ses yeux. P
M. Camus et écrivez dans ce sens à M. Jérôm
tes-lui connaître la nécessité dont il est pour
tenir exactement les promesses qu'il m'a fait
c'est à cette condition que j'ai pu lui rendr
amitié.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, ma sœ
sa sainte et digne garde. »

Napoléon à Cambacérès, 13 mai 1805.

« J'ai reçu vos lettres du 18 floréal (8 mai).

« Je ne puis point être de votre opinion s
rôme. S'il s'était marié en France devant des o
de l'état civil, il faudrait un jugement pour l
ler. Marié à l'étranger, son contrat n'étant
sur aucun registre, mineur, sans aucune publ
de bans, il n'y a pas plus de mariage qu'entr
amants qui se marient dans un jardin, sur l'a

l'amour (en face de la) lune et (des) étoiles. Ils se disent mariés, mais l'amour fini, ils s'aperçoivent qu'ils ne (le sont pas).

« Il y aurait plutôt..... religieux..... prêtre. Le Pape l'a cru; il est revenu de son erreur. J'ai renvoyé la demoiselle, et je suis content du jeune homme, qui a de l'esprit, qui sait qu'il a fait une sottise et veut la réparer autant qu'il dépend de lui. »

L'Empereur à Fouché. Milan, 13 mai 1805.

« J'ai reçu votre lettre du 18 floréal (8 mai). M. Jérôme est arrivé ici; je suis satisfait de lui. Mademoiselle Paterson est retournée en Amérique; M. Jérôme sait bien qu'elle n'est point sa femme. J'avais déjà donné des ordres à Amsterdam pour que, si elle y arrivait, elle fût sur-le-champ renvoyée.

« Donnez-moi un détail particulier sur cette maison Power. Surveillez le nommé Thornton et faites-le arrêter à son retour d'Angleterre. »

Napoléon à Decrès, 18 mai 1805.

« Monsieur Decrès, M. Jérôme est arrivé; madame Paterson, sa femme, est retournée en Amérique. Il a reconnu son erreur et désavoué cette personne pour sa femme; il promet de faire des miracles. En attendant, je l'ai envoyé à Gênes pour quelque temps. »

L'Empereur à Murat. — (Extrait.) 19 mai 1805.

« J'ai reçu la lettre dans laquelle vous me parlez de M. Jérôme. J'ai lieu, en effet, d'être assez content de ses dispositions, si elles sont sincères et constantes, comme je ne dois pas en douter. »

ion de (6 oc- 16). Ar- de Pa- Extrait itre du l'offi- Paris.

« A tous ceux que ces présentes verront, nous, Pierre Boilève, prêtre docteur en droit canon, ancien vicaire-général et promoteur de l'officialité du diocèse d'Angers, chanoine honoraire de l'Église de Paris et official du diocèse, à ce commis par Son Éminence Monseigneur de Belloy, cardinal prêtre de la sainte Église romaine du titre de Saint-Jean devant la Porte-Latine, archevêque de Paris, sénateur et grand-officier de la Légion d'honneur, Salut :

« Savoir faisons que sur la requête présentée par S. A. I. et R. Madame, mère de S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, sous la date du 1er juin dernier, à nous renvoyée par Son Éminence Monseigneur le cardinal archevêque, ladite requête tendant à ce que par nous il fût dit et ordonné :

« 1° Que le prétendu mariage contracté entre le mineur Jérôme Bonaparte et la demoiselle Élisabeth Paterson, Anglo-Américaine, le 24 décembre 1803, à Baltimore, ville des États-Unis d'Amérique, a été illégitimement, invalidement et abusivement célébré pour cause des empêchements dirimants qui s'opposaient à leur union, et par suite de l'omission des formes essentielles prescrites par les saints canons, les lois, règlements, statuts et décisions de l'Église gallicane, pour quoi ledit mariage être cassé, déclaré nul et de nul effet, *quoad fœdus ;*

« 2° Que défenses soient faites aux parties de se hanter et fréquenter comme époux légitimes, sous les peines canoniques ;

« 3° Que les parties stipulantes sont relevées de toutes promesses et de tout lien religieux, *et in for*

conscientiæ; qu'en conséquence elles sont rétablies respectivement dans la pleine et entière liberté de contracter, si bon leur semble, un autre mariage, en se conformant aux formes canoniques et civiles.

« Vu : 1° Un Mémoire contenant l'exposition et la discussion de sept moyens de nullité proposés par S. A. I. et R. Madame, contre le mariage dont il s'agit;

« 2° L'acte protestatif déposé aux minutes de Raguideau, notaire à Paris, le 3 ventôse an XIII, par S. A. I. et R. Madame, duquel il résulte que S. A. I. et R. a protesté de tous ses droits contre le mariage dont il s'agit, à raison du défaut de son consentement, et s'est réservé toutes actions en nullité à elle attribuées par les lois;

« 3° Le décret impérial du 11 ventôse an XIII, lequel fait défense à tous officiers de l'état civil de l'Empire de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte du prétendu mariage que M. Jérôme Bonaparte aurait contracté en pays étranger.

« Après avoir ouï M. Rudemarc, prêtre, bachelier de Sorbonne et en droit civil et canonique, chanoine honoraire de l'église de Paris et promoteur du diocèse, en ses conclusions laissées sur le bureau et conçues en ces termes :

« Je conclus à ce que faisant droit sur la demande « de S. A. I. et R. Madame, mère de S. M. l'Empe- « reur et Roi, il soit par vous dit qu'il n'y a eu ma- « riage entre M. Jérôme Bonaparte, son fils mineur, « et la demoiselle Élisabeth Paterson, Anglo-Amé- « ricaine.

« Je conclus en outre à ce qu'il leur soit fait dé-
« fense de se hanter à l'avenir sous les peines de
« droit, leur laissant la liberté de se pourvoir ailleurs,
« même par mariage, conformément aux dispositions
« canoniques et aux lois de l'Empire. »

« Tout considéré, le saint nom de Dieu invoqué, nous déclarons qu'il n'y a pas eu de mariage contracté entre le mineur Jérôme Bonaparte et Élisabeth Paterson; que le prétendu mariage contracté entre les parties est nul et clandestin, ayant été fait sans publications préalables de bans, sans le consentement de la mère du mineur, d'où il résulte un rapt de séduction, au moins présumé, sans la présence du propre prêtre, en pays étranger et en fraude des lois françaises; leur faisant défenses de se hanter ni fréquenter, sous les peines de droit; leur laissant la liberté de se pourvoir où bon leur semblera par mariage.

« Fait et prononcé en notre prétoire, sis au palais métropolitain, à Paris, le 6 octobre 1806.

« Signé à la minute portée au registre du greffe de l'officialité diocésaine de Paris :

« Boilève, *official;* Barbié, *greffier.* »

xtrait d'une re de l'Em- ur au mi- re des rela- s extérieu- 9 Décembre 9.

« Écrivez au général Thurreau que je l'autorise à donner tous les fonds dont mademoiselle Paterson pourrait avoir besoin pour sa subsistance, me réservant de régler son sort incessamment; que, du reste, je ne porte aucun autre intérêt en cela que celui que m'inspire cette jeune personne; mais que, si elle se

duisait assez mal pour épouser un Anglais, alors
intérêt pour ce qui la concerne cesserait, et que
onsidérerais qu'elle a renoncé aux sentiments
lle a exprimés dans sa lettre et qui seuls m'a-
nt intéressé à sa situation. »

Jugement d
1861.

e tribunal civil de première instance du départ-
nt de la Seine, séant au Palais-de-Justice, à
s, a rendu, en audience publique de la première
mbre dudit tribunal, le jugement dont la teneur
:

AUDIENCE DU VENDREDI 15 FÉVRIER 1861.

Entre :

Premièrement, M. Jérôme-Napoléon Bonaparte,
priétaire, demeurant à Baltimore (États-Unis d'A-
ique), résidant actuellement à Paris, rue des
mps-Élysées, 1, au cercle Impérial;
Deuxièmement, madame Élisabeth Paterson, pro-
taire, demeurant à Baltimore, prenant la qualité
ouse divorcée et de veuve de Son Altesse Impé-
le Prince Jérôme ;
Demandeurs comparant et plaidant par Me Ber-
r, avocat, assisté de Me Legrand, leur avoué
stitué,

« D'une part ;

« Et Son Altesse Impériale Mgr le Prince Jérôme
apoléon, domicilié à Paris, au Palais-Royal ;

« Défendeur, comparant et plaidant par Me Allou, avocat, assisté de Me Lacomme, son avoué constitué,

« D'autre part;

« Sans que les présentes qualités puissent nuire ni préjudicier en aucune manière aux droits et intérêts respectifs des parties.

POINT DE FAIT.

« Son Altesse Impériale le Prince Jérôme est décédée au Château de Villegénis, où il résidait, le 24 juin 1860.

« Après son décès, les scellés ont été apposés tant dans cette résidence qu'au Palais-Royal, lieu du domicile de Son Altesse Impériale.

« Le 28 juin 1860, M. Bonaparte et madame Paterson ont formé opposition par requête adressée à S. Exc. le président du Conseil d'État, à ce qu'il soit procédé hors leur présence à la levée des scellés.

« Sur la demande formée par Leurs Altesses Impériales le Prince Napoléon et la Princesse Mathilde, devant le conseil de famille institué par le statut du 21 juin 1853, à fin de main-levée de cette opposition ;

« Le conseil de famille, sans s'arrêter à l'incompétence proposée par les opposants, au fond : a déclaré cette opposition nulle et a ordonné qu'il serait procédé à la levée des scellés dans les termes de droit.

« Suivant acte, dressé au greffe du tribunal de

la Seine, le 19 juillet 1860, M. Bonaparte a déclaré accepter, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, la succession de Son Altesse Impériale le Prince Jérôme.

« C'est à la suite de cette déclaration que M. Bonaparte et madame Paterson ont assigné Son Altesse Impériale le Prince Napoléon, par exploit de Siou, huissier à Paris, en date du 6 septembre dernier, devant le tribunal de la Seine, aux fins ci-après énoncées.

« Dans cet exploit, M. Bonaparte et madame Paterson ont prétendu :

« Que Son Altesse le Prince défunt laissait pour habiles à se dire et porter ses héritiers, chacun pour un tiers :

« Premièrement, M. Bonaparte, né du mariage contracté le 24 décembre 1803, à Baltimore, entre le défunt et mademoiselle Élisabeth Paterson ;

« Deuxièmement, Son Altesse Impériale le Prince Napoléon ;

« Troisièmement, Son Altesse Impériale la Princesse Mathilde.

« Ces derniers nés de l'union contractée en 1807, par le Prince défunt, avec la princesse Catherine de Wurtemberg.

Quatrièmement, et comme donataire des biens composant sa succession, madame Paterson, sa veuve, aux termes du contrat de mariage passé le 24 décembre 1803, avant la célébration du mariage, devant James Calhoun, maire de la ville de Balti-

more, et l'un des juges de paix de l'État de Maryland pour la ville de Baltimore.

« Que Son Altesse Impériale la Princesse Mathilde ayant renoncé à la succession de son père, suivant déclaration faite au greffe du tribunal civil de la Seine, le 14 juillet 1860, enregistrée, la succession de Son Altesse Impériale le Prince Jérôme se trouvait dévolue à M. Bonaparte et à Son Altesse Impériale le Prince Jérôme-Napoléon, chacun pour moitié;

« Que les droits de M. Bonaparte, comme héritier, et ceux de madame Paterson, comme donataire de Son Altesse Impériale le Prince Jérôme, étaient incontestables et fondés sur l'acte de mariage dressé le 24 décembre 1803, célébré par l'évêque de Baltimore conformément à la loi du pays, et sur le contrat qui l'avait précédé, réglant les conditions civiles dudit mariage;

« Que ces actes, ainsi que l'acte de naissance de M. Bonaparte, constituaient son droit à la pétition de l'hérédité de la succession du Prince Jérôme, son père;

« Que la pétition d'hérédité, ainsi justifiée et fondée, leur donnait le droit de demander la liquidation de la succession de feu Son Altesse Impériale le prince Jérôme, et de faire ordonner que préalablement il fût procédé à l'inventaire des biens et valeurs laissés à son décès;

« Qu'il était dès lors constant que la succession dont s'agit se composait d'un certain nombre de valeurs mobilières et d'une grande propriété, sise à Villegénis, près Meudon;

« Enfin, qu'aux termes de l'article 815 du Code Napoléon, nul n'est tenu de demeurer dans l'indivision ;

« En conséquence, M. Bonaparte et madame Paterson concluaient à ce qu'il plaise au tribunal :

« Dire qu'aux requête, poursuite et diligence de M. Bonaparte et de madame veuve Bonaparte, il serait procédé par Me Persil, notaire à Paris, à l'inventaire des biens composant la succession de Son Altesse Impériale le prince Jérôme-Napoléon Bonaparte ;

« Dire et ordonner qu'aux mêmes requête, poursuite et diligence, il serait procédé par devant Me Persil, notaire qu'il plairait au tribunal commettre, aux opérations de compte, liquidation et partage des biens composant ladite succession, représentée par M. Bonaparte et Son Altesse Impériale le prince Napoléon, chacun pour moitié ;

« Commettre l'un de MM. les juges pour faire son rapport en cas de difficultés ;

« Dire qu'en cas d'empêchement desdits juge et notaire, il serait pourvu à leur remplacement par ordonnance de M. le président du tribunal, rendue sur simple requête ;

« Et préalablement auxdites opérations de compte, liquidation et partage, et pour y parvenir :

« Dire qu'aux mêmes requête, poursuite et diligence, en présence de Son Altesse Impériale le prince Napoléon, il serait procédé, après l'accomplissement des formalités voulues par la loi, à l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, à la vente sur li-

citation de la terre de Villegénis, sur la
qui serait fixée par le tribunal, d'après les
produits;

« Et à défaut de renseignements :

« Voir commettre un ou trois experts
serment par eux préalablement prêté, pr
à l'estimation de ladite terre et à sa désign
sur le rapport déposé au greffe de ce tri
par les parties requis, et par le tribun
qu'il appartiendrait.

« Et répondre et procéder comme de r
de dépens.

« Sur cette assignation, qui contenait c
de Me Legrand pour M. Bonaparte et m
terson, Me Lacomme, avoué, s'est constitu
Altesse Impériale le prince Napoléon par
lais, du 16 novembre 1860, enregistré.

« Sur le placet rédigé par Me Legra
fut mise au rôle et distribuée à la première
et avenir fut donné à Me Lacomme pour
cembre 1860.

« A cette audience Me Lacomme, avo
des conclusions, que plus tard il fit signifi
du Palais du 20 janvier 1861, enregistré,
grand, avoué des demandeurs, et dans les
prétendu :

« *Pour Son Altesse Impériale le prince*
que le mariage contracté par madame Pat
le prince défunt en 1803, à Baltimore, ét
lement nul, comme entaché de vice de cla

et qu'il avait été annulé par deux décrets du 11 ventôse an XIII, et du 30 ventôse an XIII.

« Que d'ailleurs, et depuis, il était intervenu, le 4 juillet 1856, une sentence du conseil de famille impérial, qui tout en conservant à *Messieurs* Bonaparte le nom de Bonaparte sous lequel ils étaient connus, avait proclamé cette nullité, en déclarant que le décret du 2 mars 1855 conserverait tous ses effets, sans qu'il pût résulter de la concession faite le droit pour M. Bonaparte, demandeur, de se prévaloir du bénéfice des articles 201 et 202 du Code Napoléon ;

« Que la décision du conseil de famille du 5 juillet 1860, sus-rappelée, statuant sur la main-levée de l'opposition *à scellés* formée par madame Paterson et son fils, avait proclamé de nouveau que le prétendu mariage était nul, de toute nullité, et ne pourrait produire aucun effet ;

« Que, par conséquent, il y avait chose jugée ;

« Subsidiairement, et pour conclure à toutes fins, il était soutenu qu'il résultait des faits et documents de la cause, et plus particulièrement des deux décrets souverains sus-visés, que la demande ne pouvait être accueillie par le tribunal ;

« En conséquence, ses conclusions tendaient à ce qu'il plût au tribunal :

« Dire qu'il y avait chose jugée.

« En conséquence, déclarer M. Jérôme Bonaparte et madame Élisabeth Paterson non recevables en leur demande ;

« Subsidiairement et en tous cas mal fondés, les en débouter;

« Et les condamner aux dépens, dont distraction à Me Lacomme, avoué, aux offres de droit.

« En réponse à cette défense, Me Legrand signifia à Me Lacomme des conclusions dans lesquelles prétendant :

« Que les décrets et décisions qu'on lui opposait n'avaient ni la force ni le caractère qu'on voulait leur prêter;

« Que M. Bonaparte avait toujours joui d'une possession d'état constante, publique et conforme à son acte de naissance;

« Qu'il avait, en effet, toujours porté le nom de son père, qui, pendant tout le cours de sa vie, l'avait toujours traité comme son enfant;

« Qu'il avait été reconnu comme tel dans la société et par la famille;

« Qu'aux termes de l'article 322 du Code Napoléon, nul ne pouvait contester l'état de celui qui avait une possession conforme à son titre de naissance;

« Que la façon dont le mariage de mademoiselle Paterson avait été célébré excluait toute idée de clandestinité ;

« Qu'en ce qui touchait le prétendu défaut de consentement, les parties qui, aux termes de l'article 183 du Code Napoléon, avaient seuls qualités pour demander la nullité du mariage, fondée sur ce motif, n'ont jamais élevé aucune réclamation en justice;

« Qu'en ce qui touchait le défaut de publications :

« L'omission de ces formalités a été couverte notamment par la possession d'état et par le consentement exprès ou tacite des personnes dont le consentement était requis ;

« Qu'en ce qui touchait les décrets des 11 et 30 ventôse an XIII :

« Le premier n'était qu'un acte administratif qui n'avait pour objet que d'empêcher la transcription en France du mariage contracté à Baltimore, et que d'ailleurs l'Empereur n'avait aucun droit et aucun pouvoir de statuer sur la validité et la nullité du mariage contracté par un de ses frères, antérieurement à l'établissement de l'Empire ;

« Qu'enfin, quant aux décisions du conseil de famille impérial, l'art. 1351 du Code Napoléon exige *qu'une* décision judiciaire, pour avoir l'autorité de la chose jugée et constituer une fin de non-recevoir, ait le concours simultané des quatre conditions qu'il contient ;

« Que la décision de 1856 ne présentait aucune de ces conditions, et que celle de 1860 avait été rendue en état de référé, et sans que les demandeurs aient pris des conclusions autres que des conclusions d'incompétence sur une question d'opposition à scellés ;

« Que, par conséquent, ces décisions n'avaient pu acquérir l'autorité de la chose jugée ;

« Subsidiairement, que le mariage dont s'agit avait été contracté de bonne foi, et devait produire les effets civils dans les termes des art. 201 et 202 du Code Napoléon.

« En conséquence, il concluait à ce qu'il plût au tribunal :

« Sans s'arrêter ni avoir égard aux conclusions posées par S. A. I. le prince Napoléon, dans lesquelles il serait déclaré non-recevable, en tous cas, mal fondé ;

« Et y ajoutant :

« Déclarer valable le mariage contracté le 24 décembre 1803, entre le feu prince Jérôme et mademoiselle Élisabeth Paterson ;

« Ordonner que ce mariage, ensemble les conventions qui l'ont précédé à titre de contrat, produiraient tous leurs effets à l'égard des demandeurs ;

« Donner acte à M. Bonaparte de ce que tout en demandant la validité du mariage du 24 décembre 1803, il n'a jamais entendu contester et ne conteste pas les effets civils et politiques que l'union contractée en 1807 par son père, avec la princesse Catherine de Wurtemberg, peut et doit produire ;

« Subsidiairement, et pour le cas où, par impossible, le tribunal annulerait le mariage du 24 décembre 1803, on jugerait qu'il a été annulé ;

« Déclarer que ce mariage a été contracté de bonne foi entre les époux, ou tout au moins de la part de l'épouse ;

« Ordonner que, conformément aux art. 201 et 202 du Code Napoléon, ce mariage produirait, à l'égard de madame veuve Bonaparte et de son fils, tous les effets civils du mariage ;

« Adjuger en conséquence les conclusions prises par les demandeurs dans leur exploit introductif d'instance ;

« Et condamner le prince Napoléon aux dépens.

'en tous cas, les demandeurs seraient autorisés à ıployer en frais privilégiés de compte, liquidation partage, dont distraction à Me Legrand; avoué, ıx offres de droit.

« Par acte du Palais du 25 janvier 1861, Me Laımme, avoué, a signifié à Me Legrand des conclusıns additionnelles, dans lesquelles prétendant :

« Que l'acceptation bénéficiaire faite par M. Bonaırte présupposait une qualité qui ne lui appartenait ıs, et que le prince Napoléon avait le droit et intérêt ne pas laisser subsister plus longtemps cette déclaıtion au rang des minutes du greffe ;

« En conséquence, il concluait à ce qu'il plût au ribunal :

« Adjuger les conclusions précédemment prises ;

« Et y ajoutant :

« Ordonner qu'en marge de l'acte du 19 juillet 860, contenant déclaration d'acceptation pour le lemandeur de la succession de S. A. I. le prince érôme, il serait fait telle mention que de droit du ugement à intervenir ;

« Et condamner le demandeur aux dépens, dont distraction à Me Lacomme, avoué, aux offres de droit.

« Après plusieurs remises successives, l'affaire étant venue en ordre utile, les avocats des parties, assistés de leurs avoués, se sont présentés à la barre de ce tribunal, ont repris et développé leurs conclusions respectives, et en ont requis l'adjudication.

« M. le substitut de M. le Procureur impérial a été entendu en ses conclusions.

« En cet état, la cause présentait à juger les questions suivantes :

POINT DE DROIT.

« Le tribunal devait-il accueillir la demande en compte, liquidation et partage, formée par M. Bonaparte et madame Paterson de la succession de S. A. I. le prince Jérôme, et en conséquence leur adjuger les conclusions de leur exploit introductif d'instance?

« Devait-il, au contraire, dire qu'il y avait chose jugée, et par suite déclarer M. Bonaparte et madame Paterson non-recevables en leur demande?

« Devait-il subsidiairement les déclarer mal fondés en icelle, et les en débouter?

« Devait-il, sans s'arrêter aux conclusions du prince Napoléon, déclarer valable le mariage contracté le 24 décembre 1803, entre le feu prince Jérôme et mademoiselle Élisabeth Paterson?

« Devait-il ordonner que ce mariage, ensemble les conventions qui l'ont précédé, à titre de contrat, produiraient tous leurs effets à l'égard des demandeurs?

« Devait-il donner acte à M. Bonaparte de ce que, tout en demandant la validité du mariage du 24 décembre 1803, il n'avait jamais entendu contester les effets civils et politiques du mariage contracté en 1807 par le prince Jérôme avec la princesse Catherine de Wurtemberg?

« Subsidiairement, et pour le cas où le dit mariage serait annulé :

« Devrait-il dire qu'il avait été contracté de bonne foi, tout au moins de la part de l'épouse, et qu'il devait produire tous les effets civils, conformément aux art. 201 et 202 du Code Napoléon ?

« Devait-il, au contraire, déclarer les demandeurs non-recevables, et les en débouter?

« Devait-il ordonner dès lors qu'en marge de l'acte du 19 juillet 1860, contenant déclaration d'acceptation bénéficiaire par M. Bonaparte de la succession de S. A. I. le prince Jérôme, il serait fait telle mention que de droit du jugement à intervenir?

« *Quid* des dépens?

« *Signé :* LACOMME.

« Le tribunal,

« Ouï en leurs conclusions et plaidoieries Berryer avocat, assisté de Legrand, avoué de Jérôme Napoléon Bonaparte et de Élisabeth Paterson;

« Allou, avocat, assisté de Lacomme, avoué de Son Altesse Impériale le prince Napoléon Bonaparte.

« Ensemble en ses conclusions, M. Merveilleux-Duvignau, substitut de M. le Procureur impérial ;

« Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort ;

« Attendu que la demande formée contre Son Altesse Impériale le prince Napoléon par madame Éli-

sabeth Paterson et Jérôme Bonaparte, son fils, a pour objet la liquidation et le partage de la succession de Son Altesse Impériale le prince Jérôme, décédé le 24 juin 1860;

« Que cette demande est fondée sur la qualité que revendiquent les demandeurs, d'épouse et de fils légitimes du prince Jérôme, avec lequel Madame Élisabeth Paterson aurait contracté mariage à Baltimore, le 24 décembre 1803;

« Attendu que parmi les moyens opposés à cette action se trouve celui tiré de l'autorité de la chose jugée; que suivant la défense cette autorité résulterait de deux décisions rendues par le conseil de famille les 4 juillet 1856 et 5 juillet 1860, lesquelles auraient admis et proclamé la nullité du mariage du 24 décembre 1803 et son inefficacité même au point de vue des effets civils;

« Qu'il convient, avant tout, d'examiner le mérite de ce moyen, puisque s'il était fondé, il établirait une exception péremptoire contre la demande actuelle, et qu'il n'appartiendrait même plus au tribunal d'examiner les autres questions soulevées aux débats; et par suite de décider si le mariage n'est pas nul comme entaché de clandestinité; si madame Élisabeth Paterson pouvait exciper de sa bonne foi, dans l'acception juridique du mot, quelle puissance et quelle autorité il faudrait reconnaître aux décrets des 11 et 30 ventôse an XIII, et enfin si la possession d'état réclamée par les parties de Berryer ne rencontrerait pas une contradiction manifeste, énergique et incessante, dans le fait seul du second mariage con-

tracté en 1807 par Son Altesse Impériale le prince Jérôme et la princesse Catherine de Wurtemberg, sur la foi de la non-existence légale de la première union, et si par conséquent les titres de parenté donnés à Jérôme Paterson, soit dans les relations habituelles de la vie, soit dans la correspondance, n'ont pas leur explication naturelle dans les liens incontestés du sang, alors surtout que la reconnaissance de cette prétendue possession d'état eût été de la part des enfants nés du second mariage la négation de leur propre légitimité ;

« Attendu qu'aux termes de l'article 1350 du Code Napoléon la présomption légale est attachée notamment à l'autorité que la loi attribue à la chose jugée ;

« Qu'aux termes de l'article 1351 du même Code l'autorité de la chose jugée à l'égard de ce qui a fait l'objet du jugement ; que la chose demandée doit être la même et la demande fondée sur la même cause ; que la demande doit être formée entre les mêmes parties, ayant la même qualité ;

« Attendu que pour déterminer si ces diverses conditions d'identité existent dans la cause, il est nécessaire de préciser les circonstances qui ont donné lieu aux débats dont le conseil de famille a été saisi, ainsi que les conclusions prises devant lui, et sur les quelles sont intervenues les décisions des 4 juillet 1856 et 5 juillet 1860 ;

« Attendu que le mariage du 24 décembre 1803 contracté à Baltimore entre Jérôme Bonaparte, frère du Premier Consul, et Élisabeth Paterson, a été, il est vrai, célébré suivant les formes et avec la publi-

cité exigée par les statuts locaux; mais qu'il est constant que Jérôme Bonaparte n'était alors âgé que de dix-neuf ans; que les titres du Code Napoléon relatifs à l'effet des lois, aux actes de l'état-civil et au mariage avaient été promulgués dès le mois de mars précédent; que, suivant l'article 3 dudit Code, les lois concernant l'état et la capacité des personnes régissaient les Français, même résidant en pays étranger; que, suivant l'article 170, deux conditions étaient imposées pour la validité d'un mariage contracté en pays étranger;

« Les publications prescrites par l'article 63 et le consentement des parents en conformité de l'article 148; que ni l'une ni l'autre de ces conditions n'avaient été remplies; que dès le mois d'octobre 1803 le ministre de France aux États-Unis avait notifié ces dispositions légales à Jérôme Bonaparte, ainsi qu'à Paterson père et au général Smith, proche parent d'Élisabeth Paterson; que ces communications avaient eu pour effet de déterminer de part et d'autre au mois d'octobre 1803, une renonciation au mariage;

« Que néanmoins les projets d'union avaient été subitement repris et réalisés le 24 décembre de la même année; qu'il est même à remarquer que dans le contrat de mariage une stipulation a été insérée, par laquelle Jérôme Bonaparte s'engageait, « dans le « cas où jamais aucun doute pourrait s'élever sur la « validité du mariage dans l'État de Maryland ou en « France, à faire et accomplir en tout temps et à « toutes réquisitions d'Élisabeth Paterson et de « Williams Paterson, tous actes nécessaires pour éloi-

« gner les difficultés et donner à cette union les for-
« mes et la validité d'un mariage parfait, suivant les
« lois du Maryland ou de la France ; »

« Attendu qu'une protestation authentique de *Madame-Mère* contre ledit mariage, à la date du 3 ventôse an XIII, a été suivie de deux décrets de l'empereur Napoléon Ier, en date des 11 et 30 ventôse de la même année ; le premier faisant défense à tous officiers de l'état-civil de recevoir sur leurs registres les transcriptions de l'acte de célébration du prétendu mariage que le prince Jérôme Bonaparte avait contracté en pays étranger ; le second déclarant que ledit mariage était nul et non-avenu, qu'il ne pourrait jamais produire aucun effet civil, et que les enfants nés ou à naître dudit mariage seraient réputés illégitimes et ne pourraient réclamer aucun droit de parenté fondé sur cette union ;

« Attendu que deux ans après, le mariage de Son Altesse Impériale le prince Jérôme Bonaparte avec la princesse Catherine de Wurtemberg a été célébré en France avec l'accomplissement de toutes les formalités prescrites par la loi, et que le 2 janvier 1813 madame Élisabeth Paterson a réclamé et obtenu de l'assemblée générale du Maryland un acte annulant le mariage qu'elle avait contracté en 1803 avec Jérôme Bonaparte,

« Qu'en cet état des faits Leurs Altesses Impériales le prince Napoléon et madame la princesse Mathilde, sa sœur, issus du mariage contracté par le prince Jérôme avec la princesse Catherine de Wurtemberg, ayant appris que Jérôme Paterson, non-

« Qu'en conséquence il lui fût fait défense
qu'à ses descendants, de porter désormais le
Bonaparte, les dispositions du décret du 11
an VIII conservant au surplus tout leur effet;

« Que le conseil de famille institué par l'art
du statut du 21 juin 1853, en vertu du sénat
sulte du 7 novembre 1852, était le seul t
compétent pour connaître de cette action; e
rentrait dans ses attributions, aux termes de
cle 34 du même statut, de prononcer souv
ment;

« Que Jérôme Paterson, tant en son nom
nom de son fils, pour lequel il se portait fort,
naissant la compétence dudit conseil de fa
soutenu que le mariage du 24 décembre 18
valable; que l'acte de mariage et la possess
tat qui s'en était suivie établissaient de la ma
plus péremptoire la filiation légitime; que su
rement la demande que, si le mariage était
nul, il produisît des effets civils en vertu des
201 et 202 du Code Napoléon, à cause de l

s'il y avait lieu de maintenir au défendeur le nom de Bonaparte, sous lequel il avait toujours été connu, il ne pouvait en résulter pour lui le droit de se prévaloir des articles 201 et 202 du Code Napoléon, et ce par les motifs qu'il ne résultait pas des faits et circonstances de la cause que le défendeur eût le droit de se prévaloir du bénéfice desdits articles; et que le mariage contracté en 1803 avait été rendu nul et comme non-avenu en vertu des décrets des 11 et 30 ventôse an XIII, même à l'égard des enfants nés ou à naître;

« Attendu qu'il est manifeste qu'en refusant au mariage du 24 décembre 1803 la valeur et les effets d'un mariage putatif, le conseil de famille a reconnu et proclamé nécessairement, et à plus forte raison, la nullité de ce mariage;

« Attendu, il est vrai, que cette décision ne peut être opposée à madame Élisabeth Paterson, laquelle n'y était point parue; mais qu'une seconde décision commune à ladite dame et à Jérôme Paterson, son fils, autorisé désormais à porter le nom de Bonaparte, est intervenue à la date du 5 juillet 1860;

« Qu'en effet une opposition à la levée des scellés apposés après le décès de Son Altesse Impériale le prince Jérôme, ayant été par eux formée comme prétention, droit à la succession, le conseil de famille a été saisi de cette nouvelle difficulté;

« Que les conclusions prises par Son Altesse Impériale le prince Napoléon tendaient à ce qu'il fût déclaré par ledit conseil que l'opposition dont il s'agissait avait été faite sans titre, sans droit, et qu'elle était dès lors nulle et de nul effet;

« Attendu que devant le conseil de famille les parties de Berryer ont opposé l'incompétence et demandé leur renvoi en état de référé devant le président du tribunal de première instance de la Seine; mais que le conseil de famille, après avoir rejeté ce moyen par le motif que l'appréciation des droits réclamés par la dame Élisabeth Paterson et son fils, constituait une question essentiellement personnelle sur laquelle il n'appartenait qu'au conseil de statuer, a prononcé au fond et déclaré nulle l'opposition, par le motif qu'elle n'était fondée que sur la seule qualité d'épouse et d'enfant légitimes de Son Altesse Impériale le prince Jérôme;

« Que, par la décision du 4 juillet 1856, il avait été déclaré qu'il ne résultait pas des faits et circonstances que Jérôme Bonaparte-Paterson eût droit de se prévaloir du bénéfice des articles 201 et 202 du Code Napoléon, et que les circonstances invoquées par madame Paterson étaient les mêmes et ne pouvaient donner à cette dame le droit de se prévaloir des dispositions de ces articles;

« Attendu qu'il résulte clairement de cette décision que la qualité d'épouse légitime de Son Altesse Impériale le prince Jérôme, qualité qui est la base unique de la demande actuelle, a été déniée à la dame Paterson comme celle de son fils légitime l'avait été à Jérôme Bonaparte-Paterson, son fils, par la première décision du 4 juillet 1856;

« Attendu qu'on oppose en vain que la seconde décision n'aurait statué qu'au provisoire et en état de référé, et qu'au fond elle aurait été rendue par

défaut ; que, d'une part, si les parties de Berryer ont conclu à être renvoyées en état de référé, ces conclusions ne pouvaient ni changer la nature de la demande originaire, ni substituer une juridiction statuant au provisoire à la juridiction statuant au principal, dont le conseil de famille se trouvait investi par les conclusions introductives de l'instance prises au nom de Son Altesse Impériale le prince Napoléon ;

« Que, d'autre part, il est indifférent pour constituer l'autorité de la chose jugée qu'une décision soit rendue par défaut, lorsqu'elle a été régulièrement exécutée et qu'elle n'a été frappée d'aucune opposition, soit dans les formes et délais, soit dans les cas autorisés par la loi ;

« Attendu que de tout ce qui précède, du rapprochement des conclusions posées et débattues devant le conseil de famille, et qui ont amené les deux décisions des 4 juillet 1856 et 5 juillet 1860, des motifs et du dispositif desdites décisions, il résulte que le concours des différentes conditions exigées par l'article 1351 du Code Napoléon, pour constituer l'autorité de la chose jugée, existe dans la cause, d'où il suit qu'une fin de non-recevoir absolue s'oppose à la demande dont le tribunal est actuellement saisi ;

« Par ces motifs, déclare madame Élisabeth Paterson et Jérôme Bonaparte, son fils, non recevables dans leur demande, les en déboute, ordonne qu'en marge de l'acte du 19 juillet 1860, contenant déclaration d'acceptation sous bénéfice d'inventaire, par

Jérôme Bonaparte, de la succession de Son
Impériale le prince Jérôme, il sera fait ment
présent jugement, et condamne les demandeu
dépens.

« . . . . . .
dont distraction au profit de Lacomme, avou
l'a requise, sous l'affirmation de droit.

« Fait et jugé en audience publique de la pr
Chambre du tribunal civil de la Seine,

« Par Messieurs

BENOIST-CHAMPY, Président,
DE BELLEYME,
DESTREM,
BEVEL,
ROUGERON,
FEUGÈRES-DESFORTS,
COLIN DE VERDIÈRES,
} Juge

« En présence de MM. Glandaz, juge supplé
Merveilleux-Duvignau, substitut de M. le Proc
impérial.

« Le vendredi, 15 février 1861. »

LIVRE V

Départ de Jérôme pour Gênes. — Il reçoit le commandement de la *Pomone*, de deux frégates et de deux bricks. Il prend les insignes de capitaine de vaisseau. — Sa nomination au grade de capitaine de frégate. — Lettre de l'Empereur. — La situation maritime. — Voyage de Napoléon à Gênes. — Il donne à Jérôme l'ordre de se rendre à Alger. — Opération maritime commencée le 7 août 1805, terminée le 31 août. — Rapports de Jérôme. — Fêtes à Gênes pour la rentrée et la délivrance des Liguriens. — Lettre de félicitation de Decrès à Jérôme, 11 septembre 1805.

L'Empereur ne laissa pas à Jérôme le temps d'appesantir son esprit sur des souvenirs qui, désormais, ne devaient plus tenir de place dans la vie active à laquelle il revenait. Jérôme s'était soumis, il allait reprendre la mer et oublier, au milieu des hasards et des dangers de la guerre, l'aventure amoureuse qui lui avait fait perdre deux ans de son existence, à cette époque extraordinaire où la grandeur et la multiplicité des événements doublaient le prix du temps. Telle était la volonté de Napoléon ; elle était de celles dont l'exécution ne souffrait pas de délai. Au sortir même de l'entrevue d'Alexandrie (6 mai 1805), Jérôme

dut partir pour Gênes. Son frère lui donna ordre de visiter les bâtiments français stationnés dans ce port, entre autres *la Pomone*, frégate de 44 canons, de s'assurer de l'état de son matériel et de son personnel, de s'interroger enfin lui-même pour savoir s'il se sentait capable d'en prendre le commandement.

Le résultat de ce voyage parut satisfaisant à l'Empereur. A la date du 18 mai 1805, des ordres sont envoyés pour qu'une escadre légère, composée de *la Pomone*, des bricks *l'Endymion* et *le Cyclope*, soit mise sous le commandement de Jérôme. L'Empereur donne à son frère 20,000 francs pour l'habillement de ses canotiers et d'une partie de son équipage, et 12,000 francs pour l'installation et l'ameublement de sa chambre. Il prescrit, en outre, que tant que Jérôme commandera *la Pomone*, une compagnie du 102e de ligne fasse le service à bord de la frégate, en plus de la garnison ordinaire. Aussitôt que la division sera en état d'appareiller, elle prendra la mer, ira à Toulon s'approvisionner de certains objets d'armement que le port de Gênes ne peut fournir, entre autres de caronades, et croisera ensuite dans la rivière de Gênes. L'intention de l'Empereur est que les bâtiments tiennent la mer le plus longtemps possible sans relâcher, afin que les équipages soient constamment exercés et en haleine. Il paraît que la grande difficulté était d'avoir des matelots; Napoléon autorise Jérôme à prendre un cinquième des matelots français, italiens et corses qu'il trouvera sur les navires de commerce. Il lui prescrit de faire une pointe jusqu'en Corse, pour y

nforcer ses équipages par les conscrits et les ma- s que les autorités militaires et maritimes de l'île urront lui donner. Quant à ce qui concerne person- llement Jérôme, les instructions de l'Empereur rtent le cachet de ce génie original et pratique qui scendait dans les plus petits détails.

« Faites connaître à Jérôme, écrit-il à Berthier, qu'il étudie bien les manœuvres du canon, parce que je lui ferai commander l'exercice; qu'il sache bien le nom des différentes pièces qui composent le canon, le nom de toutes les parties de la frégate, leur dimension et le détail de l'arrimage; que tous ces détails m'étant très-familiers, il est probable que je l'interrogerai au milieu de ses équipages; qu'il se mette donc au courant de tout ce qu'il doit savoir; qu'un jeune homme ne doit point rougir de demander des explications aux vieux officiers de marine; que cela, au contraire, ne fait que l'honorer, etc. »

Huit jours après, l'Empereur augmente le commandement de Jérôme de deux autres frégates de 44 nons, *l'Incorruptible* et *l'Uranie*. En donnant ces dres à Decrès, il ajoute, en parlant de son frère :

« Il a de l'esprit, du caractère, de la décision, et assez de connaissances générales du metier pour pouvoir se servir du talent des autres. »

A ce moment, Jérôme n'était encore que lieute-

nant de vaisseau. Le commandement de l'escadre qu'on lui avait donné, était, par le fait, un commandement de contre-amiral. La qualité de Prince, frère de l'Empereur, couvrait visiblement cette anomalie. Il crut faire acte de modestie en se contentant du grade de capitaine de vaisseau. De son autorité privée, il en prit les insignes et se fit reconnaître comme tel par les équipages, et pourvut aux emplois d'officiers vacants dans son état-major. Cette petite usurpation eût passée sans doute inaperçue, sans les scrupules administratifs du commissaire-ordonnateur de la solde de la flotte. Le commissaire s'adressa au ministre, pour savoir sur le pied de quel grade il fallait payer Jérôme. Le ministre s'adressa à l'Empereur, qui répondit avec sa vivacité habituelle, quand on l'ennuyait pour des enfantillages, que la conduite de Jérôme n'avait pas le sens commun. Cela ne l'empêchait pas de nommer son frère capitaine de frégate. La lettre par laquelle il lui annonce cette nomination est tout entière de sa main :

« Milan, 13 prairial an XIII (2 juin 1805).

« Mon frère, je vous ai nommé capitaine de fré-
« gate. Cette preuve de confiance vous portera à
« illustrer votre carrière et à justifier les grandes
« espérances que la nation attend de vous. Ne vous
« fiez pas sur le nom que vous portez ; il est glorieux
« de ne rien devoir qu'à son mérite. Avec vos bon-
« nes dispositions, votre caractère et plus de con-
« naissance du métier, quel bien n'auriez-vous pas

« pu faire si vous aviez commandé l'escadre du con-
« tre-amiral Missiessy. Ce n'est pas que je sois mé-
« content de cet officier; maïs c'est la volonté, le
« caractère, l'application et l'audace qui m'ont fait
« ce que je suis (1). »

Cette lettre trahit l'objet de l'incessante préoccupation de l'Empereur à cette époque, préoccupation dont le secret échappait au monde entier. Tous les yeux étaient fixés sur l'Italie; Napoléon y paraissait absorbé par des soins qui eussent suffi pour occuper exclusivement le plus vaste génie. Il plaçait sur sa tête une couronne, il organisait un royaume, et par

(1) Une particularité assez singulière, c'est qu'il se trouve aux archives de la marine une lettre de Decrès à Jérôme, en date du 22 mai 1803, et ainsi conçue :

« *Citoyen*, j'ai l'honneur de vous adresser une expédition de l'arrêté « du 1er prairial an XI (21 mai 1803), par lequel le *Premier Consul* vous « confère le grade de capitaine de frégate. Il m'est particulièrement agréa- « ble d'avoir à vous transmettre ce témoignage de la confiance du Pre- « mier Consul, qui vous mettra à même de rendre des services de plus « grande importance dans les commandements auxquels vous appelle le « nouveau *grade* dont vous êtes investi. »

Cette lettre, écrite dans le style républicain, est en désaccord complet avec celle par laquelle, deux années plus tard, l'Empereur nomme son frère *capitaine de frégate*. Elle ne cadre pas, non plus, avec la correspondance du ministre de la marine, postérieurement *au 22 mai* 1803, puisque dans toutes les lettres de Decrès relatives à Jérôme, ce dernier y est désigné comme *lieutenant de vaisseau*. (*Lettre du 5 décembre, de Decrès à Jérôme; lettre du 27 janvier* 1804, *de Decrès à Meyronnet, etc., etc.*)

La proposition aurait-elle été faite par le ministre, au Premier Consul, de nommer Jérôme capitaine de frégate? Le Premier Consul y aurait-il consenti, puis se serait-il ravisé, lorsque déjà Decrès aurait cru pouvoir faire part de sa nomination au jeune officier de marine? C'est ce qu'il y a de plus probable. Une erreur de date n'est pas admissible, puisque la lettre du ministre contient encore les formules abandonnées en 1805, et que Napoléon y est désigné sous le titre de Premier Consul.

des décrets souverains annexait des États entiers à son empire. Eh bien ! sa pensée n'était que par accident sur les lieux mêmes qu'elle semblait habiter. Il la reportait, du milieu des pompes que le génie italien rassemblait autour de lui, sur les grèves de l'Océan. Son œil cherchait à en percer les plus lointains horizons, pour y découvrir les mouvements de ses flottes et de celles de l'Angleterre, répandues sur toute la surface des mers, puis il se fixait sur Boulogne et sur l'invincible armée qui y était rassemblée. Ainsi, de Milan, c'était sur un champ de bataille que planait le génie de Napoléon, et quel champ de bataille ! embrassant la moitié d'un hémisphère et ayant pour points stratégiques, Boulogne, Brest, Cadix, Toulon, la Martinique et Londres. Le 11 janvier 1805, Missiessy avec cinq vaisseaux et six frégates était sorti de Rochefort par une tempête effroyable, et s'était dirigé sur les Antilles, ouvrant le grand mouvement stratégique qui devait porter les flottes françaises et espagnoles en Amérique, y attirer celles de l'Angleterre et dégager la Manche. Le 30 mars, Villeneuve avait quitté Toulon à son tour, rallié Gravina à Cadix, et s'était présenté dans le courant de mai, avec dix-huit vaisseaux à la Martinique. Mais la grande flotte de Brest, composée de vingt et un vaisseaux, et commandée par Ganteaume, n'avait pu trouver l'occasion d'un coup de vent d'équinoxe, fatal et exceptionnel phénomène particulier à cette année, pour effectuer sa sortie de Brest et tromper la croisière de Cornawllis. Alors Magon, dont le nom revient aussi sous la plume de Napoléon dans

une des lettres de la correspondance placée à la fin de ce livre, Magon était sorti de Rochefort avec deux vaisseaux, pour porter aux Antilles le nouveau plan imaginé dans le plus grand secret par l'Empereur, et motivé par l'immobilité forcée de Ganteaume. Villeneuve devait quitter les Antilles, se présenter au Ferrol et y rallier l'escadre de Gourdon, se porter ensuite sur Brest, avec plus de trente-cinq vaisseaux, débloquer Ganteaume au prix d'une bataille et même d'une défaite, enfin amener toutes les forces franco-espagnoles, ne fût-ce que pour quarante-huit heures, dans la Manche. Maître de la Manche pendant quarante-huit heures, Napoléon jetait cent mille hommes sur les côtes d'Angleterre. Le 2 juin, au moment où l'Empereur écrivait de Milan, à Jérôme, la lettre que nous avons citée, Missiessy venait de rentrer à Rochefort. Il avait fait une brillante campagne, pris la Dominique aux Anglais et causé des pertes énormes à leur commerce. Mais il était revenu trop tôt, ne s'était pas joint à Villeneuve, et c'était toute une escadre distraite de la grande concentration projetée. Telle est l'explication des paroles de l'Empereur au sujet de Missiessy, paroles échappées, comme par mégarde, au bouillonnement de sa propre pensée, et dont trois hommes seulement, Decrès, Villeneuve et Ganteaume auraient pu comprendre la portée.

Ce fut le 1er juillet 1805 que l'Empereur se rendit à Gênes. Il n'y alla pas précisément pour faire commander l'exercice du canon à Jérôme et l'interroger devant ses équipages, comme il s'était plu à le lui annoncer plusieurs fois, mais pour couronner le

grand acte de la réunion de la République ligurienne à la France. Le 4 juin 1805, Napoléon avait reçu, à Milan, le doge et le sénat de Gênes, venant lui présenter le plébiscite par lequel le peuple génois demandait à être annexé à l'Empire. Par le fait, cette nation, petite par le nombre de ses citoyens, grande par ses souvenirs et une prospérité maritime considérable, étouffait entre la mer, que lui fermaient les Anglais, et les Apennins, qui la séparaient du Piémont, devenu une simple province française. Les Génois, en se donnant à la France, obéissaient autant aux exigences de leurs intérêts qu'à l'impulsion du grand mouvement qui jetait l'Italie entière dans les bras de Napoléon. Cette réunion, qui excita au plus haut point les jalousies de l'Europe, et fut le motif, ou du moins le prétexte de la nouvelle coalition, cette réunion ne devait pas durer plus longtemps que la puissance du conquérant dont le prestige l'avait fait accepter comme un honneur par la population. Mais un grand fait fut consommé à tout jamais : ce fut la destruction de la nationalité génoise, comme la nationalité vénitienne avait disparu, pour toujours, au traité de Campo-Formio. Sans doute, il y a quelque chose de douloureux à voir ainsi périr des nations illustres, et l'on serait tenté d'en faire un reproche à la mémoire de Napoléon ; mais le caractère providentiel de sa mission éclate dans ces grandes destructions accomplies par ses mains, autant au moins que dans les monuments de son génie qui lui ont survécu. Si les républiques de Gênes et de Venise eussent subsisté de nos jours, leur existence eût été,

été les remaniements territoriaux dont l'I-
l'objet depuis 1797, remaniements qui em-
nt toutes ses provinces, le Piémont, la Lom-
Venise, Gênes, les États de l'Église et ceux
es, c'est de ce grand travail, qui brisa toutes
ères et les traditions du passé, que date l'idée
e, aujourd'hui triomphante, de la nationalité
e.

i fut la dernière ville d'Italie que l'Empereur
vant de retourner en France. Il y arriva
illet 1805, en partit le 7, et le 11 était à
on séjour dans la capitale de la Ligurie fut
par des fêtes splendides, et par des décrets
l'organisation du nouveau département fran-
service de la marine dans le port de Gênes
et d'un travail particulier de la part de l'Em-
l'arsenal de cette ville devenant le second
maritime de la France dans la Méditerranée,
reçut le titre de commandant des forces na-
l port de Gênes. Enfin l'Empereur voulut
l'imagination de ses nouveaux sujets par une
ation éclatante des avantages qu'un peuple

maritimes, et que le souvenir des ancie
des de la République contre les infidèles
à la glorification de la puissance françaiſ
même de Bonaparte. Il ne s'agissait de
que d'envoyer Jérôme avec son escad
pour y briser les fers des sujets génois
Barbaresques et retenus esclaves dans le
Régence. L'expédition n'avait ni l'impo
but ouvertement agressif des grandes ex
Duquesne en 1682 et 1683, du maréch
en 1688, des Espagnols en 1755. Ces g
rations de guerre, entreprises avec des
armées entières, avaient été de véritabl
et des luttes ouvertes de la chrétienté a
dèles. Les temps avaient changé. Un ce
du droit des gens s'était introduit dans
avec les puissances barbaresques. C'ét
gociation dont Jérôme allait être chargé,
à entamer et à conclure en quelques h
pont d'un navire, entre les canons fr
côté et les canons turcs de l'autre. Il falla
au dey, lui faire peur vite, et avec des
à tout prendre, n'étaient pas bien terri
consistaient seulement dans l'artillerie
gates et de deux bricks, de sorte que s
paraissait pas en imposer par ses menace
se trouver dans la fâcheuse alternative
les mettre à exécution, ou de se jeter da
ture des plus périlleuses. Ce qui ajouta
cultés de la mission, c'est qu'il fallait p
division composée de forces si minimes

même du triangle formé par les trois stations
braltar, des Baléares et de Malte, points de re-
des croisières des Anglais, sans compter leurs
s de manœuvres, qui, en ce moment même, au
re de quatre ou cinq, cherchaient la trace des
s françaises sur toute la surface des mers.

révolution de 89 n'avait d'abord rien changé
elations équivoques qui n'étaient ni la paix, ni
erre, que l'ancienne monarchie avait établies
la France et la Régence d'Alger. Lors de l'ex-
ion d'Égypte, les ordres du sultan, d'accord
le fanatisme musulman et l'appât du pillage,
nt déchaîné les corsaires des puissances barba-
es sur notre commerce. La paix d'Amiens, à
lle la Porte avait accédé, avait mis fin à cet état
oses violent et fait rentrer les corsaires dans
ports, mais non les pirates, plus ou moins au-
s. Le 17 décembre 1801, un traité particulier
ix et de commerce, négocié entre Mustapha-
, dey d'Alger, et Dubois-Thainville, commis-
et consul du gouvernement français, était
venu. D'après les clauses de ce traité, les Fran-
ne pouvaient être retenus comme esclaves, sous
que prétexte que ce fût, même quand ils avaient
pris sur des bâtiments ennemis de la Régence, à
ns qu'ils n'eussent été faits prisonniers les armes
main, servant comme matelots ou soldats. Cette
, à peine signée, avait été, de la part des Algé-
s, l'objet de nombreuses infractions. Ils buti-
nt et capturaient sans cesse, selon leur habitude.
août 1802, une flotte partie de Toulon, mais

cette fois pendant le temps que les mers étaient ouvertes, par suite de la paix d'Amiens, parut devant Alger. Elle était commandée par le contre-amiral Leissegues, et avait à bord le général Hullin, porteur d'une lettre du Premier Consul adressée à Mustapha. Elle était très-hautaine, comme Bonaparte avait l'habitude de les écrire aux ennemis de la France, lors même que ces ennemis étaient une puissance cent fois plus redoutable que celle du dey d'Alger. Il la terminait ainsi :

« Si vous voulez vivre en bonne amitié avec moi, « il ne faut pas que vous me traitiez comme une puis- « sance faible. Il faut que vous fassiez respecter le « pavillon français, celui de la République italienne, « qui m'a nommé son chef, et que vous me donniez « réparation de tous les outrages que vous m'avez « faits. »

Mustapha se soumit et répondit une lettre très-humble à *son ami Bonaparte*. Il rendit l'équipage d'une polacre napolitaine prise sous le canon de la France, et celui d'un autre bâtiment napolitain sorti de Corfou avec des expéditions françaises. Ces captifs et un certain nombre d'esclaves chrétiens qui profitèrent, au nombre de soixante-huit, de la présence des vaisseaux français dans le port d'Alger pour s'évader et se réfugier à bord, et que le dey n'osa pas réclamer, furent ramenés en pompe à Toulon. Talleyrand fit de cette expédition le sujet d'une communication au Sénat.

Cependant le commerce de Gênes était resté en dehors de cette protection, restreinte aux citoyens de la République française et de la République italienne, ou étendue accidentellement aux marins étrangers couverts par le pavillon tricolore. La République ligurienne, occupée par les troupes françaises, mais indépendante en droit, était traitée par les corsaires de la Régence d'Alger suivant les anciennes habitudes barbaresques. Le dey affectait de ne pas reconnaître l'alliance intime qui, depuis deux ans, confondait de fait les Liguriens avec les sujets directs de la France, comme il avait eu la prétention de ne pas reconnaître les Maltais comme sujets anglais. Les malheureux matelots génois avaient été victimes de la position équivoque de leur gouvernement: plus de deux cents esclaves de cette nation gémissaient dans les bagnes et les arsenaux de Mustapha. Avec la réunion de la Ligurie à la France, cet état de choses devait cesser. La présence de Napoléon au milieu de cette population maritime, qui attendait tout de ses bienfaits, celle de son frère à la tête de l'escadre légère de la rivière de Gênes, étaient les circonstances trop favorables à une action immédiate et directe du pouvoir tutélaire de l'Empereur pour qu'il les laissât échapper. Le 5 juillet 1805, il adressa ses instructions à Jérôme dans la dépêche suivante :

« Mon frère, votre division, composée de trois « frégates et de deux bricks, doit être approvisionnée « d'au moins trois mois de vivres et de trois ou qua-

« tre mois d'eau; vos équipages seront complété
« de matelots de Gênes. Il sera mis cinquante hom
« mes en sus sur chaque frégate, afin de les rendr
« susceptibles d'un plus haut degré de résistance. C
« cinquante hommes seront fournis par l'infanteri
« A cet effet, la compagnie du 102e que vous avez
« bord de *la Pomone* sera portée à cent hommes,
« plus un maréchal-des-logis et quinze canonniers
« ma garde tiendront garnison sur *la Pomone* pe
« dant cette sortie. J'ai ordonné que cent homm
« du 20e de ligne soient mis à votre disposition po
« augmenter la garnison de *l'Uranie* de cinquan
« hommes, et celle de *l'Incorruptible* de cinquan
« hommes. Vous ferez compléter les batteries
« gaillards avec de l'artillerie de bronze qui es
« Gênes, et vous augmenterez l'artillerie de vos f
« gates de plusieurs des caronades de 15 qui
« trouvent à l'arsenal de Gênes. Vous enverrez
« courrier extraordinaire à Toulon pour deman
« qu'on vous envoie des canonniers français p
« remplacer les Génois qui sont sur votre divisi
« Ils pourraient vous arriver à temps, parce que
« vents peuvent apporter du retard à votre dép
« Du moment que votre division sera en état, v
« mettrez à la voile; vous vous présenterez dev
« Bastia. Vous demanderez au général qui y co
« mande cent bons matelots, ayant au moins six
« sept ans de mer, et vous les répartirez sur vo
« division. — Vous recueillerez tous les renseig
« ments que vous pourrez avoir sur la situation
« Anglais aux îles de la Madeleine. Après cela, v

rez en côtoyant la Sardaigne jusqu'aux trois
de la côte, de manière à ne pas trop appro-
Cagliari. S'il y avait des corvettes, des
ou des transports anglais dans la rade de la
ne, vous les enlèveriez. Vous vous rendrez
evant Alger. Vous ferez remettre la lettre
à mon chargé d'affaires, commissaire des
s extérieures, qui se rendra à votre bord.
de votre mission est de retirer tous les es-
Génois, Italiens et Français, qui se trouvent
bagnes d'Alger. Si cependant cela éprouvait
difficultés que je ne pense, vous ne resterez
s de six jours à Alger, et vous opérerez,
temps, votre retour soit sur Toulon, soit
nes. Vous l'opérerez sur Gênes, si vous ra-
des esclaves génois, et vous les garderez
ours après votre arrivée pour les faire dé-
r en pompe. A Alger, vous ne débarquerez
ni pour voir mon commissaire, ni pour voir
que vous enverrez complimenter. Ce ne
que dans le cas ou le dey viendrait au bord
ier que vous pourriez vous rendre auprès de
s votre canot. — Sur ce, je prie Dieu qu'il
it en sa sainte et digne garde. »

e ne mit à la voile que le 7 août 1805, un
ès le départ de l'Empereur pour la France.
enu par la nécessité d'attendre les caronades
mone, qui ne furent envoyées de Toulon que
l, et par l'insuffisance des équipages, que
tion maritime appliquée récemment au litto-

ral ligurien était impuissante à compléter. Il
avoir recours aux procédés les plus arbitrair
rôme fut autorisé à placer ses deux bricks à l
du port, à faire visiter tous les bâtiments
traient ou qui sortaient, pour prendre un cin
des matelots composant les équipages, non
le capitaine. Enfin, dans la nuit du 6 au 7 août
sans prendre même le temps d'arrimer les ca
qu'on venait de lui livrer et comptant faire ce
à la mer, Jérôme appareilla et gagna le larg
toute son escadre légère. Un coup de vent le
relâcher le 11 à Toulon. Il en repartit le 14,
senta le 18 devant Alger, accomplit sa mis
moins de trente-six heures, et le 31 août fit sa
dans le port de Gênes, ayant à bord de
trente-un esclaves liguriens rendus à la libe
détails de cette navigation, et ceux qui sont
aux négociations qui eurent lieu à Alger sont
dans les deux rapports suivants, adressés par
au ministre de la marine, l'un de Toulon, l'a
Gênes.

« En rade de Toulon, 11 aoû

« J'ai l'honneur de vous informer, Monsieu
nistre, de ma relâche à Toulon, où je suis entr
tin. J'ai appareillé de Gênes dans la nuit du
de ce mois (thermidor), dans l'intention de s
rectement les instructions que Sa Majesté Imp
Royale avait bien voulu me laisser en partant
calme et de petits vents jusqu'au 22. Étant

les d'Hyères, j'ai éprouvé un coup de vent d'ouest qui a occasionné des avaries à ma division. *La Pomone* a eu la vergue du petit hunier cassée; *l'Incorruptible* et *l'Uranie*, ainsi que *le Cyclope*, celles de leurs grands huniers aussi cassées. J'avais eu auparavant mon bout-dehors de beaupré emporté. La division n'ayant pas de ces objets de rechange et sentant la nécessité d'y remédier promptement, j'ai été mouiller aux îles d'Hyères dans la soirée, et ce matin le temps s'étant remis au beau, je suis venu au mouillage que j'occupe maintenant.

« Cette sortie a complétement confirmé, Monsieur le Ministre, l'opinion que je m'étais formée de mon équipage. Il est presque tout composé de Génois, comme j'ai eu l'honneur d'en prévenir Votre Excellence. Ces gens, n'entendant pas le français, ne peuvent exécuter promptement les manœuvres et ne sont pas d'ailleurs accoutumés au service des bâtiments de guerre. Quant à la frégate *la Pomone*, elle ne marche pas du tout, et pour en donner une idée à Votre Excellence, il me suffira de lui dire que *le Muiron* a sur elle beaucoup d'avantage. Je ne m'arrêterai ici que quarante-huit heures, pendant lesquelles je prendrai tout ce qui m'est nécessaire. Aussitôt mon arrivée, *l'Incorruptible* et *l'Uranie* ont eu le long de leur bord les caronades que Sa Majesté avait ordonné de tenir prêtes pour elles. Cette dernière a été jugée trop faible pour en porter plus de deux. Je fais compléter à toute ma division trois mois de vivres, afin de ne pas être obligé de m'arrêter encore ici à mon retour et suivre ma destina-

tion pour Gênes, suivant l'intention de Sa Majesté. Je refais entièrement mon arrimage.

« Les bricks *l'Endymion* et *le Cyclope* étant mauvais marcheurs, j'ai fait à M. le préfet maritime la demande du brick *l'Abeille* pour faire partie de la division et éclairer sa marche. Ce bâtiment n'ayant point reçu de Votre Excellence une destination particulière, j'ai pensé que ma demande obtiendrait son approbation. J'aurais désiré avoir aussi avec moi la frégate *le Muiron*, qui est parfaitement armée et installée; mais le préfet n'a pas voulu prendre sur lui de la laisser sortir de Toulon. Le vaisseau *le Berwick* n'est pas encore prêt; mais il peut l'être dans vingt jours. »

« En rade de Gênes, 21 août 1805.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que la mission dont Sa Majesté avait bien voulu me charger a été heureusement remplie. La division sous mes ordres (1) vient de mouiller dans le port de Gênes, ayant à bord deux cent trente et un esclaves, tous bien portants, ainsi que les équipages. Dans deux jours je les débarquerai, conformément aux instructions que je tiens de Sa Majesté. La ville d'Alger et les lieux circonvoisins jouissaient, à l'é-

(1) Jérôme avait pris les insignes de capitaine de vaisseau, bien que ce grade ne lui fût conféré qu'après son heureuse expédition d'Alger, le 1er novembre 1805.

époque de mon départ, d'une parfaite salubrité, comme le constate la déclaration que m'en a faite M. Dubois-Thainville, le chargé d'affaires de l'Empereur.

« Cette expédition aurait été plus promptement terminée sans les circonstances qui ont nécessité ma relâche à Toulon, et dont j'eus l'honneur de rendre compte à Votre Excellence par ma dépêche du 23 thermidor. Je n'y ai pas été longtemps retenu, grâce aux soins et à l'activité de M. le préfet maritime. Dans soixante-douze heures, la division fut en état de remettre à la voile et de poursuivre sa destination. J'avais expédié deux jours auparavant la corvette *l'Abeille*, sous les ordres du capitaine Eydoux, pour prévenir le commissaire-général des relations commerciales à Alger de ma prochaine arrivée et de l'objet de ma mission. Je lui avais en même temps écrit pour l'engager à négocier d'avance la liberté des esclaves et m'éviter, par ce moyen, les difficultés et les lenteurs que j'aurais pu éprouver.

« J'appareillai de Toulon le 26 thermidor (14 août 1805), à dix heures du matin, par une brise très-forte de nord-ouest, ayant les huniers aux bas ris. Je dirigeais ma route sur Mahon, où j'espérais rencontrer quelque croiseur ennemi. J'en passai à une lieue, n'ayant vu et visité que des bâtiments neutres et alliés, du nombre desquels se trouvait un Ragusais parti de Gibraltar depuis vingt-deux jours. J'appris du capitaine que le contre-amiral Bickerton avec cinq vaisseaux y était à cette époque occupé à se

réparer et à prendre des vivres, et que lord Nelson croisait devant Cadix.

« Le quatrième jour de mon départ de Toulon j'étais à Alger. La corvette *l'Abeille* y était arrivée quarante-huit heures avant moi. M. Dubois-Thainville, aussitôt la réception de ma lettre, avait voulu entamer la négociation dont je l'avais chargé ; mais il avait été arrêté par des difficultés qu'il n'était pas en son pouvoir d'aplanir. Le dey était peu disposé à acquiescer aux demandes qui lui étaient faites. Il ne voulait pas comprendre dans le nombre des esclaves que je réclamais ceux qui avaient été pris à Oran et qui, depuis plus de vingt années, étaient au pouvoir de la Régence. Il ajoutait qu'ayant été faits prisonniers en combattant sous le pavillon espagnol, ils ne devaient point participer à la même faveur, et que d'ailleurs il les avait déjà refusés à la France à plusieurs époques. Il ajoutait cependant que pour l'honneur du frère de l'Empereur il consentirait à m'accorder trente de ces esclaves.

« Je répondis au dey, par l'organe de M. Dubois-Thainville qui était venu à bord de *la Pomone* me rendre compte de ses dispositions, que mon intention n'était pas de remplir à demi la mission que m'avait confiée Sa Majesté ; qu'il ne me suffisait pas de trente esclaves qu'il m'offrait, mais que je tenais à avoir tous les Français, Italiens et Liguriens qu'il avait en sa puissance, et que si, dans vingt-quatre heures, ma proposition n'était point agréée, je n'en aurais plus à lui faire et romprais toute négociation. Le lendemain matin j'eus une réponse favorable, et le soir je reçus

la division deux cent trente et un esclaves
y me fit délivrer, contre l'usage du pays,
ucher du soleil.
iis à la voile dans la même soirée, 2 fruc-
août 1805). Le 7, étant à douze lieues
rd-est de Mahon, j'eus connaissance d'une
euf milles au vent à moi, le vent soufflant
partie nord-nord-est grand frais; la mer
mement grosse et m'obligeait à avoir tous
s. Dans ces circonstances, je ne pouvais
joindre ce bâtiment, qui tenait le vent à
d. Deux autres voiles ayant été aperçues
nstant, je me décidai à les chasser, parce
trouvaient sous le vent. Je développai ma
la fis manœuvrer de manière à couper
ite à ces bâtiments au cas qu'elle eût sur
tage de la marche. L'un d'eux, qui était
e, prit chasse et je la perdis de vue à la
econd, que j'atteignis bientôt, était un
ricain venant de Livourne et allant à Bos-
apitaine m'apprit que la veille il avait fait
de deux frégates anglaises. Je présumai
nt les mêmes dont je venais d'avoir con-
et qui m'étaient échappées par la position
trouvaient. Je continuai ma route, et après
de calme et de petit temps, je suis arrivé
le de Gênes le 13 fructidor (31 août 1805),
es du matin. »

antaine à laquelle fut soumise l'escadre fut
ze jours. Le 14 septembre 1805, la ville

de Gênes célébra par une grande fête la délivrance des prisonniers. La *Gazette de Gênes* du 15 septembre en contient les détails. Après avoir raconté les principaux incidents de la traversée de Jérôme, le succès de sa mission et sa rentrée à Gênes, la *Gazette* ajoute :

« Une si heureuse nouvelle répandit à l'instant la « joie la plus vive dans toute la cité, et l'on ne peut « exprimer la douce sensation qu'elle a produite dans « toutes les classes d'habitants. Nous espérions bien, « à la vérité, que, vu notre réunion à la France, les « Liguriens détenus chez les Barbaresques seraient « un jour rendus à la liberté par la puissante média- « tion de S. M. l'Empereur et Roi ; mais il était im- « possible de supposer une si prompte et une si heu- « reuse réussite dans une opération qui, en elle- « même, n'était pas sans difficulté.

« Pour célébrer un aussi heureux événement « S. A. I. le prince archi-trésorier, a invité MM. les « préfets de la vingt-huitième division, à le faire con- « naître dans tous les arrondissements et dans toutes « les communes, afin qu'il pût être l'objet de la pu- « blique allégresse. Il a invité MM. les évêques à faire « chanter un *Te Deum* dans toutes les églises pour « rendre grâces au Très-Haut d'une faveur aussi si- « gnalée, et ordonné une fête et une réunion bril- « lante pour le jour fixé pour le débarquement. Cette « fête a eu lieu hier : c'était à ce jour que se ter- « minait la quarantaine qui avait été assignée à la « division.

« La fête a été annoncée le matin par des décharges « d'artillerie de tous les forts. On fit passer les captifs « délivrés sur deux pontons élégamment ornés. La « gondole de M. le commandant suivait au milieu, « accompagnée des gondoles des capitaines et offi- « ciers de la division. Les bâtiments de guerre et « marchands, et un nombre extraordinaire de bate- « lets chargés de spectateurs étaient disposés sur « deux lignes sur leur passage. Lorsque le cortége « s'est mis en mouvement pour s'approcher du pont « National, tous les bâtiments le saluèrent de vingt et « un coups de canon. Tous les bâtiments étaient de- « puis le matin pavoisés et avaient toutes leurs ban- « nières déployées.

« Une heure auparavant, les officiers généraux et « supérieurs, et toutes les autorités civiles et mili- « taires s'étaient rendues au palais de S. A. S., qui, « avec une suite très-nombreuse, s'est mise en marche « pour rencontrer sur le pont National, M. le com- « mandant Jérôme Bonaparte, et se rendre avec lui à « la cathédrale Saint-Laurent. On ne peut imaginer « rien de plus touchant que ce spectacle. Les parents « des captifs délivrés étaient accourus de tous les « points de la Ligurie pour avoir le bonheur de les « revoir. Partout on voyait couler des larmes d'atten- « drissement, et l'on n'entendait que les expressions « du sentiment et de la reconnaissance. Les captifs « parvenus au temple, se sont prosternés et en ont « baisé le seuil. Ce spectacle a redoublé l'attendrisse- « ment des spectateurs.

« Après la cérémonie religieuse, les captifs furent

« reconduits à la mer, où ils furent réunis à un ban-
« quet à bord du vaisseau *le Génois*.

« Le même jour, en exécution des ordres bienfai-
« sants de S. M. l'Empereur, on délivra de la Malapaga
« treize individus qui étaient détenus pour dettes ne
« s'élevant pas au-dessus de 300 livres, et des galères
« quarante-trois autres individus qui n'étaient coupa-
« bles que de simple désertion.

« S. A. S. Mgr l'archi-trésorier a donné ensuite un
« repas splendide de cent couverts, et le soir une
« fête et un bal brillants; la façade extérieure de son
« palais était illuminée de feux de différentes cou-
« leurs, au milieu desquels brillait le chiffre de
« S. M. l'Empereur et Roi.

Le lendemain de cette fête, dont il avait été le héros, Jérôme recevait du ministre de la marine une lettre de félicitations pour sa conduite personnelle. Au moment où Decrès l'écrivait (11 septembre 1805), l'Empereur venait de renoncer au plan qu'il avait conçu, plan tellement gigantesque que les contemporains ont douté de sa réalité, et qu'on n'y a cru de nos jours qu'après la publication des documents les plus irréfragables. Villeneuve, au lieu de se diriger sur Brest, au sortir du Ferrol, s'était réfugié à Cadix, dont il ne devait sortir que pour essuyer le terrible désastre de Trafalgar. L'Empereur, jetant un dernier regard sur les côtes d'Angleterre, poussait l'armée de Boulogne sur le seul champ de bataille qui lui restât ouvert, marquant d'avance sur la carte les points d'Ulm et d'Austerlitz comme les

théâtres assurés d'immortelles victoires. Le rôle de la marine française était terminé, tel du moins qu'on l'avait compris pendant un siècle et demi, alors qu'elle disputait l'empire des mers à l'Angleterre. Reprendra-t-elle un jour la place d'où elle descendit tout d'un coup dans cette année 1805, si fatale pour elle? C'est là un des plus impénétrables secrets de l'avenir.

Voici ce que Decrès écrivait à Jérôme, le 11 septembre 1805 :

« M. le Commandant, la plus brillante réussite vient de couronner la mission que S. M. l'Empereur vous avait confiée. Vous portant rapidement de Toulon sur Alger, l'arrivée inattendue de votre division ainsi que la fermeté de vos demandes ont affermi la considération de la Régence pour le pavillon de S. M. Vous avez brisé les fers d'un grand nombre de Liguriens qui, depuis longtemps, souffraient les horreurs de la captivité, et votre retour à Gênes a été marqué par les bénédictions des nouveaux Français.

« Personne ne pouvait, et à plus de titres que moi, prendre plus de part à des succès aussi flatteurs pour vous, et je m'empresse de joindre mes sincères félicitations à celles qui vous ont été déjà offertes. »

(*De la main du Ministre*) :

« Toute l'Europe a les yeux sur vous, et particulièrement la France et la marine de S. M. Vous devez à celle-ci de lui donner l'exemple de l'activité et du

dévouement à votre métier. Vous le concevez comme moi-même, et ce sera pour moi un devoir agréable à remplir que de faire remarquer à l'Empereur le développement de ces qualités dans toutes les opérations dont vous chargera sa confiance. »

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE V.

---

on frère, j'ai reçu votre lettre. Vous ne m'y pas de la frégate *la Pomone*, ni des deux bricks ıi à Gênes. Visitez-les en détail, et assurez- 'ils sont armés et dans le cas de faire une sor- ıites-moi connaître si vous vous sentez capable ındre le commandement de *la Pomone*. Ne fe- ous qu'une course en Corse et la mener à ı, ce sera toujours une continuation de votre r, et je désire que vous vous y remettiez en- ıent. Je me rendrai bientôt sur la côte et je vous nènerai avec moi. »

Napoléon à Jérôme. Milan, 13 mai 1805.

Mon intention est que M. Jérôme Bonaparte ıe le commandement de la frégate *la Pomone* ıs deux bricks qui se trouvent dans le port de ıs. Il appareillera le plus tôt possible avec sa di- ın et se rendra à Toulon, et croisera devant le

Napoléon à Decrès. Milan, 18 mai 1805.

port de Gênes pour y exercer ses équipages, a
ner sa frégate et s'exercer lui-même aux manœ
Autant que possible, il ne perdra pas Gênes d
de manière que, lorsque j'arriverai à Gênes,
division soit dans le meilleur état.

« Il pressera tous les matelots français, cor
l'île d'Elbe, qu'il prendra soit dans les bâtime
Gênes, soit dans les bâtiments qui entreront.
les circonstances des vents, il était obligé de
gner de Gênes et de gagner la Corse, il aurait
prévenir le général Morand, pour prendre à b
sa frégate quelques matelots et conscrits.
dant il ne s'éloignera pas de Gênes, et toutes
qu'il serait obligé de rentrer par les mauvais
il sortira immédiatement après, de manière
toujours les équipages en haleine.

« Le ministre de la guerre fera exécuter
champ le dit ordre, en en instruisant le mini
la marine. Tant que M. Jérôme Bonaparte co
dera la frégate, il y aura, indépendamment
garnison, une compagnie de grenadiers du
complétée à soixante hommes, avec tous s
ciers.

« M. Jérôme, après sa première sortie, ex
un brick à Bastia, qui, selon les circonstances,
débarquer en floréal. Il sera porteur d'une
Morand, de ne pas le garder plus de huit jours
pédier sur-le-champ à Gênes cent bons mate
tous les conscrits qu'il pourra se procurer.
telots sont destinés aux équipages de *la P*
qu'il commande.

« M. Jérôme écrira également au commissaire de marine, en Corse, d'expédier ses matelots le plus possible, afin de compléter les équipages au moment où l'Empereur en passera la revue. Il faudrait, autant que possible, que les bricks fussent de retour à Gênes avant le 20 prairial.

Le ministre de la guerre, qui expédiera sur-le-champ cet ordre à Gênes, en préviendra le préfet maritime de Toulon. J'ai chargé le ministre de la guerre d'exécuter l'ordre que j'ai donné à M. Jérôme de prendre le commandement de *la Pomone*, qui est à Gênes; cela le remettra aux détails de la mer. Le brick qu'il aura expédié en Corse servira à ramener les matelots.

Faites-moi connaître si le second de M. Jérôme est bon; s'il ne l'était pas, faites-en partir un autre de Toulon, même de Paris. Cependant, je voudrais que sa nomination datât du temps où il commandait le brick. »

Napoléon à Berthier. Milan, 18 mai 1806.

Mon cousin, faites connaître à M. Jérôme qu'il sait bien les manœuvres du canon, parce que je ferai commander l'exercice; qu'il sache bien le nom des différentes pièces qui composent le canon, celui de toutes les parties de sa frégate, leur division et le détail de l'arrimage; que tous ces détails m'étant très-familiers, il est probable que je l'interrogerai au milieu de ses équipages; qu'il se mette donc au courant de tout ce qu'il doit savoir; qu'un jeune homme ne doit point rougir de demander des explications aux vieux officiers de marine;

que cela, au contraire, ne fait que l'honorer. Vous l'informerez que je mets 20,000 francs à sa disposition pour l'habillement de ses canotiers et de la bonne partie de ses équipages; que je lui accorde également 12,000 francs pour meubler sa chambre d'une manière convenable. Je désire qu'il ne perde point une heure, et qu'il m'écrive, du 5 au 6 prairial, qu'il est à la voile.

« Comme commandant de la rade, il enverra au préfet maritime de Toulon et au ministre de la marine les détails qu'il se procurera sur les mouvements des Anglais et sur les rades où ils sont.

« Il y a sur cette côte beaucoup de bricks et de corsaires; s'il en prenait un, ce serait fort heureux pour lui; mais il ne doit pas s'exposer contre des forces supérieures. Il y a à Gênes un assez bon corps de canonniers; il peut en demander au ministre de la marine une trentaine qui aient navigué. Vous ajouterez que si l'Empereur est content de la manière dont il mène son commandement, il est possible qu'il le nomme commandant de sa garde maritime; mais qu'il faut qu'il lui en reconnaisse l'habileté; que cette place lui donne le privilége de mener l'Empereur en rade et de commander les bâtiments de son escorte, ce qui l'attache de près à sa personne; que l'Empereur ne sera pas à Gênes avant le 20 ou le 25 prairial; qu'il profite donc du temps qui lui reste pour s'instruire et se mettre au fait de tout.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Decrès à J
rôme. Paris,
mai 1805.

« Monsieur Jérôme Bonaparte, capitaine de fré-
ate, S. M. l'Empereur et Roi vous ayant confié le
ommandement d'une division composée de sa fré-
ate *la Pomone* et de ses deux bricks *le Cyclope* et
Endymion, armés au port de Gênes, elle m'a pres-
rit de vous faire connaître ses intentions sur le ser-
ice que vous aurez à remplir.

« S. M. ordonne qu'aussitôt que vous aurez pris
) commandement de la frégate et des deux bricks
i-dessus dénommés, vous pressiez tous les matelots
ançais de la Corse et de l'île d'Elbe, qui pourront
) trouver à bord des divers bâtiments qui sont sur
i rade de Gênes et qui pourraient y mouiller ultéi-
eurement.

« Lorsque la division à vos ordres sera parfaite-
ent armée, l'excédant de marins qui resterait à
otre disposition sera envoyé par vous à Toulon pour
former les équipages d'autres bâtiments de S. M.

« Son intention est que vous croisiez devant le
ort de Gênes, pour y exercer aux différentes ma-
œuvres les équipages de votre division, ainsi que les
fficiers sous vos ordres.

« Dans le cas où vous seriez forcé de vous éloigner
e Gênes, l'intention de S. M. est que vous vous ren-
iez en Corse et que vous préveniez le général Mo-
and, commandant militaire de cette île, de votre
rrivée, afin qu'il mette à votre disposition des ma-
elots et conscrits de la Corse qu'il pourra réunir
mmédiatement. A cet égard, vous vous conforme-
ez à ce qui vous a été prescrit ci-dessus sur les le-
ées que vous devez faire à Gênes.

« S. M. veut que la division qu'elle vous confie soit tenue constamment en haleine ; qu'elle reste le moins possible au mouillage, sans cependant le perdre de vue, à moins que des circonstances ne vous forcent de vous en éloigner. Si le mauvais temps vous obligeait à relâcher, ces relâches ne doivent durer que le temps indispensablement nécessaire, et vous devriez reprendre la mer aussitôt que les circonstances le permettraient.

« Dans tout état de choses, après votre première sortie, vous devrez expédier un brick pour Bastia, qui, suivant les circonstances, pourra atterrir au golfe Saint-Florent. Le capitaine de ce bâtiment sera porteur de la dépêche ci-jointe pour le général Morand, par laquelle je lui transmets l'ordre de ne pas retenir le brick au delà de huit jours, et de le réexpédier sur-le-champ pour Gênes avec cent bons matelots et les conscrits qu'il pourra se procurer. Les matelots seront embarqués sur *la Pomone*, et, s'il y a lieu, sur les deux bricks. Quant aux conscrits, ils seront dirigés de Gênes sur Toulon.

« Vous devez en même temps écrire au commissaire de marine en Corse qu'il n'y a pas un moment à perdre pour vous envoyer ces matelots, afin qu'il emploie tous les moyens qui dépendront de lui pour concourir à l'exécution de cette mesure.

« Toutes ces dispositions doivent être exécutées assez promptement pour que votre division soit dans le meilleur état possible et que vos équipages soient portés au complet le 20 prairial, afin que lorsque S. M. l'Empereur se rendra à Gênes, elle y soit sa-

tisfaite de la revue qu'elle passera des bâtiments sous votre commandement.

« Je dois vous prévenir que S. M. a donné les ordres pour que, pendant que vous commanderez sa frégate *la Pomone*, il y ait à bord de ce bâtiment, outre la garnison ordinaire, une compagnie du 102e régiment, au complet, de soixante hommes, avec tous ses officiers, et le ministre de la guerre a été chargé de mettre cette compagnie à votre disposition.

« Telles sont, Monsieur, les intentions de S. M. l'Empereur et Roi.

« Il m'est très-agréable d'avoir à vous transmettre ce témoignage de sa confiance. Il est particulièrement flatteur pour toute la marine de voir associé à ses travaux le frère de son souverain. »

« Je ne sais ce que veut dire cette salve des Anglais ; il est possible qu'elle ait un but frivole. C'est une ruse qu'ils emploient souvent quand il y a du découragement et de la fermentation dans les équipages. Je ne vois pas qu'ils puissent nous avoir fait rien dont ils doivent se réjouir, si ce n'est quelque fâcheuse rencontre arrivée à l'amiral Magon. Quant aux nouvelles du *Star*, elles sont complétement fausses. L'Angleterre est entièrement abandonnée du continent ; sa situation ne peut être pire. M. Jérôme est à la voile à bord de sa frégate. Je vous ai déjà fait connaître que vous rangiez sous son commandement *l'Incorruptible* et *l'Uranie. Il a de l'esprit, du caractère, de la décision et assez de connaissances*

Napoléo
Decrès. M
29 mai 180

générales du métier pour pouvoir se servir du talent des autres. »

léon à Milan, 1805. « Mon frère, je vous envoie une lettre du Ministre de la marine; vous y verrez tout le bien que vous pouvez faire à mes flottes par une bonne conduite. Il ne me manque point de vaisseaux, ni de matelots, ni d'un grand nombre d'officiers de zèle; mais il me manque des chefs qui aient du talent, du caractère et de l'énergie. »

léon à Milan, 805. « Mon frère, je reçois votre lettre. Je crois que les guetteurs de Port-Maurice ont pris des vaisseaux marchands pour des vaisseaux de ligne. A coup sûr ce ne sont pas des vaisseaux français, à moins que ce ne soit ou l'escadre de Carthagène ou l'escadre de Nelson qui serait rentrée dans la Méditerranée. Les renseignements que vous me donnez ne sont pas assez précis; il faut faire connaître à quelle distance précise ces vaisseaux ont été vus; car si cette distance passe trois lieues, c'est un indice trop léger qui, lorsqu'il ne se combine pas avec des données générales, ne mérite que peu de foi. Si l'escadre s'est approchée de Port-Maurice et y a été vue à la distance de pas plus de trois lieues par des personnes raisonnables, il faudrait bien croire alors ce qu'on ne pourrait contredire.

« Il paraît que le brick qui a été en Corse n'a ramené ni matelots ni conscrits. »

léon à ; châ- « Mon frère, j'ai reçu la lettre du 23 par laquelle

vous m'annoncez qu'un vaisseau et deux frégates ont poursuivi les felouques que vous envoyiez en Corse. Je désire savoir de combien de canons est ce vaisseau, s'il est de soixante-quatorze ou de cinquante. J'attache beaucoup d'importance à savoir son nom. Voyez s'il vous est possible de le savoir. »

teau de l rone, 14 1805.

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 12, par laquelle vous m'informez que vous avez reçu de S. M. l'Empereur l'ordre de garder à bord de *la Pomone* le capitaine Charrier. Vous avez pensé devoir prendre les marques distinctives du grade de capitaine de vaisseau, et vous y ajoutez de très-justes observations sur ce qui résulterait d'inconvénients à les quitter, après avoir été reconnu dans ce grade par la division sous vos ordres.

Décrès à rôme. 17 1805.

« Je ne puis, Monsieur, que soumettre à Sa Majesté cette circonstance non prévue sur laquelle elle seule peut prononcer; mais je dois improuver la facilité avec laquelle vous avez préjugé ses intentions à cet égard.

« Je dois vous prévenir aussi que Sa Majesté donne seule, en Europe, des avancements, même provisoires, dans la marine, et qu'en conséquence celui de M. Chassériau doit nécessairement être ajourné jusqu'à ce que Sa Majesté le lui ait conféré; car, par décret du 30 vendémiaire an XII, elle a défendu qu'aucun titre ou grade ne fût valable et ne donnât lieu à appointements qu'autant qu'il a été donné et confirmé par elle.

« Au reste, l'intérêt que vous inspire l'enseigne

Napoléon à Decrès. Vérone, 16 juin 1805.

« Monsieur Decrès, M. Jérôme Bonaparte n
être capitaine de vaisseau ; ce serait une inno
funeste que de lui permettre de prendre un gra
même. Dans ce sens, sa conduite est d'une lé
sans exemple et sa justification n'a pas de sens
seulement M. Jérôme n'a pas le droit de nomm
enseigne lieutenant, mais je désavoue cette no
tion : cette conduite est tout à fait ridicule. Q
aurait eu un combat et qu'il aurait pris un va
anglais, il n'aurait pas le droit de donner un
mais seulement de recommander ceux qui se s
distingués. »

Decrès à Jérôme. Paris, 22 juin 1805.

« Monsieur, la division de l'Empereur co
votre commandement n'a point de caronad
Majesté veut qu'elle en soit pourvue sans dé
donne des ordres à Toulon pour l'exécution
intentions, et elle souffrira d'autant moins de
culté que le port de Toulon est abondamment
visionné d'armes de cette nature, de la no
forme.

dans un pays où ces opérations n'étaient pas familières.

« Je crois qu'elle n'a pas toutes ses munitions et surtout toutes ses pièces à eau. Aussi avais-je toujours compté qu'elle viendrait à Toulon pour y compléter son armement.

« Je pense encore que toute la division sous vos ordres doit s'y rendre pour y recevoir et installer ses caronades.

« Pour vous donner l'ordre de vous rendre dans ce port je n'attends que ceux de l'Empereur, et aussitôt que je les aurai reçus je m'empresserai de vous les transmettre.

« L'intérêt du service de Sa Majesté et votre propre gloire exigent que toutes les opérations qui se rapportent au commandement qui vous est confié s'exécutent avec une activité sans exemple, et qui servira de modèle à toutes les personnes attachées au service de l'Empereur.

« C'est dans ce but que, voulant prévenir toutes les lenteurs, trop usitées dans les ports, sur ce qui concerne des installations nouvelles ou extraordinaires, je suis entré avec le préfet de Toulon dans quelques détails sur l'activité avec laquelle j'entends qu'on installe les caronades de votre division.

« Je vous adresse ci-joint un extrait des ordres que je lui ai donnés à cet égard, afin qu'en étant prévenu d'avance vous concouriez en tout ce qui dépendra de vous à leur exécution.

« Je suis informé qu'on attribue la médiocrité de

marche de *l'Uranie* à l'excès de poids de son artillerie, qui se compose de canons espagnols.

« Je ne sais jusqu'à quel point cette observation est fondée ; mais je donne ordre au préfet de Toulon de donner à cette frégate, dès qu'elle arrivera à Toulon, des canons français, s'il est reconnu qu'ils pèsent moins que ceux qu'elle a à son bord.

« Je vous invite à vouloir bien m'écrire chaque courrier pour me tenir informé de tout ce qui concerne la division sous votre commandement et les divers détails qui se rapportent au service de Sa Majesté. Cette disposition est générale et établie avec tous les commandants des forces de Sa Majesté, et son exécution, dans le cas présent, est d'autant plus importante qu'il n'est aucune division qui fixe plus particulièrement mon intérêt que celle que l'Empereur vous a confiée. »

umez à
. A bord
exandre,
; 1805.

« Commandant, il y a environ deux mois que les papiers publics nous disaient que vous étiez revenu des États-Unis, et seulement depuis le commencement de celui-ci nous savons que vous êtes à Gênes où vous commandez les forces navales. J'attendais avec impatience de connaître le lieu où je pourrais vous adresser mes félicitations très-sincères sur votre retour en France. Vous savez le désir que j'avais de vous avoir sur *la Poursuivante* pour la traversée ; elle fut heureuse et à peu près de la durée que je l'avais présumée. Obligé d'abord d'entrer en rivière à Bordeaux, je trouvai le lieutenant de vaisseau qui vous était expédié ; je le priai de se charger d'une

lettre qui vous apprendrait mon arrivée et par laquelle je me permettais de vous renouveler mes instances pour passer en Europe. De Bordeaux je menai *la Poursuivante* à Rochefort. Après un petit engagement avec les vaisseaux ennemis qui gardaient les Pertuis d'Antioche, je fus de là à Paris, où on me nomma au commandement du vaisseau *l'Algésiras*, qui venait d'être lancé au port de Lorient. J'ai armé et conduit ce vaisseau à l'île d'Aix, et en ventôse dernier, nommé par les bontés de Sa Majesté, votre auguste frère, contre-amiral, pour commander l'escadre légère dans l'armée navale de l'Océan, aux ordres de l'amiral Ganteaume, je me rendis à Brest, où je suis en rade depuis trois mois. Voilà succinctement par où a passé le *commodore Willaumez* depuis qu'il a pris congé de vous à Baltimore.

« Il me reste à désirer que mes services puissent dès à présent être utilisés dans la Méditerranée, afin de me trouver à même de vous renouveler les sentiments d'attachement avec lesquels, etc., etc. »

« Monsieur, M. Forfait m'a prévenu de l'arrivée à Gênes des frégates *l'Uranie* et *l'Incorruptible*, qui s'y sont réunies à votre pavillon.

Décrès à rôme. Par juillet 180

« Les comptes que je rends chaque mois à Sa Majesté Impériale me mettant dans la nécessité de recevoir des renseignements précis sur tous les bâtiments armés, je vous prie de faire remplir par chacun des capitaines sous vos ordres une des feuilles ci-jointes, et de me les faire parvenir exactement le 1er de chaque mois. Je vous serai obligé d'y joindre des

observations générales, tant sur la situation mat de votre division que sur ses équipages. »

Décrès à Jérôme. Paris, 19 juillet 1805.

« Monsieur le Commandant, Sa Majesté l'E reur et Roi a bien voulu me renvoyer l'extrait dépêche que vous lui avez adressée le 24 de ce par laquelle vous lui rendez compte des nou que les papiers de Livourne donnent sur une in d'Alger opérée par les habitants des montagne Kabaïlie.

« Ces nouvelles extraordinaires vous ont pa nature à vous déterminer à attendre de nou ordres de Sa Majesté pour votre départ.

« L'Empereur m'ordonne de vous informe ne considère point comme probable cette no telle qu'elle est rapportée dans les journaux vourne. D'ailleurs, fût-elle vraie, Sa Majesté n qu'une nouvelle raison de hâter votre depar retirer des mains de ces brigands les malh esclaves dont son autorité et son nom doivent la délivrance.

« L'Empereur désire que votre division so armée et bien approvisionnée, et que vous acc son départ. »

Jérôme à Decrès. En rade de Gênes, 26 juillet 1805.

« Je renvoie, M. le Ministre, le courrier qu Excellence avait expédié à M. le préfet ma Je vous serai obligé de faire parvenir de S. M. la lettre que je joins ici pour elle.

« Le besoin de matelots où je me trouvais p mer les bâtiments de la division m'avait fait

des mesures qui ont été taxées de rigueur. J'y ai alors renoncé, et j'ai fait à M. le préfet une demande officielle de matelots. Sa réponse a été qu'il lui était impossible de m'en procurer. J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que je viens, en conséquence, de donner ordre aux deux bricks de se placer à l'entrée du port, de visiter tous les bâtiments qui entrent ou qui sortent, et de prendre le cinquième de leurs équipages, non compris les capitaines. C'est le seul moyen d'avoir des hommes, qu'aucun autre jusqu'à présent n'a pu me faire obtenir.

« On travaille jour et nuit à l'installation des caronades. Comme j'appareille après-demain, s'il reste quelque chose à terminer à cet ouvrage cela se fera à la mer, car je ne puis plus longtemps retarder mon départ. Le préfet maritime a jugé que les gaillards de la frégate étaient un peu faibles pour porter du trente-six. Il faudrait que l'on ne fît pas la même faute pour la *Danaé* que l'on va mettre sur chantier. »

Décrès à Rôme. Paris, août 1805.

« Monsieur, j'ai reçu les quatre lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 messidor, 4, 5 et 7 thermidor (16, 23, 24 et 26 juillet 1805).

« J'ai vu par la dernière que l'on travaillait avec toute l'activité possible à l'installation des caronades à bord de *la Pomone*, et que vous espériez pouvoir appareiller le 9. J'ai également remarqué les mesures que vous aviez prises pour procurer des marins à votre division.

« Je confirme au préfet de Toulon les ordres que je lui avais adressés pour l'envoi à Gênes des caro-

nades nécessaires pour l'armement des autres ments de votre division. Cette mesure me paraît tant plus convenable que si cette artillerie n'éta placée sur ces bâtiments elle serait ultérieur utilisée pour ceux qui sont encore en construct

Décrès à Jérôme. Paris, 10 septembre 1805.

« Monsieur le Commandant, j'ai l'honneur d prévenir que Sa Majesté venant de me donner l le plus formel de faire passer sur-le-champ à Ferrajo, deux bricks destinés à la protection de de cette île et de ses communications avec le nent, il devient indispensable que le bric *beille* (1), qui a été momentanément adjoint à division, soit remis à la disposition du préfet time de Toulon.

« J'écris en conséquence à M. le contre-Émériau, et je le charge de vous faire conna vous devrez donner au capitaine Eydoux l'or se rendre directement à Porto-Ferrajo, ou s'il retourner à Toulon.

« Je vous observe, Monsieur, que le préfet time de S. M., qui éprouve déjà de très-g difficultés pour assurer le service des convois communications dans son arrondissement, se t rait hors d'état de remplir les intentions de S. le renvoi du brick *l'Abeille* n'avait pas lieu s moindre retard. »

(1) *L'Abeille*, sur la demande de Jérôme, lui avait été accord préfet maritime de Toulon, comme bâtiment d'avant-garde pour pédition d'Alger.

iteur universel fit connaître ce qui s'était
ènes par l'article ci-dessous :
ır où M. le Commandant et les captifs déli-
descendus à terre, M. le conseiller d'État,
ıritime, a donné des ordres pour que tout
rt respire l'allégresse et la joie. Des salves
› se sont fait entendre de toutes les batte-
tous les forts.
ırchi-trésorier et toutes les autorités civiles
res ont reçu M. le Commandant des forces
ı lieu du débarquement.
ı ils se sont rendus avec les captifs délivrés
métropolitaine.
. M. le cardinal-archevêque a célébré une
ennelle et fait chanter le *Te Deum* en action

:aptifs rendus à la liberté ont dîné à bord
au *le Génois*.
archi-trésorier a reçu à dîner les autorités
es et les principaux officiers de terre et de
le Commandant des forces navales, frère
ıereur, a honoré ce banquet de sa pré-

a eu le soir illumination et bal.
ıême jour ont été délivrés aussi les prison-
enus à la Malapaga, dont les dettes ne s'é-
ıs au-dessus de 300 francs, en exécution
:s de l'Empereur, et les condamnés détenus
› pour crime de désertion.
lendemain on a procédé à la formation de
ge du vaisseau *le Génois*.

« Les marins jugés dignes de le monter ont reçu, à titre d'avance, la paie de deux mois. »

Gênes, 31 it 1805. L'ar- -trésorier de mpire au car- al de Gênes aux évêques trois dépar- ients.

« Le frère de l'Empereur, commandant des forces navales, revient à Gênes après avoir rempli avec le plus grand succès la mission de bienfaisance que son auguste frère lui avait confiée. Il ramène deux cent trente et un captifs dont les fers ont été rompus par l'heureuse union de la Ligurie à l'Empire français.

« L'intention de Sa Majesté est que cet événement soit célébré dans les trois départements avec les sentiments dont elle est pénétrée elle-même : elle le regarde comme un bienfait du ciel, qui a daigné le choisir pour être envers la Ligurie l'instrument de sa bonté.

« Vous entrerez dans ses vues, Messieurs : en conséquence vous ferez chanter dans votre église cathédrale, et ensuite dans toutes les églises de votre diocèse, un *Te Deum* en action de grâce de cette faveur signalée.

« Vous saisirez cette occasion pour faire sentir aux pasteurs et au peuple ce qu'ils doivent de reconnaissance à un souverain occupé tout entier de leurs intérêts et de leur bonheur.

« Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

L'archi - trésorier aux préfets et sous-préfets des trois départements.

« Le frère de l'Empereur, commandant des forces navales, revient à Gênes, Messieurs, après avoir rempli avec le plus grand succès la mission la plus

chère au cœur de Sa Majesté et la plus douce pour le ien.

« Deux cent trente et un captifs sont délivrés des rs de l'esclavage et rentrent dans leurs foyers.

« Cet événement doit être célébré dans les trois partements avec la reconnaissance que mérite un grand bienfait.

« Vous voudrez bien le faire connaître à tous les rondissements et à toutes les communes de votre partement et ordonner qu'il soit dans toutes l'ob- de la réjouissance publique.

« Vous saisirez cette occasion pour faire sentir à us les citoyens les avantages d'une union qui les franchit pour jamais de la crainte de l'esclavage.

« Vous ferez sentir surtout aux marins tout ce l'ils doivent à l'Empereur, et combien doit leur re cher désormais un pavillon qui doit être la sauve- rde de leur commerce, de leur honneur et de leur erté.

« Recevez, Messieurs, l'assurance de mes senti- ents distingués. »

« Joseph Spina, cardinal, prêtre de la sainte Église maine, sous le titre de *Sainte-Agnès*, hors les urs de Rome, par la grâce de Dieu et du Saint- iége apostolique, archevêque de Gênes, etc.

Gênes, le fructidor XIII (3 septembre 1805).

« Aux vénérables frères et fils bien-aimés en Jé- us-Christ, les pasteurs et le peuple de la ville et du iocèse de Gênes,

« Salut et bénédiction.

« Nous vous annonçons, vénérables frères et fils

barbaresques, et sur les bords inhospitaliers de l'
par suite des cruautés que la nation musul
plaît à exercer contre ceux qui ont arboré l'é
de la croix de Jésus-Christ, soupirait en va
le moment où une main bienfaisante, brisa
fers, les rendrait enfin à leur patrie, à leurs
à leurs temples et à leurs sacrifices.

« Tel est, nos fils bien-aimés, tel est no
auguste Empereur, que sa clémence égale
sa valeur; et la grandeur de son âme est t
chargé par la Providence du soin de nos des
s'occupe uniquement de notre bonheur, et q
nant ses regards sur cette portion malheur
ses sujets, il ne voulut confier qu'à son augu
l'exécution des mesures qui devaient les re
liberté.

« Réjouissons-nous, fils bien-aimés, de
reux événement, comme il convient à de bo
tiens, à des sujets fidèles et reconnaissants.
peuple hébreu, échappé par un prodige nou
glaive des Égyptiens, répétant le cantique

ités par le très-religieux prince notre au-
verain, qui veille sans cesse pour notre fé-
-même nous invite par sa lettre, dont les
ublics ont déjà annoncé la teneur, à faire
cet heureux événement par des cantiques
ge.

ressons-nous donc, fils bien-aimés, à secon-
religieuse invitation ; courons en foule au
t que nos cœurs s'y répandent en cris d'al-
En rendant grâce au Seigneur de ce bien-
éré, célébrons aussi la miséricorde qui nous
sujets d'un monarque à la fois puissant et
; répétons tous : *Qu'il vive, qu'il vive tou-
tre auguste Empereur !*

ous surtout, marine de la Ligurie, qui na-
pouviez mettre à la voile, de vos ports, sans
pressentiment que peut-être vous embras-
la dernière fois une épouse chérie et des
n bas-âge, quels transports doivent vous
naintenant que vous pouvez avec sûreté na-
ır toutes les mers, certains de rapporter au
os familles les fruits de votre industrie. Re-

l'augurons pas en vain), que le jeune héros qui, par son pouvoir, a brisé les chaînes de vos concitoyens, s'élèvera comme un autre *Bouillon*, à une entreprise plus glorieuse, et que votre nom, ô Liguriens! sera de nouveau gravé en caractères d'or sur cette tombe qui rendit si célèbre le nom de vos aïeux, et qui, retombée sous la tyrannie musulmane, peut à peine être approchée des dévots pèlerins.

« Et vous, vénérables frères, destinés comme nous à nourrir du pain de la parole, et à encourager par votre exemple les peuples confiés à votre sollicitude et à la nôtre, ne cessez point de leur inspirer l'obéissance et la fidélité envers le Souverain : faites-leur connaître combien ils doivent déjà à sa bienfaisance; retracez-leur l'exemple des premiers fidèles dont parle Tertullien; faites qu'ils adressent continuellement leurs vœux au ciel, pour que Dieu daigne répandre la plénitude de ses bénédictions sur notre très-glorieux Empereur et Roi Napoléon, sur la très-pieuse Impératrice Joséphine et sur toute la Famille Impériale. Pressez-les de faire hommage à la suprême Majesté, au Roi de tous les rois, des faveurs qu'ils ont déjà reçues; secondez les intentions de notre très-auguste Monarque qui se fait gloire de nous montrer ses sentiments, exprimés si dignement dans cette loi du très-religieux empereur Théodose le Jeune : que chacun se tienne pour assuré de nous avoir rendu les devoirs de sujets dès qu'il a été adorateur du Dieu tout-puissant et imitateur de ses vertus et de ses perfections.

« A ces causes, dimanche prochain, second di-

manche de septembre, jour destiné à célébrer la Nativité de la Mère de Dieu, notre protectrice, dans les églises paroissiales et collégiales de nos villes et diocèse, après la messe solennelle, on chantera l'hymne de saint Ambroise, avec le *Tantum ergo*, et la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Nous accordons à tous ceux qui y assisteront, et qui prieront pour la prospérité de notre très-auguste Empereur et Roi, et de toute la Famille Impériale, cent jours d'indulgence, lesquels s'étendront à toutes les religieuses, aux personnes cloîtrées, et à tous ceux qui, dans la même intention, adresseront en ce jour à Dieu leurs ferventes prières.

« La paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec vous, vénérables frères et fils bien-aimés; à cette fin, nous vous donnons de tout notre cœur, notre bénédiction pastorale.

« Au palais archiépiscopal, 3 septembre 1805.

« *Signé* GUISEPPE CASTAGNOLA,

Chancelier de l'Archevêché. »

LIVRE VI

Instructions envoyées par Napoléon au contre-amiral Willa
tembre 1805). — Jérôme reçoit le commandement du vaiss
Vétéran. — Intentions de Napoléon à l'égard de Jérôme. —
Willaumez met à la voile le 13 décembre. — Première parti
pagne maritime de cette escadre. — Conduite de Jérôme. —
du *Vétéran* nommé second du contre-amiral, le 1er janvier
lâche à San-Salvador (côtes du Brésil), du 3 au 22 avril
conde relâche à Cayenne, pour y débarquer les prisonn
au 28 mai. — Manœuvre malheureuse prescrite par Willaun
de ses vaisseaux. — *Le Foudroyant*, *le Vétéran* et *la Valeureu*
pour la Martinique. — Jérôme au Fort-de-France, du 6 juil
let. — Sa conduite audacieuse et habile. — Villaret-Joyeu
avis de Jérôme à Willaumez. — *Le Vétéran*, séparé du reste
le 28 juillet. — Jérôme s'empare, le 18 août, d'un riche con
— Son arrivée sur les côtes de France, le 25. — Il est p
quatre bâtiments de guerre. — Entrée dans la baie de la For
dans le port de Concarneau (le 1er septembre 1806), du *Vé*
rôme laisse le commandement du vaisseau à Halgan, et
ris. — Sa réception par Decrès et par Napoléon. — Il
contre-amiral. — Relation faite par le *Moniteur* de la camp
téran.

Vers la fin de septembre 1805, et bie
nouvelle coalition suscitée par l'Angleterre
à se mettre à la tête de la grande armée,
ne renonçait pas à disputer la suprématie m

rivale de la France. Il se croyait assez puissant ur anéantir sur le continent les forces des Austro- sses et pour ruiner sur l'Océan le commerce glais. Furieux d'être obligé d'abandonner son gi- ntesque projet de descente en Angleterre qu'il était it à effectuer, le grand capitaine ne voulait pas ce- ndant que la lutte cessât sur mer. Si nos escadres taient pas encore de taille à se mesurer avec celles roi Georges, au moins pouvaient-elles, habilement duites, faire un tort matériel immense à l'ennemi, en attaquant partout où elles les trouveraient les es convois des Indes anglaises, soit en saccageant beaux établissements coloniaux d'Amérique.

Obéissant à cette pensée, la veille de son départ r l'Allemagne, l'Empereur dicta lui-même et fit esser en son propre nom, aux commandants de escadres, choisis parmi nos plus intrépides hom- s de mer de cette époque, des instructions de la s haute portée.

Une de ces instructions fut envoyée, le 23 sep- mbre 1805, à Willaumez, récemment promu contre- iral, et que ses services avaient fait vivement précier par Napoléon.

Déjà les contre-amiraux Allemand et Lhermitte onnaient les mers. Leissegues et Willaumez allaient eur tour croiser sur l'Océan pendant douze à qua- rze mois.

Les instructions de Willaumez se résumaient par tte phrase (1) : *Faire aux Anglais le plus de mal*

(1) On trouvera ces instructions à la correspondance relative à ce livre

possible. Le contre-amiral devait sortir de Brest dès que son escadre serait prête. Cette escadre, forte de six vaisseaux de ligne et de deux frégates, était composée : du *Foudroyant* (vaisseau amiral, capitaine Bigot), du *Vétéran* (capitaine Jérôme Bonaparte), du *Cassard* (capitaine Faure), de *l'Impétueux* (capitaine Leveyer-Belair), du *Patriote* (capitaine Krom), du *Jupiter* (1) (capitaine Laignol) (2), des frégates *la Valeureuse* (capitaine Saizien) et *la Volontaire* (capitaine Bretel).

Willaumez, tout en ayant une certaine liberté d'action pour sa campagne, avait ordre de se rapprocher le plus possible de ce plan : se rendre dans l'Océan méridional, toucher au Cap (qui n'était pas encore aux mains des Anglais), s'y ravitailler ; faire croire qu'il allait à l'Ile de France et remonter vers l'Ouest pour établir une croisière à vingt lieues de Sainte-Hélène, guetter le passage des convois et bâtiments venant des Indes, et qui relâchaient d'habitude dans les ports de cette île ; puis, après avoir louvoyé un mois dans ces parages, se porter vers les Antilles, y ruiner le commerce et les établissements anglais, et revenir en France après avoir tenté un coup de main sur les pêcheries de Terre-Neuve. Le contre-amiral pouvait néanmoins diriger ses opérations en modifiant les projets de l'Empereur, comme il le jugerait convenable, pourvu qu'il se montrât entreprenant, audacieux, et que sans se commettre contre des

(1) *Le Jupiter* fut remplacé par *l'Éole*.

(2) *Le Foudroyant* était de 80 canons, les cinq autres vaisseaux, de 74.

forces supérieures, il se fit redouter des Anglais.

Nous verrons que bien des obstacles sur lesquels il ne comptait pas vinrent entraver la campagne maritime de Willaumez, et que ceux des vaisseaux de son escadre, à l'exception du *Vétéran*, qui purent regagner la France, y arrivèrent dans un triste état.

Jérôme cependant, rentré en grâce auprès de l'Empereur et revenu à Paris lorsqu'il eut quitté le commandement de l'escadre légère de Gênes après sa courte et brillante expédition d'Alger, donnait à Napoléon de véritables espérances comme officier de marine. C'est qu'en effet, malgré son jeune âge et surtout malgré la fougue de son caractère, le nouveau capitaine de vaisseau (1) (car ce grade avait été la récompense de sa conduite récente), montrait un grand aplomb lorsqu'il était à bord, des vues si justes, un esprit si lucide et si droit, une telle intrépidité, que l'Empereur n'avait pas tardé à l'apprécier à sa juste valeur, comme le prouve sa correspondance. Il projetait un jour, non-seulement mettre Jérôme à la tête de la marine française, mais lui donner, après une campagne avec Willaumez, le rang et les droits de prince du sang, dont sa conduite aux États-Unis l'avait privé.

Des instructions, toutes spéciales et confidentielles comme les précédentes, furent adressées à Willaumez, par le ministre Decrès, relativement à Jérôme, auquel déjà on commençait à donner officieusement

(1) Le décret qui nomme Jérôme capitaine de vaisseau est du 1er novembre 1805.

le titre d'Altesse Impériale. Ces instructions sont fort curieuses, et il en ressort que Napoléon entendait : 1° qu'on fournît à son jeune frère les meilleurs éléments pour qu'il pût se faire valoir, rendre des services et prouver son mérite ; 2° que tout acte de flatterie fût étranger à la conduite qu'on tiendrait à son égard. Le contre-amiral commandant en chef l'escadre devait donc s'attacher à donner à Jérôme un vaisseau en bon état, bien armé, ayant un excellent personnel ; faire tous ses efforts pour capter la confiance du jeune officier ; mais le laisser ensuite à ses propres inspirations, et surtout le traiter comme les autres officiers de son grade. « *L'Empereur*, disait « Decrès à Willaumez, *ne vous pardonnerait pas, et « pesez bien cette expression, aucun acte d'adulation « envers son frère*, et c'est par son commandement « exprès que je vous donne cette information. » Le ministre ajoutait encore un peu plus bas : — « Quant « à M. Jérôme, l'Empereur m'a ordonné de signifier « qu'il *annoterait d'expressions humiliantes dans « les papiers publics*, ceux qui se donneraient envers « lui le ton de l'adulation, et je vous transmets par « son ordre exprès cette disposition de S. M. »

Il était difficile d'expliquer plus crûment que ne le faisait le ministre de la marine, les intentions de l'Empereur à l'égard de Jérôme ; cependant, on remarquera facilement, en lisant les documents officiels, que Willaumez se montra peut-être un peu trop confiant avec le jeune capitaine. Soit que ce dernier lui eût inspiré, par son caractère, une véritable sympathie, soit qu'il eût reconnu en lui un es-

le pas d'habitude à un homme de l'âge
Ainsi, dès que Jérôme est à Brest, Willau-
ndre au jeune capitaine que la campagne
ue durée ; puis il le consulte sur l'oppor-
y aurait à appareiller. Une fois en mer,
le premier des capitaines, le désigne pour
en cas d'accident ; ne fait pas une opéra-
lui demande son avis ; enfin il le met en
ous les moyens possibles et lui ménage
re une position exceptionnelle. Nous de-
naître toutefois que les réponses de Jé-
outes empreintes d'un véritable esprit de
ses avis sur les opérations maritimes de
nt d'une grande lucidité, d'une grande
prouvent une sagacité remarquable, qu'il
ssi, et jusqu'à un certain point, permis
que le contre-amiral, faisant cas des ta-
es du prince, était fort aise de les utiliser
sa campagne.
rriva à Brest, lorsque son frère envelop-
lans Ulm. La plus brillante réception
ns notre premier port de mer le jeune ca-

plus tard, lorsque l'ex-roi de Westphalie, revenu d'un long exil, voulut, avant de mourir, revoir les lieux où il avait, dans sa jeunesse, passé de si douces heures, il se trouva encore à Brest des témoins de ces réunions pour lui rappeler ces circonstances que rien du reste n'avait pu effacer de sa mémoire ni de son cœur. Aussi ne pénétra-t-il pas sans une profonde émotion dans les murs de cette ville d'où *le Vétéran* s'était élancé en 1805, pour faire une rude et brillante campagne de huit mois à travers les mers de l'Europe, de l'Afrique et des deux Amériques.

Le Vétéran était un navire de soixante-quatorze, parfaitement bien gréé, un des plus beaux de notre marine de guerre à cette époque, et qui comptait alors comme simples officiers trois futurs amiraux : Halgan, capitaine de frégate et second du bâtiment; Duperré, lieutenant, et Mackau, simple enseigne. Il y avait encore sur les rôles de l'équipage les lieutenants de Salha, plus tard aide de camp du prince et duquel on verra des lettres intéressantes; Meyronnet, le fidèle compagnon de Jérôme depuis *l'Épervier*, quelques années plus tard, grand officier de la couronne de Westphalie; Russel, aujourd'hui dernier survivant du vaisseau; Rouillard, chirurgien ; Lecamus, secrétaire du prince (1).

Outre l'escadre de Willaumez, dont nous avons donné la composition, il y avait à Brest, à la fin de l'année 1805, une escadre de force à peu près égale,

(1) Les autres lieutenants de vaisseau étaient : Meignen, premier; Bourdé, quatrième; Béville, sixième, et Demblay, septième.

ordres du contre-amiral Leissegues. Elles appa-
èrent ensemble le 13 décembre, entrèrent sans
dent dans l'Yroise et gagnèrent la pleine mer.
nemi ne parut pas, et les commencements de la
pagne s'annoncèrent sous d'heureux auspices.
dant trois jours, les deux contre-amiraux navi-
rent de conserve, mais dans la nuit du troisième,
segues se jeta au Sud-Est, Willaumez gouverna au
-Ouest; ce dernier, à peine hors de Brest, fit
prises. Après les avoir brûlées, il avait réparti
son escadre deux cent quinze Anglais prison-
s. Voulant se débarrasser le plus vite possible de
hommes et les faire servir à un échange avec des
lots français, il se décida, le 23 décembre, à les
oyer par la frégate *la Volontaire* à Sainte-Croix
Ténériffe pour les faire mettre aux mains du
sul français de cette résidence. Malheureuse-
t la frégate trouva Ténériffe étroitement bloquée
e dirigea sur le Cap. Nous verrons tout à l'heure
l fut son sort.

e 18, l'escadre s'empara d'un brick anglais, et le
, d'un bâtiment chargé de morue.

usqu'alors aucune escadre ennemie n'avait paru
s les eaux des vaisseaux de Willaumez, mais, le 24,
Vétéran signala une division anglaise forte de huit
es, sous le vent. On était à la hauteur de l'île de
ma, une des Canaries. Le contre-amiral fit aussi-
signal de prendre l'ordre de bataille, ce qui
lestement exécuté ; puis, après le branle-bas de
bat et voulant mettre en pratique un stratagème
oloyé quelquefois en pareille circonstance, il feignit

de se faire chasser pour attirer à sa poursuite les meilleurs voiliers de l'ennemi, et se retourner brusquement sur eux dès qu'ils seraient un peu éloignés du reste de leur division.

L'ennemi ne prit pas le change, et se borna à observer de loin pendant trente-six heures l'escadre française, ensuite il disparut le 27 décembre, en virant de bord.

Jérôme se montrait plein de zèle dans l'exercice de son commandement. *Le Vétéran* était non-seulement le meilleur bâtiment, mais encore le mieux tenu de la division, et Willaumez ne tarissait pas en éloge sur les belles et solides qualités de son jeune commandant. Au 1er janvier 1806, un ordre du jour le nomma second de l'escadre quoiqu'il fût le moins ancien des officiers de son grade. Ce jour-là, Jérôme rassemblant son équipage, le passa en revue, et dit ensuite à ses hommes :

« Matelots et vous soldats, c'est aujourd'hui que « nous commençons l'année 1806. C'est de cette an- « née que doivent dater nos succès maritimes. Rap- « pelez-vous bien que le vaisseau que je commande « doit servir de modèle aux vaisseaux de l'escadre, « comme l'escadre elle-même doit servir de modèle « aux autres escadres de l'Empire. N'oubliez pas « que l'Europe a les yeux sur vous. Pour moi, qui « m'occupe uniquement de votre bonheur et de vo- « tre gloire, j'attends de vous que l'on puisse dire : « c'est un brave, car il était embarqué sur *le Vété-* « *ran!* »

exécuter la première partie de sa mission. Ar-
à quarante-cinq lieues de cette colonie, le 17
er 1806, *le Foudroyant* captura et brûla une
ette ennemie. Le contre-amiral apprit alors par
que le Cap était depuis le mois de janvier aux
s des Anglais. Il acquit en outre la douleureuse
tude de la prise de *la Volontaire*. Cette malheu-
e frégate, ainsi que nous l'avons dit, n'avait pu
uter l'ordre de débarquer ses prisonniers à Té-
fe ; son capitaine avait alors décacheté ses ins-
ions et, pour les remplir, il avait mis à la voile
de gagner directement le Cap, d'autant plus loin
attendre à ce qui allait lui arriver que le drapeau
ndais flottait sur la ville. Il était donc entré sans
nce dans le port, où la triste réalité lui fut à l'ins-
révélée, car il dut se rendre à la division de l'a-
l Home Pophane.

es événements étaient de nature à changer com-
ement les résolutions de Willaumez, aussi crut-il
oir consulter son second, le capitaine Jérôme
aparte, sur la conduite à tenir dans les circons-
es présentes. Chose assez singulière, le comman-

Cap, et qu'il eut la douleur d'apprendre co
coup, non-seulement la prise de Bonne-Esp
la capture de *la Volontaire*, mais encore le
des convois de l'Inde près de Sainte-Hélène
ours avant l'arrivée de son escadre dans ces p

Toutes ces nouvelles désolantes lui furent
mées le 18 mars par un aspirant de la frégate
lante, qui vint à bord du *Vétéran*, et que Jér
voya au *Foudroyant* (2).

Il était donc désormais inutile de songer à
lâche au Cap, il fallait aviser à ravitailler la
française sur un autre point. Willaumez pri
solution de se porter sur le Brésil, de mo
San-Salvador, colonie portugaise et par con
ouverte à la France, d'y prendre des vivres fr
l'eau dont on commençait à manquer, puis d
l'exécution de la seconde partie du progra
Napoléon, la ruine des établissements anglai
Barbade et la capture des convois des coloni
ricaines. L'escadre avait des prisonniers
sur les quelques prises faites depuis le dé

égates et de deux bricks se trouvait, quel-
rs auparavant, à la hauteur de Palma, cher-
ns doute la division Willaumez.

onséquence de ces décisions, l'escadre fit
our la baie de Tous-les-Saints sur la côte du
Le 2 avril, elle se partagea en deux divisions,
ière, formée du *Vétéran*, du *Patriote* et de
eureuse, prit les devants sous les ordres de
; la seconde resta sous le commandement
e Willaumez.

, à quatre heures du matin, la terre fut signa-
lord-Ouest, et vers six heures on put distin-
fort Saint-Antoine, qui défendait la pointe de
le Tous-les-Saints. *Le Vétéran* força aussitôt
, suivi de deux autres bâtiments, tandis que
de l'escadre louvoyait à l'entrée de la baie.
s, une côte basse et à sables blancs où crois-
çà et là quelques palmiers, des villages de
rs et enfin de nombreuses et petites embarca-
e pêche montées par des habitants du pays,
ent successivement la vue des équipages. A

Le gouverneur s'empressa de répondre c
tait les ressources de San-Salvador à la d
de l'escadre française, et peu de temps apr
dant de la marine portugaise vint faire vi
rôme. Ce dernier se hâta de prévenir son
ce qu'il avait fait et de la bonne disposition
rités du pays.

Le lendemain 4 avril, Willaumez mouil
reste de son escadre dans la baie.

Ce même jour, le prince envoya à terr
verneur, le second du *Vétéran*, Halgan
capitaines du *Patriote* et de *la Valeu*
comte de Ponte, qui commandait les Portug
Salvador, reçut à merveille les officiers fra
autorisa à choisir à terre un emplacemen
installer les malades et surtout les scorbuti
en assez grand nombre sur les vaisseaux, p
faire visite au prince, et les meilleurs rapp
blirent entre l'escadre et les habitants. Jé
l'autorisation de Willaumez, accepta l'offr
fit un riche Portugais, le colonel Accioli, d
d'une ravissante maison de campagne do
propriétaire, non loin du rivage. Le con
lui-même vint à terre.

Le commandant et les états-majors de
répondirent de leur mieux aux prévenanc
étaient l'objet de la part de la société p
Jérôme la reçut à bord du *Vétéran* avec c
bilité cordiale dont il avait le secret, et ce
pitalier dont il eut toujours le goût.

Le 21, on eut par un petit navire arr

ssage (côtes de Biscaye), des journaux français donnt des nouvelles jusqu'au 25 février. Ce fut, mme bien l'on pense, un grand bonheur pour tout monde, mais surtout pour Jérôme, de connaître les tails de l'admirable campagne d'Austerlitz, qui venit de sauver la France d'une coalition formidable. Le 22, l'ordre d'appareiller fut donné.

On ne lira pas sans intérêt les observations de Jéme sur cette relâche et sur San-Salvador, observans que nous trouvons consignées au journal de rd du *Vétéran* :

« Le séjour de l'escadre de Sa Majesté Impériale et Royale dans la baie de Tous-les-Saints au mouillage de San-Salvador a été de dix-huit jours. Les sept premiers jours de relâche ont été pluvieux, et les vents du sud qui ont régné pendant ces plusieurs jours rendaient la mer houleuse et ne permettaient pas toujours aux barques du pays d'approcher des aiguades et de nous rendre des services. Malgré ces inconvénients, la brièveté de cette relâche a suffi aux besoins de la division. Chaque vaisseau s'est pourvu de mille à douze cents barriques d'eau, d'une grande quantité de bois de chauffage qu'on nous délivre par milliers de paquets, et de vivres de campagne, en riz, farine, rhum, etc.

« Les équipages ont eu des rafraîchissements, viande, fruits, légumes de toute espèce, et leur santé s'est maintenue au milieu d'un travail pénible et presque continuel. Les malades se sont promp-

« tement rétablis : de quatre-vingt-treize hommes « attaqués du scorbut à différents degrés qui avaient « été débarqués du vaisseau aux premiers jours de « l'arrivée, plus de la moitié a été parfaitement « guérie, l'état des autres considérablement amé- « lioré. Cinq seulement sont restés dans les hôpitaux « de San-Salvador, il en a été de même à peu près « à bord des autres vaisseaux de la division.

« La baie est assez vaste pour contenir les flottes « les plus nombreuses. Le mouillage, sans en être « très-commode, est partout très-sûr, le fond, géné- « ralement vaseux, est de quinze à dix-sept brasses « de profondeur. Quand les vents règnent du Sud- « Sud-Est, les bâtiments sont un peu fatigués par la « houle, mais on n'a jamais éprouvé dans ce pays « d'ouragan, ni même ce que nous appelons des « coups de vent.

« La marée monte communément dans la baie « de huit à dix pieds, et le courant file quatre nœuds « dans les grandes marées.

« En entrant dans la baie on range si l'on veut « d'assez près (à une encâblure) le fort Saint-Antoine, « qui présente dix-huit canons répartis sur trois fa- « ces; plus en dedans et sur le rivage se trouve la « batterie de Sainte-Marie ou fort de la Victoire, « la batterie de l'Arsenal, et vers le mouillage des « bâtiments de commerce, un petit fort ou pâté bâti « au milieu de la mer, armé de vingt canons, dont « six sont placés sur un cavalier dominant le reste « de la batterie. Chaque extrémité de la ville sur la « hauteur est défendue par un petit fort, cependant

« tous ces moyens réunis n'empêcheraient pas d'ef-
« fectuer un débarquement. Ils ne pourraient pas
« non plus protéger efficacement la baie et les bâti-
« ments qui voudraient y chercher un abri contre la
« poursuite de vaisseaux ennemis ; néanmoins une
« escadre pourrait, vis-à-vis de forces supérieures,
« prendre une position avantageuse entre le fort
« de l'île ou celui de l'arsenal ou le long de la ville,
« entre la batterie de l'Arsenal, et celle de la Victoire.

« Le fond de la baie présente des alodions entre
« lesquels se trouvent des ports, des anses suscepti-
« bles des plus beaux établissements, arsenaux de
« marine, chantiers, etc. Le pays offre en quantité
« des bois précieux pour la construction. La ville
« a au moins trois quarts de lieue de longueur; elle
« est située en partie sur une hauteur qui domine
« la baie, et en partie dans le peu d'espace compris
« entre cette hauteur escarpée et la mer. C'est dans
« cette dernière partie que sont les comptoirs, et
« que se traitent les affaires de commerce. Les rues
« y sont sales, étroites et mal pavées, les maisons
« sont mal bâties, mais les églises et les couvents
« sont riches et nombreux. Cinquante mille habi-
« tants environ, la plupart nègres, mulâtres ou mé-
« tis, composent la population de la ville. Pendant
« le séjour de l'escadre, on a toujours vu les marchés
« bien approvisionnés, tous les vaisseaux ont pu
« prendre à un prix modéré des volailles de toute
« espèce, des cochons, cabris ou moutons, des légu-
« mes, des fruits, etc., qu'on y trouve en abon-
« dance.

« On peut juger par cet aperçu qu'il est peu d'endroits capables de fournir à des escadres, après un long séjour à la mer, des ressources aussi précieuses que celles qu'offre en tout genre le mouillage de San-Salvador, à la côte dul Brésil. Les environs de la ville ne sont pas cultivés, quoique partout la terre présente les apparences de la plus belle végétation, ajoutez-y l'avantage inappréciable d'être exempt des deux calamités presque générales dans les établissements entre les tropiques, les *tempêtes* et les *épidémies*.

« Le Brésil croît en importance et en richesses, malgré les entraves de toute espèce dont l'accable une métropole jalouse ; mais dans les mains d'une nation industrieuse et active, sous les lois d'un gouvernement intéressé à le faire fleurir, cet immense et beau pays parviendrait promptement à un degré de splendeur étonnante. »

La campagne de Willaumez n'avait encore amené que de faibles résultats, puisqu'à l'exception de quelques prises insignifiantes l'escadre n'avait pour ainsi dire causé aucun dommage à l'ennemi ; cependant, son temps le plus heureux était écoulé. Elle ne devait plus avoir que des chances défavorables.

Ainsi que cela avait été décidé, la division française mit à la voile en se dirigeant sur Cayenne, où elle arriva le 15 mai. Elle y resta jusqu'au 28, et s'occupa pendant cette relâche de mettre à terre ses prisonniers, de réparer ses avaries et de compléter ses approvisionnements. Victor Hugues, le fameux

consul de la Guadeloupe, était alors capitaine gé-
al de Cayenne, et travaillait à y rétablir l'ancien
ème colonial, qui, depuis 1794, avait disparu
que complétement dans nos possessions des In-
Occidentales.

rêt à lever l'ancre, *le Vétéran* reçut et embarqua
ieurs animaux rares destinés pour le Jardin-des-
ites de Paris. Quelques matelots malades, jugés
iérissables en mer, furent envoyés dans les hô-
ux de Cayenne, et le 28 mai à dix heures du ma-
le prince et Willaumez ayant fait leurs adieux
général Hugues, l'escadre appareilla pour les An-
s.

e contre-amiral avait grande hâte de se rendre
s ces parages. Il était en effet fort en retard pour
cuter le projet de courir sus aux convois, puis-
ces convois quittaient habituellement les colo-
s anglaises des Antilles et des Iles sous le Vent
s le milieu de mai, et qu'on allait atteindre le
is de juin. Aussi Willaumez, par une circulaire
essée à tous les commandants, leur avait-il
scrit de se hâter de gagner la Martinique. Mal-
reusement, tandis que *le Foudroyant*, *le Vétéran*
la Valeureuse étaient au mouillage de Cayenne,
atre autres vaisseaux de l'escadre exécutaient, par
re du contre-amiral, une manœuvre qui ne fut
s heureuse.

Le Vétéran, séparé le 5 juin du *Foudroyant* et de
Valeureuse, et meilleur voilier, arriva le premier
vant le Fort de France, et mouilla dans ce port le
juin, à trois heures de l'après-midi. Le 4, il avait

aperçu à douze ou treize lieues les côtes de la Barbade; le 5, à sept heures du matin, il était en vue des côtes de la Martinique, et avait capturé, ce jour-là, deux bâtiments, dont une goëlette et un navire suédois, qu'il traînait à sa remorque lors de son entrée dans le port.

Le capitaine général Villaret-Joyeuse n'eut pas plus tôt connaissance de l'arrivée du *Vétéran* qu'il se rendit à bord, heureux de retrouver dans le capitaine de ce beau vaisseau, le jeune enseigne auquel, trois ans auparavant, il avait donné son brevet de lieutenant. Jérôme aussi fut heureux de retrouver un homme pour lequel il professait la plus profonde estime. Il se rendit à terre avec l'amiral, mais il n'y resta que quelques heures, car il ne tarda pas à apprendre qu'une escadre ennemie était dans la haute mer, et observait l'entrée de la baie. En effet, sept voiles anglaises, un vaisseau, deux frégates et quatre corvettes, se tenaient en position de s'opposer à l'entrée des bâtiments isolés qui tenteraient d'aborder à la Martinique. C'était un contre-temps fâcheux; les autres vaisseaux de l'escadre n'étaient pas arrivés, ils pouvaient se présenter un à un et être attaqués avec avantage par la division ennemie. Jérôme résolut, quoique seul, de payer d'audace et de louvoyer à l'entrée de la baie en face des Anglais pour leur faire croire qu'il attendait l'escadre tout entière, décidé d'ailleurs, quelque chose qui pût arriver, à se jeter tête baissée sur l'ennemi, s'il attaquait un des bâtiments de Willaumez. Il fit donc appareiller et vint courir des bordées près de la haute

ner. Cette attitude si fière du *Vétéran* en imposa (1) ux bâtiments ennemis, car aucun d'eux n'osa ve- ir attaquer Jérôme. Croyant sans doute que si le rince agissait ainsi, c'est qu'il connaissait l'arrivée rochaine de forces supérieures, l'amiral anglais crai- nit d'avoir affaire, d'un moment à l'autre, à toute escadre de Willaumez bien supérieure à sa division égère, aussi ne tarda-t-il pas à se retirer en laissant eux de ses petits navires pour observer de loin entrée de la baie.

La conduite de Jérôme fut approuvée par le capi- aine général, et grâce à elle l'entrée du Fort de France se trouva libre quand le 17, à onze heures du oir, deux des vaisseaux de l'escadre, *l'Impétueux*, et *l'Éole*, se montrèrent au large.

A dater du lendemain de l'arrivée à la Martini- que du *Vétéran*, la baie n'avait cessé d'être surveil- lée, soit par l'escadre entière de l'ennemi, soit par es petits bâtiments détachés, quelquefois même par es frégates, en sorte que le vaisseau était toujours ur le *qui-vive;* aussi, dès que dans la nuit du 17 au 18, des feux furent signalés au large par les vigies, Jérôme ordonna le branle-bas et se tint prêt selon les circonstances. Mais à deux heures et demie, des signaux firent reconnaître les nouveaux arrivants pour amis, et à trois heures, un canot amena à bord un enseigne de *l'Impétueux*, qui vint annoncer au prince que les bâtiments prêts à mouiller sous le Fort de France étaient *l'Impétueux* et *l'Éole*. Res-

(1) Voir la lettre de Villaret-Joyeuse à Decrès, en date du 18 juin 1806.

taient *le Foudroyant*, *la Valeureuse*, *le Cassard*, *le Patriote*, dont on n'avait aucune nouvelle. L'ennemi, en voyant trois vaisseaux de ligne dans le port ne laissa plus qu'une frégate au large vis-à-vis l'île et se mit à croiser dans le canal de Sainte-Lucie.

Le 20 juin, à cinq heures du soir, deux bâtiments français chassés par l'escadre anglaise furent signalés de nouveau au large, *le Vétéran* s'empressa d'appareiller pour leur porter secours, et à neuf heures du soir, Jérôme eut la satisfaction de presser la main de Willaumez. *Le Foudroyant* et *la Valeureuse* étaient en sûreté.

Le jour suivant, le contre-amiral, prévenu par Villaret-Joyeuse de la conduite énergique de Jérôme, se rendit à son bord, et en présence de tout l'équipage à son rang de bataille, fit au jeune commandant de justes éloges.

Willaumez cependant était fort inquiet sur le sort du *Cassard* et du *Patriote;* ces deux vaisseaux avaient souffert à la mer, ils pouvaient se trouver en présence des forces considérables de l'amiral anglais Cochrane, avec plusieurs vaisseaux. Enfin, le 24, à onze heures du matin, les deux bâtiments furent signalés, et à 6 heures du soir ils étaient mouillés sous le Fort de France, de telle sorte que l'escadre se trouvait enfin réunie et prête à entreprendre ce que son général lui prescrirait.

La manœuvre que le contre-amiral avait fait exécuter à quatre vaisseaux de l'escadre, lors de sa relâche de Cayenne, n'avait pas amené les résultats espérés par suite de plusieurs circonstances de mer

aprévues et entre autres de l'action des courants. oici en quoi consistait cette manœuvre : tandis que *Foudroyant*, *le Vétéran*, et *la Valeureuse* tenaient mouillage, les quatre autres vaisseaux avaient ı ordre de former une chaîne embrassant une ngtaine de lieues. Il avait été enjoint au capitaine nt le bâtiment était le dernier chaînon, de venir reonnaître toutes les vingt-quatre heures l'amiral; mais ndant douze jours, *le Foudroyant*, *le Vétéran* et *la aleureuse* n'avaient vu aucun des vaisseaux, ce i avait inquiété beaucoup Willaumez; aussi s'était décidé à lever l'ancre avec ses deux bâtiments et à mettre à la recherche du reste de son escadre, en urant vers la Barbade. Le cinquième jour de mar- s les écueils ayant forcé *le Foudroyant* et *la Valeu- se* à changer de route, et *le Vétéran* n'ayant s vu les signaux, par suite de l'obscurité de la nuit du mauvais temps, Jérôme, le lendemain matin, trouva seul. Précisément il avait en vue un vais- u ennemi qu'il supposait être *l'Agamemnon*, il donna la chasse trop vivement peut-être, car le r il dut renoncer à rejoindre le contre-amiral et il décida à venir mouiller à la Martinique, point de liement.

On a vu ce qui s'était passé du 5 au 24 juin, jour de réunion générale dans le port de Fort de France. ı temps précieux perdu par les divers bâtiments de escadre avait été un nouveau malheur, car Wil- umez reconnut qu'il était trop tard pour exécuter e plan formé par lui de détruire les navires anglais ur la rade de la Barbade. Il faut dire aussi que l'état

pitoyable de l'escadre française ne lui laissait guère la possibilité d'entreprendre rien de bien sérieux. A l'exception du *Vétéran*, qui se comportait très-bien, les autres tenaient difficilement la mer (1).

Le 1er juillet, le contre-amiral donna l'ordre d'appareillage, ce qui fut exécuté par l'escadre entière, trois heures de l'après-midi. Willaumez s'étant entretenu avec Jérôme de ce qu'il convenait d'entreprendre, le prince résuma son opinion dans une lettre qu'il lui adressa le 9 juillet. Après avoir rappelé rapidement les différentes phases infructueuses de la campagne jusqu'au jour où il écrivit, Jérôme conseilla à son général d'abandonner l'idée de se placer au débouquement de Saint-Domingue, pour y attendre le convoi de la Jamaïque, vu que la station anglaise sous le vent, connaissant la présence de l'escadre dans ces parages l'escortera jusqu'aux Bermudes. Il pense que le convoi de la Jamaïque et celui de Tortole doivent être poursuivis en pleine mer, que la division pourra ensuite se jeter sur Terre-Neuve et regagner les ports de France vers le mois d'août, attendu que les bâtiments ne sont pas en état de tenir la mer plus de 4 mois, et qu'il serait dangereux de se hasarder à faire subir à *l'Impétueux* et à *l'Éole* un fort coup de vent, et de s'exposer à manquer de vivres.

Ce manque de vivres a été l'une des causes qui ont influé sur l'issue de la campagne de Willaumez. Le cap de Bonne-Espérance était occupé par les An-

(1) Voir le rapport de Willaumez à Decrès, en date du 28 juin 1806.

; il n'y avait de ravitaillement possible qu'aux
les françaises ou en Europe.
ur la seconde fois, il semble que Jérôme ait été
hète, car tout ce qu'il prédit si on ne rentre pas
ôût arriva aux divers bâtiments de Willaumez ;
il est probable que le rapprochement de cette
» (si elle fut connue de Decrès), avec la conduite
rince, la séparation du *Vétéran* du reste de l'esca-
e 28 juillet, c'est-à-dire vingt jours plus tard, le
ır en France de ce bâtiment, firent croire au
stre que la séparation avait été volontaire et que
tour était chose arrêtée dans la pensée du jeune
aine. Il serait assez difficile de dire si en effet tel
pas le jugement qu'on doit porter sur cette af-
; mais n'anticipons pas sur les événements.
» 2 juillet, Willaumez prévint Jérôme que son in-
on était de passer sur la rade de Monserra pour
ouver le 4 au matin dans la rade de Basse-Terre
int-Christophe, et qu'il prît la tête de l'esca-
Le Vétéran, obéissant à cet ordre, se présenta
nt le fort de Monserra, qui envoya quelques
s de canons à *la Valeureuse*. La division se
enta de louvoyer pour se maintenir à portée de
lle, tandis qu'un officier du contre-amiral se
lait auprès du gouverneur pour le sommer de lui
ettre les bâtiments anglais qui se trouvaient dans
ade.
es bâtiments, au nombre de trois, ayant été ren-
, on gouverna avec les prises sur l'île de Nièves.
Le 4 juillet, *le Vétéran*, *le Patriote*, *le Cassard*,
l'Impétueux s'emparèrent de quatre trois-mâts

mouillés sous le fort de Brunstone, et cela n
feu le plus vif du fort, devant lequel chaque
défila en lui envoyant quelques boulets.

Le lendemain 5, *le Vétéran* faillit être ab
l'Éole, et le 6, étant toujours en tête de
il signala à sept heures du matin, à deux
demie au vent, cinq voiles anglaises (qua
seaux et une frégate de l'amiral Cochrane).

Willaumez fit aussitôt signal de ralliement
prépara à combattre l'ennemi; mais ce d
borna à envoyer reconnaître, par sa frég
à tenir même route que l'escadre en ay
d'être toujours sous le vent. Le 7, à deux h
l'après-midi, la division anglaise mit en pan
tinuant sa route vers le Nord, le contre-am
tura, le 10, un brick qui faisait partie d'u
dont il s'était séparé le 6 au matin. Ce conv
de Saint-Christophe et faisait voile vers
Nord-Ouest. Le 11 juillet, ce fut au tour
ran à faire une prise; il s'empara d'un
chargé de sucre et de café.

Le 15, l'escadre eut à subir un violent ora
23, *le Vétéran* captura encore une goëlette
venant de la Providence et allant à Phila
Cette goëlette, nommée *le Succès*, était cha
goyaves et de fruits. On la coula après avoi
cargaison.

A la suite de l'orage du 15, *le Cassard* e
triote ayant été pendant près de vingt-quatr
à toute vue, Willaumez crut prudent d'indi
point de ralliement à ses vaisseaux. En consé

le 24 juillet, il avait fait connaître, qu'en cas de séparation, ce rendez-vous, jusqu'au 15 août, serait par le 27° de latitude nord et le 57° de longitude occidentale.

Trois jours plus tard, le 27 juillet, *le Vétéran* aperçut, vers trois heures de l'après-midi, huit voiles, dont deux présumées de guerre. Ayant obtenu la permission de chasser, il met toutes voiles dehors et poursuit vivement jusqu'à cinq heures. A ce moment, le contre-amiral fait signal que le convoi ennemi a pris chasse, et Jérôme met en panne. Plus heureux, le soir du même jour, à dix heures, il capture un corsaire dont il envoie le capitaine et l'équipage aux fers. L'enseigne de Baya est chargé de monter sur cette goëlette avec quelques matelots et de suivre. Au point du jour, le 28, un canot est envoyé à Willaumez, et l'officier qui le monte revient bientôt avec l'ordre du contre-amiral au *Vétéran* de prendre la corvette capturée à la remorque.

Cette remorque ne tarda pas à entraver la marche du vaisseau, en sorte que le soir, l'escadre n'était plus en vue. D'un autre côté, *obéissant* ou *croyant* obéir à un signal, *le Vétéran* avait viré vent devant, et fait route pour le nord. Les causes de ce malentendu n'ont jamais pu être éclaircies. Il doit en exister, d'ailleurs, d'une nature générale, qui s'interposent entre la volonté d'un chef d'escadre et les bâtiments sous ses ordres, puisque ce qu'il y a de plus difficile et de plus rare à la mer, c'est de tenir réunis plusieurs voiles ensemble et de les faire ma-

nœuvrer comme des forces de terre. Toujours est-il que, le 29 juillet, au point du jour, par un temps très-clair, étant au 36° de latitude et au 80° de longitude, *le Vétéran*, qui avait brûlé plusieurs amorces pendant la nuit, s'aperçut qu'il n'était plus en vue de l'escadre.

Il est vraisemblable qu'une fois la séparation effectuée, Jérôme, qui ne redoutait pas la responsabilité d'un pareil isolement, en prit son parti sans inquiétude et peut-être sans regret. Il fit ce qu'il put pour rallier l'escadre, mais se consola de n'y avoir pas réussi, en pensant qu'il allait être libre de ses actions et qu'il trouverait l'occasion de revenir en France d'une manière honorable.

Laissons parler les faits.

Le 29, à neuf heures, le prince donne l'ordre de couler la goëlette qu'il remorque depuis la veille, puis, après avoir essuyé un grain assez violent, il assemble, à deux heures, dans la salle du conseil, tous ses officiers, leur fait signer un procès-verbal constatant la séparation et procède à l'ouverture de la lettre dont il ne doit briser le cachet que dans le cas où l'on se trouve.

La lecture de ces ordres lui fait connaître que le rendez-vous est au banc de Terre-Neuve. Jérôme, ne tenant pas compte du rendez-vous donné le 24 par Willaumez, en cas de séparation, décide que le vaisseau montera vers les parages de Terre-Neuve. En effet, il s'élève de plus en plus vers le Nord-Est; mais tout à coup il change complétement de projet. Il se dit que le banc de Terre-Neuve a quatre cents lieues;

ne et qu'il peut se faire chasser par eux; que
ent il est bien plus naturel de gagner le ren-
dernier du contre-amiral, que de courir des
dangereuses sur un espace aussi considé-

abat donc vers le Sud-Est, et il se trouve
côté de Porto-Rico; mais au lieu de conti-
route pour être le surlendemain, 15 août,
7° de latitude et le 57° de longitude, il mo-
nouveau son itinéraire par suite d'une nou-
constance.
août, *le Vétéran* capture un brick chargé
ne et le brûle; le 14, il visite un navire
ui lui déclare que le matin même il a rencon-
telle direction un convoi anglais considéra-
rté par deux bâtiments de guerre.
tôt, Jérôme, selon toute apparence, aban-
idée du rendez-vous de Willaumez, dont il
lleurs encore fort éloigné, puisqu'il ne se
que par les 40° de latitude et 35° de longi-
est-à-dire dans les parages des Açores; il ne
lus qu'à s'emparer du convoi et à rentrer en
chargé des dépouilles de l'ennemi, se disant

Jérôme abondait dans le sens de Napoléon et de instructions générales données à ses amiraux.

Obéissant à ces nouvelles considérations, le jeun et impétueux capitaine du *Vétéran* se lance hard ment sur les traces du convoi anglais, sans s'inqui ter de la force des deux bâtiments de guerre q l'escortent. Il est assez heureux pour l'apercevoir 17, dans la soirée, pour le joindre le 18 au mati pour s'emparer de onze des seize voiles qui le co posent et pour faire ainsi à l'ennemi un tort évalué plus de 5 millions.

Voici comment *le Moniteur* du 28 septembre 18 raconte ce hardi coup de main de Jérôme :

« Le capitaine Jérôme Bonaparte, commandant vaisseau *le Vétéran*, est arrivé en France le 5 août. Il rend compte qu'il a laissé l'escadre du co tre-amiral Willaumez dans le meilleur état, ayant f une trentaine de prises très-riches, et étant à poursuite d'un convoi nombreux.

« Il est impossible de rendre compte en détail d opérations de celles de nos escadres qui sont sous commandement de cet amiral, parce que cela pou rait jeter du jour sur sa mission ultérieure. Il suf de dire qu'il a déjà fait au commerce anglais po plus de 20 millions de dommages.

« *Le Vétéran* a célébré la fête de l'Empereur, 15 août, d'une manière honorable pour son capitai et son équipage. Voici le compte qu'en rend s journal :

« Le 15 août, au moment où le jour parut, no

aperçûmes deux bâtiments de guerre anglais escortant un convoi de seize voiles. Un cri général de *Vive l'Empereur!* partit du vaisseau, qui se couvrit sur-le-champ de voiles. Arrivés à la portée du canon, nous hissâmes pavillon anglais. L'ennemi fit des signaux auxquels nous ne répondîmes pas; mais, voyant que les bâtiments se dispersaient et cherchaient leur salut dans la fuite, nous arborâmes le pavillon français en l'assurant d'un coup de canon. Les frégates d'escorte laissèrent arriver; une partie des bâtiments imita cette manœuvre, une autre partie vira de bord. *Le Vétéran* s'attacha à la poursuite de ceux au vent, qui étaient au nombre de douze, dont il prit neuf, savoir:

L'Alexandre, de. . .	210	tonneaux.
Le John et Isabella, de	350	—
Le Janus, de. . . .	350	—
Le Silver Rel, de. . .	400	—
Le Succès, de . . .	65	—
Le William, de . . .	70	—
L'Esther, de	300	—
Le Hilton, de. . . .	200	—
Le Lydia, de	210	—

« Ce convoi venait de Québec; il était chargé de ...itures, de goudron, de pelleteries et autres pro...its de cette colonie. Les prises sont évaluées à 5 ...llions.

« Le 16, à quatre heures après-midi, *le Vétéran* ayant recueilli les équipages anglais et ce qu'il y avait de plus précieux dans les cargaisons, fit mettre le feu aux bâtiments, et profita de la rencontre de plusieurs navires américains pour y déposer les équipages anglais.

« Pendant neuf mois qu'a duré la croisière du *Vétéran*, il n'a perdu que cinq hommes. Les équipages se sont constamment bien portés. Quelques affections scorbutiques s'étaient montrées avant la relâche de San-Salvador, mais cette relâche les a entièrement guéries.

« L'amiral Cochrane, avec quatre vaisseaux et deux frégates, a apparu à l'escadre française à trois lieues au vent, à la hauteur des îles Tortole; mais cet amiral s'étant aperçu que l'escadre française manœuvrait pour tâcher d'engager le combat, a gagné le large et, profitant de l'avantage du vent, a disparu.

« La division française qui a croisé dans le Groënland paraît aussi avoir eu beaucoup de succès.

« Celle du capitaine Lhermitte a pris plus de cinquante bâtiments ennemis. D'après les nouvelles indirectes qu'on reçoit, plusieurs autres croisières françaises ont été également funestes au commerce anglais. Plus de deux cents bâtiments marchands anglais avaient été pris ou coulés bas à l'époque du 1er juillet. »

On voit que *le Moniteur*, conformément au système de publicité adopté à cette époque pour les

affaires concernant la marine, embellissait la vérité de quelques couleurs d'emprunt.

Ainsi le journal officiel place au 15 août, jour de la fête de l'Empereur, une action qui n'a réellement eu lieu que le 18. Quant aux nouvelles de l'escadre apportées par Jérôme, il est permis de croire que son rapport ne fut pas tout à fait aussi satisfaisant que le gouvernement voulut bien le dire au public.

Mais revenons aux dernières opérations de Jérôme. Dès que le prince a réussi dans le coup de main dont il rend un compte beaucoup plus exact que *le Moniteur*, à la fin de son rapport au ministre (1), il se rapproche des côtes de la France sans plus s'inquiéter de l'escadre de Willaumez. Des Açores il gagne les côtes d'Espagne, des côtes d'Espagne celles de la patrie qu'il lui tarde de revoir, et enfin, le 24 août, il met le cap sur Lorient, où il espère entrer bientôt, lorsque le 25, à quatre heures du matin, on lui signale la présence de quatre bâtiments de guerre ennemis. Il donne ordre de tenir le vent, et, dès que le jour a paru, il reconnaît à quelque distance de lui un vaisseau anglais, deux frégates et une corvette qui sont à sa poursuite. La situation est des plus graves. Sur sa droite et à trois lieues, *le Vétéran* a des récifs qui le séparent de la baie de la Forêt; sur sa gauche et à une lieue au plus, une division ennemie qui le cherche et a ordre de le prendre.

Jérôme voit le danger avec calme. Il est décidé, quelque chose qui arrive, à ne pas se rendre. Le

(1) Voir la correspondance, à la fin de ce livre.

frère de l'Empereur prisonnier dans les rues de Londres n'est pas possible, et il le dit à ses officiers.

Le Vétéran s'engloutira dans les flots comme le *Vengeur*, sautera avec l'ennemi ou se fera jour à travers la division anglaise, mais il n'amènera pas son pavillon.

L'intrépide capitaine, qui a su enflammer son équipage, va donc s'élancer, tête baissée, sur ceux qui lui barrent le chemin de Lorient, lorsqu'il entend près de lui un de ses matelots, nommé Furic, dire à ses camarades : « Oh! je me chargerais bien, moi, d'entrer le vaisseau dans la baie de Concarneau. » Cette parole du matelot frappe Jérôme; il le presse de s'expliquer, et apprend que, natif de la petite ville de Concarneau, pêcheur de profession, et pilote, il a si souvent navigué dans ces parages dangereux qu'il connaît toutes les passes, et qu'il répond de sauver le vaisseau, si on le laisse faire. — « Eh bien! soit, dit le Prince, dirige le bâtiment. »

Aussitôt le matelot breton, sans plus d'embarras, prend la barre et gouverne droit sur les récifs. Une des frégates anglaises s'approche du *Vétéran*, lui fait signe sur signe pour lui faire comprendre qu'il court à une perte certaine et pour l'engager à amener son pavillon. On ne lui répond pas. Jérôme, calme et souriant à son nouveau pilote, l'encourage du geste et du regard; impassible, Furic conduit le navire.

Le Vétéran coupe la vague et semble à chaque instant prêt à se briser contre les écueils qu'il côtoie; on dirait un cheval ombrageux qu'un habile écuyer guide à travers une route bordée de précipices. En

s flots d'écume blanche que les récifs rejettent
es parts, il est contraint de passer au milieu
hers qu'il effleure. Il les frôle, pour ainsi dire,
rge carène, sans jamais les toucher. Quelques
séparent la quille de pointes aiguës sur les-
le bâtiment peut s'entr'ouvrir, mais la quille,
e par les flots, évite les rochers ensevelis dans
, comme la carène évite ceux qui s'élèvent
us d'elle.

in, après une navigation des plus dange-
et des plus émouvantes, *le Vétéran* fran-
ns accident les Glénans (1), entre dans la
t se pavoisant, paraît aux yeux de la popu-
étonnée et qui ne peut croire à pareille au-

ivision anglaise comprend enfin la manœuvre
ne veut pas imiter, mais dont elle admire la
se. Elle abandonne une proie qu'elle ne sau-
isir sans courir à une perte certaine, et le
aisseau français couronne, par cette belle ac-
mer, une campagne de huit mois, pendant la-
capitaine, officiers et matelots se sont montrés

Il était huit heures du matin lorsque *le Vétéran* passa si heureusement entre les Glénans et l'Ile aux Moutons; à neuf heures et demie, il mouilla par sept brasses d'eau à une lieue et demie du Bec de Nielle.

Le temps devenant plus clair vers les onze heures, et le bâtiment étant hors de danger, le prince se rendit à terre, laissant le commandement à son second. Il voulait voir si on ne pouvait pas amener *le Vétéran* plus près des forts de Concarneau et augmenter l'armement de ces forts. Le soir même, le prince fit écrire à Halgan, pour lui donner l'ordre d'entrer dans le port, ce qu'on avait assuré être possible. Dans la journée, le commandant du stationnaire de Concarneau s'était rendu à bord avec plusieurs pilotes. On appareilla, et le vaisseau vint mouiller sous la protection des forts, dont on se hâta d'augmenter l'armement en leur envoyant des pièces de vingt-quatre et des caronades prises sur le bâtiment même. Il se trouva alors à quelques encâblures du fort de Cabelon, et assez protégé pour pouvoir résister quelque temps, mais non encore hors des atteintes de l'ennemi; aussi songea-t-on à exécuter l'ordre de Jérôme, de le faire entrer dans la passe, ou petit port de Concarneau, où jamais navire d'un fort tonnage n'avait songé à pénétrer.

Le 28 août, le capitaine Lebozec étudia les moyens à prendre pour cette délicate opération. La canon-

déjeuner à Concarneau. Furic était mort quelques mois auparavant, laissant une vieille mère qui vint implorer la protection de S. A. I. pour obtenir une pension. — « C'est moi, dit le prince, qui me chargerai seul du sort de la mère de mon brave matelot. »

ère n° 20 et un brick venant de Lorient se mirent à disposition d'Halgan. On commença par alléger le isseau, en enlevant son armement et une grande rtie de son chargement, puis on procéda à l'entrée s le port, ce qui fut terminé le 1er septembre, non s danger pour *le Vétéran*. A plusieurs reprises il cha, mais assez légèrement pour ne pas avoir varie sérieuse (1).

Jérôme reçut ordre de son frère, par le ministre la marine, de se rendre à Paris, si sa présence à bord n'était plus nécessaire. Il partit de Concar-u, le 2 septembre, avec Meyronnet, de Salha et camus.

Decrès, qui avant tout pensait à l'escadre de Wil-mez, dont il était inquiet, surtout depuis qu'elle it perdu son meilleur vaisseau, avait quelque pugnance à trouver que la prise du convoi, et la rieuse entrée de Concarneau fussent une compen-ion suffisante du fâcheux accident qui avait séparé ôme de Willaumez; mais l'opinion publique ne rtageait pas la susceptibilité du ministre de la rine. D'ailleurs l'Empereur avait marqué sa satis-ction, et personne n'avait le droit d'exiger plus que maître tout-puissant.

(1) Ce fait inouï de l'entrée du *Vétéran* à Concarneau a été singulièrement apprécié. On a dit et écrit que le vaisseau avait été mené dans le port même par son jeune commandant, le jour où les Anglais l'avaient attaqué. C'est une double erreur. Le vaisseau n'a pas eu le temps d'être canonné par la division anglaise, et le péril était de passer à travers les Anglais, et non de faire pénétrer le navire de la rade dans le port de Concarneau. Cette dernière opération, effectuée loin de l'ennemi, n'était plus qu'une opération mécanique qui ne pouvait présenter de danger que pour la carène du vaisseau, nullement pour son équipage.

Napoléon, recevant Jérôme dans ses bras, brassa tendrement et le combla d'éloges. L'I trice lui passa elle-même le grand-cordon Légion d'honneur. Quelques jours après, il é contre-amiral; enfin, le 24 septembre, un s consulte lui donnait les droits de Prince Franç

Pendant quelques jours, il fut le héros de l La marine était fière de le compter dans ses et l'Empereur lui réservait, dès-lors, les plus destinées (2).

Tandis que l'ex-capitaine du *Vétéran* joui Paris, des hommages et de la faveur généra cadre de Willaumez achevait malheureuse pénible campagne. Après avoir cherché et jusqu'au 15 août, au rendez-vous indiqué, le dont il n'avait plus eu de nouvelles, le contr s'était porté sur le banc de Terre-Neuve, pou truire la pêche; mais dans la nuit du 19 au ce que Jérôme lui avait prédit dès le 9 juill arrivé à ses bâtiments, en trop mauvais ét résister à un fort coup de vent. Une épouv tempête les avait dispersés. *L'Impétueux* perdu son gouvernail, faisant eau de toute était arrivé à l'entrée de la baie de Ches chassé par une division anglaise qui s'en ét paré et l'avait brûlé, quoiqu'il se fût jeté à la qu'il se trouvât en-deçà de la ligne de neutra

(1) La date de la nomination au grade de contre-amiral est tembre 1806.

(2) Les lettres de M. de Salha, écrites sous l'impression d donnent sur tout cela les plus curieux détails.

Foudroyant, démâté, sans gouvernail, était
, le 14 septembre, à la Havane.
umez, après des efforts inutiles pour rallier
eaux, s'était décidé à revenir en France, et
mouillé dans le port de Brest le 27 fé-
07.
ssard, plus heureux, y était arrivé le 13 oc-
écédent.
ût dit que la fortune avait conspiré pour
oujours raison à Jérôme pendant cette cam-

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE VI.

« Monsieur Decrès, la croisière de Sainte-Hélène paraît parfaite; les deux frégates qu'on enverra Napoléon Decrès. Saint Cloud, 17 septembre 1805.
Ile-de-France, pour y rester, seront d'un très-bon t. J'estime qu'elle doit être la plus forte possible, neuf ou dix vaisseaux, si cela peut se combiner c le second objet que je me propose. Il faut don- des instructions larges à l'amiral, le laisser maî- de se porter sur le Cap ou sur Sainte-Hélène, rvu qu'en définitive tout se rallie et arrive à la rtinique, et trouve là, ainsi qu'à la Guadeloupe, mois de vivres. Si des circonstances de naviga- n ne s'y opposent, peut-être devrait-il prendre gue à Cayenne, croiser à la Barbade un ou deux ois, pour intercepter tout ce qui viendrait d'Eu- pe, et, après cela, partir bien approvisionné de la

Martinique, pour retourner à Sainte-Hélène. C'est dans cette croisière qu'on trouvera des matelots. En ne retournant à Sainte-Hélène que quatre mois après en être parti, la croisière n'y trouvera plus l'ennemi. Ce sont ces croisières bizarres et incalculables qui feront un très-grand mal à l'ennemi. Ainsi donc, deux mois pour aller à Sainte-Hélène, trois mois de croisière, un mois pour venir à la Martinique, deux mois pour y rester, voilà huit mois; un mois pour retourner à Sainte-Hélène, trois mois pour y rester, et deux mois pour retourner en Europe, voilà une croisière de quatorze mois. Employez-y neuf bons vaisseaux et quatre à cinq frégates, vous ferez un grand tort à l'ennemi, qui ne peut pas le prévoir, et le résultat sera de former de bons officiers et des matelots.

« En supposant que cette croisière parte en brumaire, elle serait à la Martinique en germinal; vous avez donc tout l'hiver pour envoyer à la Martinique les vivres nécessaires, et peut-être le plus court serait-il de hasarder des vivres de Rochefort, au milieu de cet hiver, et de les y envoyer.

« La seconde croisière, composée de cinq ou six vaisseaux, se rendrait à Saint-Domingue, y jetterait un millier d'hommes, des armes et des vivres. En supposant qu'elle parte en brumaire, elle pourrait croiser deux mois devant la Jamaïque, si elle est la plus forte aux Iles du Vent; de là se rendre au banc des Soles, y manger jusqu'à son dernier biscuit, et rentrer à Lorient ou à Rochefort.

« La troisième croisière doit être composée du

le Régulus, d'une frégate et de deux bricks; gerait toute la côte d'Afrique. Si cette expé- e consume pas ses six mois de vivres, elle manger où elle voudrait, reviendrait s'appro- r à la côte d'Afrique, et aurait liberté en- se porter partout où elle jugerait sa présence ais ne rentrerait qu'après quatorze mois.

in, on enverrait *la Furieuse* et *la Libre* ra- s côtes d'Irlande et croiser devant le Môle et our brûler les bâtiments des noirs et faire du brigands. Elles se mettraient en correspon- rec San-Yago ou se porteraient à Saint-Do- si elle ne peuvent faire autrement, et pren- manœuvre indépendante pendant quatorze lles trouvent à s'approvisionner quelque part. roisière calculée pour rentrer après six mois e sera une mauvaise croisière.

nt à la croisière qui va à Saint-Domingue, laisser maîtresse de ravager les côtes d'Ir- u de passer un ou deux mois sur le banc des u devant Bordeaux, où certainement elle des frégates et des corvettes à prendre. ntion est que M. Jérôme commande un vais- la première expédition.

ant à l'escadre de Cadix, si elle réussit à ve- ulon, je l'augmenterai des vaisseaux cons- Gênes et à Toulon; si elle n'y vient pas, je iderai à la disséminer à la croisière; tous ont bons. Si près d'Europe, il faut qu'elles rnent pas, mais ne fassent que courir; à d'être en égalité de forces, le mieux est de

longer les côtes et de bloquer une île, un mois, quinze jours. Je désirerais envoyer à Cayenne les trois frégates que j'ai à Vigo; elles croiseraient devant les possessions hollandaises. Faites la même chose pour *la Canonnière* et *la Piémontaise;* qu'elles se dirigent sur San-Yago et croisent là et ailleurs, de manière à faire tout le mal possible à l'ennemi. Peut-être vaudrait-il mieux leur donner rendez-vous au Sénégal avec *le Régulus;* une croisière d'un vaisseau, de trois frégates et de deux bricks bien équipés, ayant manœuvre indépendante, ferait un furieux mal aux Anglais. Il n'y a pas de convois dans les mers qui ait une escorte aussi forte que cela. Peut-être l'escadre qui va à Saint-Domingue devrait-elle, après avoir croisé un mois à la Jamaïque, au Môle, au Port-au-Prince, se séparer en trois croisières ; courir les côtes d'Amérique et y rester un mois. Il y arrive beaucoup de bâtiments anglais qu'elles enlèveraient ; elles pourraient, là, s'approvisionner et se reporter ailleurs. Le commerce anglais est partout; il faut tâcher d'être sur le plus de points possibles pour lui faire du mal. Les instructions des différentes croisières seront que, si elles peuvent s'approvisionner, elles doivent rester en mer pendant quatorze mois. »

Napoléon au contre - amiral Willaumez (à lui seul). 23 septembre 1805.

« M. le contre-amiral Willaumez, ayant résolu d'attaquer le commerce de l'ennemi sur tous les points, nous avons fait choix de vous pour commander une de nos escadres, composée de nos vaisseaux *le Foudroyant* (capitaine Bigot), de 80; *le Vétéran* (capitaine Jérôme Bonaparte); *le Cassard* (capitaine

; *l'Impétueux* (capitaine Leveyer-Belair); *ote* (capitaine Krom), et *le Jupiter* (capi- Laignol), de 74; et de nos frégates : *la Va-* (capitaine Saizien), et *la Volontaire* (capi- retel), réunis en rade de Brest.

tre intention est que cette escadre, munie de ois de vivres et quatre mois d'eau, se porte l dans l'Océan méridional, pour y établir une e au vent de l'île Sainte-Hélène, située vers de latitude sud.

oique la saison la plus favorable pour cette e soit en mars et avril, époque à laquelle y nt ordinairement les convois des possessions les de l'ennemi, cependant notre intention est s ce moment, vous ne manquiez pas de sai- remière occasion favorable pour appareiller division sous votre commandement.

us vous porterez d'abord au cap de Bonne- nce, où vous remplacerez votre eau et ferez s un mois de vivres de campagne et plus, s'il st possible, indépendamment du journalier s sera fourni.

us devrez, pendant votre séjour au Cap, faire ue vous vous rendez à l'île de France.

votre arrivée, vous mettrez embargo sur tous iments qui se trouveront dans les établisse- bataves, et il devra être continué vingt près votre départ.

près vous être approvisionné dans cette re- t y avoir rafraîchi vos équipages, vous vous ez sur l'île de Sainte-Hélène.

« Pour cela vous appareillerez le soir de Table-Baie, afin que votre route ne soit pas connue.

« Il importerait que le 10 mars au plus tard vous ayez établi votre croisière au vent de cette île. Vous ne vous éloignerez jamais de plus de vingt lieues, et vous manœuvrerez de manière à n'en point être aperçu et à vous en trouver tous les matins à dix ou quinze lieues, parce que l'île étant très-haute et très-saine, les bâtiments ennemis vont la chercher de nuit.

« Vous empêcherez tous les bâtiments neutres que vous rencontrerez d'y relâcher, afin qu'ils n'y donnent pas avis de votre présence.

« Vous resterez sur Sainte-Hélène jusqu'à ce que vous n'ayez plus que deux mois d'eau, et alors vous vous dirigerez sur les petites Antilles, et vous vous rendrez à notre île de la Martinique, où vous remplacerez votre eau et vos vivres aussi abondamment qu'il sera possible. Il importe que vous ne séjourniez pas dans cette colonie plus de huit jours. Vous devrez établir une croisière sur les îles anglaises, et y ravager toutes les rades où le commerce de l'ennemi peut être attaqué.

« Après lui avoir fait dans ces parages tout le mal possible, vous les quitterez pour vous porter à Terre-Neuve et y détruire la pêche.

« Les prises importantes que vous aurez faites en vous rendant au Cap seront conduites sur ce point. Celles que vous aurez faites sur Sainte-Hélène seront envoyées à l'île de France, et les autres dans nos îles du Vent. Quant aux bâtiments de peu de valeur que

vous aurez pris et tous ceux de Terre-Neuve, vous les brûlerez ; mais nous vous prescrivons de porter une attention particulière à faire enlever de tous les bâtiments dont vous vous emparerez et répartir sur l'escadre, tout ce qu'ils pourront vous procurer de vivres, eau, mâture et agrès.

« L'art consiste surtout à savoir faire la guerre aux dépens de l'ennemi et à prolonger l'activité de l'escadre en remplaçant ses consommations par ses prises.

« Et comme la plus grande difficulté de nos opérations maritimes consiste dans la sortie et la rentrée dans nos ports, nous vous ordonnons de n'y faire votre retour qu'autant qu'il sera indispensablement nécessaire. Vous devez donc vous attacher essentiellement à être en état de vous maintenir à la mer, et d'y multiplier vos opérations avec la plus grande activité.

« En quittant Terre-Neuve, vous vous porterez, selon que le permettront l'état de l'escadre et celui de vos approvisionnements, soit en croisière au nord de l'Islande, et même au Spitzberg et Groënland, pour y détruire encore la pêche de l'ennemi, soit sur les côtes de l'Islande pour y ravager la navigation, soit enfin, si vous ne pouviez absolument faire plus, par les 49° de latitude nord, dans les parages compris entre les 22° et 17° de longitude occidentale, parages où passent tous les bâtiments qui, pour atterrir sur l'Angleterre, vont chercher ordinairement la sonde du *Banc-des-Soles*.

« Nous vous ordonnons de ne rien négliger, dans

la campagne que vous allez faire, pour qu'elle tourne à l'avantage de l'instruction de nos marins, aspirants et officiers qui seront employés dans l'escadre.

« Notre intention est que, partout où vous trouverez l'ennemi en forces inférieures, vous l'attaquiez sans hésiter, et ayez avec lui une affaire décisive.

« Nous nous confions dans vos talents, votre activité et votre courage, pour le succès de l'importante mission que nous avons jugé à propos de vous confier. Nous vous laissons une entière liberté dans son exécution, et notamment dans le choix des opérations qui termineront votre campagne, vous autorisant à vous départir du texte des présentes instructions toutes les fois que vous trouverez le moyen de porter de plus grands coups à l'ennemi ou de multiplier vos opérations de manière à vous procurer l'avantage incalculable de rentrer le plus tard possible dans nos ports.

« Si donc, aux Indes, à la Martinique, Guadeloupe, île de Cuba, Porto-Rico, Açores, îles et côtes d'Afrique, ou partout ailleurs, vous trouvez le moyen de renouveler vos vivres, de quelque manière que ce soit, nous vous ordonnons de le faire et de prolonger vos croisières tant que vous le pourrez, en vous portant dans toutes les mers et parages où vous croirez pouvoir faire le plus de mal à l'ennemi, pourvu, cependant, que vous rentriez dans l'un de nos ports le quatorzième mois après votre départ.

« Et si vous conceviez un projet qui procurât une croisière plus avantageuse, soit en vous rendant dans les mers de l'Inde, soit en parcourant la côte du

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE VI.

Napoléon Decrès. Saint Cloud, 17 septembre 1805.

Monsieur Decrès, la croisière de Sainte-Hélène paraît parfaite; les deux frégates qu'on enverra de-de-France, pour y rester, seront d'un très-bon . J'estime qu'elle doit être la plus forte possible, neuf ou dix vaisseaux, si cela peut se combiner le second objet que je me propose. Il faut donner des instructions larges à l'amiral, le laisser maître de se porter sur le Cap ou sur Sainte-Hélène, pourvu qu'en définitive tout se rallie et arrive à la Martinique, et trouve là, ainsi qu'à la Guadeloupe, mois de vivres. Si des circonstances de navigation ne s'y opposent, peut-être devrait-il prendre ague à Cayenne, croiser à la Barbade un ou deux s, pour intercepter tout ce qui viendrait d'Eue, et, après cela, partir bien approvisionné de la

s au amiral z. Pa- octobre

« Sa Majesté, Monsieur le contre-amiral, ayant fait choix de vous pour commander une escadre de son armée navale, m'a chargé de vous adresser la dépêche ci-jointe signée de sa main, par laquelle elle vous annonce elle-même le témoignage de confiance dont elle a bien voulu vous honorer.

« Cette dépêche contient vos instructions, rédigées par Sa Majesté elle-même. Vous reconnaîtrez particulièrement les dispositions générales conçues par son génie.

« Jamais instructions ne donnèrent plus de latitude à celui à qui elles s'adressent. Elles contiennent dans leurs détails plutôt des indications que des ordres; elles livrent tout l'Océan à votre audace, à votre activité et à vos talents.

« Le but unique qui vous est prescrit est de faire le plus grand mal possible à l'ennemi, et toutes les fois qu'il ne s'agira, pour atteindre ce but essentiel, que de vous écarter de vos instructions, elles-mêmes vous y autorisent.

« Ainsi, soit dans les premières dispositions désignées par ces instructions, soit dans toutes celles qui y sont successivement relatées, Sa Majesté s'en remet entièrement à votre sagacité et à ce que vous indiqueront la connaissance que vous avez des mers que vous allez parcourir, et les renseignements que vous pourrez acquérir dans le cours de la campagne, sur la direction que vous lui imprimerez.

« Plus vous prolongerez sa durée, mieux vous atteindrez le but que se propose Sa Majesté. Les motifs

'applique immédiatement à vos besoins de
nature; et la portion de cette valeur revenant
ıpteurs leur sera régulièrement payée en France
trésorier de mon département, sur les pièces
ıatives que vous aurez recueillies ou dont vous
chargé les agents de Sa Majesté de me faire
i.

i donc, en vous rendant à votre première re-
vous avez fait des prises, il sera essentiel de
conduire et d'en appliquer la valeur à votre
illement.

en sera de même de celles que vous ferez dans
rs de l'expédition. Il faudrait les faire parvenir
ıux où vous prévoiriez votre prochaine relâ-
ıt pourvoir par elles à tout ce qui pourra pro-
votre navigation.

ne vous échappera pas que si l'époque de vo-
part est fixée à la première occasion que vous
ırez pour l'opérer, c'est qu'il est à craindre
i on la différait, les circonstances qui suivront
rviennent à la retarder indéfiniment, et peut-
l'empêcher.

départ; et cette époque étant incertaine et devant surtout, par les motifs exprimés au paragraphe précédent, être plutôt accélérée que retardée, ce sera à votre sagacité à faire concorder avec elle les opérations auxquelles vous vous livrerez.

« Je vous le répète donc, Sa Majesté vous laisse une pleine et entière latitude dans la mission qu'elle vous confie.

« Vos instructions ne disent rien du port où vous ferez votre retour; cela dépendra des circonstances dans lesquelles il aura lieu. S'il avait lieu dans un coup de vent qui vous donnât lieu de croire que l'ennemi a quitté les parages de Brest, vous devriez y entrer, sinon ce sera à Lorient ou à Rochefort. Vous ne devez vous rendre dans les ports d'Espagne qu'autant que vous y serez forcé.

« Et il est de principe que le commandant d'une force navale ne doit entrer dans un port qui n'est pas français, qu'autant qu'il est assuré de nos relations politiques avec la cour à laquelle il appartient.

« Ne négligez rien pour que les bâtiments sous vos ordres soient promptement prêts à prendre la mer, et saisissez la première occasion pour appareiller.

« Une escadre telle que celle qui vous est confiée doit faire un mal incalculable à l'ennemi; elle vous ouvre à vous et à tous ceux qui servent sous vos ordres une carrière immense de gloire et de succès.

« Ce que Sa Majesté désire surtout, c'est que vos opérations portent le caractère d'une grande détermination, et elle vous recommande de bien en péné-

r les commandants, officiers et équipages de ses sseaux.

« Un excès de prudence est surtout désagréable à mpereur; car il est bien persuadé que c'est cet ex- qui, dans nos opérations maritimes, contribue le s à l'assurance et au succès de l'ennemi.

« Livrez-vous donc hardiment à votre destinée, et vous déclare, par ordre spécial de Sa Majesté, ses grâces, les plus hautes distinctions de l'État es plus grands honneurs, sont réservés pour tout qui, dans sa marine, portera le caractère de dace et du dévouement.

« C'est avec le plus grand plaisir que je me suis du garant près de Sa Majesté du zèle et de toutes qualités par lesquelles vous remplirez son attente ustifierez son choix.

« *P. S.* de la main du ministre. — Je vous in- me que votre mission n'est connue de personne, de l'Empereur, de moi, du secrétaire intime qui ransmis les instructions de Sa Majesté et de vous. ous est prescrit de garder le plus profond secret à t égard, Sa Majesté vous défendant toute commu- ation à ce sujet avec *quelque personne* et sous elque prétexte que ce puisse être. »

« J'ai arrêté, Monsieur le Commandant, que le uxième rendez-vous de l'escadre sous mes ordres, ut votre vaisseau fait partie, serait à quinze lieues ns l'ouest de l'île de Saint-Antoine, la plus nord de les du cap Vert. Vous voudrez bien vous y ren- e sans délai et m'attendre à ce point pendant sept

Le contre amiral Willau mez à M. Le veyer - Belair capitaine d vaisseau, com mandant *l'Im- pétueux*. Brest, bord du vais-

eau le *Fou-froyant*, 18 oc-tobre 1805.

jours, en vous conformant exactement en tout à ce que je vous ai prescrit par mon premier numéro pour le premier rendez-vous. Et si, contre toute probabilité, après ce nombre de jours écoulés, vous n'aviez connaissance d'aucun des bâtiments composant l'escadre, vous décachèteriez le numéro 3, qui vous indique le troisième lieu où je compte aussi vous chercher. »

Du même au même. 19 octobre 1805.

« Le troisième rendez-vous, Monsieur le Commandant, sera dans la ligne équinoxiale par zéro de latitude et 19° de longitude à l'ouest du méridien de Paris : en vous y rendant le plus promptement possible, vous aurez l'attention, aux approches de l'équateur, d'éviter de tomber dans l'ouest de ce point, et, quand vous y serez parvenu, vous m'y attendrez pendant dix jours, en suivant les instructions contenues dans le premier numéro. Enfin, ce terme arrivé, si vous n'aviez pas reçu d'autres instructions de ma part, vous ouvririez le paquet numéro 4 (1), qui vous servirait d'indication pour la première relâche permise par le gouvernement. »

Decrès à Willaumez. Paris, 29 octobre 1805.

« Il me paraît, Monsieur le Contre-Amiral, par les comptes qui me sont rendus et par la substitution que j'ai faite dans votre division du vaisseau *l'Éole* au *Jupiter*, que tous les vaisseaux sous votre com-

(1) Ce paquet n° 4 ne sera remis que sur la rade du cap de Bonne-Espérance, où l'escadre doit se rendre en quittant le troisième rendez-vous.

rit à M. l'amiral Ganteaume, par ma dépêche
vendémiaire.
Les objets sont trop importants pour que je voie
indifférence que vous ne m'en écriviez pas cha-
urrier.
ous m'avez écrit pour me parler particulière-
de l'installation du vaisseau que vous montez.
ouvé cet objet au-dessous des conceptions aux-
s vous devez vous livrer dans ce moment, et
ous avez à m'occuper.
l'oubliez jamais que ce n'est pas un vaisseau
a Majesté vous a confié, mais bien la plus belle
escadres. Ne vous occupez donc pas plus d'un
ent que de l'autre, et occupez-vous surtout des
es opérations dont vous êtes chargé ; car ce
que par le plus grand développement des ca-
es et des talents d'un officier-général que vous
erez l'opinion que l'Empereur a conçue de

es détails, sans doute, ne doivent pas être négli-
nais il ne faut pas qu'ils puissent vous distraire
dées plus vastes qui doivent caractériser vos

« *Le Foudroyant*, installé comme il l'est, a po
pavillon de deux contre-amiraux qui s'en sont
trouvés. Ce serait donc chose superflue que d'
changer. Vous avez dû remarquer que que
changements faits au gréement de *l'Algésira*
l'ont point empêché de démâter de ses mâ
hune. Leur installation n'a point eu l'assentime
l'officier qui vous a succédé à ce commande
non plus que de l'amiral Martin. Ce ne peut
être qu'avec une grande circonspection qu'il es
mis de se livrer à des innovations en tem
guerre; car s'il arrivait encore que *le Foudr*
démâtât seul avec un nouveau mode de gréeme
ne pourrait s'empêcher de lui attribuer cet
ment.

« Mais je reviens à l'objet principal : écrive
chaque courrier; faites-moi savoir si vos états-
sont complets, si vos équipages ont été formé
formément à ma dépêche à l'amiral, en date
du mois dernier. Si cela n'était pas, prenez
les dispositions relatives à ces opérations et
moi savoir quand définitivement votre divisio
prête à appareiller; car il ne faut pas manq
première occasion de mettre sous voile, et
que je sois exactement instruit de tout le p
des travaux.

« Si, comme je le pense, vous êtes sur le po
mettre à la voile, priez le préfet maritime de
dresser par le télégraphe la phrase qui suit : «
« *tends le capitaine du* Vétéran, signé : *Caffar*
« Lorsque M. Jérôme arrivera, vous empl

s moyens que comporte la dignité du com-
ment pour captiver la confiance de ce jeune
ne. Rappelez-vous bien qu'il faut savoir allier
ni la fermeté d'un chef pénétré de ses devoirs
s égards qui sont dus à un personnage impor-
destiné à un rang que cependant la volonté
verain ne lui a pas encore conféré.

vous préviens que ces égards que je vous re-
ande pour M. Jérôme Bonaparte doivent être
nt plus délicats, qu'ils doivent n'avoir aucun
ère de flatterie.

Empereur ne vous pardonnerait pas, et pesez
ette expression, aucun acte d'adulation envers
re ; et c'est par son commandement exprès que
s donne cette information.

Majesté entend que vous ne vous laissiez dominer
par M. Jérôme. La loi du service est sacrée
le pour tous ; et le moyen de l'y bien soumettre,
e la lui présenter avec grâce et avec l'autorité
emple, avec fermeté, mais sans rudesse, et enfin
n empire bien positif, mais mitigé par les ex-
ons et le sentiment de l'attachement pour lui et
dévouement sans bornes pour son auguste frère.

le perdez pas de vue que votre gloire et votre
ion aux dignités de l'État dépendent de la cam-
que vous allez faire, de votre exactitude à
ir les intructions qui vous ont été données. Et
rez-vous bien de cette idée que vos opérations
nt être indépendantes du sentiment de tout
que vous qui en avez la charge et la responsa-
; et qu'enfin rien ne vous justifierait auprès de

Sa Majesté, si ces opérations étaient mutilées ou simplement modifiées par des considérations personnelles à M. Jérôme.

« Il ne devra savoir qu'il fait partie de votre division que lorsqu'elle sera sous voile, et par les mesures que je vous ai prescrites par ma dépêche secrète du 11 vendémiaire, dont je vous recommande de nouveau de ne négliger aucunes dispositions.

« Le succès et la grande latitude de votre mission, auxquels sont attachés votre gloire et la satisfaction de l'Empereur : voilà ce que je vous recommande par dessus tout. Voilà ce qui doit vous enflammer, car vous êtes placé par la confiance de Sa Majesté dans l'alternative d'une obscurité ou d'une élévation qui doit fixer tous vos vœux.

« Trop longtemps, les chefs de la marine ont été resserrés dans un cercle étroit, qui ne laissait aucune carrière à leur imagination, à leurs talents et à leur perspective. Cette situation subalterne dans l'État et sous un souverain qui recherche avidement le génie pour l'élever et le récompenser, a enfin cessé. Un champ de gloire immense vous est ouvert, je vous l'ai déjà dit ; et, quels que soient les événements, l'Empereur aimera et récompensera le courage, la détermination imperturbable avec laquelle les amiraux se lanceront dans cette nouvelle carrière.

« Tout ce qu'il est possible de faire pour vous assurer des succès, réarmement des vaisseaux, choix des officiers, élite des équipages, tout a été fait. Il s'agit maintenant d'élever à leurs propres yeux les hommes qui servent sous vos ordres. Il faut donner

ıtrer en campagne ; affectez de trouver tout
ns votre escadre, sans cesser cependant d'y
ce que vous trouvez de médiocre. C'est en
à la première armée d'Italie qu'elle serait
e, que l'Empereur l'a couverte de lauriers
ituée à ne pouvoir plus se passer de cette

autant par devoir que par sentiment pour
ar mes vœux pour vos succès que j'entre
ces détails.
uillez-vous du vieil homme, et rajeunissez
loire et les dignités dont la porte vous est
Cessez d'être capitaine de vaisseau : de plus
lestinées vous attendent ; ne les laissez pas
, et, pour les atteindre, il suffit de l'audace,
ue, de l'opiniâtreté et de la détermination
entreprises et vos conceptions.
ıez votre correspondance sur ce ton et vous
z trop la multiplier avec moi.
ıt à M. Jérôme, l'Empereur m'a ordonné de
qu'il annoterait d'expressions humiliantes,
papiers publics, ceux qui se donneraient

exposerai vos devoirs. La subordination m
sacrée chez toutes les nations policées; il
dicule à la mépriser, du ridicule à ne la
respecter, et un crime à vouloir s'y soustr
ne pouvez occuper la place à laquelle vou
tiné, qu'en remplissant les vues de l'Emp
vous n'avez par vous-même aucun droit à c
et vous ne pouvez l'obtenir que de la bi
du maître. Or, l'Empereur y a mis cette
que ce rang que vous devez ambitionner se
par vos services. Un dévouement de quel
passés à la mer vous donnera les droit
Majesté exige.

« Toute la marine est particulièrement flatt
voir dans ses rangs; mais vous allez y êt
de mire de tous les marins. Ce que vous
imité par tout le monde, et en vous attacha
vaisseau, en affectant d'entrer dans tous s
en couchant et vivant toujours à votre b
raisonnant que marine, mouvements, é
vous rétablirez sans peine et sans contrai
le seul empire de l'exemple et de la mode

e gloire dans les guerres de terre, qu'il les a
es stériles pour ceux qui portent son nom.
a marine est la seule carrière où il vous reste à
llir, et pour peu que vous y fassiez, toutes les
ettes de la renommée sont prêtes à exalter vos
s. Il ne vous est pas permis d'y apporter de
ciance ou de la tiédeur, car vous feriez à l'État
votre frère le mal irréparable de la contagion
exemple qui ne serait que trop suivi. Amis et
nis, chacun a les yeux sur vous, les uns pour
r votre conduite, les autres pour la déprécier.
es Anglais sauteraient de joie s'ils pouvaient
Le frère de l'Empereur, qui commande un de
isseaux, remplit mal ses devoirs, se soustrait à
bordination, et est un marin sans espérance.
idée surtout du plaisir que ferait aux ennemis
France son peu de zèle m'a paru frapper
rôme, et je vous recommande de la lui présenter
art dans les occasions, mais seulement dans
où ce dernier moyen vous paraîtrait indis-
able.
Enfin, je vous recommande très-particulièrement
intéressant jeune homme, qui a de l'esprit, du
ctère, une grande élévation d'âme; mais sur
el une bonne direction est essentielle.
Je termine en vous réitérant l'ordre de m'écrire
ue courrier et de vous mettre en état d'appa-
er au premier moment favorable. »

Monsieur Decrès, vous avez reçu l'ordre d'em- Napolé
quer des hommes de l'artillerie de marine au lieu de Decrès. F

mars viendra, et ils ne pourront plus par
conçois pas comment le ministre du trésor
nous donne pas les 300,000 francs de trai
cap de Bonne-Espérance. Vous voyez le ma
Allemand, jugez de celui que feraient nos
si l'on voulait partir; mais on ne partira p
par une raison, tantôt par une autre. J'im
M. *Jérôme* est parti. *Je vous rends respo*
la conduite qu'on tiendra avec lui. Il faut
maintenu rigoureusement dans son grade.
que vous aurez écrit qu'il ne lui soit ren
honneur à Brest, il ne lui est rien dû. Je
de la mauvaise santé de Ganteaume. Dites-
l'aime, parce que je sais qu'il m'est attaché
absolument hors d'état de reprendre la me
temps, on pourrait le faire entrer au conse
Que rien n'arrête nos escadres; qu'elles p
ne veux pas que mon escadre reste à Cad
venir mes troupes par terre, et distribuez tou
seaux en quatre ou cinq grandes croisières
des instructions à toutes mes escadres d'arrêt
vaisseaux russes, suédois, autrichiens. Don
ment des lettres de marque à nos corsaires

mon escadre de Cadix peut sortir d'ici à nivôse pour remplir sa mission, bien; sans quoi, dispersez-la en croisière. Je ne puis m'occuper de tous ces objets; c'est à vous à faire que tout parte. »

« Monseigneur, avant-hier après avoir remis au courrier la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai reçu par M. le préfet Caffarelli, votre dépêche secrète concernant ma conduite à tenir à l'égard de M. Jérôme; je suis flatté de l'intérêt que Votre Excellence continue à me porter et je me ferai toujours un devoir de suivre exactement tout ce qu'elle me prescrit.

Willaum
Decrès. 4
vembre 18

« Par le dernier courrier, je vous fais savoir que ma division ne pourra être disposée entièrement que dans les derniers jours du présent mois; aussi je pense que M. de Caffarelli a demandé trop tôt M. Jérôme Bonaparte.

« Monseigneur, M. Jérôme sera-t-il le premier ou le dernier capitaine de ma division? Je remarque qu'il a eu dans la Méditerranée un capitaine de vaisseau sous ses ordres, et en marge des instructions de S. M., je trouve son nom avant celui du capitaine Faure, le plus ancien de ma division.

« Je connais trop, Monseigneur, la dignité de la place que j'occupe dans cette circonstance et l'importance de la campagne que je vais entreprendre, pour négliger aucun de mes moyens et n'être pas sans relâche tourmenté de la noble ambition d'acquérir de la gloire à la marine de notre illustre Empereur. L'ordre, le sang-froid et la persévérance dans les occa-

sions difficiles où je pourrai me rencontrer, caractériseront particulièrement ma conduite, et je ne crains pas d'avancer qu'avec la direction que je donnerai à toutes mes opérations, je gagnerai de plus en plus la confiance de ma division, et qu'en résultat, votre Excellence sera satisfaite. »

Décrès à Willaumez. Paris, novembre 1805.

« J'allais vous écrire, Monsieur le contre-amiral, sur l'objet de votre dépêche du 2 frimaire, lorsqu'elle m'est parvenue.

« Il est effectivement parti d'Angleterre, dans le courant d'avril dernier, une division sous les ordres du capitaine Popham, composée du *Diadème* 64, *Belliqueux* 64, *Diomède* 50, *Narcisse* 32.

« Cette division convoyait des transports chargés de troupes que les journaux évaluaient de six à huit mille hommes, commandés par le général Baird.

« On les supposait destinés pour le cap de Bonne-Espérance ou l'île de France.

« Je vous envoie l'État des forces navales d'Angleterre que je présume être à l'est du cap de Bonne-Espérance.

« Telles sont les notions que je peux vous transmettre, je ne puis que m'en référer à l'entière latitude que vous donnent vos instructions pour les opérations auxquelles vous allez vous livrer.

« Les renseignements que vous acquerrez dans votre navigation sur la situation et les mouvements de l'ennemi, et les connaissances précieuses que vous avez sur les parages que vous allez parcourir, sont les meilleurs éléments qui puissent vous diriger.

« Ce sera en passant rapidement d'un point à un autre que vous déjouerez toutes les recherches de l'ennemi, ainsi que l'a fait si heureusement jusqu'à ce jour le contre-amiral Allemand.

« Je m'en rapporte aux mesures que vous prendrez pour éviter la rencontre de l'ennemi à votre sortie. Il sera important de faire chasser les frégates et corvettes qui sont dans l'Yroise, avant d'appareiller, et de diriger votre manœuvre avec toutes les précautions que le temps comportera, ainsi que la possibilité que l'ennemi soit à quelque distance au large, alors même qu'il ne paraîtra pas sur la côte.

« Il paraît que l'attente où il est de la division de Rochefort lui a fait adopter des systèmes de croisières à cinquante, soixante et même quatre-vingts lieues à l'ouest des principaux points d'atterrage.

« Cette indication vous est utile au moment du départ, et ne le sera pas moins à l'époque de votre retour, afin de diriger alors votre propre atterrage d'une manière insolite et particulièrement fondée sur les vents régnants et sur la connaissance que vous aurez de votre longitude.

« Je vous recommande de nouveau le capitaine *Vétéran*, mais je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit à son égard dans mes lettres précédentes. »

LISTE DES VAISSEAUX DE GUERRE ANGLAIS DANS L'INDE, OU EN ROUTE POUR S'Y RENDRE.

Albion,	74	capitaine John Ferrier.

Arrogant,	74,	servant pour mâture à Bor	
		lieutenant Doblie.	
Blenheim,	74	C. A. Troubridge.	
		capitaine Bisset.	
Culloden,	74	C. A. Pellew.	
		capitaine Cole.	
Russet,	74	capitaine Williams.	
Tremendous,	74		Osborn.
Lancaster,	64		Fothergill
Grampus,	50		Caulfield.
Hindostan,	50		Fraser.
Belliqueux,	64		Byng.
Diadème,	64		Sir Home Poph
Diomède	50	(1)	Downman.
Léda,	38		Houynam.
Narcissies,	32	(2)	Douelly.
Phæton,	38		Cockburn.
Pitt,	38	construit à Bombay.	
Caroline,	36		Rainier.
Concorde,	36		Wood.
Dédaigneuse,	36		Johnson.
Thalia,	36	(3)	Walker.
Weynrouth,	36		Draper.
Wehlumna,	36		honorable Cock
Fox,	32	en reconstruction à Bombay,	
		hon.	

(1) Ces trois vaisseaux, partis le 31 août dernier, pour une mis crète, sont supposés aller dans l'Inde. Ils convoyaient des troupes barquement sous les ordres du général Baird.

(2) Idem.

(3) Parti le 27 septembre dernier.

mée,		à Bombay.
hornid,	32	Elphixton
sa,	32	Sir Grove.
ricorn,	32	Bathurst.
ross,	18	J. Duer.
er,	18	Montagne.
r,	18	Christian.
ier,	16	Wooldridge.

Nelson.

Willaum
Decrès. 6
cembre 18(

lonseigneur, le vent est faible et variable de- plusieurs jours du nord-ouest à l'ouest. Aujour- il est au sud-ouest; le ciel est brumeux, et, ue le baromètre soit haut, l'opinion générale ie nous aurons un coup de vent de sud-ouest. ra après ce temps, lorsqu'il viendra à souffler partie du nord, que je pourrai appareiller et bonne route. Je désire très-ardemment que ce ent arrive bientôt. Je dois dire à Votre Excel- que c'est aussi le vœu de toute l'escadre, par- èrement celui de M. le commandant Jérôme. Il nt à son bord, y surveille les exercices avec la grande exactitude, et ne cesse de donner l'exem- u zèle, de l'activité, du talent. Il me disait : « Une demi-heure après votre signal d'appa- ller, je suis sous voiles. » Je verrai avec grand r qu'avant mon départ Sa Majesté veuille met- . Jérôme à la tête des capitaines de vaisseau. is persuadé, Monseigneur, que vous reconnaî- dans cette demande, que j'ai suivi avec une tion particulière et sans préjugés, la con-

duite de votre ami dans le service, et que c'est cette conduite qui seule a fixé mon jugement. »

Jérôme à Willmez. 16 décembre 1805.

« Je crois, Général, qu'il vaudrait beaucoup mieux ne vous défaire d'aucune des deux frégates, et exécuter votre premier projet; dans tous les cas, je désire que le capitaine Kergariou, commandant *la Valeureuse*, reste avec votre division. Vous savez que c'est un très-bon officier.

« Persistez-vous toujours à ne renvoyer les prisonniers que lorsque nous serons dans les belles mers? Si vous approuvez les deux demandes que je vous fais, c'est-à-dire, la première de conserver les deux frégates et de mettre à exécution votre premier projet, et la seconde, si vous renvoyez l'une des deux que ce ne soit pas *la Valeureuse*, faites-le moi dire par la frégate. »

Willaumez à rôme. 16 décembre 1805.

« Monsieur le Commandant, je ne puis faire mieux que de jeter les prisonniers à Sainte-Croix-de-Ténériffe et d'y conduire en même temps la première prise que nous ferons, pour avoir en échange de sa valeur des vivres en remplacement de ceux que consomment les trois cent vingt et un prisonniers que j'ai dans l'escadre. Mon intention serait d'expédier *le Cassard* avec *la Volontaire* dans deux ou trois jours, et de croiser deux fois vingt-quatre heures au vent de Madère, pendant qu'ils feront route; si, avant ce temps, nous rencontrons un bâtiment neutre, je lui donnerai les femmes et les enfants, au nombre de quarante-quatre. Je compte répartir dans

ldats des chasseurs du 54e et du 2e régi-
de la Reine.

très-important que l'escadre soit pourvue
e vivres possibles; je pense que M. Faure
propre à traiter en conséquence, et que son
ainte-Croix ne sera pas de plus de quarante-
es; il nous croira en croisière au vent de
où il nous aura laissés, et je lui donnerai
rendez-vous secret peu éloigné de Téné-

t de rien expédier, j'espère que nous com-
ons et que j'aurai l'honneur de vous voir;
ıt aller le plus vite possible au sud du dé-

Willaumez à M. Bretel, capitaine de *la Volontaire*. Le 20 décembre 1805.

ous informe particulièrement, Monsieur le
, que l'escadre entière doit se rendre au
onne-Espérance, dans le courant du mois
1806, pour y prendre un mois de vivres
ettre très-promptement en état de retour-
er.

Ordre du jour du contre-amiral Willaumez. A bord du *Foudroyant*, en mer, 1er janvier 1806.

« L'escadre est prévenue qu'à compter de ce 1er janvier 1806, M. Jérôme Bonaparte, frèr Sa Majesté, est le premier des capitaines de vais et qu'en conséquence il prend le commandeme la 2e division. M. Faure, capitaine de vaisseau, mande la 3e division. »

Willaumez à Jérôme. 4 janvier 1806.

« Je ne pourrai, mon cher Commandant, donner un ordre d'enseigne provisoire que p plus capable des deux sujets que vous propos pour que le ministre maintienne mieux tout c j'aurai pu faire d'avancement pendant la camp je pense qu'il est bon de mettre des intervalle conséquence, renvoyons au 1er février pour cel deux aspirants que vous désignez, l'autre au tour.

« J'aurai du plaisir à m'en rappeler comme répéter l'assurance de mon attachement inviol

Jérôme à Willaumez. 19 janvier 1806.

« Général, ne connaissant pas vos instru j'ignore jusqu'à quel point notre arrivée au C urgente. Cependant je vous ferai observer qu n'avons que *deux mois d'eau et que si la p cette ville se réalisait, comme il y a de fortes r de le croire, nous nous trouverions dans un embarras.* Il est dans l'ordre des choses possibl notre traversée soit de quarante-cinq à cinq jours. Nous arriverions donc devant le Cap av jours d'eau seulement, et, par conséquent, da position critique.

« La relâche à Saint-Thomas offre deux avan

ous les bâtiments venant de l'Inde.
ne vous parlerai pas de ma position particulière
ement aux approvisionnements. Vous savez ce
est. »

énéral, je vous ai ouvert, dans ma lettre du
vier, un avis auquel il me paraît nécessaire de
r aujourd'hui quelques développements, non
tienne absolument à mon opinion, mais parce
regarde comme une obligation pour moi de vous
r communication de tout ce que je juge pouvoir
ouer au succès de la campagne, et c'est à vous
ordonner mes avis aux instructions que vous
u à toute autre considération, si vous le jugez
able.
us je réfléchis au projet de relâcher au cap de
-Espérance et plus j'entrevois de difficultés à
r notre mission, si, comme je n'en doute pas,
rouvons cette place au pouvoir de l'ennemi. Il
ait hors de doute que dans ce cas l'objet de
pagne est manqué; car vous serez obligé d'aller
agascar, et alors vous aurez à considérer outre

Jérôme à Willaumez. A bord du *Vétéran*, 21 janvier 1806.

« Je ne m'arrête pas à l'idée de forcer la rade du Cap et d'y enlever des bâtiments; elle suppose un concours de circonstances sur lequel je ne crois pas que vous ayez compté, et d'ailleurs un tel avantage, déjà faible par lui-même, ajouterait encore à la perte du temps et pourrait avoir des effets très-funestes pour la suite de la campagne.

« J'examine avec plus de détail l'idée de relâcher à Saint-Thomas, que je persiste à regarder comme incompatible avec celle de *relâche au Cap*, c'est toutefois celle à laquelle je me suis arrêté, parce qu'elle me paraît réunir plus d'avantages :

« 1° Celui de cacher votre navigation à l'ennemi;

« 2° La presque certitude d'y faire des prises qui pourraient vous fournir quelques approvisionnements, surtout en boissons, auxquels joignant quelques vivres frais pris dans le pays, vous pourriez, après avoir donné quelques jours de repos aux équipages, continuer votre campagne;

« 3° En partant de Saint-Thomas, vous pourriez aller mouiller à l'Ascension, et vous savez combien cette relâche peut être utile à la santé des équipages; de là vous pourriez aller croiser sur le passage des bâtiments de l'Inde, en attendant l'époque à laquelle vous devez aller prendre votre croisière de Sainte-Hélène.

« La quantité de vivres qu'il y a à bord du vaisseau me paraît suffisante pour continuer la campagne jusqu'à la Martinique, parce que ses rations pourraient être un peu réduites dès à présent, sans que les équipages en souffrissent, si d'ailleurs l'eau

ous devez bien penser qu'en vous commu-
i mes réflexions, mon intention est de les
à votre jugement, et que je ne puis avoir
e vous engager à vous écarter de vos ins-
, auxquelles je crois, au contraire, que tout
subordonné, à moins de circonstances bien
es. »

Circulaire de Willaumez aux commandants des bâtiments de l'escadre. 29 janvier 1806, en mer.

ré, Monsieur le Commandant, dans l'Océan
al, après des temps heureux et de bon au-
: l'escadre, vous désirez sans doute trouver
de prouver aux ennemis que nous pou-
être redoutables ; que le vain titre de do-
des mers qu'ils se sont arrogé ne peut leur
sous le règne de notre auguste Empereur,
ne parcourent toutes les parties du globe
t de sécurité que parce que nos forces
ont restées trop longtemps oisives sur les

pereur Napoléon a rendu la France si for-
qu'il n'a plus rien à désirer sur le continent ;

est de les rencontrer, de les attaquer, de l
truire. Les forces navales de l'Angleterre, d
parages que nous allons parcourir, sont infé
aux nôtres ; mais nos forces ne sont rien compa
l'esprit de détermination et de persévérance qu
dirige et que vous ne cesserez d'inspirer à vos
pages.

« C'est en portant partout le caractère de l'a
et du dévouement que vous satisferez S. M. C'e
son ordre spécial que S. Exc. le ministre de l
rine m'a informé que ses grâces, les plus
distinctions de l'État et les plus grands hon
sont réservés pour tout ce qui, dans sa marine
tera cette noble détermination.

« Trop longtemps nous avons été resserrés
un cercle étroit qui ne laissait aucune carrière
tre imagination, à notre talent et à notre perspe
Cette situation subalterne dans l'État et sous un
verain qui cherche avidement le génie pour l'é
et le récompenser, a enfin cessé. Un champ de
immense nous est ouvert, et quels que soient les
nements de la campagne, l'Empereur aimera, ré
pensera le courage, la détermination imperturb
avec laquelle ses commandants se lanceront
cette nouvelle carrière.

« Continuez d'élever à leurs propres yeux
hommes qui servent sous vos ordres. Il faut do
l'exemple de l'ardeur et de l'espérance, il faut va
par dessus tout, les moyens qui vous sont con
l'assurance des chefs en donnera à toute l'escadr

« Affectez de trouver tout bien fait à votre b

:rait victorieuse, que l Empereur l a couverte
)rs et l'a habituée à ne pouvoir plus se passer
récolte.
marine est la seule carrière où il reste beau
aire, et pour peu que nous y fassions, la Re-
, impatiente, attend le moment pour exalter
)ns.
:adre a sans doute trop peu de supériorité sur
ois ennemis soit des Indes-Orientales, soit
ine, pour espérer que nos succès soient tou
)rieux; si cependant il se trouvait quelques
x ou autres, qui osassent se présenter en posi-
lconque de défense, je vous préviens que, se-
e joug des vieilles routines et renonçant aux
ns et aux marches combinées de la tactique
rdent toujours le commencement de l'action
lissent la vivacité, la pétulance des Français,
:rai sans ordre symétrique, et que lorsque
lonné le signal du combat, j'en viendrai à
ire décisive; alors les meilleurs voiliers ou
s vaisseaux qui se trouveront le plus près de

dre l'ordre là où il est avantageux de combatt
poste de l'honneur est où le combat est le pl
gagé; enfin, animer les autres par ces bons exe
tel est l'esprit militaire, tel est l'esprit de tous
pitaines, telle est l'attitude d'une armée qui
vaincre.

« Soyez bien pénétré de cette vérité, Mons
Commandant, l'Empereur ne vous a désigné (v
vos officiers) pour aller à la mer de préférence
autres, que parce qu'il compte sur vous; que
qu'il a résolu d'avoir une marine formidable e
veut que les chefs aient donné des preuves
lent, de courage, de dévouement; c'est par
vous satisferez S. M.; les plus hautes distinct
les plus grands honneurs sont réservés, vous ai
pour tout ce qui, dans sa marine, portera le
tère de la détermination. Livrez-vous donc à
brillante destinée, et je me féliciterai d'expli
l'Empereur, notre maître, vos manœuvres h
vos belles actions.

« P. S. Si vous jugez avantageux de lire ma
à vos officiers, aspirants et premiers-maîtres
blés, je vous y autorise. »

Willaumez à Jérôme. 18 février 1806.

« Comme vous je crains que le cap de Bonne
rance soit pris par les Anglais; cependant si
dition qu'on disait destinée contre cette colon
tait partie d'Angleterre qu'au mois de septe
comment aurait-on connu deux mois après à
Hélène, la reddition de la place? Du reste, j'a

aussi un journal de la prise qui me laisse le chagrin de savoir que des vaisseaux de la Compagnie ont dû passer un ou deux jours après nous entre Sainte-Hélène et l'Ascension.

« Il reste à passer au rendez-vous du Cap le plus promptement possible ; à faire de l'eau aux environs et à intercepter tout ce qui pourrait nous donner des renseignements par les bâtiments entrant ou sortant de ce lieu. Sans doute que les soucis seront plus grands ; néanmoins, je compte réussir selon les vues de Sa Majesté.

« P. S. J'aurais été vous voir ce matin si votre vaisseau n'avait été trop éloigné. »

« Monseigneur, M. Jérôme Bonaparte s'étant toujours fait remarquer par la manière habile dont il commandait lui-même ses manœuvres, l'installation, la police, la discipline et l'ordre qu'il a établis à bord du *Vétéran*, les commandants des vaisseaux, convaincus qu'il est le plus capable de conduire l'escadre dans le cas où le général n'existerait plus, m'ont témoigné le désir de voir M. Jérôme Bonaparte à leur tête; en répondant aux vœux des capitaines, j'ai été flatté en même temps de faire un acte de justice; il est de mon devoir d'engager Votre Excellence à faire agréer à Sa Majesté ce que j'ai fait en cette occasion pour le bien du service. » Willaum Decrès. 13 1806.

« Général, j'ai mouillé dans la baie à quatre heures de l'après-midi, j'ai de suite écrit au gouverneur la Jérôme à laumez. I de San-Sa

lor, 3 avril 1806

lettre dont je vous envoie ci-joint copie, ainsi que celle de sa réponse. Un moment après, j'ai reçu la visite de deux officiers qui sont venus de sa part me faire des offres de service. L'intendant de la marine (homme essentiel) est venu peu après à mon bord et m'a témoigné les dispositions les plus favorables. Il sera fourni à l'escadre l'eau, le bois et les vivres frais dont elle a besoin. J'ai obtenu pour les scorbutiques une maison de campagne où je compte envoyer aujourd'hui ceux du *Vétéran*, du *Patriote* et de la frégate. Vous pourrez y envoyer de suite les vôtres à leur arrivée. J'avais rendu à l'intendant de la marine sa visite avec les principaux officiers de la division.

« J'ai de bonnes nouvelles de la guerre du continent, qui est maintenant terminée. Je vous en ferai part à notre prochaine entrevue.

« *P. S.* Je vous envoie un bon pilote et vous attends à dîner. »

Circulaire du ntre - amiral 'illaumez. A ord du *Fou- oyant*, aux îles Salut, 25 mai 06.

« Aussitôt, Monsieur le commandant, que vous aurez reçu le présent ordre, vous vous empresserez d'arriver à trente lieues dans l'est de l'île de la Barbade, rendez-vous général de l'escadre.

« Il est d'une grande importance pour mes opérations ultérieures, que vous soyez rallié le plus tôt possible; ainsi, ne perdez pas un instant pour vous rendre à ce point que je vous donne au vent de la Barbade.

« Nous ne ferons route que le 16 juin pour la

Martinique, où l'escadre mouillera le 19 ou le 20 dudit.

« Si, à votre approche de Cayenne, vous avez conservé des prises, vous les laisseriez à l'officier de cette place, qui est chargé de vous attendre au mouillage que je quitte. M. le commissaire pour Sa Majesté à la Guyane est bien disposé à favoriser l'intérêt des capteurs dans la personne de votre bord à qui vous déléguerieз la consignation.

« Les navires neutres ou alliés que vous auriez arrêtés, seraient également dans le cas d'entrer à Cayenne, où ils seraient retenus quelque temps.

« Que rien de cela ne vous retarde, forcez de voile afin d'arriver sans délai directement au rendez-vous général.

« Je vous le répète, la réunion est plus importante que jamais, ne négligez pas d'en instruire tous les bâtiments de l'escadre que vous rencontreriez.

« Le présent ordre annule ceux que vous avez entre les mains. »

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de l'arrivée dans ces mers de l'escadre aux ordres de l'amiral Willaumez. Cet amiral, parti de San-Salvador, où il a fait une relâche de dix-sept jours, mouilla devant Cayenne avec *le Vétéran* et *la Valeureuse*, le 15 du mois dernier, et donna ordre aux autres bâtiments de la division de former une chaîne qui embrassât une vingtaine de lieues, avec injonction au capitaine qui formait le dernier chaînon, de venir le reconnaître tous les jours. La

Villaret, pitaine-gén de la Mart que, à Dec Fort-de-Fra 18 juin 180

violence des courants n'a sans doute pas permis l'exécution de cette mesure ; car pendant les douze jours que *le Foudroyant*, *le Vétéran* et *la Valeureuse* ont passé devant cette île, ils n'ont eu nulle nouvelle des croiseurs.

« L'amiral, inquiet de cette absence, leva l'ancre avec *le Vétéran* et la frégate pour aller à leur recherche ; mais dès le cinquième jour de navigation, l'obscurité de la nuit et les changements de route que nécessitaient les écueils qui cernent la Barbade les séparèrent. Le prince Jérôme se trouva seul au point du jour, et poursuivit si vivement un vaisseau anglais qu'il soupçonna *l'Agamemnon*, qu'il se décida, n'ayant plus d'espoir de rejoindre *le Foudroyant*, à faire route pour la Martinique, où était fixé le point de ralliement. Ce prince y mouilla le 5 du courant et y fut joint le 17 par *l'Impétueux* et *l'Éole*, qui fort heureusement se sont constamment conservés ; nous ignorons encore si l'amiral Willaumez aura rallié les deux autres vaisseaux ; mais la présence sur nos côtes de l'amiral anglais, avec *le Northumberland*, *l'Éléphant*, *le Canada* et *l'Agamemnon*, et quelques frégates, ne me laisse encore que peu d'inquiétudes sur notre division.

« Le prince Jérôme, quoique seul pendant plusieurs jours, a constamment louvoyé devant la baie en présence de l'amiral Cochrane. Cette manœuvre et la crainte de voir arriver ensemble le reste de l'escadre, en ont imposé à l'ennemi, au point de le faire décamper dès le troisième jour et de laisser le passage libre à nos vaisseaux. Le prince est toujours prêt à

essus de mes éloges, je crois heanmoins, comme
er général de la marine, devoir vous rendre
ote que jamais vaisseau ne fut mieux tenu que le
et que son activité et son courage semblent
électrisé les équipages et promettre le plus
l succès à l'amiral qui a le bonheur d'avoir ce
e sous ses ordres.

Le brick de Sa Majesté *l'Argus*, parti le 16 mai
yenne pour une croisière, a relâché ici le 10 de
ois, en si mauvais état, que je crains que les ré-
ions qu'il exige et qui excéderaient peut-être
coup sa valeur, ne m'obligent à le condamner,
que le port et nos magasins sont dénués de
»

Monseigneur, j'ai eu l'honneur de vous rendre
ote le 19 du mois dernier, de mon arrivée aux
ons de la Guyane française. Mes vaisseaux, dé-
s sur trois points pour croiser sur les ennemis
ant quelques jours, n'ont pu se rallier au mouil-
de Cayenne assez tôt pour exécuter le plan que
is formé de détruire les bâtiments anglais sur la

Willaumez à Decrès. Fort-de-France, 28 juin 1806.

grand mât de *l'Impétueux* est dans un état affreux; son mât de misaine est jumelé ainsi que toutes ses vergues. *L'Éole*, avec un vieux gréement, est sans voiles, il fait huit pouces d'eau à l'heure; *le Cassard* en fait quatre. *La Valeureuse* a ses hauts tellement pourris que je me trouve dans le cas de consentir à ce que le capitaine laisse ici ses canons de gaillard; son grand mât, cassé sous les sottereaux, se remâte aujourd'hui; ses vergues ont été changées ou jumelées; ses voiles, ainsi que celles de toute l'escadre, sont en très-mauvais état. *Le Foudroyant* a perdu deux huniers en sortant de Brest, qui n'ont pas pu être remplacés; un grand mât de hune rompu en donnant chasse au vent de la Barbade; la vergue du petit hunier était pourrie, celle de civadière a été cassée. *Le Patriote* est tout aussi mal. *Le Vétéran* seul l'est un peu moins que les autres; mais cependant hors d'état de rester quatre mois de plus à la mer sans inconvénient. Enfin, j'ai tiré tout ce que j'ai pu de secours à San-Salvador (même à Cayenne) et à la Martinique où je me complète en vivres jusqu'au 31 octobre. *La Valeureuse* ne pourra être en état d'appareiller que sept ou huit jours après l'escadre; j'espère qu'elle me trouvera et qu'elle rentrera en France avec moi.

« Quoique je sois sans cesse sous voiles et dans des points de croisière où je devais faire du tort à l'ennemi, aucun de mes vaisseaux n'a été assez heureux pour en rencontrer; j'ai seulement brûlé un brick venant de Saint-Jean, avec un chargement de morue pour la Barbade, lorsqu'il en était à quarante

lieues dans l'Est. C'est à ce point que j'aurais pris une grande corvette et le lendemain un paquebot, sans l'événement du grand mât de hune et l'état du grand mât de *la Valeureuse*, qui obligeait celle-ci d'avoir sa grande vergue amenée. J'ai mouillé le 21, ma dernière division le 24, et j'appareille avec les six vaisseaux à huit heures du soir. J'ai pris pour *le Foudroyant* et *l'Impétueux* les deux seuls mâts de hune qui se trouvaient au port. Le grand mât de *la Badine* fait la grande vergue de la frégate.

« Je laisse à la colonie, pour le service des escadres de Sa Majesté, des chaloupes, des ancres, des câbles et des pièces en bottes. J'ai donné au magasin de l'artillerie la poudre avariée, le vieux filin blanc pour faire des mèches de guerre, et du bitord pour lier la mitraille.

« Les états-majors ont reçu deux mois de traitement et les équipages ont été remis à rations complètes. Le capitaine général a aidé l'escadre de tous ses moyens, c'est à lui que je dois de pouvoir partir aussitôt : la marche lente de l'administration m'aurait, sans lui, causé du retard. Comptez toujours, Monseigneur, sur mon activité et mes soins assidus pour remplir les intentions de notre auguste souverain. »

« Général, la prise du cap de Bonne-Espérance nous a fait manquer l'opération la plus essentielle de notre campagne, la destruction du convoi des Indes-Orientales. Notre *non-jonction* au vent de la Barbade nous a empêchés de rien faire de marquant dans les

Jérôme
laumez.
du *Vété*
juillet 1

Indes-Occidentales ; maintenant nous poursuivons le convoi parti de Tortole, et j'espère que nous le joindrons. Quant à celui de la Jamaïque, je vous observerai, Général, qu'il serait plus qu'imprudent d'aller l'attendre au débouquement. Car la station de Sous-le-Vent connaissant notre arrivée dans ces mers l'escortera au moins en dehors du débouquement, si elle ne l'accompagne jusqu'aux Bermudes, et je me plais à croire que vous avez abandonné cette idée.

« Que nous reste-t-il donc à faire? à tâcher de rencontrer à la mer ces deux convois pour les détruire et aller désoler la pêcherie de Terre-Neuve ; c'est, je crois, Général, ce que nous devons faire de suite, soit que nous joignons les convois, soit qu'ils soient assez heureux pour nous échapper. Ensuite, je pense que vous ne devez pas balancer à retourner dans l'un de nos ports.

« Le plan que vous avez fait de tenir la mer jusqu'au 10 octobre me semble impraticable ou du moins très-hasardeux ; nous avons des vivres pour quatre mois à peu près, et sûrement votre intention ne peut être de rentrer avec vingt jours de vivres, car un coup de vent d'est ou une chasse par des forces supérieures (ce qui est très-possible) nous exposerait à mourir de faim. D'ailleurs vous connaissez aussi bien que moi le mauvais état de *l'Impétueux* et de *l'Éole*, certainement la mâture du premier n'est pas en état de soutenir un coup de vent d'hiver sur nos côtes et ne lui permettrait pas même de forcer de voiles avec un temps un peu fort. Que ferez-vous avec un vaisseau démâté et un autre en mau-

is état? Vous aurez alors à regretter de n'être point ntré en août, ce qui vous eût été facile avec la arche supérieure de l'escadre; vous devez être per- adé, Général, que ce je vous dis là n'est point our *le Vétéran*, il pourrait rester à la mer encore x mois, s'il avait des vivres.

« A votre place donc, voici, Général, ce que je rais; je chasserais ces deux convois. De là, j'irais étruire la pêche de Terre-Neuve, ce qui entraînera ien trente-cinq jours ; faisant ensuite route pour le anc dit *la Grande Sole*, j'attendrais une forte brise ouest ou de nord-ouest pour effectuer notre ren- ée, et je ne mets point en doute qu'elle ne se fasse ément.

« Je sais que vos désirs seraient de tenir longtemps mer, afin de remplir les intentions de Sa Majesté; ais elle n'ignore pas que ses vaisseaux, qu'elle royait en bon état, sont, au contraire, dans un état plorable.

« *P. S.* Je vous serai obligé, Général, de me donner n ordre d'enseigne provisoire pour M. de Baya, as- irant de la marine, qui a si bien rempli les trois mis- ions que je lui ai données lors de votre arrivée à la artinique, et de le dater du 1er juillet. Je vous ai éjà parlé de ce jeune homme, il possède l'instruction t le temps de navigation nécessaires pour être un on officier. »

« Monsieur le Commandant, le capitaine anglais et on journal que je vous fais passer, vous feront con- Willaume Jérôme. 11 juillet 1806.

naître tout ce que je sais sur le convoi que nous chas-
chons. Tant que l'escadre ne sera pas retardée dans
sa marche par la prise que *le Foudroyant* remorque
ou que le vent permettra de faire un peu de chemin,
je la garderai pour arriver sans perdre de temps au
parallèle de vingt-huit degrés et demi environ, li-
mite de la course que nous devons pour le moment
faire vers le nord pour les causes et raisons que j'ai
eu l'honneur de vous donner hier.

« Je désire être assez avancé demain au coucher
du soleil pour rester en panne toute la nuit, afin de
tirer de la prise le plus de sucre possible pour les
équipages avant de la brûler; chaque vaisseau pourra
lui envoyer son grand canot, qui fera un ou deux
voyages, nous en serons débarrassés au jour, et on
n'aura pas eu de difficultés dans ce travail de nuit,
car il y a un reste de lune, le temps beau, la mer
belle et le vent faible.

« Vous pensez sans doute comme moi, puisque le
convoi dont ce brick faisait partie était escorté par un
vaisseau de quarante-quatre et une frégate, qu'il n'ira
point à la Jamaïque; seulement, pendant vingt-quatre
heures, il aura dû courir à l'O.-N.-O, puis tenir le
vent tribord amures et enfin continuer sa route pour
l'Europe; je ne désespère donc pas de le trouver
encore.

« Vous devez juger que le lieu où nous allons nous
tenir pendant les derniers jours de ce mois, est ce
ne peut plus convenable à la circonstance; éloigné
des débouquements, retenant strictement tous les bâ-
timents qui passeront à notre vue, nous nous faisons

rcher sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, aux
irons des Bermudes, surtout à Terre-Neuve et
t-être vers les Açores, et lorsque les ennemis se por-
nt ailleurs, l'escadre parcourra une partie de ces
ages sans être gênée, et elle arrivera, je compte,
un de nos ports, du 10 au 15 octobre pro-
in. »

« Monseigneur, je m'empresse d'annoncer à votre cellence l'arrivée de l'amiral Warren, qui mouilla à Barbade le 12 de ce mois avec six vaisseaux et x frégates, et qui remit sous voiles le même jour r tâcher de joindre l'amiral Cochrane, qui était poursuite de notre escadre. Villaret à l crès. Fort- France, 19 ju let 1806.

« Des avis de Saint-Thomas m'ont prévenu que Cochrane et M. Willaumez étaient en présence le du courant devant cette île, et que le général fran- avait offert le combat à l'amiral anglais, qui, ant la bonne contenance de l'escadre française, mit panne à cinq lieues sur l'arrière de nos vaisseaux, continuèrent leur route au nord vers le coucher soleil. La manœuvre de l'amiral anglais ne me se pas de doute qu'il ne se soit borné à rester les limites de sa station, pour couvrir un convoi à rassemblé en grande partie à Tortole, où l'ami- Willaumez avait le projet d'aller le brûler, ce 'il n'aura pu probablement exécuter d'après l'appa- ion de l'ennemi.

« Notre escadre étant devant Saint-Thomas le 6, celle de l'amiral Warren n'étant arrivée que le 12 Barbade, ces forces ne peuvent se rencontrer

qu'autant que l'amiral anglais découvrirait les points de croisière du général Willaumez, à qui j'expédiai un aviso le 11 pour lui annoncer qu'un américain qui venait d'entrer au Fort-de-France, m'avait rapporté avoir vu quelques jours auparavant, à trente lieues dans l'est de la Martinique, six vaisseaux de guerre faisant route pour la Barbade ; si mes dépêches lui parviennent, j'imagine qu'elles apporteront quelques changements dans ses projets. La prudence ne me permet pas d'entrer dans d'autres détails à ce sujet. »

Rapport de Jérôme Bonaparte ministre de la marine. A bord du *Vétéran*, en rade de la Forêt, 26 août 1806.

« Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous annoncer mon arrivée dans la rade de la Forêt, après avoir tenté dans la matinée d'entrer dans le port de Lorient, et en ayant été empêché par deux vaisseaux et deux frégates ennemis, parmi lesquels je me suis trouvé au point du jour. Ce n'est qu'en primant de manœuvres que j'ai réussi à mouiller dans cette rade par un très-mauvais temps. Je suppose que l'escadre doit avoir profité du même temps pour effectuer sa rentrée à Brest, Rochefort ou Lorient.

« Je vous ai déjà fait connaître, par ma dépêche en date du Fort-de-France (18 et 28 juin), les opérations de l'escadre depuis son départ de San-Salvador jusqu'à son arrivée à la Martinique ; je vais vous en continuer les détails jusqu'au moment où je me suis trouvé séparé d'elle (le 28 juillet) et vous exposer les causes qui ont donné lieu à cette séparation.

« L'escadre, après s'être successivement ralliée à la Martinique et y avoir pris de l'eau et des vivres

squ'au 20 septembre, appareilla du Fort-de-France, 1er juillet, dans l'après-midi. Le lendemain, dans nuit, étant devant la baie de Monserra, le général pédia un officier vers le commandant de l'île, r le sommer de livrer aux vaisseaux de Sa Majesté s les bâtiments anglais qui y étaient mouillés. Le verneur obéit à la sommation, et trois bâtiments hement chargés nous furent livrés.

« Le général fit route alors sur Nièves; mais comme avait, ainsi que *l'Éole* et *la Valeureuse*, les prises à remorque, je pris la tête, suivi du *Cassard*, de *l'Impétueux* et du *Patriote*. Le 3, à dix heures du tin, je parus devant la rade de Nièves, où je ne vis que quelques bâtiments américains; je fis porter sur int-Christophe. Je serrai la terre en me dirigeant r Brunstone-Hill, où je découvrais des bâtiments à ncre. Vous connaissez, Monsieur le Ministre, la sition formidable de ce roc, qui est le Gibraltar des Antilles. Je me présentai à cinq heures du soir devant rade, à demi-portée de canon, dans l'intention de ien reconnaître les bâtiments. J'avais donné l'ordre ux vaisseaux qui me suivaient de ne pas tirer et l'imiter en tout ma manœuvre; mais le fort et les batteries de la côte ayant commencé à faire un feu très-vif et à nous lancer des bombes, j'y répondis par quelques coups de canon dirigés sur les bâtiments de la rade. Après un léger engagement, les ayant bien reconnus, je laissai arriver pour rallier le général, qui se trouvait à quatre lieues de l'arrière. Le feu de l'ennemi ne nous occasionna aucun dommage.

« Le général, voulant se débarrasser de ses prises,

fit route pour Saint-Martin, où nous arrivâmes le lendemain matin. Il les y laissa au commissaire français, et nous appareillâmes le soir, après avoir pris des renseignements sur le convoi que l'on disait être rassemblé à Tortole.

« Le 4 au matin, nous découvrîmes les îles Vierges, et vers les dix heures, nous nous trouvâmes à environ deux lieues par le travers de la chaîne des îlots et des récifs où se trouve la passe pour entrer à Tortole. Les vaisseaux avaient pris chacun, à la Martinique, un pilote des Antilles. Nous comptions entièrement sur eux ; mais lorsqu'il fallut guider les vaisseaux dans la passe, il ne s'en trouva pas un dans toute l'escadre qui voulût s'en charger.

« Nous passâmes le reste de la journée et toute la nuit à louvoyer devant ces îles. Il ventait grand frais, la mer était grosse et le temps avait mauvaise apparence. Le lendemain, nous aperçûmes au jour sept bâtiments au vent, faisant route sur nous. Lorsqu'ils furent à portée, nous reconnûmes quatre vaisseaux de ligne et trois frégates, formant l'escadre de l'amiral Cochrane. Le général Willaumez ayant manqué son but par l'ignorance des pilotes, ne songea plus qu'à aller attendre le convoi hors du débouquement. Il ne pouvait espérer de joindre les vaisseaux ennemis qui étaient à trois lieues au vent et paraissaient vouloir nous observer et non engager une action. Le général signala l'ordre de marche sur deux colonnes, et nous fîmes route sous les huniers. En passant devant la rade de Saint-Thomas, nous hissâmes nos pavillons et prîmes deux ris. Les ennemis qui suivaient nos eaux et

glaient leur marche sur la nôtre, virèrent alors de rd, tinrent le plus près du vent et disparurent dans u d'instants. Une de leurs frégates nous suivit core quelque temps. Le soir, nous éprouvâmes un up de vent du nord-nord-est, qui dura toute la it. Nous étions alors hors du débouquement.

« Le 8, nous eûmes, dans la matinée, connaissance ne voile qui, à notre approche, prit chasse. *Le oudroyant*, qui était à la tête, la joignit pendant la it. C'était un des bâtiments du convoi que des aries avaient forcé de s'en séparer. Nous apprîmes e ce convoi, composé de trente-sept voiles, sous scorte de la frégate *le Cayafort* et le vaisseau *le lphin*, de quarante-quatre canons, était parti de int-Christophe à la nouvelle de notre apparition vant Monserra, et qu'il avait couru dans l'ouest ur éviter notre poursuite. Nous fîmes route pour joindre et nous continuâmes jusque par le travers t canal de Bahama sans en avoir aucune connaissance. Le général, jugeant que le convoi lui avait happé, se détermina à croiser dans ces parages ur attendre celui de la Jamaïque. Nous eûmes aucoup à souffrir des mauvais temps, qui y sont équents, surtout dans la saison où nous étions. Le nnerre tomba deux fois à mon bord et blessa un omme. Nous tînmes cette croisière fatigante jusqu'au 7, ne rencontrant que des bâtiments américains.

« Dans l'après-midi du 27 au 28, les vigies découvrirent quatre voiles, ensuite huit, à cinq lieues au vent. L'ordre de les chasser fut donné à six heures ; ces bâtiments, dont deux présumés de guerre, parurent

porter sur nous; mais bientôt après, tinrent le babord amures. A dix heures, le général vira de et prit les amures à babord. Sa manœuvre fut tée. A une heure du matin, une goëlette passa de moi. En lui envoyant un coup de canon, elle en travers. J'envoyai d'abord la visiter, et bi après l'amariner. Elle faisait partie des huit chassées qui formaient un convoi de bâtimen més et expédiés de New-York pour Saint-Dom et qui faisaient leur retour de cette île, munis péditions des rebelles. Par le journal du capitai vis que le commandant de ce convoi, le cap Lewis, qui montait le navire *l'Empereur*, de t deux canons, était décidé à se défendre contr bâtiment qui l'attaquerait, et qu'il regardait les çais comme ennemis. J'envoyai le capitaine quipage aux fers en lui observant qu'il faisait u tier qui le ferait pendre. Il me répondit qu'il vait bien.

« A deux heures, je fis signal à l'escadre de tre en panne; mais le signal ne fut pas disting cinq heures, j'envoyai M. Duperré, mon lieut de service, rendre compte au général et l'eng chasser ces pirates que nous avions perdus d au jour, ne doutant pas de les joindre bientôt. heures, le général me renvoya cet officier en m sant dire de gouverner au nord-nord-est, et qu lait chasser en éventail. Il donna l'ordre à la f de gouverner au nord-ouest un quart nord, a *triote* au nord, à *l'Éole* au nord-nord-ouest, gouverna au nord un quart nord-est. Il me fit d

me temps de prendre la prise à la remorque. Il
ut pas de peine ainsi que les autres vaisseaux à
gagner, ne pouvant filer plus de huit nœuds
s risquer de couler la prise. Le vent soufflait du
-ouest, assez fort et le temps à grains. A onze
res, je gouvernai au nord, la route du nord-nord-
n'éloignant trop de l'escadre. A trois heures de
rès-midi, je vis le vaisseau avec le pavillon d'at-
ion. Je lui donnai l'ordre de répéter les signaux
général. Il répondit qu'il recevait celui de gou-
ier au nord un quart nord-ouest. A six heures,
le répétait un signal fait au *Patriote* de se tenir
rmédiaire. Je mis donc clairement que l'inten-
du général était de ne pas changer la route qu'il
vait donnée. Il était déjà à une grande distance.
ontinuai à gouverner au nord pour ne pas le perdre
vue. A huit heures, je gouvernai au nord-nord-
selon l'ordre reçu, et la nuit venue, je ne distin-
i aucun des bâtiments. Le vent grand frais du
-ouest obligea de diminuer de voile. Pendant la
t, je fis brûler des amorces et lancer des fusées.

A sept heures du matin, ne voyant point l'es-
re et ne pouvant forcer de voiles pour la joindre
c la prise à la remorque, je me décidai à la cou-
. A huit heures, cette opération faite, je mis tou-
voiles dehors et courus au nord-nord-est, présu-
nt que le général manœuvrait de manière à me
ndre. A deux heures, ne voyant aucun des vais-
ux, je me jugeai entièrement séparé de l'escadre.
conséquence, je décachetai mon paquet et j'y
que le premier rendez-vous était sur le banc et

de rendez-vous par les 27° de latitude nord
longitude ouest, où l'on devait rester
15 d'août; mais alors l'escadre croisait par
du canal de Bahama, pour intercepter le
la Jamaïque. L'amiral ayant quitté ces pa
courir après les bâtiments américains, je
ce dernier point de rendez-vous signalé
nul, étant déjà par les 37° de latitude nord
conformer à celui ordonné par le paquet ét
former à ses intentions.

« J'eus toujours beau temps et des ve
bles; je visitai plusieurs bâtiments américai
la route; le dernier que je rencontrai, m'ap
escadre anglaise composée de six vaisseau
frégates était en croisière sur le banc. Je
ce pouvait être celle de l'amiral Warren
paru dans les colonies le 14 du mois pa
ayant appris le départ de la nôtre, avait f
pris ce point de croisière dans l'idée que
raîtrions pour détruire la pêcherie. Cette r
l'incertitude de rallier le général à un re
dont il n'avait fixé ni la latitude ni la lo

lu 13 août, j'eus connaissance d'un bâtiment dans 'est-nord-est que je chassai sous toutes voiles et que e ne tardai pas à joindre. J'expédiai un canot qui, en rrivant à son bord, hissa le pavillon anglais renversé. e fis de suite partir deux autres pour en retirer les risonniers. C'était le brick *le Hilton*, de trois cents onneaux, venant de Terre-Neuve et allant à Porto. 'y fis mettre le feu.

« Dans l'après-midi, je visitai une goëlette américaine venant de Hambourg, qui me donna la nouvelle qu'elle avait parlé dans la matinée à une frégate anglaise escortant un convoi de quinze bâtiments qui faisait route vers l'est. Je forçai aussitôt de voiles pour tâcher de joindre ce convoi. Le vent malheureusement était faible. Le lendemain matin, je visitai un brick américain ; le capitaine me dit qu'il venait de laisser un convoi anglais qu'il avait encore à vue lorsqu'il nous découvrit, qu'il avait compté cinquante à soixante voiles escortées par quatre bâtiments de guerre dont la brume l'avait empêché de distinguer la force. Il m'en indiqua la direction et je fis route dessus, dans l'intention d'attaquer la queue, la tête ou le centre, selon que l'escorte serait plus ou moins forte. Le temps était brumeux et il faisait presque calme ; à trois heures, les vigies aperçurent plusieurs voiles de l'avant qui paraissaient naviguer de concert. Avant la nuit, j'en comptai quinze ou seize qui restaient à l'est un quart sud-est ; le temps calme, le vaisseau ne gouvernait pas. Le 15 au matin, du haut des mâts, on comptait dix-huit voiles dans l'est-sud-est, à environ cinq lieues. Le temps couvert, tou-

jours calme. A la nuit, il fraîchit du nord-ouest au nord et le convoi ne me restait plus qu'à quatre heures dans l'est-sud-est.

« Pendant la nuit, la brise étant fraîche, je diminuai de voiles et réglai ma marche de manière à ne tomber sur les ennemis qu'au point du jour. Enfin le jour parut et nous montra deux bâtiments de guerre anglais escortant un convoi de seize voiles. Un cri général de *Vive l'Empereur!* annonça la présence de l'ennemi. J'étais couvert de voiles. Arrivé à portée de canon pendant que la frégate me faisait des signaux de reconnaissance et hissait pavillon et flamme anglais. Voyant que je n'y répondais point, elle laissa arriver vent arrière sous toutes voiles, en signalant aux bâtiments sous son escorte de prendre la fuite. Plusieurs laissèrent arriver comme elle, les autres virèrent de bord et tinrent le vent. Alors je hissai mon pavillon en l'assurant d'un coup de canon et je m'attachai principalement à ceux du vent qui étaient au nombre de douze. Je commençai à canonner le plus près et j'en vis deux mettre en panne et amener. J'expédiai à l'instant deux canots pour les amariner et je courus sur les autres ; mais ces bâtiments, contre toutes les lois de la guerre, après avoir amené, ne se trouvant plus par mon travers, profitèrent d'un grain, forcèrent de voiles et échappèrent aux canots. Je ne pouvais plus virer sur eux. Je tenais alors sous mon feu cinq autres bâtiments qui avaient également amené et que j'étais occupé à amariner. Les deux premiers canots, qui étaient commandés par M. de Béville, un de mes lieutenants, arrivèrent, et tous les

prisonniers anglais furent bientôt transportés sur le vaisseau. J'ordonnai à cet officier de réunir sur une seule prise tous les équipages français dispersés sur les autres, de mettre le feu à celles-ci et de forcer de voiles pour me joindre. Il restait sept bâtiments dont trois à deux lieues dans le vent et deux de l'avant à environ une lieue et demie auxquels je donnai chasse. Dans l'espace de deux heures, j'atteignis le plus près, et après l'avoir amariné, je le fis suivre le vaisseau et poursuivis l'autre qui paraissait avoir une grande marche. A six heures et demie, désespérant de le joindre avant la nuit à moins d'exposer les deux bâtiments qui me suivaient et dont un déjà n'était plus à vue, je me déterminai à lever la chasse et à les rallier. A minuit, le dernier bâtiment capturé fut brûlé. Le lendemain matin, M. de Béville me joignit avec un brick sur lequel il avait rassemblé les divers équipages et passagers des bâtiments. Après les avoir tous reçus à bord du vaisseau, je fis détruire la prise et dirigeai ma route sur un navire que j'apercevais devant moi. Il n'y avait plus d'autres voiles en vue.

« A quatre heures de l'après-midi, l'ayant approché, je le fis mettre en travers. C'était un navire américain. Je saisis cette occasion de me débarrasser d'une partie de mes prisonniers, et je fis passer à son bord les capitaines et quelques passagers, sur leur parole signée, dont j'ai l'honneur de vous envoyer le double. J'ai l'honneur de vous adresser également la liste de ceux restés à mon bord et celle des bâtiments que j'ai pris depuis ma séparation.

« Le convoi que je dispersai, et dont j'aurais pris

une plus grande partie si j'eusse été accompagné d'un autre bâtiment, était parti de Québec sous l'escorte de la frégate *le Champion* et d'une lettre de marque de trente canons, chargé de mâture, brai, goudron et quelques pelleteries.

« Il y avait trois transports chargés de troupes. Les bâtiments détruits, au rapport des capitaines, étaient de la valeur de 3,000,000 fr.

« Le 22, je visitai un navire américain venant d'Amsterdam; il me donna la nouvelle que la paix avec la Russie était signée depuis le 20 juillet, et que celle avec l'Angleterre était attendue tous les jours, que lord Lauderdale était à Paris depuis le 29.

« Le 23, le bâtiment *le Carlisle*, de Baltimore, m'apprit qu'il avait parlé, dans la Manche, au brick de guerre anglais *le Locust*, qui lui avait annoncé que la paix était signée et que la nouvelle en était arrivée en Angleterre le 13 d'août. L'escadre devant effectuer son retour du 25 août au 4 septembre, étant déjà au 24, je fis toute la voile possible pour accélérer ma rentrée dans un des trois ports désignés.

« Il est de mon devoir, Monsieur le Ministre, de vous faire connaître combien j'ai été satisfait, pendant toute la campagne, de mon état-major. Je dois cependant vous nommer particulièrement M. Halgan. Vous savez, Monsieur le Ministre, que cet officier et mes cinq premiers lieutenants ont quitté de très-beaux commandements pour embarquer sur mon vaisseau. Une campagne longue et pénible pendant laquelle j'ai eu tous les jours et à chaque ins-

ıi la satisfaction de pouvoir vous apprendre
ans neuf mois de mer et malgré le scorbut
ait des progrès effrayants avant mon arrivée
Salvador, je n'ai perdu que cinq hommes, et
ıt l'équipage jouit de la meilleure santé. »

ɔnsieur, j'ai appris le 27 de ce mois, par le
phe, votre arrivée. M. Meyronnet m'a remis
l'hui votre dépêche pour l'Empereur et le
t que vous m'avez adressé. Je me suis em-
de mettre l'une et l'autre sous les yeux de Sa
ɛ. Elle m'a chargé de vous dire que si votre
ıu est en sûreté et que vous ne jugiez pas vo-
ɛsence nécessaire à sa conservation, elle vous
e à vous rendre auprès d'elle.
. Halgan, capitaine de frégate du *Vétéran*,
a le commandement de ce vaisseau en votre
e et saisira la première occasion favorable
ɛ conduire à Lorient. Il doit informer M. le
maritime du quatrième arrondissement de ses
tions, afin que le vaisseau ne quitte le poste

Decrès à Jérôme. Paris, 31 août 1806.

algan. Paris, ez le prince rôme, 10 sep- mbre 1806.

cher capitaine, et je ne serais pas à même de le faire aujourd'hui, si j'avais accompagné hier le prince à Pont-sur-Seine, maison de l'Impératrice-mère, à trente lieues de Paris.

« L'Empereur a fait l'accueil le plus affectueux à son jeune frère, l'a décoré de son grand-cordon, l'Impératrice lui a attaché elle-même la grande croix ; il est habituellement logé à Saint-Cloud ; l'Empereur, enchanté de son heureux retour, lui prodigue les marques d'une tendresse bien franche, bien décidée, et toute la cour se prosterne et fait un chorus de jubilation. Le ministre, dans les premiers moments, a éprouvé le mécontentement le plus marqué de ce retour ; il a vu des torts dans la séparation ; le souverain ne voit, au contraire, que des motifs de combler son jeune frère des faveurs les plus signalées. Un sénatus-consulte annoncera, au premier jour, le prince Jérôme traité déjà bien généralement d'Altesse Impériale. Il est question de former sa maison d'une manière brillante ; ma position sans cette formation ne me paraît pas très-décidée ; les minces épaulettes ont mauvais jeu à la cour, où l'étiquette veut au moins des colonels et beaucoup d'éclat. L'élévation augmente, d'ailleurs, singulièrement, la distance entre l'officier de service et le prince ; une véritable affection me retiendra cependant à lui ; les qualités dont il est doué, son bon cœur, la reconnaissance, tout me lie à m'abandonner à lui. Le ministre ne dissimule pas l'humeur que lui cause cette préférence et ne se hâtera pas de prononcer sur l'avancement, il cherchera peut-être à le renvoyer au retour de la di-

vision, si le prince ne se hâte de l'emporter. Meyronnet a été mal accueilli, je ne l'ai pas été non plus agréablement; les questions ont été poussées à l'infini et repoussées comme je le devais, par le narré des circonstances, toutes prouvant que notre jeune commandant a montré, dans l'exercice de son commandement, les talents, la fermeté, en un mot toutes les qualités qui appartiennent à un capitaine de vaisseau.

« Je trouverai toujours assez de gens pour faire son éloge, me répond-on avec vivacité; mais répondez sur la séparation, sur telle autre circonstance. Toutes mes réponses ont eu le malheur de déplaire. J'espère néamoins, comme je l'ai dit plus haut, que le crédit du prince fera doubler le cap à M. Meignen, à moi et à deux autres que l'on ne nomme pas. Il est question d'un envoi de fonds pour payer l'état-major et l'équipage du *Vétéran*. M. Lebozec doit, en qualité de côtier, diriger la marche du *Vétéran* vers Brest ou plutôt vers Lorient : le prince est censé toujours capitaine commandant de ce vaisseau, jusqu'à sa nomination de contre-amiral, qui pourra aussi vous faire monter d'une enflèchure. Je vous écris bien à la hâte, mon cher capitaine, et mon principal motif est pour vous assurer que vous avez fait naître en moi le sentiment d'une amitié bien franche, bien décidée et que je tiendrai toujours à mériter un peu de retour de votre part. J'y suis d'ailleurs intéressé, aimant mon Prosper comme vous aimez le vôtre, peut-être le caressez-vous dans ce moment. M. Meignen aura redoublé de précautions pour vous amener votre

femme et votre enfant. Avec de tels objets, le séjour de Concarneau ne peut vous être désagréable.

« La reprise de la guerre est inévitable, on parle de rentrer en campagne; l'Empereur a dit hier à plusieurs colonels autour de lui de se pourvoir de chevaux, etc. L'on est excessivement mécontent de la Prusse, etc. Je vous écris comme quand on court la poste avec le prince sans pouvoir s'arrêter. Le samedi de grand matin, il était déjà à Saint-Cloud, nous trois heures plus tard, à raison d'un accident, etc. Les passe-ports de M. Clarke ne seront pas expédiés de quatre jours, au moins, à raison des formalités.

« Je n'écris pas à Prosper aujourd'hui, il me pardonnera de vous donner la préférence, puisque vous avez promis de tenir ma place de papa. — Je lui recommande bien de ne se négliger en rien, de se montrer zélé dans toutes les circonstances de son service, d'avoir une tenue soignée, de se faire violence pour voir les dames, ne point éviter la société; je le charge en conséquence de mes hommages et souvenirs pour les dames Malherbe et les personnes de notre connaissance à Concarneau. S'il mérite d'être présenté à M. Halgan, je vous prie, mon cher capitaine, de lui ménager cette faveur. Je ne dois pas oublier, au reste, qu'au milieu de ses brusqueries, le ministre m'a demandé si Prosper avait grandi, fortifié, et il a paru lui accorder plus d'intérêt qu'à moi-même : qu'il continue à mériter de bons témoignages pour échanger promptement ses trèfles contre des épaulettes; son frère est dans le seizième régiment d'infanterie légère à Francfort sur le Mein, plein d'ardeur, ne se conso-

pas d'avoir laissé échapper quelques Russes à erlitz.

S. « Rappelez-moi à tous les officiers du *Vété-* à M. Rouillard, à M. Le Meur, assurez-les tous ouvenir agréable que je conserverai de cette igne, du prix que j'attache à leur connaissance la conservation de leur amitié. Plusieurs ont l'heure des motifs de regrets, Duperré a perdu e, Meignen son père ; mais de Meslay conserve sur la mort duquel il s'affligeait. Si quelqu'un me croit utile, il peut disposer de moi et comp- un zèle constamment dirigé par mon attache- our vous tous. »

onseigneur, pressé de vous informer de l'affli- situation de l'escadre, je remets à mon arri- à Havane, où je compte entrer demain, les de ma navigation depuis son départ de la Mar-

Willaume Decrès. A b d u *Foudroyc* près de la I vane, 13 s tembre 1806

oisant au débouquement de Bahama pour in- er le convoi de la Jamaïque, les orages que vai et qui me firent des avaries me faisant e la séparation de quelques-uns de mes vais- je signalai un rendez-vous par 27° de lati- ord et 57° de longitude ouest jusqu'au 15 ans la dernière nuit du mois de juillet, je per- vue *le Vétéran ;* je le cherchai inutilement au- dez-vous. Le 15, je réunis les capitaines pour de notre auguste souverain et y arrêtai que oût nous ferions route pour Saint-Jean-de-

Puerto-Rico, où nous prendrions de l'eau et du bois, où l'on travaillerait aux voiles, et que le 1er septembre l'escadre en sortirait pour aller vers Terre-Neuve et continuer sa route pour arriver au rendez-vous donné, cacheté au Fort-de-France, à l'ouest de la *Grande Sole*, jusqu'au 10 octobre, d'où elle ferait route pour un des ports de l'Océan.

« Les éléments contre lesquels les hommes ne peuvent rien, s'étant déchaînés sur l'escadre de l'Empereur, elle fut dispersée dans la nuit du 19 au 20 août par la tempête la plus destructive. *Le Foudroyant* fut démâté de tous ses mâts et eut son gouvernail emporté. *L'Impétueux*, dont j'eus connaissance deux jours après, avait éprouvé les mêmes avaries. J'ignore aujourd'hui son sort, ainsi que celui des trois autres vaisseaux et de la frégate *la Valeureuse*.

« *L'Impétueux* me parut avoir la moitié de sa dunette emportée, et d'après ses signaux il courait les plus grands dangers par sa déliaison totale. *Le Foudroyant* faisait six pouces d'eau à l'heure, il ne doit son existence qu'à la solidité de sa construction. Nous avons été à vue pendant trois jours sans pouvoir communiquer à la voix ni autrement. *L'Impétueux*, pénétrant au sud-est et *le Foudroyant* vers le nord-ouest furent écartés par un joli frais du nord-est, sans pouvoir ni l'un ni l'autre virer de bord d'aucune manière. Soixante brasses de corde, aucun affût au bout, aidaient un peu à gouverner, mais il fallait des voiles, de l'aire, et il ne restait ni mâts ni vergues; la mer avait tout brisé ou tout emporté.

« Cependant je parvins à monter un gouvernail de

de corde sur trois ferrures et avec tous les
ux ajustés. *Le Foudroyant* se trouva, au
huit jours, en état d'être dirigé. Alors trop
sud pour atteindre le rendez-vous de Puerto-
e fis route au sud-ouest. Le 2 septembre,
s aux Cayques du nord, d'où j'arrivai sur
ı de l'île de Cuba, pour y prendre un pilote
ux canal, laissant au commandant de cette
les instructions pour ceux de mes vaisseaux
aient entrés à Puerto-Rico ou qui passeraient
rendre à la Havane. Je compte en trouver
ı dernier port, le seul où l'on peut espérer des
ces pour réparer les grandes avaries que
d'eux aura éprouvées. Mes inquiétudes sur
de *l'Impétueux* sont grandes, ainsi que sur
ə la frégate, dont les hauts étaient très-mau-

ites-moi connaître les intentions de Sa Ma-
ır l'emploi des vaisseaux que je pourrai réu-
assurez-la que je vais m'occuper jour et nuit
ɜ réparations. Malheureusement la ferrure la
ısse de l'étambot du *Foudroyant* se trouve
ée, ce qui obligera ce vaisseau à abattre en
et causera un retard qui augmente mon afflic-

ɜ vivres de campagne manqueront probable-
la Havane. Si vous y faisiez passer des farines,
ı et salaisons des États-Unis, j'aurais l'assu-
l'être moins retenu dans ce port. Donnez-moi
ınce, Monseigneur, de pouvoir être bientôt en
ıt pour reprendre la mer, afin de terminer

ma campagne par quelque chose qui puisse être agréable à Sa Majesté et me dédommage de toutes les peines que je ne cesse d'éprouver. »

Escadre du contre-amiral Willaumez.

« Cette escadre appareilla de Brest le 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

« Le 2 nivôse suivant (23 décembre), *la Volontaire* fut détachée de l'escadre pour aller débarquer à Ténériffe deux cent quinze Anglais pris sur trois bâtiments que le contre-amiral Willaumez avait fait brûler.

« Le lendemain, l'escadre fut poursuivie par six vaisseaux et une frégate ennemis, qui l'abandonnèrent après une chasse de trente-six heures. Elle était alors à la hauteur de l'île de Palma. Le contre-amiral Willaumez s'était laissé chasser dans l'espoir que les meilleurs marcheurs de l'escadre ennemie s'en sépareraient et qu'il pourrait les surprendre en revirant sur eux; mais il fut trompé dans cette espérance.

« Le 1er janvier 1806, M. Jérôme Bonaparte, commandant *le Vétéran*, fut, à la sollicitation des capitaines de vaisseau, nommé commandant en second de l'escadre.

« Le 17 février, *le Foudroyant* brûla, à quarante-cinq lieues du cap de Bonne-Espérance, une corvette ennemie, par laquelle le contre-amiral Willaumez apprit que cette colonie était au pouvoir des Anglais.

« *La Volontaire*, qui n'en était pas informée et qui avait trouvé Ténériffe étroitement bloqué par les Anglais, entra le 4 mars suivant au cap de Bonne-

pérance, où le pavillon hollandais était arboré à
esein, et elle fut surprise par la division de sir
me Popham.

« Le 4 avril, l'escadre relâcha à San-Salvador, et
22 elle partit en trois divisions pour Cayenne.

« *Le Foudroyant*, *le Vétéran* et *la Valeureuse*
uillèrent devant cette colonie le 15 mai.

« L'escadre ne put s'y trouver réunie assez tôt
ur exécuter le plan formé par le contre-amiral
illaumez de détruire les bâtiments anglais sur la
le de la Barbade.

« Alors il se dirigea vers le Fort-de-France (Marti-
que), où il arriva dans la nuit du 20 au 21 juin,
ec *la Valeureuse*, dont les hauts étaient telle-
nt avariés qu'elle fut obligée de laisser dans la
lonie ses canons de gaillards.

« Le contre-amiral Willaumez trouva au Fort de
ance *le Vétéran*, qui depuis le 5 juin y était
ouillé; *l'Éole*, qui faisait huit pouces d'eau à
eure, et *l'Impétueux*, arrivé en très-mauvais état
ec ce dernier vaisseau, le 17 juin.

« Le 24 du même mois, *le Cassard* et *le Patriote*,
rès-avariés, rejoignirent les autres vaisseaux de
escadre, qui, réunie au Fort-de-France, en partit le
juillet suivant, après s'y être séparée.

« Dans la nuit du 28 de ce mois, pendant une
asse donnée par l'escadre, *le Vétéran* s'en trouva
paré et ne put la rallier. Il prit et coula depuis cette
oque sept navires anglais.

« Il fut, près de Lorient, chassé par deux vais-
ux et deux frégates, qui le forcèrent de se réfu-

port.

« Cependant l'escadre chercha *le Ve*
dez-vous qui lui avait été donné.

« Elle se trouvait le 15 août par 27°
57' de longitude.

« Le 19 du même mois, elle fut ass
tempête très-violente qui la dispersa.
perdit son gouvernail; il eut dans sa cal
pieds d'eau; le 10 septembre, le lieute
seau Bassieu parvint à installer un autr
Ce vaisseau se trouvant, le 14, à dix
Henry (Baie de Chesapeak) fut chassé p
sion ennemie et fit côte avant qu'elle fû
canon. Il reçut plusieurs volées, quoiq
son pavillon en berne et qu'il ne fût
quatre encâblures de terre, et, par cor
en deçà de la ligne de neutralité. L
l'Impétueux fut, malgré les observatio
veyer-Belair, qui le commandait, c
les Anglais comme prisonnier de guerr
fut brûlé, et ses marins, dont trois cent
lades, furent envoyés à Norfolk et mis e

« A ... lieues de Norfolk, à Annapolis, était arrivé le 29 août *le Patriote*, qui avait perdu presque tous ses mâts.

« *L'Éole*, auquel il n'en restait plus et que remorquaient six bâtiments américains, atteignit ce même port le 12 septembre suivant. Il avait perdu son gouvernail, une partie de ses canons, et était tellement délié qu'on avait été obligé de le cintrer avec des câbles pour le conduire entier dans la baie.

« *La Valeureuse* s'était réfugiée le 31 août dans un état aussi déplorable, à Marens-Hook, rivière de la Delaware. Elle avait engagé dans le coup de vent du 19 et en avait essuyé un nouveau le 24.

« Le contre-amiral Willaumez ordonna, le 26 octobre 1806, aux commandants des bâtiments de Sa Majesté relâchés aux États-Unis, de le rallier à la Havane, où son vaisseau, démâté de tous ses mâts et sans gouvernail, s'était réfugié le 14 septembre précédent. Ses ordres ne purent être exécutés. Il appareilla le 23 janvier 1807 de la Havane et arriva le 3 février à l'entrée de la Chesapeak. Une brume épaisse et un coup de vent subit d'ouest-nord-ouest, l'obligèrent de fuir au large. Il avait appris que les bâtiments relâchés aux États-Unis n'étaient pas en état de reprendre la mer. Il fit route pour France; il prit et brûla dans sa traversée deux navires ennemis; arrivé le 19 février 1807 à l'entrée de la Manche, il croisa pendant trois jours. Le 22, le mauvais temps ayant forcé les Anglais de s'éloigner, le contre-amiral Willaumez se dirigea sur Brest et y mouilla le 27.

« *Le Cassard* y avait mouillé le 13 octobre précédent. »

lha à Paris, mbre « Votre lettre du 20 m'a fait le plus grand plaisir; elle est remplie de témoignages de la plus obligeante amitié. Tous mes sentiments vous sont acquis; la liaison la plus solide, la plus durable, s'établit entre nous; je vous prouverai, mon cher Capitaine, mon cher camarade, le prix que j'y attache, par mes soins à la maintenir. Je viens de faire une absence de douze jours, le Prince m'envoya le 19, tout le long de la Loire, jusqu'à Blois, pour accélérer son bateau, trop lent à arriver. Je suis de retour le 27. Dans cet intervalle, le Prince est parti avec l'Empereur; les principaux personnages de cette maison ont précédé ou suivi. Meyronnet et le colonel Lefèvre montaient en voiture comme j'arrivais. Le Prince a dit que je resterais ici, parce que l'un des deux aides de camp doit y être. J'attends de nouveaux ordres. Avant son départ, le Prince a obtenu tout ce qu'il a demandé pour son état-major. Vous savez sûrement déjà que vous êtes capitaine de vaisseau; tous les lieutenants sont capitaines de frégate, à l'exception, je crois, de Demblay. Russel et Meignen sont promus au grade de lieutenants. L'Empereur, dans l'enchantement de son jeune frère, ne lui avait rien refusé. Le ministre a dû céder à une si puissante faveur. C'est demain que le Prince s'unit dans Mayence à la Princesse royale de Wurtemberg. Si la guerre commence, le Prince ira en avant. La Prusse fera fort bien de plier, sans quoi elle changera de maître; la destination de

ses États est déjà connue; comme l'on dit aussi hautement que l'Empereur ne reviendra pas sans s'être fait proclamer, comme Charlemagne son modèle, empereur d'Occident. Au milieu de si grandes choses, notre malheureuse marine est à peine regardée ou comptée pour quelque chose. Le général Leissegues a paru dans la capitale avant-hier seulement; il croit avoir fait merveille, et sa première demande au ministre a été de cinq frégates; je le félicite, malgré sa satisfaction, de n'avoir pas trouvé l'Empereur ici; il n'en aurait pas reçu un meilleur accueil que le capitaine de frégate Neyluis, qui se trouva l'autre jour à l'audience de l'Empereur : « Qui êtes-vous? — Je « suis le capitaine de frégate Neyluis, qui demande « à Votre Majesté de prendre ma revanche. — Je « n'ai pas encore oublié que vous avez été pris par « une frégate de votre force, » avec l'air de la plus forte indignation.

« Le cardinal Maury est nommé aumônier de la maison, ce qui le met au rang des cardinaux français, chose qu'il désirait beaucoup.

« Les frégates *la Gloire*, *la Thétis*, *l'Infatigable*, *la Minerve*, *l'Armide*, les bricks *le Lynx* et *le Sylphe* sont partis de Rochefort le 24 septembre au soir, pour porter neuf cents hommes, dont cent canonniers piémontais, à Saint-Domingo.

« Paris est fort triste, mon cher camarade; je vous félicite d'avoir eu la visite de votre femme pour vous faire supporter Concarneau. J'aurai l'avantage quelque jour de faire sa connaissance, présentez-lui mes hommages respectueux. Je n'écris pas à Prosper

aujourd'hui, parce que j'ai à répondre à dix lettres qui me viennent fort inutilement de tous côtés. Je l'engage à s'amuser après qu'il aura satisfait à tous ses devoirs. Ne lui passez pas la plus petite négligence à cet égard. Je le demande en frère et en ami. Le Prince ne l'oublie pas et le veut bientôt enseigne; il a demandé au ministre de l'employer, ainsi que MM. Mackau, Murat, etc., sur une corvette que Bourdé doit commander au Havre. Cette corvette est encore sur le chantier.

« Point de nouvelles du contre-amiral Willaumez; il aura repris son projet favori de la Havane, après avoir croisé au nord de Tortole; il est bien à désirer qu'il rentre sain et sauf. J'ai pris sans m'en apercevoir une demi-feuille que voilà remplie; je termine en vous répétant les assurances de l'amitié la plus vraie.

« Tout à vous, mon cher camarade, réveillez un peu de sa paresse M. Mackau, qui par son silence met son père dans une inquiétude qui approche du désespoir. Mes amitiés à Meignen, etc., etc. Dubourdieu, qui est ici, vous embrasse; le ministre l'a bien accueilli et lui a promis une frégate à Bordeaux. »

Extrait des istres du Sé- conserva- r. Du mer- li 24 septem- 1806.

« Le Sénat conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article 90 de l'acte des constitutions du 22 frimaire an VIII;

« Vu le projet de sénatus-consulte organique rédigé en la forme prescrite par l'article 57 de l'acte des constitutions en date du 7 thermidor an X;

« Vu les articles 5, 6, 7 et 142 de l'acte des constitutions du 28 floréal an XII;

« Après avoir entendu les orateurs du Conseil d'État, et le rapport de sa commission spéciale nommée dans la séance de ce jour;

« L'adoption ayant été délibérée au nombre de voix prescrit par l'article 56 de l'acte des constitutions en date du 16 thermidor an X;

« Décrète ce qui suit :

ARTICLE 1er.

« A défaut d'héritier naturel et légitime ou d'héritier adoptif de S. M. l'Empereur Napoléon;

« A défaut aussi de LL. MM. Joseph-Napoléon, Roi de Naples, et Louis-Napoléon, Roi de Hollande, ainsi que de leur descendance mâle, naturelle et légitime;

« La dignité impériale est dévolue et déférée au prince Jérôme-Napoléon et à ses descendants naturels et légitimes, par ordre de primogéniture, et de mâle en mâle, à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance.

ART. 2.

« La proposition suivante sera présentée à l'acceptation du peuple dans les formes destinées par l'arrêté du 20 floréal an X :

« Le peuple veut l'hérédité de la dignité impériale

ART. 3.

« Le présent sénatus-consulte sera tra
un message de S. M. l'Empereur et Roi. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

CE 1

LIVRE PREMIER.

DE 1784 AU 29 NOVEMBRE 1800.

nce de Jérôme Bonaparte. — Son enfance. — Premier exil. — rt du collége après le 18 brumaire. — Les Tuileries. — Ca-ère de Jérôme. — Anecdote. — Desseins du Premier Consul l'avenir de son frère. — Le sabre de Marengo. — Jérôme en-dans la garde consulaire. — Duel avec le frère de Davout. Jérôme, aspirant de marine de 2e classe (29 novembre 1800). 11

LIVRE II.

ratifs de l'expédition de Ganteaume (fin de 1800). — Jérôme *l'Indivisible* (29 novembre 1800). — Sortie de la rade de Brest janvier 1801). — Tempête. — Combat de *la Bravoure*. — En-dans la Méditerranée. — Premier mouillage à Toulon (10 fé-r 1801). — Sortie de Toulon (10 mars 1801). — Accident ar-aux vaisseaux *le Dix-Août* et *le Formidable*. — Seconde entrée a division à Toulon (fin de mars 1801). — Ordre donné à teaume de prêter son concours à la prise de l'île d'Elbe. — xième sortie de Toulon (4 mai 1801). — Canonnade de Porto-rajo. — Les trois vaisseaux *le Formidable*, *l'Indomptable* et *le aix* rentrent en France. — Essai infructueux de débarquement la côte d'Afrique. — Jérôme envoyé en reconnaissance à Derne a de mai 1801). — Retour en France. — Combat de *l'Indivi-le* et du *Dix-Août* contre le vaisseau anglais de 74, *le Swiftsure* 4 juin 1801). — Prise du *Swiftsure*. — Récompense accordée

au jeune Jérôme par l'amiral Ganteaume. — Rentrée à Toulon (juillet 1801). — Jérôme quitte *l'Indivisible* (26 août 1801) pour se rendre à Paris. — Lettres critiques sur l'expédition de Ganteaume, de novembre 1800 à mars 1801. 27
Correspondance relative au livre II 39

LIVRE III.

Expédition de Saint-Domingue. — Jérôme à bord du *Foudroyant*. — Attaque de Port-au-Prince. — Jérôme, nommé enseigne. — Retour à bord du *Cisalpin*. — Séjour à Paris et à Nantes. — Campagne de *l'Épervier*. — La Martinique. — Nomination au grade de lieutenant de vaisseau. — Jérôme commandant de *l'Épervier*. — Visite à Sainte-Lucie. — Jérôme atteint de la fièvre jaune. — Voyage à la Guadeloupe. — Le capitaine-général Lacrosse. — La Dominique. — Départ de *l'Épervier*. — Incident de mer et retour à Saint-Pierre. — Rupture de la paix d'Amiens. — Jérôme reste en Amérique. — *L'Épervier* pris par les Anglais. 93
Correspondance relative au livre III. 117

LIVRE IV.

Arrivée de Jérôme aux États-Unis. — Pichon consul général. — Le président Jefferson. — La famille Paterson. — Projet de mariage entre Jérôme et mademoiselle Paterson. — Protestation du consul-général. — Rupture. — Voyage à New-York. — Le mariage est célébré à Baltimore, le 24 décembre 1803. — *La Poursuivante* et Willaumez. — La société des États-Unis. — *La Didon* et *la Cybèle*; tentative de départ; croisières anglaises. — Lettre de Talleyrand. — Seconde tentative de départ à bord de *la Présidente*. — Embarquement à bord du brick *Philadelphia*; naufrage. — Constitution de l'Empire. — Jérôme privé du rang de prince du sang. — Départ à bord de *l'Ering*. — Arrivée à Lisbonne. — Voyage de Lisbonne à Turin. — Junot dans l'Estramadure. — Négociations à Turin. — Jérôme se soumet. — Lettre de l'Empereur. — Mademoiselle Paterson en Angleterre. — Protestation de Madame mère; décrets de l'Empereur. — Décision de l'Officialité de Paris. — Procès de 1861. — Phases diverses. — Jugement. 129
Correspondance relative au livre IV 279

LIVRE V.

rôme pour Gênes. — Il reçoit le commandement de *la* deux frégates et de deux bricks.— Il prend les insignes e de vaisseau. — Sa nomination au grade de capitaine — Lettre de l'Empereur. — La situation maritime.— Napoléon à Gênes. — Il donne à Jérôme l'ordre de se lger.— Opération maritime commencée le 7 août 1805, 31 août. — Rapports de Jérôme. — Fêtes à Gênes ıtrée et la délivrance des Liguriens. — Lettre de féli- Decrès à Jérôme, 11 septembre 1805. 325
ce relative au livre V 351

LIVRE VI.

mvoyées par Napoléon au contre-amiral Willaumez 1805). — Jérôme reçoit le commandement du vais- *le Vétéran*. — Intentions de Napoléon à l'égard de Jé- 'escadre de Willaumez met à la voile le 13 décembre. e partie de la campagne maritime de cette escadre.— e Jérôme. — Le capitaine du *Vétéran* nommé second miral, le 1er janvier 1806. — Relâche à San-Salvador Brésil), du 3 au 22 avril 1806. — Seconde relâche à pour y débarquer les prisonniers, du 15 au 28 mai. — malheureuse prescrite par Willaumez à quatre de ses — *Le Foudroyant, le Vétéran* et *la Valeureuse* font route artinique. — Jérôme au Fort-de-France, du 6 juin llet. — Sa conduite audacieuse et habile. — Villaret- - Sages avis de Jérôme à Willaumez. — *Le Vétéran* reste de l'escadre, le 28 juillet. — Jérôme s'empare, d'un riche convoi anglais. — Son arrivée sur les côtes , le 25. — Il est poursuivi par quatre bâtiments de Entrée dans la baie de la Forêt (le 26) et dans le port eau (le 1er septembre 1806) du *Vétéran*.—Jérôme laisse dement du vaisseau à Halgan et vient à Paris. — Ré- 'il reçoit de Decrès et de Napoléon. — Il est nommé ral. — Relation faite par *le Moniteur* de la campagne 374
ce relative au livre VI 413

MÉMOIRES

DU

ROI JÉROME

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cie

Rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

DU

ROI JÉROME

ET DE

LA REINE CATHERINE

TOME DEUXIÈME

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIETÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE D'ORLÉANS

1861

Tous droits reservés.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

MÉMOIRES

DU ROI JÉROME

LIVRE VII

La famille de l'Empereur au moment du retour de Jérôme en septembre 1806. — La Confédération du Rhin. — Projets de l'Empereur sur Jérôme. — Il est déclaré Prince Français, apte à succéder à la couronne, par le sénatus-consulte du 24 septembre 1806. — Départ de Napoléon pour la campagne de Prusse. — Jérôme l'accompagne. — Position de la Grande Armée et de l'armée prussienne au début de la campagne de Prusse. — Le contingent allemand. — Commandement de ce contingent réservé à Jérôme. — Commencement des hostilités le 8 octobre 1806. — Le prince Jérôme prend le commandement de la division bavaroise de Wrède. — Le fort de Culmbach. — Jérôme appelé au grand quartier-général. — Occupation de la Saxe. — Mission de M. de Thiard. — Concentration des trois divisions allemandes à Crossen. — Le prince Jérôme en prend le commandement le 5 novembre. — Composition et organisation nouvelle de l'armée des alliés. — Considérations historiques, politiques, militaires et statistiques sur la Silésie. — Le prince Jérôme chargé d'en faire la conquête. — Abus des réquisitions. — Gross-Glogau. — Reconnaissance et investissement par la brigade de cavalerie Lefebvre-Desnoëttes. — Combat sous Gross-Glogau. — Position du corps d'armée de Jérôme dans le courant de novembre. — Jérôme s'établit devant Glogau. — Mouvement des Bavarois sur Kalisch. — La division wurtembergeoise reste seule au blocus. — Arrivée de Vandamme à Glogau. — L'artillerie de siége envoyée de Custrin. — Reddition de Glogau, 1er décembre 1806. — Pointe des brigades Montbrun et Lefebvre sur Breslau, vers le milieu de novembre. — Investissement de la place le 6 décembre, par Vandamme, sur la rive gauche de l'Oder, le 8 sur la rive droite par le prince Jérôme venant de Kalisch. — État

Napoléon se rend à la Grande Armée, il y fait venir
Le général Hédouville reste chargé de transmettre les
en chef. — Attaque de nuit du bastion d'Othlau. — Bu
cavalerie. — Le prince d'Anhalt-Pless rassemble
mille hommes. — Ses tentatives pour faire lever le si
Affaire de Strehlen : il est repoussé. — Le gouverneu
tuler, puis rompt brusquement l'armistice. — Affai
Kleinburg. — Le prince de Pless, repoussé partout,
complète. — Le bombardement continue jusqu'au 3 j
verneur capitule. — Plaintes de Vandamme. — E
Breslau. — 48e et 50e bulletins de la Grande Armée.

L'épisode de la rentrée du *Vétéran*
l'Europe, embellie et grossie par l'inc
tige qui s'attachait, dès lors, dans l'e
ples, au nom du nouveau Charlemagne
nées de sa famille. Les Anglais eux-mê
rent. Voici en quels termes le *Morni*
du 4 septembre 1806 rendait compte
ment, faisant honneur à l'heureuse éto
parte du mécompte éprouvé, dans cette
par la marine britannique :

« Nous sommes extrêmement fâchés

nt fermés, ni les avenues qui y conduisent ouvertes de nos vaisseaux. Depuis le cap jusqu'au cap Finistère, non-seulement tous ts étaient bloqués, mais les moindres issues surveillées, et à aucune époque notre ma- avait mis dehors autant de croiseurs et d'es- , toutes officiellement prévenues du retour le du jeune amiral, et, par conséquent, char- l'une manière toute spéciale de l'épier et fermer l'entrée de la France. Il a trompé les précautions, déjoué tous les efforts de ves marins, et sa rentrée saine et sauve est vel exemple de cette fortune incroyable qui he aux pas et accompagne toutes les démar- e sa famille. »

e Jérôme, dans les premiers jours de sep- 806, arriva à Paris, la position de ses frè- ses sœurs avait singulièrement grandi. Au de son départ, Joseph et Louis étaient rançais, aptes à succéder à la couronne, d-électeur, l'autre connétable. Il retrouvait r Roi de Naples, le second Roi de Hollande. tait vice-roi d'Italie, désigné comme héritier ume, qui venait de s'accroître, par le traité urg, des États vénitiens. La principauté de jointe à celle de Massa, avait été érigée en eté indépendante en faveur d'Élisa ; le du- astalla, donné à Pauline, qui, préférant à raineté éloignée, quelle qu'elle fût, la vie et de la cour, au sein de l'opulence, des

et du duché de Clèves, cédé par la Prusse. I
les serviteurs de l'Empereur avaient suivi ce
ment ascendant qui entraînait toute sa fami
parler des titres richement apanagés distri
maréchaux, aux ministres, les souverainetés
châtel, de Ponte-Corvo, de Bénévent, av
données à Berthier, Bernadotte et Talleyran

Au milieu de cette famille et de cette cour
de princes, de ducs, de ces existences fas
éclatantes de puissance et de richesse, Jé
présentait avec son simple grade de capitaine
seau, les modestes mais honorables souv
six ans passés à la mer loin de sa patrie,
tune personnelle, sans autres ressources qu
dique pension et les appointements d'un
supérieur de marine. On lui avait reproché
rique, à Gênes, son train et ses habitude
envieux qualifiaient de princières. Au fond
et ces habitudes avaient consisté dans l'
d'un secrétaire et d'un enseigne de vaiss
appelait son lieutenant. Quant à ses prodigal
n'avaient jamais dépassé quelques milliers
escomptés sur la bonté paternelle de l'E

ces grandeurs inouïes, de ces fortunes royales ou de ces existences opulentes qui étaient devenues le partage de la famille impériale? L'Empereur, en revoyant Jérôme, fut touché de ce contraste. Il trouva que ce rôle d'enfant prodigue auquel son jeune frère avait été condamné pendant six ans avait assez duré et que le temps de la justice était venu pour lui. D'ailleurs il ne faudrait pas croire que ces élévations soudaines n'eussent provoqué que des marques de reconnaissance et de soumission de la part de ceux qui en étaient l'objet. L'histoire de cette époque est pleine du récit des ennuis, des contrariétés de toute espèce dont l'Empereur avait été assailli au moment où il avait effectué ce grand partage de sa propre fortune. Les gradations successives par où avaient passé les parents, les amis du conquérant, leur faisaient perdre de vue la distance qui les séparait de leur point de départ, et chaque prétention nouvelle s'appuyait sur la plus récente et la dernière faveur, considérée comme un droit acquis du moment qu'on voulait en obtenir une plus haute. Comme Eugène, Jérôme n'avait rien demandé, comme lui, il avait toujours regardé l'Empereur comme un père qui ne lui devait rien et dont il recevait les moindres faveurs avec la plus vive reconnaissance. Être près de Napoléon, le voir, le suivre aux armées, dans une position quelconque, avait toujours été le rêve de Jérôme, et il exprimait ce désir, cette ambition, avec une émotion respectueuse et vive à laquelle le cœur du héros était sensible.

desseins nouveaux, que les événements
pendant son absence et ceux qui se pré
moment de son retour avaient suggérés à

Un fait immense, en dehors des change
ritoriaux accomplis en Italie, dans le T
Souabe, avait été la conséquence de
d'Austerlitz et du traité de Presbourg. To
compris, d'une part, entre l'Inn, les Al
et le Mein ; de l'autre, entre le Mein, le
Lippe, s'étaient détachés de l'Empire
pour former la Confédération du Rhin s
tection de l'Empereur. Les membres pri
la nouvelle Confédération étaient les rois
et de Wurtemberg, les grands-ducs de
Berg, de Hesse-Darmstadt et de Wurtzl
nité fédérative était représentée par la
Francfort, sous la présidence du Prince-
celier.

A cette époque, l'idée de la nationalité
n'était pas à beaucoup près aussi nette
pulaire de l'autre côté du Rhin qu'elle l'
d'hui. Cette idée est relativement moder

tion de Napoléon. En 1806, l'Allemagne n'avait d'autres souvenirs nationaux que ceux du moyen âge; pour elle, l'histoire de son passé était celle non d'une agrégation de peuples de même famille, mais d'un certain nombre de maisons souveraines, sous les noms, les intérêts, les vicissitudes desquelles disparaissaient les destinées de trente millions d'hommes, toujours sujets et jamais citoyens.

Aussi, lorsque, après la paix de Presbourg, les accroissements territoriaux donnés sur les dépouilles de l'Autriche, en Souabe et dans le Tyrol, aux électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, eurent constitué pour ces princes des souverainetés indépendantes et d'une importance relativement considérable; quand, sous leurs nouveaux titres de rois et de grands-ducs, ils se virent appelés à fonder des souverainetés affranchies de toute sujétion féodale vis-à-vis de l'ancien Empire germanique, ils se détachèrent sans douleur, sans secousse, de cet édifice vermoulu du moyen âge. Ce déchirement de la *grande patrie allemande*, comme on dit maintenant, accompli au profit des princes, s'effectua sans provoquer dans les populations ces regrets et ces colères nationales, qui ne manqueraient pas de faire explosion, si de nos jours un des États de la Confédération germanique brisait le pacte fédéral. Il n'y eut là à violenter personne. Il n'y eut pas de regrets par rapport à l'Allemagne; il y eut seulement des appréhensions par rapport à la France. Les États de la jeune Confédération, princes et peuples, se trouvaient très-heureux du nouvel état de choses,

pourvu que leur indépendance fût complète et que la suzeraineté ne passât pas des mains de l'Empereur d'Autriche aux mains de l'Empereur des Français. Encore cette suzeraineté protectrice l'auraient-ils volontiers supportée, pourvu qu'elle ne leur eût pas imposé de trop grands sacrifices, tant les susceptibilités nationales sommeillaient à cette époque. Il est probable que si l'enchaînement des événements eût amené pour l'Europe, à partir de 1806, une période de repos ; que si l'Empereur, au lieu d'être entraîné dans une suite de guerres, source d'inévitables souffrances pour les peuples vaincus ou alliés, avait pu abandonner l'Allemagne à elle-même, il est probable, disons-nous, que le partage de ce grand pays en trois États, Autriche, Prusse et Confédération du Rhin, aurait passé dans l'histoire avec un caractère définitif. Un équilibre européen autre que celui que nous voyons de nos jours en fût résulté ; mais tout porte à croire que le faisceau germanique, délié après le traité de Presbourg et non pas brisé, ne se serait pas reformé de lui-même.

Il était naturel que l'Empereur cherchât à unir la France, par des alliances matrimoniales, avec les trois États les plus importants de la nouvelle Confédération, c'est-à-dire avec la Bavière, le Wurtemberg et Bâle. En effet, dans le courant de 1806, il avait fait épouser au prince Eugène la fille du roi de Bavière, et à mademoiselle Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'Impératrice Joséphine, le fils et l'héritier du grand-duc de Bade. Ces deux alliances devaient être complétées par une troisième, dont le

projet semble avoir été conçu à la même époque, mais dont la réalisation était nécessairement fort éloignée; nous voulons parler du mariage de la princesse Catherine de Wurtemberg avec Jérôme. Dès le mois de décembre 1805, quinze jours après Austerlitz, quand le général de Thiard signa à Munich les traités qui constituaient le nouvel État territorial des trois anciens électorats du sud-ouest de l'Allemagne, tout porte à croire qu'une arrière-pensée de l'Empereur, relative au mariage de son jeune frère, ne fut pas étrangère aux avantages accordés au Wurtemberg.

A l'arrivée de Jérôme, au commencement de septembre 1806, l'Empereur reconnut que son frère était disposé à sacrifier ses anciens souvenirs à ce que l'intérêt de sa famille et de son pays, et la volonté de son souverain exigeraient de lui; il le trouva formé aux devoirs d'une position nouvelle, par l'âge autant que par le rude apprentissage auquel il avait été soumis depuis six ans; en un mot, la personnalité de Jérôme était mûre pour les desseins que Napoléon avait formés sur elle. Dans ces circonstances, il ne pouvait plus être question de lui faire reprendre la mer; il fallait faire de Jérôme un prince, et le mettre sans délai en contact avec les hommes et avec les choses au milieu desquels il allait désormais remplir un rôle important. La guerre continentale prenait à chaque phase nouvelle des proportions plus gigantesques, les plus belles couronnes du monde en étaient les enjeux; il importait que Jérôme parût sur ce théâtre où ses frères l'a-

vaient précédé et où il avait à conquérir une place digne de son nom. Cette place n'était pas encore déterminée, parce que l'Europe était en transformation perpétuelle; mais il était à croire qu'elle dépasserait la plus haute ambition, pour peu que la fortune ne vînt pas interrompre la marche ascendante des destinées impériales.

Jérôme fut fait général de brigade quelques jours après son arrivée à Paris, puis grand'-croix de la Légion d'honneur; enfin, le 24 septembre 1806, l'Empereur approuva et signa un sénatus-consulte par lequel Jérôme, déclaré Prince Français, était appelé éventuellement à la succession au trône, à défaut d'héritier naturel ou adoptif de Napoléon Ier, et à l'extinction de la descendance mâle de ses frères Joseph et Louis. Nous avons inséré dans les pièces relatives au sixième livre de cet ouvrage, le texte de ce sénatus-consulte, d'où date l'établissement princier de la plus jeune des branches de la famille Bonaparte. La Constitution française de 1852, n'a fait qu'en reproduire les dispositions fondamentales.

La signature de ce sénatus-consulte fut le dernier acte de Napoléon à Paris, avant son départ pour la campagne de Prusse. Le 24 septembre au soir, l'Empereur quitta sa capitale, accompagné de l'Impératrice, qui devait le suivre jusqu'à Mayence, et de Jérôme.

Nous n'avons pas à raconter dans son ensemble la guerre de 1806 et de 1807, nous ne présenterons en détail, à nos lecteurs, que l'épisode auquel Jérôme fut mêlé, c'est-à-dire les opérations de Silésie.

Toutefois il est nécessaire de dire quelques mots des débuts de la campagne d'Iéna, pour faire bien saisir géographiquement et chronologiquement le point précis où l'histoire de l'armée de Silésie se détache de l'histoire générale de la Grande Armée.

A soixante lieues à l'est et sous le méridien de Mayence, la pointe orientale du massif de la Bohême forme un nœud de montagnes d'une grande importance stratégique, appelé le Fichtel-Gebirge. Il est l'origine de quatre bassins : au nord, le bassin de la Saale, de l'Elster et de la Mulde, affluents du Bas-Elbe; à l'est, le bassin de l'Egger, affluent du Haut-Elbe; au midi, le bassin du Regen, affluent du Danube; à l'ouest, le bassin du Mein, affluent du Rhin. Ces quatre bassins correspondent aux quatre provinces allemandes appelées la Saxe, la Bohême, le Haut-Palatinat et la Franconie. De ce nœud et sur une longueur de quarante-cinq lieues du sud-est au nord-ouest, s'étend une zone montagneuse et difficile dont la première moitié porte le nom de montagnes de la Franconie, et la seconde celui de montagnes de la Thuringe. Au début de la campagne, dans les premiers jours d'octobre 1806, cette barrière naturelle séparait les deux armées ennemies. Faisant face au revers nord-est, dans presque toute son étendue, l'armée prussienne occupait un front de trente-cinq lieues, d'Eisenach à Plauen, par Gotha, Erfurth, Weimar, Iéna, Saalfeld, Gera, Schleiz. L'armée française faisait face au revers opposé, c'est-à-dire au revers sud-ouest, mais était concentrée seulement vis-à-vis des montagnes de la Franconie, lais-

sant sur la gauche les montagnes de la Th
Elle occupait, dans cette position, resserrée r
ment à la position plus étendue de l'armé
sienne, un front de dix-huit à vingt lieues. E
divisée en trois fractions, à peu près d'égal
placées chacune à l'entrée de l'un des troi
qui traversent les montagnes de la Franconie
communiquer le bassin du Mein avec celui de
et de l'Elster, la Franconie avec la Saxe.
Ney (4e et 6e corps) formant l'aile droite,
Bayreuth, sur la route de cette ville à Hoff
dotte et Davout (1er et 3e corps), Murat, ré
cavalerie, et la garde formant le centre,
Cronach, en face du défilé de Lobenstein. L
Augereau (5e et 7e corps), formant la gauche
à Cobourg. Il ne fallait pas plus d'une journ
trois colonnes pour traverser le massif m
et entrer dans le pays plus ouvert qui forme
sin de la Haute-Saale ; l'infanterie de cette i
rable armée pouvant faire une marche de dix
livrer un combat entre le lever et le coucher

Telles étaient la composition et la situati
Grande Armée, indépendamment des grand
ves rassemblées sur le Rhin et en Westphalie
ordres du roi Louis, des maréchaux Brune
tier. Seulement, l'Empereur avait résolu d'a
directement, à l'armée chargée sous ses ord
campagne de Prusse, trois divisions prise
contingent que la Confédération du Rhin
fournir. Ce contingent avait été mis sur le
guerre ; une partie concentrée sous Braunau

la ligne de l'Inn, dans l'éventualité d'une rupture avec l'Autriche; une autre avait été échelonnée tout le long du Mein, pour le service des communications de la Grande Armée avec Mayence, l'escorte des convois, la conduite des prisonniers, etc. Enfin, deux divisions bavaroises et une division wurtembergeoise furent désignées pour rejoindre les corps français qui allaient passer les montagnes de la Franconie et entrer dans les provinces saxonnes envahies par les Prussiens.

Les deux divisions bavaroises désignées furent les 1re et 2e de l'armée bavaroise. La 1re, commandée par le général de Deroy, était forte de sept mille fantassins, de huit cents cavaliers et douze pièces d'artillerie. La 2e division, celle du général de Wrède, remplacé temporairement pour cause de maladie par le général Mezzanelli, comptait cinq mille cinq cents fantassins, sept cents cavaliers, dix-huit pièces de canon.

La division wurtembergeoise, commandée par le baron de Seckendorf, présentait sept mille fantassins et douze cents chevaux.

L'Empereur, après s'être arrêté quelques heures à Mayence, y avait quitté l'Impératrice et s'était dirigé sur Wurtzbourg accompagné de Jérôme. Il resta plusieurs jours dans cette ville, occupé de soins tout à la fois politiques et militaires. Il donna les derniers ordres relatifs à la concentration de l'armée, de manière qu'elle pût commencer son mouvement le jour où il la rejoindrait de sa personne. Ce fut à Wurtzbourg que les princes de la Confédération du Rhin

vinrent lui présenter leurs hommages, régler avec ce souverain arbitre les questions litigieuses que le partage des dépouilles de l'Autriche avait fait naître entre eux, enfin recevoir ses dernières instructions relativement aux contingents fédéraux. Il est à présumer que, dès le séjour de Wurtzbourg, l'Empereur avait arrêté dans sa pensée de réunir en un seul corps les trois divisions bavaroises et wurtembergeoises, et d'en donner le commandement à Jérôme, bien que sa résolution à cet égard ne se soit manifestée que par des actes isolés et successifs, et que, parmi la série des ordres de l'état-major général, depuis le commencement d'octobre jusqu'aux premiers jours de novembre, on ne trouve pas trace constitution régulière et définitive de l'armée des alliés. Ce qui est certain, c'est que l'Empereur promit au roi de Bavière que les troupes bavaroises ne seraient plus sous le commandement de Bernadotte, comme elles l'avaient été pendant la campagne de 1805. Ce commandement n'avait pas réussi et le général avait été aussi mécontent de ses soldats que les soldats l'avaient été de leur général. Des deux côtés, on avait protesté par avance contre un nouveau rapprochement rendu impossible. Quant au roi de Wurtemberg, l'Empereur lui présenta son jeune frère, auquel une entente secrète entre les deux souverains réservait la main de la princesse Catherine. Il fut convenu que l'on différerait cette union jusqu'à l'année suivante. L'Empereur voulait que cet acte politique eût un grand éclat, que son frère eût plus à donner qu'il n'aurait à recevoir, et

que la position de Jérôme au moment de son mariage, fût si élevée, qu'elle donnât à l'Europe un exemple de ce que les rois et les peuples pouvaient espérer, quand ils auraient mérité l'honneur d'une alliance de famille avec la France. Pour cela, il fallait que Jérôme eût paru quelque temps aux côtés de son frère, à la tête de ses armées, et que les peuples se fussent accoutumés à voir un prince, et un prince puissant, dans le jeune officier de marine qui leur était naguère inconnu.

Les projets de l'Empereur sur Jérôme ne pouvaient prendre une forme arrêtée et précise qu'à l'issue des événements de guerre qui se préparaient et qui allaient changer l'état territorial de l'Europe. Sans doute, au commencement d'octobre 1806, Napoléon entrevoyait déjà la possibilité de donner un jour en dot à son frère une couronne et de fonder en Allemagne une royauté nouvelle aux dépens de la Prusse et de ce prince de Hesse qui trompait tous les partis; mais quelque grand que fût son génie, quelque certaines que fussent ses combinaisons, il lui était impossible de prévoir comment et quand il réaliserait ces profondes conceptions. Leur succès dépendait de l'attitude, de la conduite de Jérôme; il dépendait surtout de l'issue de cette guerre terrible que Napoléon prévoyait ne devoir s'arrêter que sur le Niémen, et des négociations qui en seraient la suite, négociations d'une étendue et d'une importance incalculables. Toujours est-il que le projet d'alliance matrimoniale avec le Wurtemberg, celui d'un établissement à créer en Allemagne au profit de Jérôme,

se liaient, dans la pensée de l'Empereur, à la formation du contingent allemand en un seul corps placé sous les ordres de Jérôme, prenant rang dans la Grande Armée, partageant ses dangers, ses fatigues et sa gloire.

Quant à la part que l'Empereur réservait à ce corps dans les événements militaires de la campagne, elle dépendait uniquement de la tournure que prendrait la guerre. Nous allons sommairement indiquer comment les phases successives de la guerre de Prusse amenèrent les divisions bavaroises et wurtembergeoises, des bords de l'Inn et des bords du Necker sur ceux de l'Oder, comment elles y furent réunies pour la première fois sous un seul commandement, comment elles formèrent l'armée des alliés avant de former le 9e corps et reçurent la mission de faire la conquête des places de la Silésie.

Le 7 octobre 1806, l'Empereur coucha à Cronach. Le 7 au soir, l'ordre fut donné de se mettre en marche le lendemain matin à la pointe du jour. L'Empereur, ordonna à Jérôme de rester à Cronach pour attendre l'arrivée de la division de Wrède.

L'armée française était restée quatre jours concentrée dans ses positions avant de recevoir l'ordre de se porter en avant. Le contingent allemand ne fit pas partie de cette concentration primitive. D'après les ordres émanés du grand quartier-général, les deux divisions bavaroises et la division wurtembergeoise, parties de Munich, des bords de l'Inn et d'Ellwangen, n'arrivèrent à Bayreuth que successivement ; la division de Wrède le 9 octobre, la division de Deroy le 21 octo-

la division de Seckendorf le 29 octobre. Si l'ar- française, à partir du 8, avait continué à marcher llèlement à elle-même et droit devant elle, le ingent allemand aurait formé derrière son aile le, une sorte de réserve échelonnée. Mais l'ad- ble manœuvre qui aboutit à la bataille d'Iéna it fait exécuter à toute l'armée française un d mouvement de conversion à gauche, pour ser l'armée prussienne au nord et la couper de e, les divisions allemandes, à mesure qu'elles résentèrent au débouché des défilés de la Fran- e, se trouvèrent complétement séparées des s français, et tout à fait hors de la sphère de action. Or, la combinaison stratégique par suite laquelle les Prussiens avaient été, après Iéna, tés sur le Bas-Elbe, ayant dégagé la Saxe envahie les troupes de Frédéric au commencement de mpagne, et les divisions allemandes n'étant plus essaires à la Grande Armée, l'Empereur les di- a sur Dresde. Cette occupation de la Saxe était spensable au point de vue politique comme au nt de vue militaire. Il fallait détacher ce royaume l'alliance prussienne, et utiliser toutes ses res- rces au profit de l'armée française. Telle fut la mière mission du contingent allemand. Quand mpereur eut franchi l'Elbe, dépassé Berlin, et fut ivé sur l'Oder, il appela sur ce fleuve les trois isions alliées. Elles se trouvèrent ainsi réunies à sen, à la pointe septentrionale de la Silésie, le ovembre 1806, formant l'extrême droite de la nde Armée dont l'Oder était devenu la base d'opé-

ration. Ce fut alors que l'Empereur, se portant sur la Vistule et se trouvant obligé de laisser en arrière et à droite de sa nouvelle base, la Silésie avec ses places fortes et son corps d'occupation prussien, donna l'ordre à Jérôme de prendre le commandement du contingent allemand et de conquérir cette province, tandis que lui-même irait opérer contre les Russes et les débris prussiens à l'extrême nord, jusque sous les murs de Kœnigsberg et sur les bords du Niémen.

Commençons maintenant notre récit à partir du moment où la division de Wrède parut sur le théâtre des opérations et passa sous le commandement du prince Jérôme.

Le 5 octobre, une dépêche du prince de Neuchâtel, adressée au général comte Mezzanelli, commandant la 2e division bavaroise (1), lui ordonnait de se porter de Nuremberg sur Bayreuth et de là sur Culmbach pour investir et sommer le fort de Plassemburg. « Votre langage, ajoutait Berthier dans « sa lettre, doit être celui-ci : Que nous occupons « le pays de Bayreuth pour appuyer notre droite « et protéger le territoire de la Confédération du « Rhin, menacé par l'invasion de la Saxe par les « Prussiens. Si Culmbach (2) refuse de se rendre

(1) Le lieutenant-général baron de Wrède, commandant cette division, malade à Munich, écrivit à l'Empereur pour lui exprimer son chagrin de ne pouvoir se mettre à la tête de ses troupes. Sa division, que nous continuerons cependant à appeler de son nom, fut commandée par le général-major comte Mezzanelli, chef de la 1re brigade.

(2) Culmbach était dominé par un petit fort nommé Plassemburg ; c'est ce fort dont il est question ici.

après sommation, après avoir jeté quelques obus et boulets dans la place, vous en ferez faire le blocus par le nombre de troupes nécessaire, et vous vous tiendrez prêt à marcher avec le reste de votre division. »

La division arriva le 9 à Bayreuth distant de lmbach de quatre lieues, et se présenta le lendeain 10, devant le fort de Plassemburg, qu'elle instit. Le même jour, le prince Jérôme arriva à lmbach, fut reçu par un des régiments de cavale- de la division bavaroise, et établit son quartierinéral à une demi-lieue du fort. Il s'était séparé 8, de l'Empereur, à Cronach, avait assisté pendant journées du 8 et du 9 au passage de la garde imriale dans cette ville, et s'était porté le 10 au deint des troupes bavaroises dont l'Empereur lui donit le commandement.

La place fut immédiatement sommée de se rendre reconnue par un officier du génie.

Le commandant de Plassemburg était le général Uttenhoffen. La garnison, forte de sept cent cinante hommes, dont six cents de troupes de ligne cent cinquante invalides, paraissait vouloir se dédre. Le fort, abondamment pourvu de vivres, uvait soutenir un long blocus. La sommation resta ns effet, le commandant répondit qu'il était dédé à résister.

Le fort, élevé sur la rive droite et non loin des ources du Mein, au-dessus de la petite ville de Culmach, qu'il dominait complétement, commandait la oute de Bayreuth à Hoff. Il se trouvait, par sa posi-

tion, un peu en dehors des lignes d'opérations de la Grande Armée, puisque les corps des maréchaux Soult et Ney, formant la droite, étaient passés un peu à droite pour se porter en Saxe par Bayreuth et Hoff, mais il n'en avait pas moins une importance assez grande pour qu'il fût indispensable de s'en rendre maître. On ne pouvait laisser près du flanc droit de l'armée, à l'entrée des défilés des montagnes, un poste dangereux qui gênait les communications par Hoff. Petit, mais parfaitement situé, très-bien fourni de vivres, ce fort, bâti sur un plateau étranglé, élevé de cent soixante mètres au-dessus de la vallée, était fermé par d'anciennes et épaisses murailles en bon état. Derrière les murs existaient des corps de bâtiments parallèles, et au centre, un grand édifice ayant la forme d'un carré-long. Quelques tours saillantes flanquaient de longues parties droites ou courtines d'une élévation de dix à douze mètres au-dessus du sol. Dans les deux demi-tours ou cavaliers faisant face à la ville de Culmbach, on avait ouvert plusieurs embrasures garnies de pièces de gros calibre enfilant les routes, les prenant d'écharpe et rendant assez périlleux le passage des troupes sur la route de Bayreuth. Le talus de gauche de la montagne, du côté opposé au Mein, étant accessible, et les murs n'ayant pas une élévation trop considérable, il n'était pas impossible d'enlever la place par une escalade hardie. Mais pour un pareil coup de main, il eût fallu des troupes sur lesquelles on pût entièrement compter. Le prince ne savait pas encore ce qu'on pouvait demander aux soldats étrangers qui

; dans nos rangs. Il eût été fâcheux de mar-
ébut de la campagne par un insuccès. D'au-
cette petite place ne valait ni le temps, ni
nes que l'on eût perdus en l'attaquant régu-
t, Jérôme prit donc le parti de la masquer,
nt sous ses murs un de ses régiments, le 13e
bavarois, et de continuer son mouvement
› de la Grande Armée (1).

au matin, Jérôme passa ses troupes en re-
le chemin de Culmbach à Cronach, et les
r Lobenstein. Au moment où une partie de
ərie passa sous le fort, elle eut quelques hom-
portés par le canon de la place. Le même
division logea à Cronach; le lendemain 12,
visen, et le surlendemain 13, elle coucha à
ein.

açant son jeune frère à la tête des Bavarois,
eur lui avait donné pour chef d'état-major le
de division Hédouville, officier brave, pru-
ɔnctuel, propre au besoin à donner un bon
et capable de bien diriger le service de l'é-
ır général. Il était fort apprécié du Prince,
le qui il se trouvait déjà en qualité de cham-

:ince Jérôme, bien qu'il mît beaucoup d'ar-

ert de Plassemburg résista jusqu'au milieu de novembre. A cette
Empereur, fatigué de voir que ce blocus se prolongeait aussi
, ordonna au général Legrand d'envoyer, de Cronach, de l'ar-
siége pour le réduire. Une batterie de vingt-deux bouches à feu
alibre fut élevée. Le commandant, jugeant toute défense
inutile, capitula, et la garnison fut faite prisonnière de guerre.

deur à exercer son premier commandemer
tendait pas sans une vive impatience le b
combats qui se livraient sur la Saale, à
lieues de lui, et qui allaient indubitablemer
miner par une bataille générale. Dans cha
ses lettres, il suppliait l'Empereur de le ra
de sa personne et de ne pas le tenir él
champ de bataille. « Quant à moi, Sire, » écriv
rendant compte de ses premiers actes et d
che sur Lobenstein, « quant à moi, Votr
« sait mieux que personne que ce dont j'
« besoin, c'est d'acquérir de la gloire. Co
« serais-je pas à plaindre si, au retour de c
« pagne, je ne pouvais dire autre chose si
« commandé les Bavarois et je suis resté à
« garde? » Napoléon, cédant à ses instanc
crivit à Berthier d'envoyer l'ordre à son frè
ser le commandement momentané de la
bavaroise à son chef d'état-major, et de se
rejoindre le quartier impérial avec sa cav
gère. Le Prince, parti le 14 au matin, ne jo
frère sur le champ de bataille d'Iéna qu'au
où la victoire venait d'être décidée, et acc
l'Empereur jusqu'à Berlin.

La division de Wrède, cependant, avait
son mouvement. Le 14, elle prit position à
sur le terrain même où, cinq jours aupar
grand-duc de Berg, à la tête d'une brigade
lerie légère, avait inauguré la campagne é
tant une division prussienne aux ordres d
Tauenzien.

Le major-général avait expédié le 12, à la division de Wurtemberg en station à Ellwangen, l'ordre d'en partir pour se rendre à Bayreuth, et le lendemain 13, à la division bavaroise de Deroy, celui d'opérer aussi son mouvement sur le même point. Ces deux divisions devaient trouver de nouveaux ordres à leur arrivée à Bayreuth ; le général Legrand était chargé de cantonner et de faire vivre ses troupes et aussi la division badoise, qui marchait également sur le territoire d'Anspach, mais n'était pas destinée à faire partie du corps du prince Jérôme. Le général de Deroy devait faire relever par les troupes de sa division le 13e de ligne, occupé au blocus de Plassemburg, et diriger ce régiment sur la division de Wrède, dont il faisait partie. Sa division avait aussi ordre d'occuper Hoff et les autres débouchés de la Saxe.

Le général Mezzanelli resta trois jours à Schleiz, puis il se mit en route pour Plauen (Saxe) où il arriva le 18 avec ses troupes. Il les cantonna dans la ville et les environs, de manière à tenir les routes de Schleiz et de Hoff sur Dresde et la vallée de l'Elbe. La 2e division bavaroise se trouva ainsi couvrir la droite de la Grande Armée, alors en pleine marche, partie sur Berlin, partie sur Magdebourg. Les Bavarois ne devaient par rester longtemps sur la frontière sud de la Saxe. L'Empereur, décidé, pour punir ce pays de l'appui qu'il avait donné à la Prusse, à l'occuper immédiatement, dirigea sur l'Elbe les divisions destinées au corps d'armée de son frère.

L'Électeur de Saxe se trouvait en ce moment, vis-à-vis de la France, dans une très-fausse position. Contraint en quelque sorte de joindre ses troupes à celles de la Prusse et de laisser envahir ses États par les armées du roi Frédéric-Guillaume, il avait en vain réclamé une neutralité qu'on lui avait refusée, et avait vu avec douleur ses soldats moissonnés sur le champ de bataille d'Iéna. L'Empereur, par un procédé noble et généreux auquel n'était pas étrangère une arrière-pensée politique, avait rendu la liberté aux Saxons prisonniers et fait sentir à ces alliés de la Prusse qu'ils ne pouvaient avoir de plus grand intérêt que celui de rechercher l'amitié de la France. L'Électeur s'était empressé de faire auprès de Napoléon des démarches sur le succès desquelles il était encore incertain ; il se trouvait donc dans une situation d'autant plus délicate qu'il ne pouvait être considéré ni comme ami ni comme ennemi. Il vit avec inquiétude les troupes alliées arriver dans sa capitale et se montra d'abord de fort mauvaise humeur ; mais il se décida bientôt à les recevoir et à les traiter convenablement. Il assista même, du balcon de son palais, à leur défilé dans la ville.

Quelque intérêt qu'eût Napoléon à se concilier la Saxe et quelque compensation qu'il eût le projet de lui donner en échange de son concours et de son alliance effectifs, ses ménagements ne pouvaient pas aller jusqu'à laisser entre des mains qui étaient, la veille encore, des mains ennemies, les magnifiques ressources de l'arsenal de Dresde. Il donna des ordres pour que tout le matériel qu'il renfermait fût réuni

tériel de l'armée aussitôt que la division de
aurait paru dans cette place.
e opération, bien que légitimée par les lois de
re, était délicate. M. de Thiard, chambellan
ıpereur et attaché à son état-major, et le co-
l'artillerie Doguereau, furent chargés de ce
e premier, parti avec le titre de commandant
place de Dresde, se présenta le 24 octobre
l'Électeur. Assez mal accueilli par ce prince,
endit avec le général Hédouville, qui venait
er, précédant la division bavaroise, et le len-
ı 25, lorsque les troupes entrèrent, les postes
s furent occupés par elles sans obstacles.
6, les Bavarois prirent possession de l'arsenal
ı de l'Empereur. L'Électeur ayant seulement
né le désir de se réserver un très-beau cabinet
d'armes de luxe, on s'empressa d'en référer
ıléon, qui prescrivit de faire à cet égard ce
sirait le prince.
livision resta cinq jours, partie à Dresde, par-
tonnée dans les villages environnants ; mais
nna lieu à de nombreuses plaintes. Les Bava-
aient fort enclins aux réquisitions forcées et
ıge. Ainsi qu'on le verra dans la suite, le
Jérôme eut beaucoup de peine à faire re-
les troupes et même les généraux qui les
ndaient à ces habitudes déplorables. Les
s furent telles à Dresde et surtout aux envi-
ue M. de Thiard en écrivit au major-général
nes qui ne furent pas du tout approuvés par
reur. Ce dernier n'approuva pas non plus le

refus fait par le commandant de Dresde de fournir à la division de Wrède les effets d'habillement et les chaussures dont les Bavarois avaient besoin. Toutefois, comme il n'ignorait pas la tendance des alliés à prendre partout où ils passaient, il crut devoir éviter à l'Électeur un plus long séjour de tels hôtes. Il fit prescrire au général Mezzanelli de quitter Dresde le 30 pour se porter sur Crossen, et aux divisions de Deroy et de Seckendorf, qui suivaient la première, de ne pas s'arrêter dans cette capitale de la Saxe.

La 1re division bavaroise, général de Deroy, et la division wurtembergeoise, général de Seckendorf, avaient, comme nous l'avons dit plus haut, reçu l'ordre de se mettre en marche pour Bayreuth et Culmbach.

La division de Deroy, arrivée à Bayreuth et à Culmbach le 21 octobre, continua son mouvement sur Dresde par Plauen, après avoir relevé par le bataillon de Vorcheind le 13e de ligne de la division de Wrède, chargé du blocus du fort de Plassemburg. Le 13e de ligne rejoignit sa division.

Le général de Deroy arriva dans la capitale de la Saxe le 2 novembre, trois jours après le départ de la division de Wrède, et continua dès le lendemain sa marche sur Crossen.

La division wurtembergeoise, également en route d'Ellwangen, entra à Dresde le 3 novembre.

Cette division ne resta, comme celle du général de Deroy, qu'un seul jour à Dresde. Beaucoup mieux disciplinée que la division bavaroise, elle ne donna

ou à aucune plainte. Le 4 novembre, elle se mit en arche sur Crossen.

Ce fut le 8 novembre que la concentration à rossen des trois divisions allemandes fut complément effectuée. La division de Wrède y était arrivée le 4, la division Deroy le 7, la division de Seckendorf le 8.

A partir de ce moment, ces troupes furent constituées en un corps distinct qui prit le nom d'armée es alliés.

Le prince Jérôme, resté à Berlin (1) avec l'Empereur jusqu'au 3 novembre, arriva le 5 à Crossen où il tablit son quartier-général. Son premier soin fut e retirer des trois divisions allemandes les sept ré-

(1) Au séjour du prince Jérôme à Berlin, se rattache l'anecdote célèbre la princesse de Hatzfeld. On sait que le prince de Hatzfeld, chef de la unicipalité de Berlin, ayant conservé ces fonctions lors de l'occupation ançaise, avait promis de s'abstenir de tout acte politique, de toute relaon avec le gouvernement prussien, transporté en ce moment à la suite s débris de l'armée, au delà de la Vistule. Une lettre des plus compronettantes, qu'il adressait au roi, fut interceptée. L'Empereur, décidé à ire un exemple, rassembla un conseil de guerre. Les juges n'attendaient ue la lettre fatale, encore entre les mains de l'Empereur, pour prononcer ne sentence dont l'exécution n'était pas douteuse. La princesse de Hatzld se présente désespérée au palais. Personne n'ose la mener à l'Empeur qui, par les ordres les plus sévères, a prémuni sa propre faiblesse ontre toute surprise de ce genre. Folle de douleur, elle rencontre enfin Jérôme et implore son appui. Le jeune prince s'efforce de la calmer, puis, lui donnant son bras, la mène droit à l'appartement de l'Empereur. Duroc, effrayé, n'ose l'introduire; Jérôme insiste ; ils conviennent d'attendre avec princesse la sortie de Napoléon. Au moment où l'Empereur paraît à la rte de son cabinet, la princesse de Hatzfeld, soutenue par le prince Jéme et Duroc, se jette à ses pieds en implorant la grâce de son mari. out le monde sait avec quelle grandeur d'âme et quelle noblesse de proédé elle fut accordée. Cette aventure était une de celles qui avaient le plus pressionné le Prince dans le cours de sa longue vie, et il aimait à en ppeler le souvenir, comme étant celui d'une bonne action.

giments de cavalerie qui en faisaient partie, et d'en former trois brigades qui furent données au général-major bavarois Mezzanelli, aux généraux de brigade français Montbrun et Lefebvre-Desnoëttes.

Le général Montbrun, le même qui trouva une mort si glorieuse dans la grande redoute de la Moskowa, en 1812, jouissait déjà d'une grande réputation comme officier de cavalerie. Berthier, en l'envoyant au prince Jérôme, lui écrivait : « C'est « un excellent officier de cavalerie légère, et Votre « Altesse peut lui confier une des colonnes qui iront « investir Glogau. »

Quant au général Lefebvre-Desnoëttes, destiné à une carrière plus longue et non moins illustre, l'Empereur l'avait attaché à la personne de son jeune frère comme aide de camp, n'ayant pu trouver pour cette position de confiance un homme plus aimé et plus estimé de l'armée.

Par suite de ces dispositions, l'armée des alliés présentait la composition suivante :

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Commandant en chef, S. A. I. le prince Jérôme.

Aides de camp : général Lefebvre-Desnoëttes.
— colonel Morio.
— chef de bataillon de Meyronnet.
— chef de bataillon de Salha.
— lieutenant-colonel Schoufeld.
— major Gaswertem.

Chef d'état-major, général de division Hédouville, ateur.

1re DIVISION BAVAROISE.

ommandant la division, lieutenant-général de oy.

1re *brigade*. — Général Siebein.

1er de ligne	1,400	3,550 hom.
10e —	1,300	
6e bataillon léger . .	450	
Bataillon de Braun. .	400	

2e *brigade*. — Général Raglowitch.

4e de ligne	1,500	3,100
5e —	1,600	
		6,650

12 pièces de canon.

2e DIVISION BAVAROISE.

ommandant la division, général-major Minucci nplaçant M. de Wrède).

brigade. — Général Mezzanelli (remplacé par le plus ancien colonel, étant à la brigade de cavalerie.)

2e de ligne.	1,300	2,900
13e —	1,100	
3e bataillon léger . .	500	

2e *brigade.* — Général Minucci (remplacé par le plus ancien colonel).

3e de ligne.	1,200	2,400
7e —	650	
4e bataillon léger . .	550	
		3,300

18 pièces de canon.

DIVISION WURTEMBERGEOISE.

Commandant, général de Seckendorf.

1re *brigade.* — Lilienberg.

Régim. prince royal.	800	2,400
— de Seckendorf.	800	
— de Lilienberg.	800	

2e *brigade.* — Général de Schrœder.

Rég. prince Guillaume.	800	1,600
Rég. de Schrœder . .	800	

Brigade légère. — Colonel de Neubronn.

1er bat. de chasseurs.	700	2,800
2e —	700	
1er bataillon léger . .	700	
2e — . .	700	
		6,800

12 pièces de canon.

de cavalerie. — Général-major Mezzanelli.

ons bavarois 430
au-légers bavarois 350

e cavalerie. — Général de Monthrun.

vau-légers de Wurtemberg 450
— — 450
seurs 400

e cavalerie. — Général Lefebvre-Desnoëttes.

ons bavarois 300
au-légers bavarois 400

Jérôme, en se rendant de Berlin à ait arrêté le 4 à Francfort-sur-l'Oder le maréchal. Davout; c'est à ce maréommandement des deux corps devait

1, dans la campagne précédente, beau- à obtenir des Wurtembergeois, et surrois, qu'ils se gardassent militairement. important des avant-postes et celui des étaient faits avec négligence. Le comhef ne l'ignorait pas, et, l'eût-il ignoré, rès son arrivée à Crossen, il lui eût été être pas fixé à cet égard. Voulant faire ieux état de choses, il mit à l'ordre du mière fois, le 8 : « Hier, les détache-

« était à la porte de la Ville il n'a pas
« une patrouille qui s'y est présentée.
« dants de ces détachements et celui
« la porte seront mis aux arrêts jusqu
« dre. Son Altesse Impériale recomm
« néraux, aux officiers d'état-major et
« corps de faire de fréquentes tourné
« postes, pour s'assurer que les bivou
« nements se gardent militairement. »

Le 10, un nouvel ordre disait : « l
« du 8, dans la nuit du 9 au 10, le
« placés pour la garde du quartier-gén
« bés dans la même faute. Les vedet
« dent pas le mot de ralliement, la g
« pas les armes pour reconnaître, l'
« mande pas le mot d'ordre. Ils resten
« les corps-de-garde, ne font pas le m
« ment en voyant des officiers étrang
« officiers qui commandaient les de
« des seront mis aux arrêts jusqu'à
« et *à l'avenir les officiers seront e*
« *derrières de l'armée et privés de*
« *faire la campagne; les hommes de*

s officiers supérieurs, ou autres, qui se per-
ent de contrevenir au présent ordre, seront
rès-sévèrement ou jugés par des commis-
ilitaires, suivant l'exigence du cas. Les gé-
commandant les divisions, et le colonel
, commandant le quartier-général, veil-
continuellement à l'exécution du présent
»

reusement, le Prince, tout en prenant ces
n'ignorait pas que les réquisitions étaient
ɔujours faites par ceux-mêmes appelés à les
, et il ne se dissimulait nullement les diffi-
e rencontreraient ses bonnes intentions. Il
souvent de forcer des officiers-généraux à
aux populations le montant de ces impositraires, tout en indemnisant les coupables
ɔpres deniers, tant étaient puissantes et in-
ɛs habitudes déplorables.
ment où la campagne de Silésie va s'ou-
nvient de donner une idée de la constitu-
ique et militaire de cette province, d'en

ne semble l'indiquer sa position géographique. Bornée, au nord et à l'est, par la Nouvelle-Marche et les plaines de la Pologne ; au sud, par la Galicie et les monts Karpathes ; à l'ouest, vers les frontières de la Bohême, par une chaîne de montagnes qui se joignent aux Karpathes à Jablunka, par la Bohême et la Lusace, la Silésie offrait, dans son aspect comme dans ses productions, une variété que souvent on cherche en vain dans une contrée beaucoup plus étendue, car elle n'avait guère que mille neuf cents lieues carrées de superficie.

En y comprenant le comté de Glatz et une petite partie de la Pologne prussienne, divisée en deux cercles, réunis en 1796 au département de Breslau et peuplés de trente mille âmes, la Silésie contenait en 1806, plus de deux millions d'habitants, tandis qu'on en comptait à peine onze cent mille lorsqu'elle passa sous le gouvernement de Frédéric II. Ce résultat, obtenu en moins de soixante années, était la conséquence des sages mesures adoptées par ce grand roi. Ainsi, Frédéric, dès qu'il l'eut acquise par ses victoires, défendit sévèrement toute émigration, y laissa subsister une grande tolérance religieuse, accueillit, rechercha même les étrangers, leur distribua des terres, leur fit construire des habitations, et créa de cette manière plus de quarante colonies. En outre, il fit dessécher une grande partie des marais et convertir en terres labourables une vaste étendue de forêts. On vit alors se développer en très-peu de temps une activité manufacturière des plus grandes, et tandis que la population prenait un

accroissement considérable, que le sol produisait en abondance les denrées agricoles, le commerce acquérait une importance qui rendit bientôt cette province une des plus riches de la monarchie prussienne.

Sans entrer dans de grands détails sur les ressources de toute espèce de la Silésie, nous en donnerons cependant un exposé rapide.

En 1806, l'exploitation de ses mines d'arsenic, à Goldner-Esel près de Reichenstein, celles de cobalt à Querbach, de calamine aux environs de Tarnowitz, de plomb à Tarnowitz, de fer dans la Basse-Silésie, de cuivre à Kupferberg, d'argent à Tarnowitz, occupait six cents ouvriers. On trouvait dans le comté de Glatz et dans la Haute-Silésie, des mines de charbon d'une grande abondance; en outre, on comptait dans la province deux cents fours à chaux, vingt-quatre verreries, une manufacture de faïence et des fabriques de porcelaines.

Le rapport de l'étendue de la Silésie à sa population, donnait mille soixante-dix hommes par lieue carrée, et cette proportion fait naître de prime-abord une idée favorable de la culture qui pourvoit aux besoins d'un tel nombre d'habitants, surtout si l'on observe que plus d'un tiers de la surface du sol était couvert de forêts, et que les marais et les parties stériles des montagnes enlevaient un terrain considérable à l'agriculture. Néanmoins, l'abondance des récoltes était due plutôt à la nature du sol qu'à l'intelligence du laboureur.

La province était d'une grande fertilité, non-seulement en grains de toute espèce, mais encore en

Le roi était, en 1806, propriétaire de p
tes les forêts de la province, composées
d'arbres résineux et distribués avec tant
entre la Haute et la Basse-Silésie, que ce
vait de la première, par le cours de l'O
jeure partie de son bois de consomm
énorme quantité était absorbée par le bl
de ses toiles très-renommées.

La toile, les draps, les étoffes de coton
étaient, et sont encore, les quatre princip
manufacturés sur lesquels repose le comm
province.

La filature de lin occupait des cantons
Frédéric II encouragea tellement ce trav
exerça ses soldats et exigea que tout vale
sût filer avant d'obtenir la permission de
singuliers principes d'économie politiqu
gnes d'une administration civile dont l'idé
ressembler à l'administration d'un régime
filé au fuseau, était cependant d'une finess
Plusieurs milliers d'ouvriers étaient empl
sembler, rassortir et vendre ce lin ; il pass

génie de Frédéric II que la Silésie devait l'avantage de tisser elle-même ses laines. Ce prince força les femmes, les enfants et les pauvres à s'occuper de filature. Le résultat de ces soins fut la mise en activité de cinq mille métiers et l'occupation de quatorze mille ouvriers en drap dans les villes de Breslau, Grünberg, Liegnitz, Lüben et Neurode ; deux mille deux cent trente-sept métiers à étoffe de coton, soixante-douze imprimeries, un atelier de teinture étaient établis à Breslau en 1806. Le travail des cuirs occupait mille ouvriers, celui des étoffes de soie trois mille.

La Nouvelle-Marche, les autres provinces de la monarchie prussienne, l'Angleterre, la Pologne, la Russie, fournissaient à la Silésie un vaste débouché au moyen de l'Oder, qui communiquait par des canaux avec l'Elbe et Hambourg.

Au milieu des forêts et des montagnes se trouvaient d'excellents pâturages, nourrissant beaucoup de chevaux et de nombreux troupeaux, insuffisants néanmoins pour les besoins de la province. Les chevaux propres à la selle se tiraient, en 1806, de la Hongrie et de la Pologne, ainsi que les bœufs et autres animaux pour la consommation. La Silésie avait, à cette époque, deux cent mille chevaux, sept cent mille têtes de bétail et deux millions de bêtes à laine.

On doit comprendre, après cet exposé, combien Napoléon, dès qu'il eut battu l'armée de Frédéric-Guillaume à Iéna et à Auerstaedt, devait désirer se rendre maître d'une contrée aussi riche et pouvant

offrir autant de ressources pour alimenter la g

Le grand Frédéric, après avoir conquis la S n'avait assimilé l'administration de cette prov aucune de celle des autres parties de ses É l'avait composée d'un ministre dirigeant (1), rendait compte qu'au Roi seul ; de deux Cha dites de guerre et des domaines, siégeant à et à Glogau, ayant, la première, vingt meml seconde, douze ; de dix conseillers assez imp ment appelés de guerre, chargés chacun de veillance d'un certain nombre de villes, représentaient près des Chambres ; enfin, quante Cercles avec autant de receveurs de t dont l'administration des villages et campag mait l'occupation principale. Un conseille rieur des mines, dirigeait cette partie du public ; l'accise et les forêts royales avaient ment une administration particulière.

La Silésie était divisée, en 1806 :

1° Au point de vue géographique, en H Basse-Silésie ;

2° Sous le rapport politique, en principau médiates et médiates ;

3° Pour ce qui a trait aux contributions, en et districts, les villes en inspections ;

4° Pour les affaires civiles, criminelles et siastiques, en trois régences ;

(1) Quatre ministres dirigeants s'étaient succédé en Silésie, conquête de cette province par Frédéric II.

5° Pour les hautes finances et la police, en deux départements.

Le département de Glogau comprenait la Basse-Silésie, telle qu'elle avait été déterminée par le partage de 1163, entre les fils d'Uladislas. Il se subdivisait en seize cercles, où l'on trouvait quarante-quatre villes et deux mille deux cent trente-sept villages. Celui de Breslau s'étendait sur tout le reste de la province et sur le comté de Glatz ; il comptait trente-quatre cercles, cent trois villes et quatre mille huit cent douze villages. Les trois régences avaient leur siége à Breslau, Brieg, Glogau.

Les domaines royaux, les droits établis sur quelques objets de consommation (le plus important perçu sur le sel), l'impôt territorial, l'accise, les péages et le *nahrungs-geld* (1), étaient les principales sources des revenus du gouvernement. Le montant de la ferme des domaines et celui des ventes faites dans les forêts étaient versés dans les caisses dites des domaines.

La répartition de l'impôt territorial avait pour base un cadastre bien fait, mais dont les évaluations étaient très-basses. Frédéric II, voulant encourager le cultivateur à tenter des améliorations, par la certitude d'en recueillir tout le fruit, avait pris l'engagement, qui fut constamment respecté par ses successeurs, de ne pas modifier ces bases de l'impôt. Ce cadastre établissait la proportion dans laquelle les

(1) L'impôt sur l'industrie.

différentes classes d'habitants devaient payer : la noblesse, les curés et les établissements d'instruction publique, 28 0/0 ; les paysans, 34 ; les ordres religieux et militaires, 40 ; l'évêque de Breslau et son clergé régulier, 50.

Les augmentations d'impôts ne portèrent donc que sur l'accise, que dirigeaient trois administrations à Breslau, Neiss et Glogau, et dont le produit était versé dans les caisses de la guerre, et sur le *nahrungs-geld*. Le produit des postes et du timbre était envoyé directement à Berlin. On percevait encore un impôt de tolérance sur les juifs, un droit sur la caisse des villes, des villages et des couvents, une taxe pour les logements militaires et quelques autres d'une moindre importance. Les revenus du fisc, en 1806, pouvaient être évalués à 12 millions pour le département de Breslau, à 4 ou 5 pour celui de Glogau, ce qui donnait 16 à 17 millions, toutes dépenses prélevées, excepté celles qu'exigeaient l'État et les affaires militaires. Les dépenses relatives à l'entretien des troupes dans la province, aux établissements publics, les secours accordés aux cantons les plus pauvres par la caisse de Breslau, étaient assez considérables pour que le roi de Prusse ne retirât guère plus de 2 ou 3 millions par an de la Silésie.

Dans les cercles touchant la Pologne, l'habitant de la Silésie se confondait, par ses habitudes, avec ses voisins moins civilisés, tandis que Breslau, ville slave d'origine, rivalisait de luxe et de richesse avec les principales villes de l'Allemagne. La grossièreté, la

paresse des habitants, serfs encore attachés à la glèbe dans beaucoup de villages, contrastaient singulièrement avec l'intelligence des ouvriers des villes et l'activité des manufactures. On peut en conclure que, malgré les soins constants du gouvernement prussien, et quel qu'ait été le succès de ces soins, il restait au moment de l'ouverture de la campagne de 1806, beaucoup à faire pour la Silésie. A cette époque, cette province était peut-être la seule de la monarchie prussienne qui offrît, pour la défense, tous les avantages de la nature unis aux ressources de l'art. Montagnes élevées, places fortes, fleuve large et profond, tout semblait concourir à assurer à cette contrée des moyens de résistance importants. Un adversaire, arrivant par le sud et l'ouest, du côté de la Bohême et de la Saxe, trouvait comme obstacles : 1° la chaîne de montagnes des Sudètes, qui communique du côté de la Saxe avec les monts dits Erzgebirge, et du côté de la Moravie avec les Alpes Karpathiennes. Le noyau des Sudètes, appelé par les Siléziens Riesen-Gebirge (Montagnes des géants), renferme les sommets les plus élevés de l'Allemagne septentrionale ; 2° les forteresses de première ligne et de première classe de Glatz et Silberberg, qui formaient une pointe avancée vers le sud; 3° Schweidnitz et Neiss, situées un peu en arrière, et qui, avec Glatz ou, après sa prise, avec Silberberg, faisaient un triangle formidable ; 4° enfin, le cours de l'Oder appuyé à gauche à la forteresse de Kosel, ayant au centre Brieg et Breslau, à droite, Gross-Glogau. L'Oder, excellente base d'opérations pour une armée qui

ennemi victorieux.

Ces obstacles devinrent inutiles à
1806, cela est vrai ; mais c'est parce
res d'Iéna et d'Auerstaedt, dès le dé
pagne, la marche rapide de la Grand
Saxe, alors qu'on la croyait sur le Rh
nos troupes sur le Bas-Oder, cette ligne
des Sudètes, furent prises à revers, en
tes les places de Silésie purent être
remontant le fleuve. Mais il n'en est
bable que, si l'armée prussienne, au li
son organisation, sa bravoure et se
tion, une présomption ridicule, au li
couper par les belles manœuvres de N
défiée davantage d'un ennemi aussi
avait su manœuvrer et défendre ave
gence ses frontières, nos troupes aur
plus grands obstacles pour pénétrer e
fallu livrer des combats nombreux
devant les places fortes sur la ligne
campagne du neuvième corps ne se
à des siéges et à des affaires partielles

nous fut par conséquent plus facile de tourner les montagnes de la Bohême et de la Saxe.

Nous avons déjà dit un mot de la chaîne des Sudètes; nous ajouterons seulement que cette ligne, qui court du nord-ouest au sud-est, en séparant la Silésie prussienne de la Bohême, projette vers le nord des lignes secondaires dont les crêtes séparent les bassins des affluents de gauche de l'Oder.

Ce fleuve, principal cours d'eau de la Silésie, prend sa source aux monts Karpathes, en Moravie, à six lieues des frontières de la Prusse. Il roule pendant quelque temps au travers de régions accidentées, presque impraticables aux armées, et rencontre comme premier poste militaire Ratibor, puis, quelques lieues plus bas, Kosel. Sa direction, jusqu'à son entrée dans la Nouvelle-Marche, non loin de Zullichau, se maintient presque toujours du sud-est au nord-ouest. Son parcours total est de cent cinquante lieues, de sa source à son embouchure. Il baigne les murs de Brieg, Breslau et Gross-Glogau. Ce fleuve, navigable depuis son entrée jusqu'à sa sortie de la Silésie, traverse cette province dans toute sa longueur. Il arrose, après Ratibor, une plaine marécageuse en quelques endroits, mais généralement fertile et bien cultivée. Des chênes remarquables croissaient, en 1806, sur ses bords. Sa rive droite, s'élevant insensiblement vers la Pologne, présentait quelques collines et de vastes plaines sablonneuses couvertes de forêts. Sur la rive gauche existe une suite de montagnes se détachant du massif des Sudètes et donnant naissance à une foule

de petites rivières et de petits ruisseaux très-rapides. Les principaux affluents de gauche de l'Oder arrosant la Silésie prussienne sont : le Bober, qui prend sa source vers Landshut, s'éloigne peu des frontières de la Lusace, et, après un cours inégal et torrentueux, par Hirschberg et Sprottau, se perd dans le fleuve, à Crossen. La Neiss, qui se forme dans le comté de Glatz, passe à Wartha, Neiss, et se jette dans l'Oder à Schurgast. Sur la rive droite, le Stober, la Malapane, le Bortsch.

Nous indiquerons les huit forteresses qui existaient en Silésie à l'ouverture de la campagne de Prusse, et qui devaient leurs plus beaux ouvrages et leurs principales défenses au grand Frédéric, savoir :

Kosel, Brieg, Breslau, Gross-Glogau, Schweidnitz, Neiss, Glatz et Silberberg. Elles seront décrites avec détail dans le cours de ce volume, quand il sera question des opérations qui ont eu lieu autour de chacune d'elles.

L'effectif des troupes prussiennes répandues dans ces diverses places fortes et dans les autres garnisons de la Silésie, montait habituellement à 40,000 hommes en temps de paix et 50,000 en temps de guerre, savoir : 25 bataillons d'infanterie, 16 de garnison, 25 escadrons de cuirassiers, 10 de dragons, 40 de hussards; mais, en 1806, les troupes prussiennes stationnées en Silésie n'étaient pas aussi nombreuses, elles ne présentaient guère qu'un effectif de 32 à 35,000 homme s répartis à peu près de la manière suivante : à Glogau, 3,500; à Bres-

lau, 5,500; à Brieg, 1,800; à Schweidnitz, 4,500; à Neiss, 5,000; à Kosel, Glatz et Silberberg, 12,000.

Il y avait à Breslau une fonderie de canons.

La Silésie était bien percée de grandes et belles routes et de lignes secondaires. Les principales faisant communiquer cette contrée avec le reste de l'Allemagne et les diverses provinces prussiennes étaient :

1° Celle de Berlin à Breslau, passant à Francfort-sur-l'Oder, Crossen, Grünberg, Polkwitz, Lüben, Parchwitz, Neumarck et Lissa;

2° Celle de Dresde (Saxe) à Breslau, par Bautzen, Görlitz, Bunzlau, Haynau, Liegnitz, et rejoignant à Neumarck la route de Berlin;

3° Celle de Prague à Breslau, par Konisgratz, Glatz, et se bifurquant à Franckenstein;

4° Une route partant de Gross-Glogau, rejoignant à Lüben celle de Berlin, et se prolongeant par Ohlau, Brieg, par la rive gauche de l'Oder, jusqu'à Oppeln où elle passe sur la rive droite du fleuve, pour gagner Strehlitz et Krakau;

5° Une route partant de Franckenstein, se dirigeant sur Reichenbach, Schweidnitz, Striegen, Jauer, coupant à Liegnitz la route de Dresde et rejoignant à Lüben celle de Glogau à Breslau;

6° Deux routes partant également de Franckenstein, et se dirigeant l'une par Neiss sur Ohlau, l'autre également par Neiss sur Olmutz;

7° De Breslau partaient deux routes sur la Pologne, par Hundsfeld, Wartemberg et Petrikau;

8° Une autre, partant de Neiss, côtoyait les fron-

tières de la Silésie autrichienne et rejoignait [illegible] Teschen celle d'Olmutz.

La première place forte était Gross-Glogau. Avec Custrin et Stettin, elle complétait la ligne de défense sur le Bas-Oder. Napoléon désirait beaucoup, à son entrée à Berlin, s'en rendre maître. Il prévoyait qu'un jour cette place, bien fortifiée, bien défendue, pourrait lui être d'une grande utilité, soit pour se maintenir sur l'Oder, soit pour appuyer sa base d'opérations. Dans ce moment, elle était intéressante pour lui comme place de dépôt et comme grand centre de population capable de lui fournir des ressources considérables pour équiper, habiller, armer ses troupes. Il n'ignorait pas qu'elle renfermait un matériel de siége fort important; et le moment était venu où ce matériel allait être d'un grand prix pour diriger contre les places de l'Oder et de l'Elbe des attaques régulières.

Toutes ces considérations, Napoléon les exposa au roi Jérôme, qui dut commencer ses opérations en Silésie par la prise de Gross-Glogau.

La division de Wrède (deuxième bavaroise) était entrée dans Crossen le 4; la division Deroy (première bavaroise) n'y pénétra que le 7; la division de Seckendorf (wurtembergeoise) le lendemain 8; mais, dès le 4, le général en chef avait envoyé de Francfort l'ordre à son chef d'état-major de tout disposer pour faire partir, le 6 au matin, une expédition destinée à opérer une tentative sur Gross-Glogau. Le Prince en réserva le commandement au général Lefebvre-Desnoëttes, son premier aide de

ille se composait de la brigade de cavalerie par les trois régiments de cavalerie de la sion bavaroise, et donnée à ce général, nous l'avons dit plus haut.

rince Jérôme y joignit une batterie légère de ces et trois obusiers, servie par cent cin- soldats d'artillerie. Le capitaine Deponthon, ie, officier d'ordonnance de l'Empereur et momentanément à l'armée des alliés, reçut e suivre le général Lefebvre. Jérôme espérait, rusque présence devant Glogau de cette bri- cavalerie, effrayer le gouverneur de la ville terminer à se rendre; mais, dans le cas d'in- il se prépara, en même temps, à faire soute- e espèce d'avant-garde par une bonne divi- infanterie capable d'investir, de bloquer tement, et même au besoin d'assiéger régu- nt la place.

s-Glogau, chef-lieu de la Basse-Silésie, est situé rive gauche de l'Oder, à trois milles de dt, première ville de la Pologne, à sept de lu côté de la frontière de Saxe, à quatorze de , capitale de toute la province, à seize et le Francfort et à vingt de Custrin.

ortifications de Gross-Glogau étaient, à cette , dans l'état où les avait laissées le grand c. Elles consistaient en une enceinte conti- ne tête de pont appelée fort de Dohm, un ilé.

ux mille deux cents mètres environ de la t en amont, l'Oder se divisait en deux bras,

maîtresse de la navigation; ils déterm
d'une longueur d'environ deux mille
mètres sur onze cents de large. C'est
ouest de cette île que se trouvait l
Dohm, formant la tête de pont du nou

Il existait, sur le Vieux et le Nouv
ponts en bois sur pilotis avec pont-levi
défendu par une redoute étroite, élev
gauche du Vieil-Oder; le second, c
fort de Dohm, construit lui-même sur
du Nouvel-Oder. Les deux bras étai
pendant toute l'année. Seulement, à ci
mètres de leur réunion, se trouvait
barre qui empêchait la navigation pen
semaines d'été et permettait alors le
Les plus fortes barques pouvant remon
jusqu'à Cologne ne dépassaient pas
neaux.

Les fortifications du corps de plac
en une enceinte continue formée par
liés entre eux par des courtines, l
d'une maçonnerie en briques, et un

une demi-lune construite entre deux des demi-bastions, et couvrant et la courtine qui les reliait et la partie qui s'y trouvait établie. Deux pont sur pilotis avec pont-levis traversaient les fossés de la courtine et celui de la demi-lune. Ce fort, tête de pont, était en terre et d'un tracé régulier, était terminé au confluent des deux bras de l'Oder par une redoute carrée dite Redoute d'eau, prenant des revers sur les fronts en aval et pouvant balayer le cours du fleuve. Les fossés du fort avaient de deux à trois mètres d'eau et un pied de vase. Sur l'escarpe se trouvait une palissade, sur la contrescarpe une fraise, en mauvais état l'une et l'autre. Les fossés de la redoute avaient plus d'un mètre d'eau. La redoute elle-même possédait une seconde enceinte avec palissade et fraise.

La redoute Zerbau, jetée en avant du fort de Cohm, pour défendre le pont faisant communiquer les deux rives du Vieil-Oder, était petite, étroite et à pan coupé. Elle renfermait cependant deux casemates, un magasin à poudre, et pouvait contenir vingt-cinq à trente hommes. Ses fossés, pleins d'eau, étaient palissadés et fraisés.

Le fort étoilé construit en avant de la porte de Breslau, et destiné à prendre des vues sur un ravin qui se dérobait au feu de la place, pouvait en outre battre à revers les fronts en amont du fleuve. Il était revêtu en maçonnerie, même à sa gorge. Un fossé à sec, une contrescarpe, un chemin couvert, large, commode, palissadé et ayant des traverses, complétaient ses défenses. Il communiquait avec les ou-

vrages avancés du corps de la place au moyen d'une double caponnière crénelée, à l'extrémité de laquelle se trouvait un pont de bois avec pont-levis. On avait ménagé, sur le front de ce fort, au moyen du ravin qu'il éclairait, une inondation protégée par deux fleches en terre commandant le ravin.

Tel était l'ensemble des fortifications de Gross-Glogau. Cette place avait de grandes défectuosités; néanmoins elle était considérée, par l'Empereur lui-même, comme très-susceptible d'une résistance nécessitant une attaque régulière.

Sans doute il n'était pas impossible de chercher à enlever de vive force les ouvrages avancés de la place; la mauvaise disposition de ces ouvrages, leur peu de relief, rendaient cette opération possible; mais une garnison brave et assez nombreuse pour garder ces ouvrages devait faire payer cher une aussi audacieuse entreprise. En outre, les dehors pris, il fallait naturellement renverser la contrescarpe avant de battre en brèche. Enfin, la défense pouvait être prolongée et rendue très-meurtrière pour l'assaillant, si l'assiégé savait profiter habilement des mines.

La situation de Glogau, dans une plaine qui ne s'élève sensiblement qu'à une grande distance, n'offrait pas d'avantages décidés sur le choix du front d'attaque; mais ce choix était indiqué par la position du fort étoilé et de la redoute d'eau, qui ne permettaient de cheminer que sur les fronts du centre.

Sur la rive droite du Vieil-Oder régnait une vaste plaine couverte de bois et s'élevant en pente douce, presque insensible, jusqu'à la ville de Fraustadt, qui

est le point culminant. De ce côté, les ouvrages [illegible] Dohm, et, par conséquent, ceux de Glogau, n'avaient à craindre aucun commandement. Sur la rive gauche du Nouvel-Oder, à partir du centre de la place jusqu'à la queue des glacis, s'étendait une pente très-douce, se terminant, à l'est, au ravin couvrant le front du fort étoilé; à l'ouest, au pied d'un mamelon couronné par le moulin à vent de Loh.

Une chaîne de hauteurs plus élevées que la ville, mais que son éloignement (trois mille mètres), mettait hors du centre d'action, régnait au sud-est, courant parallèlement aux bastions du centre. Glogau n'avait réellement à redouter que deux ou trois points du terrain; les hauteurs de la Potence, situées vis-à-vis et à cinq cents mètres du front, en aval; le plateau du Loh, à égale distance, sur la rive droite du ravin, et, enfin, le village de Zarckau, à sept cents mètres en avant du fort étoilé.

Pour obtenir une bonne défense dans Glogau, il eût fallu une garnison d'environ cinq mille hommes d'infanterie, quatre à cinq cents de cavalerie, six cents d'artillerie et du génie, et un matériel de cent bouches à feu, approvisionnées à sept ou huit cents coups. Or, la place était loin de présenter d'aussi importants moyens de résistance. La garnison, composée de bataillons de dépôt, n'offrait pas plus de trois mille cinq cents hommes, dont cinq cents de cavalerie. Les bouches à feu, mais surtout les approvisionnements en poudre, bombes, boulets, étaient en quantités insuffisantes. Les vivres, excepté la viande de bœuf, étaient trop peu considérables

pour un long siége; ils étaient renfermés d
magasins que pouvaient allumer le feu de
geant. La défense n'avait pas ce qui lui eût
palissades et bois propres aux blindages, por
rières. Bref, cette ville se trouvait à l'abri d
taque de vive force, voilà tout. Le 20 octobr
ment, c'est-à-dire six jours après la bataille
on y reçut du gouvernement prussien l'ord
mettre à l'abri d'un coup de main, et on y en
qualité de gouverneur, le lieutenant-général
hart, officier âgé de soixante-douze ans et
fait du commandement d'une place de guerr

L'entêtement, les illusions étaient tels, à
que le 6 septembre, un mois juste avant l'ou
des hostilités, quelques-uns des ministres de
ric-Guillaume prétendaient *que, dans l'attit
posante prise par la Prusse, elle ne pouvai
contenter de voir les armées françaises rep
Rhin; mais qu'il était indispensable, dans s
rêt et dans celui de toute l'Europe, d'employer
des armes pour faire renoncer la France à
ration du Rhin, et lui ôter ainsi tout nouveau
de faire rentrer ses troupes en Allemagn*
personne n'aurait osé parler, avant l'ouvertu
campagne, de la nécessité d'armer et d'appr
ner les places fortes, ni osé prévoir le cas d
traite, pendant laquelle ces places pourraien
d'immenses services aux troupes actives. C'es
incroyable imprévoyance, c'est à cette ridic
somption que la Prusse dut en partie la prise d
ses places et la défaite de ses nombreuses arm

D'après ses instructions, le général Lefebvre se porta rapidement sur Glogau ; il était à plus de moitié chemin, que l'on paraissait encore ignorer, dans la ville, l'approche des Français. Déjà notre avant-garde attaquait le village de Hermsdorff, situé à deux lieues de la place, lorsqu'on vint prévenir le gouverneur de notre marche. Fort surpris de cette nouvelle, ce dernier s'empressa de faire sortir sa cavalerie et de l'envoyer en reconnaissance, avec ordre de pousser le plus en avant possible. Le général Lefebvre-Desnoëttes avait, à Neustadtel, détaché sur la rive droite de l'Oder, deux escadrons du régiment des chevau-légers de Linange, commandés par le major Florette, tandis que les autres troupes de la colonne avançaient par la rive gauche. La cavalerie ennemie ne fut pas plutôt aperçue qu'elle fut chargée en même temps sur les deux rives du fleuve, par les chevau-légers de Linange et du Roi, et les dragons de La Tour-et-Taxis. Culbutés au premier choc, les Prussiens rebroussèrent chemin et s'empressèrent de rentrer dans la place.

Le général Lefebvre, formant alors ses troupes en échelons par régiment, le centre en arrière, s'avança jusque sur le glacis, tandis que la batterie légère du capitaine Carpers prenait position à portée de fusil et ouvrait son feu sur la ville. L'ennemi, revenu de son premier étonnement, couronna les remparts et riposta par un feu de mousqueterie des plus vifs. Le général Lefebvre, voyant l'inutilité de sa tentative, n'ayant d'ailleurs que peu de munitions, ordonna la retraite et investit la ville sur les deux rives de l'Oder.

Il prit position près du village de Prostau, à une petite lieue de la place, détachant sur son front une ligne de grand'gardes et de vedettes. Il envoya ensuite deux officiers sommer le gouverneur. M. de Reinhart répondit énergiquement que le roi, son maître, lui avait confié Glogau, et qu'il défendrait cette place jusqu'à la dernière extrémité. Les habitants, néanmoins, et même toute la garnison, composée de jeunes soldats, étaient peu disposés à faire une défense vigoureuse. Nul doute qu'une très-bonne infanterie n'eût emporté très-vite les ouvrages extérieurs et effrayé les Prussiens; mais les divisions mises à la disposition du prince Jérôme n'étaient pas de taille à tenter un coup de main aussi hardi; et puis, on n'avait encore aucun plan des fortifications de la ville; ces fortifications étant très-rasantes, ce qu'on en voyait ne permettait pas de les juger facilement. Le général Lefebvre, profitant de la nuit, mit en réquisition les paysans des villages les plus voisins, et fit élever deux épaulements de batterie (nommés plus tard nos 4 et 5). Le 8 au matin, il fit recommencer le feu, cherchant, par ses obus, à propager des incendies dans la ville. Il n'y put parvenir. Ses bouches à feu n'étaient pas d'un calibre assez fort, ses munitions n'étaient pas en assez grande quantité pour qu'il pût causer un grand mal à l'ennemi; mais voulant faire une seconde sommation au gouverneur, il désirait l'effrayer. Le feu cessa au bout de deux heures. Le capitaine Deponthon avait reconnu la place. Glogau ne lui parut pas susceptible d'une longue résistance; il croyait même possible

d'abréger les opérations par une attaque vigoureuse, toutefois, n'osant proposer un moyen aussi périlleux, quoique très-praticable, à des troupes dont il ne connaissait pas assez l'énergie, il demanda l'établissement de cinq à six batteries de huit à dix pièces chacune, surtout d'obusiers, devant les fronts du centre, et l'ouverture d'un feu général contre la place. Le point d'attaque déterminé, on songea à construire et armer les batteries, dans le double but de tirer, et contre les ouvrages, et sur la ville, afin d'effrayer les habitants, déjà mal disposés, et de forcer le gouverneur à capituler.

Pendant ce temps-là, le prince Jérôme, prévenu à Crossen de la tentative infructueuse du général Lefebvre, donnait des ordres pour l'entrée de ses troupes en Silésie.

Voulant se lier avec le maréchal Davout par sa gauche, investir complétement Glogau, et lancer vers Breslau et Schweidnitz des partis pouvant lui donner des nouvelles positives de l'ennemi, il prit des dispositions en vertu desquelles la division de Deroy partit, le 9, de Crossen, et arriva le 10 devant la place, dont elle coupa les communications sur les deux rives de l'Oder; la brigade de Siebein, de cette division, passa sur la rive droite du fleuve. La division wurtembergeoise franchit l'Oder sur le pont de Crossen, le même jour, et vint bivouaquer en avant de Zullichau, se liant à gauche, par des patrouilles, avec le 3e corps, alors à Posen, à droite, par des petits postes, avec la brigade Siebein, devant Glogau; la division de Wrède, aux ordres du général Minucci,

fut chargée d'assurer la communication du quartier-général avec la division wurtembergeoise; enfin, la cavalerie fut lancée sur les routes de Glogau à Posen et Varsovie, et de Breslau à Posen, pour intercepter les courriers et inquiéter les garnisons. Au moment de son passage sur la rive droite de l'Oder, la division de Seckendorf s'empara de quarante-neuf bateaux chargés de sel, avoine et farine destinés aux armées prussiennes; quarante avaient déjà été saisis à Crossen (1). Dans la position qu'il avait prise et qui lui avait été indiquée par l'Empereur, le commandant en chef pouvait se porter rapidement ou sur Glogau ou sur Zullichau, pour soutenir les divisions de Deroy et de Seckendorf, si elles étaient menacées.

Le 11, tandis que la division occupée devant Glogau travaillait à élever des batteries sur le front d'attaque, son chef faisait sommer de nouveau le gouverneur. Le prince Jérôme, voulant concentrer davantage ses troupes et renforcer le corps de blocus, prescrivit au général de Seckendorf de faire partir le 15 la brigade de Lilienberg, pour relever, sur la rive droite de l'Oder, la brigade bavaroise de

(1) La prise de ces bateaux fut la cause d'une correspondance assez vive entre le major-général et le prince Jérôme. Ce dernier avait fait vendre une partie du sel, et, par un ordre du jour, prescrit de verser la somme résultant de cette vente dans la caisse militaire de ses trois divisions. L'Empereur qui, tout en se montrant généreux pour ses troupes, aimait à concentrer entre ses mains les ressources des pays conquis, et s'empressait toujours d'organiser leurs revenus et leurs impôts, l'Empereur, qui, déjà, songeait à envoyer en Silésie des administrateurs, comme cela venait d'avoir lieu pour les autres parties de la Prusse, afin de faire gérer la province en son nom, trouva mauvais cette condescendance de son frère pour le corps d'armée sous ses ordres, et lui fit défendre d'agir ainsi à l'avenir.

Siebein. Cette dernière eut ordre de rallier sa division sur la rive gauche. Lui-même désigna pour son quartier-général le château de Ziebein, sous les murs de la place; et la division de Wrède dut se mettre en marche, le 14, de Grünberg sur Polkwitz, pour être rendue le 18 dans cette ville, située à droite de Glogau, sur la route de Breslau. Les gros bagages des trois divisions restèrent à Grünberg. Enfin, le 18, le reste de la division wurtembergeoise quitta Zullichau, pour se porter en deux jours à Kuttlau (route de Zullichau à Glogau). Ces dispositions étaient nécessitées par le bruit de l'arrivée des Russes sur la Vistule, et de la marche d'une division de dix mille ennemis sur la Silésie.

Pendant que ces divers mouvements s'opéraient successivement sur les bords de l'Oder et autour de Glogau, le commandant en chef renouvelait ses efforts pour obliger la place à se rendre. Malheureusement, son ardeur était peu secondée par le flegme allemand des Bavarois.

Le 11, on travailla à la construction de six batteries d'attaque; et, le 12, le lieutenant-colonel d'artillerie, chevalier de Colonge, excellent officier bavarois attaché à la division de Wrède, reçut ordre de se rendre en toute hâte de Grünberg à Glogau, avec deux batteries légères de sa division, celles des capitaines Thausch et de Vandowe. La première se composait de quatre pièces de douze et de deux obusiers, la seconde de quatre pièces de six et de deux obusiers. Ces deux batteries franchirent dans la journée les quinze lieues qui séparent

Grünberg de Glogau, et arrivèrent à neuf du soir au parc de Prostau. Il y avait alors six batteries ou plutôt six épaulements construits contre la place, sur la rive gauche de l'Oder. Ces épaulements n'avaient ni heurtoirs, ni plates-formes, ni magasins. Les embrasures n'étaient pas même revêtues. Des planches et de forts pieux enfoncés dans le sol soutenaient à l'intérieur la poussée des terres. Vers minuit, les bouches à feu des deux divisions, y compris les deux batteries qui venaient d'arriver, furent conduites aux épaulements, et distribuées de telle sorte que toutes les batteries, excepté celle numéro 5, qui ne reçut que deux canons et un obusier, furent armées de quatre pièces et de deux obusiers. Les batteries numéros 1 et 2 étaient distantes de la place de mille mètres, les quatre autres de six cents mètres seulement. Outre ces trente-trois bouches à feu de campagne placées sur la rive gauche de l'Oder, il y avait sur la rive droite une demi-batterie bavaroise détachée de celle du capitaine Peters, plus quatre canons et quatre obusiers de l'artillerie wurtembergeoise.

Le 13, à quatre heures du matin, on ouvrit le feu avec trente pièces de campagne. La nuit était extrêmement obscure; il faisait beaucoup de vent; la neige tombait à gros flocons, de sorte qu'on ne distinguait rien en avant des épaulements, et qu'on se trouva dans l'obligation de diriger principalement le feu sur les batteries mêmes de la place. Entre la batterie numéro 6 et les glacis se trouvait un chantier que l'on fit incendier par des hommes de bonne volonté;

)mme les commandants des batteries n'a-
as été prévenus de cette disposition, on ne
pas comme on aurait pu le faire. Les assié-
, depuis le 7, jour de l'investissement,
eu le temps de disposer leur artillerie, ré-
nt avec vivacité à notre feu. A six heures, la
de cessa des deux côtés. Ainsi qu'on le voit,
'ait eu ni tranchées ni boyaux de communi-
reusés pour arriver aux batteries, ce qui
service. En outre, les bouches à feu étaient
prochées les unes des autres. Tous ces dé-
ovenaient de ce que, croyant d'abord à la
té d'enlever la place par un coup de main et
espérant effrayer le gouverneur, on ne vou-
e soumettre aux règles ordinaires des atta-
gulières.

peu avant le point du jour, on retira les
à feu des batteries, et on laissa seulement
leurs épaulements quelques piquets d'infan-

ince Jérôme écrivit au gouverneur pour le
de nouveau de rendre la place. La lettre fut
par le général Lefebvre-Desnoëttes. Le géné-
leinhart répondit qu'il sentait l'impossibilité
éfendre, qu'il allait assembler un conseil de
auquel il soumettrait les articles de la capi-
. A deux heures de l'après-midi, un major
se présenta effectivement aux avant-postes
; mais, loin d'être porteur de propositions
à une capitulation, il remit au commandant
la belle réponse que voici :

« Monseigneur,

« Le général Lefebvre, que Votre Altesse Impériale « a envoyé dans la place, m'a fait la proposition « dont vous l'avez chargé. Je suis on ne peut plus « touché des sentiments de bienveillance et de bonté « que Votre Altesse Impériale a bien voulu témoi- « gner tant pour la garnison que pour les habitants « de la ville; mais il ne m'est pas permis d'en faire « usage avant d'avoir rempli les devoirs que j'ai en- « vers le Roi mon maître. Je suis convaincu que « S. M. l'Empereur, ainsi que Votre Altesse Impé- « riale, savent estimer celui qui, même dans le mal- « heur, remplit ses devoirs.

« Lorsque je verrai l'impossibilité de défendre « plus longtemps la forteresse qui m'est confiée, « j'espère que Votre Altesse Impériale voudra bien « encore m'accorder une capitulation équitable et « honorable. »

Le gouverneur paraissant d'après cela décidé à subir la conséquence d'un siége en règle, Jérôme envoya le lieutenant-colonel d'artillerie de Colonge à Custrin, auprès du général Saint-Laurent, pour presser l'envoi des pièces de gros calibre, et surtout pour recevoir et expédier sans retard des munitions. Il donna ordre de tout préparer pour recommencer le feu dans la nuit du 15.

L'artillerie s'occupa immédiatement à reconnaître de nouveau les fortifications, dont les glacis couvraient complétement le revêtement. On put distin-

.vaiiers, ou i assiege avait reuni la majeure
son artillerie, et ceux des obusiers tant sur
ges mêmes que sur les divers quartiers de la
'on espérait mettre le feu. Le 14, on établit
s-formes, on construisit des petits magasins
, et l'on fixa solidement les heurtoirs, afin
' le tir pendant la nuit. Les pièces de six
s propres à décéler la faiblesse des moyens
isposition qu'à causer quelque dommage à
le Prince décida qu'à l'avenir on ne se ser-
ıs que des six pièces de douze, de deux de
s neuf obusiers.

à quatre heures et demie du matin, le feu
nça et dura jusqu'à six heures et demie.
e-quatre coups par pièce de canon et qua-
ıx par obusier furent tirés contre Glogau.
endies se manifestèrent dans la ville, mais
ɜints presque immédiatement.

'après-midi, le général de Reinhart fit tirer
ravailleurs, et, le soir, il tenta une sortie
s hommes occupés aux batteries; mais les

gence, elle aurait pu faire des sorties dangereuses. En effet, la place pouvant tirer sous un grand angle par dessus les batteries d'attaque, et les sorties se diriger sans danger vers leurs intervalles, elles arrivaient jusque sur leurs flancs, et n'avaient plus à combattre que de très-faibles piquets d'infanterie. Les gros détachements, n'ayant pas de tranchées pour se couvrir, se tenaient hors de la portée du canon ; car ils étaient plus éloignés des batteries que ces dernières ne l'étaient des glacis ; heureusement, les Prussiens manquaient d'audace.

Le 16, le feu recommença. On tira soixante-quatre coups par canon et soixante par obusier. Les assiégés répondirent plus vivement encore que la veille. Ils employèrent surtout les obus et la mitraille. Le commandant en chef avait prescrit de retirer toutes les bouches à feu avant le jour ; mais, un incendie s'étant manifesté dans la ville, on expédia l'ordre de continuer. Il était trop tard ; toutes les batteries étaient déjà évacuées, hors celle numéro 4, qui maintint son feu jusqu'à dix heures. Elle reçut ses munitions en plein jour et sous le feu de la place. Les canonniers, joyeux de pouvoir enfin pointer avec certitude, firent beaucoup de coups d'embrasures, et, par un bonheur singulier, cette batterie, sur laquelle la place concentrait tout son feu, ne perdit pas un seul homme. Le même jour, on traça deux nouvelles batteries en avant de celles numéros 1 et 3, à moitié chemin de ces dernières à la place, de manière à pouvoir prolonger les faces de quelques ouvrages. Pendant ce temps-là, Jérôme

isait sommer, pour la troisième fois et tout aussi utilement, le gouverneur.

En vain il menaça la ville de ne plus écouter aucune proposition; en vain il annonça qu'il était sous Jogau avec un corps d'armée nombreux, que Magdebourg était pris, que les assiégés n'avaient aucun secours à espérer, tout resta sans effet. Le prince Jérôme eut alors l'idée d'en finir par un assaut. Les déserteurs s'accordaient unanimement à dire que la place n'était défendue que par une enceinte extérieure revêtue de douze pieds de hauteur et par une enceinte intérieure qui ne l'était point. Se basant sur ces données, et sur ce qu'il existait à la droite et à la gauche un espace fermé seulement par trois palissades de sept pieds et un mur de douze, le Prince voulut tenter l'escalade. Les ordres furent expédiés pour la nuit du 16 au 17; les fascines, les échelles, tout était prêt, lorsqu'au moment de l'exécution le général de Deroy vint dire au Prince qu'après avoir bien réfléchi il ne pouvait entièrement compter sur ses troupes pour une action aussi vigoureuse; que, peu accoutumées à des attaques de cette nature, elles pourraient manquer de cette audace et de cette énergie qui assurent le succès.

Il fallut donc renoncer à l'assaut. Il ne restait qu'à attendre l'arrivée des pièces de siége. L'Empereur donna dans cette circonstance une nouvelle preuve des ménagements qu'il voulait observer à l'égard des alliés. Loin de blâmer la conduite du général de Deroy, il donna presque tort à son frère. C'était agir avec politique et adresse, pour ne pas dégoûter de

notre service, au début d'une campagne, des soldats dont on pouvait tirer assez bon parti. « Sa Majesté, « écrivit Berthier à Jérôme, trouve que les observations que vous a faites le général de Deroy sont « justes. On ne peut pas prendre d'assaut une ville « quand on n'a pas fait une brèche et quand il y a « une escarpe et une bonne contrescarpe. Sa Majesté « pense que ceux qui ont pu être de l'avis d'une pareille attaque ont eu très-grand tort; car on y perdrait beaucoup de monde inutilement. »

Le siége ou plutôt le blocus de Glogau continua. En attendant, on chercha à fatiguer la garnison et les habitants par des démonstrations de jour et de nuit, et par un feu presque continuel sur la ville. Le Prince, suivant scrupuleusement les instructions que l'Empereur lui avait fait donner par le major-général dans une lettre des plus remarquables, ordonna d'attaquer toutes les nuits, à différentes heures, les retranchements de la place par des fusillades bien soutenues sur les deux rives de l'Oder. On réunit une grande quantité de fascines, d'échelles, comme si on voulait tenter l'escalade.

L'ennemi montrait de l'énergie. Le 15, il avait fait une sortie. Repoussé, il n'avait pas laissé un seul prisonnier entre nos mains. Alors, sur les représentations réitérées du commandant de l'artillerie, lorsqu'on eut renoncé au projet d'enlever la place de vive force, Jérôme ordonna d'ouvrir des bouts de tranchée de soixante mètres de long, à droite et à gauche et un peu en arrière de chaque batterie. Ces tranchées, capables de contenir deux cents hommes

ux rangs, suffisaient pour mettre les batteries
à de toute insulte. Les munitions commençaient
uiser; on renonça aux grandes canonnades, et
availla aux plates-formes destinées à recevoir
mortiers et les gros obusiers. Dans la nuit du
au 18, le travail des bouts de tranchée fut con-
é, et vers quatre heures du soir, les assiégés
t une petite sortie. Selon leur habitude et malgré
rdres réitérés du général en chef, les Bavarois
ardaient fort mal. Un piquet placé près d'un
lin, entre la batterie n° 2 et la place, fut surpris;
us-lieutenant qui le commandait et vingt-deux
mes du 4e de ligne faits prisonniers.

Prince, voulant toujours tenir en alerte les
gés, fit cesser de bonne heure le travail des
ries, lança des travailleurs jusqu'au pied des
s et fit jeter des obus dans la place. Le 20, le
enant-colonel de Colonge revint de Custrin, et,
, seize cents gargousses à boulet, quatre cent
ante à obus arrivèrent au parc de Prostau.
uipage de siége destiné au bombardement, em-
ué le 14 sur l'Oder, était en route; mais les
du fleuve étant très-basses, il ne put atteindre
au que le 28.

s combats, cette guerre d'escarmouches, n'a-
aient en rien les affaires; Jérôme était fort im-
nt d'en finir. D'un côté, l'Empereur lui faisait
e qu'il lui fallait Glogau, *telle chose qu'il en*
t; de l'autre, il blâmait le projet d'une attaque
ive force. Le Prince voulut au moins essayer
ever le fort de Dohm. Il se porta au pied des

retranchements de la tête du pont sur la rive droite du fleuve, et, ayant reconnu la possibilité d'une surprise de ce côté, il donna l'ordre au général Raglowitch de prendre des hommes déterminés et de préparer l'attaque; mais les événements généraux de la guerre vinrent modifier brusquement les dispositions autour de Glogau et firent abandonner ce projet.

La marche des Russes sur la Vistule n'était plus douteuse ; Napoléon, rassemblant les corps de Davout, de Ney et la réserve du prince Murat, les dirigeait sur Thorn et Varsovie. Prêt à signer un armistice, le roi de Prusse s'y était refusé au dernier moment, enhardi par la présence prochaine de ses nouveaux alliés : le sort de l'Europe allait se décider en Pologne. De toutes parts, dans ce malheureux et héroïque pays, les habitants se levaient pour seconder les efforts de l'armée française. Ils demandaient des armes et aspiraient à une nationalité qui, cette fois encore, devait leur échapper. Il était urgent pour nous de faire entrer en ligne, sur les bords de la Vistule, la plus grande masse de troupes possible, et d'empêcher quelque corps russe de déborder notre droite en se portant sur la Wartha. La prise des places de Silésie devenait dès lors un objet secondaire; l'Empereur se hâta donc de prescrire au prince Jérôme de ne laisser sous Glogau qu'une seule division, de se mettre en marche à la tête du reste de son corps d'armée et de se diriger en toute hâte sur Kalisch. Deux jours après, il le prévint que le général Vandamme se rendait en Silésie pour

être employé sous ses ordres et prendre en son absence le commandement du siége de Glogau.

En conséquence de cette nouvelle phase de la guerre, le 24 novembre, le prince Jérôme, menant avec lui les deux divisions bavaroises et laissant au blocus la division wurtembergeoise, se dirigea par Lissa sur Kalisch. Les troupes bavaroises avaient été prévenues par un ordre du jour qu'au delà de l'Oder, en Pologne, elles étaient sur un territoire ami qui devait être ménagé et bien traité.

La division de Deroy, précédée de la cavalerie des généraux Lefebvre et Mezzanelli, partit de Glogau le 24, et arriva le 27 à Kalisch. La division de Wrède quitta ses baraques de Polkwitz le 24, traversa l'Oder à Steinau sur des bateaux que le général Montbrun y avait fait rassembler, et se trouva le 28, au matin, également à Kalisch, où le prince Jérôme avait établi son quartier-général. Les deux brigades de cavalerie cantonnées en avant de la ville, poussèrent des reconnaissances au delà de la Wartha et se lièrent avec le 3e corps.

Revenons au blocus de Glogau.

La division wurtembergeoise, dont le général Vandamme vint prendre, le 28, le commandement supérieur, n'étant pas très-nombreuse (sept mille hommes environ), ne put laisser qu'un seul bataillon sur la rive droite de l'Oder, devant le fort de Bohm. Ce bataillon avait pour mission de bloquer la tête de pont, tandis que le reste des troupes wurtembergeoises continuerait les attaques sérieuses sur la rive gauche, couvertes sur leur droite à

Polkwitz par la brigade de cavalerie de Montbrun.

On continua à harceler l'ennemi et à faire feu de temps en temps.

Le 24, quatre pièces et deux obusiers, restés sur la rive droite, tirèrent pendant la nuit à boulets rouges sur la ville qui riposta vivement. Le 25, à cinq heures du matin, les batteries numéros 1, 2, 5 et 6 furent armées et dispersèrent les travailleurs occupés à planter des palissades sur un ouvrage avancé. Les troupes wurtembergeoises étant trop faibles pour fournir les piquets nécessaires au soutien des batteries, le général de Seckendorf donna l'ordre au lieutenant-colonel de Colonge, commandant l'artillerie, de faire retirer toutes les pièces et de ne conserver à chaque batterie que deux obusiers. Par la même raison, les travaux furent interrompus aux bouts de tranchée et aux batteries numéros 3 et 4 qui n'étaient pas achevées. Le lendemain 26, trois bataillons vinrent renforcer la division wurtembergeoise; et le travail recommença sur la rive gauche tandis que les bouches à feu laissées sur la rive droite faisaient feu sur la place pour détourner l'attention de la garnison. Le 27, une canonnade assez vive s'engagea de part et d'autre, et dans l'après-midi du 28, le général Vandamme arriva et prit le commandement. Le même jour, à huit heures du soir, un convoi de six bateaux, portant l'équipage de siége, aborda enfin près du pont volant établi à une lieue au-dessous de Glogau. Il était conduit par le lieutenant de pontonniers Noailles; grâce au zèle et à l'activité de cet officier, il parvint devant la place qua-

nte-huit heures avant le moment où on l'attendait. e 29, dès la pointe du jour, on commença à débar- ier les munitions de guerre. Les poudres et les ojectiles creux non chargés furent portés à un lage situé sur la rive gauche, en face du pont de teaux. Les projectiles arrivés tout prêts furent nduits dans l'église du village de Prostau. Le gé- ral Vandamme, présent au débarquement, animant t le monde au travail, avait su procurer à l'artil- ie des ouvriers en bois et en fer, ainsi qu'un nom- e de chevaux et de voitures suffisant pour mettre ouvert, dès cette première journée, toutes les mu- ions. Dans la nuit du 29 au 30, on ne tira pas; au t jour on commença l'opération du débarquement s bouches à feu. Le temps était si mauvais et les emins tellement défoncés, que ce fut le 30 seule- ent qu'on parvint à mettre une partie de ces bou- es à feu en batterie; quatre gros mortiers ne purent re transportés.

Il fallut construire des traîneaux d'un modèle par- culier pour conduire ces bouches à feu aux batte- es. A huit heures du soir, elles furent distribuées de manière suivante : au n° 1, deux petits mortiers t deux obusiers; au n° 2, deux obusiers; au n° 3, eux obusiers ; au n° 4, deux petits mortiers et deux busiers; au n° 5, deux obusiers ; au n° 6, deux pe- is mortiers et deux obusiers.

Le général Vandamme confia le commandement s batteries du centre au major wurtembergeois hnadw ; celui des batteries des ailes aux capitaines ausch et Kernow. Le lieutenant-colonel de Colonge

lin à vent situé au-dessus de Prostau,
pour l'ouverture du feu.

Le 1er décembre, à six heures du m
ral Vandamme, sans attendre l'arrivé
gros mortiers, commença le feu avec l
les petits mortiers, et le continua jusqu'
Il envoya alors sommer le gouverneur.
et les gros obusiers avaient fait tout l'ef
vait en attendre. Ils avaient porté l'
désordre et la destruction dans la ville ;
tir de la place eût été très-vif, notre p
tait qu'en un seul canonnier tué. I
étaient fortement endommagés. Le gé
hart parlementa toute la journée, ses
rent rejetées ; voyant enfin que le b
allait recommencer avec les gros morti
tit à neuf heures du soir, à rendre la v
sa capitulation sur celle de Magdebour

Il y avait dans la place trois mil
hommes, deux cents bouches à feu,
milliers de poudre, trois mille fusils,
demi de balles et des magasins considé

la ville au roi de Wurtemberg; et la division de Seckendorf reçut dix décorations de la Légion d'honneur.

La place de Glogau, qui fut si vigoureusement défendue en 1813 par les Français, n'opposa pas en 1806 toute la résistance dont elle était susceptible; cependant, son gouverneur prolongea assez sa défense pour qu'on puisse dire qu'il satisfit strictement aux lois de l'honneur. S'il ne fut pas attaqué par des troupes bien entreprenantes, il est juste de dire que sa garnison était encore plus médiocre sous le rapport de l'énergie et de l'habitude de la guerre. On doit, en outre, tenir compte du moment où le siége fut entrepris. Iéna et Auerstaedt avaient renversé toutes les espérances de la Prusse. La confiance que ce malheureux pays avait placée dans les descendants des vieilles bandes du Grand Frédéric était perdue.

Berlin, Magdebourg, Stettin, Custrin appartenaient aux Français. De sa puissante monarchie, il ne restait plus à Frédéric-Guillaume que la plus pauvre et la plus reculée de ses provinces, la vieille Prusse orientale. Encore n'avait-il, pour la disputer à ses vainqueurs, que des débris informes échappés au désastre d'Iéna et un allié tout épouvanté encore du souvenir d'Austerlitz. La démoralisation était partout. Certes, ces conditions morales n'étaient pas de nature à encourager le vieux général de Reinhart.

Il eût pu tenir quelques jours de plus, supporter plus longtemps le bombardement; mais il n'aurait pas sauvé Glogau. Le seul avantage qu'il eût obtenu,

en exposant la ville à beaucoup de malheurs certains, eût été d'occuper plus longtemps la division wurtembergeoise sous les murs de la place et de faire ainsi différer le siége de Breslau.

Il est impossible cependant de ne pas faire deux remarques : la première, que la garnison de Glogau, bien qu'ayant des mortiers, ne jeta qu'une seule bombe sur nos batteries; la seconde, plus importante encore et que nous verrons se reproduire à Breslau, c'est que les Prussiens ménagèrent leurs munitions à tel point, qu'on trouva dans la ville, après sa reddition, de grands moyens d'attaque pour les autres sièges. Nul doute qu'avec plus de vigueur, plus d'intelligence de la guerre et en tirant continuellement sur nos batteries, au lieu de se borner à répondre à notre feu, le général de Reinhart ne fût parvenu à raser nos épaulements.

Voici comment Napoléon annonça dans le trente-huitième bulletin de la Grande Armée la prise de Glogau :

« Le prince Jérôme, commandant l'armée des alliés, qui avait resserré le blocus de Glogau et fait construire des batteries autour de cette place, se porta avec les divisions bavaroises de Wrède et de Deroy du côté de Kalisch à la rencontre des Russes, et laissa le général Vandamme et le corps des Wurtembergeois continuer le siége de Glogau; des mortiers et plusieurs pièces de canon arrivèrent le 29 novembre. Ils furent sur-le-champ mis en batterie, et après quelques heures de bom-

bardement, la place s'est rendue et la capitulation suivante a été signée.

« Les troupes alliées du roi de Wurtemberg se sont bien montrées.

« Trois mille cinq cents hommes, des magasins assez considérables de biscuit, de blé, de poudre, près de deux cents pièces de canon, sont les résultats de cette conquête, importante surtout par la bonté de ses fortifications et par sa situation.

« C'est la capitale de la Basse-Silésie. »

Au moment où Vandamme et la division wurtembergeoise de Seckendorf faisaient capituler Glogau, armée des alliées, composée, ainsi qu'on l'a vu, de ois divisions d'infanterie et de trois brigades de calerie, était disséminée, partie en Silésie, partie en logne, vers Kalisch et Posen. Tous les régiments varois n'avaient pas encore rejoint leurs brigades : 13e de ligne, relevé devant Plassemburg par le 6e, it en marche pour la vallée de l'Oder. Ce fort ant capitulé à la fin de novembre, le 6e de ligne dirigeait lui-même sur Berlin et de là sur Bres-. Le 14e de ligne et le 5e bataillon d'infanterie ère, venant de Nuremberg, prenaient la même di-tion. Trois mille Wurtembergeois étaient en route ur rallier la division de Seckendorf; enfin, les scrits des contingents de la Bavière et de Wurberg, réunis d'après les ordres de l'Empereur, ient prêts à être versés dans leurs régiments. Le décembre, le régiment bavarois des chevau-lés du Prince-Royal reçut ordre de quitter l'armée

du prince Jérôme et de partir pour Kutno, où il fut placé dans la 3e brigade de la réserve commandée par le général Wathier. Ce régiment avait trois cent quatre-vingts chevaux. Le siége de Breslau, qu'on allait entreprendre, devait nécessiter aussi quelques modifications dans la composition de l'armée des alliés. Le colonel du génie Blein et le général d'artillerie de Pernety furent envoyés de la Grande Armée pour diriger les travaux. Quelques détachements de sapeurs, de mineurs et de canonniers *français* furent également dirigés sur la Silésie.

L'Empereur n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de la reddition de Glogau, qu'il fit prescrire directement par le major-général à Vandamme de commencer immédiatement le siége de Breslau, ne laissant dans Glogau, pour y tenir garnison, qu'un bataillon de mille hommes (1).

On était au commencement de décembre; les Russes avaient refusé la bataille devant Varsovie, et ils repassaient la Vistule. Murat était à leur poursuite sur le Bug. L'Empereur, voyant que la présence de Jérôme à Kalisch n'était plus nécessaire pour couvrir le flanc droit de la Grande Armée, lui

(1) L'intention de l'Empereur fut toujours de démanteler les places fortes de la Silésie, à l'exception de Glogau, qu'il voulait conserver comme place de dépôt et d'approvisionnement et comme clef de la province. Aussi, dès qu'elle fut tombée en notre pouvoir, il y envoya d'abord le général du génie Bertrand, un de ses aides de camp, avec mission de réparer les fortifications et de la mettre en bon état de défense. Cet officier-général, rappelé le 16 décembre au quartier impérial, fut remplacé dans le gouvernement de la Basse-Silésie par le général de brigade Verrières. M. de Chaillou, auditeur au Conseil d'État, fut nommé, à la même époque, intendant de la province.

te.

it indispensable maintenant, pour présenter
éthode le récit des opérations sous Breslau,
us remontions aux premiers jours du mois
ent, et que nous relations la pointe faite sur
lace par les brigades Lefebvre et Montbrun.

3 novembre, lorsqu'il eut concentré autour
gau toutes les forces de son corps d'armée,
résolut de tenter une démonstration sur la
de la Silésie.

emple de la prise récente de quelques places
de la Prusse, qui s'étaient rendues à de
avant-gardes et même à des régiments de
ie légère, était bien fait pour encourager
ce à porter brusquement sur Breslau une
le sa cavalerie. La démoralisation était deve-
le dans l'armée de Frédéric-Guillaume, qu'on
s'attendre aux résultats les plus extraordi-
Aussi Napoléon avait-il écrit plaisamment à
en apprenant la capitulation de Stettin : « Si
ussards prennent les villes fortifiées, je vais
bligé de licencier mon corps du génie. » A

« instruit qu'un parti du 12e de chasseurs s'est em-
« paré du fort de Czentoschau. La garnison, forte de
« cinq cents hommes, prenant ce détachement pour
« une armée, a capitulé et est prisonnière de guerre.
« Il y avait vingt-cinq pièces en batterie. J'y ai
« envoyé tout le reste du régiment. Ce petit fort est
« en bon état et contient des trésors considérables.
« Par sa situation, il gênait beaucoup la commuui-
« cation de Varsovie avec la Silésie, etc., etc. »

On conçoit qu'en présence de tels faits, il était permis de croire à la possibilité de la réussite d'un coup de main sur une place dont on savait la garnison fort inférieure aux besoins du service.

Les deux généraux Lefebvre et Montbrun reçurent, le 13 novembre, l'ordre de se porter sur Breslau avec leurs brigades, à chacune desquelles on avait attaché une batterie légère. Le premier devait marcher par la rive gauche de l'Oder; le second par la rive droite. Un régiment de la brigade Mezzanelli fut détaché à moitié chemin de Breslau à Glogau pour établir sur la rive droite la communication de la brigade Montbrun avec le corps du blocus. Outre leur tentative sur la capitale de la Silésie, ces deux brigades de cavalerie avaient encore pour mission d'éloigner de Glogau les partis qui pouvaient tenir la campagne, de maintenir dans leurs places les garnisons de Breslau, de Schweidnitz, de Brieg, de capturer tous les bateaux sur l'Oder et ses affluents, de faire des prisonniers, de recueillir des renseignements exacts sur les forteresses de la Silésie et sur leurs moyens de résistance, de tâcher enfin de dé-

ɜ. La brigade Lefebvre ne tarda pas a rencon-
n remontant l'Oder, onze bateaux chargés de
ons de guerre et de bouche, destinés à ravi-
Glogau. Elle s'en empara ainsi que d'autres
x chargés de sel, et les fit tous diriger sur
ı. Le 16, elle était arrivée non loin de Neu-
, la reconnaissance de nuit envoyée du côté
te place, rencontra quatre-vingts cavaliers de
ıison de Breslau. Un escadron de La Tour-et-
es chargea et les culbuta. Le 17, cette même
e refoula dans Breslau les avant-postes prus-
les força à s'y renfermer; et, le 18, le général
re s'étant approché jusqu'à portée de canon
nparts, reconnut les points les plus avantageux
r établir son artillerie et canonner la ville; en
ue le lendemain, dès cinq heures du matin, il
nner une bonne direction au feu de sa batterie
. La garnison répondit mollement. Le général
ı inutilement le gouverneur, mais ne consi-
pas sa mission comme remplie tant qu'il
it pas rejeté dans les forts tous les détache-
qui pouvaient tenir encore la campagne de ce

trouva en présence de quarante hussards prussiens, partis la veille de Breslau pour rétablir les communications de cette place ; il les chargea vigoureusement, leur prit treize hommes, et rejoignit la brigade après avoir recueilli des renseignements importants.

D'après ses instructions, le général Lefebvre se replia lui-même par Neumarck et Polkwitz, sur la division Minucci ; et, quelques jours après, il éclaira la marche sur Kalisch du commandant en chef de l'armée des alliés. En rendant compte de sa mission et des résultats qu'elle avait eus, l'aide de camp du prince Jérôme écrivait à ce dernier : qu'il avait donné des ordres pour que tous les bateaux de l'Oder et des affluents de Breslau à Glogau, fussent réunis à Steinau, sous la garde de cinquante hommes, et qu'il y avait des chargements de sel d'une valeur dépassant 50 à 60 mille francs. Il terminait par un blâme pour un des corps de sa brigade. « Le « régiment des chasseurs de Wurtemberg, disait-il, « arrivera demain au quartier-général de Votre Al- « tesse. Je ne suis pas du tout content de sa con- « duite. Je reçois à chaque instant des plaintes sur « son compte. Les hommes demandent partout des « chevaux, des montres et de l'argent. »

Cet exemple ne sera pas malheureusement le dernier que nous aurons à citer de la rapacité des troupes étrangères alliées à la France.

Le général Montbrun, agissant de son côté par la rive droite de l'Oder, se présenta également devant Breslau le 19, fit une démonstration contre la place, et après une sommation sans résultat se replia sur

e la marche d'un corps russe sur la Si-
it pas à craindre en ce moment (1),
ignit les diverses garnisons à être plus
es, et permit de recueillir quelques ren-
s assez exacts sur Brieg, Schweidnitz
. Les habitants de cette dernière place
ıs une incertitude cruelle sur ce qui se
ogau, ainsi que sur les forces qui avaient
rovince. Ils ignoraient complétement les
'Empereur à l'égard de leur ville, se ber-
ne encore de l'espoir que nous n'oserions
jusque sous ses murs, et que les Russes
leurs portes avant nous. On commença,
s brigades Lefebvre et Montbrun eurent
mettre la place en état de défense. Les
urent restaurées et complétées. L'enceinte
de son artillerie. On fit raser toutes les
ns sur les glacis, depuis la porte de
z jusqu'à celle de Neiss. A la vue de ces

es avaient bien effectivement eu d'abord le projet de se
lésie. Quatre colonnes d'une force totale de soixante mille
vaient converger sur Breslau, et l'une d'elles devait même

préparatifs de défense, bon nombre d'habitants qui craignaient par dessus tout un bombardement, tombèrent dans des angoisses terribles. Quelques-uns même prétendirent qu'ils sauraient bien empêcher leur ville d'être brûlée, en forçant le gouverneur à se rendre ; mais ce dernier n'était pas homme à se passer par la volonté de bourgeois timides.

Breslau avait alors pour gouverneur le lieutenant-général de Thile, et, pour commandant, le général-major Krafft. Ces deux braves soldats, pleins d'énergie, étaient décidés à user de tous les moyens mis à leur disposition pour opposer une vigoureuse résistance. Le premier, ancien officier de Frédéric, entré en vainqueur dans la capitale de la Silésie en 17[illegible], était encore rempli de vigueur et de fermeté. Il fit diriger sur Elbing et Dantzig, ainsi que cela avait déjà eu lieu à Glogau, les caisses publiques, après avoir fait payer six mois de solde d'avance à ses officiers.

La garnison, composée de six mille hommes, dont trois cents de cavalerie, paraissait assez disposée à se défendre.

Breslau avait alors une population de soixante-cinq à soixante-dix mille âmes, en y comprenant celle de ses faubourgs, qui étaient fort considérables. Elle avait près de trois lieues de périmètre sur les deux rives de l'Oder. Ce fleuve, qui baignait au nord le pied de ses remparts, séparait la ville d'une partie de ses faubourgs. Anciennement, le lit du fleuve les contournait ; mais, comme à Glogau, on avait creusé un nouveau lit, dirigé de manière à lui faire servir de

fossés au côté nord de la place. L'ancien lit, espèce de canal près duquel on avait élevé une digue, s'étendait bien au delà, vers le nord-est.

Les fortifications de Breslau étaient fort étendues et pouvaient être divisées en ouvrages réguliers enveloppant la ville sur la rive gauche, et en ouvrages irréguliers, coupures, défenses accessoires, la plupart en terre, enveloppant les faubourgs de la rive droite.

La petite rivière d'Ohlau répandait ses eaux dans la partie sud de la place, en passant par un ouvrage situé sur la droite de la porte de son nom.

Tous les ouvrages réguliers et irréguliers avaient un grand développement, ce qui nécessitait, pour les défendre, une nombreuse garnison et une nombreuse artillerie; mais ils n'étaient pas commandés de la campagne, à distance du boulet. Si toutes les escarpes n'étaient pas revêtues, l'ensemble de ces lignes de fortifications, se couvrant et s'enveloppant les unes les autres, n'en présentait pas moins une masse de résistance des plus respectables. Une gelée un peu forte pouvait seule détruire presque complétement cet immense avantage.

La place était bien commandée; la garnison, trop faible, il est vrai, pouvait être aidée, soutenue par une population qui ne comptait pas moins de quinze mille hommes en état de porter les armes; les approvisionnements en vivres, et surtout en blé, suffisaient, et bien au delà, aux exigences d'un long siége.

Un arsenal magnifique donnait à la défense d'im-

nous allons voir bientôt entrer en lice c
lui avait donné plein pouvoir pour faire
défendre le pays. Cette nomination, a
toute la province par une proclamatio
mais fort mensongère (1), du comte

(1) Voici cette proclamation :

« 3

« Braves habitants de la Silésie,

« Les événements malheureux qui se sont succédé
ont moins affecté le cœur de S. M. que la pensée de v
partie de ses provinces et de ses fidèles sujets souffrir
guerre sans exemple, pendant laquelle l'ennemi, selon
par des corps entiers de maraudeurs qui environnent s
nées, qui, sourds à la voix de l'humanité, traitent le pa
autant de cruauté que le soldat armé, et qui, laissant
la plus affreuse barbarie, changent les pays les plus fert
ruines.

« S. M. a appris avec bien de la douleur que ses pro
ont subi ce sort cruel.

« S. M. est au désespoir de ne pouvoir venir en pe
fidèles sujets de la Silésie, qui, dans tous les temps,
circonstances, se sont distingués par leur zèle et leu
maison royale.

« Quoique l'ennemi se vante d'avoir exterminé la mo
il ne doit cependant ses succès qu'au caprice de la fortu
abominables. Il ignore que S. M. prussienne se trouve
nombreuse qui brûle du désir de se mesurer avec les ins

ires bombes ne firent pas tomber ces velléités
euses d'une bourgeoisie adonnée au commerce
tuée au luxe. La bonne volonté et l'enthou-
des habitants, habilement exploités, furent
s causes principales de la belle résistance du
neur et de la constance de la population.
i, à tous les points de vue, on peut dire que
yens de défense n'étaient pas inférieurs aux
s d'attaque.

. est persuadée que les habitantsde la Silésie montreront le même
nent à défendre leur roi, leur patrie et leurs propriétés contre des
inoules.
nfiance dans les secours de la Russie n'a pas été trompée. La fi-
traités est un des plus grands ornements du caractère loyal de
ir de toutes les Russies.
armées russes formidables sont aux bords de la Vistule, tandis
sième, encore plus formidable, s'empresse, par des marches for-
ajoindre les autres.
s *des volontaires par milliers, qui, étant exercés à combattre, sont*
forcer l'armée.
ces circonstances critiques, S. M. a la plus grande confiance en
t fidèles sujets de la Silésie, qui, dans tous les temps, ont donné
s les plus convaincantes de leur fidélité. S. M. a cru, en nom-
r gouverneur-général de la Silésie le prince d'Anhalt-Pless, don-
arque de confiance et de bienveillance à ses habitants. Sous la
le ce prince, qui, dans le cours de cette guerre, s'est montré avec
les États et les habitants de la Silésie feront tout leur possible

Le 4 décembre 1806, après avoir vu défiler la garnison de Glogau, le général Vandamme se dirigea sur la capitale de la Silésie, en remontant l'Oder par la rive gauche, tandis que le prince Jérôme se mettait en marche, le 5, de Kalisch, avec la brigade Lefebvre et la division de Wrède, laissant en Pologne la division de Deroy et la brigade Mezzanelli, diminuée du régiment des chevau-légers du Prince Royal. Le général en chef de l'armée des alliés venait de recevoir encore des plaintes graves sur les dilapidations exercées par les troupes bavaroises; aussi, en rendant compte de son départ au major-général, le priait-il de défendre de nouveau au général de Deroy toute réquisition.

Le 5, les trois régiments de cavalerie de la brigade Montbrun se présentèrent devant Breslau, sur la rive gauche, commencèrent l'investissement de la place, et, le 6, Vandamme arriva au château de Lissa, à six kilomètres de la ville, avec l'avant-garde de l'infanterie wurtembergeoise. Le 7, accompagné du général d'artillerie de Pernety et du colonel du génie Blein, il fit la reconnaissance de la place. Il avait trop peu de monde pour hasarder de s'établir vers le Haut-Oder, où ses troupes auraient fort bien pu être inquiétées par les partis détachés des garnisons de Schweidnitz, Brieg, Neiss et Glatz; il se borna donc à occuper, pour le moment, la partie du terrain qui, s'appuyant à l'Oder, se développait devant les faubourgs Saint-Nicolas, de Schweidnitz et d'Ohlau.

L'établissement de deux tranchées et de deux batteries incendiaires à droite et à gauche du pa-

mier de ces faubourgs fut décidé ; une circonstance particulière servit aussi à déterminer le point d'attaque au faubourg Saint-Nicolas, c'est que le colonel Blein se berça de l'espoir de trouver là un bâtardeau en terre, destiné à retenir les eaux et pouvant aussi nous faciliter le passage.

On fit remonter l'Oder aux barques et bateaux qui avaient servi à former le pont sous Glogau, afin de construire un pont à trois kilomètres au-dessous de Breslau ; et, en attendant leur arrivée, on fabriqua un grand radeau que l'on descendit jusqu'à Kosel, un peu en aval de la place, à un endroit où le fleuve a cent mètres de largeur.

Le travail de la tranchée commença dès la nuit du 7 au 8, avec un nombre de travailleurs si restreint qu'il ne fut possible d'ouvrir que deux communications dans l'emplacement des batteries projetées. Les batteries elles-mêmes ne furent commencées que dans la nuit du 8 au 9, et en état de tirer seulement le 10 au matin.

Le 8, le général en chef arriva à Hundsfeld (petite ville située sur la rive droite de l'Oder, à une lieue de Breslau) à la tête de la brigade Lefebvre : le lendemain, la division de Wrède parut à son tour, et le radeau commença à passer l'infanterie bavaroise sur la rive gauche.

Le gouverneur de Breslau, voyant qu'il allait être complétement investi, n'hésita plus à sacrifier aux dures nécessités de la guerre. Les faubourgs de la rive gauche gênaient la défense, il les fit brûler ; beaucoup des malheureux habitants de ces fau-

bourgs périrent dans les flammes, et les Prussiens eurent la barbarie de les empêcher de chercher leur salut dans la place. Le prince Jérôme ne put voir de sang-froid ces victimes innocentes d'un devoir trop rigoureusement accompli, et au lieu de les faire refouler dans la ville, ainsi que les lois de la guerre l'y autorisaient, l'humanité parlant plus haut dans son cœur, il leur tendit une main secourable.

L'Empereur mit au quarante et unième bulletin, daté de Posen, le 14 décembre 1806 :

« *L'ennemi a brûlé les beaux faubourgs de Breslau, beaucoup de femmes et d'enfants ont péri dans cet incendie. Le prince Jérôme a donné des secours à ces malheureux habitants. L'humanité l'a emporté sur les lois de la guerre qui ordonnent de repousser dans une place assiégée les bouches inutiles que l'ennemi veut en éloigner. Le bombardement était commencé.* »

Voyant que le général de Thile se disposait encore à incendier un des faubourg les plus populeux de la rive droite, Jérôme le fit occuper brusquement par ses Bavarois qui se logèrent au pied même des glacis et contraignirent les habitants à rester dans leurs maisons. Le lendemain, il ordonna de transporter sur la rive gauche toute l'infanterie, à l'exception de deux bataillons légers. Il laissa aussi de ce côté du fleuve la brigade Lefebvre, quatre pièces de douze et six obusiers ; enfin lui-même établit son quartier-général au château de Lissa, célèbre par la bataille de ce nom, gagnée en 1759 par Frédéric sur les Autrichiens.

Cependant, la tranchée ouverte sur la rive gauche, des deux côtés du faubourg Saint-Nicolas, à six cents mètres de la place, contenait cinq batteries destinées à battre les ouvrages et à mettre le feu dans la ville. Dans la nuit du 9 au 10, on les arma de quatorze bouches à feu, dix obusiers et quatre mortiers. Elles étaient construites en face, ainsi qu'à droite et à gauche de la place. Sur la rive droite, cinq batteries avaient été aussi élevées en avant de la digue du bras du vieil Oder; on les avait armées avec quatre pièces de douze et six obusiers de bataille.

Le 10, tout étant prêt, le prince Jérôme donna ordre de commencer le feu dès six heures du matin. Sur la rive gauche, quatorze bouches à feu tirèrent jusqu'à dix heures, à raison de trente coups par obusier et vingt par mortier; sur l'autre, les batteries continuèrent jusqu'à midi et consommèrent soixante-quinze coups par pièce. Les obusiers de la rive droite envoyèrent leurs projectiles jusque dans les rues de Breslau; mais les bombes des mortiers de la rive gauche ne causèrent aucun dommage, parce qu'on s'était servi de bouches à feu en fer ayant très-peu de chasse, et de bombes prussiennes venant de Glogau, vieilles et fort mal chargées.

A une heure de l'après-midi, le prince Jérôme envoya dans la place un de ses aides de camp, M. Desterno, porteur de la lettre suivante :

« Monsieur le Gouverneur, je vous somme de
« rendre la place de Breslau. Vous n'avez plus au-
« cun secours étranger à attendre. Les armées fran-

« çaises sont à Varsovie. Magdebourg, Custrin, « Glogau sont en notre pouvoir. Une plus longue ré- « sistance causera la ruine de cette grande et belle « ville, et ne fera que retarder de peu de jours sa « reddition.

« Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de « ma considération. »

Le général de Thile refusa d'entrer en négociation, et se montra disposé à continuer la défense.

Cette défense, d'ailleurs, à Breslau comme à Glogau, consistait à répondre au feu de l'assiégeant, pour ainsi dire coup pour coup, sans rien tenter en dehors de l'action de l'artillerie.

Du 11 au 15 décembre, les travaux et le bombardement continuèrent. Les batteries, approvisionnées et armées de vingt-deux bouches à feu sur la rive gauche et de dix sur la rive droite, furent rapprochées jusqu'à cent quatre-vingts mètres de la place. Une seconde parallèle partant de la droite du faubourg Saint-Nicolas, fut ouverte, et une batterie de six bouches à feu construite. Des zigzags furent creusés pour la communication des deux parallèles, une batterie fut élevée sur la rive droite, le long de l'ancien bras de l'Oder, pour incendier l'arsenal. Le 14, de sept heures du matin à une heure de l'après-midi, quatre mortiers, arrivés de Glogau, et cinq obusiers, tirèrent de la première parallèle, tandis que quatre pièces de six et deux obusiers de bataille tiraient de la seconde. Les batteries de la rive droite consommèrent vingt-cinq coups par pièce et quinze

ar obusier. Le feu prit dans plusieurs endroits de a ville, mais l'ennemi parvint à l'éteindre. Dans l'in- ervalle de ces cinq jours, les bateaux étaient arri- és de Glogau, et le lieutenant de pontonniers Noailles s'était empressé de faire construire le pont. Deux compagnies *françaises*, une de mineurs, forte le quatre officiers et soixante-sept hommes, com- mandée par le capitaine Rittier ; une de sapeurs, orte de deux officiers et soixante-six hommes, com- mandée par le capitaine Ramonet, arrivèrent au amp sous Breslau, où ne se trouvaient encore ue le colonel Blein et le capitaine Roland. Ces trou- es, demandées à plusieurs reprises par le prince érôme, furent d'un grand secours, et les travaux du iége prirent un grand développement. Le personnel e l'artillerie consistait en douze officiers, dix-huit us-officiers, cent cinquante-huit soldats. Il y avait, l outre, soixante-deux soldats du train, cent soixante evaux du train et quarante-trois de troupe. Les ficiers français étaient le capitaine Marion, le lieu- nant Doulcet, aides de camp du général de Pernety, le lieutenant de pontonniers Noailles. Les muni- ns commençant à manquer pour l'artillerie, le néral commandant cette arme expédia le capitaine arion à Glogau le 12. Grâce au zèle de cet excel- nt officier, des transports furent organisés imméd- atement, et les bouches à feu reçurent en moyenne ngt-cinq coups par jour. Le 17, une compagnie et emie d'artillerie française, forte de six officiers et ixante-quatre hommes de troupe, arriva également u siége.

apprenant que cette dernière place se
vigueur, et craignant que les forces la
Jérôme ne fussent pas assez considér
poser aux tentatives que le prince d
faire sur Breslau et même sur Glog
rapprocher le général de Deroy de l
fit donner ordre de se porter à Wart
néral en chef de l'armée des alliés, p
disposition, était autorisé, en outre,
cette division bavaroise s'il le jugeait
dans le cas contraire, à la laisser à W

Vers le milieu du mois de décemb
Jérôme occupait les positions suivan

Le quartier-général à Lissa, près l
sion de Wrède, sur la rive gauche
tranchées devant les faubourgs Sai
Schweidnitz, soutenant la division w
de Seckendorf, placée sous le comm
rieur du général Vandamme. La ma
sapeurs, mineurs et artilleurs françai
la rive gauche. Au village de Guich
tite rivière de Schwartz-Wasser, à n

gau. Un escadron de La Tour-et-Taxis à Neu-
La brigade Montbrun, partie au siége, par-
ant la contrée. Sur la rive droite de l'Oder,
x bataillons de chasseurs à pied wurtember-
les colonels Hugel et Scharsfenstein, établis
l des remparts; en arrière d'eux, la brigade
e. A Wartemberg, près de la frontière de Po-
à environ seize lieues de Breslau, la division
se de Deroy et la brigade Mezzanelli pouvant
pelées en deux jours au siége.
tte même époque, deux parallèles étaient ou-
ur la rive gauche ; la deuxième poussée jus-
alissadement du chemin couvert couronné
uelques parties ; sept batteries étaient cons-
et approvisionnées; leur armement consistait
re mortiers, douze obusiers, huit pièces de
ur la rive droite ; cinq batteries, placées en
e à quatre cents mètres de la place, étaient
et armées avec huit obusiers et six pièces de

avages causés dans la ville commençaient à
nsidérables; des incendies allumés en plu-
ndroits avaient occasionné de notables dé-
ns ébranler la constance des habitants. Sou-
ar l'énergie de la garnison et du gouverneur,
l'espoir, depuis la proclamation du comte de
n, de voir arriver bientôt à leur secours, soit
e de Pless, soit même une armée russe, ils
t de dévouement, aidaient la troupe de ligne
n service, éteignaient les incendies, portaient
res et des secours aux soldats et aux blessés,

Plus aguerries qu'au siége de Gloga
traient beaucoup de persévérance e
Elles trouvaient dans leurs chefs des m
gie et de valeur. Vandamme surtou
guerre du plus grand mérite, remarq
activité prodigieuse, nuit et jour sur
prêt au combat, secondait puissamm
du Prince.

Le général de Pernety, homme de
grande probité et d'une grande instru
lèbre comme officier d'artillerie, aidé
de camp le capitaine Marion, avait
jours, imprimer au service de cette ar
tion des plus vigoureuses. Il était pa
condé par les canonniers bavarois
geois.

L'armée des alliés n'aurait donc eu
éloges, si la tendance funeste dont no
parlé plusieurs fois n'avait semblé pre
loppement des plus fâcheux. De tou
plaintes arrivaient au quartier-général
rôme, et ce n'étaient plus seulemen

ns une lettre datée de Lissa, le 14 décembre :

« J'ai cru, Monsieur le Maréchal, devoir mettre une très-grande sévérité à empêcher toutes les réquisitions particulières qui ruinent le pays et que chaque officier se croyait permises. Un aide de camp du général Vandamme s'est fait donner, par la petite ville de Neumack, 200 louis, et un aide de camp du général Montbrun, 50 louis. Ces désordres, commis par des officiers français, font le plus mauvais effet, et les Bavarois et Wurtembergeois se croient, après cela, autorisés à imiter cet exemple. Afin d'éviter, autant que possible, de pareils abus, j'ai ordonné que les deux officiers français rendissent l'argent qu'ils avaient pris. (J'ai voulu ignorer que les aides de camp n'avaient fait qu'exécuter les ordres de leurs généraux.) Le général Vandamme et le général Montbrun ont été chargés de faire exécuter mes ordres. Le premier m'ayant fait connaître, après cela, qu'il avait besoin d'argent, je lui ai accordé 5,000 francs pour dépenses secrètes.

« 12,000 écus avaient été demandés à l'abbaye de Leubus, et cinq hommes et un officier y avaient été laissés jusqu'à ce que la somme eût été fournie. L'exemple que j'ai donné a fait qu'aussitôt après ces hommes et cet officier ont été retirés. J'ai encore voulu ignorer que c'était un officier-général qui avait fait cette demande. »

Depuis le deuxième bombardement, la pénurie

des approvisionnements et le mauvais état de plusieurs obusiers et mortiers avaient obligé le général en chef à faire venir de nouvelles bouches à feu et des munitions. En attendant, on avait cheminé de la première à la deuxième parallèle, en employant environ trois à quatre cents soldats par jour, au lieu de six à sept cents qu'il eût fallu; mais le service était si pénible qu'il était impossible de réunir un plus grand nombre de travailleurs. Le 14 au soir, les munitions et l'artillerie arrivèrent, à l'exception de deux pièces de vingt-quatre laissées en route à cause du mauvais état de leurs affûts, et d'un gros mortier que l'on ne put tirer des chemins bourbeux.

Pendant la nuit, on s'empressa d'armer les batteries. On plaça entre le faubourg Saint-Nicolas et celui de Huben : 1° à l'extrême droite de la première parallèle, deux petits mortiers et trois gros obusiers; 2° à l'ancienne batterie, à gauche, deux gros mortiers et trois petits obusiers; 3° au centre de la deuxième parallèle, deux petits obusiers et quatre pièces de six tirant sur les batteries ennemies; 4° à la tranchée de gauche, à la même parallèle, sur la droite, quatre petits obusiers et quatre pièces de six destinés aussi à répondre aux batteries de la place; 5° sur la rive droite de l'Oder, le général Lefebvre mit en position huit pièces ou obusiers de campagne. Trente-deux bouches à feu se trouvèrent donc prêtes à tirer, sans compter les deux pièces de vingt-quatre et le gros mortier restés en arrière, et qui avaient leurs places assignées à la coupure du faubourg Saint-Nicolas, dans la deuxième parallèle.

eu, commencé à six heures, fut conti-
qu'à minuit. Nos projectiles causèrent de
x dégâts dans la ville, y allumèrent plu-
cendies que les habitants parvinrent à étein-
ace à un service admirablement organisé.
i nous répondit avec assez de vivacité, mais
s faire éprouver de pertes sensibles. Le général
ayant fait cesser le bombardement, envoya
mation au gouverneur par le général Le-
1). Le vieux et brave général de Thile ré-
à l'aide de camp du prince Jérôme :
tré dans Breslau en vainqueur, il y avait
e-neuf ans, avec le grand Frédéric, il y allait
honneur de ne pas rendre la place tant qu'il
ossible d'y tenir. — Vous l'avez prise en
rs, objecta le général Lefebvre, et vous sa-
lle ne peut être défendue longtemps. — Gé-

passa, pendant cette canonnade, deux faits dignes d'être rap-
lont le prince Jérôme rendit compte lui-même en ces termes au
éral :

i faire l'éloge des troupes wurtembergeoises. Votre Altesse ne
ecevoir avec quelle bravoure elles se conduisent, particulière-
canonniers et les deux bataillons de chasseurs, commandés par
mants-colonels Hugel et Scharsfenstein. Ils ne sortent pas du
remparts, où ils entretiennent un feu très-vif et très-meurtrier
canonniers ennemis. Je citerai à Votre Altesse les deux traits
de leur bravoure : Un obus de l'ennemi étant tombé dans une
entre deux caissons chargés de munitions, un canonnier wur-
eois, le sergent d'artillerie Schitz, avec le plus grand sang-froid,
, le saisit et le jette hors du retranchement. Un instant après,
éclate.

itre canonnier, ayant la cuisse emportée par un boulet de canon,
ssades accourent pour le secourir, et il leur dit : « Mes amis,
z à votre besogne, et que ce que vous voyez ne vous intimide
je meurs, c'est en brave homme; si je guéris, mon maître pren-
d'un bon soldat. »

néral, s'écria l'intrépide gouverneur, *on défend un village et l'on ne survit pas à sa gloire.* »

Le général Lefebvre avait été introduit dans la place sans avoir les yeux bandés ; il en avait parcouru les rues et les places, il put se convaincre par lui-même des ravages causés par nos projectiles ; ils étaient affreux. Après cette seconde et inutile sommation, Jérôme, pensant qu'il faudrait faire brèche et donner l'assaut, demanda à Glogau six nouvelles pièces de vingt-quatre. La dernière parallèle couronnait complétement le chemin couvert sur la rive gauche ; les Wurtembergeois étaient toujours au pied des glacis ; encore quelques jours et la ville allait être prise.

Cependant, de toutes parts se répandait le bruit de la formation d'un corps assez considérable sous les ordres du prince d'Anhalt-Pless, dans la Haute-Silésie, du côté des montagnes de Glatz et de Silberberg. Les déserteurs, les prisonniers étaient unanimes pour dire que quinze à seize mille hommes, commandés par le gouverneur-général de la Silésie, ne tarderaient pas à se jeter sur l'armée des alliés, afin de faire lever le siége de Breslau. Chacune des garnisons des places fortes de la province devait fournir un contingent assez nombreux de troupes de ligne, et, derrière ce noyau, une masse de paysans, de volontaires, soulevés par la proclamation du comte de Gœrtzen, étaient prêts, assurait-on, à marcher à la première réquisition du prince d'Anhalt-Pless. Jérôme apprit en même temps qu'un renfort de trois mille recrues venait de pénétrer dans Schweid-

tz, en sorte que la garnison de cette redoutable rteresse se montait dès lors à 6,000 fantassins et 0 cavaliers.

Ces deux nouvelles, jointes à la fermeté du gouneur de Breslau, fermeté qui, sans nul doute, issait sa source dans l'espoir de la prochaine arrivée un secours efficace, décidèrent le général en chef appeler à lui la division de Deroy et la brigade zzanelli. La concentration de toutes ces forces tour de la capitale de la Silésie, concentration qui permettait de surveiller le prince de Pless, et au soin de tenir tête au corps qui se formait vers le aut-Oder, dans le triangle compris entre Brieg, iss et Glatz, lui parut indispensable. Comme il vitait journellement les travaux, les tranchées et les tteries, il put apprécier les fatigues du corps de ége. Les malheureux soldats, trop peu nombreux our fournir des travailleurs et des gardes autour 'une place aussi étendue, n'avaient pas un moment e repos et étaient harassés; cette dernière considétion était de nature à l'encourager dans la détermination qu'il prenait. En conséquence, l'ordre fut xpédié, le 16, à Wartemberg, au général de Deroy, e se replier immédiatement sur Breslau. Il était à ésirer qu'on pût s'emparer de la place avant la réuion des forces du prince de Pless. Une fois la ville onquise, on avait une belle occasion de marcher sur 'armée du gouverneur de la Silésie et de le battre en ne campagne.

Le 16, vers trois heures de l'après-midi, le général e Thile essaya une sortie qui ne lui réussit pas.

Quatre cents hommes de la garnison, fractionnés en trois colonnes, se précipitèrent hors de la place et furent immédiatement, à leur passage dans le faubourg, rejoints par une foule de paysans qui, nous croyant les plus faibles, voulurent concourir à l'attaque; mais l'infanterie légère des Wurtembergeois, postée dans le faubourg même, se jeta entre la première et la deuxième colonne, tua le commandant prussien, quelques hommes, et fit seize prisonniers. L'ennemi ne s'attendait pas à une résistance aussi énergique; il se hâta de rentrer dans Breslau. Le gouverneur envoya demander le corps de l'officier tué, qui lui fut rendu.

On n'avait encore qu'une connaissance imparfaite des fortifications; on résolut de profiter des quelques jours qui devaient s'écouler jusqu'à l'arrivée des pièces destinées à la brèche, pour faire une reconnaissance complète. Les 17, 18, 19 décembre, les ingénieurs, ayant à leur tête le colonel du génie Blein, se mirent à l'œuvre. On s'aperçut alors que, 1° l'ennemi avait abandonné tous les dehors, à l'exception des ouvrages qui tenaient aux issues, et se bornait à défendre le corps de place; 2° que tous les saillants d'une espèce de contre-garde générale, qui enveloppait la place, pourraient être facilement occupés; 3° que, dans deux parties, à la porte de Schweidnitz et à celle d'Ohlau, les ouvrages extérieurs et le corps de place n'étaient point revêtus; 4° que l'escarpe du rempart était d'un accès facile et défendue seulement par une palissade droite plantée au pied du talus. Ces reconnaissances conduisirent le colonel

ein à proposer au prince Jérôme un plan d'attaque définitif. Le plan consistait à faire une fausse démonstration sur un ou deux points; à réunir sur un autre, pendant la nuit, tous les matériaux nécessaires, et à franchir, avant le jour, les deux fossés du corps de la place, à l'endroit non revêtu, au moyen d'un pont sur chevalets pour le passage du premier fossé, et de petits bateaux pour le passage du second. La difficulté était de faire arriver, à l'insu de l'ennemi, assez de ces bateaux pour qu'il fût possible de débarquer à la fois deux cent cinquante à trois cents hommes. Ce projet fut approuvé du général en chef.

La première division bavaroise de Deroy et la brigade Mezzanelli, rappelées brusquement, s'étaient mises en route en forçant de marche, et n'avaient pas tardé à se présenter sur l'Oder. L'arrivée de ce puissant renfort permit à Jérôme de faire de nouvelles dispositions pour activer les travaux du siége et surveiller plus efficacement les garnisons des places voisines et le prince de Pless.

Le quartier-général fut maintenu au château de Lissa. Le général Vandamme conserva le sien au village de Hofichen, sur la rive gauche de l'Oder, ayant sous ses ordres la division wurtembergeoise, la division de Wrède et la moitié de celle de Deroy, qui passa de ce côté et s'établit à Popelewitz, pour concourir aux travaux de la principale attaque. Le général de Deroy, avec le reste de son infanterie, prit position à Carlowitz, relevant la brigade Lefebvre, qui vint sur la rive gauche et se plaça, renforcée du bataillon léger de Zollern, en avant du château

de Lissa, vers Neumarck, à l'embranchemen
routes de Dresde et de Glogau; sa mission ét
couvrir le quartier-général du Prince et de pro
contre toutes tentatives, les convois de mu
expédiés de la Basse-Silésie. Le général Mez
fut chargé de battre la campagne sur la rive
de l'Oder et d'observer la garnison de Brieg,
sur lequel on pensait que se formait le rass
ment du prince de Pless. La brigade Mon
placée presque toute en avant de Kristern,
Breslau, Schweidnitz et Glogau, sur la ro
Strelhen, se mit en correspondance de tous l
tants, d'un côté avec la brigade Lefebvre, d'
tre avec le régiment des dragons de La Tour-et
commandé par le brave colonel Seydwitz, et d
à Liegnitz, point de jonction des routes de Sa
Glogau, de Schweidnitz et de Breslau. Des p
jetés sur les communications de Brieg et St
des reconnaissances qui rayonnaient continuell
sur ces divers points, empêchaient toute surp
complétaient le système défensif adopté par
néral en chef pour être prévenu à temps de t
mouvements de l'ennemi.

Le général Vandamme, qui commandait l
sur la rive gauche, le général de Deroy qui l
mandait sur la rive droite et que le général
nelli avait soin d'instruire de ce qui se passai
côté, rendaient compte au Prince de tous les
ments. Ainsi, le jeune général en chef avait pr
tes les mesures nécessaires pour connaître la
che de l'ennemi, pour se trouver en mesure

présenter des forces imposantes partout où il voudrait tenter une attaque, et cela sans ralentir en rien les opérations du siége, sans même que l'on pût avoir à craindre des sorties de la garnison. L'Empereur approuva ces dispositions, les trouva fort sages et en complimenta son frère. Ce dernier, fort actif, plein de zèle et aimant la guerre, visitait journellement les tranchées, les batteries, se faisait présenter les hommes qui se distinguaient, les encourageait, les récompensait, parcourait les avant-postes de cavalerie, veillait partout au maintien d'une discipline sévère, et donnait des ordres pour assurer autant que possible le bien-être du soldat. Mais tout en s'occupant sans cesse des devoirs nombreux et difficiles qu'impose le commandement en chef de vingt-cinq à trente mille hommes, le prince Jérôme sentait que d'autres mains que les siennes allaient porter les coups décisifs de la campagne. L'armée russe et l'armée française manœuvraient entre la Vistule et le Niémen. Nul doute que d'un jour à l'autre on n'apprît la nouvelle de quelque grande bataille, d'une de ces actions dont l'immortalité se communique aux noms de ceux qui y ont été mêlés. Les lettres du Prince à l'Empereur laissaient voir le vif regret qu'il éprouvait de ne pas être à la Grande Armée. « Je crains bien, écrivait-il à « Napoléon, que Votre Majesté ne joigne les Russes « pendant que je suis en Silésie, et que je ne sois en- « core privé de l'honneur de combattre sous ses yeux. » Les événements militaires paraissaient effectivement prêts à se succéder avec rapidité sur

séparer de l'armée prussienne du géné
Ainsi, tandis que Bennigsen se porta
indiquant cette ville comme point de
troupes, Napoléon ordonnait au corp
Lannes, renforcé des dragons du gén
de s'y diriger également. Davout, c
cialement de surveiller la retraite de l'e
tait sur la Narew, afin de ne pas lui
soit qu'il cherchât à gagner Pultusk,
lût se retirer sur Golymin. Augereau
dernier point, ainsi que Murat; Sou
au nord, et la cavalerie légère, rép
harcelait les corps russes. Napoléon,
ses lieutenants ne tarderaient pas à
nigsen et à se placer entre lui et Lest
du côté de Mlawa et de Soldau, sur l
sovie à Kœnigsberg, Napoléon qui ven
qu'à la sollicitation de la Prusse,
donné l'ordre à son armée de repren
Napoléon enfin, qui voulait, par sa prés
une impulsion vigoureuse aux opérat
route pour Varsovie, dans la nuit du

et la brigade Mezzanelli, pour les porter sur
z, en Pologne; mais le Prince ne crut pas
r exécuter cet ordre, parce que, dans l'inter-
ces troupes, ainsi qu'on l'a vu, rappelées de
mberg au siége de Breslau où elles étaient in-
sables, avaient quitté la première de ces deux
et parce qu'elles n'auraient pu joindre à temps
nde Armée, qu'elles auraient perdu en marches
contre-marches un temps précieux, et n'au-
pu être utilisées ni contre les Russes ni en
).

ôme, en quittant son armée, ne voulut pas en
lonner, même provisoirement, le commande-
Il avait une haute estime pour la bravoure
nelle, les talents militaires, l'activité prodi-
de Vandamme; il savait que personne n'était
n état que ce remarquable officier-général, de
à bonne fin toutes les opérations pour lesquel-
fallait de l'intelligence et de la vigueur; mais
naissait aussi son côté faible; il l'avait vu ré-

naissait sa probité, sa droiture, son caractère, vrai type de l'antiquité; il lui prescrivit de rester à son quartier-général, d'y concentrer toutes les affaires, de le tenir constamment au courant de tout ce qui se passerait, de prendre ses ordres, lorsque la chose serait possible, de les donner lui-même quand le temps viendrait à manquer. Vandamme resta chargé de la direction du siége sur la rive gauche, le général de Deroy de la direction sur la rive droite. Il était difficile que ces dispositions ne fissent pas surgir des difficultés de commandement, surtout avec un homme du caractère de Vandamme; le Prince s'y attendait, mais il préférait cela aux inconvénients qu'il entrevoyait s'il agissait autrement. Il savait, d'ailleurs, que les travaux du siége n'auraient pas à en souffrir et n'en seraient pas moins poussés avec toute la vigueur possible.

Le général en chef quitta son quartier-général le 20 décembre, emmenant avec lui le général Lefebvre, son aide de camp (1). L'Empereur publia, au 46e bulletin, daté le 28 du même mois, de Golymin : « *Sa Majesté, désirant que le prince Jérôme* « *eût occasion de s'instruire, l'a fait appeler de Silésie.* « *Ce prince a pris part à tous les combats qui ont eu* « *lieu, et s'est trouvé souvent aux avant-postes* » (1).

La veille de son départ, Jérôme avait exigé que soixante-dix officiers prussiens, dont un général, prisonniers sur parole en ce moment dans Breslau, sortissent de cette ville.

(1) Le colonel de Zandt, du régiment de Linange, remplaça, dans le commandement de sa brigade, le général Lefebvre-Desnoëttes.

Depuis la reconnaissance de la place par le colonel Blein, on préparait tout en secret pour l'attaque de vive force que l'on comptait donner aussitôt que possible. Les travaux des tranchées et des batteries ne se ralentissaient pas. Dans la nuit du 17 au 18, on avait retiré le mortier tombé dans les boues et relevé les deux pièces de vingt-quatre dont les affûts étaient si détestables qu'on n'avait pu encore les mettre en batterie; chaque mortier avait tiré dix coups, chaque obusier quatorze. Le feu, mis à plusieurs quartiers de la ville, n'avait été éteint, par les habitants, que vers les quatre heures; deux nouveaux mortiers avaient été placés à la deuxième parallèle. Du 18 au 19, les deux pièces de vingt-quatre avaient été mises en position, et deux mortiers arrivés par eau avaient été débarqués. Du 19 au 20, les pièces de vingt-quatre, enfin en batterie, avaient tiré trente-six coups chacune; les pièces de 12, celles de six et les petits obusiers, quarante; les gros obusiers et les mortiers, vingt. Le 21, à quatre heures du matin, le feu avait commencé et avait été continué jusqu'à huit heures; un mortier avait éclaté, plusieurs autres avaient brisé leurs affûts; vingt et une bouches à feu étaient en batterie; le bombardement avait recommencé de onze heures à une heure, l'artillerie wurtembergeoise mise à la disposition du général Montbrun et ôtée des batteries. Le 22, un nouveau bombardement avait mis le feu dans l'intérieur de Breslau.

Le même jour, le colonel Blein informa le général Lédouville, que tout était prêt pour la tentative

projetée contre le bastion de la porte d'Ohlau. A onze heures du soir, les généraux Hédouville, Vandamme, de Pernety, et le colonel Blein se transportèrent dans le faubourg d'Ohlau, pour diriger l'attaque. Il s'agissait de traverser deux fossés très-larges et très-profonds, de s'emparer d'une double enceinte non revêtue, il est vrai, mais qu'il fallait surprendre et franchir. Les difficultés étaient sérieuses; l'important était surtout de trouver les moyens de passer très-promptement les deux fossés et d'occuper tellement l'ennemi sur d'autres points, qu'il ne pût soupçonner la véritable attaque. On en fit deux fausses : l'une près de la porte de Schweidnitz, l'autre en avant du faubourg Saint-Nicolas. On avait construit un équipage de pont sur chevalets, pour simuler le passage des deux fossés de la porte Schweidnitz. Cette entreprise pouvait effectivement être essayée avec des troupes solides, et l'ennemi pouvait y croire. Pour mieux le tromper, on avait fait prendre tous les bateaux de la rivière d'Ohlau, et on les avait transportés sur le même point, en sorte que le gouverneur, qui ne manquait pas d'espions dans les faubourgs, fut persuadé que le passage serait tenté par la porte de Schweidnitz.

Les mouvements qu'on exécuta dans la journée couvraient ainsi ceux qu'on devait faire pendant la nuit au vrai point d'attaque. Le passage réel devait avoir lieu au moyen de radeaux construits avec des échelles réunies deux par deux, soutenues par des tonneaux vides et recouvertes de planches.

Tous les matériaux réunis pendant le jour, der-

rière le faubourg de Neudorff, vis-à-vis la porte de Schweidnitz, furent transportés, la nuit, à celle d'Ohlau. Les batteries des deux rives ne cessèrent pas leur feu, depuis la chute du jour jusqu'au lendemain matin.

Vers deux heures, le général de Deroy fit faire une fausse attaque sur la rive droite, tandis que le général Minucci attaquait de son côté près la porte Saint-Nicolas. Une vive fusillade s'engagea sur ce point; le 1er de ligne bavarois y perdit trente hommes et un capitaine. La fausse attaque de la porte de Schweidnitz fut faite aussi avec précision; mais la véritable, du côté d'Ohlau, n'eut aucun succès; plusieurs événements imprévus la firent échouer. On avait commandé le nombre d'hommes nécessaires pour le transport des outils et matériaux préparés pour la construction du pont; un déplorable malentendu dans les ordres donnés empêcha leur exécution au moment décisif. On attendit en vain les hommes demandés, et, voyant qu'ils n'arrivaient pas, que la nuit avançait, que le temps pressait, on fut obligé, pour transporter les radeaux, d'employer les troupes mêmes destinées à l'attaque, de sorte qu'on perdit un temps précieux, qu'on fatigua les soldats destinés d'abord au combat, et qu'on ne fut en mesure de jeter le premier radeau dans l'avant-fossé, qu'à *cinq heures du matin;* et il en fallait jeter trois autres encore avant d'atteindre l'autre rive. Les sapeurs, inhabiles à une manœuvre de ce genre, malgré toute leur bonne volonté, furent lents à lier ces radeaux ensemble, et à *sept heures du matin seule-*

ment, le caporal des sapeurs François, soldat intrépide, s'étant jeté à l'eau, parvint à amarrer le pont de radeaux aux palissades de la lunette du point d'attaque; mais on n'avait plus le temps nécessaire pour s'établir à couvert du feu du bastion d'Ohlau et pour soutenir une attaque trop tardive. Il commençait à faire jour; encore un instant, et l'ennemi, jusqu'alors sans défiance, allait découvrir la tentative; il était prudent de l'abandonner; on donna l'ordre de se replier. En effet, la colonne wurtembergeoise chargée de l'attaque ne commença pas plutôt son mouvement de retraite, qu'elle fut assaillie par un feu de mousqueterie et de mitraille des plus vifs.

Tandis que ces différentes affaires avaient lieu sous les murs de Breslau, la cavalerie, détachée dans les environs pour éclairer le corps de siége, livrait quelques combats brillants. Le 17, le colonel des dragons de La Tour-et-Taxis, en position à Liegnitz, apprit qu'un corps de cavalerie ennemie, conduisant un convoi d'argent de 3,000 écus de Prusse dans la forteresse de Schweidnitz, se trouvait aux environs de Jauer. Le colonel se porte au devant des Prussiens, les charge avec vigueur, quoique inférieur en force; il leur fait soixante prisonniers et s'empare du convoi. Le prince Jérôme, pour récompenser ce brave régiment, lui laissa les 3,000 écus et les chevaux qu'il avait pris. Trois jours après, le 21, le major Hackert, à la tête de cent trente chevaux du régiment de Linange, faisait une reconnaissance non loin de Schweidnitz; parvenu presque

ufs qu'ils cherchaient à faire pénétrer dans la
et ramène ce petit convoi jusqu'à Breslau. Le
l Hédouville laissa au régiment de Linange les
x pris par ce détachement.
prince d'Anhalt-Pless, officier-général de mé-
marquable surtout par une grande énergie et
nde ténacité, avait résolu de tout tenter pour
r Breslau. Depuis son arrivée dans la pro-
il était parvenu à organiser la défense des
situées sur le Haut-Oder et dans la montagne.
re, il avait réuni autour de Brieg, 1° des dé-
ents de troupes de ligne tirés des forteresses;
gardes forestiers et les douaniers prussiens,
nombreux dans cette partie de la province;
paysans qu'il avait armés. Il s'était trouvé
la tête d'un petit corps de quatorze à seize
ommes. Le 24, prenant avec lui cinq mille
s et six pièces de campagne, il fit un mouve-
ur sa gauche, se porta vers Strelhen, dans
r de nous inquiéter et de jeter dans Breslau

position de Grœsbichen, devant Breslau, et se dirigea sur Grosburg avec la 2e brigade de sa division, tandis que la 1re, commandée par le colonel de Lessel, suivait son mouvement à deux lieues en arrière. La cavalerie éclairait la route. Arrivé à Grosburg à la pointe du jour, après une marche forcée de près de huit heures, le général Minucci fut informé par le général Montbrun que l'ennemi était à Strelhen. N'écoutant que son ardeur, se croyant assez fort pour agir seul sans sa 1re brigade, il fit immédiatement ses dispositions de combat. Il forma en colonne le 3e régiment de ligne, nommé Prince-Charles, le 1er bataillon du 7e, nommé Prince-Lœvenstein, la batterie légère du comte de Linange, et ayant envoyé son escadron de réserve, commandé par le capitaine de Zandt, au général Montbrun, qui faisait un mouvement pour tourner la ville et couper la retraite à l'ennemi, il se porta au pas redoublé, avec son infanterie, jusqu'en face de Strelhen, dont il occupa les hauteurs. Il reconnut à la hâte les Prussiens; et voyant que le prince de Pless avait pris une position défectueuse, il ordonna au lieutenant-colonel d'Epplen, son chef d'état-major, de filer avec le 3e de ligne par le village de Secgen, situé à la gauche de la ligne ennemie, tandis que lui-même, avec la batterie et le 7e de ligne, attaquait de front. Le colonel d'Epplen remplit très-bien sa mission; il marcha rapidement à Secgen, se déploya avec beaucoup d'ordre à la sortie du village, essuya, sans tirer, le feu de l'ennemi, et, sa troupe formée, se porta sur lui au pas de charge, à la baïonnette. Pendant ce temps,

rûler une amorce. Attaqué de front et sur son
l'ennemi n'osa pas tenir; il abandonna sa
ıre position, fut débusqué successivement de
celles qu'il voulut occuper sur les hauteurs
s de la ville, ainsi que de deux petits bois où
ıine de se rallier, et se mit alors en pleine re-
Pendant cette première partie de son mouve-
étrograde, il avait déjà perdu cent hommes
leux cents prisonniers, et une pièce de canon
ar le 3e de ligne; mais sa déroute devint com-
lorsque le général Monthrun fut entré en ligne
a brigade. Le prince de Pless ne put conserver
ndre ordre; ses hommes se sauvèrent, jetant
rmes, abandonnant l'artillerie dans les bois;
s et sabrés par la cavalerie, ils laissèrent sur le
de bataille plus de cinq cents morts. On fit
ents prisonniers, on prit trois cents chevaux,
ces de canon, et ce qui put échapper se jeta
s montagnes des environs de Schweidnitz.
que Vandamme eut connaissance du résultat
llant combat de Strelhen, il fit tirer des salves
ɔuissance et en instruisit le gouverneur de

outre, que son intention était d'employer la nuit suivante, contre la place, le tir à boulets rouges, et que les ordres étaient donnés en conséquence.

Le général de Thile ne parut pas d'abord ajouter foi à la nouvelle de la défaite du prince de Pless; mais, quelques heures après, elle lui fut confirmée par ses propres espions, et alors il demanda un armistice de vingt-quatre heures et consentit à recevoir dans la place l'adjudant-commandant Duveyrier, chef d'état-major de Vandamme, pour traiter de la capitulation. Tout semblait terminé, lorsque tout à coup, sans motif réel, mais prétextant que nous continuions les tranchées, le gouverneur rompit l'armistice. Le fait est qu'il venait de recevoir du prince de Pless l'assurance d'être secouru sous peu de jours, et que, la brèche n'étant pas encore commencée, il espérait se maintenir jusqu'à la nouvelle prise d'armes du prince et sauver Breslau. Vandamme, à cette nouvelle, entra dans une violente colère, ordonna de reprendre immédiatement les travaux aux quatre batteries ébauchées dans la nuit précédente et destinées à recevoir huit pièces de vingt-quatre et six obusiers de douze; il fit préparer les grils pour les boulets rouges, et prescrivit les dispositions suivantes, auxquelles nous ne changeons pas un mot:

« Le gouverneur de Breslau a rompu l'armistice qu'il avait lui-même demandé; il renonce à toute capitulation aujourd'hui, et hier il demandait à rendre la place; cette conduite contradictoire et inconsidérée me prouve sa démence et me force à prendre

s mesures extraordinaires pour réduire la ville et
mettre la garnison.

« Le général d'artillerie prendra, en conséquence,
mesures nécessaires pour que, demain, au jour,
tes les batteries soient prêtes à tirer; il verra
tout à ce que l'on puisse faire usage de boulets
ges pour les pièces de vingt-quatre et de douze
batterie sur les deux rives;

« Demain matin à six heures, on commencera le
; à neuf heures il cessera, pour recommencer à
di jusqu'à quatre heures; à huit heures il recom-
ncera jusqu'à minuit; alors, je donnerai de nou-
aux ordres.

« La division wurtembergeoise aux ordres du
tenant-général de Seckendorf continuera d'occu-
r la position où elle est, sa droite à l'Oder et sa
uche à la route sortant du faubourg de Gabitz; là,
s postes seront fortement liés à la droite de la di-
sion bavaroise commandée par le général Minucci.
service essentiel de la division du général de
ckendorf est de garder toutes les portes et sorties
la forteresse, depuis Gabitz jusqu'à l'Oder, de bien
rveiller tous les passages qui y mènent, de ne lais-
r entrer ni sortir qui que ce soit de la place, sous
prétexte que ce puisse être. Toute communica-
n est rompue avec la garnison; je ne recevrai plus
parlementaires qu'à la condition que la garnison
rte à l'instant et à discrétion; la conduite furibonde
gouverneur me force à cette rigueur.

« Le lieutenant-général de Seckendorf ordonnera
brigadier de Neubronn, commandant les avant-

postes, d'exercer la plus grande surveillance et de placer sa troupe de manière à être bien en mesure contre toute sortie. Les deux brigades de ligne devront être bien réunies dans leurs camps, prêtes à se porter partout au premier besoin; elles fourniront chacune cent cinquante hommes pour la garde des nouvelles batteries et appuyer l'infanterie légère placée aux avant-postes. L'artillerie des brigades sera placée en avant des camps, sur les points où elle pourra le mieux soutenir la retraite des avant-postes ou défendre les batteries de siége. Tous les gros bagages de cette division seront placés à Romberg, sur la Weistritz.

« La division bavaroise, aux ordres du général Minucci, sera campée en avant des villages de Grabischen et de Gandau; ces troupes seront spécialement chargées de la garde et de la défense de la tranchée de droite, de soutenir et appuyer, au besoin, les troupes du lieutenant-général de Seckendorf par leur droite, et celles du général Siebein à gauche, de manière à ne laisser cependant jamais moins d'un régiment à la position de Grabischen, où il sera établi des batteries en appui à la tranchée de droite.

« Les troupes du général Siebein seront chargées de la garde et de la défense du faubourg Saint-Nicolas, de la batterie en face de ce faubourg, et de la tranchée de gauche; le général Siebein conservera dans sa brigade le bataillon d'infanterie légère de Peysing, qui restera où il est; le général Siebein devra surtout surveiller les points de l'Oder à sa gauche, où la garnison pourrait tenter quelques ex-

prises, et la porte Saint-Nicolas, qui est entre les ux grandes tranchées.

« Messieurs les généraux sont priés d'ordonner il y ait toujours des officiers supérieurs de service t différents camps, et que tout le monde soit cons- ment prêt à se porter partout. Il s'agit de sou- ttre une garnison qui nous brave, et qui, forcée désespoir par la folie de son gouverneur, pourrait porter à un coup de témérité contre lequel il faut re en garde.

« Je confie les batteries de siége et leurs braves nonniers à la sauvegarde des troupes alliées; c'est qu'il faut tous périr plutôt que de permettre que garnison y touche, parce que c'est là l'honneur de mée de siége.

« Je me repose entièrement et avec confiance sur braves troupes qui me sont confiées; les preuves courage que j'en ai reçues aux portes de Breslau dans les champs de Strelhen me prouvent que je serai pas trompé.

« Je donnerai chaque jour des ordres au général ntbrun, chargé de surveiller les places fortes qui nt sur nos derrières et les débris du corps du prince Pless.

« Les équipages de la brigade du général Siebein vront être placés au village de Malselwitz, et ceux la division Minucci à Hermansdorf.

« Les présentes dispositions doivent être de suite técutées sur la responsabilité de Messieurs les gé- éraux, qui sont priés de rendre compte, tous les

matins et soirs, de ce qui se passera dans l'étendue de leur commandement. »

Ainsi qu'on le pense bien, Vandamme avait trop l'expérience de la guerre pour ne voir, dans la conduite du gouverneur, qu'un fol entêtement de vieillard. Il ne douta pas un instant que le prince de Pless ne se disposât à faire une seconde tentative pour délivrer Breslau. Aussi, tout en complétant le blocus, ainsi qu'on vient de le voir, en faisant prolonger la tranchée de droite de manière à défendre les nouvelles batteries et à envelopper complétement les faubourgs, jusqu'à la route de Strelhen, il donna des ordres à sa cavalerie pour être instruit, sans retard, de tout rassemblement vers Brieg et Schweidnitz. La brigade Lefebvre, commandée par le colonel de Zandt, fut portée en avant de Zobten, entre Breslau et Schweidnitz; elle y resta deux jours et reprit ensuite ses anciennes positions, observant toujours le pays entre Glogau, Breslau et Schweidnitz. La brigade Montbrun, renforcée de trois bataillons d'infanterie légère wurtembergeoise, s'établit dans la petite ville d'Ohlau, située sur la rive droite de la rivière de ce nom, non loin de Brieg, sur la route de Breslau.

Dans la nuit du 27 au 28, trente-sept bouches à feu tirèrent sur la ville; mais la nuit était tellement sombre que les coups ne purent être bien ajustés. Le 28, l'ennemi tenta une sortie, qui fut repoussée par les canonniers des batteries. Le lendemain, 29, tous les ouvrages étant terminés et armés, on fit feu sans discontinuer.

ılau la division du général Minucci, dégarnis-
ısi sa ligne autour de Breslau ; c'était ce que
ce de Pless espérait. Tandis que la brigade
un était aux prises avec un corps détaché, le
ıeur de la Silésie, dont les projets étaient tout
que de culbuter les troupes qui étaient en po-
ı Ohlau, rassemblait à la hâte ses principales
en arrière de Schurgast, près du confluent de
ı et de l'Oder, pour marcher sur Breslau par
re chemin. Revenons d'abord au combat
ı, que nous pourrions appeler une fausse dé-
ation, mais qui n'en coûta pas moins beau-
e monde à l'ennemi. Le 29, deux heures
e jour, deux mille hommes d'infanterie, qua-
ts chevaux et six pièces, sortis de Brieg, se
t sur la brigade de cavalerie et les trois ba-
du général Montbrun. Ce dernier céda d'a-
ı terrain et laissa l'ennemi s'engager à sa pour-
mais s'apercevant bientôt que les Prussiens
ınt une position désavantageuse, il fit faire à

tion sérieuse. Se mettant à la tête d'une dizaine de mille hommes, il fit dans la nuit du 29 au 30 une marche forcée par des chemins horribles, évitant les communications et les postes de cavalerie de la brigade Lefebvre. Le 30 au matin, il arriva avant le jour jusqu'au bivouac de la division de Seckendorf, en arrière du village d'Hube, sous Breslau. Voulant annoncer son arrivée au général de Thile, il fit mettre le feu à quelques maisons du village, puis il se précipita à la tête de ses troupes sur les hameaux de Kristern et de Kleinburg. Le général Vandamme se hâta de prendre des dispositions pour faire face d'un côté au prince de Pless, de l'autre à la garnison de Breslau. L'absence de la division Minucci envoyée à Ohlau, la nécessité de défendre les batteries, les ouvrages et les pièces de siége, rendaient la situation difficile. Vandamme, avec son énergie habituelle, prit de bonnes dispositions. Le 13e de ligne bavarois était arrivé au camp la veille au soir, venant de Berlin ; il en envoya un bataillon, ainsi que le régiment du Prince-Charles, le régiment des chevau-légers de Linange et la batterie légère du capitaine Copers, dans les villages de Kristern et de Kleinburg, et confia le commandement de ce petit corps à l'adjudant-commandant Duveyrier. La cavalerie du prince de Pless, qui attaqua d'abord, fut culbutée facilement, mais l'infanterie fut plus difficile à contenir. L'adjudant-commandant Duveyrier, cependant, parvint à repousser toutes les attaques ; les autres troupes, la brigade Siebein, les sapeurs, les mineurs et les canonniers français sous les armes à la tranchée, étaient

e pouvait percer nos lignes, songea à la re-
t se replia sur Schweidnitz. Vandamme, dès
nencement de l'action, avait prescrit au capi-
incent, un de ses aides de camp, intrépide
, de tâcher de rejoindre la division Minucci
igade Montbrun. Le jeune et brave capitaine
hardiment au travers des postes ennemis, fut
eureux pour franchir leurs lignes et remplit
leuse mission. Minucci et Montbrun ne perdi-
s un instant, pour essayer de couper la re-
u prince de Pless, tandis que l'adjudant-com-
nt Duveyrier, qui avait repris l'offensive, le
t de front. Ils marchèrent longtemps parallè-
à sa ligne de retraite, cherchant un débou-
ır se jeter sur son flanc, mais sans pouvoir
ir à trouver une issue dans ce pays coupé de
ux, de rivières et de marécages. Ainsi menacé,
ce crut prudent de se hâter : ses troupes n'é-
ıas assez solides, n'offraient pas un tout assez
ène, pour qu'il pût espérer de passer avec

Sa fuite se convertit bientôt en une déroute telle, qu'il laissa entre nos mains plus de quinze à dix-huit cents prisonniers, treize pièces de campagne attelées, formant toute son artillerie, et mille chevaux : trois à quatre mille paysans qui faisaient partie de son corps de troupe se débandèrent et rentrèrent dans leurs foyers.

Ainsi se terminèrent les tentatives du prince de Pless pour faire lever le siége de Breslau. Il est impossible de ne pas admirer d'un côté la résolution, la valeur personnelle qu'il déploya dans cette circonstance, de l'autre, l'attitude et la bravoure de l'armée des alliés, et surtout la fermeté et les talents du général Vandamme.

Ce dernier fit le lendemain l'ordre du jour suivant :

« Le général de division témoigne son mécontentement aux officiers qui commandaient des piquets d'infanterie bavaroise, dans les journées du 29 et 30 décembre, à Klettendorff, Guiachivitz et Klein-Schottgau : leur défaut de surveillance avait fortement compromis la sûreté des troupes du siége; mais la valeur et la bonne conduite de celles employées sous les ordres de l'adjudant-commandant Duveyrier ont repoussé les attaques de l'ennemi sur le point de Kleinburg et Kristern, et tout réparé. Le général de division se loue beaucoup de ces troupes, commandées par M. le colonel Berchem, et composées du régiment du Prince-Charles, d'un bataillon du 13e régiment, des chevau-légers de

inange et de l'artillerie légère wurtembergeoise.

« La tentative du prince de Pless, pour nous faire ever le blocus, a tourné tout à la gloire et à l'avan-age des troupes du siége. L'ordre et la bonne con-enance qu'elles ont conservés dans cette position ifficile ôteront sans doute aux garnisons des places le la Silésie toute espèce de projet de nous inquiéter l'avenir, et sont un heureux augure des succès qui ous attendent devant elles.

« Les journées des 29 et 30, ainsi que le combat u 23, en éclairant le gouverneur de Breslau sur a situation, nous permettent d'espérer que cette lace ne tardera pas à se rendre.

« Les troupes des généraux Montbrun et Minucci nt exécuté des marches longues et difficiles. Leurs fforts pour atteindre l'ennemi dans sa retraite et la ui couper méritent des éloges. Celles de M. le gé-éral Siebein ont eu à supporter un service très-dur, yant seules à fournir la garde des tranchées. Le 7e le ligne bavarois a montré le sang-froid d'une troupe ussi brave qu'aguerrie. M. le major Guidoni, qui le ommande, répond bien à la confiance et à la répu-ation dont il jouit.

« M. Copers, capitaine d'artillerie bavaroise, a galement très-bien servi dans ces journées. Le gé-éral se loue constamment de M. le colonel Neu-onn et des chasseurs à pied, ainsi que de l'infante-ie légère qu'il commande; ses soins et son zèle, l'or-re qui règne dans ses troupes lui font beaucoup honneur. Le général de division regrette seule-ent de ne point encore voir des baïonnettes aux

chasseurs à pied, malgré les observations qu'il a faites à ce sujet.

« M. le capitaine adjoint Beulevitz a rendu un service signalé à la division wurtembergeoise, en traversant, avec quelques hommes seulement, la ligne des hussards ennemis, pour porter des ordres aux divers cantonnements. Les troupes qui sont restées en observation devant la place ont également bien fait leur devoir, comme celles qui ont combattu au loin. Le blocus a été strictement conservé, le feu des batteries ne s'est point ralenti, et la promesse qui m'avait été faite par les canonniers, sapeurs et mineurs français, de mourir plutôt que d'abandonner les tranchées et batteries, ne me laissait aucune inquiétude sur les sorties que la place aurait pu tenter contre elles.

« Sous le feu le plus vif de la place, et à cent cinquante toises de distance, à midi, MM. les frères de Colonge, lieutenant-colonel et major d'artillerie bavaroise, ainsi que le capitaine Marion, aide de camp du général Pernety, ont fait sortir de la tranchée quatre pièces de douze de campagne et deux obusiers, malgré la perte de quelques hommes et de quelques chevaux, malgré l'explosion d'un avant-train. Cette expédition s'est exécutée d'une manière admirable. Le général saisit cette occasion d'exprimer sa satisfaction particulière à ces trois braves et infatigables officiers, dignes à tous égards de l'estime générale et des bontés de leurs souverains.

« Le résultat des journées des 23, 29 et 30 est, que plus de trois mille prisonniers, treize pièces de

ille à douze cents chevaux et beaucoup de
; de bagages sont tombés en notre pou-
s ont aussi donné lieu à une désertion con-
, et plus de huit cents Polonais et autres ont
ié les places de la Haute-Silésie pour venir
i pour rentrer dans leurs foyers. »

mme, voyant que tout était tranquille autour
eidnitz et de Brieg, et pensant bien que le
Pless avait reçu une leçon trop sévère pour
ecommencer la lutte de longtemps, ordonna
ipes de reprendre leurs anciennes positions.
seulement sur les routes de Strelhen et de
iitz un corps d'observation, commandé par
i; il fit rentrer à Canth et Kostenblut le
de La Tour-et-Taxis, et à Neukirchen celui
ge.

at tout le temps du combat de Kleinburg,
ries n'avaient pas cessé de faire sur la
eu le plus vif : sept canons de vingt-quatre,
ouze, huit mortiers, huit obusiers, étaient
eries. Le 31, à trois heures du matin,
ommença, les pièces tirant à boulets rouges.
il de Thile ne pouvant se persuader que le
nt qu'il avait observé la veille fût le fait

se convaincre de la double défaite du
de l'inutilité d'une plus longue résis
possibilité de recevoir des secours,
froid assez intense avait commencé
les eaux des fossés, principale défen
craignant, si ce temps venait à conti
soutenir une attaque de vive force, à
nison trop peu nombreuse et hara
était incapable de résister, le gouv
nous, se décida à capituler.

L'adjudant-commandant Duveyri
dans la place, et le même jour, 3 jan
les articles préliminaires de la capitul

Au moment où Breslau demanda
l'armée russe, battue dans plusieurs
bords de la Narew, était en pleine re
Armée prenait ses cantonnements, e
tait de rejoindre ses troupes en Silé
Prince l'avait prévu, des difficultés s'é
tre les généraux Hédouville, de Dero
Le chef d'état-major de l'armée des
à se plaindre, en maintes occasio

ait été envoyé à l'état-major longtemps après
. Vandamme se plaignait continuellement de
e position dans laquelle on l'avait placé, en
; le général de Deroy en dehors de son auto-
s plaintes devinrent telles, que le général Hé-
) lui écrivit le 24 décembre :

vous assure, mon cher général, que je ne
rien de désagréable dans votre position, et que
uhaite, pour votre gloire, que le rassemble-
; qu'on annonce ait lieu, persuadé qu'avec les
s troupes que vous avez au siége de la *rive*
he, vous pouvez déconcerter facilement les
ts de l'ennemi. Au surplus, si ce rassemble-
; était véritablement à craindre, *je me ferais*
laisir de servir sous vos ordres à la tête de la
de Lefebvre. Je n'aurai pas plus de reproches à
aire que vous, et jamais je n'ai craint le blâme,
e que le devoir et les circonstances ont tou-
s dicté mes démarches, *sans acception d'au-*
intérêt ou amour-propre. » Cette lettre, qui fait
grand honneur au général Hédouville, était
te pour le général Vandamme, et les derniers
artout frappaient juste.

rince Jérôme, instruit de toutes ces petites dis-
s, qui, du reste, il faut le dire à la louange de
nme, n'entravèrent en rien le service et ne ra-
it pas son ardeur, crut devoir en faire l'objet
x lettres, l'une au général Vandamme, et l'au-
général Hédouville ; au premier il écrivait :

onsieur le général, je reçois votre lettre du 25.

« J'ai vu avec plaisir l'affaire de Strelhen, je vais en
« faire mon rapport à l'Empereur. Les Russes ont
« été complétement battus, ils sont en pleine fuite,
« ils ont repassé la Narew, et nos troupes prennent
« position ici. Je pars demain pour me rendre à mon
« corps d'armée ; je serai à Lissa le 6, si Breslau
« n'est pas déjà pris.

« Je n'ignorais pas à mon départ, que mon absence
« ne serait que de très-peu de jours. C'est la raison
« qui m'a fait laisser mon chef d'état-major, afin
« qu'il transmît mes ordres comme si j'étais présent,
« Sa Majesté n'ayant pas jugé à propos que les gé-
« néraux Hédouville, de Deroy et Minucci fussent
« sous vos ordres pendant mon absence.

« Croyez, Monsieur le général, que je sais apprécier
« mieux que personne *vos talents, votre zèle et votre*
« *activité.*

« Pultusk, le 29 décembre 1806. »

Il écrivait au second :

« Monsieur le général, je reçois vos différentes
« lettres, qui m'ont été apportées par M. Mal, mon
« officier d'ordonnance. J'ai appris avec plaisir l'af-
« faire de Strelhen. Tout ce qui s'est passé entre le
« général Vandamme, le général de Deroy et vous,
« je l'avais prévu, et c'est pour cette raison que je
« vous avais laissé à Lissa ; je savais que ce n'était
« point une commission agréable, mais je savais éga-
« lement que je pouvais compter que vous feriez
« tout ce qu'il était possible de faire. »

is ce qui mécontenta beaucoup Jérôme, c'est la
ation que, le 26, après son départ, Vandamme,
s les ordres qu'il avait reçus, crut devoir faire
uverneur de Breslau. Le Prince lui écrivit le 3
r de Varsovie :

Monsieur le général, je reçois à l'instant votre
re du 26 décembre. Je suis fâché que vous
z fait une nouvelle sommation au gouverneur.
us saviez que mes intentions n'étaient pas telles.
ne vous avais pas laissé ignorer, à mon départ,
e je ne quittais pas le commandement de l'armée
s alliés, que je laissais mon chef d'état-major
ur vous transmettre mes ordres, et il savait par
instructions que je lui avais laissées, quelles
ient mes intentions. Vous ne deviez point en-
yer M. l'adjudant-commandant Duveyrier pour
iter avec le gouverneur, parce que ce devait
e en mon nom que devait être faite la capitula-
n, et que c'était mon chef d'état-major qui en
ait été chargé, M. Duveyrier n'étant point le
ef d'état-major de l'armée des alliés, et la place
résidant à l'armée et non pas à une division de
rmée comme à Glogau.

J'espère, Monsieur le général, que je ne serai
us obligé de vous faire de nouvelles observations;
es me coûtent d'autant plus que je n'ai qu'à me
ier de *vos talents, de votre zèle et de votre acti-
té*, ce que je me suis fait un plaisir de laisser con-
ître à l'Empereur. Je demanderai, aujourd'hui,
ant mon départ, à Sa Majesté, l'avancement que

« vous désirez pour les officiers de votre état-major. « J'appuierai surtout la demande pour l'adjudant- « commandant Duveyrier. Je serai le 6, au plus tard, à « mon quartier-général ; j'espère apprendre en route « la reddition de Breslau. J'écris au général Hédou- « ville pour lui faire connaître en quels termes seu- « lement je veux accorder la capitulation au gouver- « neur.

« Les instructions de Sa Majesté sont que vous « vous portiez, *sans entrer dans la ville de Breslau*, « avec la division wurtembergeoise et l'artillerie « nécessaire, devant la place de Schweidnitz pour « en faire le siége. Au reste, cet article étant comme « les autres dans les instructions que j'ai laissées à « mon chef d'état-major, je ne doute pas que, quand « même la place serait rendue avant l'arrivée de « cette lettre, il ne vous transmette les ordres que « je lui ai donnés. »

Cette lettre, à la fois élogieuse et sévère, donne une idée de la fermeté et de la justice que le Prince apportait dans l'exercice de son commandement.

Le dernier paragraphe n'était pas flatteur pour Vandamme ; défendre à un officier-général qui s'empare d'une ville, d'y mettre le pied, c'est pénible, et il fallait des raisons majeures pour agir ainsi. Malheureusement ces raisons étaient réelles. Quoi qu'il en soit, cet ordre choqua Vandamme à tel point qu'il fut près de quitter l'armée des alliés, et qu'il écrivait au général Hédouville : « Je ne saurai aller à « Schweidnitz que lorsque la division de Wurtem-

« berg aura reçu ses renforts et son organisation, de « manière à pouvoir me présenter devant cette forte- « resse sans compromettre l'honneur des alliés et le « mien. Je ne puis non plus m'avancer vers cette « place que lorsque j'aurai un train d'artillerie ca- « pable d'entreprendre ce siége important. Je ne « sais, d'ailleurs, *si ma santé répondra au désir que « j'ai d'exécuter les ordres de son Altesse Impériale, « et si je ne serai pas forcé à un repos de plusieurs « jours. Je ne puis vous dissimuler que la lettre que « je reçois du Prince et celle que vous m'écrivez, me « causent autant de surprise que de peine. Il me semble que ce n'est pas de moi qu'on devrait se jouer ainsi.* Si je n'ai pas satisfait aux ordres ou aux désirs du Prince, en tout point, je le regrette beaucoup ; mais, du moins, j'ai fait tous mes efforts pour sortir victorieux de la situation difficile où je me suis trouvé. *Enfin, si le* malheur voulait que le Prince fût mécontent, il est beaucoup d'autres généraux qui réussiront mieux que moi à lui plaire, *sans doute*, mais aucun ne saurait faire plus d'efforts pour mériter son suffrage et lui prouver un entier dévouement. J'espère d'ailleurs, Monsieur le général, que le retour de S. A. I. me sera plus favorable que son absence, etc., etc. »

Terminons là ces appréciations sur un fait peu important en lui-même, mais qui prouve combien, à l'armée, l'unité de commandement est chose indispensable.

La capitulation de Breslau, calquée sur celles de

Magdebourg et de Glogau, signée par les généraux Hédouville, Vandamme, et par le général de Thile, approuvée par le prince Jérôme, reçut dès le 6 un commencement d'exécution par l'entrée dans la place des chefs du service de l'artillerie et du génie. M. Anglès, nommé intendant de la Haute-Silésie et le commissaire des guerres Maupetit furent chargés d'inventorier les caisses publiques et les magasins de vivres et effets.

La garnison, forte de cinq mille cinq cents hommes, défila le 8 devant S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, et fut dirigée sur le Rhin par Glogau et Mayence. Le Prince fit son entrée solennelle à Breslau, et adressa immédiatement aux habitants une proclamation des plus rassurantes. Selon les ordres formels de l'Empereur, il prescrivit ensuite de faire les préparatifs nécessaires pour démolir les fortifications.

Si tous les gouverneurs des places fortes de la Prusse avaient montré, en 1806, le courage, l'énergie, l'héroïque entêtement du vieux général de Thile et du prince d'Anhalt-Pless, une grande partie de l'armée française eût été retenue longtemps sur les bords de l'Elbe, de l'Oder et de la Vistule. S'il est un seul reproche à adresser au vieux compagnon de Frédéric, c'est celui d'avoir trop ménagé ses munitions et de nous avoir livré des armes, des poudres, des projectiles en très-grande quantité (1). La population de cette riche et importante

(1) On trouva, dans Breslau, vingt-deux pièces de vingt-quatre, quatre-vingt-une de douze, vingt et une de six, vingt-cinq de trois, quatre-

lle se montra digne de son gouverneur, et il ne allut rien moins que les bonnes dispositions de Jéme, l'énergie de Vandamme, l'activité du général le Pernety, pour réduire enfin une place qui essuya ins de dix-huit jours de bombardement.

L'Empereur annonça le siége et la prise de Bresu à l'armée et à la France, dans les 48e et 50e bulins, de la manière suivante :

« Varsovie, 3 janvier 1807.

« Le corps du prince Jérôme assiége toujours reslau. Cette belle ville est réduite en cendres. L'atnte des événements et l'espérance qu'elle avait être secourue par les Russes l'ont empêchée de se ndre, mais le siége avance. Les troupes bavaroises wurtembergeoises ont mérité les éloges du prince rôme et l'estime de l'armée française.

« Le commandant de la Silésie avait réuni les garsons des places qui ne sont pas bloquées et en avait mé un corps de huit mille hommes, avec lequel il était mis en marche pour inquiéter le siége de Bres. Le général Hédouville, chef de l'état-major du

f obusiers, dix-sept mortiers, le tout, en bronze. Trois cent vingt-sept s hors de service, cinquante-quatre à la fonderie, vingt-quatre pièces r, deux cents caissons à canons, d'obusiers ou d'infanterie, trente-huit gargousses à boulets ou à mitraille, cinq mille obus chargés, douze s à balles pour obusiers, vingt-quatre bombes chargées, mille grenas à main, un million huit cent onze mille neuf cent vingt cartouches fusils d'infanterie, cinq cent quarante-sept mille deux cent soixantepour carabines, cent soixante-douze mille huit cents livres de poudre, millions de balles, cent huit mille boulets, six mille obus, cinq mille bs.

une grande déroute et leur ont p
hommes, six cents chevaux et des
rables de subsistances que l'ennemi
jeter dans la place. Le major Hack
cent cinquante hommes de chevau-lé
a chargé deux escadrons prussiens,
leur a fait trente-six prisonniers.

« Sa Majesté a ordonné qu'une
peaux pris au siége de Glogau fût e
Wurtemberg, dont les troupes se s
cette place. Sa Majesté, voulant aus
bonne conduite de ces troupes, a a
de Wurtemberg dix décorations de
neur. »

« Varso

« Le 8 janvier, la garnison de
cinq mille cinq cents hommes, a
prince Jérôme. La ville a beaucoup
premiers moments où elle a été in
neur prussien avait fait brûler ses

laces de la Silésie. Il est probable qu'elles ne feront as une longue résistance.

« Le corps de dix mille hommes que le prince de less avait composé de tout ce qui était dans les garisons des autres places, a été mis en pièces dans les ombats des 29 et 30 décembre.

« Le général Montbrun, avec sa cavalerie wurmbergeoise, fut à la rencontre du prince de Pless, rs Ohlau, qu'il occupa le 28 au soir. Le lendemain, cinq heures du matin, le prince de Pless le fit atquer; le général Montbrun, profitant d'une posin défavorable où se trouvait l'infanterie ennemie, un mouvement sur la gauche, la tourna, lui tua aucoup de monde, lui prit sept cents hommes, atre pièces de canon et beaucoup de chevaux.

« Cependant les principales forces du prince de ess étaient derrière la Neiss, où il les avait rasmblées après le combat de Strelhen. Parti de Schurst et marchant jour et nuit, il s'avança jusqu'au rouac de la brigade wurtembergeoise placée en ière d'Hube sous Breslau. A huit heures du tin, il attaqua, avec neuf mille hommes, le village Khristern, occupé par deux bataillons d'infanterie par les chevau-légers de Linange, sous les ordres l'adjudant-commandant Duveyrier; mais il fut u vigoureusement et forcé à une retraite précipi. Les généraux Montbrun et Minucci, qui reveient d'Ohlau, eurent aussitôt l'ordre de marcher r Schweidnitz, pour couper à l'ennemi sa retraite; ais le prince de Pless s'empressa de disperser tou ses troupes et les fit rentrer par détachements

dans les places, abandonnant dans sa fuite partie de son artillerie, beaucoup de bagages et huit cents prisonniers.

« Sa Majesté a ordonné de témoigner sa satisfaction aux troupes bavaroises et wurtembergeoises. »

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE VII.

D'OCTOBRE 1806 AU 11 JANVIER 1807

« L'Empereur ordonne que Votre Altesse prenne Berthier rôme. (Sans dat commandement de la division bavaroise qui arrive à Bayreuth, et qui, le 10 au matin, doit se rendevant le fort de Culmbach. Je donne l'ordre à fficier-général commandant le corps de cette divin bavaroise d'envoyer un régiment de cavalerie -devant de vous.

« En conséquence, Votre Altesse partira le 10 au atin, pour se rendre devant Culmbach ; l'intention l'Empereur est que vous fassiez cerner cette place que vous la forciez à se rendre. L'intention de Sa ajesté est que le général Hédouville fasse, sous vos dres, les fonctions de chef d'état-major de la divion du général de Wrède.

« Je détache près de Votre Altesse le lieutenant-

colonel d'Aubert, officier bavarois, employé près de moi ; cet officier vous devancera et sera porteur de l'ordre qui prévient le commandant bavarois du commandement que l'Empereur vous confie.

« L'intention de l'Empereur est que, lorsque le fort de Culmbach sera rendu, vous lui envoyiez un rapport qui lui fasse connaître l'état de l'artillerie et des fortifications. Je donne l'ordre à un officier du génie de s'y rendre et de visiter lui-même le fort. Cette reconnaissance sera indépendante de celle que feront les officiers bavarois. Vous voudrez bien, Monseigneur, envoyer l'état exact de l'infanterie, cavalerie et artillerie qui se trouvera dans la place ; vous passerez la nuit du 10 au 11 à Culmbach, où vous attendrez de nouveaux ordres. Vous écrirez, pour vos subsistances, au général Legrand, qui commande toute la province, et qui est en ce moment à Forkeim. »

ie à Na-
Cronach
e 1806.

« Sire, depuis huit heures, la garde de Votre Majesté passe à Cronach ; le lieutenant-colonel expédié par le prince de Neuchâtel à Bayreuth ne s'est mis en route que ce matin, à huit heures et demie.

« Je viens d'expédier à l'instant soixante Bavarois avec un officier et quatre jours de vivres. Sitôt que j'apprendrai que la tête de la cavalerie légère a dépassé Culmbach, je me mettrai en route, puisque je serai éclairé par le détachement que j'ai expédié.

« D'après les ordres de Votre Majesté, j'ai laissé connaître au général de Deroy qu'il ne devait pas

ucher aux vivres qui allaient arriver, sans en avoir çu l'ordre.

« Il n'existe présentement dans le magasin que atre mille rations; le bailli en promet douze mille plus.

« La ville a dix-sept fours pouvant cuire quatre ille rations par jour. Des huit fours ordonnés par A. le prince de Neuchâtel, deux sont achevés et uvent cuire huit mille rations par vingt-quatre ures; les autres seront finis pour le 15. »

« Sire, ce matin un officier attaché à l'état-major Jérôme à poléon. Cron 10 octobre 1 maréchal Ney est passé par ici, se rendant à Hoff.

« Il rapporte que, cette nuit, étant à Culmbach, y a vu à peu près huit cents Prussiens, qui lui ont t n'avoir ni ordre de se défendre, ni ordre d'atta- ier les Français.

« D'après cela, Sire, je crois devoir attendre que régiment de cavalerie ait dépassé Culmbach, avant me mettre en route. »

« Sire, il est une heure après midi, et je n'en- Jérôme à poléon. Cron 10 octobre 1 ds pas parler de l'officier bavarois expédié d'ici près du général qui commande provisoirement tte armée.

« Le commandant du détachement que j'ai fait rtir hier, à dix heures du matin, m'apprend, par exprès, qu'après s'être rendu, dans la journée ier, à une heure de Culmbach, il s'est retiré au- rd'hui à Burkunstadt, et qu'il a su, par des paysans,

drait que ce fût le contraire. »

Jérôme à Napoléon. Cronach, 10 octobre 1806.

« Sire, d'après les renseignements apportés par le lieutenant-colonel d'Aul de Culmbach, la garnison est de neuf hommes, commandés par le général d qui est très-décidé à se défendre. Ils beaucoup de jactance.

« Je pars à l'instant. Je serai à Cul heures. J'aurai l'honneur d'envoyer un demain, à Votre Majesté ; en attendant ner le fort, sommer le gouverneur, mencerai à battre la place qu'autant certitude de la réduire. »

Jérôme à Napoléon. Steinwisen, 11 octobre 1806.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre co Majesté que je suis parti de Cronach heures du soir, et je suis arrivé à Culm passé la nuit. Le fort a tiré, dans la jo plusieurs coups de canon sur les pat roises.

« Le fort était entièrement cerné à

ait. Il aurait pu être pris en peu de jours, quoi qu'il y ait à peu près huit cents hommes, parce que ce sont la plupart des recrues, et que l'eau leur manquerait bientôt.

« J'ai laissé le 13e de ligne pour cerner le fort. Ce régiment, composé presque entièrement de recrues non habillé, aura le temps de s'organiser.

« Les troupes bavaroises se sont rassemblées ce matin; j'en ai passé la revue à onze heures, et me suis mis en marche avec elles, selon l'ordre de Votre Majesté.

« J'arrive à Steinwisen avec les troupes. Je serai à Lobenstein après-demain. Je ne puis partir demain plus tard, afin de donner le temps au bataillon d'infanterie de Peysing, qui, arrive à marches forcées du Tyrol, de me joindre ici. J'ai laissé ce bataillon à six lieues de Culmbach, parce qu'il a déjà fait huit lieues dans la matinée.

« Une compagnie de dragons de Taxis a été obligée de passer dans le bourg de Culmbach, sous le canon du fort. »

« Sire, je reçois, à six lieues de Lobenstein, l'ordre de ne point y diriger ma route, et de me porter sur Hoff. Je suis obligé, dans ce moment, de passer par Lobenstein, quand même je me porterais sur Hoff, parce qu'il n'y a point d'autre route et que d'ailleurs je manquerais de vivres.

Jérôme à Napoléon. Steinwisen, 13 octobre 1806.

« J'ai laissé le 13e de ligne pour cerner le fort de Culmbach, j'aurai l'honneur d'envoyer ce soir un officier de camp à Votre Majesté, *je la supplie de ne pas*

[illegible]

[illegible] Votre [illegible] Bavarois, [illegible] mille sept [illegible] d'infanterie [illegible]

[illegible] Majesté [illegible] mieux [illegible] besoin, c'est [illegible] pas à [illegible] je ne pou[illegible] commandé du [illegible]

[illegible] Votre Altesse Impé[illegible] heures du matin, [illegible] bon ordre : les [illegible] les trains d'artil[illegible]

[illegible] pour les sub[illegible] Plauen [illegible] Schleiz : il est cependant à [illegible] bientôt en avant, tant [illegible] s'épuisent bien vite que par l'espérance que conservent les Bavarois de donner, sous les yeux de Votre Altesse Impériale, des preuves de leur dévouement à l'Empereur.

Plauen, situé dans le fond d'un entonnoir, est ıuré de montagnes et monticules qui se dominent ıns les autres, et ses environs, que nous venons ɔarcourir, n'offrent aucune bonne position. Les ıpes bavaroises y resteront dans les cantonne- ıts indiqués dans la note ci-jointe, jusqu'à nou- ux ordres de Votre Altesse Impériale. Ces can- ıements couvrent les routes de Dresde, de Géra le Schleiz, par de forts bivouacs, et des pa- ıilles de cavalerie sont continuellement poussées ıvant.

Le général Mezzanelli cherche à se procurer lques chevaux pour atteler ceux de ses chariots nunitions qui ont été jusqu'à présent traînés par bœufs.

Il fait aussi vérifier par une commission l'argent existe dans les caisses publiques de cette petite ɔ, et n'a encore découvert qu'une somme de 50 écus; il supplie Votre Altesse Impériale de ıtoriser à employer cette somme pour les besoins plus urgents de la division bavaroise, sauf à la ɔe remplacer par la suite par qui de droit. Il pren- ı la même précaution dans les autres villes de son ssage, sauf à remettre ensuite l'argent dans les ıses qui lui seront indiquées.

« Une compagnie du 7e régiment d'infanterie de ne et un peloton du 2e régiment de cavalerie sont tés à Schleiz, sous les ordres du commandant la place, pour y maintenir la police dans un mo- ɔnt où les blessés et les prisonniers y affluaient; s deux détachements seront rappelés dès que la

ligne. »

Jérôme à Hédouville. Berlin, 21 octobre 1806.

« Monsieur le Général, je reçc
du 19 octobre ; j'y ai vu avec peine
ral Mezzanelli *avait, dans deux circ*
prendre la caisse des petites villes où
« Vous voudrez bien lui laisser c
désapprouve formellement de pareils
tion de Sa Majesté étant d'établir dar
une administration qui seule peut avis
de se procurer des fonds. »

Berthier à Jérôme. Dessau, 22 octobre 1806.

« J'ai l'honneur de vous adresser
une plainte portée par M. le comte de
désordres commis par la division bav
cette division est sous vos ordres, je
tesse de la rappeler à une plus exacte

Berthier à Jérôme. Wittemberg, 23 octobre 1806.

« J'ai l'honneur de vous prévenir,
que l'Empereur a nommé M. de Thia
dron et chambellan de Sa Majesté, c

nir une bonne discipline à Dresde et d'ordonner n'on ait les plus grands égards pour l'Électeur et sa mille.

« Il prendra possession de l'arsenal et de tous les agasins à poudre et de guerre, en faisant connaître ue cela nous est nécessaire comme moyens de uerre. Nous ne sommes point en paix avec l'Élec- ur ; nous avons été en guerre ; nous sommes en at d'armistice. Tous les magasins de sel, de sou- es, de draps, de harnachements, de munitions de uerre, de remonte, appartiendront à l'armée comme oyens de guerre dont l'Électeur n'a pas besoin. ai chargé le général Songis d'envoyer un officier 'artillerie pour prendre possession de l'artillerie et ii donner une direction convenable aux intérêts e l'armée. Le général Chasseloup enverra un offi- ier du génie faire la reconnaissance de la place.

« L'intention de Sa Majesté est de réunir dans resde toutes les troupes alliées. La première divi- on, qui y entrera demain, n'est composée que de ix mille hommes ; la seconde, composée de huit ille hommes, ne doit pas tarder d'y arriver ; la roisième, composée de dix mille hommes de troupes urtembergeoises, arrivera dans huit jours. Je harge M. de Thiard de faire préparer des quartiers our toutes ces troupes.

« On laissera la garde du palais aux gardes du orps et au régiment des gardes de l'Électeur. Il ne ut pas que l'Électeur ait à Dresde plus de quatre ents hommes à cheval et douze ou quinze cents ommes d'infanterie. Je préviens M. de Thiard que

s'il y en avait davantage, le reste doit retourner dans ses garnisons ordinaires.

« J'ai aussi prévenu M. de Thiard que si l'on s'apercevait qu'il y eût esprit de résistance à Dresde, il faudrait attendre l'arrivée de la seconde colonne pour agir plus absolument en maître.

« Je prie Votre Altesse Impériale de correspondre avec moi sur tous ces objets. En général, il faut mettre beaucoup de formes, beaucoup de procédés, beaucoup d'honnêtetés; mais, en réalité, s'emparer de tout, surtout des moyens de guerre, sous prétexte que l'Électeur n'en a plus besoin.

« L'Empereur, mon Prince, ordonne que vous envoyiez au devant de la seconde division bavaroise pour savoir le jour où elle arrivera, ainsi que la colonne wurtembergeoise. Veuillez m'en instruire dès que vous en aurez la connaissance. »

Jérôme à Hédouville. Wittemberg, 23 octobre 1806.

« Monsieur le général, M. de Thiard, chef d'escadron, chambellan de S. M. l'Empereur et Roi, se rend à Dresde pour prendre le commandement de la place. M. de Thiard ayant des instructions de l'Empereur pour ce qui concerne soit la conduite que les troupes doivent tenir, soit pour prendre possession de l'arsenal, vous vous entendrez avec lui, et vous laisserez connaître aux généraux que je mets sur leur responsabilité le moindre désordre que les troupes bavaroises commettraient. Vous fournirez au général Songis, sur sa demande, le nombre d'hommes nécessaire à l'escorte de quarante pièces

le canon qui doivent être transportées de Dresde à Wittemberg. »

« J'ai l'honneur de vous prévenir, mon Prince, que je donne l'ordre au général Songis de faire venir de Dresde trente à quarante pièces de canon de siége pour armer la place de Wittemberg.

Berthier à Jérôme. Wittenberg, 23 octobre 1806.

« Comme les divisions des troupes bavaroises doivent arriver demain à Dresde, je prie Votre Altesse Impériale de donner des ordres pour qu'elles assurent l'exécution de cette disposition et fournissent les escortes nécessaires à cette artillerie. »

« Monseigneur, après avoir logé la division bavaroise à Chemnitz, je suis venu de ma personne à Dresde, où je suis arrivé hier en même temps que le général de Thiard. Nous avons été de suite chez le ministre de la guerre, et ensuite chez l'Électeur, pour leur annoncer l'arrivée des troupes bavaroises. S. A. E. m'ayant observé qu'elle avait espéré, d'après la bienveillance de l'Empereur, qu'il ne passerait pas de troupes dans sa résidence, je lui ai fait entendre que la position de Dresde est trop importante dans les circonstances pour que Sa Majesté ne s'en assure pas, que les précautions militaires devaient être prises sans compliments, et que, quant à la conduite des troupes, les intentions de l'Empereur et les ordres de Votre Altesse Impériale sont si précis que les généraux en répondent personnellement.

Hédouville à Jérôme. Dresde, 25 octobre 1806.

« J'ai eu l'honneur de dîner aujourd'hui avec S. A. E., qui était plus parlante qu'hier, et m'a ré-

pété plusieurs fois qu'elle mettait toute sa confiance dans la magnanimité de l'Empereur.

« J'ai été ce soir au devant des troupes avec M. de Thiard ; nous sommes entrés à leur tête dans la ville qu'elles ont traversée dans la meilleure tenue de route et en bon ordre. L'Électeur les a toutes vues passer du balcon de sa résidence et en a été salué.

« Je joins ici leur emplacement, qui éprouvera quelques changements. Nous pousserons des patrouilles, principalement sur la rive droite de l'Elbe.

« Le commandant de Thiard aura toute la force qu'il jugera nécessaire pour l'exécution des ordres de Sa Majesté, et je ferai fournir une escorte suffisante auxquarante pièces de canon qui seront tirées de l'arsenal de Dresde pour être conduites à Wittemberg ; l'embarras sera d'avoir assez de chevaux pour leur transport.

« J'avais empêché la prise de possession des caisses publiques avant d'avoir reçu les ordres de Votre Altesse Impériale. Le général Mezzanelli assure qu'il n'a pris cette mesure qu'à Plauen. Les mille cinquante écus qui y ont été saisis sont déposés dans la caisse de la division et seront remis à qui de droit sur les ordres de Votre Altesse Impériale.

« J'enverrai un second officier au devant de la division du général de Deroy et un autre au devant de la division wurtembergeoise. Dans l'incertitude de route que tient celle-ci, cet officier ira à Schleiz et prendra des mesures en passant à Plauen pour savoir si elle vient par la route de Hoff. Aussitôt que je connaîtrai l'itinéraire de ces troupes, je l'expédierai à

otre Altesse Impériale. On croit que la division du gé-
ral de Deroy ne peut être rendue ici avant six jours.

« *P. S.* J'attendais un état de situation que je ferai
ser à Votre Altesse Impériale par la première oc-
sion. Le général Mezzanelli m'assure qu'il n'a pas
u un seul déserteur, et la division a à peine qua-
nte malades.

« Monseigneur, je suis arrivé dans cette résidence
er matin; j'y ai trouvé le général Hédouville qui
l'y avait précédé. Nous nous sommes rendus en-
mble chez l'Électeur, qui nous a reçus le plus mal
sible. C'était un moment d'humeur et les détails
nt inutiles. La division bavaroise, dont il n'y a que
pt bataillons (trois étant en arrière), est entrée ce
ir seulement dans la ville. Elle a occupé très-paisi-
ment tous les postes que j'avais désignés; elle
mmet passablement d'excès, a beaucoup de pré-
ntions, parle de réquisitions, de souliers, etc., etc.
général, je suis très-mécontent de son esprit;
is je puis assurer à Votre Altesse que je remé-
rai aux grands inconvénients, si je ne peux répri-
er les petits.

M. de Thia
à Berthie
Dresde 25 c
tobre 1806.

« La proposition de saisir l'arsenal fera ici une
ande sensation. Je la ferai demain et je réussirai.
. le colonel Doguereau me presse beaucoup; mais
pendant il me laissera le temps nécessaire pour
ner les choses à bien.

« Il n'y a dans cette résidence ni même dans l'ar-
e aucun magasin de draps, équipements, etc., par

la raison que les compagnies sont au compte des ... pitaines ; mais il y a un bel arsenal, des tentes ... j'espère me saisir demain.

« Je désirerais que la division bavaroise fût ... manière positive qu'elle n'a gagné ni la ba... d'Austerlitz ni celle d'Iéna ; qu'un mot de Sa M... peut rendre l'armée saxonne autant qu'elle.

« Il y a encore dans la ville vingt-six mille hom... mais dans quarante-huit heures il n'en restera qu... nombre que Sa Majesté a fixé.

« Je n'ai pas un adjudant pour m'aider, pas ... gendarme pour la police, et dans mon antichamb... deux ordonnances bavaroises ivres, pas un sol... qui partout est cependant nécessaire.

« Je suis beaucoup plus content des vaincus ... des alliés. »

de Thiard arthier. e, 26 oc- 1806.

« Monseigneur, j'ai pris ce matin possession ... l'arsenal sans aucune résistance ; j'ai dit que Sa M... jesté avait besoin de canons pour armer Wittemberg ... que l'éloignement de nos frontières l'engageait ... puiser dans l'arsenal ; mais qu'un jour l'Électeur ... rait dédommagé de cette perte par celui de Berl... comme celui de Munich l'avait été par Vienne. J'ai ... pensé qu'il n'y avait aucun inconvénient à prendre ... biais, puisqu'il me semblait que l'intention de ... Majesté était remplie. L'Électeur se tait et l'arse... nal est dans nos mains. M. Dogueréau s'occupe déjà ... de l'évacuation. Je lui laisse les soins d'en envoyer ... l'inventaire à Votre Altesse.

« Je ne puis que répéter à Votre Altesse ce que je

ır. La division bavaroise commet beaucoup
ires. Il m'est difficile d'y remédier parce que
t est dans la tête, et que lorsqu'il m'arrive
tes très-fondées, je ne puis envoyer pour les
ue des Bavarois, qui donnent toujours tort
geoisie, tandis que j'ai souvent la certitude
aire. C'est surtout dans les villages envi-
que les désordres se multiplient, parce
nt seulement commandant de la ville, je
porter remède. M. de Schonfeld conseille
aux bavarois, et les conseille mal. Je dési-
n que Votre Altesse voulût me faire savoir
déclarer à la division bavaroise que la Saxe
considérée par elle comme pays neutre,
devenir sous peu allié et non un pays en-
s généraux voulaient s'emparer de l'arse-
si j'étais arrivé douze heures plus tard, la
traitée comme le pays qu'ils ont parcouru,
saisi les caisses publiques.
ecteur est beaucoup mieux maintenant : la
a été réduite à deux mille hommes au plus,
es instructions le portent, et elles sont rem-
leur entier.
a ici un magasin de sel peu considérable;
M. Dumolard vient d'arriver pour régir la
en qualité d'intendant, je lui laisserai le soin
isir. Je veille en attendant à ce qu'il n'en
distrait. »

mis sous les yeux de l'Empereur, Monsieur
l, la lettre que vous m'avez écrite. Sa Ma-

Berthier à M de Thiard. Berlin, 28 octobre 1806.

jesté n'a pas été satisfaite de la comparaison que vous faites de nos alliés avec nos ennemis. Elle a vu avec peine qu'on faisait sentir aux alliés qu'ils n'avaient combattu ni à Austerlitz, ni dans cette campagne; son intention est tout à fait opposée. Sa Majesté cherche, au contraire, à les allier à tous ses succès et à leur en faire partager la gloire. C'est par là qu'il acquiert leur amitié et surtout leur confiance. Autrefois on n'avait pas d'alliés, parce qu'on suivait un système opposé. Sa Majesté est très-fâchée que vous n'ayez point donné de souliers aux Bavarois. Faites-leur en distribuer en gratification. En général, l'Empereur veut que les Bavarois et les autres alliés soient traités comme les Français, et qu'on procure aux officiers et aux soldats toutes les douceurs possibles, et la Saxe et la Prusse en fournissent les moyens.

. . . . . .

« Je vous réitère, Monsieur de Thiard, que l'intention de l'Empereur est que les Bavarois et les Wurtembergeois, quand ils arrivent à Dresde, soient parfaitement traités, et qu'il n'y ait entre eux et les Français aucune différence. »

ier à Jé- Berlin, ore 1806.

« J'ai l'honneur de vous prévenir, mon Prince, que, d'après les ordres de l'Empereur, je viens d'ordonner au général de Wrède de partir demain 30, de Dresde, avec la division de troupes bavaroises qu'il commande, pour se diriger sur Cottbus et de là se rendre à Peitz, où elle tâchera d'arriver le 1er ou 2 novembre au plus tard, et où elle cantonnera

jusqu'à nouvel ordre. La cavalerie attachée à cette division continuera de marcher sur Francfort, pour se lier à celle du corps du maréchal Davout qui y sera.

« J'ai aussi donné l'ordre qu'aussitôt que le général de Deroy sera arrivé à Dresde, elle suive, sans y séjourner, la route de la division de Wrède, pour se rendre également à Peitz où le corps bavarois réuni attendra de nouveaux ordres. Le commandant des troupes bavaroises devra se mettre en correspondance avec le corps du maréchal Davout, qui sera à Francfort. »

Berthier commandan la 2e divisio varoise. Be 29 octobre 1

« Je viens de donner l'ordre, Monsieur le Général, qu'on fournisse des souliers à vos soldats; l'intention de l'Empereur est qu'ils soient en tous points traités avec les mêmes égards que l'on porte aux troupes françaises, qu'ils éprouvent les mêmes douceurs autant que les circonstances le permettent. Les alliés de l'Empereur et Roi étant associés à la gloire de la dernière campagne, comme à celle-ci, ont le même droit que les Français à sa sollicitude.

« Toutes les campagnes de l'Empereur sont des campagnes de manœuvres, et la gloire appartient également à tout ce qui compose la Grande Armée, soit troupes françaises, soit troupes alliées. Tels sont, Monsieur le Général, les sentiments de l'Empereur, et s'il pouvait avoir de la prédilection, ce serait assurément en faveur des troupes de Sa Majesté le roi de Bavière. »

Thiard oléon. 31 oc- ie.

« Sire, les ordres de Votre Majesté, en date du 28, m'ont été remis par M. Deponthon, hier 30, dans l'après-midi. Connaissant ses intentions, je me suis empressé aussitôt de les exécuter, et j'y travaillais, quand, à onze heures du soir (le 30), est arrivé l'ordre de faire partir, le 30 *au matin*, la division du général de Wrède. Elle n'a pu, par conséquent, exécuter son mouvement que ce matin, 31. Le général Mezzanelli ayant reçu des autorisations directes du ministre, s'est cru autorisé à me demander des armes, des effets d'habillement, de campement, etc. Une partie de ces objets n'existant pas dans l'arsenal, je n'ai pu les lui fournir; il recevra demain les autres. Il est parti avec ce que j'ai pu lui livrer, un jour de pain (quoiqu'il en ait pour deux jours et qu'il a vendu presque entièrement dans la ville), quatre chevaux des écuries de l'Électeur; et ses troupes ont pillé, en passant, deux caissons à ses armes. Cela me donne peu d'espoir de revoir les deux cents chevaux de réquisition que je lui ai fournis, et j'ignore comment je ferai pour subvenir aux besoins de transport des colonnes qui suivent.

« La ville de Dresde est peuplée, avec les faubourgs, d'environ cinquante mille âmes, presque tous artisans. Ils ont vu la guerre avec regret, ont prévu les résultats, ont un caractère national qui tire sa source de leur attachement pour l'Électeur, et verraient avec plaisir une alliance avec la France, qu'ils regardent comme le meilleur moyen de relever leurs manufactures. Ils n'accusent de la guerre, ni leur prince, qui est singulièrement aimé, et qui les

ouverne avec beaucoup de sagesse, ni même son inistère, mais seulement leur position topographique. C'est vers la fin d'août que M. de Gortz, adjuant du roi de Prusse, est venu dans cette résidence our engager l'Électeur à mobiliser son armée. Il arait qu'il s'y est refusé autant que possible, et du oins (ce qui est rare), c'est ce qu'on assure ici, il en vain réclamé la neutralité; elle lui a été consamment refusée. L'armée saxonne a fait la guerre vec regret et ne demande qu'à joindre ses drapeaux ux aigles victorieuses de Votre Majesté. Dans pluieurs conversations que j'ai eues avec l'Électeur, il l'a paru animé du même esprit. L'idée de voir sa ésidence occupée par des armées étrangères l'a 'abord affecté, surtout parce qu'il savait que ce 'étaient point des troupes de Votre Majesté qui deaient s'en emparer. Ayant réprimé ce premier mouement, il vient maintenant au devant de tout ce que ous pouvons désirer. Ses ministres ont reçu des rdres pour livrer l'arsenal dans son entier. Je suis ur dans ce moment dans la ville, et je réponds sur *a tête* qu'il n'en sera rien distrait. J'en suis si conaincu, que demain il partira pour Wittemberg un econd convoi de la valeur de plus de cinq cents voiures, avec une escorte saxonne, puisque le ministre e la guerre me laisse sans une ordonnance, et je poids, si les Bavarois ne le pillent pas en route, l'il arrivera en son entier. Les magasins m'ont été alement ouverts, et c'est de son cabinet particulier e l'Électeur a tiré les cartes des villes fortes de axe, que j'ai cru devoir adresser à Votre Majesté.

« Le comte de Loss, ministre des affaires étrangères, est âgé, et paraît être un de ceux qui ont le plus d'influence. On assure qu'il est tout à fait opposé au système prussien. Les princes Antoine et Maximilien, frères de l'Électeur, paraissent peu à la cour et n'ont aucune influence. En un mot, on regardera ici une alliance avec Votre Majesté comme un bienfait, et je crois qu'on l'observera avec scrupule. L'Électeur s'est même ouvert à moi franchement sur cet article. Il attend M. Durand avec impatience, parce qu'il le croit chargé des instructions de Votre Majesté. Il a rompu bien certainement toute relation avec la Prusse; il est catholique, religieux, honnête homme, il suivra ses engagements. »

Le reste de la lettre est pour se disculper de ce qu'il a écrit, et relatif à la lettre du major-général: puis sa demande de revenir auprès de l'Empereur, ce qui n'est pas accordé.

Berthier à Jérôme. Berlin, 1er novembre 1806.

« L'Empereur ordonne à S. A. I. le prince Jérôme, commandant le corps auxiliaire des troupes bavaroises et de Wurtemberg, de partir, demain 2 novembre, pour se rendre à Francfort-sur-l'Oder. Son Altesse est prévenue que je donne l'ordre à la première division bavaroise de partir de Cottbus pour se rendre à Crossen; que je donne également l'ordre à la seconde division bavaroise de continuer sa route pour se rendre à Crossen; enfin, que je donne l'ordre au corps wurtembergeois de continuer également sa route pour Crossen, où ces deux corps de Bavière et

de Wurtemberg réunis formeront le corps de troupes auxiliaires à vos ordres.

« L'Empereur ordonne, Monseigneur, que de Francfort vous vous rendiez à Crossen, de manière à y arriver immédiatement après que la première division bavaroise y sera entrée. La cavalerie bavaroise s'y rendra également. A votre arrivée à Crossen, vous ferez réunir des moyens de subsistance, soit en pain ou en pain biscuité, de manière à pouvoir distribuer pour quatre jours de vivres à tout votre corps d'armée au moment où il recevra l'ordre de se mettre en marche. Quoique le corps des troupes auxiliaires soit directement sous vos ordres, la position dans laquelle il se trouve avec celle du corps du maréchal Davout vous met sous les ordres de ce maréchal.

« L'intention de Sa Majesté est que vous vous teniez constamment en communication avec lui, et que si l'ennemi était en présence et menaçait de l'attaquer, vous prissiez ses ordres pour le soutenir de tous vos moyens. Votre Altesse n'en recevra pas moins les ordres directs de l'Empereur par son major-général.

« Votre cavalerie vous servira pour faire réunir les moyens de subsistance dont vous avez besoin.

« Je fais connaître à M. le maréchal Davout les dispositions de l'ordre que Sa Majesté me commande d'expédier à Votre Altesse.

« *P. S.* Votre Altesse aura soin de faire éclairer par les piquets de cavalerie les routes de Posen et de Breslau. »

division bavaroise, pour qu'elles soient
Crossen. Je vous envoie le général de
brun, excellent officier de cavalerie lé
fait venir de Naples. J'ai prescrit la
trois forts détachements de votre ca
donnerez le commandement de l'un a
febvre, et le commandement du seco
Montbrun. Ces deux détachements sont
porter sur les deux rives de l'Oder. Le
se portera sur Posen pour se lier ave
maréchal Davout, sera commandé par
Vous garderez près de vous le reste de
rie, et vous l'enverrez à l'appui de cel
reconnaissances qui en aurait besoin.

Berthier à Jérôme. Berlin, 3 novembre 1806.

« J'ai l'honneur de prévenir Votre
riale que je donne l'ordre au général M
rendre près d'elle pour y être empl
excellent officier de cavalerie légère, e
confier une des colonnes qui vont inv
L'intention de l'Empereur, Prince, est
voyiez par un de vos aides de camp l'o

élai trois détachements, dont vous conférerez le
mmandement, savoir : le premier, au général de
igade Lefebvre ; le deuxième, au général de bri-
de Montbrun ; enfin, le troisième, à un officier
néral bavarois. Chaque détachement serait d'en-
ron huit cents hommes. Vous ferez diriger l'un sur
rive gauche de l'Oder, l'autre sur la rive droite, et
troisième sur Posen. Les deux détachements de la
e gauche et de la rive droite se porteront à Glogau
ur investir la place et voir si elle est disposée à
pituler comme Custrin ; ils enverront des partis
qu'à Breslau pour tâcher d'intercepter des cour-
rs et des convois qui pourront donner des nou-
lles sur la situation des affaires.

« Je donne avis au maréchal Davout des disposi-
ns du présent ordre. »

« Monsieur le Général, j'ai reçu les deux lettres
e vous m'écrivez de Peitz, par lesquelles vous
'apprenez que vous serez aujourd'hui à Crossen.
ous m'apprenez aussi que le général Mezzanelli a
is le commandement de toute la cavalerie. Outre
e de pareilles dispositions ne peuvent être prises
ns que je les aie ordonnées, elles ne peuvent con-
nir dans ce moment-ci.

Jérôme à
douville. Fr
fort-sur-l'O
4 novem
1806.

« Dans la journée de demain, je fais partir pour
e expédition particulière les trois régiments de la
uxième division, trois obusiers et trois pièces de
non, sous les ordres du général Lefebvre. Faites
utes les dispositions pour que ce corps de troupes
it prêt à partir au premier signal. »

Napoléon à Jérôme. Berlin, novembre 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 4 novembre à Crossen. Le maréchal Davout m'ayant fait connaître qu'il croyait qu'il y avait huit cents hommes de cavalerie à Gross-Glogau, je ne suis pas fâché que vous y ayez envoyé trois régiments avec le général Lefebvre. Je vous ai envoyé un général de brigade; donnez-lui le commandement de la gauche.

« Envoyez-moi votre état de situation, régiment par régiment, ainsi que la situation des subsistances. Maintenez une sévère discipline. La deuxième division de Bavarois que commande le général de Deroy s'est bien comportée; mais j'ai reçu beaucoup de plaintes de la première que commande le général Mezzanelli. »

Berthier à Jérôme. Berlin, novembre 1806.

« L'Empereur ordonne, Monseigneur, que vous portiez la division wurtembergeoise à Zullichau, elle sera couverte par la reconnaissance de cavalerie que vous avez eu l'ordre d'envoyer à dix lieues sur Posen et qui éclairera à dix lieues en avant.

« La division wurtembergeoise se liera par des patrouilles sur sa gauche avec le maréchal Davout qui occupera Mezeritz.

« Le corps de Wurtembergeois sera donc couvert à droite par les partis que vous avez envoyés sur Glogau par la rive droite, et sur la gauche par le maréchal Davout, avec lequel vous vous tiendrez en communication par des patrouilles. Vous donnerez l'ordre au commandant de la division wurtembergeoise de se tenir à Zullichau en position militaire, et baraquant sur deux lignes; les canons seront placés dans une position avantageuse et qui sera reconnue.

Vous placerez votre quartier-général à Grünberg, vous ferez établir sur l'Oder, où traverse la route de Grünberg à Zullichau, des barques de manière que le passage puisse s'exécuter le plus promptement possible, et que vous puissiez faire passer vos ordres facilement à Zullichau. L'Empereur ordonne que Votre Altesse envoie le général de Deroy pour investir la place de Glogau avec six mille hommes. Ce général devra sommer la place et y jeter des obus pour l'obliger à se rendre; Glogau pris, vous vous y porterez avec le reste de votre corps d'armée. Votre Altesse prescrira au général de Deroy de se faire éclairer et d'envoyer des partis de cavalerie sur Breslau, pour intercepter les courriers et par là connaître la situation de cette place.

« Si cela était nécessaire, Prince, vous feriez venir de Zullichau de l'infanterie légère pour soutenir les partis de cavalerie que vous aurez poussés sur la rive droite. Si le général de Deroy avait besoin d'être soutenu, vous le soutiendriez avec tout votre corps.

« Si la place de Glogau était dans une situation telle que le commandant persistât à refuser de se rendre et qu'on ne pût l'avoir sans faire un siége en règle, ce qui ne paraît pas probable, puis qu'on n'a pas eu le temps de l'approvisionner ni de l'armer; dans ce cas, dis-je, Monseigneur, l'intention de l'Empereur est que vous jetiez un pont entre Zullichau et Grünberg pour, aussitôt que vous en recevrez l'ordre, passer l'Oder et appuyer le maréchal Davout, qui va recevoir l'ordre de se rendre à Posen.

« Il est donc nécessaire que les gros bagages, le

parc de réserve, les hommes inutiles, qui suivent toujours les corps, restent tous à Grünberg jusqu'à ce que l'on sache ce que deviendra Glogau.

« L'intention de l'Empereur, Monseigneur, est que le général de Deroy avec son corps soit, le 7 ou le 8 au plus tard, devant Glogau, que les Wurtembergeois soient le 7 dans leur position à Zullichau et qu'enfin votre quartier-général et le reste de votre corps soient le 6 au soir à Grünberg.

« Je dois prévenir Votre Altesse que cet ordre est dans la supposition, comme le pense l'Empereur, que l'ennemi n'a pas de forces en Silésie ; s'il en était autrement, vous agiriez suivant les circonstances et vous renforceriez d'autant le corps du général de Deroy. Les rapports du pays, ceux des prisonniers et déserteurs que ramassera votre cavalerie, vous feront connaître ce qui se passe.

« Je dois dire à Votre Altesse qu'il est bien important que l'Empereur sache si la place de Breslau est en état de défense, approvisionnée de munitions et de vivres pour soutenir un long siége. »

Jérôme au général Lefebvre-Desnoëttes. Crossen, 5 novembre 1806.

« M. le général Lefebvre partira demain pour Crossen avec deux régiments de chevau-légers, un régiment de dragons et une compagnie d'artillerie légère, et se portera avec toute la célérité possible sur Glogau, sur la rive gauche de l'Oder ; c'est une place forte, défendue par 3,500 hommes, formés presque entièrement de recrues.

« Savoir : deux bataillons de deux régiments d'infanterie, forts chacun de 900 hommes,

qui fait	1,800 hommes.
« Trois compagnies d'invalides,	
sant ensemble	500
« Deux dépôts de deux régi-	
nts de dragons, évalués en-	
nble	400
« Deux dépôts de deux autres	
iments de cavalerie, évalués	
semble	600
« Une compagnie de canon-	
rs	200
« Totalité de la garnison	3,500 hommes.

« Dont 1,000 hommes de cavalerie.

« Cette garnison est commandée par le général-ajor Marwitz. La terreur est dans toute la Silésie, est donc en profitant de ce premier moment de nsternation qu'on peut faire capituler la place.

« A votre arrivée devant Glogau, si le général de rigade Montbrun ne paraît pas avec un autre corps e cavalerie sur la rive droite de l'Oder, vous y ferez asser, si cela est possible, un ou deux escadrons, in de persuader au commandant de la place qu'il st enveloppé. Vous lui enverrez un parlementaire eux heures avant la nuit; il sera porteur de la som-ation que vous lui ferez ; et dans le cas où le gou-erneur ne se rendrait pas, ce qui est possible, vous etterez dans la place, à l'entrée de la nuit, autant l'obus que possible.

« Cela ne vous empêchera pas d'envoyer des dé-

tachements de cavalerie sur la route de Breslau, afin de me mettre parfaitement au courant de la situation des ennemis dans la Silésie.

« Si Glogau se rendait :

« 1° Vous feriez sortir de suite les prisonniers et les dirigeriez sur Crossen; vous y enverriez tout le corps d'officiers six heures d'avance, avec une escorte suffisante.

« 2° Vous y laisseriez un régiment, en attendant que je puisse y envoyer une garnison, et vous vous porteriez avec les deux autres régiments sur Breslau, et vous feriez observer les routes de Breslau à Grandentz et à Posen, pour y intercepter les convois de vivres et de munitions qui se sauvent par ces routes.

« J'envoie avec vous un de mes aides de camp, que vous enverrez en parlementaire, et un officier du génie pour me faire un rapport sur la situation de la place, si elle se rend, et sur les moyens de l'attaquer et les probabilités de la réussite, si elle ne se rendait pas.

« Aussitôt que vous apprendrez l'arrivée du général Montbrun, vous aurez soin de vous entendre parfaitement avec lui ; vous n'êtes pas sous ses ordres quoi qu'il soit votre ancien, mais vous devez tout faire pour le soutenir en cas qu'il ait besoin de vous.

« Si l'ennemi vous forçait à réunir vos deux colonnes, le général Montbrun, comme le plus ancien, vous donnerait des ordres.

« Vous préviendrez le capitaine Hulot, commandant un détachement de chasseurs à pied, envoyé en

igné m'écrire les 3 et 5 novembre.
livision de Deroy et celle du général de
ff n'arriveront ici que demain et après-

général de brigade Montbrun n'y est point
ndu, sitôt qu'il le sera, j'exécuterai les or-
Votre Majesté a bien voulu me donner.
natin, au point du jour, j'ai passé la revue
régiments de cavalerie et d'une compagnie
ie légère que j'ai envoyés à Glogau, sous les
1 général Lefebvre, auquel j'ai donné les ins-
ci-jointes. Ces trois régiments forment un
mille hommes et cent cinquante d'artillerie
l me reste de ces trois régiments deux cents
à pied, leurs chevaux étant blessés ou hors
servir.
envoyé, avec le général Lefebvre, l'officier
iance du génie de Votre Majesté.
sitôt que les deux autres divisions seront ar-
'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté
situation de l'armée, régiment par régi-

rès-demain 9, je serai prêt à me mettre en
avec toute l'armée, chaque homme portant
pour quatre jours de vivres. »

le général de Deroy se portera avec l'in- Instructions au général de

sen, 7 fanterie de sa division sur Glogau et l'investira en
re 1806. arrivant devant cette place : trois routes y aboutissent par la rive droite de l'Oder, et une par la rive gauche ; une de celles qui y aboutissent par la rive droite part de Neustadtel, situé sur la rive gauche, et traverse l'Oder sur un pont nouvellement réparé. C'est par cette route que M. le général de Deroy peut faire passer les troupes qu'il destinera à investir la place sur la rive droite, où il n'y a qu'un grand faubourg, la ville étant sur la rive gauche; elle est défendue par trois mille cinq cents hommes.

« Le général de brigade Lefebvre, ayant sous ses ordres trois régiments de cavalerie et une compagnie d'artillerie légère, doit se présenter ce soir devant Glogau et tenter de profiter de la terreur qui règne dans la Silésie pour faire rendre cette place à la première sommation. Le général Lefebvre donnera à M. le général de Deroy les informations qu'il aura pu se procurer et sera sous ses ordres en attendant que la cavalerie du général de Deroy, un peu reposée, puisse remplacer celle de la division du général Mezzanelli.

« Si la tentative du général Lefebvre n'a pas réussi, M. le général de Deroy, après avoir envoyé un officier parlementaire pour sommer de nouveau le gouverneur de la place de se rendre, la resserrera autant qu'il lui sera possible et y fera jeter le plus d'obus qu'il pourra, principalement pendant la nuit; la compagnie d'artillerie légère, qui est avec la cavalerie du général Lefebvre, pourra être jointe à cet effet avec l'artillerie de la division du général de

Deroy, qui renouvellera la sommation lorsqu'il aura effrayé les habitants par son feu.

« Lorsque Glogau sera rendu, M. le général de Deroy en fera sortir de suite les prisonniers et les dirigera sur le quartier-général de Son Altesse Impériale avec des escortes suffisantes; tout le corps d'officiers précédant de six heures les autres prisonniers.

« Son Altesse Impériale, en donnant ensuite au général de Deroy de nouveaux ordres, fixera la force de la garnison qu'il laissera à Glogau. Un officier d'ordonnance de l'Empereur, du corps du génie, qui dans ce moment est avec le général Lefebvre, fera l'inventaire des arsenaux et approvisionnements de guerre du ressort du génie et de l'artillerie.

« Le commissaire des guerres adjoint Emery, envoyé à cet effet par l'intendant général de l'armée, fera l'inventaire des magasins de vivres et d'habillements.

« M. le général de Deroy, en investissant la place, continuera à faire pousser par le général Lefebvre des partis de cavalerie sur la route de Breslau et sur les routes qui conduisent de cette ville à Posen et à Grandentz pour y intercepter les courriers, enlever les convois et se procurer des renseignements certains sur la position des ennemis. M. le général de Deroy rendra journellement compte de ses opérations à Son Altesse Impériale à son quartier-général de Grünberg. Le général de Deroy couvrira, par les troupes qu'il aura sur la rive droite de l'Oder, le flanc droit de la division de Wurtemberg, qui occu-

points convenus entre les généraux,
changeront continuellement; les gros
parc de réserve et les hommes inutil
Grünberg jusqu'à de nouveaux ordres

Instructions au général de Seckendorf. Crossen, 8 novembre 1806.

« M. le lieutenant-général baron
se portera demain 9 sur *Zullichau* av
il la placera en position militaire, l
deux lignes, les canons en batterie d
la plus avantageuse, et y exercera
surveillance, afin d'éviter toute surpri
tude du service. La division des troupe
berg se liera par ses patrouilles sur s
le corps d'armée de M. le maréchal Da
partie occupe Mezeritz, et il sera ordo
des corps qui tiendront la gauche de
Wurtemberg d'établir la correspondan
tive avec les chefs des corps de troup
la droite du corps d'armée de M. le ma
M. le général de Seckendorf sera
droite par les troupes de la divisio
général de Deroy, qui seront placées vi

points où les patrouilles devront se rencontrer, et changeront souvent ces points.

« M. le lieutenant-général de Seckendorf poussera des partis de cavalerie sur toutes les routes pratiquées en avant de son front, le plus loin possible, pour y intercepter les courriers, y enlever les convois et procurer des nouvelles certaines de la position des ennemis.

« M. le général de Seckendorf rendra compte journellement à Son Altesse Impériale de ses opérations et de ce qu'il aura appris d'intéressant à son quartier-général de *Grünberg*.

« La communication entre ce quartier-général et Zullichau se fera directement de l'une à l'autre des deux villes, en traversant l'Oder sur des bateaux qui y seront placés à cet effet, ou sur un pont, si l'on peut y en établir un.

« Les gros bagages, l'artillerie de réserve et les hommes inutiles s'arrêteront aujourd'hui à Crossen et iront à Grünberg à la suite de la division bavaroise du général de Wrède, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre. »

Jérôme ploéon. Cro 9 noven 1806.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le général Lefebvre, avec trois régiments de cavalerie, est arrivé le 7 devant la place de Glogau, l'a investie, et, après y avoir jeté quelques obus, a fait sommer le lieutenant-général Reinhart, gouverneur de la forteresse, de se rendre; il a répondu que son maître l'avait rendu responsable, sur

sa tête, de la défense de Glogau, jusqu'à la dernière extrémité.

« La garnison et les habitants veulent se rendre, et je ne doute pas qu'aussitôt l'arrivée du général de Deroy la place ne capitule. Ce général y sera rendu dans la journée de demain.

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la lettre que je viens de recevoir du général Lefebvre, ainsi que le rapport de l'officier d'ordonnance de Votre Majesté.

« Soixante à quatre-vingts bateaux chargés de sel et de différentes marchandises ont été pris descendant l'Oder. Plusieurs de ces bateaux ont été exactement visités, et on a trouvé cachés des sabres, des carabines et des shakos de hussards. »

dre.
sen, 9 no-
1 1805,

« Son Altesse Impériale ordonne que les dix mille écus qui proviennent de la vente des bateaux de sel appartenant au roi de Prusse, et qui ont été saisis sur l'Oder, soient divisés ainsi qu'il suit :

« Il sera donné au détachement qui a fait la prise quatre mille livres de France.

« Le surplus sera partagé en trois portions. L'une sera versée dans la caisse militaire de la division du général de Wrède.

« La deuxième, dans la caisse militaire de la division du général de Deroy.

« La troisième, dans la caisse militaire de la division de Wurtemberg.

« Ces sommes seront destinées à pourvoir aux dépenses extraordinaires pour le service, et à l'envoi

rriers, et chaque général de division rendra à Son Altesse Impériale de l'emploi de ces

général Minucci, commandant la division de et le commissaire des guerres de cette divi- t chargés de faire distribuer ladite somme 00 écus, ainsi qu'il est ordonné ci-dessus.

« Le général de division, chef d'état-major,

« E. HÉDOUVILLE. »

Napoléon à Jérôme. Berlin, 10 novembre 1806.

ı frère, je reçois votre lettre. Le général Le- aurait dû vous envoyer plus de renseigne- ır ce qui s'est passé dans le pays. Je désire ı maître de Glogau. J'ai donné ordre au géné- illerie à Custrin de faire embarquer six mor- quatre obusiers de siége et de vous les en- fin de bombarder la ville. Si Glogau se rend, un officier en prévenir à Custrin, afin que fasse pas ce mouvement. Du moment que sera investie par le général de Deroy, en- es partis de cavalerie sur Breslau, et comme ssible que l'ennemi ait là du monde, envoyez es considérables sur l'une et l'autre rive. uvez continuer de charger de cette mission ı généraux de brigade français, avec leur 'aites ramasser tous les bateaux que vous erez sur l'Oder, afin de pouvoir jeter un pont ı nuit à l'endroit où vous voudrez. Il ne faut ndre les bâtiments que vous prenez; nous ıes point ici à la mer. Il faut leur faire re-

ce qui détruit le système de gabelle.
voyer à Custrin, et que votre che
prévienne l'intendant-général, afin q
au système général adopté par l'E
n'approuve point que Votre Altesse
des fonds provenant de la vente des
sition des corps de Bavière et de W

« Toutes les sommes perçues, l'a
etc., doivent être versés dans la ca
général des contributions, M. de la

« S. M. désignera les fonds qu'
être nécessaires pour les dépenses
Votre Altesse Impériale ainsi que
raux. »

Jérôme au général de Deroy. Glogau, 12 novembre 1806.

« Vous donnerez ordre, Monsieu
commandants des différentes batt
rive droite de l'Oder que de ce côt
le feu demain, à trois heures et de
de le bien nourrir jusqu'à six heur
quelle heure toutes les batteries
cesser le feu.

enverrez un détachement d'infanterie à
tterie pour la soutenir en cas de besoin. Ces
ents se tiendront, autant que possible,
rideau, à droite ou à gauche des batteries.
es les troupes devront être sous les armes,
combattre.
s que les pièces seront conduites à leurs
us défendrez que ni chevaux ni caissons
t dans les batteries. Les munitions seront
l'abri des épaulements; les pièces resteront
atteries jusqu'à nouvel ordre. Vous recom-
seulement de boucher les ouvertures après
l aura cessé. »

Jérôme à Napoléon. Au camp de Glogau, 12 novembre 1806.

je reçois la lettre dont Votre Majesté m'a
n date du 10. Je me suis rendu devant
our voir par moi-même ce qui se passait,
de Deroy m'ayant écrit que le gouverneur
é de remettre la place, et que ma présence
essaire pour diriger ce qu'il y avait à

ai, cette nuit, trente-six pièces de canon
e, et j'espère beaucoup de l'attaque que je
mencer demain matin, à trois heures et

appris, par le rapport de plusieurs déser-
la garnison n'est point déterminée à se
et que les habitants désireraient voir les
lans leur ville.
omte de Schlavendorf, seigneur prussien,
té dans son château, situé près de Glogau,

m'a dit que les bateaux qui ont été pris étaient destinés à approvisionner Glogau et Breslau.

« J'ai donné ordre que tous ces bateaux, au nombre de quatre-vingt-dix ou cent, soient dirigés de suite sur Custrin. Je n'ai pas encore de nouvelles des mortiers et obusiers qui doivent m'arriver de cette place.

« J'ai déjà sur l'Oder, et vis-à-vis Grünberg, le nombre de bacs et de bateaux nécessaire pour faire un pont volant dans moins d'une nuit. Demain, j'envoie également, au-dessus de Glogau, une quantité suffisante de bateaux pour faire un autre pont.

« Le général Lefebvre partira demain avec deux régiments de cavalerie, pour suivre la rive gauche de l'Oder jusqu'à Breslau, pendant que le général Montbrun suivra la même direction avec sa brigade, sur la droite du fleuve. Un régiment de cavalerie de la brigade Mezzanelli ira à moitié chemin, où je donne ordre d'établir un pont volant, afin de pouvoir soutenir également l'une ou l'autre brigade.

« La province, depuis Neustadtel, est très-bien cultivée et abonde en vivres. Les habitants se portent de la meilleure volonté au devant des besoins de l'armée; ils se chargent même de conduire les vivres jusqu'aux quartiers.

« Un détachement de chasseurs, que je présume être celui du capitaine Hulot, a levé plusieurs contributions, et ne paraît pas s'être conduit comme il le devrait.

« J'ai envoyé, ce matin, un espion à Breslau; il sera de retour après-demain soir. »

st ordonné à Son Altesse Impériale le prince de diriger, sur Francfort-sur-l'Oder, tous les de sel et autres, d'y mettre une garde, afin ne soit dilapidé.

Berthier à Jérôme. Berlin, 18 novembre 1806.

ntention de l'Empereur, que je réitère à Votre est que l'on ne doit point vendre de sel, ce organiserait le système d'administration ; en il ne faut rien vendre ; tout appartient à l'ar- 'est-à-dire à l'Empereur, qui en ordonne . Sa Majesté observe que si les Bavarois it devoir s'emparer, pour leur compte, de qu'ils prendront en Silésie, ils auraient plus mée.

mpereur a ordonné, mon Prince, qu'il soit de Custrin, sur Glogau, l'artillerie de siége re pour le siége de cette place, si enfin elle à ne point capituler. Sa Majesté désire que royiez à Custrin un de vos officiers pour hâter le l'artillerie de siége et l'arrivée des muni- l vous seront nécessaires.

ne peux pas envoyer à Votre Altesse un demi- de gendarmerie, comme elle le demande ; reste en tout, au quartier-général, que seize ies. Votre Altesse peut désigner quelques de cavalerie de son armée pour être atta- on quartier-général.

vous prie, mon Prince, de donner l'ordre à hef d'état-major d'être exact à m'envoyer situation de votre armée. »

nsieur le prince de Neuchâtel, j'ai l'honneur

Jérôme à Ber-

thier. Glogau, 14 novembre 1806.

d'annoncer à Votre Altesse que je viens de recevoir la lettre du 11, et qu'après avoir canonné vivement la place, comme je le lui avais annoncé dans ma lettre du 12, j'ai envoyé faire une sommation verbale au gouverneur. Il a répondu qu'il sentait l'impossibilité de se défendre ; qu'il allait assembler un conseil de guerre, et qu'il me soumettrait de suite les articles de la capitulation.

« Hier, à deux heures, est arrivé un major, qui m'a remis, de sa part, une lettre dont j'ai l'honneur d'adresser copie à Votre Altesse, et qui n'est pas du tout ce que j'attendais. Il paraît, d'après ce que m'a dit le major, que le gouverneur est absolument sans pouvoir dans ce moment. Cela me fait désirer vivement l'arrivée des mortiers, que je ne puis cependant avoir que le 27, d'après la lettre que je viens de recevoir du général Saint-Laurent.

« J'ai beaucoup de peine à établir de l'ordre et de la discipline dans l'armée bavaroise. Ils trouvent le pillage une chose toute naturelle, et les officiers inférieurs, lorsqu'ils sont détachés ou lorsqu'ils le peuvent, lèvent des contributions et ne conçoivent pas qu'on puisse le leur défendre.

« Les soldats ennemis disent, dans Glogau, que se rendre à des Français, ne serait pas un déshonneur, mais à des Bavarois, que c'en est un. Les Bavarois le savent, et sont enragés contre eux, etc. »

Napoléon à Jérôme. Berlin, 16 novembre 1806.

« Mon frère, le 2e de ligne bavarois est bien faible, ainsi que le 1er et le 3e de ligne. Voyez les généraux bavarois, pour qu'ils fassent venir des recrues pour

re, après avoir canonné la place de Glogau
t trois jours avec la faible artillerie de cam-
et y avoir mis plusieurs fois le feu, je m'étais
sur le refus du gouverneur de se rendre, de
l'assaut à la place. J'avais déjà fait toutes les
aissances possibles, et je devais l'attaquer sur
t le plus faible. (D'après le rapport des déser-
l paraît que la place n'est défendue que par
ceinte de douze pieds de hauteur, revêtue, et
intérieure, qui ne l'est point). L'assaut devait
eu cette nuit. Au moment de l'exécution, le
l de Deroy vient de me dire qu'après avoir
réchi, il ne peut entièrement compter sur ses
s pour une action aussi vigoureuse; que, peu
mées à des attaques hardies, elles pourraient
elle-ci manquer de cette audace et de cette
qui assurent le succès. Votre Majesté sentira
ssi combien il m'est pénible, après avoir
pendant trois jours sur cette opération, de
manquer au dernier moment, de ne pouvoir
r à une armée que je commande l'ardeur et le
nt je brûle pour le service de Votre Majesté, et
voir condamné à ne rien faire qui puisse ré-
à la gloire dont se couvrent nos armées.
ai fait jeter sur l'Oder un pont qui est déjà

Jérôme à Napoléon. — Quartier-général de Ziebein, à une lieue de Glogau, 16 novembre 1806.

achevé. Je désirerais, Sire, s'il était possible, avoir les plans des places fortes de la Silésie.

« Je ne puis trop me louer de la conduite de l'officier d'ordonnance que Votre Majesté m'a envoyé. C'est un officier plein de mérite, qui souffre de n'être pas mieux secondé. »

Berthier à Jérôme. Berlin, 16 novembre 1806.

« L'Empereur me charge de prévenir Votre Altesse qu'elle doit tenir les troupes de Wurtemberg sur la rive droite de l'Oder, et les troupes bavaroises sur la rive gauche.

« Donnez l'ordre aux troupes de Wurtemberg de se porter devant Glogau et de bloquer cette ville sur la rive droite. Envoyez deux mille hommes d'infanterie wurtembergeoise, toute la cavalerie de cette nation et quatre pièces d'artillerie à Lissa, d'où elle se mettra en correspondance sur-le-champ avec les troupes du maréchal Davout qui sont à Posen; cette cavalerie poussera des partis sur Kalisch, ville très-bien intentionnée pour nous. Il est nécessaire qu'à la tête de ce parti il y ait un officier français. On trouvera à Kalisch de la cavalerie légère du maréchal Davout; ce parti de cavalerie que vous aurez envoyé à Kalisch sera assez fort pour que de Kalisch il puisse en envoyer sur Breslau et se rencontrer avec les autres partis de cavalerie, que de Lissa vous aurez également envoyés sur cette ville.

« Comme je vous l'ai dit, réunissez sur la rive gauche tous les Bavarois. Il faut que l'Empereur ait Glogau, telle chose qu'il en coûte. Faites donc bloquer strictement cette place.

ıpereur ordonne que V. A. I. fasse réunir
es et des échelles, comme si vous vouliez
ɔcalade.

s attaquer toutes les nuits les ouvrages
ar de la fusillade afin de tenir la garnison
ıent en alerte et sur les remparts. Commandez
; qu'à dix heures du soir, à minuit, à deux
ı matin, à quatre heures et à six heures, des
aillent sur la place. La garnison, se trouvant
ɔur le qui-vive, sera bientôt harassée de fa-
ɔs habitants en alarme.

s courir le bruit que vous attendez un corps
grenadiers français pour donner l'assaut;
ıver vos mortiers; mettez-les en batterie.

t à présumer que quand l'ennemi aura été
ı ou quatre nuits sur le qui-vive, qu'il sera
ue vous avez beaucoup d'échelles et de fas-
faites (mais pour cela il faut travailler réelle-
ı faire); il est probable, dis-je, que le com-
se décidera à se rendre aussitôt que vous
ımencé le bombardement.

ɔyez de votre cavalerie sous le commande-
fficiers français, par la rive gauche et la rive
l'Oder, pour qu'elle arrive en même temps
reslau. Faites avancer de Glogau sur Breslau
leux divisions bavaroises qui pourra se tenir
ritz, ou à Lüben, où de là elle vous facilitera
ns d'avoir des subsistances et sera à même
ıir la cavalerie qui sera sur Breslau.

ıpereur désire que vous fassiez jeter un pont
r près Glogau; ce pont aura le double avan-

des moyens de passage dans le cas
drait nécessaire.

« La ville de Lissa et les autres v
partie doivent avoir beaucoup de bl
désire donc que vous fassiez réquisiti
rations d'avoine, vingt mille quintau
rine, et que vous les fassiez diriger l
ble sur Posen. »

Jérôme à Napoléon. Quartier-général de Ziebein, 19 novembre 1806.

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Vot
honoré, en date du 16. Conformême
j'ai vu les généraux bavarois et les ai
dre des mesures pour faire venir le p
des recrues, afin de renforcer les 1
ments de ligne.

« Tous les objets de manufactures
être utiles à l'armée sont renfermés
Breslau, surtout dans cette dernière
centre du commerce de la Silésie. Je
soins à réunir et diriger sur Custrin
puis trouver. Je ferai partir pour F
rations d'avoine et vingt mille quinta

et un mur de douze à quatorze. Le général de Deroy convient qu'il n'est pas très-difficile de l'enlever par là, mais m'observe sans cesse que ses soldats sont presque tous recrues et pas susceptibles d'un pareil coup de main, qui, d'ailleurs, s'il ne réussissait pas, les dégoûterait. *Votre Majesté peut juger de ce que j'ai dû penser d'un pareil discours.* Je crois, Sire, que les alliés auraient besoin de quelques régiments français pour leur donner l'exemple. »

« Sire, je ne dois pas cacher plus longtemps à Votre Majesté ce qui se passe dans la 1re division bavaroise. Le général de Deroy ne dissimule nullement son mécontentement de se trouver en *sous-ordre*. Il fait partager son mécontentement à ses officiers, qui eux-mêmes le communiquent aux soldats. Ceux-ci disent qu'il est étonnant que, tandis que les soldats français font fortune, eux ne gagnent rien. J'ai plusieurs fois montré au général de Deroy que mes ordres n'étaient pas suivis, et que j'entendais être instruit journellement de tout ce qui se passait. Cependant je ne puis obtenir un rapport. Par exemple, avant-hier, quatre-vingts hommes, croyant que je voulais donner l'assaut, désertent; le général de Deroy envoie un escadron de cavalerie à leur poursuite et ne m'en a pas encore rendu compte.

« Hier, à quatre heures de l'après-midi, un officier, avec vingt-deux soldats, sont enlevés, aux avant-postes, par vingt-quatre Prussiens sortis de la place. Il est six heures du soir, ce qui fait vingt-six heures, et je n'ai encore aucun rapport. Je pourrais

Jérôme à Napoléon. Quartier-général Ziebein, 19 novembre 1806.

citer à Votre Majesté dix exe
pas ainsi dans la division de
sonne ne prétend commande
valerie, parce que les officier

« Je reçois à l'instant une
roy. Il me prévient qu'un offi
avec vingt-deux hommes, qu
arrivé à son camp avec un t
le lieutenant bavarois. Le gé
permettre, Sire, de recevoir
cier ennemis, lorsque je suis
pas assurément reçu cet offi
rais renvoyé dans la place. »

Berthier à Jérôme. Berlin, 19 novembre 1806.

« J'ai mis sous les yeux
gneur, votre lettre ; Sa Maje
servations que vous a faites l
très-justes ; on ne peut pas pr
quand on n'a pas fait la brè
escarpe et une bonne contres
que ceux qui ont pu être de
taque ont eu très-grand tort,
coup de monde inutilement.

« Par mes précédentes dép
à Votre Altesse Impériale les
faire pour tenir la garnison
vive jour et nuit ; après l'avo
plusieurs jours, après avoir
bre d'échelles, de fascines,
terie vos mortiers et toutes
peut espérer qu'après quelqu

ment, l'ennemi demandera à capituler. Si malgré tout cela il persiste à se défendre, il faut se décider à un siége en règle ; au surplus une suspension d'armes a été signée, et si elle est ratifiée par le roi de Prusse, la place de Glogau doit être remise au pouvoir des troupes de l'Empereur : ceci est pour Votre Altesse seule jusqu'à ce que la ratification soit connue, et vous n'en devez pas moins pousser avec tous les moyens de vigueur qui sont à votre disposition la reddition de la place.

« L'Empereur approuve au surplus, Monseigneur, toutes les dispositions que vous avez faites et sur Breslau et sur Kalisch. »

« L'Empereur ordonne, mon Prince, de faire partir, le 24 de ce mois, la division bavaroise aux ordres de Deroy, de la position qu'elle occupe devant *Glogau* pour se rendre à *Kalisch*, où l'intention de Sa Majesté est qu'elle soit arrivée le 27 ou le 28 au plus tard. Berthier. Rôme. 8 novembre

« Vous ferez partir également le même jour, 24, de *Parchwitz*, la 2e division bavaroise dite du général de Wrède, pour être également rendue à *Kalisch* le 27 ou le 28 au plus tard. La cavalerie bavaroise suivra le mouvement sur Kalisch.

« Sa Majesté ordonne que le blocus de Glogau soit confié au général wurtembergeois et aux troupes wurtembergeoises à ses ordres ; si vous jugiez que la cavalerie de Wurtemberg ne soit pas à elle seule suffisante pour remplir les intentions de l'Empereur, qui sont de la laisser en Silésie sur Breslau aux or-

et son état-major se rendent à Kalisch
vera avoir environ 14 à 15,000 hom
soin, Monseigneur, de faire mainteni
cipline, surtout en Pologne ; vous t
en avant de vous, à une bonne jou
Lefebvre sur les routes de Petrikau
Vous aurez soin d'informer tous le
duc de Berg, sous les ordres duquel
verez, de votre mouvement. Le
Posen et va se rendre à .....

« Vous recommanderez, Monseig
wurtembergeois chargé du blocus
rendre compte journellement de ce

Jérôme à Napoléon. Ziebei 23 novembren 1806.

« Sire, toutes les dispositions sont
voir me servir des mortiers et obusi
riveront de Custrin. M. Deponthon,
nance de Votre Majesté, aura l'ho
mettre cette lettre. Je l'envoie avec
à son retour par Custrin pour presse
nitions que j'ai demandées, et en m
accélérer l'arrivée des mortiers qui

gne, ainsi que le 2e bataillon du 7e, arrivent pour renforcer la division de Wrède. Une grande quantité de recrues sont également attendues pour compléter les différents régiments de l'armée. Comme la plupart ne sont pas habillés, j'ai donné ordre aux six villes les plus considérables, du côté de Breslau, de fournir six cents habillements complets, qui leur seront distribués à leur arrivée. »

« Monsieur le général, Son Altesse Impériale vous ordonne de passer ce soir l'Oder, à l'entrée de la nuit, pour aller relever avec votre division celle du général de Deroy dans toutes ses positions devant la place de Glogau. Hédou général kendorf. vembre

« Vous ferez placer vos dix-huit pièces d'artillerie dans celles des batteries faites que vous jugerez à la distance la plus convenable, relativement au calibre de vos pièces.

« Vous proportionnerez le nombre des troupes que vous laisserez sur la rive droite au nombre de celles que vous placerez sur la rive gauche, relativement à l'étendue de la ligne de circonvallation que vous occuperez sur chaque côté de la rivière.

« M. le lieutenant-général de Deroy vous transmettra les renseignements relatifs au blocus.

« Son Altesse Impériale vous prescrit de veiller et de faire veiller continuellement à ce que les postes assurant la place soient toujours alertes, soit pour inquiéter l'ennemi, soit pour empêcher surtout qu'aucune sortie ne lui réussisse. Cependant Son Altesse Impériale vous autorise à l'inquiéter moins souvent

par des fusillades ou canonnades, et à n'en commander qu'autant que vous le jugerez convenable pour tenir la garnison en haleine.

« En continuant à recevoir les déserteurs, vous prescrirez à tous les postes de faire feu sur les bourgeois qui tenteraient de sortir de la place.

« Lorsque les bombes et obus auront fait l'effet que l'on doit en attendre, vous ferez sommer le gouverneur de capituler. S'il y consent, vous ferez la garnison prisonnière de guerre, et vous pourrez renvoyer les officiers chez eux, sur leur parole d'honneur de ne pas servir dans la présente guerre contre la France ni contre nos alliés.

« Vous pouvez permettre à ces officiers d'emporter strictement leurs effets. La garnison prisonnière sera conduite en France.

« Vous ferez faire par votre chef d'état-major, qui se fera délivrer tous les papiers, plans et cartes du gouverneur, l'inventaire de tout ce qui est relatif au service de l'artillerie et du génie. Il n'en sera rien distrait sans les ordres de Son Altesse Impériale. Il fera faire aussi un état des chevaux de toute espèce qui se trouvent dans la place et dont Son Altesse Impériale se réserve la distribution.

« M. Émery, commissaire des guerres, qui est actuellement au village de Hermsdorff, fera l'inventaire de tous les effets d'habillement, d'approvisionnement, de subsistance de toute espèce, et rien ne pourra non plus être distrait sans les ordres de Son Altesse Impériale.

« Vous ferez séquestrer toutes les caisses publiques,

ui seront mises à la disposition de M. de Chaillou, ntendant de la Basse-Silésie, ainsi que tous les éta-lissements royaux, que vous ferez aussi garder jus-u'à ce qu'il en soit mis en possession.

« Vous ferez relever tous les détachements, soit e cavalerie, soit d'infanterie des autres divisions, ui gardent les bateaux pleins et vides, saisis sur Oder au-dessus et au-dessous de Glogau, par des ardes suffisantes de votre division.

« Vous ferez rassembler ceux qui sont au-dessus ne lieue à peu près de la ville, et ceux qui sont u-dessous près du pont de bateaux, sur l'Oder.

« Tous les bateaux pleins sont à la disposition de . l'intendant Chaillou, qui a ordre de les faire con-uire à Custrin.

« Vous conserverez le pont au-dessous de Glogau, r l'Oder, et à une lieue au-dessus de Glogau, les cs et bateaux sur lesquels sont les madriers et rdages nécessaires pour construire un ou deux nts volants en cas de besoin.

« Vous rendrez compte journellement à Son Altesse mpériale, qui marche en Pologne avec le reste de n corps d'armée, de tout ce qu'il y aura de nouveau.

« Son Altesse Impériale vous recommande de veil-r à ce que les troupes observent la plus exacte dis-pline. Vous vous entendrez avec les capitaines des rcles des environs de Glogau pour que votre divi-on soit bien approvisionnée de subsistances, d'après s réquisitions de votre commissaire, et vous tien-ez la main sévèrement à ce que qui que ce soit e se permette de faire aucune réquisition d'argent

ou d'effets d'habillement. Son Altesse impériale vous autorise seul à faire celles que vous croyez utiles pour les besoins de votre division, en lui en rendant compte dans les vingt-quatre heures. Il ne faut pas en faire de nouvelles dans les villes de Grünberg, Neusalz et Neustadt, qui ont déjà fait de grands sacrifices pour les autres divisions.

« *P. S.* M. le lieutenant-colonel d'artillerie de Gallonge, de la division de Wrède, rentre au bloc, chargé de la confection des munitions d'artillerie venues hier de Custrin, et dirigera le feu des mortiers et des obus lorsqu'ils seront arrivés. C'est un excellent officier. »

5me à Na-
1. Ziebein,
vembre

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté le départ des deux divisions bavaroises. Celle du général de Wrède qui était à Lüben et à Polkwitz, est en marche depuis huit heures du matin. Celle du général de Deroy, n'ayant pu être relevée que cette nuit par le corps du général de Seckendorf, s'est mise en route ce matin. Ces deux divisions seront à Kalisch les 28 et 29. Je pars à l'instant avec trois régiments de cavalerie et j'arriverai avec la 1re division et la 1re brigade de cavalerie.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté des papiers saisis sur trois espions arrêtés devant Glogau, ainsi que la traduction de plusieurs lignes dictées par le roi de Prusse, en personne, à Grandentz, à l'un d'eux. Ces espions vont être jugés selon les lois militaires. »

l'honneur, Monseigneur, de prévenir Votre mpériale que je donne l'ordre au général de Vandamme de se rendre devant Glogau pour e le commandement du siége. Je lui ordonne rer la place, de lui faire donner toutes les i alertes, de faire préparer des échelles afin cer la garnison d'escalade, et enfin de com- le bombardement, qui décidera vraisembla- le gouverneur à rendre cette place. J'ai re- lé au général Vandamme de rendre compte à tesse Impériale de tout ce qui se passera. »

Berthier à Jérôme. Mezeritz, 27 novembre 1806.

communiqué à l'Empereur, Monseigneur, tre du 25, et Sa Majesté approuve les ins- que vous avez données au général de ɔrf. »

Berthier à Jérôme. Posen, 29 novembre 1806.

, Votre Majesté ayant bien voulu approuver de M. Alex. Lecamus pour mon secrétaire nandements, j'ose la supplier de m'accorder de le nommer membre de la Légion d'hon- si que d'ordonner l'expédition de son bre- ɔrends la liberté de demander cette grâce à jesté, ayant, depuis quatre années, éprouvé nent le dévouement, les talents et la bra- M. Lecamus, espérant que, dans tous les ne me saura pas mauvais gré de chercher à ıser un homme dont l'attachement m'est ıu, et auquel je porte une amitié sincère. »

Jérôme à Napoléon. Kalisch, 2 décembre 1806

frère, Glogau s'est rendue. Il résulte de

Napoléon à Jé-

jetées dans cette grande et belle ville
se rendre. Je désire que vous ayez
prendre en personne. Vous recevrez
jor l'ordre de vous y rendre avec
Wrède, le général Vandamme avec l
geois s'y rendra de son côté. Les mo
Le major-général vous envoie des ins
conduite du siége. Je ne doute pas qu'
elle ne tombe entre vos mains. La di
reste où elle est avec la moitié de la c
moyen, si Breslau est pris, et que j'ai
avant de Varsovie, vous pourrez vous
la division de Deroy, en attendant, c
reposera. Maintenez une sévère discip
Pologne. Faites fusiller quelques pilla
ple. Vous pouvez garder Deponthon
de Breslau. Avant de le renvoyer,
visité la place pour m'en rendre bon
lau une fois pris, il faut envoyer
damme investir sur-le-champ Brieg
Wurtembergeois entrent à Breslau. Il
sant que vous y entriez avec le corps

ɜte au prix de tout son sang le bonheur de
ı regard de son auguste et bien-aimé sou-

ıt à moi, Sire, je sens plus que personne
d'acquérir de la gloire, parce que j'en ai
ıins que personne. »

pereur ordonne, Prince, que vous partiez
ıt possible avec la division bavaroise du
ə Wrède, pour vous diriger sur Breslau; je
même ordre au général Vandamme, qui,
ɔus le savez, a fait capituler Glogau, et qui
ıer avec les Wurtembergeois sur Breslau.
ız jeter un pont sur l'Oder, pour établir vo-
unication avec le général Vandamme; vous
le commandement du siége de la place de
qui ne tardera pas à se rendre; les mor-
ont servi à faire rendre Glogau sont déjà
és et dirigés sur Breslau; ils y arriveront en
nps que vous; vous les ferez mettre en bat-
avant de faire tirer, vous aurez soin de
r la garnison en haleine, en suivant les mê-
ositions dont je vous ai parlé dans mon ins-
sur le siége de Glogau. Breslau est une
place; la garnison n'y est pas du cinquième
ı'elle devrait être pour la défense, et en
des alertes de nuit, cela fatiguera tellement

Berthier à Jérôme. Posen, 3 décembre 1806.

la garnison qu'elle sera obligée de se rendre. Lorsque tous vos mortiers seront en batterie, vous commencerez à en démasquer deux et à tirer pendant une heure; après cela, vous en démasquerez deux de plus, deux après, deux autres de plus, de manière que votre feu soit toujours progressif; si, avant de démasquer vos derniers, l'ennemi n'a pas demandé à capituler, vous le sommerez de se rendre; vous lui ferez connaître que Magdebourg, Custrin, Stettin, Glogau sont en notre pouvoir, que nous sommes maîtres de Varsovie, et qu'il ne lui reste aucun motif raisonnable de faire du mal à une aussi belle ville; mais cependant, Monseigneur, vous n'accorderez aucune autre capitulation que celle d'être prisonniers de guerre, pour être conduits en France, à l'exception des officiers, qui pourront retourner chez eux sur parole.

« Le général Vandamme laisse mille hommes à Glogau. Je donne l'ordre au général Songis d'envoyer un général pour diriger le siége de Breslau.

« Le général de Deroy restera avec sa division à Kalisch, et avec la moitié de la cavalerie bavaroise, sans comprendre dans cette moitié le régiment de chevau-légers qui doit faire partie de la brigade du général Wathier. Le général de Deroy sera toujours sous les ordres de Votre Altesse; mais, vu l'éloignement, il correspondra directement avec moi, en même temps qu'il correspondra avec Votre Altesse.

« M. Deponthon, officier de génie, restera avec vous jusqu'à la reddition de Breslau. M. le colonel Blein part pour commander le génie de ce siége. »

e, je reçois à l'instant la lettre dont Votre Ma- Jérôme à Napoléon. Kalisch, 4 décembre 1806
'a honoré, en date du 3 de ce mois. Demain, ures du matin, je serai en route avec la di- le Wrède, et le 8 devant Breslau, ayant avec brigade de cavalerie du général Lefebvre.
e, il me serait impossible d'exprimer à Votre tous les sentiments de reconnaissance et de dont mon cœur est pénétré pour elle. Je re- que les circonstances ne m'aient pas encore z favorables pour me rendre, par quelque ac- éclat, digne de ses bontés. »

onsieur le maréchal prince de Neuchâtel, j'ai Jérôme à Berthier. Kalisch, 4 décembre 1806.
ur d'adresser à Votre Altesse la copie d'une ue je viens de recevoir du général de brigade .

le y verra une nouvelle preuve du désordre nmettent les troupes bavaroises. C'est en vain our ménager le pays, en venant à Kalisch, fait marcher sur ma droite la division du gé- e Deroy, tandis que je suivais la gauche avec lerie; toutes mes précautions et les ordres les vères n'ont pas empêché les excès. Je suis af- s plaintes qui me parviennent tous les jours à t. Des soldats, par troupes de quatre à cinq, ant la nuit et vont dans les campagnes, le pis- la main, mettre à contribution le malheureux it, qu'ils maltraitent encore. J'avais ordonné iciers de faire des appels de nuit, pour pré- es désordres; mais ils me disent que, malgré iesure, ils ne peuvent les arrêter. Il règne à

la garnison qu'elle sera obligée
que tous vos mortiers seront en
mencerez à en démasquer de
une heure; après cela, vou
de plus, deux après,
manière que votre feu
avant de démasquer
demandé à capitule
dre; vous lui ferez
trin, Stettin, G
nous sommes
reste aucun
aussi belle v
n'accorder
d'être pr
France,
tourne
Lefebvre.
Glo
v
Toutes les instructions qui
pour le siége de Glogau et qui
seront également pour le siége
que Sa Majesté est persuadée q
hommes tels que des Français, à
n'eût point tenu vingt-quatre he

« Je prie Votre Altesse de
général de Deroy qu'aucune réq

t, Monseigneur, Berthier à
Breslau, on rôme. Posen,
décembre 18(
ations,

il y en a
ais, quant à
lus de soixante
de garnison.
t commandant l'arme
e compagnie de mineurs
qu'on puisse procéder à la
, dès que la place sera en notre

tillerie que l'on trouvera à Breslau,
Empereur est que les pièces soient
arsovie pour l'armement des têtes de
rtie soit envoyée à Glogau, qui est
a Majesté veut garder, et, enfin,
rtie soit mise dans la citadelle de
t jugée susceptible d'être conservée.
néral Songis de ces dispositions, afin
rdres aux officiers d'artillerie, et je
à Breslau une compagnie d'artille-
évacuations et concourir aux dé-

e Altesse de veiller à ce que les ins-
Majesté soient, à cet égard, ponc-
ies, dès le moment que Breslau sera
r, et de me faire instruire, par de
ts, de l'état des choses. »

ur d'envoyer à Votre Altesse Impé- Berthier à
rôme. Posen

Kalisch plus d'ordre, que ma présence maintient. Les autorités civiles ont reçu l'ordre de se refuser à toute espèce de réquisition qui ne serait pas faite par celui qui seul en a le droit. Par ce moyen, la tranquillité n'est point troublée dans la ville.

« M. le lieutenant-colonel Louis de Bouillé ayant exprimé le désir d'être attaché auprès de moi en qualité d'aide de camp, comme je ne le connais que de nom, si Votre Altesse juge qu'il puisse me convenir, je l'accepterai avec plaisir. »

Jérôme à Berthier. Kalisch, 4 décembre 1806.

« Monsieur le maréchal prince de Neuchâtel, je reçois les ordres que vous me transmettez de la part de l'Empereur. Demain, à six heures du matin, je me mettrai en marche avec la division de Wrède. Le 8, je serai sur la rive droite de l'Oder, devant Breslau, avec cette division et la brigade de cavalerie du général Lefebvre.

« Toutes les instructions qui m'ont été données pour le siége de Glogau et qui y ont été suivies, le seront également pour le siége de Breslau. J'espère que Sa Majesté est persuadée que si j'avais eu des hommes tels que des Français, à conduire, cette place n'eût point tenu vingt-quatre heures.

« Je prie Votre Altesse de rappeler souvent au général de Deroy qu'aucune réquisition ne doit être faite dans la Pologne, car je ne doute pas que, sans cela, aussitôt mon départ, il ne lève des contributions. C'est l'esprit de l'armée bavaroise, et surtout des officiers. »

intention de l'Empereur est, Monseigneur, itôt que nous serons maîtres de Breslau, on olisse, sans perdre une heure, les fortifications, cependant la citadelle, si toutefois il y en a puisse être de quelque utilité. Mais, quant à comme elle est peuplée de plus de soixante ıbitants, elle exigerait trop de garnison. Berthier à Jérôme. Posen, 5 décembre 1806.

donne l'ordre au général commandant l'arme ie d'y faire diriger une compagnie de mineurs de sapeurs, pour qu'on puisse procéder à la ion sans retard, dès que la place sera en notre r.

nant à l'artillerie que l'on trouvera à Breslau, ion de l'Empereur est que les pièces soient ɔrtées à Varsovie pour l'armement des têtes de qu'une partie soit envoyée à Glogau, qui est ace que Sa Majesté veut garder, et, enfin, autre partie soit mise dans la citadelle de ı, si elle est jugée susceptible d'être conservée. riens le général Songis de ces dispositions, afin ɔnne ses ordres aux officiers d'artillerie, et je ge d'avoir à Breslau une compagnie d'artille- ır faire les évacuations et concourir aux dé- ns.

prie Votre Altesse de veiller à ce que les ins- ns de Sa Majesté soient, à cet égard, ponc- ent remplies, dès le moment que Breslau sera re pouvoir, et de me faire instruire, par de its rapports, de l'état des choses. »

ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Impé- Berthier à Jérôme. Posen, 5

décembre 1806.

riale une lettre que je reçois de M. l'intendant-général; je la prie de donner ses ordres pour que de pareilles réquisitions n'aient plus lieu; on ne doit en frapper que d'après l'ordre de l'Empereur, et elles doivent être versées dans la caisse du receveur-général des contributions de la Grande Armée. »

Lettre de Daru, en date du 4 décembre, et jointe à la précédente de Berthier et adressée à lui.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'informer Votre Altesse Sérénissime que, d'après le rapport que vient de faire la Chambre des finances de Posen à l'intendant de ce département, les troupes bavaroises et wurtembergeoises ont imposé, le 2 de ce mois, à la ville de Lissa, une contribution de 4,000 écus de Prusse, et qu'à peine cette somme était-elle demandée, que M. le baron de Hügel, commandant un corps de troupes du roi de Wurtemberg, a exigé une nouvelle contribution, dont la valeur n'est pas exprimée dans le rapport de la Chambre.

« Les habitants de Lissa sont dans l'impossibilité de satisfaire aux réquisitions frappées par ces troupes, et la ville se trouve en partie abandonnée, par suite de cette demande.

« Il est inutile, Monseigneur, que je vous entretienne de l'abus de la réquisition partielle. Je prie Votre Altesse de prendre à cet égard la mesure qu'elle jugera convenable de donner pour la rentrée de ces sommes dans la caisse du receveur-général. »

Jérôme à Berthier. Devant Breslau, 8 décembre 1806.

« Monsieur le maréchal prince de Neuchâtel, j'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a écrite de Posen,

Jérôme à I
thier. Lissa,
décembre 1

al, prince de Neuchâtel, ce
es batteries étant prêtes,
r le feu, suivant les
avait envoyées. A
neur, par mon
orteur de la
posé à se dé-
à Votre Altesse,
aubourgs qui entou-
rs de femmes et d'enfants,
par l'incendie et les boulets, sont
ider protection contre la cruauté de
Dans la journée d'hier beaucoup ont été
blessés.

eu dans l'attaque de ce matin, huit hommes
douze blessés; parmi ces derniers se trouve
ier bavarois. Je ne puis que faire l'éloge de
ion bavaroise, et surtout du régiment de chas-
pied de Wurtemberg. Ils sont dans les fau-
au pied des glacis, à demi-portée de pistolet.
npossible à un seul ennemi de se montrer,
evoir une grêle de balles.

uis ce matin, je suis passé sur la rive gauche.
aux de Glogau n'étant point arrivés, j'ai fait
radeau qui a servi à passer une grande partie
infanterie et deux escadrons.

laissé sur la rive droite le général Lefebvre
brigade et deux bataillons d'infanterie lé-
ne puis assez faire l'éloge de cet officier-gé-
ans une nuit, dix pièces ont été mises en
, à deux cents toises de la ville.

douze. Je serai demain sur la rive gauche; mon quartier-général sera établi à une portée et demie de canon de la ville.

« Les mortiers ne seront placés et en état de tirer qu'après-demain. Toutes les instructions que Sa Majesté m'a fait donner pour la démolition des fortifications de Breslau seront exactement suivies et mises à exécution, sitôt que la ville se sera rendue.

« Hier, peu d'heures avant mon arrivée, un parti de cavalerie a fait prisonnier M. de Bruc, officier de l'état-major du général Vandamme, qui était expédié vers moi. Un homme qu'il avait d'escorte a été tué, mais M. de Bruc a eu le temps de déchirer ses dépêches. Un autre officier de Wurtemberg, expédié aussi vers moi par le général Vandamme, a été fait prisonnier. J'ai des éloges à donner à la division de Wrède, commandée par le général Minucci, pour la célérité et l'ordre qu'elle a mis dans sa marche. Je me loue également de la brigade du général Lefebvre. »

Berthier à Jérôme. Posen, 9 décembre 1806.

« Je suis informé, Monseigneur, qu'il y a à Attwaad près Glogau un dépôt de deux cent cinquante chevaux et cent cinquante hommes ou palefreniers bavarois sous-officiers, qui commettent quelques désordres. Je ne vois pas de quelle utilité ces hommes peuvent être sur ce point, maintenant que nous sommes maîtres de Glogau et que des deux divisions bavaroises, l'une est à Kalisch et l'autre devant Breslau. Je prie donc Votre Altesse de les rappeler; je pense qu'elle en sentira, comme moi, la nécessité. »

« Monsieur le maréchal, prince de Neuchâtel, ce matin à six heures, toutes les batteries étant prêtes, j'ai fait commencer et continuer le feu, suivant les instructions que Votre Altesse m'avait envoyées. A une heure, j'ai fait sommer le gouverneur, par mon aide de camp, M. Dufour, qui a été porteur de la lettre ci-jointe. Le gouverneur paraît disposé à se défendre. Comme je l'ai déjà annoncé à Votre Altesse, il a fait brûler les immenses faubourgs qui entouraient la ville. Des milliers de femmes et d'enfants, chassés de chez eux par l'incendie et les boulets, sont venus me demander protection contre la cruauté de la garnison. Dans la journée d'hier beaucoup ont été tués et blessés. Jérôme à B thier. Lissa, décembre 18

« J'ai eu dans l'attaque de ce matin, huit hommes tués et douze blessés ; parmi ces derniers se trouve un officier bavarois. Je ne puis que faire l'éloge de la division bavaroise, et surtout du régiment de chasseurs à pied de Wurtemberg. Ils sont dans les faubourgs au pied des glacis, à demi-portée de pistolet. Il est impossible à un seul ennemi de se montrer, sans recevoir une grêle de balles.

« Depuis ce matin, je suis passé sur la rive gauche. Les bateaux de Glogau n'étant point arrivés, j'ai fait faire un radeau qui a servi à passer une grande partie de mon infanterie et deux escadrons.

« J'ai laissé sur la rive droite le général Lefebvre avec sa brigade et deux bataillons d'infanterie légère. Je ne puis assez faire l'éloge de cet officier-général. Dans une nuit, dix pièces ont été mises en batterie, à deux cents toises de la ville.

« Je répéterai ici à Votre Altesse que mes aides de camp sont éreintés parce que j'en ai fort peu, et je lui réitère la demande que je lui ai déjà faite de MM. Lallemand, Bouillé (1) et Girard. »

Berthier à Jérôme. Posen, 10 décembre 1806.

« J'ai l'honneur, mon Prince, de prévenir Votre Altesse Impériale que je donne l'ordre au général de Deroy de partir de Kalisch le 12 décembre, avec toutes les troupes qui sont sous ses ordres, pour se rendre à Petrikau, où il restera jusqu'à nouvel ordre. Ces troupes seront remplacées à Kalisch par la division du général Leval du 4e corps d'armée, qui a l'ordre de partir demain matin des cantonnements qu'elle occupe en avant de Posen, pour s'y rendre. »

Berthier à Jérôme. Posen, 11 décembre 1806.

« J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse que je viens de donner l'ordre au général de Deroy, qui devait partir demain de Kalisch pour se rendre à Petrikau, de changer de direction et de se rendre à Wartemberg, petite ville à seize lieues de Breslau. Le général de Deroy a l'ordre de vous envoyer un officier, pour recevoir les ordres ultérieurs que Votre Altesse aurait à lui donner.

« Si vous n'avez pas besoin de la division du général de Deroy, l'Empereur pense que vous devez la

(1) A propos de M. de Bouillé, qui un peu plus tard fut attaché à la personne du prince Jérôme, à l'armée duquel il rendit de grands services, le major-général répondit, le 7 décembre : « L'Empereur, mon Prince, « n'approuve pas que vous preniez M. de Bouillé pour aide de camp. « Sa Majesté me charge de vous dire qu'elle trouvera cette demande con- « venable lorsque M. de Bouillé aura *reçu deux bonnes blessures.* »

ıisser à Wartemberg ; mais si le corps ennemi réuni Schweidnitz est aussi fort qu'on le dit, vous vous ıriez rejoindre devant Breslau par le général de De-oy, et si la garnison de Brieg est peu forte, vous ourriez également la faire investir par le général de leroy.

« L'Empereur me charge de vous dire, Monsei-neur, qu'il ne faut pas considérer, dans le blocus es places, l'embarras seul du service, mais les ıoyens de défense ; l'ennemi a autant de facilités our faire des sorties que l'armée agissante en a pour sser les ponts et même beaucoup plus, et quand rmée agissante aurait ses communications faciles r les deux ponts, ses communications n'en seraient as moins éloignées, puisque nécessairement elles oivent être à l'abri du feu de la place : il faut donc ue vos ponts soient bien retranchés, couverts de ons abattis, et que vous ordonniez une grande sur-eillance dans le service : il tarde à Sa Majesté d'ap-rendre que les corps bavarois qui étaient en arrière ous ont rejoint. Sa Majesté désire que vous ayez des ostes de cavalerie qui couvrent Glogau des incur-ons de la garnison de Schweidnitz ; car il ne fau-rait qu'un parti de trois à quatre mille hommes our surprendre et s'emparer de Glogau sans qu'on ı soit prévenu. Jusqu'à présent la garnison de cette lace est très-faible et elle n'est pas suffisamment en ireté, pour qu'il n'y ait un poste de cavalerie placé e manière à pouvoir prévenir le commandant des ouvements de l'ennemi. »

Jérôme au gouverneur de Breslau. 15 décembre 1806.

« Monsieur le gouverneur, j'envoie M. le général Lefebvre, mon premier aide de camp, pour vous faire une seconde sommation. Je me persuade que vous ne verrez dans cette nouvelle démarche que le désir d'éviter la ruine de cette belle capitale de la Silésie et le malheur de ses habitants. Soyez assuré, Monsieur le gouverneur, que nos forces sont telles que vous ne devez point espérer faire une longue résistance. Vous avez déjà assez fait pour votre honneur et ce que vous devez à votre souverain. Pourquoi vouloir exposer les habitants aux suites désastreuses d'une vaine défense? Vous pouvez espérer encore aujourd'hui une capitulation honorable; plus tard, je pourrais ne plus être le maître de vous l'accorder. »

Napoléon à Jérôme. Posen, 15 décembre 1806.

« Mon frère, je serai le 16 à Klodowa, le 17 à Lowicz, et probablement le 18 à Varsovie. Adressez-moi là vos rapports sur votre siége, sur le lieu où se trouve le général de Deroy, ainsi que des renseignements sur la situation de l'ennemi dans toute la Silésie. Envoyez-moi aussi la situation de votre corps d'armée. Nous avons passé la Vistule à Thorn, à Varsovie, à Zakroczin; aussi nous avons trois ponts sur cette rivière. Nous avons passé la Narew à l'embouchure de l'Urka. Nos avant-postes ont tous les jours de petits engagements avec les Russes. »

Jérôme à Napoléon. Lissa, 15 décembre 1806.

« Sire, après avoir fait un feu progressif pendant plusieurs jours, j'ai réuni tous mes moyens, que j'ai employés ce matin depuis six heures jusqu'à midi. Les parallèles sont sur les palissades de la ville, à

petite portée de pistolet. J'ai envoyé faire une seconde sommation au gouverneur par le général Lefebvre. Il a répondu que pour lui, entré en vainqueur dans Breslau avec le grand Frédéric, la mort était préférable à la honte de rendre la place ; que les habitants seraient d'ailleurs les premiers à le blâmer, s'il le faisait avant d'avoir employé tous ses moyens. Dans le fait, Sire, d'après tous les rapports, les habitants ont la tête montée au dernier point par la proclamation de l'aide de camp du roi de Prusse.

« Dans deux fois vingt-quatre heures, huit pièces de 24 seront placées pour faire brèche, et j'espère pouvoir annoncer, dans cinq jours, à Votre Majesté, que Breslau est en son pouvoir.

« Je ne puis assez me louer, Sire, de l'activité et du zèle des généraux Vandamme, de Pernety et Lefebvre, ainsi que du colonel Blein et du capitaine Deponthon. Si Votre Majesté voulait me l'accorder comme aide de camp, j'en serais extrêmement reconnaissant. »

Berthier à rôme. Kutno décembre 18

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous laissiez le commandement du siége de Breslau au général Vandamme, et que vous partiez en toute diligence, de votre personne, de manière à être rendu à Varsovie le 21 ou le 22 décembre ; vous donnerez ordre au général de Deroy de se rendre avec sa division de Wartemberg, où il doit être, sur Lowicz ; la brigade de cavalerie attachée à cette division gagnera l'avance si elle peut. »

Jérôme à Napoléon. Lissa, 17 décembre 1806.

« Sire, je reçois la lettre dont Votre Majesté m'a honoré, en date du 15, dans laquelle Elle veut bien me laisser connaître qu'Elle sera probablement le 18 à Varsovie.

« Le général de Deroy arrive demain avec sa division : ainsi tout mon corps d'armée sera rassemblé autour de la place.

« Le 13, la garnison de Schweidnitz a été renforcée de trois mille recrues, ce qui la porte à six mille hommes ; il y a quatre cents cavaliers montés très-entreprenants.

« La garnison de Breslau est de cinq à six mille hommes, et il y a trois cents cavaliers montés. Il y a trois généraux. Je n'ai encore rien appris sur Kosel, Neiss, Glatz et Brieg. Généralement, dans la Haute Silésie, les habitants sont portés pour le roi de Prusse.

« Plusieurs rapports s'accordent à dire qu'il se forme, dans la Haute-Silésie, derrière les montagnes, un corps de dix-huit mille hommes sous les ordres du prince d'Anhalt-Pless, nommé gouverneur-général de la Silésie. Ce corps doit être formé d'un contingent fourni par chaque place forte. Ce qui pourrait faire ajouter foi à ce rapport, c'est que les déserteurs et les prisonniers s'accordent à dire que deux mille hommes doivent sortir de Breslau le lendemain de l'arrivée des Wurtembergeois.

« Hier, à trois heures de l'après-midi, l'ennemi a fait une sortie de quatre cents hommes sur trois colonnes, mais l'infanterie légère de Wurtemberg, qui était postée dans le faubourg, a coupé la première colonne, tué le commandant prussien, six hommes, et

fait seize prisonniers. J'ai perdu trois hommes, et cinq, emportés par leur courage, ont été entraînés dans la retraite précipitée de l'ennemi et conduits dans la place.

« Je ne puis que faire le plus grand éloge des troupes wurtembergeoises et de celles de la deuxième division bavaroise, mais particulièrement de l'infanterie légère de Wurtemberg. Si Sa Majesté voulait accorder quelques croix de la Légion d'honneur pour ces deux divisions, je puis l'assurer que cela serait d'un grand effet et que beaucoup la méritent.

« Dans la sortie que les Prussiens ont faite hier, les paysans du faubourg, les croyant en grande force, s'armèrent de fourches et se joignirent à eux pour nous attaquer : plusieurs ont été arrêtés et deux sont fusillés pour l'exemple.

« Le gouverneur m'a envoyé demander le corps de l'officier tué, ce que je lui ai accordé.

« J'espère que Votre Majesté approuvera que j'aie renforcé mon corps d'armée, pouvant à chaque instant voir arriver l'ennemi en assez grande force.

« Les troisièmes parallèles sont au pied des glacis, à la portée de pistolet de l'artillerie ennemie. Deux pièces de 24 sont arrivées, six autres seront ici dans trois jours, et si le gouverneur ne se rend pas, je ferai battre en brèche. D'après le rapport du colonel du génie et les reconnaissances que j'ai faites moi-même, la place est faible dans plusieurs endroits; les habitants encouragent la garnison.

« Je ne puis qu'être satisfait du zèle et de l'activité des généraux Vandamme, de Pernety et Lefebvre.

Le premier est un peu trop bouillant, et surtout aime trop à se faire donner de l'argent, ce que je ne puis tolérer : l'intention de Votre Majesté étant que le pays paie ses contributions, mais non pas que les particuliers soient ruinés. En conséquence, j'ai déclaré et ordonné que tout l'argent qui avait été demandé par voies illégales fût restitué, et les aides de camp des généraux Vandamme, etc., ont rendu les trois cents louis qu'ils s'étaient fait donner : tout va bien, malgré cela, et tout le monde est content.

« Je crains bien, Sire, que Votre Majesté ne joigne les Russes pendant que je suis en Silésie, et que je ne sois encore privé de l'honneur de combattre sous ses yeux. »

Le colonel Blein à Jérôme. Klein - Mochberg, 18 décembre 1806.

« Monseigneur, les sapeurs que j'avais laissés hier soir dans les deux parties de la place qui m'ont paru les plus abordables, afin de franchir les deux fossés, ont éprouvé de grandes difficultés, tant à cause du clair de lune que de l'incendie de plusieurs maisons qui les ont mis à découvert.

« Ils ont cependant traversé le premier fossé qu'ils ont estimé à trente-six ou quarante pieds de largeur. Ils ont trouvé une profondeur de onze pieds au milieu, probablement à cause d'une cunette qui y avait été pratiquée ; dans le reste il y a cinq à six pieds d'eau.

« Parvenus à la fraise de l'espèce de chemin couvert qui enveloppe toute la place, ils n'ont pu arracher une palissade. On leur a crié *Werda!* et tiré des coups de fusil, ils ont été obligés de revenir.

« Il est évident d'après cet exposé, Monseigneur, que

on ne peut tenter un coup de main sur Breslau, que ur un pont construit sur le premier fossé et établi ur chevalets, et en s'emparant d'abord des ouvrages ue l'ennemi n'occupe pas, où l'on s'établirait au oyen d'une gabionnade, afin de soutenir la retraite i elle devait avoir lieu.

« Ce premier pont et cet établissement faits, il s'ait de savoir s'il n'y aurait pas trop de difficultés à onstruire immédiatement le deuxième pont sous le eu de l'ennemi qui serait prévenu, et si l'on ne pourait pas suppléer à ce moyen par un débarquement n rassemblant sur le point de passage indiqué un ombre de grands et petits bateaux suffisant pour ransporter deux à trois cents hommes à la fois.

« Enfin il sera important de considérer si les troupes ous les ordres de Votre Altesse auront assez de déermination et d'élan pour une telle entreprise.

« En attendant votre décision, Monseigneur, je is préparer tout ce qui sera nécessaire pour le preier établissement. »

M. de Sall à Halgan. Pari 18 décembi 1806.

« Observez la date de ma lettre, sachez, mon cher t très-cher camarade, que j'étais au centre de la ologne prussienne, à Kalisch, le 1er de ce mois, jour ù le quartier-général du Prince y fut établi. Le lenemain, le Prince, à sept heures du soir, m'annonce n long voyage dont il me donne la préférence; deux eures après, je pars muni de ses instructions, qui llongeaient encore ma route d'une soixantaine de eues par la nécessité de passer à Bamberg et autres. ien des obstacles ou plutôt des difficultés se présen-

tent dans le cours de mon voyage; j'étais parti avec un temps très-rigoureux qui, s'adoucissant par degrés, m'a conduit enfin heureusement à Paris. J'y suis depuis deux jours, les instructions sont remplies, je pars en toute diligence pour regagner Berlin, où de nouvelles instructions me diront où je dois rejoindre le Prince. Un des articles des objets à remplir ici vous concernait. *Si Halgan a obtenu du ministre la permission de venir me joindre, amenez-le avec vous.* Jugez de ma satisfaction, si j'avais eu le bonheur de vous rencontrer ici. Les dispositions du ministre vont ajourner notre réunion, puisque vous commandez, jusqu'à ce que vous quittiez *la Tapeti*. Je désire une campagne courte; fût-elle longue, le sentiment qui vous appelle auprès de notre jeune héros ne s'affaiblira pas. Plusieurs fois il s'est plu à me dire qu'il vous avait demandé, vous avez son affection et son estime, comme il est bien sûr que vous avez conquis la mienne. Il s'établit de plus en plus à notre petite cour une plus grande rigidité d'étiquette, mais elle est toujours tempérée pour quelques-uns de nous, par cette bonté de cœur bien prononcée du Prince. Vous aurez sûrement beaucoup d'agrément à être attaché à son service, et moi, je m'en réjouirai dix mille fois. L'éclat dont il aime à être environné ne vous occasionnera jamais d'inquiétude sur les dépenses, et nous autres papas pourrions-nous nous arrêter un seul instant à cette considération; mais non. J'ai été pourvu par les soins du premier écuyer, à la recommandation du ministre, de quatre bons chevaux et de tous les équipages nécessaires, etc. Je m'enfle

dans des détails inutiles sans songer que bon gré mal gré dans une heure la poste m'entraîne hors de Paris. — Une petite digression sur Prosper. — Je crains qu'il n'ait pas répondu à vos bontés. — Rejetez ses torts sur sa jeunesse et son étourderie : ne le mérite-t-il point, par amitié pour moi, embarquez-le sur *la Topaze*. Prosper est fort bien noté auprès du ministre et de Forestier. J'ai été dans le cas d'écrire au premier, de Glogau ; je lui ai donné des détails sur notre position qui l'ont intéressé, je terminais par recommander mon fils à ses bontés en me permettant son éloge, persuadé qu'il serait justifié par les comptes ultérieurs qui lui en seraient rendus. Le ministre a renvoyé cette lettre apostillée favorablement à Forestier, qui est aussi dans les meilleures dispositions pour avancer mon fils. Demandez qu'il soit embarqué sur *la Topaze*, comme aspirant de première classe, et s'il se conduit bien, il sera fait enseigne de votre façon après une courte campagne. Voilà où l'on en est pour lui, si, par son travail, son zèle et sa docilité il obtient de votre part des témoignages avantageux.

« Il se rappellera, j'espère, le bonheur de son début, il appréciera le bonheur de sa position actuelle; sa conduite enfin doit décider si je dois continuer à l'aimer assez pour lui ménager dans la suite d'être appelé auprès du Prince qui, en dernier lieu, m'a très-bien prouvé par un mot qu'il ne l'oubliait pas. Je suis, comme vous voyez, longtemps sur le chapitre de Prosper, et pour le terminer, je vous demande de vouloir entrer dans quelques détails sur ses besoins en linge, habits, etc., de lui prescrire toujours une

fin vous ferez part de cet article à
ne puis adresser une lettre partic
jours de Paris sont délicieux, mon
nant de la Pologne, mais j'ai eu d
dessus la tête : le sellier prolonge u
de la voiture et ce sont ces mome
profit pour vous écrire. Je ne sais
Prince, impatient de mon retour.
rons avec nos vingt-cinq mille hom
les papiers publics d'hier nous font r
pour faire le siége de Breslau en
plairait bien mieux. Quoi qu'il en s
mée française paraît ne devoir pas
est dans le meilleur état, elle s'aug
j'ai trouvé les chemins tellement
qui rejoignent, qu'on croirait que t
de France se porte au dehors; tout c
approchant du quartier-général imp
vues d'une grandeur, d'une immen
pas d'arrêter son imagination à la
la Pologne, je ne doute pas de la c
la Baltique par terre, et les Anglai

vos lettres ainsi que celles que nous écrivons, ne parviennent pas. L'armée a cependant de grands et très-grands bureaux de poste. On laisse filtrer de temps en temps des nouvelles; mais, par une sage combinaison, peut-être ne veut-on pas qu'un sentiment de regret sur la patrie vienne trop fréquemment émouvoir le cœur des guerriers placés dans les vastes déserts de la Pologne et destinés à aller bien au delà.

« Soyez heureux, mon cher camarade, revenez nous joindre promptement, rien au monde ne saurait m'être plus agréable. J'embrasse Prosper en vous priant d'exercer sur lui, outre votre autorité de capitaine, les justes droits que j'ai sur lui comme père, et que je vous transmets en entier.

« Il me reste à savoir maintenant où vous êtes : si c'est à Brest, vous connaissez des personnes que j'affectionne bien; le général Caffarelli et sa femme et madame d'Alesme. Le souvenir de leurs bontés pour moi se joint à un sentiment de reconnaissance qui ne s'affaiblira jamais. Veuillez le leur dire à tous, en leur présentant mes respects. »

Vandamme au général Caffarelli. Hundsfeld, 25 décembre 1806.

« Il faut, mon cher Général, donner vos ordres et faire tous vos efforts pour que demain, dans la nuit, nous puissions faire un bon feu, en augmentant nos batteries de tous les mortiers, gros obusiers et canons de douze possibles. Il serait bon de tirer à boulets rouges. Je compte beaucoup sur votre activité habituelle. Dites, je vous prie, à votre infatigable aide de camp de faire la plus grande diligence pour tout ce qui le regarde.

« Les nouvelles de Strelhen sont beaucoup meilleures que je vous l'avais dit. Le nombre des prisonniers est de sept à huit cents, six pièces de canon, c'est-à-dire toute leur artillerie, tous leurs bagages et trois cents chevaux. Beaucoup de morts, et le reste, désuni par deux et par quatre, ayant abandonné leurs armes et ne pouvant échapper à la poursuite de la cavalerie.

« *P. S.* J'ai envoyé après M. de Colonge et l'artillerie qu'il conduisait, pour les faire rentrer sur-le-champ. »

Hédouville à Landamme. 26 décembre 1806.

« J'ai appris ce matin, par M. Vincent, votre aide de camp, que vous avez renvoyé à Glogau l'armistice que vous avez conclu avec le gouverneur de Breslau. Le général d'artillerie de Pernety, et le colonel du génie Blein, lorsque le gouverneur aura capitulé, doivent prendre possession, chacun en ce qui le concerne, de l'armement de la place, de l'arsenal, des plans, cartes et papiers de la place, et inventorier le tout.

« J'ai l'honneur de vous prévenir que M. Anglès, auditeur au Conseil d'État, intendant de la Haute-Silésie, est ici, avec l'ordre d'inventorier les caisses publiques et tous les établissements royaux non militaires, aussitôt que nous serons maîtres de la place.

« Le commissaire des guerres Maupetit aussi, près de Lissa, a ordre d'inventorier les magasins de vivres, d'effets d'habillement et d'équipement, etc.

« L'intention de S. A. I. est qu'ils soient mis en

u'il leur soit prêté main forte aussitôt
erons dans la place.
a ordonné expressément qu'il ne soit
un des objets inventoriés, soit par le
de l'artillerie, soit par celui du génie,
ndant ou le commissaire des guerres,
es directs du commandant en chef de
lliés, ou du prince de Neuchâtel, ma-
la Grande Armée.
n'a ordonné de signer, en son nom, la
le la place de Breslau, lorsque vous
»

» de Pless étant sorti de Brieg avec des marcher au secours de Breslau, le gén avec la cavalerie de Wurtemberg et is d'infanterie se porta le 28 à sa renhlau, qu'il occupa le même soir. Le 29, à cinq heures du matin par les ennedeux mille hommes d'infanterie et trois s chevaux.

Rapport affaires des 2 30 décem 1806.

ral Montbrun profitant d'une position dése trouvait l'infanterie ennemie, fit un ment sur sa gauche, la tourna et fit sur ge très-brillante. L'ennemi perdit mille tués, blessés et prisonniers, quatre piè- et beaucoup de chevaux.

lis que le général Montbrun était occupé c son avant-garde, l'ennemi, qui avait s principales forces derrière la Neiss bat de Shelhen, partit de Schurgast et,

ques hommes d'infanterie. Il leur a
Pless, en personne, attaqua avec un
à dix mille hommes le village de Gri
deux bataillons d'infanterie, et les
Linange sous les ordres de l'adjud
Duveyrier. Il fut reçu vigoureuse
une retraite précipitée. Les génér
Minucci, qui revenaient d'Ohlau,
l'ordre de marcher en toute hâte
pour couper la retraite du prince
nait la route de cette place, pendan
Duveyrier était à sa poursuite ; n
tant de diligence qu'il eut le temps
tachement dans Schweidnitz, Neiss
abandonnant dans sa fuite une parti
et beaucoup de bagages. Le nombr
dans ces deux affaires s'est monté
cents hommes, et treize pièces de
attelées, sont tombées en notre pou

Jérôme à Napoléon. Pultusk, 31 décembre 1806.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre
Majesté que le prince d'Anhalt-Ple
blé à Strelhen un corps de troupes a

ils attaquèrent l'ennemi, qui occupait une position avantageuse à Strelhen, avec dix pièces de canon. Après un engagement très-vif, l'ennemi fut culbuté. Nous avons fait cinq cents prisonniers et enlevé cinq pièces de canon. Le général Minucci est à sa poursuite. »

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que l'affaire de Strelhen a été plus considérable que je ne l'avais d'abord soumis à Votre Majesté. Huit cents prisonniers, six pièces, trois cents chevaux et une grande quantité de bagages sont tombés en notre pouvoir. Jérôme à Napoléon. Varsovie, 2 janvier 1807.

« Les généraux Montbrun et Minucci, qui commandaient à cette affaire, font le plus grand éloge, l'un de la cavalerie de Wurtemberg, l'autre de l'infanterie de la division de Wrède, qui a constamment suivi la cavalerie et a chargé à la baïonnette sans tirer un seul coup de fusil.

« Le 21 décembre au matin, le major Hirscher, à la tête de cent trente chevau-légers de Linange, a chargé près de Schweidnitz cinq escadrons prussiens forts de plus de trois cents hommes, qui venaient de sortir de cette ville sous le commandement de son gouverneur, pour l'attaquer. Cette charge a été si brillante qu'il leur a fait prisonniers trente-six cavaliers, pris trente-deux chevaux, enlevé un convoi de bestiaux destiné à l'approvisionnement de cette forteresse. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Jérôme à N

1. En route Breslau, 6 r 1807.

Majesté que le gouverneur de Breslau a accepté la capitulation que je lui ai fait offrir, basée sur celle de Magdebourg. Sitôt que j'aurai signé la capitulation et que les troupes auront défilé devant moi, ce qui aura lieu après-demain, j'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté l'état de situation des prisonniers et de tout ce qui se trouve dans la place. »

poléon à ne. Var-, 8 janvier

« Mon frère, je ne doute pas qu'à l'heure qu'il est vous ne soyez entré dans Breslau. Immédiatement après votre arrivée, faites partir, sans perdre de temps, tout le biscuit qui se trouve dans cette place pour Varsovie. Faites partir également vingt mille quintaux de farine de froment. Il n'y a pas un moment à perdre. Dirigez vos convois par Petrikau. Je pense qu'il est convenable que vous séjourniez de votre personne à Breslau pendant quelque temps, pour surveiller l'administration et empêcher les voleries. Faites faire tous les inventaires. Correspondez avec moi tous les jours. Envoyez-moi tantôt un aide de camp, tantôt un officier bavarois, tantôt un courrier, pour me donner chaque jour de vos nouvelles. J'ai besoin de Breslau pour me nourrir ici. Si vous pouvez vous procurer trois millions de rations d'eau-de-vie, envoyez-les moi. Vous êtes dans un pays de ressources. Soyez toujours à cheval; visitez les magasins, tenez registre de tout, et qu'on ne vous trompe pas ; sans quoi, ils vont se mettre tous, comme ils ont fait partout, à s'emparer des magasins pour les vendre ou les dilapider. »

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la ca- Jérôme à N
tulation de Breslau, qui a été signée avant-hier, à poléon. Bresl
on arrivée. Cinq mille cinq cents hommes ont dé- 9 janvier 18
é; je les ai fait diriger sur Mayence et sur Glogau.

« J'ai l'honneur d'adresser également à Votre Ma-
sté l'état de tout ce qui se trouve dans la place. Il
existe point une seule capote ni une paire de sou-
rs en magasin. J'ai donné ordre que l'on confec-
onnât de suite cent mille paires de souliers et
nquante mille capotes, ainsi que le rétablissement
tous les fours, afin que l'on commençât à faire du
scuit à force. Dans très-peu de jours, je pourrai
voyer à Varsovie cent mille rations et vingt mille
ires de souliers.

« Il existe dans la caisse 800,000 francs.

« Il n'y a pas eu la moindre dilapidation.

« M. le général Vandamme avait, avant son en-
ée, demandé 500,000 francs aux magistrats. Cette
mme allait lui être portée lorsque l'on a su que
tais loin d'autoriser de pareilles contributions.
le général Vandamme vient de me dire qu'il était
usage, après un siége, de demander une somme
x habitants, et qu'il comptait la partager avec
rtillerie, le génie et les officiers qui avaient le plus
igué pendant le siége. Comme de pareils usages
sont inconnus, j'ai laissé la somme entre les
ins des magistrats, et je ne déciderai rien que
tre Majesté ne m'ait donné ses ordres.

« Le général de Deroy est devant Brieg avec sa
vision, et celle de Wurtemberg est en marche pour
weidnitz. Le général Vandamme s'y rendra de-

main. Je donne ordre à ce général de s'y présenter et de sommer le gouverneur. Je crois cependant, Sire, qu'il serait bien pénible d'en faire le siége.

« Les combats du 29 et du 30, ayant détruit en grande partie les dix mille hommes qui composaient l'armée du prince de Pless, et qui provenaient du contingent de toutes les places de la Silésie, il serait possible qu'elles se rendissent sans faire grande résistance.

« Votre Majesté ayant bien voulu permettre que M. Lecamus, mon secrétaire des commandements, lui portât la capitulation, il aura l'honneur de remettre cette dépêche à Votre Majesté. Elle a bien voulu me laisser espérer en même temps qu'elle lui accorderait la décoration de la Légion d'honneur et son brevet de mon secrétaire des commandements.

« Je la supplie de m'accorder le grade de chef d'escadron pour MM. Ducoudras et d'Esterno, et la croix de la Légion d'honneur pour MM. de Salha et Meyronnet, capitaines de frégate, mes aides de camp. Le dernier a eu la jambe cassée au siége de Glogau, et a contribué à maintenir l'ordre dans la place de Breslau, dont je l'ai nommé momentanément le commandant. »

Jérôme au prince de Neufchâtel. Breslau, janvier 1807.

« Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Altesse que je suis entré dans Breslau hier matin. La garnison, forte de cinq mille cinq cents hommes, a défilé avant-hier et je l'ai fait diriger sur Mayence par Glogau. Comme les troupes sont dans un grand dénûment, j'ai accordé à chaque soldat

e paire de souliers et un habit ou une capote.

« Je désirerais que Votre Altesse envoyât ici un mmissaire ordonnateur chargé spécialement de ire les réquisitions pour les besoins de l'armée et régler les consommations. Il se commet relativeent à ce dernier objet des abus considérables. Les fficiers, se voyant privés des moyens d'obtenir des ommes d'argent, font des réquisitions de vivres inniment au delà des besoins de l'armée, et vingt-trois ille hommes consomment autant que soixante mille. outes ces demandes sèment l'épouvante et la fuite armi les habitants et ont l'inconvénient d'exposer armée à manquer de subsistances par la suite.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse le raport des affaires du 29 et du 30 décembre, ainsi que tat de situation de mon corps d'armée du 5 de ce ois.

« Je prie Votre Altesse de remettre sous les yeux Sa Majesté les demandes que j'ai eu l'honneur de i faire pour les officiers de mon état-major. »

Hédouvil aux habitants Breslau. 9 jai vier 1807.

« Son Altesse Impériale le prince Jérôme Napoléon ordonné que vous soyez dédommagés du sort de la erre, qui vous a été si funeste avant la capitulaon, par une vigilante protection contre toute espèce excès.

« M. Anglès, intendant de la Haute-Silésie, et le mmissaire des guerres Maupetit, sont seuls autoris par l'intendant-général de la Grande Armée à ire les demandes nécessaires pour pourvoir aux soins urgents des troupes françaises et alliées.

Toute réquisition partielle doit être rejetée, et leurs auteurs seront poursuivis et punis.

« Son Altesse Impériale compte sur l'exactitude avec laquelle les membres de la chambre, les magistrats et habitants de cette ville, satisferont aux demandes qui leur seront faites par l'intendant et le commissaire des guerres, demandes dont la répartition sera réglée par la chambre des finances.

« Tous les habitants sont tenus, sous les peines les plus sévères, de déclarer toutes les propriétés royales, de quelque espèce qu'elles soient, qui sont dans la ville, et dont ils ont connaissance. Les détenteurs de ces propriétés qui n'en auraient pas fait la déclaration seront punis dans leurs personnes et dans leurs biens ; ceux au contraire qui les dénonceront en seront récompensés.

« Les plaintes de délit contre l'ordre public et la sûreté des propriétés, seront faites à M. Meyronnet, commandant d'armes de la place, et sans le moindre retard, afin qu'on y puisse remédier. »

Ordre du jour. Breslau, 9 janvier 1807.

« Son Altesse Impériale témoigne sa satisfaction aux troupes alliées de la constance et de la bravoure dont elles viennent de donner des preuves, tant au siége de Breslau que dans l'affaire de Stelhen, la défaite du prince de Pless et les autres actions particulières dans lesquelles les cavaleries bavaroise et wurtembergeoise se sont singulièrement distinguées.

« Son Altesse Impériale n'est pas moins satisfaite des compagnies de canonniers, de sapeurs et de mi-

rs français qui ont été envoyées à l'armée des
és.

« Son Altesse Impériale fera délivrer, sous peu de
rs, à Breslau, à chaque soldat, un habit ou une
pote et une paire de souliers ; et à chaque cavalier,
habit ou un manteau et une paire de bottes. En
séquence, les généraux commandant chaque di-
sion d'infanterie ou brigade de cavalerie, adresse-
nt au chef de l'état-major de l'armée l'état du
mbre d'hommes de leurs troupes qui ont le plus
soin d'habits, et de ceux qui manquent de capotes;
s deux quantités devant être égales à celle du
mbre de leurs troupes.

« Lorsque les soldats et cavaliers auront reçu cette
tification, chaque officier recevra cinq aunes de
p pour son habillement.

« Le général de division, chef de l'état-major
de l'armée des alliés.

« T. Hédouville. »

Toute réquisition partielle doit
auteurs seront poursuivis et pu

« Son Altesse Impériale com
laquelle les membres de la
et habitants de cette ville
qui leur seront faites p
des guerres, demand
par la chambre des

« Tous les hab
plus sévères, d
les, de quelq
la ville, et
de ces pr
ration
leurs
en s

fera délivrer,
oldat, un habit ou une
et à chaque cavalier,
ire de bottes. En
tant chaque di-
erie, adresse-
l'état du
le plus
ples;
du

Ordr
Bresl
vier

...che
...cus de Sch
...807. — Descripti
... Vandamme. — Inves
...on de la division wurtem
...andamme ne pouvant obteni
... — Opérations devant la place, d
...ur organise les services militaires et a
division de Deroy marche sur Kosel, c
ments de troupes. — Le prince de Ples
naissances envoyées sur Franckenstein
— Blocus de Schweidnitz, du 25 au 31 j
chée. — Bombardement, du 3 au 6 févr
dition de la place.—Attaque des positio
Wartha, par le général Lefebvre. — I
Glatz. — Combat à Friedland, le 15 ja
nitz, le 16. — Réflexions. — Investisser
varoise du général de Deroy, le 23 janv
tifications de cette place. — Ses ouvrag
cessoires. — Ouverture de la tranchée,
le 4 février. — Travaux d'attaque, du
d'artillerie de Pernety. — Il règle le ser
— Dégel et inondation des tranchées et
la construction des nouvelles batteries e
Le feu recommence le 27. — Le siége
— Expéditions contre les partisans, d

elles dispositions ordonnées par l'Em-
avaroise pour le 5e corps, le 22 fé-
sur Glatz et Silberberg. — Il se
minent, au commencement de
les siéges de Kosel et de
Schweidnitz et Brieg.
tion de cette place,
ient ses fortifica-
siége est con-
neur, arrive
rince Jé-
d'obser-
tentatives du
siége de Neiss. —
u prince Sulkowsky. —
ril au 29 mai. — Attaque de
ulation de la place. — Combat de
De Canth (14 mai).—De Salzbrunn (15).
).—Attaque et prise du camp de Glatz (23 et
Réflexions.

plus grands effets du génie de Napoléon
iter, par un geste, par un mot, le repentir
usiasme. Une simple parole de blâme ou
orsqu'il passait devant le front des troupes,
pour enfanter des prodiges de valeur. Punir
npenser étaient choses faciles pour lui. Que
ples ne pourrions-nous pas citer à l'appui de
nous annonçons! Ainsi, en Italie, deux demi-
es n'avaient pas su conserver leur position, il
e : *Qu'on inscrive sur leurs drapeaux : Elles*
nt plus *de l'armée d'Italie ;* et les soldats de ces
demi-brigades supplient qu'on leur fournisse
médiatement l'occasion de se faire tuer. A une
re demi-brigade qui s'est battue toute une jour-
pour conserver un poste important, il dit : *J'étais*
nquille, la 32e était là.* Sur les drapeaux d'un

LIVRE VIII

L'armée des alliés devient le 9e corps de la Grande Armée. — Sa situation détaillée. — Précautions de Napoléon et du prince Jérôme pour empêcher toute dilapidation à Breslau. — Importance de cette ville pour subvenir aux besoins de la Grande Armée.—Fractionnement du 9e corps en trois parties. — Le général de Deroy marche sur Brieg. — Investissement de cette place. — État dans lequel elle se trouvait. — Sa capitulation. — Le prince de Pless cherche à entrer en négociations pour obtenir un armistice. — Blocus de Schweidnitz. — État de cette place au commencement de 1807. — Description de ses fortifications. — Instructions données à Vandamme. — Investissement de la place, le 10 janvier. — Position de la division wurtembergeoise autour de cette forteresse. — Vandamme ne pouvant obtenir des renforts resserre ses positions. — Opérations devant la place, du 11 au 25 janvier. — L'Empereur organise les services militaires et administratifs de la Silésie. — La division de Deroy marche sur Kosel, ce qui nécessite quelques mouvements de troupes. — Le prince de Pless s'établit à Wartha. — Reconnaissances envoyées sur Franckenstein et Neiss.—Combats de cavalerie. — Blocus de Schweidnitz, du 25 au 31 janvier. — Ouverture de la tranchée. — Bombardement, du 3 au 6 février. — Négociations pour la reddition de la place.—Attaque des positions de Neurode, Franckenstein et Wartha, par le général Lefebvre. — Le prince de Pless refoulé dans Glatz. — Combat à Friedland, le 15 janvier. — Reddition de Schweidnitz, le 16. — Réflexions. — Investissement de Kosel par la division bavaroise du général de Deroy, le 23 janvier 1807. — Description des fortifications de cette place. — Ses ouvrages détachés. — Ses défenses accessoires. — Ouverture de la tranchée, le 28. — Premier bombardement le 4 février. — Travaux d'attaque, du 4 au 12. — Arrivée du général d'artillerie de Pernety. — Il règle le service et revient à Breslau, le 13. — Dégel et inondation des tranchées et des batteries. — Travaux pour la construction des nouvelles batteries et leur armement, du 16 au 27. — Le feu recommence le 27. — Le siége est converti en blocus, le 4 mars. — Expéditions contre les partisans, dans la Basse-Silésie. — Mouve-

upes résultant des nouvelles dispositions ordonnées par l'Em-
Départ de la 2e division bavaroise pour le 5e corps, le 22 fé-
émonstration de Vandamme sur Glatz et Silberberg. — Il se
vant Neiss. — Causes qui déterminent, au commencement de
ince Jérôme à convertir en blocus les siéges de Kosel et de
Démantèlement des places de Breslau, Schweidnitz et Brieg.
ement de Neiss par Vandamme. — Situation de cette place,
Sa garnison. — État dans lequel se trouvaient ses fortifica-
ommencement des travaux d'attaque. — Le siége est con-
cns. — Le comte de Gœrtzen, nouveau gouverneur, arrive
t fait des levées dans la province. — Mesures du prince Jé-
s'opposer à ce recrutement de l'ennemi. — Le corps d'obser-
général Lefebvre est renforcé. — Premières tentatives du
œrtzen. — Il est repoussé. — Reprise du siége de Neiss. —
le la garnison de Kosel. — Affaire du prince Sulkowsky. —
mbardement de Neiss, du 11 avril au 29 mai. — Attaque de
du fort Blockauss. — Capitulation de la place. — Combat de
de Glatz (17 avril).—De Canth (14 mai).—De Salzbrunn (15).
de Neiss (16 juin).—Attaque et prise du camp de Glatz (23 et
mistice. — Réflexions.

plus grands effets du génie de Napoléon
citer, par un geste, par un mot, le repentir
ousiasme. Une simple parole de blâme ou
orsqu'il passait devant le front des troupes,
our enfanter des prodiges de valeur. Punir
penser étaient choses faciles pour lui. Que
es ne pourrions-nous pas citer à l'appui de
us annonçons! Ainsi, en Italie, deux demi-
n'avaient pas su conserver leur position, il
*Qu'on inscrive sur leurs drapeaux : Elles
lus de l'armée d'Italie ;* et les soldats de ces
ni-brigades supplient qu'on leur fournisse
ement l'occasion de se faire tuer. A une
ni-brigade qui s'est battue toute une jour-
conserver un poste important, il dit : *J'étais
e, la* 32e *était là.* Sur les drapeaux d'un

régiment qui a résisté à des forces décuples, il fait inscrire ces mots à la fois si simples et si grands : *Un contre dix.* Le corps d'armée de Davout, composé de trente mille hommes, remporte sur soixante-dix mille Prussiens, commandés par le roi en personne, la sanglante bataille d'Auerstaëdt ; il le récompense en mettant à l'ordre de l'armée : *Sa Majesté, voulant témoigner toute sa satisfaction au 3e corps par la plus belle récompense pour des Français, a ordonné que ce corps entrerait le premier à Berlin, le 25 octobre.*

Ce fut une récompense de ce genre que Napoléon résolut d'accorder à l'armée du prince Jérôme après la prise de Breslau. La constance que les Bavarois et les Wurtembergeois avaient montrée pendant ce siége long, rude et périlleux, la valeur qu'ils avaient déployée lors des attaques du prince de Pless, le service qu'ils venaient de rendre en faisant capituler une ville qui devait être d'une si grande utilité pour les corps cantonnés en Pologne, lui firent penser que ces braves gens étaient dignes de figurer sur les contrôles de l'armée française.

Le 5 janvier, il donna à l'armée des alliés le nom de 9e *corps de la Grande Armée.*

Le prince Jérôme s'empressa de mettre à l'ordre cette disposition si flatteuse pour ses troupes, et les divers services furent immédiatement organisés.

Au 10 janvier, le 9e corps se composait de vingt mille hommes d'infanterie, de deux mille de cavalerie, de deux mille d'artillerie, de cent cinquante sapeurs et mineurs ; en tout vingt-quatre à vingt-

cinq mille combattants, répartis dans deux divisions d'infanterie bavaroise et une d'infanterie wurtembergeoise, trois brigades de cavalerie, deux bavaroises et une de Wurtemberg et dix batteries.

Napoléon comptait tirer de Breslau de l'artillerie pour armer les têtes de pont dont il venait d'ordonner la construction sur la Vistule, sur le Bug et sur la Narew, ainsi que pour le siége de Dantzig; des munitions de guerre pour remplacer celles consommées contre les Russes ; des vivres, de l'eau-de-vie surtout, dont les soldats avaient un si grand besoin dans les cantonnements marécageux de la Pologne ; des draps, des cuirs, des toiles, pour réparer et renouveler les effets d'habillement et les chaussures de ses troupes. Aussi son premier soin avait été de prescrire les mesures les plus énergiques, afin d'empêcher toute dilapidation.

Il avait été bien secondé par son jeune frère, qui veillait avec soin à ce que rien ne pût être distrait dans les divers magasins. Afin de connaître au juste les ressources que pouvait lui fournir la ville, Napoléon y envoya, vers le milieu de janvier, un de ses officiers d'ordonnance, le capitaine Castille, avec ordre de tout voir par lui-même, de rapporter les inventaires et de faire un rapport très-détaillé. Il exigea, en outre, que Jérôme séjournât quelque temps à Breslau. Il voulut que le prince se fît rendre compte de tout ce qui s'y trouvait, y réunît un corps de réserve de cinq à six mille hommes, et chargeât ses divisionnaires d'investir à la fois les trois places de Brieg, Schweidnitz et Kosel, avec le reste du

9e corps. Pour l'Empereur, préoccupé de faire vivre dans un pays dénué de toutes ressources la Grande Armée, qui pouvait d'un jour à l'autre recommencer ses opérations contre les Russes, la prise des forteresses de la Silésie était en ce moment d'une importance secondaire ; la grande affaire était d'utiliser la nouvelle conquête du prince Jérôme au profit des troupes en Pologne. On conçoit combien le rôle passif imposé pour quelque temps au jeune général en chef du 9e corps était peu de son goût ; mais il avait trop d'affection pour son frère, trop de respect pour ses volontés, trop de confiance en son génie, pour ne pas se soumettre à n'être, pendant quelques jours, que l'administrateur de la Silésie. Il mit à remplir sa nouvelle mission un zèle, une activité, une intelligence, qui, à plusieurs reprises, lui attirèrent les compliments les plus flatteurs de Napoléon.

On ne trouva pas d'abord dans Breslau toutes les ressources sur lesquelles on avait compté, parce que, pendant l'absence du commandant en chef, on avait commis la faute de laisser la place trois jours entiers à l'ennemi avant d'en prendre possession, en sorte que le général de Thile avait pu mettre et avait mis une grande mauvaise foi dans la reddition, faisant cacher et disparaître beaucoup d'objets. Grâce aux mesures sages et vigoureuses prises par le prince Jérôme, les menaces de châtiments et les promesses de récompenses commencèrent bientôt à produire leur effet, en sorte que l'on retrouva des magasins considérables. Les poudres, les projectiles, l'artillerie et surtout les farines y étaient en grande quantité.

La correspondance de l'Empereur et celle du prince Jérôme fourniront à nos lecteurs de curieux détails sur cette partie administrative de la campagne de Silésie.

D'après les ordres de Napoléon, transmis par le major-général, dès que Breslau eut capitulé, le 9e corps dut se fractionner en une réserve restant à Breslau, et des détachements chargés d'investir et d'assiéger trois forteresses, parmi lesquelles se trouvait Kosel. Cette ville étant située sur le Haut-Oder, très-loin du centre des opérations du 9e corps et de sa réserve ; il fallait pour l'assiéger un détachement d'autant plus considérable qu'il allait se trouver isolé et séparé de Breslau par la partie montagneuse de la Silésie au pouvoir du prince de Pless. Kosel n'avait qu'une importance commerciale fort médiocre, et elle était facile à défendre à cause des inondations dont elle disposait et qui pouvaient s'étendre à plus d'un kilomètre autour des ouvrages. La prise de cette petite place offrait alors peu d'avantages et son investissement pouvait être dangereux. Jérôme fit demander à l'Empereur de réserver ce siége pour un autre moment et de lui permettre d'entreprendre celui de Neiss, place de dépôt du prince de Pless. Cette dernière ville était beaucoup plus rapprochée de Schweidnitz, de Brieg et de Breslau. Sa conquête paralysait le principal foyer d'action de l'ennemi; son attaque n'exigeait pas l'isolement complet d'une des divisions du 9e corps. Le jeune Prince développa ces considérations au major-général; mais l'Empereur, persuadé d'après d'autres rapports que Brieg

était une place très-forte et Kosel une place très-faible (ce qui était précisément l'inverse de la vérité), ne voulut rien changer à sa détermination et prescrivit d'exécuter son premier ordre. Il ne tarda pas cependant à voir et à reconnaître qu'on l'avait trompé.

On était alors au 23 janvier. Brieg s'était rendu le 16, beaucoup plus vite que ne le pensait l'Empereur, et, immédiatement après l'occupation de cette place, la division qui avait été chargée de s'en emparer avait été dirigée sur Kosel. On verra par la suite combien il eût été plus avantageux de suivre les avis de Jérôme qui, sur les lieux, était à même de bien connaître par ses espions, la force relative et l'importance des différentes places. Le Prince, du reste, se sentant trop faible en infanterie pour garder une réserve à Breslau et bloquer à la fois trois forteresses, résolut de ne faire attaquer que Brieg et Schweidnitz jusqu'à l'arrivée des renforts qu'il attendait.

A peu près vers cette époque, Napoléon, par un décret impérial de Varsovie, mit sur le département de Breslau un impôt de 18 millions, et chargea son frère de faire rentrer ces fonds et de les expédier à la Grande Armée, en Pologne.

Le commandant en chef du 9e corps, pour exécuter les volontés de l'Empereur, établit dans Breslau le quartier-général, l'état-major général, les états-majors de l'artillerie et du génie, et une réserve.

Grâce à cette réserve, le Prince avait environ six mille baïonnettes, huit cents sabres et vingt-six bouches à feu dont il pouvait disposer, soit pour garder la place, soit pour envoyer du renfort sur les points

menacés par l'ennemi et soutenir les autres divisions de son corps d'armée.

Le général de Deroy, chargé d'investir Brieg, reçut l'ordre de partir à la tête de sa division, cinq mille cinq cents fantassins appartenant à la première (huit cents hommes étaient absents, aux hôpitaux ou prisonniers), de la brigade de cavalerie du général Mezzanelli (formée du 1er de dragons, 2e de chevau-légers, en tout huit cents cavaliers présents), de l'escadron de réserve du 1er de dragons (cent hommes montés), et du 6e bataillon d'infanterie légère de Bavière (détaché de cette brigade et fort de cinq cents hommes); de six batteries, dont une de réserve et une détachée à la brigade de cavalerie (donnant un total de mille canonniers et onze cents chevaux, et traînant un matériel de dix-huit bouches à feu de campagne). Quelques mineurs et sapeurs, et deux escouades de cinquante hommes environ (détachement français) de la 14e compagnie du 7e d'artillerie, commandés par les lieutenants Curel et Casabianca, furent attachés à cette division.

Le général de Deroy allait, par conséquent, attaquer Brieg avec six mille hommes d'infanterie, neuf cents de cavalerie et mille d'artillerie; on lui organisait un matériel de siége composé de deux pièces de douze, deux mortiers et quatre gros obusiers.

Le général Vandamme, sous le commandement supérieur de qui le prince Jérôme plaça les Wurtembergeois, mit ses troupes en marche sur Schweidnitz, le 9, pour investir cette place le lendemain. Il les fit marcher sur deux colonnes. La première, aux ordres

du général Montbrun, composée de la brigade de cet officier-général : 1er de chasseurs à cheval, 1er et 2e de chevau-légers ; total, neuf cent trente cavaliers ; les 1er et 2e bataillons d'infanterie légère, 1er et 2e de chasseurs à pied, formant la brigade légère de la division wurtembergeoise ; total, deux mille six cent quatre-vingts fantassins. Six pièces de six et quatre obusiers servis par cent soixante canonniers. La deuxième colonne, à la tête de laquelle se trouvait le général de Seckendorf, avait deux mille sept cents hommes d'infanterie de ligne des régiments de Lilienberg, du Prince Royal, de Schrœder et du prince Guillaume ; elle avait huit pièces de six et deux obusiers servis par deux cents hommes de l'artillerie wurtembergeoise. Nous parlerons un peu plus loin du matériel de siége, qui ne parvint à Schweidnitz que dans les derniers jours de janvier, parce que l'Empereur, ayant ordonné de diriger sur Grandentz et Dantzig un parc considérable, le général de Pernety dut apporter des modifications et des réductions dans l'équipage destiné d'abord aux troupes de Vandamme. Un petit nombre de soldats du génie français et deux escouades de la 2e compagnie du 6e d'artillerie (quarante-sept hommes) furent désignés pour le siége. Ces deux escouades étaient commandées par les lieutenants Bonnotte et Bouteiller.

Vandamme partait donc pour assiéger Schweidnitz avec six mille cinq cents hommes de toutes armes ; il s'empressa de réclamer quinze cents hommes (1) de

(1) Ces quinze cents hommes, sur l'ordre du prince Jérôme, quittèrent Glogau et arrivèrent le 18 sous Schweidnitz.

division wurtembergeoise, qui avaient été détachés pour l'escorte des prisonniers de guerre.

Nous suivrons d'abord les opérations du siége de Brieg, et ensuite celles de Schweidnitz, bien que ces deux aient été entrepris en même temps.

Le 9 janvier, le général de Deroy partit de Breslau, avança vers Brieg par la rive gauche de l'Oder, se présenta devant cette place, qu'il investit le même jour et dont il somma inutilement le gouverneur.

Brieg, ville d'une médiocre importance, située sur la rive gauche de l'Oder, à douze lieues de Breslau, était assez bien bâtie. Elle avait en 1806 une population de huit mille âmes et possédait plusieurs fabriques d'étoffes de laine. L'année précédente, un vaste incendie lui avait fait un tort considérable.

Comme place de guerre, ainsi que le prince Jérôme l'avait dit à l'Empereur, elle n'était guère inquiétante. Au moment où le général de Deroy vint l'assiéger, ses fortifications étaient en mauvais état. Elle avait une enceinte de neuf bastions de deux cent quarante à deux cent cinquante mètres de développement tout au plus ; deux de ces fronts formant le côté nord étaient baignés par l'Oder. Les revêtements étaient à terre coulante ; une enceinte basse ou fausse braye, large de six mètres, favorisait l'escalade.

Les seuls ouvrages extérieurs étaient une tête de pont et une redoute, cette dernière située un peu plus en avant.

La tête de pont, ouvrage à cornes de peu d'étendue, couvrant un pont sur pilotis, était assez bien flanquée, elle avait une escarpe meilleure que celle

de la place. Sa contrescarpe élevée de trois mètres était à terre coulante. L'eau se trouvait retenue dans les fossés par deux batardeaux en mauvais état. L'extrémité du pont de pilotis était garantie par un tambour en palissades.

Dans l'un des bastions on avait construit un magasin à poudre à l'épreuve de la bombe.

Les conditions dans lesquelles se trouvait Brieg, et la gelée qui survint au moment de la marche de la division de Deroy sur cette place, la rendaient incapable d'une longue défense. Outre que l'enceinte était en très-mauvais état, la petite redoute et la tête de pont, entièrement abandonnées, ne pouvaient offrir aucune résistance. Les établissements pour les troupes, une ancienne église servant d'arsenal, les hangars pour l'artillerie étaient aussi défectueux que possible. Les remparts n'avaient pour armement que trente-quatre bouches à feu : vingt-deux pièces de douze en fer, huit pierriers et quatre obusiers. La garnison, commandée par le général-major Cornerut, vieil officier de soixante-treize ans, était composée d'un bataillon du 40e de ligne, fort de huit cent soixante hommes, et du premier du 4e de ligne ayant six cent quatre-vingt-dix baïonnettes; elle manquait d'artillerie pour les pièces. Une canonnade de quelques heures, brisant les palissades, devait permettre une attaque de vive force, et rendre difficile à une garnison faible, occupant une place aussi mauvaise, de tenir contre un corps de sept mille hommes. C'est ce qui arriva. Le général de Deroy crut inutile de faire ouvrir la tranchée. Il se borna à donner l'or-

dra de construire cinq batteries sur la rive gauche de l'Oder, vis-à-vis les fronts du centre, à environ cinq cents mètres des ouvrages, et deux sur la rive droite. Les premières furent armées de deux pièces de douze; quatre de six; quatre gros obusiers et six petits. Les secondes de deux pièces de six et trois obusiers. On ne plaça pas les mortiers. C'étaient donc vingt-et-une bouches à feu qui, le 15, se trouvèrent prêtes à tirer. Le feu s'ouvrit pendant la nuit avec vivacité et dura douze heures; près de quinze cents boulets ou obus démontèrent les remparts de la ville. A trois heures de l'après-midi, le général Lefebvre, envoyé de Breslau par le prince Jérôme, somma le gouverneur et lui offrit la même capitulation qu'au général de Thile. Après vingt-quatre heures de pourparlers, le gouverneur accepta ces propositions. Le 17, le prince Jérôme se rendit à Brieg avec le général de Pernety et le commissaire des guerres Maupetit. La garnison, composée de trois officiers généraux, vingt-et-un officiers et mille quatre cent cinquante hommes de troupes, défila devant le commandant en chef du 8e corps; et la ville fut occupée par les Bavarois qui y entrèrent avec le plus grand ordre. L'adjudant-commandant Courte, attaché à l'état-major général, fut désigné pour commander la place; le général de Pernety prit possession du matériel d'artillerie et du génie, et le commissaire des guerres inventoria les caisses et magasins de toute nature qui s'y trouvaient. Soixante-treize bouches à feu dont vingt-cinq hors de service, quinze cents sachets pour canon, trois cent dix mille cartouches d'infanterie,

soixante-quatorze mille huit cents livres de poudre, deux millions trois cent soixante-dix-huit mille balles, soixante mille cent cinquante projectiles pour mortiers, obusiers et canons, six cent trente-sept fusils, autant de sabres provenant du désarmement de la garnison, six cent soixante-dix fusils de rempart, environ quatre mille écus de Prusse, cinquante-trois mille sept cent soixante-quatorze boisseaux d'avoine, quatre cent vingt-cinq quintaux de paille, deux cent cinquante de foin, neuf mille trois cent quatre-vingt-cinq de seigle, quatre mille onze de farine de seigle, trois cents de froment, cent quatre-vingt-cinq de farine de froment, et cent soixante-quatorze de farine d'orge furent saisis dans Brieg. On s'empara encore de quatre-vingt-cinq pièces de drap bleu de cinquante aunes chacune et de quelques autres étoffes.

La garnison fut dirigée sur Mayence par Glogau, Dresde, Bamberg et Wurtzbourg, ainsi que cela avait été fait pour celles de Glogau et de Breslau.

La faiblesse de la place de Brieg, la difficulté de la secourir en même temps que Schweidnitz, l'impossibilité de la sauver, frappèrent tellement le prince de Pless, qu'il résolut de faire de cette ville l'objet d'une négociation. Le 12 janvier, un envoyé se présenta de sa part au quartier-général du prince Jérôme et fit entendre à ce dernier, que s'il voulait accorder au général prussien un armistice de trois à quatre semaines, armistice pendant lequel on ne l'inquiéterait pas dans la partie de la province non encore conquise par nos armes, il ne serait point éloigné, lui, prince de Pless, de céder immédiatement

la ville de Brieg. C'était adroit de sa part, puisqu'en abandonnant une place déjà investie et hors d'état de tenir, il obtenait encore un mois de répit; or, dans un mois, il pouvait réunir ses troupes, ravitailler ses places et organiser partout sa défense. Jérôme, sans rejeter précisément ces propositions, ne les accueillit qu'avec une grande réserve et s'empressa d'en écrire à l'Empereur. Deux jours ne s'étaient pas écoulés qu'il reçut une lettre par laquelle le prince de Pless lui demandait une entrevue à Strelhen, le 16. Jérôme ne pouvait encore connaître les intentions de son frère; il répondit par une fin de non-recevoir, remettant l'entrevue au 18, parce que, disait-il, des opérations importantes le forçaient à une absence momentanée. Du 14 au 18, la réponse de Napoléon arriverait et Brieg pouvait être pris. Brieg, en effet, capitula le 16; en sorte que la base de la négociation venant à manquer, il fallait un autre arrangement. Jérôme écrivit dans ce sens au général prussien, lui offrant toujours de se trouver au rendez-vous convenu; mais ce n'était plus l'affaire du prince de Pless, il déclara donc que ne pouvant livrer aucune des places qui lui restaient, il ne viendrait pas à Strelhen. Napoléon avait immédiatement pénétré le motif du prince de Pless. Ne voulant pas d'une interruption même momentanée dans les opérations en Silésie, il se hâta de répondre à Jérôme, le 15, de Varsovie, qu'il ne pouvait y avoir d'armistice entre lui et le prince de Pless. Dans une seconde lettre du même jour, il ajoutait que si le général prussien voulait remettre Schweidnitz, Kosel et Neiss, il consen-

tait à le laisser tranquille dans le comté de Glatz; mais que là se bornaient les concessions qu'il pouvait faire. Non encore rassuré par ces instructions, l'Empereur expédia au prince Jérôme le général Bertrand (1), porteur d'une nouvelle lettre dans laquelle il infligeait un blâme à son frère, blâme immérité, car le jeune général avait plutôt droit à des éloges pour la prudence et la finesse avec lesquelles il avait agi dans cette circonstance. Napoléon avait été contrarié de ce que son frère s'était servi pour répondre au prince de Pless, d'une formule trop polie.

La reddition de Brieg prouve que le commandant d'une place forte doit résister autant que cela est en son pouvoir; il ne connaît pas souvent l'influence que sa défense peut avoir sur les autres événements de la guerre. En effet, en supposant que Brieg eût été réellement le prix convenu d'un armistice, sa reddition paralysait un des grands moyens du prince de Pless, tandis qu'une résistance de quelques jours faisait obtenir aux Prussiens des conditions très-avantageuses pour eux, dans la situation où ils se trouvaient en Silésie. Jérôme, sensible aux reproches de son frère, exprima, dans plusieurs de ses lettres, combien il en avait été peiné.

Pendant toute cette espèce de négociation, les

(1) Dans son rapport à l'Empereur, daté du 22 janvier, de Breslau, le général Bertrand écrit : « J'ai remis la lettre de Votre Majesté à S. A. I. le « prince Jérome, et lui ai dit que Votre Majesté était fort étonnée qu'il « eût conclu et proposé un armistice sans son consentement; mais le Prince « n'a conclu aucun armistice; il attendait même les ordres de Votre Ma- « jesté pour l'entrevue qui lui avait été demandée et qui n'a pas eu lieu. »

opérations avaient continué; Brieg s'était rendu; la division de Deroy s'était mise en marche sur Kosel; Schweidnitz était bloqué. Nous allons remonter, maintenant, au 9 janvier, pour reprendre l'historique du siége de cette dernière place.

L'attaque de Schweidnitz peut être divisée en deux parties : l'investissement et le blocus, du 10 au 31 janvier; le commencement des travaux et le bombardement, du 1er au 7 février.

Schweidnitz passait alors, avec raison, pour une des places les plus fortes de l'Europe. Frédéric, lorsqu'il l'eut reprise avec tant de peine sur les Autrichiens, en 1762, consacra plusieurs millions à améliorer ses défenses. Elle était remarquable surtout par ses mines et ses batteries casematées. En 1807, au moment où Vandamme se présenta sous ses murs, elle avait une garnison assez forte, des approvisionnements pour neuf mois. Située dans une belle position, sur un plateau au pied duquel coule un ruisseau peu considérable, appelé Weistritz, elle avait une ancienne enceinte environnée de plusieurs grands forts étoilés à double enceinte eux-mêmes, liés entre eux par de longues courtines brisées, flanquée de quelques lunettes intermédiaires. Les fortifications de cette place avaient un grand développement, composé de quatre grands fronts, dont trois contreminés.

L'enceinte la plus rapprochée de la ville formait une espèce de carré long, d'un tracé très-irrégulier; c'était une fortification très-ancienne, composée de longues parties droites auxquelles on avait ajouté, à

différentes époques, quelques parties saillantes, comme trois petits bastions du côté du ruisseau, une demi-lune à pan coupé un peu plus loin, puis un ouvrage à cornes, sur le côté opposé à la Weistritz, un ouvrage irrégulier à plusieurs faces, enfin deux ouvrages à cornes très-rapprochés l'un de l'autre. Un bon fossé, une escarpe et une contrescarpe revêtues, des réduits dans tous les ouvrages, complétaient les défenses de cette première enceinte, en avant de laquelle s'en trouvait une seconde beaucoup plus forte.

Cette seconde enceinte était formée : 1° par quatre forts étoilés, ceux de Galgen et de Bogen, les plus rapprochés du ruisseau ; ceux de Garten et de Jauernick, à l'autre extrémité ; 2° par un fort bastionné à oreillons, appelé Wasser, situé entre les forts de Galgen et de Bogen ; 3° par un redan et quatre redoutes, celles de Wasser, de Kirchen, de Jauernick et de Garten, reliant des courtines brisées et placées en intermédiaires entre chacun des cinq forts.

Non-seulement les ouvrages de cette seconde enceinte étaient en parfait état, ayant escarpe et contrescarpe revêtues, chemin couvert palissadé, glacis contre-minés, mais chaque fort étoilé avait un réduit, de bonnes casemates à l'épreuve de la bombe, pour mettre la garnison en sûreté, et des embrasures pour y placer des pièces de canon. A propos de ces embrasures, le général Bertrand disait, dans son rapport à l'Empereur, sur Schweidnitz : « Les embra-« sures maçonnées des casemates doivent être fatales « aux canonniers. Elles doivent être facilement mises

« en brèche et effrayer une garnison peu aguerrie. « L'effet des batteries sur ces forts sera une expé- « rience de plus sur les batteries casematées, et sur « la question de savoir si l'avantage de couvrir l'ar- « tillerie du ricochet et des bombes équivaut à « l'inconvénient de présenter des embrasures dont « les éclats sont si meurtriers, et des maçonneries « qui sont mises en brèche par la première action des « batteries. »

Indépendamment de ces deux enceintes, Schweidnitz avait encore des ouvrages détachés destinés à empêcher les approches. Ces ouvrages consistaient en quatre lunettes ou flèches, appelées de Galgen, de Jauernick, de Schœnbrunn, de Neumuhl. Toutes étaient casematées, avaient un bon fossé avec escarpe et contrescarpe revêtues; elles étaient fermées à la gorge par un pont-levis. Autour régnait un chemin couvert protégé par des contre-mines.

On peut voir, par cette rapide description, combien Schweidnitz était fort. Sa position en avant des montagnes du comté de Glatz, entre Breslau et Brieg, non loin de Neiss, de Glatz et de Silberberg, en faisait un point stratégique de la plus haute importance, et l'effet moral de sa prise devait être grand.

La place était parfaitement armée et approvisionnée.

La garnison, commandée par le lieutenant-colonel de Haxo, avait été récemment augmentée : forte de trois mille anciens militaires et de deux mille cinq cents conscrits, elle était à peu près égale à la division qui l'attaquait.

Le 8 janvier, le prince Jérôme envoya à Vandamme des instructions très-précises et fort détaillées pour l'attaque de Schweidnitz. Il recommanda à cet officier-général, dans le cas où la mauvaise saison contrarierait les opérations d'un siége, de former un blocus en cantonnant et baraquant les troupes dans les meilleures positions possibles; de faire une sommation au gouverneur immédiatement après l'investissement; de se tenir en communication avec le général de Deroy, à Brieg, par un détachement de cavalerie cantonné à Strelhen; mais il laissait, d'ailleurs, à son habile et hardi lieutenant, dont la sagacité et les talents lui étaient bien connus, le choix des moyens pour réduire la place. Sa confiance ne devait pas être trompée; et la conduite vigoureuse de Vandamme justifia son attente. Ce dernier comprit qu'avec des moyens aussi restreints que ceux mis à sa disposition, il ne pouvait essayer un siége en règle, ni même bloquer complétement la ville autrement que par un système de patrouilles volantes. Ouvrir des parallèles, cheminer méthodiquement, était chose impossible, s'il ne voulait éterniser une défense d'autant plus facile que tout concourait à rendre l'attaque périlleuse. L'exemple de Frédéric, en 1762, occupé trois mois entiers devant cette place, était là pour l'avertir d'employer des moyens énergiques. Ces considérations le décidèrent à tout préparer pour un bombardement, dirigé non sur les forts casematés, non sur les deux enceintes, mais sur les édifices même de la ville. Effrayer les habitants par de fréquents incendies,

ɔerpétuellement en haleine les troupes, les fa-
par des alertes continuelles, dégoûter, de-
ɟer les uns et les autres, voilà quel fut son plan.
10 janvier, les troupes de Vandamme, arrivées
› de Schweidnitz, firent l'investissement de la
en se portant sur les hauteurs de Weitzenrode.
ıpproche suffit pour faire rentrer tous les postes
ıemi, et le général les établit dans les positions
tes :
ultzen, sur la route de Liegnitz à Schweidnitz
ıckenstein, le général Montbrun, avec mission
rver Strelhen et Reichenbach, de pousser les
postes sur ces villes et de communiquer avec
rouilles de la division de Deroy. Il avait sous
lres les deux régiments de chevau-légers de sa
e et une batterie légère.
la route de Glatz, un peu à droite et en avant
ıéral Montbrun, à Weistritz, un bataillon d'in-
e légère.
/ilkau, un bataillon d'infanterie légère et un
r avec ses avant-postes sous le canon de la

s chacun des villages de Jabesdorff et de Zult-
ff, un bataillon d'infanterie légère gardant les
de Glatz, Canth et Strigau.
te cette infanterie légère était placée sous les
du colonel-brigadier de Neubronn, dont le
ır-général fut établi à Wilkau.
ıuernick, observant la route de Landshut, le
ıt des chasseurs à cheval.
les hauteurs en arrière de Weitzenrode, à

cheval sur la route de Breslau et au bivouac, la brigade du général Schrœder, soutenue par quatre pièces de six ; son artillerie en batterie, enfilant les passages du ruisseau qui traverse le village, et prête à faire feu.

En avant de Rothkirchdorff, la brigade du général de Lilienberg avec quatre pièces et un obusier.

Le quartier-général du général de Seckendorf à Kantichen, celui du général Vandamme à Wurben.

Les troupes étaient à peine dans ces positions, que la garnison de Schweidnitz tenta une sortie par la porte de Klelschkau, dans le but d'incendier le faubourg du même nom situé entre les forts Bogen, Wasser et le ruisseau de Weistritz. Elle exécuta son projet, mais atteinte par notre infanterie légère près des palissades du chemin couvert, au moment où elle rentrait dans la place, elle perdit quelques canonniers tués à côté de leurs pièces et eut quelques bouches à feu d'enclouées.

Le lendemain, conformément à ses instructions, Vandamme fit sommer le gouverneur, qui parut fort choqué de ce qu'on lui demandait de rendre une place comme Schweidnitz avant de l'avoir attaquée. Il répondit qu'il saurait se défendre et que d'ailleurs il ne tarderait pas à être secouru.

Dès que l'ordre de marcher sur Schweidnitz avec les Wurtembergeois lui avait été donné, Vandamme avait sollicité le retour à sa division des bataillons occupés ailleurs, et en attendant, un renfort de quelques troupes bavaroises. Malheureusement Jérôme, quoique sentant combien cette demande était juste,

pouvait y faire droit, puisque lui-même, faute de ces suffisantes, se trouvait hors d'état d'entre- ndre le siége de Kosel comme le voulait l'Empe- r. Il répondit donc à Vandamme par un refus, et ce nier, pensant avec raison qu'avec si peu de monde aurait danger à étendre autant sa ligne, resserra rectifia ses positions dans la journée du 11. Il rap- ocha la cavalerie du général Montbrun, établit plus rtement son infanterie sous les routes de Strigau et e Canth, compléta le blocus au nord, devant les fronts e Bogen, de Garten et de Jauernick, s'appuyant à auche et à droite à la Haute et à la Basse-Weistritz, l ne laissa sur la rive droite de cette petite rivière, ans la plaine marécageuse qui s'étend vers Pultzen, ne des postes de cavalerie et d'infanterie légère, hargés de faire continuellement des patrouilles et de) lier avec celles du général de Deroy. Sa ligne 'était pas alors à plus de quatre mille mètres de la lace, et ses avant-postes étaient à portée du canon es forts.

Par une circonstance assez bizarre, et qui n'indi- uait pas de la garnison de Schweidnitz un grand ésir de se bien défendre, il ne se passait pas un jour u'il n'arrivât aux avant-postes wurtembergeois des éserteurs prussiens. Le 15, plus de cent avaient éjà été dirigés sur Breslau.

Le 14, l'ennemi tenta encore une petite sortie du ôté de la Weistritz, mais elle n'eut pas plus de ıccès que la première. Vandamme attendait toujours our commencer les travaux devant la forteresse u'on lui annonçât le départ de l'équipage de siége,

des outils, des matériaux et munitions nécessaires, ainsi que l'envoi des officiers du génie et de l'artillerie. Ne voulant pas cependant rester inactif et se borner à un blocus entièrement passif, il commença à jeter l'alarme dans la place. Il prescrivit aux chasseurs à pied, troupe excellente, de faire toutes les nuits, à différentes heures, de fausses attaques sur les ouvrages extérieurs, de fusiller beaucoup et de forcer ainsi la garnison à un service actif et pénible. L'ennemi, tenu sans cesse sur le qui-vive, commença bientôt à être fatigué.

Informé par les déserteurs, devenant plus nombreux de jour en jour, que Schweidnitz recevait l'eau par deux tuyaux qui la conduisaient des montagnes voisines jusque dans la ville, il envoya, le 17, à Ober-Boyendorff, le capitaine des sapeurs Conti pour rompre ces tuyaux. L'eau n'arriva plus, et l'ennemi fut obligé, afin de s'en procurer, de faire une sortie, le 18, pour en aller puiser au ruisseau. Les avant-postes aux aguets firent rentrer immédiatement les Prussiens; aussi la ville ne tarda pas à souffrir et à être dans l'inquiétude. La garnison cependant commençait à s'habituer aux fausses attaques de nuit: le 18, elle ne répondit pas. Vandamme, alors, ordonna de mettre en batterie les obusiers de la division, et à minuit, le 19, il fit tirer six coups par pièce. Le feu prit en ville; l'ennemi effrayé fusilla et canonna au hasard pendant plus de deux heures, comme si on était dans les fossés de la place, et tout cela en pure perte, car il n'atteignit pas un homme.

Pour ôter aux habitants la ressource de la petite

rivière, Vandamme résolut d'en détourner le cours à la hauteur d'un petit village un peu en amont de Schweidnitz, et de lui donner une nouvelle direction pour la jeter dans la Teil; mais cette opération nécessitait de grands travaux et ne put être faite que très-imparfaitement; d'ailleurs il y avait dans la ville quelques puits, et il était bien difficile de priver complétement d'eau une place au pied de laquelle étaient des bas-fonds, des étangs et des ruisseaux; néanmoins on inquiéta vivement l'ennemi et cela ne contribua pas peu à augmenter le nombre des désertions.

Le 21, deux cent quatre-vingt-quinze hommes du régiment de Konig et cent trente de celui de Seckendorf, presque tous jeunes soldats, arrivèrent à la division que la majeure partie de ces deux régiments avait ralliée trois jours auparavant. Depuis qu'on cherchait à priver d'eau la place, la garnison faisait, pour s'en procurer, de fréquentes sorties que refoulaient les avant-postes wurtembergeois.

Le 24, le gouverneur voulut tenter un coup de main plus hardi. Il y avait au village de Schœnbrunn, en avant de la lunette du même nom, un piquet de cent hommes d'infanterie; il prend, pour l'enlever, un détachement de cinq cents fantassins et de soixante cavaliers de bonne volonté; mais, au moment d'exécuter son attaque, on vient lui rendre compte de la désertion de huit de ses soldats. Ne doutant pas que son projet ne fût éventé, il changea son plan, attendit au lendemain matin, et dirigea sa petite colonne du côté du village où se faisaient les travaux pour le détournement de la Weistritz. Grâce à l'activité de

Vandamme, grâce à la bonne direction que par sa présence il savait imprimer au service, cette sortie fut repoussée comme toutes les autres. Le même jour, on réunit au village de Tunkendorff les échelles, fascines et gabions nécessaires pour les tranchées et les batteries.

Déjà, depuis quarante-huit heures, deux officiers du génie, les capitaines Deponthon (1) et Prost, s'occupaient à déterminer le point d'attaque. Le général Bertrand, envoyé par l'Empereur, fit une reconnaissance et approuva les dispositions qui avaient été prises.

Vandamme se décida alors à faire ouvrir la tranchée sur le plateau qui régnait en avant des lunettes de Galgen, de Jauernick et Schœnbrunn. Il trouvait deux grands avantages à choisir ce terrain; le premier, c'est que ce plateau présentait un très-beau développement à bonne portée; le second, c'est qu'un petit ruisseau qui coulait en arrière fournissait un excellent couvert pour abriter ses dépôts et ses troupes. Son projet était de faire commencer les remuements de terre dans la nuit du 25 au 26 janvier; mais la gelée était si forte, les outils en si petite quantité, qu'il préféra attendre l'arrivée du matériel; il se borna pendant cette nuit à faire détruire un moulin qui alimentait la place, sans que l'ennemi y mît opposition.

Nous sommes obligé d'interrompre un instant le

(1) Le rapport du capitaine Deponthon à l'Empereur, sur Schweidnitz, est inséré tout entier dans le *Recueil des Bulletins officiels des opérations de la Grande Armée contre la quatrième coalition.*

récit du blocus de Schweidnitz pour parler des événements qui avaient lieu dans les autres parties de la Silésie et pour expliquer divers mouvements de troupes qui venaient de s'effectuer.

Vers cette époque, le prince Jérôme eut la crainte de se voir enlever le général de Pernety, auquel il tenait beaucoup et qu'on voulait envoyer à un autre corps de la Grande Armée; il écrivit à ce sujet au major-général : « J'aurais désiré pouvoir conserver M. le général de Pernety à mon corps d'armée, dont l'artillerie est beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre corps de la Grande Armée. Cet officier, l'ayant dirigée depuis longtemps avec distinction, possède la confiance des officiers bavarois, et ne me laisse rien à désirer sous le rapport du service de cette arme. Cependant, je verrai toujours avec plaisir les nouvelles dispositions de Votre Altesse et je serai bien aise que l'observation que je viens de lui soumettre fût à ses yeux un titre de plus en faveur de M. le général de Pernety. »

Heureusement pour le 9e corps d'armée, on lui sa cet officier-général.

L'Empereur, qui désirait ne pas borner le rôle de frère à celui d'administrateur d'une province quise, et qui voulait lui rendre la liberté de surller les opérations de son corps d'armée, prit un rêté en vertu duquel la Silésie fut placée sous le mmandement d'un gouverneur-général. Berthier évint le prince Jérôme de cette nouvelle disposin par la lettre ci-dessous que nous citons tout en-

« A Son Altesse Impériale le prince J
commandant en chef le 9e corps

« J'ai l'honneur, Monseigneur, de
Altesse Impériale que par un ordr
janvier, Sa Majesté a décidé que tou
sous le commandement et sous les
verneur-général qui résidera à Bresl
nommé à cet emploi le général de
auquel je donne l'ordre de se rend
Breslau, où il prendra de suite l'exer
tions. Je prie Votre Altesse de don
les ordres qu'elle jugera nécessaires

« Chaque arrondissement de la S
mandé par un général de brigade
dant-commandant, et chaque place
officier supérieur.

« Par le même ordre, l'Empereur
aura dans la Silésie un administrateu
de toute l'administration et des finan
M. Lesperut, membre du Corps légis
à cet emploi. Je lui donne l'ordre de

ces fortes, à mesure qu'elles seront rendues, ainsi dans chaque arrondissement.

« J'ai l'honneur de prévenir aussi Votre Altesse je donne l'ordre au général de brigade Rheinld de partir de suite pour aller prendre le commdement de la place et de l'arrondissement de ieg. Je joins ici ses lettres de service que je prie tre Altesse de lui remettre à son arrivée.

« Je donne en même temps l'ordre à l'adjudant vine de se rendre à Breslau, pour être employé us les ordres du général Dumuy. — Six officiers périeurs le rejoindront incessamment pour être és à être envoyés dans les places de la Silésie, à sure qu'elles seront prises. Ils seront tous sous les dres du général Dumuy, gouverneur-général de la ésie. »

Brieg ayant capitulé le 16, le général de Deroy reit l'ordre, le 18, de marcher avec sa division pour rner Kosel, après avoir laissé dans la première de s deux villes, un bataillon de six cent quatre-vingts mmes pour y tenir garnison. La première division varoise partit le 20, se faisant éclairer par la bride de cavalerie du général Mezzanelli. Le prince Pless avait fait rompre le pont d'Oppeln ; on le para dans la journée du 21. Comme le général de roy n'avait pas pu emmener avec lui un matériel siége suffisant pour attaquer Kosel, et que le géal de Pernety dut expédier de Breslau et de Brieg pièces de douze et quatre mortiers pour ce nouau siége ; comme d'un autre côté ce petit parc et

les munitions avaient à franchir entre Brieg et Oppeln, entre Oppeln et Kosel, des distances assez considérables; comme enfin l'ennemi pouvait se trouver en force de ce côté et enlever le convoi, le prince Jérôme prescrivit les dispositions suivantes :

Le général Lefebvre avec sa brigade commandée en ce moment par le colonel Zandt (le général étant malade), se porta à Lowen sur la Neiss, non loin de la ville du même nom, sur la route et à moitié chemin de Brieg à Oppeln, afin d'assurer le passage de l'artillerie dirigée sur Kosel. Il avait dans ses instructions d'envoyer à l'avance à Oppeln un officier intelligent chargé de faire rassembler le nombre de chevaux nécessaires aux transports.

Le général Mezzanelli établit sa brigade à Kappitz sur l'Oder, route de Brieg à Kosel, et à moitié chemin de cette dernière place à Oppeln, pour protéger la marche du matériel de siége.

Enfin le général Minucci reçut ordre de faire partir de Breslau le 1er bataillon du 13e de ligne, destiné à relever à Brieg le 1er bataillon du 4e, qui devait rejoindre immédiatement sa division sous Kosel. Le détachement de canonniers français, en ce moment encore à Brieg, quitta également cette ville pour se rendre à Kosel, et fut remplacé par un détachement de même force, envoyé de Breslau.

Ces divers mouvements de troupes exigés par les circonstances et surtout par l'éloignement de Kosel, s'effectuèrent du 20 au 25 janvier.

A cette époque, le 9e corps était donc disséminé à Glogau, Breslau, Schweidnitz, Brieg, Lowen, Trap-

z et Kosel. Il bordait pour ainsi dire le cours de der sur la rive gauche.

Les nouvelles que le commandant en chef reçut du nce de Pless modifièrent ces dispositions. Le gou- rneur prussien de la Silésie avait lancé le 20 une oclamation par laquelle il prévenait les habitants la province qu'il concentrait entre ses mains l'au- ité administrative ; il parut vouloir se décider à ir contre la division occupée au blocus de Schweid- z. Vers le 26 janvier, il fit faire quelques retran- ements dans les environs de Wartha, en avant de ıtz, dans un pays très-propre à la petite guerre. Il ısembla une dizaine de mille hommes tirés des rnisons de Glatz, Silberberg et Neiss, et le bruit de marche sur Schweidnitz, par Neurode et Reichen- ch se répandit dans la contrée. Ce bruit prit même ez de consistance pour nécessiter de la part du mmandant en chef du 9e corps, des dispositions ıtes nouvelles. Le général Vandamme, averti de qui se passait du côté du comté de Glatz, reçut Jérôme une dépêche dans laquelle se trouvaient instructions suivantes : « Je vous préviens que la brigade du général Lefebvre avec le bataillon d'in- anterie légère qui se trouve sur la route de Brieg Kosel reçoivent l'ordre de se tenir prêts à mar- her sur Schweidnitz, en passant par Munsterberg, ranckenstein et Reichenbach, afin de couper toute traite à l'ennemi. En même temps, le général linucci reçoit l'ordre de se tenir prêt à marcher vec quatre mille hommes d'infanterie, son artil- erie et le peu de cavalerie qu'il a avec lui. Sitôt

« la réception de cette lettre, vous enverrez une re-
« connaissance sur Reichenbach et Wartha, afin de
« vérifier le rapport de cet espion. Il n'y aurait point
« de doute, si l'ennemi se trouve aux endroits indi-
« qués, que son intention ne fût de secourir Schweid-
« nitz. Dans ce cas, mon projet étant de lui couper
« toute retraite sur Glatz, vous le laisseriez avancer
« jusqu'à Reichenbach. » Le 29 janvier, au reçu de la dépêche du prince Jérôme, Vandamme dirigea sur Wartha une reconnaissance forte de deux cents chevaux et quatre cents hommes d'infanterie; ce petit corps de troupes rentra le 31 avec trente prisonniers. Il avait eu plusieurs petits combats à soutenir, avait perdu trois cavaliers, et s'était assuré que le prince de Pless avait réuni aux environs de Glatz, douze cents chevaux environ et huit à neuf mille fantassins. Au moment où ce détachement arrivait au camp, une patrouille de deux cents chevaux, envoyée du côté de Waldenbourg, revenait repoussée à Hœngirschdorff, et annonçant que l'ennemi occupait en force le premier de ces deux points.

Vandamme, qui attendait son artillerie de siége, s'empressa de donner ordre d'arrêter les convois, et fit partir pour Waldenbourg deux cents chevaux et trois bataillons d'infanterie légère, sous les ordres du commandant Revest, son premier aide de camp. Il était, du reste, fort rassuré du côté de Frankenstein et de Reichenbach, sachant que le général de Pernety était là, en position, avec quatre mille hommes.

Le lendemain, le commandant Revest revint; un

chement de deux cents chevaux et trois cents assins s'était effectivement montré à Walden-rg, mais il était parti la veille pour retourner à z.

es différentes reconnaissances, envoyées de tou-arts sur Franckenstein, Wartha, Neiss, ainsi que apports des espions, ne tardèrent pas à faire aître à Jérôme que le prince de Pless n'avait pas re bougé, qu'il était cantonné dans le triangle é par Wartha, Neurode et Franckenstein, et faisait courir le bruit d'un rassemblement nom-x d'Autrichiens sur les frontières de Bohême, d'exciter tous les hommes valides du comté de z à se oulever.

'après cela, on devait penser que le général sien méditait un coup de main, mais son inten-était-elle de se porter sur Schweidnitz ou sur el? c'est ce qu'il était difficile de savoir. Dans le le, le commandant en chef fit ses dispositions : être en mesure de battre l'ennemi sur l'un ou re de ces deux points, et de lui couper la re-e sur Glatz ou Neiss, s'il s'aventurait trop. l, la brigade Lefebvre, toujours à Lowen, sous mmandement du colonel de Zandt, reçut ordre rendre position à Strelhen, point intermédiaire e Glatz, Schweidnitz et Kosel. La brigade Mez-lli et le général de Rheinwald, commandant la e de Brieg, furent prévenus, afin de se concerter mble pour la protection des convois de Brieg à eln. La brigade Lefebvre fut renforcée, à Strelhen, bataillon léger et du 6e régiment de ligne, fort

de quinze cents hommes, qui venait d'arriver à Breslau (1). Le général Vandamme, averti de ce mouvement, fut autorisé à donner des ordres à ces troupes, dans le cas où le prince de Pless se porterait en force sur Schweidnitz; seulement, comme le prince Jérôme craignait, vu les réclamations incessantes de Vandamme pour obtenir des renforts, qu'il n'abusât de cette autorisation, il lui fit écrire par le général Hédouville : « Son Altesse Impériale, ayant des motifs d'une importance majeure pour ne pas faire faire des mouvements inutiles à ses troupes, me charge de vous recommander particulièrement de ne faire mouvoir la brigade du général Lefebvre qu'autant que vous auriez des nouvelles certaines que l'ennemi se porterait en force sur Schweidnitz. » En attendant, cette brigade dut se lier, par des partis, avec les avant-postes wurtembergeois, à Reichenbach.

Il était clair que, quelle que fût la détermination du prince de Pless, la brigade ou plutôt le petit corps placé en observation à Strelhen, pouvait être appelé à y jouer un grand rôle, et avait besoin d'être bien commandé. Or, par une coïncidence fatale, les deux généraux Lefebvre et Montbrun se trouvaient retenus au lit. Cette circonstance tourmentait beaucoup le prince Jérôme, qui n'avait sous la main que des officiers-généraux étrangers. Heureusement, près de

(1) Le bataillon de Preysing avait rejoint cette brigade, en sorte qu'elle se trouva alors avoir, en infanterie, deux bataillons légers et deux de ligne.

il était le général d'artillerie de Pernety, et, bien que les fonctions de cet officier-général fussent loin d'avoir de l'analogie avec le commandement d'une brigade légère, bien que sa présence fût très-nécessaire au quartier-général, pour l'expédition de l'artillerie et des munitions sur Kosel, Schweidnitz et Varsovie, il se décida à lui confier, pour quelques jours, le commandement des troupes à Strelhen.

Le général de Pernety partit immédiatement pour se rendre à son nouveau poste. Le lendemain, le général Hédouville lui écrivit que, d'après les avis de Vandamme, le prince de Pless avait abandonné ses projets sur Schweidnitz et se portait sans doute sur Kosel; qu'il devait agir en conséquence, prendre une position intermédiaire entre les deux places, et ne pas se perdre de vue que sa mission était toujours de couper les colonnes ennemies. Cette nouvelle dépêche décida le général de Pernety à s'établir de nouveau à Strelhen, où il se trouvait à portée de secourir également Schweidnitz ou Kosel. Le prince de Pless, averti de la présence de ce corps, fort de trois mille fantassins, sept cents chevaux et une batterie, n'osa faire un mouvement, et conserva ses positions fortifiées autour de Wartha. Le 7 février, le général Lefebvre, rétabli, vint se remettre à la tête de sa brigade.

Rétrogradons maintenant jusqu'au 25 janvier, pour reprendre le récit du blocus de Schweidnitz, au point où nous l'avons laissé.

La division wurtembergeoise, depuis son départ de Breslau, s'était renforcée par le retour de diffé-

rents détachements à qui le prince Jérôme avait fait donner l'ordre de rejoindre au plus vite. Elle se trouvait forte alors de sept mille cinq cent soixante-dix hommes d'infanterie, et de sept cent trente-huit cavaliers. C'était peu, sans doute, pour un siége comme celui de Schweidnitz, mais c'était tout ce que pouvait fournir le corps d'armée du prince Jérôme, qui avait à garder trois places conquises, qui en assiégeait une quatrième, et qui avait près de quatre mille hommes occupés à observer les mouvements d'une forte colonne mobile ennemie. Vandamme ne cessait, malgré cela, de réclamer des troupes; Jérôme lui répondit que le contingent du roi de Saxe devant se trouver à Glogau, du 7 au 12 février, la totalité des troupes de Wurtemberg serait réunie devant Schweidnitz à cette époque, et que, du reste, il ne s'en reposait pas moins sur son zèle, ses talents et son activité pour remplir les intentions de l'Empereur touchant la prise de la forteresse (1).

Les 26 et 27 janvier, le blocus avait continué sans événement remarquable; la gelée et le manque d'outils avaient encore empêché le commencement des travaux. Le 28, un détachement de deux cents fantassins et cent chevaux sortit par la porte de Canth et se dirigea sur Sabischdorff. Arrêté devant ce village par les avant-postes wurtembergeois, il engagea

(1) L'Empereur avait écrit qu'il voulait avoir Schweidnitz avant le 20 février, et le général Hédouville avait prévenu Vandamme, de la part du prince Jérôme, de ce désir, qui était un ordre formel.

combat avec eux. Le général Vandamme, qui esque tous les jours visitait ses troupes, se trouvait a droite de la route de Strigau, au moment de tte attaque; s'apercevant de la marche des Prus-ns, il fit monter à cheval cent chasseurs du régi-nt établi à Puntzelwitz, et leur ordonna de se jeter r le flanc gauche de la colonne, pour la couper de place. Une forte neige favorisait ce mouvement. s chasseurs, commandés par le commandant Revest le capitaine Vincent, tous deux aides de camp du néral, chargèrent avec tant d'audace, que l'infan-ie ennemie fut taillée en pièces à cent mètres des issades. La cavalerie prussienne profita du moment les Wurtembergeois étaient aux prises avec son in-terie, pour se jeter dans la ville. Cependant, un gadier du 3e de hussards français, de l'escorte de ndamme, la poursuivit avec assez de vitesse pour r un dragon et un hussard, à vingt mètres de la rrière; deux officiers, treize soldats prussiens fu-t tués; soixante-cinq hommes, dont trois officiers, ent faits prisonniers.

Enfin, le surlendemain, 30, fut le jour fixé pour uverture de la tranchée. Le général de Pernety ait reçu l'ordre de faire partir le 27, de Breslau, ur le siége de Schweidnitz, un matériel de huit èces de douze, deux obusiers, deux mortiers avec ir armement, et quatre plates-formes à canon; 29, six cent quarante bombes, seize cent soixante ulets de vingt-quatre, et cinq cent soixante obus; le 30, huit pièces de vingt-quatre, six obusiers affûts, quatre mortiers avec crapauds; toutes ces

pièces avec armement complet. Le général avait prescrit à son aide de camp, le capitaine Marion, dans lequel il avait la plus grande confiance, de se rendre au quartier-général de Vandamme, pour prendre la direction de l'artillerie du siége. Arrivé le 29, cet officier s'était empressé de reconnaître le terrain propre à l'emplacement des batteries sur le front d'attaque ; il s'était entendu avec le chef du génie, le capitaine Prost, avait pris les ordres de Vandamme, en sorte que tout était prêt pour commencer les travaux ; mais un événement faillit retarder encore ce moment. Vandamme avait dirigé sur Breslau les chevaux nécessaires au transport du matériel de siége; or, le jour où ces relais arrivèrent au quartier-général du prince Jérôme, on reçut du quartier impérial la nouvelle de la reprise des hostilités contre les Russes. Napoléon, averti de l'entrée en ligne d'un nouveau corps de quarante mille Russes, s'était décidé à ouvrir une nouvelle campagne. Il avait ordonné à son frère de tout mettre en œuvre pour expédier à l'instant même, sur Varsovie, des munitions, et surtout des cartouches d'infanterie, en sorte que Jérôme avait employé les chevaux envoyés de Schweidnitz, pour transporter jusqu'à Wartemberg ces munitions destinées à l'armée française (1). Néanmoins, comme

(1) La reprise des hostilités contre les Russes avait ému le prince Jérôme. « Je sens bien vivement, Sire, écrivit-il à l'Empereur, en apprenant « cette nouvelle, je sens bien vivement le regret de ne pas accompagner « Votre Majesté dans les nouveaux dangers qu'elle va courir. Cependant, « l'espérance de faire en Silésie quelque chose d'utile au service de Votre « Majesté adoucit cette privation. Je la prie de compter sur tout le zèle et

e grande partie du matériel et des outils néces-
res étaient depuis la veille, 30, à Grossmertzdorff,
lage choisi pour le parc, il ne fut rien changé aux
ipositions prescrites. Le 29, Vandamme avait fait
endre de nouvelles positions à ses troupes; ce
angement avait été nécessité par l'ouverture de la
anchée.

La cavalerie s'établit : deux régiments à Pultzen,
; le troisième à Tunkendorff. Le 1er bataillon de
hasseurs à pied, à Schœnbrunn ; le 2e détacha une
ompagnie à Pultzen, une à Weitzenrode, une à
acobsdorff, une à Bëgendorff. Le 1er bataillon d'in-
nterie légère se plaça à Wilkau, le 2e à Sabischdorff;
es brigades Lilienberg et Schrœder, en avant de
unkendorff, ayant deux bataillons près de Zultzen-
orff, et un détachement du régiment de Seckendorf
Cuntzendorff. Le quartier-général fut transporté à
abischdorff.

De cette manière, la forteresse se trouva beaucoup
lus resserrée, et les troupes wurtembergeoises, tou-
es sous la main du général Vandamme, bordèrent
petit ravin situé au-dessous du plateau choisi pour
établissement des batteries d'attaque.

Les envois considérables que le général de Pernety
vait été obligé de faire, de Breslau sur Dantzig,
andentz, Thorn et autres places de la Pologne,
avaient forcé de modifier l'équipage destiné au siége
e Schweidnitz. Il fut définitivement composé de

l'activité que le désir de lui plaire et l'amour de la gloire peuvent inspirer. »

huit pièces de vingt-quatre, approvisionnées à trois cents coups chacune ; neuf de douze, ayant un total de deux mille quatre cents coups ; neuf obusiers de vingt-cinq livres (poids du boulet en pierre) ; six de dix livres, ayant deux cent cinquante coups chacun ; quatre mortiers de cinquante livres et deux de vingt-cinq livres, approvisionnés à deux cents coups. Total, trente-huit bouches à feu, servies par un détachement de quarante et un hommes de troupe, à la tête desquels se trouvaient les lieutenants Bonnotte et Bouteiller.

Sur la proposition du capitaine Marion, le général Vandamme décida l'établissement de trois grandes batteries : la première destinée à enfiler le front 1 et 2 et à contre-battre directement avec des pièces de vingt-quatre la face droite de la lunette de Schœnbrunn ; la seconde, à ricocher de front entre les forts de Garten et de Bogen ; la troisième, à enfiler tous les ouvrages du front 3 et 4.

Le 31 janvier, à l'entrée de la nuit, on se rendit avec des paysans mis en réquisition, aux endroits désignés pour l'emplacement de la tranchée ; mais la terre était gelée sur une telle épaisseur, que pour ménager les outils dont on était mal pourvu, on fut obligé de creuser verticalement des puits. Dès qu'on se trouvait au-dessous de la croûte gelée, on s'étendait horizontalement dans tous les sens, et l'on sortait la terre dans les sacs à distribution de l'infanterie. Ce travail faisait un grand bruit ; Vandamme, pour le couvrir, fit mettre en batterie, à l'extrême gauche des attaques, deux obusiers de campagne, qui tirè-

ent toute la nuit. Ce moyen réussit parfaitement à létourner l'attention de l'ennemi, et ce ne fut qu'au our, lorsque déjà les travaux étaient assez avancés our que les hommes fussent à l'abri des projectiles le la place, que les Prussiens s'aperçurent de la ruse.

Le 30, le premier convoi d'artillerie avait dû arriver à Bunzelwitz; mais comme on craignait une démonstration du prince de Pless, ordre avait été donné d'arrêter les voitures à Grossmertzdorff, ce qui avait obligé de commencer la construction des trois batteries avec les canonniers wurtembergeois et des paysans. Le lendemain, une patrouille repoussée vers Waldenbourg, ainsi qu'on l'a vu plus haut, ayant fait croire à la présence du prince de Pless de ce côté, Vandamme avait prescrit de laisser les pièces et les voitures du convoi attelées jusqu'au retour de la reconnaissance commandée par son premier aide de camp; malgré la rigueur de la saison, personnel et matériel stationnèrent à Grossmertzdorff, pendant trente-six heures. Les outils, les plates-formes, les bois nécessaires furent enfin transportés au parc, et de là aux batteries. Ces dernières furent terminées dans la nuit du 1er au 2 février, tant l'on mit d'activité dans les travaux; on les arma la nuit suivante, et le 3, au matin, le feu put être ouvert.

Le 3 février, à midi, tout étant prêt aux trois batteries, au signal d'un coup de canon, le feu commença et ne fut interrompu qu'à six heures du soir. Six cent douze boulets, cent quatre-vingt-douze obus et cent huit bombes furent envoyés aux assiégés.

Pendant ce premier feu, plusieurs magasins à poudre, situés sur les remparts, sautèrent. Avant la nuit, les batteries de la garnison avaient tellement souffert, que le tir de la place dut cesser, pour donner le temps de réparer ou remplacer ce qui avait été frappé, et de blinder les petits magasins. Le feu des assiégés, décuple du nôtre, n'avait atteint personne.

Ce même jour, 3 février, le parc fut amené au village de Bunzelwitz, où on n'avait pu le placer d'abord. Les communications étant alors plus faciles, on put congédier un grand nombre de paysans, qui commençaient à devenir très-embarrassants, et même à donner des inquiétudes. Le 4, à deux heures du matin, les mortiers recommencèrent à tirer, dirigeant leurs coups sur la ville. Seize bombes par pièce furent envoyées sur les maisons; mais comme il avait fallu employer des charges plus fortes que celles de la veille, afin d'obtenir une portée plus grande et d'atteindre l'intérieur de la place au lieu des remparts, tous les affûts des mortiers de cinquante furent brisés. On fut réduit à se servir de ces bouches à feu sans leurs crapauds, ce qui diminua beaucoup la justesse des coups. Les petits mortiers n'avaient eu de brisé que leurs sus-bandes; on les fixa sur leurs affûts au moyen de cordages. Le jour venu, on remplaça aux batteries tout ce qui était cassé ou dégradé, et à dix heures du matin on recommença le feu. On ne le cessa qu'à la nuit. Douze cent seize projectiles furent envoyés aux assiégés. L'incendie se manifesta dans plusieurs quartiers de la ville. L'ennemi répondit vigoureuse-

ment, et son tir fut plus juste que celui de la veille; mais les embrasures des casemates de la lunette de Schœnbrunn souffrirent tellement, qu'à partir de ce jour il n'y eut plus que les pièces en batterie sur le terre-plain de cet ouvrage qui furent en état de riposter.

Un incendie très-considérable se déclara en ville. La garnison commençait à se plaindre de son service; les déserteurs affluaient; les habitants qui, d'abord, avaient cru leur place imprenable, n'osaient plus sortir pour éteindre le feu, craignant nos boulets, qui sillonnaient les rues. Il était évident que Schweidnitz ne tiendrait pas longtemps.

Le commandant en chef du 9e corps, se trouvant un peu plus libre depuis le départ de Breslau des convois de munitions et depuis la nomination et l'arrivée du général Dumuy, comme gouverneur-général de la Silésie, se rendit devant Schweidnitz. Il parcourut toutes les batteries, donna les plus grands éloges à Vandamme et aux officiers de l'artillerie et du génie, et fit aussitôt recommencer le feu. Un instant après, il parut au centre de la ville un incendie causé par la première bombe dirigée par un jeune élève de l'École de Metz, qui aidait le capitaine du génie Prost dans son pénible service. Les approvisionnements furent doublés aux batteries, par ordre du Prince, et dans la nuit du 5 au 6 février, mille neuf cent quarante-trois projectiles furent lancés sur la ville et sur les remparts. La seconde bombe de la batterie n° 10 mit le feu aux magasins situés près la barrière de Koppen, et l'incendie se propagea

si rapidement qu'il fut impossible de l'arrêter. Le tir de nos projectiles creux éloigna tous les secours que l'assiégé cherchait à porter; le vent s'éleva en outre si violent, que les troupes de la garnison abandonnèrent les remparts du front 1-2, entre le fort de Galgen et celui de Jauernick. Si on avait pu se douter de cette circonstance, une escalade aurait sans doute été tentée.

Le 6 au matin, Jérôme, informé par les nombreux déserteurs que Schweidnitz avait beaucoup souffert, que tout y était dans la consternation, crut le moment favorable pour sommer le gouverneur; il prescrivit à Vandamme de faire cesser le feu aux batteries, et envoya dans la ville le prince de Hohenzollern, un de ses aides de camp. Le commandant de la forteresse se montra disposé à traiter, en prenant pour base de la négociation que Schweidnitz serait rendu le 16, si la place n'était pas secourue avant cette époque. Le Prince lui écrivit la lettre suivante :

« Monsieur le gouverneur, le prince de Hohen-
« zollern, mon aide de camp, vient de me rendre
« compte de la négociation qu'il a entamée avec
« vous. Disposé à vous accorder toutes les conditions
« que les circonstances présentes peuvent me per-
« mettre, je vais vous laisser connaître quels sont
« les premiers articles sur lesquels nous pouvons
« traiter :

« 1° Vous garderez votre place jusqu'au 16; mais

je demande qu'une des portes soit occupée après-demain par nos troupes;

« 2° La capitulation de Breslau sera en tout point suivie pour ce qui regarde vous et votre garnison;

« 3° Un officier du grade de major ou de colonel sera envoyé en otage;

« 4° Toute communication sera interrompue jusqu'au jour où la garnison défilera.

« Du reste, Monsieur le gouverneur, je suis entièrement disposé à accorder pour vous et votre famille tous les avantages que vous pouvez désirer. J'aime à rendre honneur au courage et à obliger un brave et loyal militaire comme vous. Je puis vous donner ma parole que non-seulement le roi de Prusse n'est point à soixante lieues d'ici avec une armée, mais que l'Empereur des Français était en personne, le 1er février, à quarante lieues en avant de Varsovie, poursuivant l'armée russe, et le roi de Prusse était à Memel. »

Le gouverneur, qui redoutait Vandamme et voyait les ravages causés dans la place par nos projectiles, ne rejeta pas ces propositions. Il envoya à notre quartier-général, le lendemain 7, des commissaires pour continuer les négociations entamées. Le prince Jérôme était retourné à Breslau, laissant au commandant supérieur de la division wurtembergeoise, des instructions pour une expédition importante que nous ferons connaître plus loin.

Vandamme, prévenu de l'arrivée de ces commissaires, s'était hâté de faire réparer tout aux batte-

ries, en sorte que dans une visite à nos travaux, ils avaient, à leur grand étonnement, trouvé tout en très-bon état.

La capitulation fut signée le même jour. Le commandant en chef exprima son contentement aux troupes du siége par l'ordre suivant, daté de Breslau:

« Son Altesse Impériale témoigne sa satisfaction « aux officiers et aux troupes d'artillerie et du génie « qui sont employés au siége de Schweidnitz; le feu « de l'artillerie est bien dirigé. Elle témoigne égale- « ment sa satisfaction à la division wurtember- « geoise.

« La rigueur de la saison, loin d'être un obstacle « pour l'ouverture de la tranchée, n'a fait que re- « doubler l'ardeur et le dévouement des officiers et « des troupes. Son Altesse Impériale a jugé de tous « leurs efforts en visitant les tranchées. »

Nous venons de dire qu'avant de quitter Vandamme pour retourner à Breslau, Jérôme avait décidé une expédition fort importante; or, cette expédition avait pour but d'attaquer le prince de Pless dans ses positions fortifiées, en avant de Glatz, et de le rejeter jusque dans cette place. Le général Lefebvre, qui venait de reprendre son commandement, et l'adjudant-commandant Rewbell, furent désignés pour cette opération. Le Prince donna ordre de mettre à la disposition de ce dernier les deux bataillons d'infanterie légère de Wurtemberg et deux régiments de cavalerie de la même

tion. Le lieutenant-colonel Leppel dut remplacer ieutenant-colonel Stetten, du 2e de chevau-légers, lade à Breslau, et M. Rewbell le général Mont- an, également absent pour cause de maladie.

Ce petit corps de troupe se mit en marche le 6 au ir, afin de rejoindre à Reichenbach le général Le- ovre, sous le commandement duquel il passait. Le rps de ce dernier venait d'être renforcé par le 14e ligne bavarois, qui, arrivé à Breslau le 5, avait dirigé immédiatement sur Strelhen.

Le 8, Lefebvre ayant fait ses dispositions, marcha Reichenbach sur Franckenstein. Les avant-postes l'ennemi occupaient les hauteurs en arrière de tte petite ville; il les aborda de front avec l'infan- ie bavaroise, et les rejeta sur Wartha, tandis que djudant-commandant Rewbell, avec son corps de urtembergeois, attaquait Neurode sur la gauche. s Prussiens se replièrent en bon ordre jusque der- ère les retranchements élevés sur les hauteurs de artha, et là ils tinrent ferme pendant deux grandes ures. Le général Lefebvre renouvela plusieurs fois front, et inutilement, ses attaques; mais l'adju- ant-commandant Rewbell, qui avait débusqué l'en- mi de Neurode, ayant pu déboucher sur les rrières de la position de Wartha, son apparition ffraya le prince de Pless, et celui-ci abandonna ses tranchements pour gagner Glatz par les gorges. La avalerie l'attendait au débouché des montagnes. eux charges brillantes exécutées par les dragons de a Tour-et-Taxis, du colonel de Seidnitz, et par les hevau-légers de Linange, commandés par le lieute-

nant-colonel de Bouillé, en l'absence du colonel de Zandt, resté malade à Franckenstein, culbutèrent les Prussiens et les mirent en pleine déroute. Ils cherchèrent cependant à se rallier sous les murs mêmes de Glatz ; mais la cavalerie wurtembergeoise ne leur en donna pas le temps, et ils furent refoulés jusque dans la place. Trois cents prisonniers, cent hommes tués et une pièce de canon enlevée furent les trophées de cette affaire, qui avait une grande importance, en ce qu'elle empêchait l'ennemi de tenir la campagne pendant quelque temps et laissait espérer que Schweidnitz ne pouvait être secouru avant le 16, jour fixé pour sa reddition. C'était le motif qui avait décidé le commandant du 9e corps à faire faire cette expédition. L'infanterie légère de Wurtemberg avait soutenu sa réputation d'une manière brillante, dans l'attaque de Neurode ; le général Lefebvre citait aussi avantageusement le 6e de ligne bavarois, les colonels de Preysing, de Zollern et Becker.

Jérôme dut se féliciter d'avoir fait déloger le prince de Pless de ses positions de Wartha, lorsque, quelques jours plus tard, le 13, il apprit d'une manière certaine que le général prussien, à la tête de mille cinq cents fantassins et de deux escadrons soutenus par une batterie de six pièces, s'était porté sur Wunschelburg et de là sur Friedland, en violant audacieusement le territoire autrichien près de Braunau. Son projet était évidemment de secourir Schweidnitz ; mais il n'avait plus à sa disposition une force imposante comme celle qu'il avait eue entre Neurode et Franckenstein. Vandamme fut prévenu le 14 de ce

mouvement de l'ennemi sur Friedland ; il reçut l'ordre de se tenir sur ses gardes, de former une colonne mobile de deux mille hommes d'infanterie et d'un régiment de cavalerie placé sous le commandement de l'adjudant-commandant Rewbell. Un régiment bavarois lui était envoyé le 15, précédant de quelques heures le commandant en chef du troisième corps. Ce dernier avait aussi envoyé des instructions au général Lefebvre pour se porter contre le prince de Pless. Le 15, tandis que l'adjudant-commandant Rewbell se dirigeait entre Glatz et Friedland pour couper toute retraite à l'ennemi, Lefebvre l'attaquait à Friedland même. Le lieutenant-colonel de Bouillé, qui marchait à l'avant-garde avec deux escadrons de dragons, ayant rencontré les grand'gardes prussiennes ne tarda pas à être aux prises avec des forces bien supérieures à celles qu'il commandait. Il les contint pendant près de deux heures, donna le temps à deux bataillons bavarois d'entrer en ligne, et l'attaque commença aussitôt à la baïonnette. Ces deux braves bataillons emportèrent toutes les positions, le général Lefebvre fit deux cents prisonniers, s'empara de deux pièces, et pas un seul Prussien n'eût échappé, s'ils ne s'étaient décidés, se voyant coupés par la manœuvre de l'adjudant-commandant Rewbell, à jeter leurs armes et à se sauver en Bohême.

Cette tentative, la dernière et l'on pourrait dire la seule un peu sérieuse du prince de Pless pour secourir Schweidnitz, ayant complétement échoué, la forteresse se rendit le lendemain 16 février, ainsi que cela avait été convenu, aux conditions fixées par la

capitulation. La garnison, réduite par la désertion, de cinq mille à trois mille deux cents hommes défila devant le prince Jérôme, qui fit son entrée dans la ville.

La prise de Schweidnitz jeta le découragement dans la Silésie. Les Prussiens étaient persuadés que cette place était imprenable et que tous nos efforts viendraient échouer au pied de ses remparts rendus si dangereux par les défenses souterraines. Ils se souvenaient trop de la belle défense de Gribauval, pas assez des talents de Vandamme. Ce dernier déploya, pour l'attaque de cette magnifique forteresse, toutes les ressources de son esprit audacieux; son activité, son courage personnel, le feu sacré qu'il possédait au plus haut degré et qu'il parvint à faire passer dans le cœur de ses troupes, furent les causes principales d'un résultat si brillant. Il fut très-habilement secondé par le commandant de l'artillerie qui imprima à ce service une excellente direction. L'adresse des canonniers qui servaient les batteries fut telle, qu'en très-peu de jours le feu des ouvrages avancés fut éteint en partie, les défenses des fronts très-endommagées, et que des incendies considérables réduisirent en cendres plusieurs édifices.

Nous sommes forcé de reconnaître que le gouverneur ne fit pas la défense à laquelle on aurait dû s'attendre. Au lieu de multiplier les sorties pendant la première période de l'attaque, lorsque la division wurtembergeoise, occupée au blocus, n'avait encore que quelques centaines d'hommes de plus que la garnison, au lieu d'organiser pour ces sorties de fortes

mbats sérieux et de
nes, tantôt sur
e ses murs
delà
tés et
tranchée
u de se ser-
rer nuit et jour
faire de vigoureu-
s batteries, enclouer
cher enfin par tous les
e feu, il se contente de ré-
coup pour coup au tir de notre
nt ses munitions et ses bouches à
organiser ni ses moyens matériels ni
sa garnison. Il ne cherche pas comme
à inspirer de la confiance à ses troupes et
itants, il ne songe pas à utiliser ces derniers
service de sûreté afin d'éteindre les incen-
ne cherche pas à mettre ses magasins à l'abri
mbes, ou à faire transporter dans les casema-
vivres et ses munitions; enfin il n'a pas assez
neté pour arrêter par des mesures énergiques la
ion qui, à chaque instant, se renouvelle et réduit
ques jours sa garnison de cinq mille à trois
eux cents hommes. Il avait des conscrits, cela
i, mais il avait aussi de vieilles troupes; il fal-
langer ces vieux et ces jeunes soldats, inspirer
emiers le sentiment du devoir, le désir de la
le mépris de la mort, entretenir les seconds
urs bonnes dispositions.

dans la Silésie. Les Prussiens étai
cette place était imprenable et qu
viendraient échouer au pied de ses
si dangereux par les défenses sou
souvenaient trop de la belle défen
pas assez des talents de Vandamme
ployа, pour l'attaque de cette mag
toutes les ressources de son espri
activité, son courage personnel, l
possédait au plus haut degré et qu
passer dans le cœur de ses troupes,
principales d'un résultat si brillant
lement secondé par le commandant
imprima à ce service une excellen
dresse des canonniers qui servaien
telle, qu'en très-peu de jours le
avancés fut éteint en partie, les d
très-endommagées, et que des incen
réduisirent en cendres plusieurs éc

Nous sommes forcé de reconnaî
neur ne fit pas la défense à laquelle
tendre. Au lieu de multiplier les
première période de l'attaque, l

onnes capables de livrer des combats sérieux et de jeter tantôt sur un point de nos lignes, tantôt sur autre, il se borne à lancer en dehors de ses murs elques petits détachements qui, à peine au delà s barrières, sont ramenés par nos avant-postes et uvent écrasés par la cavalerie. Une fois la tranchée verte et les travaux commencés, au lieu de se ser- r de sa nombreuse artillerie pour tirer nuit et jour r nos ouvrages ; au lieu de faire faire de vigoureu- s attaques pour détruire nos batteries, enclouer s pièces; au lieu de chercher enfin par tous les oyens à faire taire notre feu, il se contente de ré- ndre pour ainsi dire coup pour coup au tir de notre tillerie, ménageant ses munitions et ses bouches à u, ne sachant organiser ni ses moyens matériels ni service de sa garnison. Il ne cherche pas comme Breslau à inspirer de la confiance à ses troupes et ux habitants, il ne songe pas à utiliser ces derniers our le service de sûreté afin d'éteindre les incen- ies; il ne cherche pas à mettre ses magasins à l'abri es bombes, ou à faire transporter dans les casema- es ses vivres et ses munitions; enfin il n'a pas assez e fermeté pour arrêter par des mesures énergiques la ésertion qui, à chaque instant, se renouvelle et réduit quelques jours sa garnison de cinq mille à trois deux cents hommes. Il avait des conscrits, cela vrai, mais il avait aussi de vieilles troupes; il fal- it mélanger ces vieux et ces jeunes soldats, inspirer x premiers le sentiment du devoir, le désir de la oire, le mépris de la mort, entretenir les seconds ns leurs bonnes dispositions.

Le prince de Pless, de son côté, est inexcusable de n'avoir rien tenté pour secourir une place aussi importante que Schweidnitz. En position à quelques lieues de la ville, occupant avec dix à douze mille hommes et de l'artillerie une contrée montagneuse dans laquelle, en cas de revers, il pouvait toujours trouver un refuge, jouissant des avantages que possède celui qui défend son pays, soutenu par les habitants, pouvant à son gré choisir le jour, le moment le plus favorable pour son attaque, il est difficile d'expliquer comment il laisse former tranquillement les blocus de Schweidnitz, de Brieg et de Kosel, comment il ne cherche pas à culbuter la faible division de Wurtemberg ou à arrêter les convois expédiés de Breslau sur Kosel; comment il se laisse attaquer lui-même et tourner à Neurode et à Wartha; comment enfin il ne se décide que la veille même du jour fixé pour la reddition de Schweidnitz à tenter avec moins de deux mille hommes, en partant de Friedland, une démonstration où il se laisse encore prévenir.

Le prince Jérôme trouva la place en parfait état de défense et d'armement, et fut on ne peut plus étonné de sa reddition. Il ne pouvait comprendre qu'avec de tels moyens de résistance le gouverneur eût consenti à capituler aussi promptement. Il y avait des casemates pour mettre douze mille hommes à l'abri des projectiles, et, outre de grands magasins de vivres, des approvisionnements considérables de toute espèce, quatre cents milliers de poudre et des projectiles en proportion, deux cent quarante-sept bou-

à feu dont quarante-huit en fer étaient encore
osition sur les remparts; bref, dans l'état où se
vait cette forteresse, au moment où le 9e corps
mpara, elle pouvait soutenir trois mois de tran-
ouverte contre une armée de trente mille
mes.

apoléon, très-satisfait de la prise de Schweid-
mit les articles de la capitulation au soixantième
tin de la Grande Armée.

Empereur, ainsi qu'on l'a vu précédemment,
voulu, immédiatement après la prise de Breslau,
le 9e corps entreprit à la fois les siéges de Brieg,
chweidnitz et de Kosel; et cela tout en organisant
éserve de cinq à six mille hommes dans la capitale
Silésie. Le prince Jérôme, se sentant trop faible
entreprendre en même temps ces trois opéra-
et trouvant du danger à détacher une division
entière devant Kosel, avait modifié les ordres.
tait borné à faire attaquer Brieg et Schweidnitz,
servant de commencer plus tard le siége de la
ième place. Brieg ayant capitulé le 16 janvier, la
ion de Deroy et la brigade Mezzanelli reçurent
instructions pour se porter alors sur Kosel.

s troupes se mirent en marche le 19; mais leur
vement fut un peu retardé par le général de De-
qui voulut donner au major de Spretti, com-
dant son artillerie, le temps de rassembler les
itions de guerre qu'il amenait avec lui devant
l. Le 21, la division coucha à Dambrau; le 22,
oskau; la brigade de cavalerie à Kappitz, et, le
elle se présenta sous les murs de la place. Le

même jour, le général de Pernety, d'après l'ordre du commandant en chef, avait expédié sur Kosel : 1° de Breslau, dix pièces de douze ; 2° de Brieg, quatre mortiers. Les obusiers, au nombre de quatre, étaient partis avec le corps désigné pour le siége. On a vu les précautions adoptées par le prince Jérôme pour empêcher ces convois de tomber aux mains de l'ennemi, et la position prise dans ce but à Lowen et à Kappitz par les brigades Lefebvre et Mezzanelli. L'escouade de vingt-cinq canonniers français qui se trouvait au siége de Brieg, rallia la division de Deroy, ainsi que trente sapeurs de la septième compagnie du quatrième bataillon, alors à Breslau, et commandés par les capitaines Ramonet et Chairet. Le colonel du génie Blein, le capitaine Rolland, de la même arme, les lieutenants bavarois Pttlinger et Hatzy, furent chargés des travaux et quittèrent le quartier-général le 26. Ils avaient été précédés à Kosel par les capitaines Deponthon et Paporet, ce dernier aide de camp du général Bertrand, ayant mission tous les deux de reconnaître exactement la place.

Kosel, petite ville de trois mille trois cents habitants, située dans le cercle d'Oppeln, était assez bien fortifiée, et les difficultés d'un siége étaient rendues beaucoup plus grandes par ses inondations.

Nous connaissions peu cette place : on avait bien trouvé à Breslau quelques plans de ses fortifications, mais ils remontaient au siége de Frédéric, et on savait que, depuis sept ans, les Prussiens n'avaient pas discontinué de travailler à augmenter ses défenses. Nous allons dire dans quel état elle se trouvait

l moment où la 1re division bavaroise l'investit. Ses fortifications consistaient alors, sur la rive uche de l'Oder :

1° En une enceinte continue, en partie bastionnée, ant la forme d'un pentagone presque régulier ;

2° En deux ouvrages détachés ou lunettes, situés l milieu d'une grande et d'une petite inondation ;

3° En deux inondations servant de défenses accessoires.

Sur la rive droite de l'Oder, on trouvait :

1° Un ouvrage à cornes, formant tête de pont ;

2° Deux ouvrages détachés : le premier, une lunette élevée sur la branche gauche de l'ouvrage à ornes ; le second, une tour ronde en maçonnerie, etée bien en avant sur le prolongement de cette même branche.

Dans une petite île en aval de la place, une lunette et quelques retranchements avaient été construits pour prendre des revers sur les fronts bastionnés.

L'enceinte continue dont un des fronts, beaucoup plus étendu que les quatre autres, s'appuyait à l'Oder, était composée de bastions et de deux espèces le redans, avec retranchement intérieur, couverts es uns et les autres par des demi-lunes, à l'exception du front fermant la place du côté du fleuve. Les scarpes et les contre-escarpes d'aucun des bastions t autres ouvrages de l'enceinte n'étaient revêtues, lais les fossés étaient larges et toujours pleins d'eau une assez grande profondeur ; le chemin couvert tait palissadé, et l'inondation commençait au pied es palissades.

Tel était l'ensemble des fortifications de Kosel; mais comme ses approches étaient rendues fort difficiles par les eaux dont on pouvait les couvrir, nous allons donner une description exacte du terrain qui environnait cette place.

Sur la rive gauche de l'Oder, quatre villages nommés Rogau, Weyschutz, Reinsdorf et Kobelitz, éloignés de deux à trois mille mètres du chemin couvert, communiquaient avec la ville par des chaussées formant comme des espèces de digues, qui dominaient les inondations. Le terrain entre les chaussées de Weyschutz et de Reinsdorf était entièrement plat, couvert en partie par des bouquets d'arbres et très-marécageux. Depuis le pied d'une petite chaîne de hauteurs située à un peu moins de deux mille mètres de la lunette de Weyschutz jusqu'à l'avant-fossé de la place, le pays pouvait être inondé entre les quatre villages nommés plus haut. La hauteur moyenne des eaux était alors d'un à deux mètres. On ne pouvait s'avancer vers Kosel que par les digues.

Il fallait une très-forte gelée pour faire prendre les eaux provenant de nombreuses sources.

Les reconnaissances du génie apprirent : 1° que la digue depuis le village de Reinsdorf jusqu'à l'embranchement de ce chemin avec celui de Kobelitz, pouvait couvrir la communication, si on marchait sur le revers, et que pour profiter du même avantage depuis l'embranchement jusqu'au second village, il n'y avait d'autre travail à exécuter que de relever les terres éparses dans une première partie du chemin; 2° que l'inondation était produite par un pont écluse

der; que le fleuve avait un très-faible encais-
; au-dessus de la ville, et que son niveau était
ıze à vingt pieds au-dessous de ses rives, dans
ie d'aval; que, de plus, ses rives étaient fas-
avec beaucoup de soin; 3° que du village de
hutz à celui de Rogau, il n'y avait de commu-
n possible qu'à pied, le terrain traversé étant
rais impraticable pour les voitures et les che-
En arrière de Rogau, le terrain s'élevait en
louce et dominait la place; mais il était com-
ent dégarni.

ırès cela, le front d'attaque était difficile à
. En aval, on ne pouvait établir les batteries
dessus du village de Rogau, fort loin des ou-
de la place, sur un petit plateau entièrement
ert, battu par deux lunettes, une de la rive
et une de la rive gauche. Entre Rogau,
hutz et Reinsdorf, l'impossibilité était absolue
ə l'inondation s'étendait à près de deux mille
du chemin couvert. Si donc on ne voulait pas
ncer par enlever les ouvrages de la rive droite,
ttes et la tête de pont, pour attaquer ensuite
ə par le front appuyé à l'Oder, ce qui permet-
a défense de se servir du fleuve comme d'un
ɐe fossé et nécessitait un passage de rivière
feu de batteries formidables, il ne restait plus
oint d'attaque que l'espace situé entre les
ı de Reinsdorf et de Kobelitz.

ré les difficultés que devait présenter l'établis-
des batteries de siége de ce côté, malgré le
ɔu des lunettes de Weyschutz, de l'Oder, et

des bastions 1, 2, 3, plusieurs raisons firent adopt
ce point. D'abord, on pouvait utiliser les deux digu
de Reinsdorf et de Kobelitz, pour la construction d
batteries et pour les boyaux de communication; e
suite, en s'avançant sur la seconde chaussée, (
trouvait des positions favorables pour ricocher no
seulement les deux lunettes, mais aussi les ouvrag
du corps de place, avantage qui n'existait pas s
les autres fronts; enfin, à cent soixante mètres (
chemin couvert, on arrivait sur un très-bon terrai
où il était facile de se développer sur une très-gran
longueur et d'établir toutes les batteries d'attaqu

Il était impossible de prendre à distance de bon
portée, les prolongements des ouvrages de la plac
depuis le bastion 3 jusqu'au bastion 5; ces ouvrag
étaient couverts par l'inondation, tandis que les fac
du bastion 2 pouvaient être prolongées; avant d
parvenir, il était important de détruire les feux d
lunettes ou de s'emparer de l'une d'elles.

On le voit, le siége de la place offrait beaucoup d
difficultés. Elle n'était pas facile à enlever, ain
qu'on l'avait dit primitivement à l'Empereur. L
prince Jérôme, en voulant occuper d'abord Brieg
avait raison.

Outre les moyens de défense qu'elle puisait dan
sa fortification bien disposée et dans ses inondations
cette forteresse avait encore tout ce qu'il fallait pou
prolonger sa résistance. Son gouverneur, le colone
Neumann (1), vieux et brave militaire, était plei

(1) Cet officier mourut pendant le siége, et fut remplacé dans son com-
mandement par le colonel d'artillerie Puttkamer.

de résolution, malgré ses soixante-cinq ans. La garnison, formée de deux bataillons de deux régiments différents et de trois bataillons organisés avec des dépôts renforcés de troupes des nouvelles levées, de cent canonniers et de cent cavaliers, présentait un total de quatre mille hommes. Des casemates à l'épreuve de la bombe pouvaient contenir et mettre à l'abri non-seulement les troupes, mais aussi les habitants. Les approvisionnements en munitions, en artillerie, en vivres, étaient faits pour plusieurs mois, et la forteresse pouvait espérer les secours du prince de Pless; car ce dernier, avec les garnisons de Neiss, de Glatz et de Silbelberg, avait toute facilité pour se jeter sur les Bavarois, les inquiéter et nuire aux opérations de l'attaque.

Une seule chance favorable aux assiégeants pouvait se présenter, c'était une forte gelée permettant une attaque de vive force; cette chance se produisit; mais, ainsi qu'on le verra, les Bavarois ne surent pas en profiter.

Le 23 janvier, le général de Deroy, laissant en avant d'Ober-Glogau, vers Neiss, un corps d'observation composé de trois bataillons d'infanterie légère, six escadrons et une batterie, sous le commandement du général Mezzanelli, se présenta avec le reste de sa division devant Kosel, qu'il investit sur les deux rives de l'Oder.

Le général Siebein prit position, avec le 1er régiment de ligne bavarois, à Franceskowitz, sur la rive droite, bloquant la tête de pont; le général Raglowitch sur la rive gauche, aux villages de Reinsdorf,

Weyschutz, Kobelitz et Rogau, avec les 4e, 5e, 10e de ligne ; le quartier-général fut placé à Comorn, le parc au village de Neuhoff. Le corps d'investissement avait près de cinq mille hommes ; celui d'observation treize à quatorze cents d'infanterie et six cents de cavalerie.

Quatre batteries de campagne se trouvaient avec la division ; une batterie de réserve était à Brieg. Le matériel de siége, à l'exception de quatre obusiers amenés de cette dernière place, et les détachements du génie et de l'artillerie étaient en marche pour rejoindre.

Les journées des 24 et 25 furent employées à l'établissement des troupes. Le général Raglowitch, envoyé au gouverneur pour le sommer, obtint pour toute réponse que le commandant de la plus forte place de la Silésie ne se rendrait qu'à la dernière extrémité.

Les 26 et 27 janvier se passèrent en reconnaissances, à la suite desquelles le point d'attaque fut déterminé ; on décida l'établissement de cinq batteries pour contre-battre les flancs et les faces des deux lunettes de Weyschutz et de l'Oder. On fixa ainsi la répartition de cette artillerie : 1° à la batterie n° 1, située sur la rive droite et devant ricocher la face droite de la lunette de l'Oder, quatre pièces de 12 : cette batterie, malheureusement, ne pouvait être élevée qu'à cent mètres de cette lunette, le fleuve et les marais ne permettant pas d'en approcher davantage ; 2° à la batterie n° 2, sur la rive gauche, destinée à enfiler le flanc droit et à battre de plein

uet la face droite du même ouvrage, deux pièces. Le 28, à neuf heures du matin, l'ennemi se déter-ina à faire une sortie sur la rive droite. Il se porta r le village de Kobelitz, qu'il incendia; mais il ne rda pas à être repoussé, laissant deux officiers et ne dizaine de soldats sur le terrain. Sa retraite avait té déterminée surtout par le feu de la batterie de ampagne du capitaine Peters, laissée avec le 1er régi-ment de ligne.

A l'entrée de la nuit du 28 au 29, on ouvrit la tranchée sur la rive gauche de l'Oder, à environ sept cents mètres du corps de place. Cette tranchée com-mençait à droite de la chaussée ou digue qui conduit e Reinsdorf à Kosel, où venait aboutir une autre haussée courant parallèlement au front d'attaque, et ' terminait au chemin de Kobelitz.

On traça l'emplacement de quatre batteries. L'as-égé ne fit aucune tentative pour s'opposer à ces avaux. Le 30, à midi, on dirigea du parc de Neu-off sur Oppeln, seul point où elles pouvaient franchir Oder, les bouches à feu destinées à armer les batte-ies et leurs approvisionnements.

Du 30 janvier au 4 février, le travail fut poussé vec ardeur aux tranchées ; on arma les batteries, et e quatre à sept heures du matin, le feu put com-encer partout à la fois. Il fut très-vif; on tira jus-u'à deux heures de l'après-midi. La place, malgré lusieurs incendies qui se manifestèrent à différentes eprises, répondit avec vigueur, et ses coups furent rès habilement dirigés.

Le commandant en chef, craignant que le siége de

Kosel ne fût pas poussé avec la même activité et la même énergie que celui de Schweidnitz, voulant stimuler le zèle du général de Deroy et avoir des renseignements exacts, envoya un de ses aides de camp à la première division bavaroise, et écrivit à son chef: « Monsieur le général, le colonel Morio, mon aide « de camp, vous remettra cette lettre. Il a ordre de « rester devant Kosel jusqu'à ce que vous ayez ca- « nonné et bombardé vivement la place pendant « vingt-quatre heures, et que vous vous soyez em- « paré de deux ouvrages avancés. Alors, il se pré- « sentera au gouverneur et le sommera de ma part. « La campagne contre les Russes a repris toute son « activité. L'Empereur a passé la Vistule. Vous sen- « tirez, Monsieur le général, de quelle importance « devient, pour mes opérations, la prise de Kosel. Je « m'en repose entièrement sur vos talents et votre « activité, et j'espère apprendre sous peu la reddition « de cette place. »

Le colonel Morio était arrivé à Comorn le 1er février, porteur de cette lettre; après le bombardement du 4, il se présenta en parlementaire devant le gouverneur de Kosel, qu'il somma de la part du prince Jérôme. Le gouverneur refusa encore d'accéder à aucune proposition; mais l'espoir d'entamer quelques négociations le lendemain, sous le prétexte d'échange de prisonniers, fit souscrire à un armistice jusqu'à l'entrevue qui devait avoir lieu le 5, à dix heures du matin, à Weyschutz, entre l'aide de camp du Prince et le fils du commandant de la place.

L'entrevue eut effectivement lieu ; mais ce dernier porta une lettre de son père, par laquelle tout arrangement était repoussé.

Les avaries causées à nos batteries ayant été réparées dans la journée du 5, et les munitions remplacées, le feu recommença de six à huit heures du matin, cessa à midi et fut repris de trois à six heures du soir. Plusieurs incendies se manifestèrent dans la ville : l'un ne fut éteint que dans la matinée du 7 ; toutefois, les assiégés n'en continuèrent pas moins à riposter avec la plus grande détermination. Un de leurs obus tombés à la batterie n° 3 causa à la division de Deroy une perte des plus sensibles, celle du major bavarois de Spretti, qui commandait son artillerie et dirigeait, au moment où il fut atteint, le tir de la batterie incendiaire (1).

Pendant le second bombardement, le génie avait fait continuer la tranchée à droite de la batterie n° 3 ; le long de la digue, vis-à-vis une coupure faite à son extrémité, on avait ouvert une communication pour se porter en avant, sur le saillant du bastion n° 2, à la hauteur de la batterie ayant la même désignation. On espérait pouvoir y établir une parallèle qui s'étendrait à droite jusqu'à cette batterie, à gauche vers le saillant de la demi-lune, et qui permettrait de

(1) En apprenant cette triste nouvelle, le prince Jérome mit à l'ordre du 3e corps : « Le major comte de Spretti, commandant l'artillerie de la 1re division bavaroise et celle du siége de Kosel, a été tué devant cette place, hier 6, d'un éclat d'obus, à la batterie n° 3. S. M. le roi de Bavière perd en lui un officier qui était aussi distingué par ses talents que par son dévouement et son activité. Cette perte n'est pas moins sentie par les Français qui ont servi avec lui que par les Bavarois. »

prendre les prolongements des faces de ce bastion.

Deux circonstances très-favorables se présentèrent pour l'attaque; d'une part, la température s'abaissa, et la glace prit assez de consistance pour porter de l'infanterie; d'une autre, un grand nombre de déserteurs, surtout de la garnison de la lunette de Weyschutz, se présentèrent à nos batteries; quatre-vingt-quinze en un seul jour avaient abandonné cet important ouvrage. Le colonel Blein crut le moment favorable pour attaquer de vive force; il proposa de lancer une colonne d'attaque contre la lunette après un feu très-vif, persuadé que la tentative réussirait, tant la terreur serait grande parmi les soldats de cette garnison démoralisée. Le général bavarois ne fut pas du même avis; il prétendit que ce projet n'était pas assez mûr et montra de l'indécision. Il différa de jour en jour, si bien qu'au moment définitivement fixé pour cette attaque, le dégel survint et qu'on l'abandonna.

Le général en chef, instruit à Breslau de cette faiblesse du général de Deroy, en fut très-mécontent. S'il n'eût été retenu par les devoirs impérieux que Napoléon lui avait imposés, il se fût rendu de sa personne à Kosel; ne pouvant y aller, il prescrivit au général de Pernety de partir, afin d'ordonner des mesures énergiques. Il voulait même que cet officier général, bien que d'un grade inférieur à celui du général de Deroy, prît l'entière direction du siége; mais le commandant de l'artillerie avait, comme le Prince, des obligations bien autrement importantes, celles d'expédier à la Grande Armée du matériel et des mu-

tions de guerre; il fallut donc qu'il se bornât à une urte visite dont nous parlerons un peu plus loin. e Prince écrivit à l'Empereur, dans une lettre datée u 9 février : « Kosel tient encore. D'après les rapports que j'en reçois, le siége n'a point été poussé aussi vivement que celui de Schweidnitz (1). »

L'ennemi, cependant, ne laissait pas exécuter les avaux d'attaque sans les inquiéter vivement par son u. Il avait fait jouer une artillerie très-supérieure à elle du corps de siége, en sorte que le colonel Blein vait pensé qu'il était nécessaire de rapprocher les atteries. Le 12 février, le dégel étant survenu, on at interrompre presque entièrement les travaux.

Le même jour, le général de Pernety, envoyé par prince Jérôme, arriva à Weyschutz, quartier du ommandant de l'artillerie, accompagné du lieutenant-colonel de Colonge, chargé de remplacer le ajor de Spretti. Le général s'empressa de se rendre ux batteries avec les colonels Blein et de Colonge et lieutenant Casabianca.

Pendant cette reconnaissance, le dégel augmenta à l point qu'il s'ensuivit une véritable inondation. e lendemain 13, tous les chemins, toutes les communications, toutes les tranchées avaient disparu ; eau passait par dessus les ponts. Il fut impossible

(1) On pourra avoir une idée des occupations qui retenaient le général e Pernety à Breslau, en lisant la correspondance de l'Empereur et du rince Jérôme. On y verra ce qu'il fut obligé d'envoyer en munitions de uerre et en matériel en Pologne ; nous ajouterons que la démolition des rtifications des places conquises de la Silésie lui demanda aussi des soins e du temps.

d'envoyer les chevaux pour retirer les bouches à feu des batteries ; à peine eut-on le temps ne sauver les munitions. Le général de Pernety, pressé de retourner à Breslau, où l'appelait l'importante affaire de l'expédition du matériel sur la Pologne, régla, de concert avec le chef du génie, l'emplacement, l'armement et la direction des feux ; il rédigea ensuite un ordre général de service très-complet, et quitta Kosel en y laissant le lieutenant-colonel de Colonge.

L'inondation prit les jours suivants un accroissement tel que toute communication se trouva interrompue entre les diverses batteries, et qu'il fallut faire descendre des bateaux pour jeter un pont sur une espèce de bras de l'Oder situé à droite de la batterie n° 2. Les eaux se maintenaient à une grande hauteur ; on finit par se déterminer à refaire trois batteries : la première sur la digue à droite, la seconde sur la gauche dans une partie de la tranchée qui se trouvait plus élevée ; et l'on était sur le point de recommencer la troisième, quand on s'aperçut qu'on pouvait barrer les eaux de l'Oder qui l'avaient envahie. Pour conduire les bouches à feu aux nouvelles batteries, on fut obligé de pratiquer des chemins en fascines.

Tous ces travaux, qui ne se firent qu'avec les plus grandes difficultés, puisqu'on ne pouvait employer par jour que trois cent cinquante soldats et deux cents paysans se relevant de douze en douze heures, et la construction des nouvelles batteries occupèrent les troupes de siége jusqu'au 22 février.

Pendant ce temps le feu avait presque complète-

ment cessé. Ce ne fut que le 24 qu'on put recommencer le tir contre la place.

Dès sept heures du matin, au signal convenu, toutes les batteries tirèrent à la fois, jusqu'à une heure de l'après-midi. La nuit, de deux à quatre heures, les bombes et les obus tombèrent sur la ville. Le 25, on tira de huit heures du matin à une heure ; et la nuit suivante, de trois à cinq heures. Le 26, il fallut suspendre le feu pour exécuter divers travaux au parc.

Chaque nuit un nombre considérable de travailleurs avait été employé à la réparation des batteries qui souffraient beaucoup par la grande supériorité de l'ennemi. La place, en effet, n'avait pas moins de soixante-dix bouches à feu sur ses remparts, et elles étaient servies avec tant de vivacité que chacune d'elles rendait constamment huit à dix coups pour un. Le tir de la division bavaroise, réglé sur un pied très-modéré par le général de Pernety, tant à cause du peu de munitions que de la difficulté des transports et de l'éloignement de la réserve du 9e corps, ne suffisait pas à une attaque vigoureuse.

Le feu recommença le 27, de huit heures du matin à midi et de quatre heures à sept heures du soir, et reprit pendant la nuit. Quelques incendies se manifestèrent en ville. Plusieurs déserteurs vinrent à nos batteries et annoncèrent que nos projectiles avaient produit assez d'effet, que vingt-sept hommes avaient été tués, deux pièces de canon démontées ; enfin, que le gouverneur, frappé d'apoplexie au moment où une bombe tombait sur sa casemate, avait dû remettre le commandement à un officier supérieur d'artillerie.

La réunion de tant de circonstances favorables fit penser au général de Deroy que le moment était propice d'envoyer une sommation ; il chargea de cette mission le général Raglowitch et le capitaine Deponthon. Ils furent introduits dans Kosel le 28 à dix heures du matin, mais ils ne purent obtenir de voir le gouverneur ; et, le lendemain, 1er mars, ce dernier répondit par un refus formel d'entrer en pourparlers.

Les soldats bavarois, fatigués d'un service pénible, dégoûtés des travaux par les obstacles de toute espèce qu'opposaient la pluie, les inondations et la nature du terrain, ne marchaient plus qu'à regret. On cessa d'en commander pour les tranchées et on suspendit les travaux jusqu'à ce que des circonstances plus favorables ou une augmentation de troupes permissent de les reprendre.

Les troupes du 9e corps n'avaient pas le dessus au siége de Kosel, comme on le voit. Malgré quelques centaines de déserteurs, la garnison de la place se défendait avec vigueur. Les Bavarois, au contraire, étaient si découragés de la supériorité du feu de l'ennemi, si harassés par les travaux qu'il avait fallu recommencer plusieurs fois, que le colonel Blein crut devoir informer le prince Jérôme du véritable état des choses par une lettre dont il chargea le capitaine Deponthon.

La défense de Kosel pouvait donc fort bien se prolonger encore assez longtemps, lorsque, le 4 mars dans la matinée, l'ordre arriva au général de Deroy de convertir le siége en blocus.

La même dépêche prescrivait au colonel Blein de rendre au quartier-général du commandant en f avec ses officiers et les troupes du génie, et au tenant-colonel de Colonge de diriger sans retard t le matériel d'artillerie sur Glogau. Les mineurs sapeurs devaient être répartis entre les trois villes Breslau, Brieg et Schweidnitz pour procéder im-diatement à la démolition des ouvrages, ainsi que mpereur l'avait formellement prescrit.

Nous expliquerons tout à l'heure ce qui avait mo-ré ces nouvelles dispositions ; mais avant, nous al-ns reprendre l'historique des événements généraux i avaient eu lieu en Silésie depuis la prise de chweidnitz jusqu'au commencement du mois de ars.

Dans les premiers jours de février, tandis que le 9e orps, disséminé dans la Haute-Silésie, était occupé à reslau ou aux siéges des places fortes, quelques pri-onniers échappés aux colonnes qui les conduisaient France, quelques paysans soulevés tentèrent de ircourir la contrée du côté du Bas-Oder.

Le 5, un détachement de ces partisans se jeta à improviste sur Crossen, où était établi un dépôt de ent hommes de cavalerie bavaroise, se répandit ns les rues de la ville sans trouver d'obstacle, et leva ces cavaliers.

Quelques jours auparavant, un convoi qui remon-it le fleuve fut attaqué par des habitants armés, et lé en partie.

Enfin entre Glogau, Mezeritz et Crossen, le pays tait pas sûr pour des hommes voyageant seuls ou

par très-faibles détachements. Le prince Jérôme résolut de balayer ce côté de la province et de détruire les partisans. Ces derniers ne pouvaient rien contre son corps d'armée, ils n'étaient pas assez nombreux pour entraver ses opérations générales; mais, dans certains moments, s'ils parvenaient à inquiéter la marche des convois, il ne leur était pas impossible de jeter la perturbation dans les contrées voisines de l'Oder et de paralyser la rentrée des contributions.

Ordre fut envoyé au général Verrières, gouverneur de la Basse-Silésie à Glogau, de laisser à Grünberg un bataillon et un escadron de la division saxonne. Ces troupes devaient éclairer le cours du fleuve, de Crossen à Glogau, et en réduire le passage aux ponts établis entre ces deux places. Le capitaine Niepce, aide de camp du général Hédouville, partit le 8 avec cinquante chevaux pour se porter sur Neumarck, éclairer les environs et dissiper les partis ennemis qui avaient paru vers l'ouest. Le 14, le général Montbrun, remis de l'indisposition qui l'avait retenu quelque temps au lit, se mit à la tête d'un régiment de chevau-légers de Wurtemberg et se dirigea sur Mezeritz (route de Berlin à Posen par Crossen et Francfort). Sa mission était de s'entendre avec les commandants des arrondissements qu'il avait à parcourir, de poursuivre à outrance les partisans prussiens et de revenir par Zullichau et Wartemberg (1).

(1) Il ne faut pas confondre cette petite ville avec celle du même nom située au nord-est de Breslau, du côté de la Pologne. Celle dont il s'agit se trouve sur la route de Glogau à Crossen.

Arrivé près de Crossen, Montbrun surprit un fort parti prussien, le culbuta et s'empara de quarante-deux hommes, dont deux officiers.

Les cinquante chevaux du capitaine Niepce n'avaient pas été aussi heureux. Étant entrés à Sagan, village situé tout près de la frontière de Saxe, à l'extrémité de la Silésie, ils eurent l'imprudence de se disperser dans les rues, furent attaqués soudain par dix-huit partisans auxquels s'étaient joints des prisonniers et furent presque tous pris. Le capitaine de Zandt, qui les commandait sous les ordres de l'aide de camp du général Hédouville, victime de la faute qu'il avait commise en ne prenant pas les précautions nécessaires pour se garder, fut du nombre des prisonniers. En apprenant ce petit échec, qui ranimait les espérances des partisans, Montbrun, qui se trouvait du côté de Glogau, se porta immédiatement à Sagan pour repousser l'ennemi et prendre des informations sur les habitants qui avaient prêté les mains à la défaite du capitaine de Zandt; mais le remède fut pire que le mal, car les Bavarois se mirent à piller la ville et à frapper des réquisitions sur les habitants paisibles, qu'ils exaspérèrent. Le commandant en chef, fort mécontent des rapports qui lui parvenaient sur l'audace des partisans et voulant en finir avec eux, changea l'itinéraire du général Montbrun, lui prescrivit, au lieu de revenir à Breslau par la rive droite de l'Oder, de se porter à Bunzlau, de reconnaître les points où il serait bon d'établir de petits postes pour la protection de la route de Dresde, et de se diriger ensuite par la route de Schweidnitz sur

Neiss, où il devait rallier la division wurtembergeoise.

Ces dispositions furent encore changées par ordre du 25, et Montbrun, au lieu de se rendre directement au siége de Neiss, occupa les gorges de Waldenbourg, pour intercepter l'entrée de la forteresse de Glatz aux partis prussiens qui voudraient, après en être sortis, tenter d'y rentrer. Il passait alors sous le commandement du général Vandamme. En outre, pour achever de purger cette partie de la province, Jérôme fit partir le 21 l'adjudant-commandant Rewbell à la tête des dragons de Linange et du bataillon d'infanterie légère de Preysing, avec mission de se rendre à marches forcées à Bunzlau. Il devait laisser dans cette ville cent vingt hommes d'infanterie et cent chevaux, sous le commandement du lieutenant-colonel de Preysing, et charger ce dernier de réduire les partisans qui s'y étaient montrés. Avec le reste de son petit corps de troupes, l'adjudant-commandant Rewbell devait ensuite se porter sur Sagan et poursuivre à outrance les partis ennemis qui avaient surpris le détachement du capitaine de Zandt, ne revenir à Breslau qu'après les avoir détruits. Cent dragons de La Tour-et-Taxis, dirigés sur Sagan le 18 février et commandés par le major Stock, avaient ordre de le soutenir.

Les éventualités de la guerre vinrent modifier, dès le lendemain, les ordres donnés à l'adjudant-commandant Rewbell.

Le Prince jugea aussi nécessaire de ne pas laisser en butte aux tentatives des partisans les dépôts de

valerie établis à Crossen et à Glogau ; il les rappro-
a et envoya à Schweidnitz celui de la cavalerie
irtembergeoise.

La Basse-Silésie se trouva de cette manière sillon-
e, pendant quelques jours, par plusieurs colonnes
obiles qui, se croisant sur la rive gauche de l'Oder,
itre Glatz et Glogau, parvinrent à débarrasser
tte contrée des excursions de tous les partisans.
râce à ces dispositions vigoureuses, dont une partie
it exécutée avec énergie ; grâce aussi à l'arrivée
'un corps saxon à Crossen, le pays vit bientôt re-
aître la tranquillité compromise par l'audace de
uelques centaines de cavaliers prussiens sortis des
orteresses du comté de Glatz, et auxquels se joi-
gnaient bien vite, lorsqu'ils venaient à paraître sur
n point, les prisonniers échappés et les officiers dé-
enus sur parole, la plupart fort mécontents du retard
u'on mettait à leur payer la solde à laquelle ils
vaient droit.

Tandis que ces détachements divers parcouraient
e Bas-Oder, que la prise de Schweidnitz donnait
Jérôme la possibilité d'assiéger Neiss, de blo-
uer le prince de Pless dans Glatz et de se rendre
aître de la Silésie tout entière, tandis que les tra-
ux continuaient devant Kosel, la Grande Armée
:ta it les Russes à la sanglante bataille d'Eylau. La
toire, longtemps disputée, n'avait été achetée
au prix d'énormes sacrifices ; l'Empereur, voulant
er des corps en arrière de lui des troupes nouvelles
ur remplacer ses pertes, ordonna à son frère de lui
voyer une partie de ses forces. Le major-général

adressa au prince Jérôme la lettre suivante datée d'Eylau, 17 février :

« L'intention de l'Empereur, Monseigneur, est que « vingt-quatre heures après la réception du présent « ordre, vous fassiez partir pour Varsovie la moitié « de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie « bavaroises qui sont sous les ordres de Votre Altesse. « Ces troupes, sous le commandement du général « de Deroy, se rendront à Varsovie pour y être sous « les ordres du prince royal de Bavière, et feront « partie de l'aile droite de l'armée. L'Empereur sup- « pose qu'elles feront à peu près dix mille hommes. « Sa Majesté désire que Votre Altesse envoie les « meilleures troupes. »

Cet ordre était fâcheux pour les opérations du 9e corps ; le prince Jérôme le déplorait dans son intérêt, mais il ne mit pas de mauvaise volonté à l'exécuter.

Le général Vandamme, qui venait de recevoir des instructions pour le siége de Neiss et pour une petite expédition dont nous allons parler un peu plus loin, fut obligé de se dégarnir d'une partie de ses meilleurs bataillons pour les envoyer à Breslau. Le général de Deroy, qui n'avait devant Kosel que bien juste ce qui lui fallait de monde pour continuer ce siége hérissé de difficultés, dut se priver aussi de troupes qui lui étaient nécessaires, en sorte qu'il devenait impossible de faire beaucoup dans le sud de la Silésie quand on était forcé, non-seulement de diriger sur la Pologne

ne division nombreuse, mais aussi d'avoir sous la nain un fort détachement prêt à suivre cette division ur la Vistule.

En conséquence de ces nouvelles dispositions, les ordres de mouvements ci-dessous furent expédiés :

1° Au général de Deroy, de faire partir du siége de Kosel pour se rendre à Œls, en marchant par la rive droite de l'Oder, un corps composé du 1er de ligne bavarois (quinze cents hommes), des dragons de Minucci (trois cents chevaux), et d'une batterie légère. Le général Mezzanelli en reçut le commandement ;

2° Au 1er bataillon du 13e de ligne bavarois formant la garnison de Brieg (six cent cinquante hommes), ordre de se rendre également à Œls par la rive droite ;

3° Au 14e de ligne (neuf cents hommes), ordre de uitter le corps d'observation du général Lefebvre our se rendre à Schweidnitz et former la garnison e cette place ;

4° Au général Lefebvre, ordre de se porter à arches forcées à Breslau, avec son corps d'obser-ation composé du 6e de ligne bavarois (mille six ents hommes), des bataillons légers de Zoller et de reysing (mille cinq cents hommes), du régiment es chevau-légers de Linange (quatre cents chevaux), t d'une batterie légère ;

5° Au général Vandamme, ordre de mettre sous le commandement d'un de ses généraux de brigade deux mille quatre cents hommes d'infanterie, savoir : les deux bataillons légers et son meilleur régiment,

et de les envoyer à Breslau, dont ils devaient former provisoirement la garnison, tout en étant prêts à marcher au besoin sur Varsovie.

Ces mouvements résultaient de l'ordre du major-général; mais cet ordre ayant subi plusieurs modifications, les mouvements furent changés à plusieurs reprises. Expliquons ce qui avait donné lieu à ces diverses mesures :

Le grand-maréchal du palais Duroc, laissé par l'Empereur à Varsovie et chargé de la correspondance avec le prince Jérôme, avait mandé le 12 à ce dernier de se préparer à diriger sur la Grande Armée une division de huit à neuf mille hommes. Le 15, il lui fit savoir que l'envoi de cette division était subordonné aux mouvements du général russe Essen, qui peut-être, à la suite des événements qui venaient de se passer, battrait en retraite. Le 16, une nouvelle lettre dit au Prince de hâter le départ de la division; mais les Russes s'étant retirés et l'ordre ayant été donné à l'armée de prendre ses cantonnements sur la Passarge, Napoléon crut inutile d'affaiblir autant le 9e corps. Il se borna à demander à son frère de faire partir une de ses deux divisions bavaroises, celle du général de Wrède, qui devait passer au 5e corps et se trouver sous le commandement du prince royal de Wurtemberg.

En recevant la dernière dépêche de Duroc, le prince Jérôme, fort heureux de voir qu'il n'avait à envoyer sur la Vistule que la deuxième division bavaroise, changea les dispositions qu'il venait de prendre.

Le 1er de ligne seul de la division de Deroy fut retenu à Breslau pour en former la garnison ; la batterie légère et le général Mezzanelli se replièrent et furent reprendre leur position entre Neiss et Kosel.

Le corps du général Lefebvre fut cantonné sous les murs de Breslau.

Le 7e de ligne de la division de Wrède, qui avait été envoyé deux jours auparavant à Strelhen ; le bataillon de Preysing et les chevau-légers de Linange qui, commandés par l'adjudant-commandant Rewbell, s'étaient dirigés la veille sur Neumarck et Sagan, furent rappelés sous Breslau. Les deux mille quatre cents hommes de la division de Wurtemberg qui étaient en observation à Strelhen et avaient reçu l'ordre de se porter sur la capitale de la Silésie, durent rallier à Munsterbergles troupes de Vandamme chargées du siége de Neiss.

Enfin, la deuxième division bavaroise, commandée par le général Minucci, et que son chef, le général de Wrède, était en marche pour rejoindre, partit le 22 février, à midi, de Breslau pour Varsovie.

Elle était composée de sept mille trente-cinq hommes présents sous les armes, savoir : mille quatre cent soixante et onze du 2e de ligne, mille cinq cent trente-deux du 3e, mille trois cent soixante-un du 7e, huit cent quatre-vingt-cinq du 13e, six cent dix du 3e bataillon d'infanterie légère, six cent six du 4e, deux batteries légères fortes de deux cent vingt-six hommes, et le régiment des dragons de La Tour-et-Taxis, trois cent quarante-quatre chevaux. Cependant, comme cette division ne donnait pas un effectif

de dix mille hommes, chiffre déterminé par l'Empereur, le prince Jérôme crut devoir augmenter ce nombre en y ajoutant le régiment des chevau-légers de Lusace, fort de quatre cents chevaux, et la batterie de réserve de la division de Deroy, de cent trente canonniers.

A partir du jour de leur départ de Breslau, ces troupes passèrent au 5e corps.

Le lendemain de la prise de possession de Schweidnitz, l'ordre formel du major-général avait nécessité, ainsi qu'on le voit, le rappel des deux corps d'observation placés entre Schweidnitz, Neiss et Glatz sous le commandement, l'un, du général Lefebvre, l'autre, du général Mezzanelli. Jérôme pensa avec raison que le départ de ces corps allait laisser la division de Deroy à découvert et livrée aux entreprises du prince de Pless (1). Il n'avait plus assez de troupes pour obvier au mal par de nouveaux corps d'observation, tels faibles qu'ils fussent; il imagina alors une démonstration capable de contenir l'ennemi pendant quelque temps et de l'effrayer même peut-être assez pour le forcer à rendre Glatz ou Silberberg. Ce dernier résultat ne fût-il pas obtenu, on était assuré du moins que la division de Deroy, occupée au siége de Kosel, ne serait pas inquiétée.

On peut voir par l'embarras où se trouva dans ce moment le prince Jérôme, relativement au siége de Kosel, combien il avait raison de redouter l'éloigne-

(1) Les rapports disaient le prince de Pless parti pour la Bohême; mais son absence n'était pas encore bien constatée.

on était de cette place, et quel avantage on
ı en suivant son avis et en attaquant de pré-
ɛiss. Un seul corps d'observation, placé dans
ion centrale entre cette ville et Glatz, eût
s'opposer aux tentatives des Prussiens,
alors il en fallait deux.

rivit à Vandamme, que la prise de Schweid-
t de placer plus haut encore dans son es-
artir le 18 de cette place avec la division
nberg, pour se porter sur Friedland, en
ır Waldenbourg. Cet officier-général, ap-
droite au territoire autrichien, devait se
suite par Neurode, faire mine d'investir
ımer le gouverneur de se rendre; et s'il
e qui était probable, exécuter la même dé-
ɔn à l'égard de Silbelberg; puis, cette se-
tative étant également infructueuse, mar-
Neiss par Franckenstein et Munsterberg, se
t de bloquer la place jusqu'à l'arrivée d'une
le siége. Il devait, en outre, profiter de
ɛhe à travers la partie sud de la province,
ı poursuivre avec la plus grande vigueur
ırtis dont il pourrait avoir connaissance.

vement de cette colonne qui, pour avoir
ıts importants, aurait dû se combiner avec
ɛntation de forces, tombait malheureuse-
ı un mauvais moment, puisque Vandamme
é de faire partir pour Breslau, le jour même
nençait son opération, deux mille quatre
mes de ses meilleures troupes.

ɛral crut devoir en faire l'observation au

commandant en chef qui n'y pouvait rien ; mais il n'en exécuta pas moins les ordres qu'il avait reçus avec cette énergie, cette bravoure et cette volonté de fer dont il donna tant de preuves.

Le 18 février, concentrant ce qui lui restait de la division de Wurtemberg, il marcha sur Waldenbourg, tandis que le général Lilienberg, avec deux régiments d'infanterie de ligne et deux bataillons d'infanterie légère, se rendait à Breslau. De Waldenbourg, il gagna Neurode le 19, et fit quelques prisonniers à la garnison de Glatz. Le 20, il se dirigea à la tête des trois mille hommes, reste de sa division, sur Wartha, passa sous le canon de Glatz et de Silbelberg, fit sommer les gouverneurs de ces deux forteresses, et reçut d'eux pour réponse, qu'ils n'avaient pas encore assez fait pour l'honneur de leurs armes, et qu'ils espéraient mériter l'estime de leurs adversaires par une bonne défense. Suivant ses instructions il se rendit alors à Franckenstein et, le 23, arriva devant Neiss, qu'il investit aussitôt.

Nous allons entrer maintenant dans quelques détails pour expliquer les motifs qui déterminèrent tout d'un coup et fort malheureusement le prince Jérôme à donner l'ordre de convertir en blocus les siéges de Kosel et de Neiss, au moment où la première de ces deux places commençait à souffrir beaucoup et où les troupes qui bloquaient la seconde allaient recevoir leur matériel de siége. Une fausse interprétation des ordres assez ambigus de l'Empereur, un désir trop vif de se conformer exactement aux instructions que son frère lui envoyait, furent cause de cette fâcheuse

sition qui retarda de plus d'un mois la conquête de la Silésie.

apprenant à Osterode, où il se trouvait, la prise hweidnitz, l'Empereur, fort satisfait, écrivit lui-, le 23 février, au prince Jérôme, pour lui dire on intention était qu'on démolît promptement u, Brieg, Schweidnitz, et que Glogau fût seul rvé.

l est nécessaire, ajoutait Napoléon dans sa lettre, vous ayez toujours l'œil sur Glogau, et que s ayez soin que cette place soit toujours parfai-ent approvisionnée en munitions de guerre et bouche, *car il est telle hypothèse où il est possi-que toute la Silésie vienne à être évacuée, hor-ce point.* Je vous le répète, ne perdez point de que c'est sur Glogau que vous devez porter nsiblement vos arsenaux, vos magasins et votre llerie. » Cette dépêche fixa tout naturellement ıtion du jeune prince sur Glogau; mais, deux après, il reçut une nouvelle lettre de son frère, nonçant la bataille d'Eylau, les pertes qu'on y faites, l'espérance que la division bavaroise ap-en Pologne, était en route et prête à arriver à vie; cette seconde lettre contenait ces mots : « Je ttache aucune importance à la place de Kosel, ni places de la Silésie, je vous ai mandé de faire dé-lir Schweidnitz, Breslau et Brieg, et de tout con-trer sur Glogau, d'approvisionner cette place et a tenir en bon état. Je vous prie de me faire con-tre quelle est la force nécessaire pour garder Glo-

« gau, me maintenir maître de la Silésie et contenir le « pays et le prince de Pless. Les Wurtembergeois ne « seraient-ils pas suffisants pour cela? Si cela est, lais- « sez le commandement des Wurtembergeois au gé- « néral Vandamme, avec l'instruction que je viens de « vous donner, et avec la division bavaroise qui vous « reste, tenez-vous prêt à vous porter sur Posen. « Avant votre arrivée vous recevrez de nouveaux or- « dres et ferez là la grande guerre ; mais il faut que « le général Vandamme avec les troupes que vous lui « laisserez, se charge de se maintenir maître de « Schweidnitz et de réprimer les incursions de l'en- « nemi.

Ces deux lettres ne parvinrent à Jérôme que le 3 mars; il y répondit immédiatement : « Puisque « Votre Majesté n'attache aucune importance aux « places de Kosel et de Neiss, j'ai donné ordre que, « vu les inondations qui empêchaient d'ouvrir les « tranchées et d'établir les batteries, l'on eût à em- « barquer sur l'Oder toute l'artillerie de siége de ces « deux places, pour la faire venir à Breslau, et de là « descendre jusqu'à Glogau. Il faut huit jours pour « que tous ces ordres aient leur exécution. *La place* « *de Glogau exige une garnison de cinq mille hom-* « *mes au moins.* J'ai ordonné que trois bataillons « d'infanterie légère de Wurtemberg et un régiment « de ligne fussent dirigés sur cette place. Ils y seront « rendus le 8. J'ai ordonné en même temps au général « de Deroy de rassembler toute sa division sur la « rive gauche de l'Oder, et de me prévenir du jour

ɜ l'artillerie de siége pourra être embarquée
rêt à marcher. Je suppose que ce sera le 8.
ırtembergeois ne sont pas suffisants pour
Breslau, Glogau, Schweidnitz, Brieg et
ıir le pays contre les incursions du prince
ɜ. Le pays est mal disposé pour nous, il s'y
plus de dix mille soldats ou officiers qui
lent qu'un moment pour remuer. Le géné-
damme ne serait point l'homme à laisser en
son nom y est en horreur. Je ne parlerai
Votre Majesté du général Dumuy. Elle le
sans doute mieux que moi. Je prierai Votre
, puisqu'il n'y a plus rien à faire en Silésie,
:appeler, de ma personne, et de me donner
ımandement quelconque à son armée. »

positions prises par le commandant en chef
ps paraissent une conséquence toute natu-
ettres de l'Empereur. Garder Glogau, y ras-
es moyens nécessaires pour conserver cette
i ne devait pas être évacuée, attacher peu
ınce aux autres forteresses de la Silésie, les
ıanteler, demander le nombre de troupes
ɜ pour garder la province, il semble que cela
nd l'ordre de mettre à Glogau une garnison
le la défendre, d'abandonner les siéges de
le Neiss, et de rassembler le reste des trou-
être prêt à marcher en Pologne. Napoléon
pas ainsi les choses. Il fut fort étonné et
ıt de la précipitation de son frère, oubliant
ımait pas à attendre l'exécution de ses vo-

lontés, quand il les avait manifestées. Il lui écrivit le 13 mars : « Mon frère, en lisant avec attention votre « lettre du 3 mars, je vois que vous avez envoyé la « moitié des Wurtembergeois à Glogau. Cette mesure « me paraît une folie ; c'est paralyser sans raison ces « troupes. »

« Il faut au contraire *les réunir à Breslau, en « laissant à Glogau mille ou douze cents hommes « pour garder cette place*, etc. Puisque les Wurtem- « bergeois ne peuvent suffire pour garder la Silésie, « et qu'il faut encore la division de Deroy, j'aurais « tout autant aimé que vous eussiez continué le siége « de Neiss, etc., etc. Vous agissez toujours trop vite « et vous étiez toujours à temps de lever les siéges « de Kosel et de Neiss. Si en les levant vous aviez pu « me donner huit mille hommes disponibles, vous « auriez pu comprendre que ma lettre vous autorisait « à le faire, etc. »

En écrivant cette troisième lettre, l'Empereur ne se souvint pas de deux choses : 1° c'est qu'il n'aimait, sous aucun prétexte, voir différer l'exécution de ses ordres ; 2° c'est qu'il avait écrit à son frère que Glogau était la seule place de Silésie qui, dans une hypothèse d'évacuation, ne devait pas être abandonnée, et qu'il n'attachait aucune importance aux autres places de la province.

Nous reconnaissons cependant que, s'autorisant de cette phrase de la lettre du 25 : « *Si cela est, laissez le commandement des Wurtembergeois au général Vandamme*, etc., » le Prince aurait pu ne rien

changer à ses dispositions devant Kosel et Neiss, puisque *cela n'était pas*, c'est-à-dire puisque les Wurtembergeois n'étaient pas assez forts pour garder seuls la Silésie; mais, d'un autre côté, l'Empereur avait paru exiger pour Glogau une garnison capable de défendre la place. Or, pour jeter cinq mille hommes dans cette ville, il fallait nécessairement annuler ou la division bavaroise ou la division wurtembergeoise.

Telles furent les causes qui firent convertir en blocus les siéges de Kosel et de Neiss. Habituellement les lettres de l'Empereur étaient nettes, précises et ne donnaient lieu à aucune fausse interprétation; cette fois, il n'en fut pas ainsi, et le prince Jérôme ne fut coupable que d'avoir tenu à exécuter trop rapidement ce qu'il croyait être la pensée de l'Empereur. Toutefois il eut quelques doutes sur la véritable signification de cette pensée, puisqu'au lieu de rappeler immédiatement à Breslau toutes ses forces pour les concentrer et se tenir prêt à marcher avec les Bavarois, il se contenta de détacher deux mille cinq cents hommes de la division wurtembergeoise à Glogau, laissant au blocus devant Neiss, trois mille trois cents fantassins avec deux régiments de cavalerie; et à celui de Kosel, trois mille hommes, sous les ordres du général Raglowitch. Un corps de six mille hommes, infanterie et cavalerie, commandé par le général de Deroy, fut réuni immédiatement à Breslau; et, dans cette position, il écrivit à son frère, le 7 mars, qu'il attendait de nouveaux ordres. En supposant au reste que le Prince eût interprété différemment les inten-

tions de son frère et qu'il eût continué les siéges de Kosel et de Neiss, quelques jours après il eût fallu cesser les attaques, car le général Songis, commandant en chef l'artillerie de la Grande Armée, prescrivit au général de Pernety d'expédier *immédiatement* à Custrin un parc de cent bouches à feu; savoir: quarante pièces de vingt-quatre, vingt de douze, vingt-quatre obusiers, seize mortiers, avec un quart d'affûts de rechange, parc destiné au siége de Dantzig. Or il était impossible d'exécuter cet ordre et de conserver devant Kosel et Neiss le matériel de gros calibre qu'on y avait envoyé de Breslau, de Brieg et de Schweidnitz.

Nous terminerons notre aperçu sur cette affaire par cinq lettres : deux lettres du major-général et trois du prince Jérôme ; celles de ce dernier exposent la situation générale de la province et font connaître l'état des forces réelles dont disposait le commandant en chef du 9e corps.

« Osterode, le 11 mars 1807, à trois heures du matin.

A S. A. le prince Jérôme Napoléon.

« L'Empereur, mon Prince, regrette que vous ayez « fait lever le siége de Kosel et de Neiss, parce que « vous prétendez que les troupes employées à ces « deux siéges sont nécessaires pour conserver la Si- « lésie. Alors, S. M. pense qu'il valait autant conti- « nuer les deux siéges qui offraient un jour ou l'autre « l'espoir de se débarrasser de ces garnisons. Vous

« dites qu'il faut cinq mille hommes pour la garnison « de Glogau ; l'Empereur, au contraire, pense qu'un « millier d'hommes suffit. Après cela, il reste à sa- « voir ce qu'il faudrait en infanterie, cavalerie et ar- « tillerie pour former un corps d'observation qui se « porterait partout contre les partisans et contre les « excursions de la garnison de Glatz, etc., si un corps « de sept à huit mille hommes suffisait, il vous res- « terait encore une division de sept à huit mille « hommes pour venir à l'armée et avec laquelle vous « vous y rendriez ; le général Dumuy suffirait pour « garder la Silésie. Cependant V. A. ne doit ordonner « aucun mouvement, et elle doit préalablement ré- « pondre à toutes les questions ci-dessus : l'intention « de S. M. n'est point d'évacuer Breslau, et par là se « priver des ressources de ce pays.

« L'intention de l'Empereur, Prince, est que vous « fassiez choisir une centaine de pièces, comme ca- « nons et mortiers, propres à un siége. S. M. ordonne « qu'on les embarque à Glogau et qu'on les dirige « sur Custrin ; elles pourront devenir utiles pour le « siége de Dantzig.

« Le major-général,

« Alex. Berthier. »

Le prince Jérôme Napoléon à M. le maréchal prince de Neuchâtel.

« Breslau, 17 mars.

« Je reçois à l'instant la lettre que Votre Altesse

« m'écrit en date du 11 mars, et j'y réponds de suite.

« 1° Par une lettre du 25 février, Sa Majesté m'or-
« donne d'évacuer insensiblement sur Glogau l'artil-
« lerie, les munitions et les magasins qui étaient à
« Breslau, à Brieg et à Schweidnitz, parce qu'il y
« avait telle hypothèse où l'on pourrait être obligé
« d'évacuer la Silésie ; 2° de faire détruire les forti-
« fications de Schweidnitz et Brieg ; Brieg est entiè-
« rement démantelé, Schweidnitz est déjà une place
« ouverte, et tout s'évacue insensiblement sur
« Glogau.

« D'après une lettre de Votre Altesse du 12 mars,
« que je reçois aujourd'hui, elle m'ordonne d'en-
« voyer à Varsovie le 4e et le 14e de ligne, le batail-
« lon de chasseurs de Braunn et la batterie d'artil-
« lerie légère de Wandoven des troupes bavaroises.

« Il ne reste donc que six mille huit cent quatre-
« vingt-huit hommes d'infanterie bavaroise et sept
« cents de cavalerie, six mille trois cent quatre-vingts
« d'infanterie wurtembergeoise et huit cent cinquante
« de cavalerie ; total, treize mille deux cent soixante-
« huit fantassins, mille cinq cent cinquante chevaux.
« Il faudrait la totalité de la division de Wurtemberg
« pour faire le siége de Neiss et laisser mille hommes
« en garnison à Glogau. Six mille au moins seraient
« nécessaires pour assiéger Kosel, il ne me resterait
« donc pas un soldat pour garder Breslau, Schweid-
« nitz et Brieg et empêcher les partisans de faire des
« excursions.

« Tel est, monsieur le Maréchal, l'état du person-
« nel. Voici celui du matériel.

« Il n'existe pas assez de munitions d'artillerie et « de pièces de vingt-quatre pour compléter en tota- « lité le parc de siége de cent bouches à feu appro- « visionnées à huit cents coups par pièce, qui va se « former à Glogau et descendre à Custrin. M. le gé- « néral de Songis demande pour ce parc : 1° qua- « rante pièces de vingt-quatre et leurs approvision- « nements à huit cents coups. Il faudrait trente-deux « mille boulets, et il n'en existe en Silésie que qua- « rante mille, y compris ceux qui sont dans la place « de Glogau, pour la défense de laquelle le général « Verrières en demande quinze mille.

« Si je n'avais pas converti en blocus le siége de « Neiss, il eût été impossible de former l'équipage de « siége demandé, dont une grande partie est déjà « rendue à Glogau. Ainsi, Votre Altesse verra, en « résultat, que je ne puis que bloquer Neiss et m'as- « treindre à observer Kosel sur la rive gauche, ayant « toujours soin d'avoir un régiment de cavalerie et « un bataillon d'infanterie légère qui, sous les ordres « du général Lefebvre, parcourent le pays pour le « préserver des tentatives des partisans.

« Je n'ai dans ce moment à Breslau et ne puis y « conserver que trois bataillons d'infanterie et un ré- « giment de cavalerie.

« Le pays d'ailleurs demande à être fortement « contenu, les habitants étant disposés à ne rien faire « qu'ils n'y soient contraints par la force.

« Je ne puis répondre au dernier article par lequel « Votre Altesse m'observe que le général Dumuy « suffirait seul pour garder la Silésie; Votre Altesse a

« sans doute jugé cet officier-général longtemps avant « moi.

« Il serait bien malheureux pour moi que, pour « être appelé à faire la grande guerre, et par conséquent à trouver les occasions d'acquérir de la « gloire, il fût indispensable que j'eusse des Bavarois « sous mes ordres. J'avoue, tout en leur rendant la « justice qu'ils méritent, que ce ne sont pas les troupes que je désirerais commander dans de grandes « occasions. Ils ne m'entendent point, et leur flegme « allemand ne leur permet pas de partager les sentiments et l'ardeur qui m'animent.

« Agréez, etc.

« Jérôme Napoléon. »

« Breslau, le 18 mars 1807.

« Monsieur le maréchal prince de Neuchâtel,

« J'ai reçu hier à midi les deux lettres que Votre « Altesse m'a écrites le 12. J'ai donné de suite l'ordre au 4e régiment de ligne et au bataillon des « chasseurs de Braunn, qui sont devant Kosel, de « passer l'Oder à Kappitz et de se rendre à Varsovie, « où ils arriveront le 5. J'ai également donné ordre « au 14e de ligne, qui est en garnison à Schweidnitz, « de se rendre à Breslau, d'où il partira après-demain avec six pièces d'artillerie légère, et arrivera « aussi le 5 à Varsovie. Je l'ai fait remplacer à « Schweidnitz par le 10e de ligne.

« En écrivant à Votre Altesse qu'il fallait cinq mille « hommes de garnison à Glogau, je sous-entendais

« pour défendre cette place, mais non pour la garder.
« J'y ai laissé mille hommes de garnison.

« Agréez, etc.

« Jérôme Napoléon. »

« Osterode, le 22 mars 1807.

A S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, commandant le 9e corps.

« L'Empereur, mon Prince, n'a pas trouvé dans « votre lettre du 17, la réponse catégorique aux « questions que je vous ai faites en son nom. En « conséquence, S. M. vous charge de répondre aux « questions suivantes :

« Combien vous faut-il de troupes pour tenir en « respect les garnisons de Glatz, Neiss, Kosel et con- « tenir la Silésie, de manière à pouvoir continuer de « profiter de ses ressources. Votre Altesse dit bien « dans sa lettre qu'il faut six mille hommes pour le « siége de Neiss, six mille pour le siége de Kosel et « quatre mille pour contenir la Silésie ; mais il ne « s'agit pas de faire le siége de ces places, mais bien « d'en contenir les garnisons. Il est important que « Votre Altesse réponde à ces questions, afin que « l'Empereur puisse savoir de combien il peut affai- « blir le corps d'armée qui est en Silésie, sans se pri- « ver des ressources de cette province. Nous avons « ici un millier d'hommes qui n'ont plus ni chevaux « ni selles ; faites-moi connaître si, en les envoyant à « Breslau ou à Glogau, vous pourrez leur procurer

« les chevaux et les selles ; ces troupes ont leurs « armes.

« Le major-général,

« Maréchal Alex. BERTHIER. »

« Breslau, le 28 mars 1807.

Le prince Jérôme Napoléon au major-général.

« Monsieur le maréchal prince de Neuchâtel,

« J'ai reçu les lettres que Votre Altesse m'a écrites « en date des 19, 21 et 22 mars. Elle m'observe, « dans celle du 22, que je ne réponds pas catégori- « quement aux questions qu'elle m'a faites au nom « de Sa Majesté : Combien faut-il de troupes pour « tenir en respect les garnisons de Glatz, Neiss, Ko- « sel, et contenir la Silésie de manière à pouvoir con- « tinuer à profiter de ses ressources ?

« Pas moins de quatorze mille hommes d'infante- « rie et deux mille de cavalerie. Il me reste actuelle- « ment, après avoir expédié deux régiments d'infan- « terie et un régiment de cavalerie de Wurtemberg, « douze mille trois cent trente-cinq hommes d'in- « fanterie et mille deux cents chevaux ; aussi ne pou- « vant pas bloquer strictement Kosel, nous ne tirons « aucune ressource de tous les cercles qui sont en « arrière de cette place, et je puis assurer à Votre « Altesse qu'il n'y a point un homme qui ne soit em- « ployé aussi utilement qu'il est possible.

« J'écris par ce même courrier à Sa Majesté qu'elle « peut envoyer les mille hommes de cavalerie à pied ;

« je les ferai monter d'une manière ou de l'au-
« tre, etc. »

Résumons en peu de mots la position dans laquelle se trouvait à la fin de mars le 9e corps, sa force et ce qu'il avait à faire.

Toute la division de Wrède avec son artillerie de campagne était au 5e corps de la Grande Armée. Le 17 mars, le 4e de ligne et le bataillon léger des chasseurs de Braunn de la 1re bavaroise, étaient partis du blocus de Kosel pour se rendre à Varsovie à marches forcées. Le régiment wurtembergeois de Seckendorf avait quitté le blocus de Neiss pour escorter de Breslau à Thorn en passant par Glogau un convoi d'argent. La brigade de cavalerie du général Lefebvre, composée des 2e de dragons, 3e de chevau-légers et de l'escadron de réserve du dernier régiment passé sous le commandement du général Mezzanelli, avait suivi la 2e division d'infanterie au 5e corps. Le général Montbrun avait été prendre le commandement d'une brigade de la cavalerie du 5e corps. Le régiment des chevau-légers de Wurtemberg était en route pour Thorn, éclairant la marche du convoi conduit par le régiment de Seckendorf.

Il restait en Silésie avec le prince Jérôme :

1° A Breslau, les 1er de ligne bavarois, fort de mille cinq cents fantassins, et 2e de chevau-légers de la même nation, présentant trois cents chevaux ;

2° Au blocus de Kosel, les 5e de ligne bavarois et le bataillon léger Delamotte, environ deux mille hommes d'infanterie, plus deux cent cinquante chevaux

du 1er de dragons, et cent de l'escadron de réserve de ce régiment;

3° Devant Neiss, ou au corps d'observation avec le général Lefebvre, cinq mille six cents hommes d'infanterie wurtembergeoise, et cent quatre-vingts chevaux du 1er de chasseurs;

4° En garnison à Glogau, cinq cents fantassins, quatre cent cinquante cavaliers des régiments de Kônig et 1er chevau-légers de Wurtemberg;

5° En garnison à Schweidnitz, mille cinq cents hommes du 10e de ligne bavarois;

6° En garnison à Brieg, mille six cents hommes du 6e de la même nation.

L'artillerie légère de la 1re division bavaroise était devant Kosel dans les villages sur la rive gauche de l'Oder, sauf la batterie de réserve qui se trouvait à Brieg. L'artillerie wurtembergeoise était devant Neiss. Les deux cents hommes d'artillerie française, ainsi que cent hommes du génie sur les cent quatre-vingt-huit appartenant au 9e corps, se trouvaient répartis dans Breslau, Schweidnitz et Brieg, pour la démolition des fortifications de ces places.

Quelques centaines de fantassins étaient détachés à la conduite des prisonniers et aux équipages; deux mille environ étaient aux hôpitaux.

Ainsi donc, le prince Jérôme n'avait plus à la fin de mars, par suite des demandes successives de l'Empereur et de l'envoi en Pologne d'une partie de ses troupes, que quatorze mille hommes d'infanterie, onze cents de cavalerie, quinze cents d'artillerie,

ent du génie; total, seize mille six cents combat-ants de toutes armes.

C'est avec ces troupes, encore jeunes et peu for-mées, ménagées d'ailleurs par leurs généraux qui, d'après les instructions secrètes qu'ils avaient reçues de leurs souverains, devaient chercher à les conser-ver en cas de revirement politique; c'est, disons-nous, avec ces faibles ressources que le prince Jérôme était chargé de contenir une province dont toute la partie montagneuse était encore au pouvoir de l'en-nemi, dont les habitants nous étaient naturellement contraires. Au-dessus de sa tête se trouvait suspen-due, comme une épée de Damoclès, la crainte de voir l'Autriche brisant une neutralité qui lui pesait, venir faire irruption sur la Silésie. Ajoutons à cela que le 9e corps était éloigné de plus de quarante lieues de la Grande Armée, isolé complétement. Si donc le cabinet de Vienne se décidait à joindre ses armes à celles de la Prusse et à donner l'ordre à ses armées de franchir les frontières de Bohême, les seize mille Bavarois et Wurtembergeois dispersés de Kosel à Glogau pouvaient être coupés, tournés et enlevés avant d'avoir eu le temps de recevoir de la Pologne le moindre secours.

Jérôme voyait le danger. L'Empereur, mieux in-formé de la position critique dans laquelle il se trou-vait et très-satisfait des ressources de toute nature que les soins de son jeune frère procuraient à ses troupes en Pologne, ne tarda pas à lui rendre pleine et entière justice; il mit le 4 avril, au 69e bulletin, ces mots remarquables :

« *Le prince Jérôme, commandant les troupes en Silésie, fait preuve d'une grande activité et montre les talents et la prudence qui ne sont d'ordinaire que les fruits d'une longue expérience.* »

Le mois de mars avait été employé presque tout entier à des mouvements nécessités par les nouvelles dispositions ordonnées par l'Empereur. Nous avons expliqué comment le prince Jérôme s'était vu contraint de convertir en blocus les siéges de Neiss et de Kosel; comment, pour exécuter la volonté de son frère, il avait rappelé à Glogau une partie de ses troupes, auxquelles il avait prescrit ensuite de retourner à leurs divisions respectives; comment, obligé d'expédier à Thorn, à Varsovie et à Dantzig un matériel considérable de siége, il avait fait revenir les pièces de gros calibre, les avait concentrées à Glogau pour les diriger de là sur Custrin. Deux autres opérations l'avaient encore retenu à Breslau : le soin d'envoyer en Pologne une partie de ses troupes, et d'organiser le départ pour la Grande Armée des convois d'argent, des munitions de guerre et de bouche. La Silésie, comme on le voit, était d'une grande utilité ; la partie conquise de cette province servait, par ses ressources, à alimenter la guerre, et les soldats des souverains nos alliés, après avoir été utilisés pour s'en emparer, comblaient les vides que le canon russe faisait dans nos rangs.

Aussitôt après la prise de Breslau, l'Empereur avait prescrit de démanteler les places de la province, à l'exception de Glogau. Jusqu'alors les opérations successives contre Schweidnitz, Brieg, Kosel et Neiss

avaient occupé d'une manière trop utile le peu de soldats du génie et de l'artillerie du 9e corps, pour que le commandant en chef voulût les distraire des travaux de siége et les employer à détruire les fortifications; mais quand il eut reçu l'ordre de se borner à bloquer ces deux dernières places, il retira aux divisions de Seckendorf et de Deroy les escouades de troupes du génie, et le général de Pernety eut mission de procéder sans retard à la démolition de Brieg et de Schweidnitz. Déjà Breslau était rasé; Brieg ne donna pas beaucoup de peine; mais il n'en fut pas de même de Schweidnitz, pour laquelle il fallut du temps et des dépenses considérables.

Nous allons maintenant revenir aux siéges de Neiss et de Kosel.

Le 23 février, après une marche dont nous avons expliqué le motif et le but, Vandamme se présenta devant Neiss avec ce qui lui restait de la division wurtembergeoise. Cette place, située sur la rive droite de la rivière de ce nom, affluent de gauche de l'Oder, était, avec Glatz et Silbelberg, le dépôt des troupes prussiennes en Silésie. La majeure partie des forces du prince de Pless et presque toute son artillerie de campagne, y étaient renfermées; elle présentait de très-grandes ressources de toute espèce. Il était difficile d'en évaluer exactement la garnison, parce qu'à chaque instant l'ennemi en tirait des détachements pour ses petites expéditions; cependant, au moment où les Wurtembergeois arrivèrent sous son canon, elle n'avait pas moins de six mille hommes de bonnes troupes enfermées dans ses murs.

Cette ville était forte et capable d'une longue résistance. Sur la rive gauche de la Neiss se trouvait une partie nouvellement bâtie, appelée Friederichstadt, contenant les casernes et presque tous les établissements militaires nécessaires à la garnison. Les fortifications de la place consistaient :

1° En une première enceinte bastionnée, avec une fausse braye et des cavaliers dans l'intérieur des bastions ; ces ouvrages n'étaient pas revêtus ;

2° En une deuxième enceinte formée par un système de contre-gardes et de demi-lunes unies entre elles par des flancs rentrants : cette deuxième enceinte avait son escarpe et sa contrescarpe revêtues ; les deux enceintes étaient défendues par une enveloppe en terre qui régnait sur toute la longueur des ouvrages et était précédée d'un avant-fossé ;

3° En défenses accessoires et ouvrages situés sur la rive gauche de la Neiss.

La première enceinte, composée de dix bastions réguliers, avait la forme d'un pantagone régulier légèrement arrondi à ses angles.

La seconde enceinte était séparée de la troisième, ou enveloppe en terre dont nous avons parlé plus haut, par un fossé très-étroit dans la partie de la place située en amont de la rivière. Cette dernière avait également en avant d'elle un fossé rempli d'eau, profond et surtout très-large. On inondait, par le moyen de plusieurs écluses enfermées dans les fortifications, le terrain compris entre la Neiss et le village de Bielau, sur la rive droite, ainsi que tout ce qui était sur

la rive gauche jusqu'au pied des hauteurs du camp retranché, et l'on faisait monter les eaux dans les fossés et les avant-fossés, de manière à ce qu'elles eussent trois à quatre mètres de profondeur. Quelques ouvrages détachés se trouvaient placés dans l'inondation. L'un d'eux, nommé le fort de Blockaus, prenait des revers sur les bastions nos 5 et 6, et gênait beaucoup les approches de ce côté.

La partie située sur la rive gauche de la Neiss était défendue par un fort étoilé, bien revêtu, avec escarpe et contrescarpe, appelé fort de Prusse, qui se liait à la rivière par une ligne continue flanquée de quelques redans. C'était ce qui formait l'enceinte de la Friederichstadt. Une autre ligne bastionnée et beaucoup plus grande étendait sa gauche jusqu'à l'inondation et sa droite vers la Basse-Neiss. Elle enfermait un espace considérable nommé camp retranché, et présentait comme une vaste ligne brisée tout hérissée de saillants et de rentrants. Elle s'appuyait à gauche à une redoute dite de Karnickel : le premier saillant était défendu par le fort étoilé, mais plus petit, dit Bombardick. Les autres parties étaient composées d'une redoute carrée, appelée de Capelberg, et de quatre bastions. Tout ce vaste développement avait des glacis, des galeries et des mines. Une autre ligne droite, partant d'un des saillants du fort de Prusse et allant aboutir à la Neiss, deux redoutes carrées, la première tenant le milieu de cette ligne, la seconde placée comme réduit au milieu d'une île située devant les bastions nos 8 et 9, une dernière et longue ligne ou retranchement en terre allant joindre

le fort de Blockaus, complétaient les défenses de la rive gauche.

La place pouvait résister longtemps ; mais il lui fallait huit à dix mille hommes à cause du développement de ses fortifications. Ses inondations et ses fossés pleins d'eau faisaient sa plus grande force. Elle avait pour gouverneur le lieutenant-général de Stensen ; pour commandant, le général-major Wéger ; tous deux très-décidés à bien faire leur devoir.

Le général Vandamme, après avoir quitté les positions de Munsterberg et d'Ottmachau, le 23 février, à sept heures du matin, s'était dirigé vers le fort de Prusse. Arrivé à dix heures devant le camp retranché de la Friedérichstadt, il avait trouvé un corps ennemi de mille hommes d'infanterie et de quatre cents cavaliers qui, après une simple démonstration, était rentré dans les fortifications, laissant entre les mains des Wurtembergeois quelques prisonniers et plusieurs déserteurs. A onze heures, tous les postes prussiens avaient été repliés et le camp retranché investi complétement. Le général prit immédiatement position à portée de canon de la place, et reconnut lui-même les forts et le camp, puis il disposa ses troupes de la manière suivante. Du côté d'Ottmachau, occupant les villages de Stephansdorff, Reiglitz et Glumpenau, sur la rive gauche de la Neiss, la majeure partie de l'infanterie de sa division, un régiment de cavalerie à Grunau et un régiment d'infanterie à Blumenthal, sur la rive droite. L'ennemi ayant détruit les ponts d'Ottmachau et de Woit, il en fit établir un entre ce dernier village et Glumpenau, et

y plaça une forte garde, de manière à pouvoir se porter au besoin sur l'une ou l'autre rive. Le pays, sur la rive droite, était tellement inondé, à cause du dégel qui s'était déclaré depuis quelques jours, qu'il y avait impossibilité d'ouvrir la tranchée et d'établir des batteries de ce côté. Vandamme voulut attaquer d'abord le camp retranché, et faire après le siége de la place ; il demanda au commandant en chef un régiment pour ce projet ; mais le Prince, craignant de perdre trop de monde devant la Friederichstadt, et pensant qu'en agissant ainsi on compliquait inutilement les difficultés, refusa d'obtempérer à ce désir, d'autant plus qu'une fois maître du camp, il fallait battre la place de la rive gauche et exécuter un passage de rivière de vive force, si l'on en venait à un assaut.

Le prince Jérôme avait raison ; car, bien que tout le terrain en avant du camp retranché fût très-mamelonné et offrît beaucoup d'avantages pour les attaques, la prise de ce camp et du fort de Prusse, qui demandait tout l'appareil d'un siége, n'entraînait pas la reddition de la place. En proposant d'adopter ce parti, Vandamme s'était laissé emporter par son ardeur ; craignant d'être obligé de différer de quelques jours l'ouverture de la tranchée, si on la traçait sur la rive droite, puisque le pays était inondé, il avait préféré une difficulté de plus à vaincre à l'inaction. Néanmoins le Prince, dans le but d'opérer une diversion et d'attirer une partie des feux de l'ennemi sur ce point, autorisa l'ouverture d'une petite parallèle devant le fort de Prusse ; mais la véritable

attaque fut déterminée sur les fronts de la porte de Neustadt, entre le village de Neuland et la forteresse, à cinq cent soixante mètres de la place, sur un développement de mille huit cents mètres environ. Le terrain où l'on avait à cheminer était une plaine assez belle et offrait beaucoup de difficultés; cependant, comme les attaques dirigées de ce côté amenaient réellement et inévitablement l'occupation de la ville, ce parti parut préférable et fut adopté.

Vandamme, en attendant l'arrivée de l'équipage de siége envoyé de Schweidnitz par le général de Pernety, fit passer sur la rive droite de la Neiss une partie de ses troupes, ne laissant sur la rive gauche que celles strictement indispensables pour la fausse démonstration sur le camp retranché. Le 27, l'ennemi, trompé sur ces projets, brûla les villages de Heydershoff, Mœhren-Gafsen, de la rive gauche, qui se trouvaient sous son canon.

Dans la nuit du 1er au 2 mars, les reconnaissances étant terminées, le point d'attaque bien convenu, la première parallèle et l'emplacement des batteries tracés, les travailleurs furent menés sur le terrain et les travaux commencés sans que l'assiégé y mît le moindre obstacle et même s'en aperçût. Pendant ce temps on l'occupait sur la rive gauche par une fusillade qui se renouvelait sans cesse devant le camp retranché et sur divers points à la fois. La gauche de cette première parallèle s'appuyait à la route de Bielau, et la droite se prolongeait jusqu'au delà de celle de Neustadt. Par cette disposition on embrassait les prolongements des ouvrages qu'il fallait ricocher.

, au petit jour, les Prussiens reconnurent
vaient été trompés par une fausse attaque de-
Friederichstadt, et que la véritable se faisait
ive droite. Ils ouvrirent un feu des plus vifs.
ıalgré le mauvais temps, malgré les difficultés
ın, et quoiqu'une partie des soldats fût obligée
ailler dans l'eau, la tranchée se trouva fort
; les batteries étaient même toutes prêtes à
r l'artillerie de siége attendue le lendemain.
lieu du matériel qu'il espérait, Vandamme
ar un officier d'ordonnance l'ordre du Prince
er tout de suite à Glogau un régiment de
trois bataillons d'infanterie légère pour y te-
ison, de convertir le siége de Neiss en blocus,
ster devant cette place avec le reste de la di-
e Wurtemberg; de faire diriger sans perdre
s, sur Brieg, le parc de siége qui arrivait; de
e sa personne à Breslau pour retourner en-
Neiss ; de transmettre au général Montbrun,
ıdant le corps d'observation du côté de
ı, l'avis qu'il eût à se rendre à Varsovie pour
re le commandement d'une brigade de la ca-
légère du 5e corps.

ême jour, tandis qu'on se disposait à exécu-
divers ordres, la garnison de Friederichstadt
ırt opéra une sortie contre le village de Ste-
ırff : cinq cents fantassins et trois cents cava-
ırmés en colonne d'attaque, se présentèrent
ute; repoussés par les troupes de la brigade
œder, avec perte de quelques hommes, ils
ontraints de rentrer brusquement. Les Prus-

siens, étonnés de voir cesser les travaux à la tranchée, ne tardèrent pas à en connaître le motif. Ils s'enhardirent, et le 8 mars, à sept heures du matin, toute la cavalerie, quatre cents chevaux, soutenue par cinq cents hommes d'infanterie et une pièce de canon, se précipitèrent sur une compagnie de chasseurs en position à Schilder, entre les villages de Stephansdorff et de Glumpenau. Cette compagnie, commandée par le capitaine Brussels, fit une très-belle résistance; mais, écrasée par le nombre, elle perdit une grande partie de son monde, ainsi que son chef, blessé mortellement. L'ennemi regagna la place avant qu'on eût pu l'atteindre, fier d'un succès sans grande importance. Jusqu'au milieu du mois de mars il ne se passa rien de remarquable devant Neiss. Le parc, qui était en partie à Franckenstein et à Reichenbach, renvoyé à Schweidnitz, avait été embarqué pour Glogau ; les quatre bataillons demandés avaient été dirigés sur cette place ; un régiment de cavalerie, constamment du côté de Silbelberg et de Glatz pour couvrir les routes de Franckenstein et de Schweidnitz et observer les deux garnisons, rencontrait chaque jour des patrouilles ennemies qui, chargées et repoussées, étaient poursuivies jusque sous le canon des forteresses. Le 11, deux cents cavaliers, ayant avec eux trois pièces de canon, se jetèrent à l'improviste sur Franckenstein et parvinrent à enlever cent cinquante chevaux destinés à la remonte du 9e corps. Informé de cette circonstance, Vandamme, qui revenait de Breslau, dirigea une reconnaissance sur ce point le 13, mais le parti

prussien ne fut pas rencontré. Il établit son quartier-général au village de Bielau, et le blocus continua.

L'ennemi, bien qu'il n'eût en face de lui qu'un corps de troupes qui lui était très-inférieur, ne fit pas de tentatives sérieuses le 16; cependant il fit une sortie sur un point où se trouvait le 1er régiment des chevau-légers de Wurtemberg. Vigoureusement accueillis, repoussés après avoir laissé quatre-vingt-dix hommes tués ou blessés sur le champ de bataille, les Prussiens perdirent cent hommes faits prisonniers et soixante chevaux. Cette brillante affaire causa la joie la plus vive au prince Jérôme, qui en informa le prince de Neufchâtel et en félicita le général Vandamme en ces termes : « Monsieur le général, je re-« çois votre lettre d'hier. Je vois avec plaisir que « vous avez pris votre revanche. Vous aurez vu par « les mouvements que j'ai ordonnés hier, que j'étais « loin de pouvoir vous envoyer des troupes. J'ai « écrit au major-général pour demander l'échange « des officiers du 9e corps d'armée qui ont été faits « prisonniers; j'attendrai sa réponse.

« J'ai vu avec beaucoup de peine que vous avez « envoyé votre aide de camp à Glatz, et, en général, « que vous ayez eu communication avec l'ennemi.

« La Grande Armée est dans ce moment-ci dans « une très-brillante situation, nos braves troupes se « reposent dans leurs cantonnements, bien approvi-« sionnés de tout. »

La première partie de cette lettre, datée de Breslau le 18 mars, était un éloge, la seconde formulait un blâme, voici à quel propos. Plusieurs officiers,

entre autres le capitaine de Zandt, avaient été faits prisonniers à Sagan par des partisans prussiens. Vandamme, qui aimait assez à faire acte d'autorité, avait entamé de son propre mouvement des négociations avec le gouverneur prussien de la Silésie. Jérôme qui déjà, pendant le siége de Schweidnitz, lui avait témoigné son mécontentement de ce qu'il s'était permis d'adresser un ordre du jour aux troupes, trouva mauvais sa conduite; mais Vandamme n'était facile ni à persuader, ni à discipliner; extrêmement brave en présence du danger, il était peu obéissant. Jeune, sentant son mérite comme homme de guerre, il ne redoutait peut-être au monde que l'Empereur, et sacrifiait tout à la gloire et à la richesse; ses défauts n'empêchaient pas le prince Jérôme d'en faire le plus grand cas et de tenir singulièrement à lui, tout en lui manifestant parfois son mécontentement. Le commandant en chef du 9e corps avait raison; car, ayant écrit lui-même au major-général pour être autorisé à faire l'échange des prisonniers, il reçut d'abord une réponse négative qu'il transmit à Vandamme, en lui disant toutefois que s'il avait déjà échangé les soldats wurtembergeois, il pouvait les garder, mais que quant aux officiers, il devait les renvoyer. Ce ne fut que dans les premiers jours d'avril et après de nouvelles sollicitations du prince Jérôme que cet échange eut lieu.

Les opérations, ralenties un instant en Silésie, étaient sur le point de reprendre une activité nouvelle. L'ennemi faisait tous ses efforts pour se recruter. Le prince d'Anhalt-Pless, si malheureux dans

toutes ses tentatives sur Schweidnitz et contre le corps d'observation du général Lefebvre, avait quitté la province peu de jours après avoir été complétement battu à l'affaire de Friedland. Le roi Frédéric-Guillaume venait de le remplacer dans son gouvernement par l'un de ses aides de camp, le comte de Gœrzten, signataire de la fameuse proclamation du 3 décembre. Cet officier-général, homme énergique et de mérite, arrivait dans le comté de Glatz par Vienne et Prague, avec une somme assez considérable que l'Angleterre lui avait fournie. Avec ces ressources il put imprimer une nouvelle impulsion à la défense du pays, précisément au moment où d'après les ordres formels de l'Empereur, le 9e corps était diminué d'un grand tiers (1).

Les rassemblements de troupes ennemies dans le comté de Glatz firent craindre pour la division wurtembergeoise occupée au blocus de Neiss et très-affaiblie. Jérôme pensa qu'il devait porter toute son attention de ce côté. Comme le général Montbrun avait dû quitter le commandement du corps d'observation, il y envoya le général Lefebvre. Le 16 mars, cet officier-général partit de Breslau avec trois escadrons du régiment des chevau-légers du roi de Bavière et deux pièces de campagne, pour gagner Strelhen où il devait être rallié par le bataillon léger de Taxis, qui avait ordre de s'y rendre de Brieg.

(1) L'Empereur, voulant récompenser son jeune frère de son activité, de son zèle et des talents qu'il déployait au service de la France, le nomma (15 mars) général de division. Il l'informa lui-même de cette faveur par une lettre du 14, qu'on trouvera à la fin du livre.

Lefebvre devait ensuite aller observer les environs de Silbelberg, de Glatz, de Waldenbourg, et poursuivre les postes ennemis qui commençaient à sortir de ces forteresses et à se répandre dans le pays environnant. Ce mouvement commença par un combat des plus brillants. Le 19, cette faible colonne, passant entre Glatz et la frontière de Bohême, se dirigeait sur Wunschelburg, lorsqu'arrivée au petit village de Johansdorff, à une lieue de Glatz, elle trouva cinquante Prussiens qui, à son approche, se dispersèrent dans les maisons. Tandis qu'on les fouille pour faire des prisonniers, la garnison de la forteresse détache douze à quinze cents hommes, soutenus par deux pièces de canon, afin de sauver les siens et d'envelopper le petit corps de Lefebvre. Ce dernier n'avait avec lui que sa cavalerie, l'infanterie étant encore en arrière. Ses trois escadrons étaient momentanément sous les ordres du lieutenant-colonel Girard, un des aides de camp du prince Jérôme. Le général n'hésite pas, il prescrit à cet officier supérieur de charger l'ennemi. En un instant les chevau-légers de Bavière abordent leurs douze cents adversaires, les culbutent, les mettent en pleine déroute, et les forcent à rentrer dans la place jusque sous le canon de laquelle ils les poursuivent sans donner au bataillon de Taxis, qui se hâtait d'entrer en ligne, le temps de les joindre. Six officiers, cent soldats et les deux pièces de canon restèrent au pouvoir du général Lefebvre, et sans les bois dont ils profitèrent pour gagner la forteresse, peu d'ennemis eussent échappé aux Bavarois.

Jérôme crut devoir renforcer encore le petit détachement du général Lefebvre. Le Prince se trouvait alors à Schweidnitz, veillant au départ des convois d'artillerie et faisant achever la démolition des fortifications. Il prescrivit au colonel du 10e d'infanterie bavarois de prendre avec lui le plus fort de ses deux bataillons et de rallier le corps de Lefebvre, à deux escadrons des dragons de Minucci et au régiment de chasseurs à cheval de Wurtemberg, de suivre la même destination. « Sitôt que vous aurez ces forces, écri-« vit-il à son premier aide de camp, vous tiendrez « position à Franckenstein; vous formerez une ligne « jusque sur la frontière de Bohême, afin qu'aucun « partisan ne puisse passer, et vous me renverrez « les chevau-légers du roi de Bavière. » Vandamme, prévenu de cette disposition, reçut en outre l'avis : que deux des bataillons légers qu'il avait envoyés de Neiss à Glogau à la formation du blocus, étaient en marche sur Schweidnitz, et seraient, dès leur arrivée dans cette place, dirigés, l'un sur Neiss, l'autre sur Kosel; qu'il allait être incessamment renforcé par mille recrues wurtembergeoises; qu'il ne devait pas compter sur une plus grande augmentation de troupes, mais qu'il eût à répondre immédiatement, s'il pouvait, avec ses forces, reprendre les opérations du siége de Neiss; que dans ce cas on lui expédierait un officier du génie et un petit parc de siége. Vandamme, qui ne doutait jamais de rien, qu'un simple blocus ennuyait, s'empressa d'écrire qu'il lui était possible d'entreprendre le siége si un corps d'observation assez puissant tenait en respect Glatz et Silbel-

berg, lui ne pouvant pas répondre de l'artillerie de siége contre une attaque de ces garnisons réunies. La reprise des travaux devant Neiss avait été décidée, mais la nécessité d'affaiblir encore la division de Wurtemberg pour faire escorter un convoi d'argent à Thorn par deux de ses régiments, contraignit à attendre les premiers jours d'avril pour recommencer l'attaque contre la place.

La fin du mois de mars se passa sans apporter aucune modification aux opérations en Silésie. Le commandant en chef, tantôt à son quartier-général de Breslau, tantôt à Schweidnitz ou à Brieg, profitait du peu de vigueur des Prussiens pour expédier de forts convois sur Varsovie, Thorn et Dantzig, pour organiser ce qui lui restait de troupes. Il veillait à ce que les malades et les blessés de la Grande Armée, dirigés sur Breslau et Glogau, fussent reçus dans de bons établissements et bien traités. Il faisait confectionner des harnachements, rassembler des chevaux pour remonter quinze à dix-huit cents hommes de cavalerie française venant également des bords de la Vistule, et dont il devait renvoyer la majeure partie à leurs corps respectifs.

Vandamme, en position sur la rive droite de la Neiss avec les six bataillons qu'on lui avait laissés, bloquait aussi strictement qu'il pouvait la ville de ce nom ; le général-major Raglowitch, laissé devant Kosel avec trois mille hommes de la 1re division de Bavière, attendait de nouveaux ordres et des renforts pour reprendre le siége ; le général Lefebvre, en position à Franckenstein, observait le comté de

Glatz ; enfin le général de Pernety et le colonel Blein achevaient de détruire les fortifications de Schweidnitz, et faisaient tous leurs efforts pour former un équipage de siége destiné à agir contre Neiss.

Au milieu des occupations de toute nature, qui ne laissaient pas au prince Jérôme un instant d'inactivité, eut lieu un événement des plus désagréables. Un prétendu prince Sulkowsky, qui n'était autre qu'un aventurier, avait, dans les premiers jours d'avril, réuni quelques vagabonds avec lesquels il s'était présenté dans la Basse-Silésie, en donnant à cette troupe le nom de régiment. Il avait écrit à l'Empereur, en offrant de se mettre au service de la France, et d'aider le 9e corps dans ses opérations sur Kosel. Napoléon avait autorisé son frère à donner à ce partisan la direction du siége de cette place ; mais au moment où Jérôme recevait cette lettre de l'Empereur, il recevait aussi de l'administrateur général de la province, M. Lespérut, un rapport dans lequel on lui faisait connaître les dilapidations, les exactions inouïes auxquelles s'étaient livrés Sulkowsky et ses aventuriers. Ces hommes avaient frappé des contributions, forcé les habitants de plusieurs petites villes à leur donner des vêtements, des chevaux, de l'argent, des armes. Jérôme, à cette nouvelle, s'empressa d'envoyer un des officiers de l'état-major général, le lieutenant-colonel de Bouillé, dans la Basse-Silésie, pour inspecter le régiment de ce Polonais, avec ordre de lui faire connaître la vérité sur cet homme et sur sa troupe. Il ne tarda pas alors à apprendre que ce fameux régiment n'avait jamais

existé, que le Polonais Sulkowsky, après avoir pillé une ville de son propre pays, s'était enfui, était passé en Silésie, où il avait commis des excès, et avait disparu avec sa troupe sur des chevaux volés, au moment où les paysans exaspérés allaient lui faire un mauvais parti.

L'Empereur, en recevant la lettre de son frère, dans laquelle ce dernier lui démontrait l'impossibilité de distraire désormais un seul homme du 9e corps si on tenait à conserver les ressources de la province, répondit que puisqu'il en était ainsi, il verrait avec plaisir la reprise du siége de Neiss, et que si on pouvait s'emparer de cette place en un mois, et contenir en même temps la garnison de Kosel, qui faisait des excursions jusqu'en Pologne, on ferait une bonne opération. Le prince Jérôme donna les ordres nécessaires pour le siége.

Pendant ce temps, le nouveau gouverneur prussien de la Silésie continuait à recruter dans la province avec les subsides des Anglais ; le prince Jérôme crut utile de prendre des mesures vigoureuses pour arrêter le mal. Il fit la proclamation suivante :

« Son Altesse Impériale, informée que des officiers « et sous-officiers déguisés et d'autres embaucheurs « parcourent les campagnes pour y faire des recrues « pour les garnisons de Glatz et de Silbelberg, or- « donne ce qui suit :

« 1° Les généraux commandant les divisions, les « officiers supérieurs et tous les commandants de dé- « tachement prendront des mesures pour être bien

« informés de la marche de ces embaucheurs, et les « feront arrêter pour être traduits de suite à la com- « mission militaire.

« 2° Tous les hommes en état de porter les armes « et les prisonniers de guerre sur parole, sont mis « sous la sauve-garde de tous les habitants des villes « ou villages où ils sont domiciliés; les magistrats « de ces villes ou villages en tiendront des registres « exacts, et seront tenus à veiller à ce qu'ils ne puis- « sent pas s'en écarter sans des passe-ports en règle, « dont les magistrats répondront.

« 3° Tous les chefs militaires se procureront des « renseignements sur le nombre d'individus qui ont « disparu des villes et villages de la Silésie depuis le « 1er avril de cette année; et lorsqu'ils auront la cer- « titude de l'exactitude de ces renseignements, ils « feront arrêter dans ces villages autant d'habitants « des plus riches qu'il sera disparu d'hommes pour « aller recruter les rangs ennemis. Ces habitants se- « ront conduits de suite en ôtage à Breslau, où ils se- « ront détenus jusqu'à nouvel ordre.

« En conséquence du présent ordre, les nommés « Gottlieb, Friedler et Jattsky, ayant disparu de la « commune de Eberdammer, le commandant de la « place de Schweidnitz fera arrêter les trois plus ri- « ches habitants de cette commune, et les fera con- « duire en ôtage à Breslau, où M. le baron de Veg- « mayer, conseiller du cercle de Stenau, sera tenu « aussi de se rendre auprès de l'administrateur-gé- « néral de la Silésie.

« Six cents exemplaires en allemand de cet ordre

« du jour seront mis à la disposition de l'administra-
« teur général de la Silésie pour être envoyés par les
« soins de l'administrateur dans les villes et villages. »

Cela n'avait pas empêché que déjà les garnisons de Glatz et de Silbelberg n'eussent été fort augmentées, et que celle de Kosel ne se fût accrue de cent chevaux et cinq cents fantassins. Cette dernière n'ayant devant elle que la faible brigade du général Raglowitch en position sur la rive gauche de l'Oder, faisait des excursions dans le pays et les poussait même jusque sur le territoire de la Pologne. L'Empereur s'en plaignait fréquemment dans ses lettres à son frère, et c'est principalement pour ce motif qu'il avait prescrit d'envoyer à ce blocus le régiment polonais du prince Sulkowsky. Malheureusement ce corps n'existant pas et le prince Jérôme n'ayant pas un homme dont il pût disposer, les choses restèrent longtemps dans cet état.

Le comte de Gœrtzen, parvenu au commencement d'avril à réunir dans le comté de Glatz, à Neiss et à Kosel, près de dix-huit à vingt mille hommes, savoir: neuf mille à Glatz, deux mille à Silbelberg, six mille à Neiss et trois mille à Kosel, voulut inaugurer son commandement en frappant un grand coup. Il avait hâte de remonter le moral de ses troupes. L'instant était bien choisi : le 9e corps n'avait plus en Silésie que seize à dix-huit mille soldats de toutes armes très-dispersés. La reprise du siége de Neiss allait forcer le général Lefebvre à quitter ses positions pour escorter le parc envoyé de Schweidnitz à la division

de Wurtemberg. Tout semblait donc engager l'ennemi à entrer en ligne. Le général prussien résolut de chercher à intercepter les convois d'artillerie et de munitions. Ainsi qu'on le verra un peu plus loin, Vandamme avait fait recommencer, le 8, les travaux d'attaque. Le 6, quarante cavaliers et deux cents fantassins sortis de Glatz, essayèrent un fourrage au sec au village de Pétrowich ; mais le général Lefebvre, qui n'avait pas encore quitté Franckenstein, s'empressa de lancer sur ce petit corps le régiment de chasseurs à cheval de Wurtemberg et deux cents hommes d'infanterie. Abordé franchement, l'ennemi fit bonne contenance, se battit avec intrépidité et ne céda le terrain qu'après une vive résistance. Il se replia sur la forteresse, dont le canon protégea sa retraite, laissant quelques morts et un assez grand nombre de prisonniers.

Le prince Jérôme, informé de ce combat, prit de nouvelles dispositions pour renforcer le corps du général Lefebvre, pour protéger les troupes occupées au siége de Neiss et pour s'opposer aux tentatives du comte de Gœrtzen. Par ses ordres, le 1er bataillon du 6e de ligne bavarois quitta Breslau le 9 pour se rendre à Strelhen, y rallia le 2e bataillon, qui venait de quitter Brieg pour prendre le même chemin, et tout le régiment alla se réunir à Franckenstein au corps d'observation. Le 10e de ligne, en garnison à Schweidnitz, détacha deux cents hommes pour garder Breslau, et le Prince se tint prêt à se porter de sa personne à Munsterberg avec le 1er de ligne et le 1er de chevau-légers bavarois, seules troupes qui lui restassent.

De toutes parts se manifestaient des symptômes d'agitation. Le comte de Gœrtzen cherchait à donner une nouvelle impulsion à la résistance du pays, et les gouverneurs des places avaient reçu l'ordre de favoriser ses projets. Ainsi, le 10 avril, la garnison de Kosel qui, depuis le commencement du blocus et malgré les diminutions successives des troupes du général Raglowitch, n'avait fait aucun mouvement, tenta une sortie. A six heures du matin, six cents hommes d'infanterie, cent cavaliers appuyés par une batterie de quatre pièces, se dirigèrent sur les villages de Rogau, de Weyschutz et de Reinsdorf, où se trouvaient les avant-postes bavarois. Le bataillon léger de Lamothe, chargé de la défense de Rogau, soutint l'attaque de l'ennemi avec la plus grande fermeté et ne tarda pas à le forcer de battre en retraite. Le piquet de garde en avant de Weyschutz maintint sa position avec énergie jusqu'au moment où les Prussiens démasquèrent deux pièces; il se replia alors en bon ordre sur les troupes occupant le village, et là, la bonne contenance de l'infanterie, appuyée par une demi-batterie de campagne, obligea les assaillants à se retirer avec précipitation. L'affaire principale eut lieu du côté de Reinsdorf. La majeure partie de l'infanterie prussienne et deux pièces de canon furent dirigées contre ce village. Tandis qu'un petit corps se présentait de front, un détachement tournait sa position pour prendre en flanc les défenseurs. Cette double tentative ne réussit pas mieux que les autres. L'artillerie et les piquets du 5e de ligne bavarois repoussèrent toutes les attaques. Une

centaine d'hommes s'étant précipités en poussant de grands cris sur la route de Kosel à Reinsdorf, en deçà de la coupure de la digue, ils furent abordés par une compagnie d'infanterie bavaroise, qui les rejeta en désordre au delà du pont.

La perte de l'ennemi fut assez considérable ; cette tentative avortée, bien qu'elle eût été protégée par le feu de la place, le rendit plus circonspect.

Si nous voulions nous astreindre à suivre l'ordre chronologique des faits, nous serions obligé de raconter ici les combats qui se livrèrent à Wartha et Franckenstein entre les Prussiens, les troupes de Lefebvre et les régiments sous les ordres personnels du prince Jérôme ; mais, pour ne pas scinder le récit des opérations du siége de Neiss, nous préférons suivre les opérations des Wurtembergeois sous Vandamme.

Le 5 avril, le général écrivit à Jérôme que le temps étant devenu beau, rien ne s'opposait à la reprise des opérations du siége. Le 10, le parc partit de Schweidnitz sous la conduite de deux officiers français et sous la protection de la brigade du général Lefebvre. Il était composé de vingt pièces et de vingt-cinq mortiers à grenades. L'équipage complet en affûts, armements, artifices et poudres, comprenait deux cents coups par pièce et obusier, cent bombes par mortier et deux cents boulets de douze incendiaires. Un escadron et une compagnie d'infanterie légère allèrent au devant du convoi, qui arriva sous Neiss le 13. Le 11, on avait reconnu les travaux faits avant le blocus, déterminé l'emplacement de six batteries contre les fronts de la porte de Neus-

tadt, et décidé qu'on prolongerait de deux cents mètres la droite de la parallèle. On résolut aussi de creuser en arrière une demi-parallèle, avec une communication en zig-zag, venant déboucher près du village de Neuland. Malgré une sortie faite le 12 par cent cinquante chevaux, dirigée sur le village de Stephansdorff, et repoussée par cent cinquante chevau-légers, qui prirent neuf hommes et onze chevaux à l'ennemi ; malgré le feu de la place, le 13, les travaux étaient fort avancés, et dans la nuit du 14 au 15, l'artillerie fut conduite du parc aux batteries. La batterie n° 1 reçut deux obusiers et deux pièces de douze; le n° 2 trois mortiers; les n°s 3 et 4, chacune quatre canons de douze; le n° 5, un mortier; le n° 6, deux obusiers et deux pièces de douze.

Le 16, à neuf heures du matin, tout était prêt: Vandamme ordonna le feu. Une bombe fit sauter un magasin à poudre, et occasionna dans la place un incendie considérable. La consternation régnait parmi les habitants, l'ennemi augmenta son feu, tua quelques hommes dans les batteries et démonta plusieurs pièces. Deux autres magasins sautèrent. L'artillerie du corps de siége ayant beaucoup souffert, le général de Pernety reçut ordre d'envoyer un second convoi, et fit partir, le 17, de Schweidnitz, sous l'escorte d'une centaine d'hommes, cinq pièces de douze, un mortier et des munitions de guerre.

Le 20 avril, le prince Jérôme était venu devant Neiss. Après avoir visité les tranchées et les batteries, il avait ordonné d'ouvrir le feu, et avait ensuite fait

sommer le gouverneur par un de ses aides de camp, mais sans grand espoir de succès. En effet, bien que la place eût déjà horriblement souffert du bombardement, son commandant, le général de Stensen, avait rejeté toute proposition. Le Prince, dont la présence était indispensable à Breslau, était parti, laissant à Vandamme le soin de terminer ce qu'il avait si bien commencé. Les derniers jours du mois furent employés à réparer les batteries, à en construire de nouvelles et à rectifier le tir.

Le 30, Vandamme fit enlever par les Wurtembergeois le fort de Blockaus et plusieurs postes, ce qui jeta du découragement dans la garnison ; un assez grand nombre d'hommes désertèrent ; néanmoins, le gouverneur continua à faire bonne contenance, et il fallut persévérer dans les moyens d'attaque d'un siége régulier. Du 2 au 7 mai, les travaux, les réparations aux batteries, le bombardement occupèrent les troupes.

Jusqu'au 14, le bombardement continua sans interruption, mais n'amena aucun résultat. Le 15, sur l'avis d'un grand mouvement de l'ennemi du côté de Glatz et de Silbelberg, on fit toutes les dispositions pour résister à une attaque, lever le siége s'il le fallait, enclouer les pièces et brûler les affûts au parc. On forma une division mobile de cinq obusiers qu'on réunit à l'artillerie légère de Wurtemberg. Le feu n'en fut pas moins actif, à tel point que les défenseurs abandonnèrent la Friederichstadt et se retirèrent dans le camp retranché.

Quelques renforts permettant de bloquer plus

strictement la place, ses communications avec l'extérieur cessèrent.

La garnison souffrait beaucoup, la ville était aux deux tiers détruite, les vivres commençaient à manquer, toutes les tentatives des troupes de Glatz et de Silbelberg avaient échoué devant l'intrépidité du général Lefebvre et les bonnes dispositions du commandant en chef. On entrevoyait enfin le moment où Neiss allait être forcée de capituler, quand une bombe venant à tomber sur un magasin à poudre considérable, en détermina l'explosion et hâta le dénouement. Vandamme envoya une quatrième sommation au général de Stensen, qui sollicita enfin une entrevue pour le lendemain 30 mai et signa un armistice de vingt-quatre heures. Le 30, Vandamme et lui se rendirent au village de Heydersdorff, et la capitulation fut convenue. Il fut décidé que la place se rendrait le 16 juin, si d'ici là elle n'était point secourue.

Ainsi se termina un des plus beaux siéges de la campagne de Silésie. Le général prussien avait sans doute ce qu'il fallait en hommes et en munitions de toute espèce pour résister, cependant on ne saurait trop rendre justice à sa belle défense. Il se maintint depuis le 11 avril jusqu'au 30 mai, pendant sept semaines de tranchée ouverte, bravant un effroyable bombardement; mais le comte de Gœrtzen, ainsi qu'on va le voir plus loin, malgré tous ses efforts, ne put rien faire d'utile pour Neiss, toutes ses manœuvres, toutes ses tentatives furent constamment déjouées par Jérôme.

Voici en quels termes le Prince informa l'Empe-

reur de la reddition de la place et de la belle conduite de Vandamme : « Sire, j'ai l'honneur de rendre « compte à Votre Majesté que le gouverneur de « Neiss a capitulé aux mêmes conditions que celui « de Schweidnitz, c'est-à-dire que la garnison défi- « lera le 16 juin, si elle n'est pas secourue. J'ai pris « de telles mesures, que je puis assurer à Votre Ma- « jesté, qu'à moins d'événements imprévus, le gou- « verneur de Glatz avec ses douze mille hommes ne « mettra point d'obstacle à l'exécution de la capitu- « lation. Elle sera signée après-demain, et j'aurai « l'honneur de l'envoyer à Votre Majesté. Ce sont les « capitaines du génie Deponthon, officier d'ordon- « nance de Votre Majesté, et Prost, qui ont dirigé les « opérations du siége. Ils ont toujours été à la tête « des colonnes, toutes les fois qu'il s'agissait d'atta- « quer ou de repousser l'ennemi.

« Je saisis cette occasion pour rendre compte à « Votre Majesté qu'il est impossible de mettre plus « de zèle, d'ardeur et de dévouement dans le ser- « vice que n'en met le général Vandamme. Je suis « extrêmement satisfait de cet officier-général. »

La place ne fut pas secourue, et le 16 juin, la garnison, forte de cinq mille cinq cents hommes, défila devant le prince Jérôme. On trouva peu de magasins de vivres, mais une nombreuse artillerie (trois cent vingt-huit bouches à feu de siége et de campagne) en bon état, et plus de trois cent milliers de poudre.

L'ennemi ne suivit pas les errements des défenseurs des autres places de Silésie. Il ne ménagea pas ses munitions et ses projectiles.

Il est indispensable de nous reporter maintenant aux premiers jours d'avril pour décrire les tentatives du comte de Gœrtzen ; mais comme des mutations assez nombreuses eurent lieu vers cette époque dans le 9e corps, nous allons les indiquer succinctement.

Un décret impérial du 24 mars prescrivit la formation d'un escadron de cuirassiers de deux cent quarante hommes, d'un régiment de dragons de sept cents cavaliers, et d'un régiment de quatre cent quatre-vingts chasseurs et hussards.

Cet escadron et ces deux régiments provisoires, ces derniers à trois escadrons chacun, composés de cavaliers démontés, pris dans toute la cavalerie de la Grande Armée, devaient être dirigés de Posen sur Breslau pour être remontés dans cette dernière ville avec quinze cents chevaux requis par l'intendant-général de la Silésie, puis ensuite retourner à la Grande Armée. L'Empereur modifia son premier ordre ; la moitié des cuirassiers et deux cents dragons devaient être envoyés à Postdam pour y prendre leurs chevaux ; mais le prince Jérôme, qui n'avait plus à s'occuper que de l'organisation de mille quatre-vingts cavaliers, ayant écrit qu'il avait des chevaux pour quatorze cent cinquante hommes, le commandant de Custrin reçut ordre de détourner, lors de leur passage, et de diriger sur Glogau, les deux détachements destinés à Postdam.

Ces cavaliers, dont le nombre fut beaucoup augmenté, arrivaient successivement à Breslau par détachements de quatre à cinq cents hommes ; ils furent remontés et rejoignirent l'armée française sur

les bords de la Vistule ; mais pendant leur séjour en Silésie, quelques-uns furent employés par le prince Jérôme, notamment lors de l'affaire de Canth.

Le 1er mai, mille hommes et cinq cents chevaux de ces régiments provisoires français se trouvaient déjà à Breslau, et deux cent trente cavaliers appartenant au 1er de dragons provisoire, avaient été envoyés au corps d'observation de Franckenstein. Le 15 du même mois, il y en avait près de deux mille dans la capitale de la Silésie et deux cent cinquante à Brieg. Enfin, vers le milieu du mois de juin, quelques jours avant l'attaque du camp retranché de Glatz, il en restait encore mille environ montés, organisés à Breslau, et près de trois cent cinquante, appartenant à la cavalerie légère, étaient au corps du général Lefebvre.

Un autre décret du 15 avril ordonna la formation d'un bataillon provisoire de garnison, dit de Glogau. Le maréchal Kellermann, chargé de l'organisation de ce corps, composé d'hommes pris dans les dépôts des régiments de la Grande Armée qui étaient en France, le dirigea sur la Silésie ; mais ce bataillon n'y arriva que le 15 juillet, c'est-à-dire après la conclusion du traité de Tilsitt, et ne rendit, par conséquent, aucun service au 9e corps.

Vers la fin de février, l'Empereur, pensant que la campagne pourrait durer encore longtemps, prescrivit au maréchal Berthier de tirer des renforts d'Italie ; la légion polonaise et italienne qui s'y trouvait et un régiment de lanciers polonais furent rappelés dans le Nord. Les lanciers, qui devaient primitivement re-

joindre la Grande Armée en Pologne, furent arrêtés à leur passage à Bayreuth, le 4 mai, et reçurent l'ordre de se rendre à Breslau où ils arrivèrent le 15 du même mois. Ce régiment, de trois cents chevaux, fut joint au détachement du général Lefebvre devant Franckenstein. Il devait être porté à douze cents cavaliers. Un décret impérial du 5 avril prescrivit la levée de quinze mille Polonais dont six mille six cents pour compléter cette cavalerie et la légion venant d'Italie. Le décret ordonna en outre la réunion de ces troupes à Breslau, leur formation et leur organisation sous le commandement du prince Jérôme. Ces Polonais, à l'exception des trois cents lanciers dont nous avons parlé plus haut, ne furent pas employés en Silésie.

Le 24 mai, les régiments wurtembergeois de Seckendorf et de König, qui se trouvaient devant Colberg, en partirent par ordre du major-général, pour retourner à Breslau où ils arrivèrent le 12 juin. Ils furent immédiatement dirigés sur la division d'observation à Franckenstein.

Enfin, au commencement de mai, l'Empereur, ayant prescrit la formation d'un corps d'armée, sous la dénomination de corps d'observation de la Grande Armée, aux ordres du maréchal Brune, et destiné à couvrir le pays entre l'Oder et l'Ems, décida que ce nouveau corps serait composé de vingt mille Hollandais, de deux divisions françaises et d'un supplément de contingent des puissances alliées à raison d'un cinquième en sus du contingent fixé primitivement; enfin, de quinze mille Espagnols. Seul, le nouveau

contingent de la Saxe fut distrait de cette destination pour être envoyé en Silésie. Le contingent de la Saxe était de trente mille hommes : six mille devaient se diriger sur Breslau ; mais trois mille seulement furent exigés immédiatement. Ce nombre fut encore réduit, la Saxe ayant déclaré ne pouvoir le fournir, et l'armée du prince Jérôme ne reçut, en définitive, vers le milieu du mois de mai, que deux bataillons, dont un de grenadiers, et un régiment de ligne ; en tout, onze à douze cents hommes d'assez mauvaises troupes.

Ainsi, vers la fin de la campagne, le 9e corps, qui avait perdu une division de dix mille hommes de ses meilleures troupes envoyée à la Grande Armée, avait reçu environ deux mille six cents hommes d'infanterie wurtembergeoise, douze cents d'infanterie saxonne et six cents cavaliers tant français que polonais, ce qui portait sa force totale à une vingtaine de mille combattants.

On a vu que, vers le commencement d'avril, le comte de Gœrtzen ayant fait des tentatives sérieuses pour intercepter les convois dirigés sur Neiss, et étant parvenu à renforcer considérablement les garnisons des places qui tenaient encore, le commandant en chef du 9e corps s'était empressé de son côté d'envoyer au faible corps d'observation établi à Wartha sous les ordres du général Lefebvre, les quelques troupes dont il pouvait disposer. Lui-même attendait avec impatience l'arrivée des cavaliers français venant en remonte à Breslau, pour leur confier la garde de cette place et marcher sur Glatz

avec ce qui lui restait de troupes bavaroises.

Les choses étaient dans cet état, lorsque le 13 avril, le comte de Gœrtzen, croyant le moment favorable pour culbuter les deux mille quatre cents hommes qui l'observaient, sortit de Glatz avec cinq mille Prussiens. Le général Lefebvre, menacé, prit une position défensive à Wartha, et attendit l'attaque de l'ennemi. Il fut abordé à la baïonnette avec assez de détermination; mais, malgré sa grande supériorité numérique, l'ennemi ne put faire lâcher pied à ses troupes. Pas un homme ne chercha à fuir; après deux heures de combat, le comte de Gœrtzen se replia sur Glatz où il rentra après avoir tué ou blessé une centaine d'hommes aux Bavarois. C'était beaucoup pour ces derniers d'avoir pu maintenir leurs positions. Dès que Jérôme reçut la nouvelle de cette affaire, le 14, il laissa à Breslau sept cents dragons français, arrivés le matin même de la Grande Armée, et mit en marche pour Munsterberg tout ce qu'il avait de disponible, c'est-à-dire le 1er de ligne bavarois, fort de quatorze cent cinquante fantassins, et le 1er régiment des chevau-légers, de trois cents cavaliers environ.

En même temps le Prince fit diriger sur Schweidnitz, quatre cents soldats français sortant des hôpitaux, armés et à peu près en état de faire le service dans cette place, où ils devaient remplacer ce qui restait encore de Bavarois du 2e bataillon du 10e de ligne. Ces derniers eurent ordre de se porter à Franckenstein, en passant par Neiss et en escortant

squ'au camp du général Vandamme, le complément
u parc de siége.

Le commandant en chef partit dans la nuit du 15
u 16, pour marcher au secours du général Le-
bvre, dont la position devenait de plus en plus cri-
que. L'ennemi faisait chaque jour quelque démons-
ation nouvelle entre Wartha et Franckenstein, pour
quiéter le corps d'observation et forcer Lefebvre
disséminer ses troupes. Il était évident qu'une af-
ire importante ne tarderait pas à avoir lieu.

Jérôme arriva le 17, dans la matinée, à Munster-
erg. Il y était à peine, qu'une vive canonnade s'é-
nt fait entendre du côté de Franckenstein, il monta
cheval pour se rendre sur le champ de bataille.

Voici ce qui se passait du côté de Glatz.

Le comte de Gœrtzen, après avoir fait plusieurs
ntatives infructueuses pour décider le général
efebvre à disséminer ses troupes entre Wartha et
ranckenstein, voyant qu'il n'avait pas même pu
éussir dans une reconnaissance offensive contre ce
ernier poste, défendu par cent cinquante Bavarois
u 10e de ligne, résolut de recourir à une attaque
énérale qu'il combina avec talent.

Le corps de Lefebvre occupait une position des
lus hardies, sous le canon de la forteresse de Glatz,
cheval sur la route qui conduit à Wartha. Deux
ompagnies d'infanterie bavaroise seulement étaient
ur les hauteurs de Wartha (rive gauche de la Neiss),
t cent cinquante hommes, un peu en arrière, à
ranckenstein. Les troupes ne formaient guère plus
e deux mille deux cents à deux mille quatre cents

hommes. Le gouverneur prussien de la Silésie, en ayant plus de neuf mille à Glatz et à Silbelberg, devait espérer écraser facilement son ennemi.

Dans la soirée du 16 avril, vers huit heures, il fit sortir une partie de la garnison de Glatz; deux mille hommes et une batterie de six pièces, sous son commandement direct, se cachèrent dans les bois, près du flanc droit du camp occupé par le général Lefebvre. Le lendemain 17, à cinq heures du matin, une autre colonne de huit cents fantassins, aux ordres du major prussien Pœlinghanfil, quitta également Glatz et marcha sur Wartha de manière à attaquer la position par la rive droite, tandis qu'une troisième colonne, venant de Silbelberg, se présenterait par la rive gauche. Une fois maître de Wartha, le corps de Lefebvre était pris à revers et coupé de sa ligne de retraite; le comte de Gœrtzen l'aurait attaqué alors de front avec ses deux mille hommes, et sur ses derrières, avec les seize cents hommes des colonnes réunies du major Pœlinghanfil et de Silbelberg.

En effet, le 17, à cinq heures, la principale colonne prussienne, qui avait tourné le flanc droit de notre position, en se glissant le long d'un vallon étroit débouchant sur la rive droite de la Neiss, se présente à nos avant-postes qu'elle n'a pas de peine à replier; mettant alors en batterie quelques pièces légères, le comte de Gœrtzen fait ouvrir un feu des plus vifs contre le camp de Lefebvre. Ce dernier s'empresse de reconnaître en personne les mouvements de la colonne d'attaque, puis, lorsqu'il s'en

est bien rendu compte, il prend avec lui un bataillon du 6e de ligne, commandé par le brave colonel Beckers, le fait soutenir par quatre bouches à feu, et le lance en colonne double sur l'ennemi, tandis qu'un faible escadron de chasseurs à cheval de Wurtemberg, aux ordres du capitaine Brokfelds, ayant en arrière le bataillon de chasseurs à pied du colonel Scharfenstein, prend la charge et se jette sur la gauche des Prussiens.

L'engagement devient des plus vifs, l'infanterie bavaroise s'avance au pas de course, sous le feu des pièces ennemies chargées à mitraille, avec une grande détermination; les chasseurs à cheval wurtembergeois, loin d'être arrêtés par un fossé qui les sépare de leurs adversaires, le franchissent sans se rompre, culbutent les premiers pelotons, parviennent jusqu'à la batterie prussienne, y jettent le désordre et mettent dans une fuite complète tout ce qui leur est opposé. Pendant cette charge brillante, l'infanterie, qui a pris également le dessus sur les Prussiens, continue son mouvement offensif, les poussant sur Glatz, la baïonnette dans les reins. Le général Lefebvre saisit le moment favorable, ordonne à quatre pièces de canon de se porter au galop sur une hauteur qui domine la ligne de retraite du comte de Gœrtzen, et de cribler de mitraille l'ennemi en pleine retraite, tandis que les chasseurs à cheval sabrent ceux qu'ils peuvent atteindre.

A dix heures du matin, ce premier et brillant combat était terminé; la première colonne ennemie, poursuivie jusque sous les murs de Glatz par la cava-

lerie wurtembergeoise, était rentrée précipitamment dans la forteresse ; un bataillon entier, quinze cavaliers, un obusier attelé, deux autres pièces et plusieurs caissons étaient au pouvoir du général Lefebvre, trois cents hommes étaient étendus sur le champ de bataille ; les troupes du corps d'observation n'avaient pas montré un seul instant d'hésitation, bien qu'elles eussent affaire à des forces supérieures.

Pendant que cela se passait à une lieue de Glatz, les deux autres colonnes prussiennes se présentaient devant Wartha par les deux rives de la Neiss, se doutant peu de la manière vigoureuse avec laquelle le général Lefebvre recevait le comte de Gœrtzen. Unissant leurs efforts, ces deux détachements cherchent à enlever la position que défendent seules deux compagnies d'infanterie, une du 10e de ligne bavarois, l'autre appartenant à un bataillon de chasseurs à pied wurtembergeois ; mais toutes les tentatives viennent échouer contre la fermeté et la brillante défense de cette poignée de braves soldats. A dix heures, lorsque le général Lefebvre en finissait d'une manière si complète avec la première colonne, la garnison de Wartha tenait encore. Informé bientôt de l'état des choses, il prescrit au major Rechberg et au capitaine Dumas, son aide de camp, de diriger sur Wartha un escadron des dragons de Minucci et deux pièces de canon. Il fait soutenir cette petite colonne par ce même bataillon du 6e de ligne bavarois, qui vient de se couvrir de gloire en battant l'ennemi à droite, et que son chef, le colonel Beckers, veut

continuer à commander, bien que blessé. L'adjudant-commandant Rewbell s'avance avec ces troupes vers Wartha. Les huit cents hommes de la garnison de Silbelberg, dès qu'ils voient paraître les Bavarois, se replient en toute hâte sur la forteresse où ils rentrent au plus vite.

Restait encore la colonne prussienne du major Pœlinghanfil, sortie le matin de Glatz. Vers les onze heures, le prince Jérôme, qui s'était empressé de marcher au canon, était arrivé, après une course forcée, à l'abbaye de Camentz, à une lieue et demie de Wartha. Apprenant ce qui se passait, il donne l'ordre au général Siebein de se porter sur le point attaqué avec une compagnie du 1er de ligne bavarois et un escadron des chevau-légers du roi de Bavière, commandé par le major Florett. L'ennemi, à son approche, abandonne l'offensive pour se replier en toute hâte. Serré de trop près, il essaie de prendre position dans un village situé sur sa ligne de retraite ; mais, voyant qu'on fait des préparatifs pour l'en débusquer, il se sauve dans les bois, laissant cinquante prisonniers entre les mains du prince Jérôme.

Ainsi se termina cette affaire, des plus glorieuses pour le général Lefebvre, dont elle montra les talents et la bravoure. En rendant compte de ce succès à l'Empereur, le commandant en chef du 9e corps termina sa lettre par ces mots : « Il faut, Sire, tout le « talent, l'activité et la bravoure du général Lefebvre, « pour s'être maintenu dans sa position comme il l'a « fait. »

Jérôme prévoyait depuis quelques jours ce com-

bat ; à tel point qu'en prévenant le général Lefebvre de son départ de Breslau et de sa marche sur Munsterberg et Franckenstein, il lui avait donné des instructions précises pour qu'il n'eût pas à s'inquiéter de ses derrières, lui recommandant, en cas d'attaque du comte de Gœrtzen, de laisser l'ennemi s'aventurer le plus possible entre Wartha et Franckenstein. Il comptait, si les Prussiens donnaient dans le piége, les isoler tellement de Glatz, qu'ils n'y pourraient rentrer. Lorsqu'il sut que les deux colonnes attaquant ce poste, s'acharnaient à vouloir s'en emparer, il espéra attirer la garnison de Glatz tout entière, et peut-être celle de Silbelberg ; mais l'offensive prise par les troupes de Lefebvre fut si prompte, si rapide et si vigoureuse, que tout changea de face en peu d'heures, et que cet officier-général ne put exécuter l'ordre qu'il avait reçu du Prince de marcher sur sa droite pour mettre l'ennemi entre ce dernier et lui.

Le 19 avril, c'est-à-dire deux jours après l'affaire de Wartha, le commandant en chef, voyant le comte de Gœrtzen fort décontenancé de son revers (1), jugea sa présence plus utile devant Neiss qu'à l'abbaye de Camentz et au camp du général Lefebvre, en sorte qu'il se borna à laisser trois des quatre escadrons qu'il avait emmenés avec lui de Breslau, et qu'il se rendit au quartier-général de Vandamme avec le dernier escadron et le 1er de ligne bavarois. Le Prince,

(1) On avait répandu le bruit, à Breslau, de la défaite de Jérôme, et déjà la Chambre de guerre et des finances refusait ses fonctions. Une lettre des plus sévères écrite par le Prince, lui fit connaître la vérité et l'eut bientôt rappelée à son devoir.

comme nous l'avons dit, arriva le 20 sous les murs de la place, en fit la reconnaissance, visita les travaux d'attaque, et, rappelé à Breslau par les devoirs que lui imposaient la direction générale à imprimer aux affaires de la Silésie et les demandes incessantes de l'Empereur, il revint dans cette ville le 22 avril au matin.

A son arrivée il envoya au corps d'observation devant Glatz, deux cents dragons français, s'empressa de passer la revue des cavaliers démontés venant de Pologne, et hâta leur organisation afin de pouvoir retourner, avec le 1er de ligne, à Franckenstein, pour en finir avec Glatz et Silbelberg. D'ailleurs, la faiblesse numérique de son corps d'armée lui faisait vivement désirer une concentration qui ne pouvait s'opérer qu'en un point central, d'où il pût à la fois protéger le siége de Neiss, barrer le passage à tout ce qui voudrait se porter du comté de Glatz sur Breslau ou Schweidnitz, et attaquer la partie non encore soumise de la Silésie.

La fin d'avril et le commencement de mai se passèrent sans que le comte de Gœrtzen, toujours enfermé dans Glatz, osât rien entreprendre. Le général Lefebvre, de son côté, ne perdait pas son temps : il s'était avancé jusqu'au débouché d'un défilé, à une demi-lieue de la forteresse, s'était établi sur les hauteurs qui dominaient les ouvrages extérieurs de la place, et s'y était retranché d'une manière assez solide. Il avait reçu quelques renforts; en sorte qu'au moment où le prince Jérôme quitta de nouveau la capitale de la Silésie pour venir au milieu de ses

troupes prendre part aux combats décisifs qui ne devaient pas tarder à avoir lieu, le corps d'observation se trouva composé de quatre mille neuf cents hommes d'infanterie, des 1er, 6e, 10e bavarois et d'un régiment de Saxons; de sept cents cavaliers des 1er chevau-légers et 1er de dragons de Bavière, et deux cents dragons français. Ces forces occupaient les positions de Wartha, Kloster-Camentz et Franckenstein. Le Prince partit le 10 mai, et arriva le 11 dans cette dernière ville, où il établit son quartier-général. Il avait amené avec lui le général de Pernety.

Malgré les mesures énergiques prises par Jérôme, malgré l'effet produit par les menaces qu'on le savait très-disposé à exécuter, le recrutement prussien n'en continuait pas moins dans le sud-est de la Silésie. Le pays était en fermentation; l'or de l'Angleterre, dont se servait fort habilement le comte de Gœrtzen; les armes qui lui parvenaient de Vienne par la Bohême, enfin son activité et ses promesses, ne restèrent pas sans effet. D'un instant à l'autre, la situation du 9e corps pouvait devenir des plus critiques. Isolé au milieu d'une province prête à se soulever, obligé de se suffire à lui-même et de détacher continuellement à la Grande Armée une partie de son monde pour escorter des convois; loin de tout secours, de toute base d'opérations en cas de revers; enfin, fort inférieur en forces à son ennemi, il ne devait compter que sur lui-même.

Les choses en étaient là, le 12 mai, lorsque le prince Jérôme, ayant quelques motifs de croire à un

mouvement très-prochain du comte de Gœrtzen, ordonna au major Schmith de prendre avec lui quatre cents fantassins ou cavaliers bavarois, et de pousser une reconnaissance jusqu'à Reichenbach.

Le lendemain 13, cet officier supérieur fit dire au quartier-général, qu'une colonne prussienne, forte de deux mille hommes d'infanterie, quatre cents de cavalerie et une batterie d'artillerie de six pièces, était sortie de Glatz, avait marché par Neurode, Friedland, Waldenbourg, et semblait se diriger sur Breslau ou sur Schweidnitz, dans le but de surprendre une de ces deux villes.

En effet, la veille au soir, le comte de Gœrtzen s'était décidé à tenter un coup de main hardi. Croyant Breslau dégarni complétement de troupes depuis le départ de Jérôme pour le corps d'observation, il avait résolu de faire faire, par la garnison de Silbelberg, une fausse démonstration sur le camp du Prince et de faire filer pendant ce temps une forte colonne sur la capitale de la Silésie; mais il ignorait que la place renfermait un millier de cavaliers français capables de la défendre contre une surprise. L'ennemi espérait aussi, à l'aide de la sortie de la garnison de Silbelberg, renforcer la colonne de Glatz de huit à neuf cents hommes. Si ce coup de main réussissait, tout portait à croire qu'une grande partie de la province se soulèverait.

A cinq heures de l'après-midi, les Prussiens, se précipitant de Silbelberg, engagent une vive fusillade avec les avant-postes bavarois. Jérôme se porte aussitôt en avant avec un bataillon et deux escadrons.

L'ennemi, assez peu disposé à en venir à une [illegible] sérieuse, voulant simplement gagner du tem[illegible] et donner le change, se replie en bon ordre sur [illegible] village protégé par le canon de la forteresse. [illegible] qui ignore encore ses desseins, fait ses [illegible] d'attaque ; mais, au moment où le com[illegible] commencer, un officier prussien, envoyé en p[illegible] par son commandant, se présente au [illegible] qui dirige l'attaque, il le prie de fa[illegible] [illegible] qu'il doit remettre entre [illegible] six chirurgiens prisonniers. Le major bavar[illegible] [illegible] d'obtempérer à ce désir ; il arrête [illegible] et les Prussiens, profitant de ce répit, [illegible] dans la place.

Au moment où cette action se terminait d'une m[illegible] [illegible] mattendue, le Prince recevait la nouve[illegible] [illegible] de la colonne sortie de Glatz. Il for[illegible] [illegible] de cinq compagnies du [illegible] régiment saxon de Niesemüsch [illegible] du 2e régiment et deux piè[illegible] [illegible] ces troupes sous les ordres du gé[illegible] [illegible] prescrit de partir à l'instant [illegible] et de poursuivre l'ennemi, qui d[illegible] [illegible] une avance assez considérable. Cet of[illegible] [illegible] devait, d'après ses instructions, se port[illegible] [illegible] point intermédiaire entre Breslau [illegible] en route la petite colonne [illegible] faire tous ses efforts pour connaît[illegible] [illegible] précise la marche des Prussiens, [illegible] sur Breslau, s'ils se dirigeaient [illegible] les placer entre lui et la garnison de la vill[illegible]

à laquelle des instructions analogues étaient expédiées, et combiner son attaque en temps opportun avec celle du général Dumuy.

Après une marche rapide et pénible, le général Lefebvre arrive le 13 à Freyburg. Là il apprend que l'ennemi s'avance sur Breslau par la petite ville de Canth, située à six lieues au sud de la capitale de la Silésie. Ses troupes étaient harassées de fatigue ; il leur donne deux heures de repos, puis il se remet en route pour Canth. A minuit, il se trouve devant la ville. Il attend le point du jour, et alors, convaincu que ses adversaires ont évacué la place et n'y ont laissé qu'une arrière-garde chargée de couper le pont, seul passage possible pour les atteindre, il se décide à enlever la ville. Il était quatre heures du matin. Déjà le pont était en partie rompu. Les cinq compagnies du 1er de ligne, formées en colonnes d'attaque, abordent résolûment l'ennemi à la baïonnette. Les Prussiens, encore dans les rues de Canth, ne résistent pas au chòc et laissent cent cinquante prisonniers entre les mains des Bavarois.

Au lieu de défendre vigoureusement le pont et les défilés, de s'embusquer dans les bois et de faire tête au général Lefebvre, ils ne songent qu'à occuper une position en dehors de la ville ; ils se forment en bataille sur deux mamelons près de la route de Breslau, s'établissent sous la protection de leur artillerie et attendent notre attaque. Aussitôt que les Bavarois et les Saxons ont franchi les divers obstacles, ils forment à leur tour une ligne de bataille pour enlever cette position. Pendant cette manœuvre, la cavale-

rie prussienne fait un mouvement sur notre flanc droit pour le charger ; elle était bien supérieure en force à la nôtre, puisqu'elle avait près de six cents chevaux. Lefebvre avait prévu cette démonstration : sa cavalerie ayant tourné la ville en franchissant deux bras de rivière, se trouve en présence de celle de l'ennemi assez à temps pour prendre l'initiative de la charge. Cinq fois de suite elle se lance sur les Prussiens avec une telle détermination, qu'elle les culbute et les taille en pièces, malgré son infériorité numérique. Le commandant ennemi, plusieurs officiers et la plus grande partie des cavaliers sont tués, blessés ou pris ; ce qui échappe au sabre des Bavarois tourne bride.

Pendant que cette affaire de cavalerie a lieu à sa droite, le général Lefebvre forme son ordre de bataille : les Bavarois à droite et les Saxons à gauche. Ses troupes s'élancent avec intrépidité, et bientôt la position est enlevée à la baïonnette ; les Prussiens sont chassés en désordre et ils battent en retraite. A ce moment où l'affaire était si bien engagée pour nous, les Saxons, frappés subitement d'une terreur panique impossible à expliquer, lâchent pied, jettent leurs armes et se rendent prisonniers. En vain l'adjudant-commandant Rewbell, qui les dirige, cherche à les encourager, ils ne veulent rien entendre, et de trois compagnies, cinq à six hommes seulement restent dans nos rangs.

Ainsi, tandis que notre droite battant l'ennemi, le refoulait de position en position ; tandis que notre petit détachement de cavalerie, fier de ses succès,

rsuivait avec acharnement celle qui lui était op-
ée, la gauche mettait bas les armes. Profitant de
e panique incroyable, l'aile droite des Prussiens
rend courage, déborde les Bavarois, se jette dans
ille de Canth, réoccupe sans peine cette petite
e, et coupe notre retraite.

ı la nouvelle de cette défaite si inattendue et si
aordinaire, le général Lefebvre essaie, avec ses
arois, de faire tête à l'orage; mais la partie était
trop inégale. En vain, mettant pied à terre, il
ıbat, un fusil à la main, au premier rang. Il ne
le pas à voir que ses efforts sont superflus et
ne plus longue résistance peut compromettre
détachement. D'ailleurs, bien qu'ayant fait éprou-
à l'ennemi, au commencement de l'action, des
es considérables, lui-même, affaibli par la ter-
: panique des Saxons, laissait cent morts sur le
mp de bataille; il se décide donc à ordonner la
aite. Mais cette opération ne laissait pas que
re assez difficile, l'ennemi étant maître des défi-
lu pont et de la ville; il ne restait plus d'autres
ources que de franchir la Schweidnitz à un gué
-profond pour tâcher de se jeter à gauche, et de
ner non plus Breslau, mais bien Schweidnitz, en
ant à travers un pays coupé et marécageux. La
nne prit sa direction de ce côté; elle traversa la
ère, dans laquelle plusieurs hommes se noyèrent;
ut obligé d'abandonner dans des bois remplis de
écages dangereux, l'artillerie qui ne pouvait aller
loin et dont les attelages avaient succombé. On
auva qu'une seule pièce prise à l'ennemi au com-

mencement de l'action, et qui avait été envoyée en arrière de Canth avant l'abandon des Saxons.

Les Prussiens, harassés de fatigue, avaient tellement souffert, qu'ils renoncèrent à se porter sur Breslau, malgré leur victoire inespérée. Ils se dirigèrent sur Strigau pour y surprendre le régiment de lanciers polonais qui venait d'y arriver, et regagnèrent ensuite la ville de Glatz ; ils n'essayèrent même pas d'inquiéter la retraite de la colonne du général Lefebvre. On le voit, le combat offrait cette particularité singulière, que l'un et l'autre des deux partis se retiraient par deux routes divergentes, comme si tous deux eussent été battus. Une fois en arrière de Canth, Lefebvre rallia sa petite colonne et continua son mouvement rétrograde sur Schweidnitz, où il entra le soir avec la pièce de canon prise à l'ennemi (1).

Le prince Jérôme avait, dès la veille, prévenu le général Dumuy, à Breslau, du mouvement en avant du général Lefebvre ; il lui avait donné l'ordre, ainsi qu'au général Fauconnet, chargé des remontes, de rappeler, si la chose était encore possible, quatre cents cuirassiers, dragons et chasseurs, partis le matin pour Thorn, et de s'avancer, avec les huit cents cavaliers à pied qui étaient dans la ville, jusqu'auprès

(1) Les Bavarois perdirent, dans cette affaire, le major Schmith, officier d'un grand mérite, et le baron de Klingersberg, porte-enseigne du 1er régiment, qui, s'étant enveloppé dans son drapeau, pour le sauver en franchissant la Schweidnitz à la nage, tomba percé d'une balle et disparut avec le précieux dépôt confié à sa bravoure. Les trois aides de camp et officiers d'ordonnance du général Lefebvre, furent blessés à ses côtés et démontés.

le Canth, pour lier leurs opérations avec celles de la colonne partie du camp. Le général Dumuy, guidé par le canon, avait devancé, avec cent cinquante hussards à pied, le détachement principal; il atteignit Canth dans l'après-midi. Les Prussiens étaient en retraite sur Strigau, les Bavarois sur Schweidnitz; une vingtaine d'hommes seulement, laissés par l'ennemi, gardaient les blessés et tombèrent en son pouvoir (1).

Le brave général Lefebvre, désolé d'un échec qu'il avait tout fait pour éviter, ne perdit pas un instant et courut au quartier-général prévenir le commandant en chef du 9e corps. Le Prince l'accueillit avec sa bonté ordinaire, le consola, mit à sa disposition un renfort de trois cents fantassins, de cent chevaux et de deux pièces de campagne, en lui prescrivant de retourner à Schweidnitz et de se remettre à la poursuite de la colonne de Glatz pour lui couper la retraite sur cette forteresse.

Au même moment, les deux cent quarante lanciers polonais, prévenus à temps de l'intention de l'ennemi de les enlever à Strigau, arrivèrent à Schweidnitz; ils rallièrent le petit corps d'opération, et Lefebvre

(1) Le général Dumuy, au lieu de se borner à écrire au général en chef la part fort insignifiante qu'il avait prise à l'affaire du 14, lui envoya deux rapports pompeux dans lesquels il raconte les combats imaginaires qu'il aurait livrés. Le Prince, crédule un instant, en rendit compte à l'Empereur; mais bientôt, renseigné d'une manière plus exacte, il dit toute la vérité dans une lettre du 20 mai, adressée au major-général. C'est sans nul doute à ces faux rapports du général Dumuy, que l'on doit attribuer les erreurs qui se sont glissées dans toutes les relations sur ce combat.

se porta à marches forcées, avec toutes ses force réunies, sur Freyburg.

Pensant qu'une partie des Prussiens si maltraité pourrait bien chercher à gagner Silbelberg, Jérôme de son côté, détacha le lieutenant-colonel Ducos dras, l'un de ses aides de camp, avec deux cent fantassins et cent cavaliers, vers la forteresse pou intercepter le passage.

Les Prussiens, après la journée du 14, avaient é coucher à Strigau où les lanciers polonais avaien effectivement fait étape, puis ils en étaient partis l lendemain à six heures du matin, se dirigeant, l uns sur Glatz, les autres sur Silbelberg, ne se doutan guère que déjà deux colonnes s'avançaient pour l combattre.

Celle de Lefebvre, quittant Schweidnitz, le 15, dix heures du matin, arriva au village de Salzbrun à une lieue de Freyburg, dans la journée, et trouva en présence de l'ennemi.

A notre approche, les Prussiens se mirent en b taille. Le général Lefebvre, profitant de ce mome pour les attaquer par sa gauche, forma rapideme son infanterie en colonne et la lança au pas charge. L'ennemi essaya de couvrir son flanc m nacé par trois pièces tirant à mitraille et une char de toute sa cavalerie déployée dans la plaine; m la nôtre avait opéré la même manœuvre ; elle prévi le mouvement offensif, se précipita sur les cavali et sur les pièces, culbuta les uns, s'empara des autr ramena beaucoup de prisonniers et tout le matér des Prussiens. L'infanterie, laissée à découvert p

cette attaque aussi heureuse que hardie, ne tint pas et se sauva en jetant ses armes. Trente officiers, huit cents soldats, soixante chevaux, tués, blessés ou pris, trois pièces de canon, douze cents fusils, furent les trophées de ce combat, qui ne dura que peu d'instants, tant l'attaque avait été vigoureuse et bien menée.

Cette affaire nous coûtait une vingtaine d'hommes tués et environ quarante blessés. Les lanciers polonais, qui déjà avaient acquis dans les guerres d'Italie un si juste et si grand renom, avaient contribué pour la plus grande part au succès de la journée. Le major Swiderski, leur commandant, le capitaine Palican, du 1er de ligne, le capitaine d'artillerie Régnier, qui avait reçu sept coups de sabre en reprenant les pièces que nous avions abandonnées l'avant-veille, les lieutenants de Zandt, Tanfkirck, Theim, Lodron et Knecht, s'étaient particulièrement distingués.

Le lieutenant-colonel Ducoudras, de son côté, n'avait pas tardé à rencontrer une colonne qui cherchait à rentrer dans Silbelberg. Une vive fusillade s'était engagée. L'ennemi se battit avec résolution ; mais, voyant arriver un renfort de six cents hommes dont cent cavaliers envoyés par le commandant en chef, il se hâta de se replier sur Glatz.

Le 16, au matin, Jérôme, qui voulait tâcher d'avoir des notions exactes sur les forces de l'ennemi dans le comté de Glatz, prescrivit au général Hédouville de se rendre en personne à Wartha. Un détachement de vingt-cinq chevau-légers du 2e régiment bavarois, commandé par le lieutenant Besse, lui ser-

vit d'escorte. Le général traversa la ville et franchit les avant-postes; mais à peine eut-il fait quelques centaines de pas, qu'il se trouva en présence d'une nuée de tirailleurs prussiens soutenus par un escadron de hussards noirs. L'ennemi commença une vive fusillade. Le piquet d'escorte, engagé dans des gorges dangereuses, perdit un homme, quatre chevaux et eut son chef blessé de deux coups de feu. Les Bavarois, sans s'effrayer du nombre de leurs adversaires, sortirent du défilé et chargèrent les hussards. Au même moment, le général Siebein, qui commandait à Wartha, arrivait avec sa réserve, attiré par la fusillade. Les Prussiens furent culbutés en un instant et repoussés jusque sous le canon de Glatz; mais bientôt le général Hédouville aperçut une ligne de deux mille hommes d'infanterie et de quatre escadrons dont l'intention était évidemment d'attirer nos forces pour faire diversion et nous empêcher de couper la retraite à la colonne du major prussien dont la défaite était encore ignorée. Devant un ennemi aussi supérieur, nous nous retirâmes; nos troupes rentrèrent dans Wartha sans être inquiétées. Battu de toutes parts, poursuivi avec acharnement par le général Lefebvre qui avait à cœur de venger l'affaire de Canth, le corps sorti de Glatz pour surprendre Breslau n'eut d'autre ressource pour s'échapper que de se fractionner en petits groupes de quarante à cinquante hommes, et de se glisser dans les deux forteresses de Glatz et de Silbelberg, en profitant des bois et des marécages qui environnaient ces places.

Ainsi se termina cette nouvelle tentative du com

de Gœrtzen. Son peu de succès contribua à la capitulation de Neiss.

Le gouverneur prussien, bien convaincu enfin de la supériorité de nos armes, persuadé qu'il ne pouvait rien faire pour s'opposer à la reddition de Neiss et à la conquête de toute la partie nord de la Silésie, résolut de se borner désormais à la défense du comté de Glatz. Il concentra tous ses moyens d'action dans cette forteresse et dans un camp retranché établi en avant d'elle, décidé à se défendre là jusqu'à la dernière extrémité.

Le prince Jérôme, voyant l'inaction forcée de son ennemi, en profita pour terminer à Breslau la remonte et l'organisation des cavaliers formés en régiments provisoires. Par ses ordres, le bataillon saxon qui se trouvait à Franckenstein fut envoyé devant Neiss, tant pour éviter les querelles que la conduite tenue par les troupes de cette nation à Canth n'eût pas manqué de lui attirer, que pour le placer sous les yeux de Vandamme, dont la sévérité était de nature à ôter à ces hommes l'idée d'imiter la lâcheté de leurs compatriotes.

Franckenstein, Kloster-Camentz, Wartha, furent occupés par toutes les troupes du 9e corps qui ne se trouvaient pas devant Kosel et devant Neiss. En outre, un petit camp fut établi à Patschkau, sur la rive droite de la Neiss, entre Wartha et Ottmachau, dans le but d'observer le débouché de Richenstein. Deux bataillons et un escadron du Wurtemberg y prirent position, se liant par des petits postes avec Neiss. Les gués de la Neiss, depuis Wartha, furent

gardés, une tête de pont fut construite à Kloster-Camentz et deux équipages de pont sur chevalets y furent préparés, pour effectuer au besoin des passages de rivière. Enfin, le général de Pernety, devenu plus libre depuis les dernières expéditions de matériel en Pologne, se jeta dans les montagnes du côté de Hirschberg avec une colonne volante de huit cents hommes pour maintenir les paysans, les empêcher de se soulever et disperser les rassemblements armés. Il eut, à la fin de mai, deux ou trois petits engagements sans importance. Il s'acquitta de sa mission avec un zèle qui lui valut les témoignages les plus flatteurs du prince Jérôme, et revint au quartier-général au commencement de juin, par les frontières de Bohême. Grâce à ces dispositions, le comte de Gœrtzen, resserré, se trouva pour ainsi dire bloqué dans le comté de Glatz, n'ayant plus de communications qu'avec la Bohême, et coupé complétement des garnisons de Kosel et de Neiss.

Les choses restèrent en cet état jusqu'au commencement de juin. Kosel et Neiss capitulèrent l'un après l'autre. Un seul engagement eut lieu le 27 du mois de mai. Le colonel Morio, aide de camp du Prince, avait été envoyé à Dresde pour hâter l'envoi du contingent saxon destiné au 9e corps. Il fit partir deux bataillons de grenadiers et les dirigea sur Franckenstein. Le lieutenant-colonel de Bouillé, chargé d'aller au devant d'eux avec cent vingt dragons français, les joignit à hauteur de Neurode, et revenait à leur tête, lorsqu'il se trouva tout à coup en présence du comte de Gœrtzen lui-même,

sorti de Glatz avec une forte colonne, pour protéger la rentrée d'un convoi se rendant de Silbelberg à la première de ces deux forteresses. Malheureusement le convoi était déjà sous le canon de la place lorsque le lieutenant-colonel de Bouillé aperçut l'ennemi. Les dragons français prirent immédiatement la charge, les deux bataillons saxons attaquèrent avec ardeur, les Prussiens furent repoussés et se replièrent précipitamment sur le camp retranché, où ils entrèrent.

Le prince Jérôme, malade au lit depuis le 22 mai à son quartier-général de Schweidnitz, près Breslau, ne put se lever que le 6, pour reprendre la direction générale des opérations contre Glatz, dont il voulait à tout prix s'emparer, et contre Silbelberg, qu'il avait l'intention de bloquer.

Nous arrivons à l'affaire la plus importante et la plus glorieuse de la campagne de Silésie, l'attaque et la prise du camp retranché de Glatz, qui couronna dignement les succès du prince Jérôme. Avant de décrire les combats qui eurent lieu sous le canon de cette forteresse, nous allons donner une description rapide du terrain qui l'environnait.

La forteresse de Glatz, située à l'entrée du comté de ce nom, dans la partie la plus montagneuse de la Silésie, à quelques lieues des bords de la Neiss, formait le sommet d'un triangle dont le grand côté était la route de Wartha à Franckenstein, triangle dont ce côté pouvait avoir six à sept lieues de développement, et renfermait un pays boisé très-accidenté et coupé par sept à huit petits ruisseaux fort encaissés, affluents de gauche de la Neiss. Cette rivière, qui

baignait les murs de Glatz, coulait jusqu'à Wart du sud-ouest au nord-ouest, puis de l'ouest à l jusqu'à Kloster-Camentz. Un grand nombre de lages, presque tous bâtis sur les bords des ruiss dont nous venons de parler, étaient répandus cette surface.

Les principaux étaient Franckenstein, War Silbelberg et Glatz, nous allons entrer à leur é dans quelques détails nécessaires à connaître.

Franckenstein, petite ville où venaient aboutir routes de Wartha et de Silbelberg à Schweidn Munsterberg, Neiss, Strelhen et Breslau, était h dans une espèce d'entonnoir formé par la réunio quatre cours d'eau. Elle était dominée de tous cô Cette place était donc plus importante comme p de jonction de grandes routes que par sa positio pographique. Le prince Jérôme l'avait désignée puis le commencement du siége de Neiss com lieu principal de rassemblement pour les trou chargées d'observer Glatz et Silbelberg. On av établi en avant, entre le village de Thurnau et petite rivière de Pansa, sur un plateau traversé p la route de Wartha, une espèce de camp retranc formé par trois lunettes en terre, reliées entre el par deux lignes brisées. Ces ouvrages de campagn fermés à la gorge par des palissades, protégeaient baraquement des troupes et commandaient la rou de Wartha et les chemins de Thurnau à Silbelber de Kloster-Camentz à Franckenstein, par les villag de Huarte, Paulwitz et Baumgarten. En avant de c ouvrages existait un ravin encaissé, coupant la rou

de Wartha et formant comme le fossé de la ligne, qu'on ne pouvait aborder que par une montée assez rapide.

Maître de Franckenstein, on interceptait toute communication directe entre le comté de Glatz et la partie nord-est de la Silésie.

A moitié chemin environ de Franckenstein à Glatz, on trouvait Wartha sur la rive droite de la Neiss. Cette petite ville, bâtie dans la vallée, avait un pont en pierres à l'une de ses extrémités. Elle était dominée au nord par plusieurs mamelons, dont deux étaient boisés, et sur lesquels on avait établi quatre ouvrages de campagne, commandant le cours de la rivière, la route et la place. A l'ouest s'étendaient des bois assez considérables, et en arrière, le long du village de Riegersdorff, formant défilé et coupant perpendiculairement la grande route. Les hauteurs de Wartha, ainsi fortifiées, offraient une position militaire d'autant plus importante pour les troupes du prince Jérôme, qu'elle pouvait au besoin servir d'appui à l'extrémité d'une ligne de défense formée par la Neiss, et que, passant par Kloster-Camentz et Patschkau, son occupation rendait difficiles les communications de Glatz avec Silbelberg.

Silbelberg, une des deux places encore au pouvoir de la Prusse, était une espèce de citadelle ayant la forme d'un triangle étoilé à chacun de ses angles. Il couronnait le sommet d'un pain de sucre extrêmement élevé et escarpé. Sur deux autres pitons voisins se trouvaient des ouvrages ou redoutes ressemblant à des quadrilatères irréguliers d'un déve-

loppement beaucoup moins considérable que le premier. Une petite ville, formée d'une seule rue longue et étroite, véritable défilé dominé de tous côtés par des berges abruptes, appelée aussi Silbelberg, s'étendait entre deux de ces mamelons, et s'échappait, pour ainsi dire, du col formé par leur intersection. La position de ces trois ouvrages était telle, que pour s'en emparer, il fallait ou réduire ses défenseurs par la famine, ou, après avoir occupé la ville, la bloquer strictement et faire une attaque de vive force. Or, une fois Glatz pris, le rôle de Silbelberg devenait nul. Cette forteresse n'était pas assez vaste pour renfermer une garnison qui pût tenir la campagne et inquiéter les troupes de Wartha et de Franckenstein; le prince Jérôme crut inutile de s'en occuper avant d'avoir frappé un coup sur Glatz, persuadé qu'elle se rendrait si l'on obtenait un succès décisif de ce côté. Il était d'ailleurs assez difficile aux Prussiens renfermés dans ses murs, de bouger sans être coupés, soit par les troupes de Wartha, soit par celles de Franckenstein.

Glatz, véritable clef du comté et de la partie sud de la Silésie prussienne, seul boulevard restant au lieutenant du roi Frédéric-Guillaume, passait pour une forteresse imprenable. Située sur la rive gauche de la Neiss, elle avait une citadelle sur la rive droite, et en avant d'elle un camp retranché vaste et bien armé.

Les ouvrages de la place se composaient :

1° D'une première enceinte irrégulière, revêtue en maçonnerie, ayant la forme de redans avec des

saillants plus ou moins prononcés et suivant les sinuosités d'un petit plateau fort élevé. Entre cette première enveloppe et la rive gauche de la Neiss, à mi-côte, se trouvaient les casernes et établissements militaires ;

2° D'une seconde enceinte à bastions irréguliers avec revêtements en maçonnerie, fossés secs assez larges, et deux demi-lunes ;

3° D'une espèce de réduit revêtu, ayant la forme d'un pentagone ;

4° D'une enveloppe circulaire mi-partie en terre, mi-partie en maçonnerie, se liant avec la première enceinte et avec les casernes. Cette dernière ligne était couverte, du côté de la campagne, par trois lunettes en terre avec glacis. La Neiss servait de fossé à la partie qui avoisinait les bords de cette rivière ;

5° D'une lunette revêtue, jetée en avant du flanc nord de la forteresse, sur un étranglement du plateau, et communiquant avec elle par une caponnière simple en terre.

La citadelle, construite sur la rive droite de la Neiss, sur un petit mamelon parallèle au plateau de la rive droite, était en terre. Elle avait double enceinte avec fossés et formait un quadrilatère à peu près régulier, avec les angles garantis par de petits ouvrages, lunettes, redans ou flèches en terre. Un des flancs de cette citadelle était couvert par la Neiss et un autre par un ruisseau encaissé qui se jetait perpendiculairement dans la rivière, à hauteur des ouvrages de la place.

Les deux mamelons sur lesquels étaient bâtis Glatz et sa citadelle étaient fort élevés au-dessus du thalweg, et très-escarpés.

Sous le canon de ces deux redoutables petites places de guerre, on avait construit à la hâte un camp retranché établi avec beaucoup d'art. Chaque hauteur, chaque piton était couronné par un ou plusieurs ouvrages en terre, quelques-uns fermés à la gorge. Une ligne de sept redans, défilés de la campagne, liait entre eux deux mouvements de terrain assez prononcés, et croisait ses feux avec ceux de la citadelle. Une redoute carrée, sorte de réduit très-bien situé, dominait tout le camp comme un cavalier de tranchée. Les deux flancs de ce système s'appuyaient à deux ruisseaux encaissés; le centre défendu par la ligne de redans dont nous avons parlé déjà. Les abords des ouvrages les plus voisins de la Neiss étaient battus par l'une des faces de la forteresse de Glatz. On n'avait pas eu le temps de compléter les défenses de ce camp. Entre les deux ouvrages les plus rapprochés de la rivière, on avait laissé un intervalle, dont le général Vandamme sut habilement profiter, comme on le verra plus loin. Malgré cela, la fortification naturelle et les ouvrages d'art avaient été combinés avec intelligence, et les abords de ce dernier rempart de la Silésie étaient aussi dangereux pour l'attaque que faciles pour la défense.

Une garnison nombreuse non encore démoralisée, cinq mille hommes dans le camp et sept mille dans la place, un commandant hardi et résolu, des vivres

en abondance, des munitions de guerre en quantité suffisante, un armement formidable, assuraient les moyens de résistance de la place.

Un mot maintenant sur la répartition des troupes du 9e corps, lorsqu'au commencement de juin le commandant en chef prit la résolution d'investir et de réduire Glatz et Silbelberg.

Un corps de trois mille Wurtembergeois était en avant de Patschkau ; huit cents Saxons, quatre cents Bavarois et deux cent cinquante cavaliers à Kloster-Camentz, mille hommes à Wartha ; deux régiments d'infanterie, forts de deux mille trois cents hommes, et trois cent cinquante chasseurs à cheval français, trois cent quarante chevau-légers de Bavière, et trois cents lanciers polonais, au camp de Franckenstein. L'artillerie avait été répartie sur ces différents points; Kloster-Camentz avait une tête de pont.

Les deux régiments de Wurtemberg revenant du siége de Colberg, et quatre cents hommes d'un régiment de la même nation en garnison à Glogau, que le prince Jérôme fit venir en poste, arrivèrent le 11 à Breslau pour se joindre aux mille cavaliers en remonte chargés de la défense de cette place.

Glatz et son camp retranché contenaient, comme nous l'avons dit, douze mille Prussiens ; Silbelberg, trois mille.

Jérôme pensa d'abord à bloquer Silbelberg ; mais pour cela il lui fallait distraire au moins trois mille hommes de ses troupes actives, et c'était réduire d'autant les forces qu'il destinait à l'attaque de Glatz; il y renonça. Le 9, il fut informé que le comte de

Gœrtzen avait l'intention de tenter un coup de main pour sauver Neiss, dont la capitulation devait être effectuée le 16 au matin. Aussitôt il se rendit, quoique très-souffrant, au camp de Franckenstein, où il arriva le 11. Le gouverneur prussien, bien renseigné sur les forces qui lui étaient opposées le long de la Neiss, sur les dispositions ordonnées en cas d'attaque, comprit qu'il n'avait aucune chance de succès, et résolut d'avoir recours à une négociation plutôt qu'aux armes; il fit demander au général Lefebvre une entrevue. Le comte de Gœrtzen lui fit des propositions qui furent soumises et repoussées par le prince Jérôme. La position de son corps d'armée, dont une partie tenait bloquées dans Glatz les dernières troupes de l'ennemi, dont l'autre forçait Kosel et Neiss à capituler, était trop avantageuse pour qu'il voulût entendre parler d'arrangement autre qu'une reddition pure et simple des deux dernières forteresses de la Silésie. En conséquence, toutes les dispositions furent faites pour pousser vigoureusement l'ennemi jusqu'au 16, jour de l'exécution de la capitulation de Neiss. Le comte de Gœrtzen n'osa s'aventurer hors de ses retranchements. Voyant que l'instant était proche où il lui faudrait se défendre dans Glatz même, il se borna à rassembler toutes les troupes sur lesquelles il croyait pouvoir compter, et attendit sur le pied d'une défensive prudente.

Le 15 juin, Jérôme quitta le camp de Franckenstein pour recevoir le lendemain les clefs de Neiss; il fit défiler devant lui la garnison. Les troupes qui la composaient formaient six mille hommes d'infante-

rie, et trois cent vingt-six de cavalerie. Elles étaient fort belles, mais harassées de fatigue et abîmées par les souffrances d'un siége pendant lequel elles avaient montré une grande énergie et beaucoup de vigueur. Cinq cent cinquante malades restèrent aux hôpitaux; trois mille hommes furent dirigés sur la France; les autres, étant mariés et établis dans la province, eurent la permission de se retirer chez eux; cent soixante-cinq officiers furent faits prisonniers de guerre. La ville avait beaucoup souffert; la majeure partie des maisons étaient détruites: c'était un spectacle horrible à voir.

L'Empereur, très-satisfait de la reddition de cette place importante, chargea son frère d'exprimer son contentement au général Vandamme, et demanda le nom des militaires qui s'étaient le plus distingués pendant ce siége.

Par le fait de la capitulation de Neiss, quatre à cinq mille hommes et un excellent officier-général devenaient disponibles (1). C'était un immense renfort pour les opérations contre Glatz. Le 17, Vandamme reçut du commandant en chef l'ordre suivant :

« Au quartier-général, à Neiss, le 17 juin 1807.

ORDRE.

« A Monsieur le général de division Vandamme.

« Vous ferez toutes vos dispositions, monsieur le

(1) Le général de Seckendorf avait été remplacé, le 1er mai, dans le commandement de la division wurtembergeoise, par le général Camrer.

général, pour que votre corps, composé des Wu
tembergeois et des Saxons avec quatre régiments
cavalerie, soit réuni demain, 18, sur la droite de
Neiss, entre Camentz et Wartha, de manière à po
voir déboucher de Wartha par Gierschdorf, après-d
main, 19, à une heure du matin. Votre premier s
sera de jeter un pont sur la Neiss, près de Schnapa
afin d'établir une communication prompte avec
division bavaroise qui attaquera en même temps
la rive gauche de la Neiss le camp dit *du Prince*
dont la droite sera vis-à-vis de Schnapauf. Ce po
une fois établi, sera gardé par les troupes bavarois
et vous cernerez la place toujours sur la rive dro
de la Neiss, en appuyant votre droite près de Pilt
où vous jetterez un second pont. En même temps
division bavaroise appuiera sa gauche à Piltsch. V
aurez soin d'observer que la garnison de Silbelb
qui est sur vos derrières est forte de trois mille ho
mes, dont mille cinq cents seulement peuvent fa
une sortie.

« J'ai donné le commandement des troupes saxo
nes au général de division Gardanne, celui des de
régiments de cavalerie wurtembergeoise au géné
Boyer, et le commandement des quatre régiments
cavalerie qui sont dans votre division au général L
febvre, mon premier aide de camp.

« Le colonel Scharfenstein continuera de comma
der à Wartha avec deux compagnies de son bataill
et deux compagnies du régiment de Kœnig ou
Seckendorf. »

Le 19, ces dispositions étaient exécutées. To

était disposé pour former la nuit suivante l'envahissement de la place et du camp retranché sur les deux rives de la Neiss ; mais il survint un orage violent qui grossit la rivière à tel point qu'on ne put jeter les ponts : le Prince fut obligé de remettre cette opération.

Le 20, le général de Deroy déboucha de Wartha, conformément à ses ordres, chassa les postes ennemis, et occupa la position tenue, en avril et mai, par le général Lefebvre. A cinq heures du matin, l'ennemi, sans avoir fait aucune résistance, nous laissa maîtres du terrain, depuis Labrichau jusqu'à Konigshayn. Un chef de bataillon du génie jeta devant le premier de ces deux villages un pont sur chevalets et fit construire un pont sur pilotis.

Le même jour, le commandant en chef vint au bivouac du général de Deroy, reconnut la position de l'ennemi, le camp retranché sur la rive droite de la Neiss, et prescrivit d'enlever le village de Niedershansdorff qui se trouvait à hauteur et à une portée de canon de l'extrême droite des fortifications.

Le 21, Vandamme reçut ordre de donner la main aux troupes du général de Deroy. Il fut renforcé du régiment des chasseurs à cheval français. Sa division franchit la Neiss à Gieschdorf, le petit ruisseau de Steinau près de Perkwitz, et se trouva liée par sa droite à la gauche de la division de Deroy. L'ennemi ne s'opposa que faiblement à cette concentration qui complétait l'investissement de la place et du camp retranché de Glatz.

Les journées des 22 et 23 se passèrent en pourpar-

lers et en préparatifs. Le comte de Gœrtzen, de plus en plus inquiet de la tournure que prenaient les affaires, se voyant hors d'état de bouger de Glatz sans s'exposer à une défaite, coupé de la forteresse de Silbelberg, désirait entrer en arrangement ; il n'était même plus éloigné de consentir à une capitulation mais il voulait un terme trop long. L'occupation du village de Niedershansdorff, par la division de Deroy le resserrant de trop près, il le fit attaquer et parvint à s'y loger; mais le prince Jérôme le fit enlever de nouveau par la brigade du général Siebein. Deux compagnies du 10e de ligne bavarois et les chasseurs wurtembergeois du colonel Scharfenstein s'y précipitèrent à la baïonnette, tuèrent plusieurs officiers et grand nombre de soldats, et firent soixante prisonniers.

Des bivouacs bavarois on distinguait sans peine tous les ouvrages du camp retranché, et Jérôme ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'ils laissaient à désirer ; ils n'étaient pas bien fermés à la gorge, des herses renversées étaient les seuls obstacles qui les reliassent les uns aux autres : la redoute du centre seule était fermée et palissadée. En outre, Vandamme apprit par des déserteurs qu'un point, entre les deux lunettes les plus près de la Neiss, avait été négligé, de telle sorte que la cavalerie même pouvait s'introduire par cet intervalle. Lui-même fut le reconnaître et ordonna au commandant Vincent, son aide de camp, de pousser le plus près possible et d'en faire un examen attentif, afin d'être en mesure de guider une colonne de ce côté. Toutes ces circonstances décidè

rent le commandant en chef à brusquer l'attaque.

Il prescrivit au capitaine Deponthon de chercher un gué en amont du camp, par lequel la cavalerie pourrait passer, et de jeter à côté un pont sur chevalets pour l'infanterie.

Le 22, à onze heures du matin, Jérôme se porta sur la rive gauche de la rivière, au bivouac du général Vandamme, et fit lancer quelques obus. L'infanterie prussienne, qui commençait à se démoraliser, était prête à abandonner ses positions extérieures et à se replier dans la ville; un escadron de hussards noirs la rallia et la força de rester dans les ouvrages du camp. A midi, un incendie se manifesta dans Glatz.

Le lendemain 23, dans la matinée, Jérôme, accompagné du général Vandamme, reconnut encore une fois le camp retranché, et dicta ses ordres pour une attaque qui devait avoir lieu la nuit suivante à une heure. L'ordre du jour portait que les deux généraux Vandamme et Lefebvre-Desnoëttes, chargés d'enlever les positions, l'un à droite et l'autre à gauche, combineraient leur marche de manière à se trouver le plus près possible du camp retranché à minuit précis, que leurs troupes s'avanceraient dans le plus profond silence, et qu'au signal d'une fusée partie des rangs de la division Vandamme, ils attaqueraient ensemble, s'introduiraient dans les ouvrages à l'arme blanche, sans tirer un seul coup de fusil, passeraient au fil de l'épée tout ce qui s'opposerait à eux, encloueraient les canons, feraient sauter les caissons et se retireraient avant le jour.

Le Prince, dirigeant lui-même cette entreprise audacieuse, se porta sur un petit mamelon rapproché de la place, d'où il pouvait tout voir, d'où il lui était facile de donner des ordres aux deux colonnes d'attaque.

A l'entrée de la nuit, Vandamme fit passer la Neiss à son infanterie, sous le commandement du général-major Lilienberg. Deux détachements de cavalerie, l'un formé par les chasseurs français aux ordres du chef d'escadron Méziau, l'autre par les chevau-légers de Wurtemberg, sous le colonel Leppell, franchirent la rivière à gué et furent dirigés par le commandant Vincent sur le point négligé par l'ennemi. En même temps, le général Lefebvre formait à droite, en colonne serrée, la brigade bavaroise du général Siebein et la brigade de cavalerie du colonel de Zandt. Les deux divisions arrivèrent tout près du camp retranché, sans avoir été aperçues (1). Au signal convenu, elles s'élancèrent avec une véritable intrépidité sur les retranchements ennemis.

Tandis que l'infanterie de Vandamme et de Lefebvre, chargeant à la baïonnette, culbute et massacre tout ce qui cherche à défendre la première ligne, la cavalerie bavaroise met en déroute la cavalerie prussienne, qui tente de couvrir la retraite des défenseurs du camp. Les trois escadrons de chasseurs

(1) Les Prussiens se gardaient si mal, leurs officiers mettaient dans leur service si peu de zèle, que l'infanterie légère bavaroise arriva sur les ouvrages de la première ligne sans être signalée, et que les chasseurs à pied réveillèrent les défenseurs à coups de baïonnette.

français, guidés par le commandant Vincent, se précipitent par la trouée entre les redoutes, pénètrent, sans rencontrer d'obstacles, jusqu'auprès du grand ouvrage servant de réduit, et se trouvent alors en présence d'un bataillon de douze cents grenadiers prussiens. Les Français chargent cette masse redoutable. Les grenadiers, formés en carré, résistent à deux attaques successives et font éprouver des pertes sensibles à nos chasseurs ; enfin, une troisième charge les enfonce, et un très-petit nombre échappe au sabre de nos cavaliers. La redoute du centre est alors attaquée de toutes parts : à droite, par les Bavarois ayant Lefebvre à leur tête ; à gauche, par les Wurtembergeois et les Saxons de Vandamme. Elle est bientôt enlevée, et aucun de ceux qui la défendent ne parvient à se sauver.

La forteresse, au bruit du combat, fit feu de toutes ses pièces pour protéger au moins la retraite des troupes du camp. Le mamelon où se trouvait le Prince, éclairé par les caissons en feu, devint le but principal des boulets et des obus ; mais en moins d'une heure l'affaire était décidée en notre faveur, malgré la belle résistance de l'infanterie prussienne, fort mal secondée par sa cavalerie. Douze cents hommes restèrent sur le champ de bataille ; six cents prisonniers, treize pièces de canon tombèrent au pouvoir du 9e corps ; les autres canons furent encloués. Les Bavarois et les Wurtembergeois agirent avec une vigueur qui les couvrit de gloire et leur épargna des pertes considérables. Nous n'eûmes que quarante tués et cent soixante-douze blessés. Le chef

d'escadron Vincent fut au nombre de ces derniers; quatorze officiers prussiens, parmi lesquels le major commandant du camp retranché, et trois drapeaux furent enlevés.

Vandamme, exécutant l'ordre du Prince de se replier avant le jour, fit repasser la Neiss à sa division et reprit ses positions sur la rive gauche; mais le général Lefebvre commença à se retrancher dans les ouvrages qu'il venait d'enlever avec tant de bravoure et refusa longtemps de les quitter, malgré le danger que pouvaient lui faire éprouver les feux croisés de la forteresse et de la citadelle; il fit prier le général de Deroy, resté en réserve avec une partie de sa division, de le soutenir. Ce dernier refusa; en sorte que, dans la matinée du 24, le camp retranché fut enfin abandonné, et par les Prussiens et par nos troupes. Les ouvrages étaient détruits. Le comte de Gœrtzen tenta cependant de les reprendre, et parvint même à rentrer dans quelques-unes de ses redoutes de la gauche; mais le général Lefebvre eut bientôt repoussé la cavalerie qui s'étendait dans la plaine, et l'infanterie, ne se sentant plus soutenue, se retira.

Pour compléter la destruction du camp, on fit avancer un millier de paysans réunis à l'avance au quartier-général de la division de Deroy, et on leur fit raser tout ce qui ne pouvait pas nous être utile contre la place. A midi une suspension d'armes de huit heures fut accordée pour enlever les morts.

Déjà on faisait des dispositions pour l'ouverture de la tranchée, lorsque le comte de Gœrtzen fit demander au Prince une entrevue. Il se présenta devant

le commandant en chef du 9e corps, à Wartha, et la capitulation fut arrêtée. Le lendemain 25, les articles furent rédigés et signés par M. de Meyronnet, capitaine de frégate, aide de camp du Prince. Cette capitulation spécifiait que la place se rendrait le 26 juillet, si elle n'était pas secourue avant cette époque.

De toutes les places de la Silésie, il ne restait donc que Silbelberg à prendre. Le prince Jérôme chargea le général de Deroy de cette opération, et la division bavaroise partit le 27 pour aller resserrer cette place.

La ville de Silbelberg, ainsi que nous l'avons dit, était située dans une gorge au pied des montagnes, et sous le canon de trois forts auxquels elle était liée par des retranchements et un palissadement.

Le général de Pernety envoya pour le siége quatre obusiers et six mortiers, et donna le commandement de cette artillerie au capitaine Mabru, officier de mérite. Ce capitaine avait pour instruction d'établir des batteries incendiaires contre la ville, sans s'inquiéter de la forteresse. Différentes circonstances vinrent modifier ces ordres. En arrivant devant la place, le général de Deroy proposa au gouverneur la neutralité de la ville. Elle fournissait des vivres à la garnison des forts ; mais elle était facile à brûler. Le gouverneur ayant refusé de l'évacuer, une attaque de vive force fut résolue.

Les Bavarois formaient leurs colonnes d'attaque, lorsque les Prussiens, croyant mettre obstacle à leurs projets, incendièrent eux-mêmes les faubourgs. Le feu se communiqua en peu d'instants aux palissades, et le général de Deroy, profitant de cette circons-

tance, lança son infanterie sur la place. Les sapeurs abattirent les palissades à moitié consumées et firent une large trouée. Les troupes se jetèrent dans les rues, pillèrent les maisons, le feu se propagea des faubourgs dans la ville, et bientôt cette malheureuse cité fut réduite en cendres. Tandis que cet effroyable incendie s'étendait partout, les capitaines de Mabru et Rolland reconnaissaient les abords de la forteresse. Ils s'aperçurent qu'il existait derrière ces forts une montagne qui les dominait, et sur le sommet de laquelle il serait peut-être possible d'établir une batterie. Ils parvinrent à faire hisser trois obusiers et trois mortiers, qui furent mis en position le 30 juin. Le 2 juillet, toutes ces pièces commencèrent le feu. Grand fut l'étonnement des officiers prussiens qui avaient toujours cru impossible ce dont ils étaient les témoins. Le bombardement continua toute la journée et toute la nuit. Au point du jour, le gouverneur, stupéfait de l'audace du commandant de l'artillerie, terrifié par l'explosion d'un magasin à poudre qui avait entraîné la destruction du réduit du fort principal, entra en pourparlers. Les choses en étaient là, quand l'on reçut du quartier-général la nouvelle qu'un armistice avait été signé entre la France, la Russie et la Prusse.

Les hostilités furent interrompues, et l'artillerie de siége dirigée sur Neiss.

Telle fut la dernière opération du 9e corps de la Grande Armée. Ainsi se termina la campagne de Silésie, campagne de huit mois, sinon aussi glorieuse,

du moins aussi utile que celle des autres corps de la Grande Armée.

Sept places, dont quelques-unes très-fortes, étaient tombées au pouvoir du prince Jérôme; la huitième allait se rendre; et quoiqu'on n'ait pas pris possession à cause de la paix, de Glatz et de Kosel, ces villes n'en avaient pas moins capitulé.

En quelques mois, toute la Silésie fut conquise.

Des succès aussi rapides, obtenus par des troupes qui ne valaient pas les troupes françaises, que leurs généraux avaient pour instruction secrète des souverains alliés de ménager le plus possible, de tels succès, disons-nous, s'expliquent par deux causes principales : en premier lieu, l'énergie, les talents et le zèle de quelques généraux français placés à leur tête; en second lieu, la démoralisation complète des Prussiens, surtout au commencement de la campagne, après leurs défaites à Iéna et à Auerstaedt. Soit défaut de fonds, soit imprévoyance, soit plutôt parce que le gouvernement de Frédéric-Guillaume n'imaginait pas que la Silésie pût être attaquée si promptement, les approvisionnements en vivres étaient incomplets dans plusieurs places; dans d'autres, les magasins n'étaient pas même à l'abri des projectiles; dans quelques-unes, la répartition des garnisons était peu judicieuse; ainsi, Brieg, très-petite ville, avait trois généraux; et Schweidnitz, place de la plus haute importance, avait pour commandant un lieutenant-colonel. Là, il y avait des mines et pas de mineurs; ici des mineurs et les ouvrages n'étaient pas minés. Et puis, il faut le reconnaître, le malheur

a son entraînement comme le succès, et les premiers revers des Prussiens avaient été si foudroyants, qu'il était difficile que leurs soldats n'en fussent pas atterrés.

Rendons néanmoins aux garnisons des places de la Silésie la justice de dire que plusieurs firent une belle défense. Celles de Breslau, de Kosel, de Neiss, ne cédèrent qu'à la dernière extrémité, et se défendirent avec une énergie partagée par les habitants.

Le prince de Pless, s'il manqua un instant de persévérance et d'habileté, montra du courage dans son expédition sur Breslau.

Le comte de Gœrtzen mit en œuvre toutes les ressources d'un habile partisan pour prolonger la lutte, et dut ses revers à la vigilance d'un adversaire jeune, actif et toujours sur le qui-vive, plutôt qu'à un manque de talent. Si pourtant les Prussiens avaient résisté comme le firent quelques commandants de place, la conquête de leurs provinces eût été plus difficile et plus longue.

Quinze cents pièces de canon, une quantité énorme de munitions et de projectiles qui alimentèrent la Grande Armée, vingt-cinq mille prisonniers, tels furent les résultats principaux des diverses opérations du 9e corps, réduit à seize ou dix-huit mille combattants par le défaut d'une des deux divisions bavaroises.

Les envois prodigieux à la Grande Armée de grains de toute espèce, d'habillements, d'approvisionnements, de denrées de toute nature, l'envoi du parc de siége pour Dantzig, la remonte d'une grande partie

de la cavalerie française, tels sont les services importants rendus par le plus jeune des frères de l'Empereur; ils semblent une preuve des talents de ce prince, qui n'avait pas encore vingt-trois ans. Jérôme sut combattre et administrer tout à la fois.

Une couronne fut pour lui le prix de son zèle, de son activité, du mérite que Napoléon se plut à lui reconnaître en plusieurs circonstances; mais une récompense qui lui fut plus chère encore, fut la conviction d'avoir été utile à la France, en assurant par ses conquêtes des ressources de toute espèce à la Grande Armée.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE VIII.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse Impériale que l'Empereur vient d'ordonner que les troupes bavaroises et de Wurtemberg, employées sous vos ordres, formeront le 9e corps de la Grande Armée. Berthier à Jérôme. Varsovie, 5 janvier 1807.

« J'en préviens les différentes autorités de l'armée; je donne l'ordre aux généraux Songis et Chasseloup d'envoyer à votre quartier-général un officier d'artillerie et un officier du génie, et à l'intendant-général d'y envoyer un inspecteur et un ordonnateur, afin d'organiser tous les services à l'instar de ceux des autres corps de la Grande Armée. »

« J'ai l'honneur de vous prévenir, Monseigneur, qu'actuellement que la place de Breslau est rendue, l'intention de l'Empereur est que vous fassiez cerner Berthier à Jérôme. Varsovie 7 janvier 1807

à la fois Brieg, Kosel et Schweidnitz, de sorte qu'il ne reste plus que Neiss et Glatz.

« Indépendamment de l'investissement de ces trois places, l'intention de Sa Majesté est que vous gardiez un corps de réserve d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie à Breslau, où Votre Altesse restera de sa personne, en ayant soin, cependant, de visiter tous les quinze jours les trois blocus.

« Sa Majesté désire que vous correspondiez journellement et d'une manière très-active avec Elle; son intention est que Votre Altesse se fasse rendre compte par les agents et administrateurs du pays, afin d'établir une bonne administration de la province et de tirer de la Silésie tout le parti possible, pour fournir aux besoins de l'armée.

« Sa Majesté pense que le 9e corps d'armée employé sous les ordres de Votre Altesse, doit être fort, actuellement, de plus de trente mille hommes, en y comprenant le 5e bataillon d'infanterie légère et le 14e régiment d'infanterie bavaroise qui viennent d'arriver à Berlin. Je donne l'ordre au général Clarke de faire filer de suite ces deux corps sur Breslau. La colonne d'environ trois mille hommes de troupes de Wurtemberg, venant de Stuttgard, doit aussi être arrivée dans les premiers jours de janvier à Glogau. Je prie Votre Altesse de faire dresser l'état de toutes les troupes sous ses ordres, et de vouloir bien me l'adresser le plus tôt possible, afin que je puisse le mettre sous les yeux de Sa Majesté. Je la prie de m'instruire en même temps des différentes dispositions qu'elle aura ordonnées en conséquence de cette lettre.

« Je donne des ordres pour que les dépôts de cavalerie bavaroise qui se trouvent sur l'Oder, à Francfort, se rendent à Glogau. L'intention de Sa Majesté est que les dépôts des corps bavarois et wurtembergeois soient établis également dans cette place. Je prie Votre Altesse de donner à cet égard ses ordres.

« J'ai l'honneur d'informer en même temps Votre Altesse Impériale que je donne des ordres pour qu'il soit établi un dépôt général de cavalerie à Breslau, sous le commandement du général de division Fauconnet. Je donne l'ordre au général Bourcier de faire diriger sur cette place, par le plus court chemin, tous les détachements de cavalerie qui arriveront à Postdam. Ils y seront passés en revue par le général Fauconnet, et y recevront ensuite les ordres de l'Empereur pour leur destination ultérieure. »

Instru
pour le
Vandar
Breslau,
vier 1807

« Son Altesse Impériale le prince Jérôme Napoléon, commandant en chef l'armée des alliés, ordonne à M. le général de division Vandamme de se rendre de suite, avec la division de Wurtemberg et la brigade de cavalerie du général Montbrun, sous la forteresse de Schweidnitz et de l'investir.

« La mauvaise saison pouvant entraver les opérations d'un siége en règle, et réduire momentanément les opérations de la division de Wurtemberg à un blocus, M. le général Vandamme reconnaîtra la manière la plus avantageuse d'établir ce blocus, en cantonnant les troupes dans les villages voisins, ou en les baraquant dans les meilleures positions.

« Il soumettra à Son Altesse Impériale les moyens

qui lui paraîtront les plus propres à bien établir ce blocus.

« Lorsque la place sera investie, le général Vandamme fera au gouverneur une sommation de la rendre, tentative que la terreur de nos armes pourrait seule faire réussir.

« M. le général Vandamme se fera continuellement éclairer par des patrouilles et des partis de cavalerie ; il en cantonnera un détachement à Strelhen, et correspondra, par ce détachement, avec le lieutenant-général de Deroy, qui investit Brieg.

« Il rendra compte, journellement, à Son Altesse Impériale, de ce qu'il y aura de nouveau, et si l'ennemi fait quelque mouvement entre Schweidnitz et Brieg, indépendamment du compte qu'il en rendra à Son Altesse Impériale, il en informera le lieutenant-général de Deroy.

« Le commissaire des guerres de la division wurtembergeoise fera toutes les réquisitions de vivres et fourrages nécessaires pour la subsistance de cette division, en observant d'en tirer autant qu'il le pourra des cercles qui sont entre Schweidnitz, Glatz et Neiss.

« Il ne pourra pas étendre ses réquisitions du côté de Jawer et de Guichwitz, au delà de ces deux endroits. Le commissaire des guerres sera personnellement responsable de tous abus dans ces réquisitions.

« Signé : Hédouville. »

Jérôme à Ber- « Monsieur le Maréchal, je reçois les deux lettres

que Votre Altesse m'a écrites, en date du 5 janvier, dans l'une desquelles elle me prévient que les troupes sous mes ordres forment le 9e corps de la Grande Armée. Ce matin, je l'ai fait mettre à l'ordre du jour. thier. B 11 janvie

« Je viens d'apprendre que deux régiments d'infanterie et un bataillon d'infanterie légère de Bavière sont arrivés à Berlin. Je désirerais savoir si ces troupes, qui appartiennent à la 1re division bavaroise, doivent recevoir l'ordre de rejoindre leur division.

« Le général de Deroy fait le siége de Brieg. Je viens de lui envoyer deux mortiers et quatre obusiers de siége, deux pièces de vingt-quatre.

« Le général Vandamme est avec la division de Wurtemberg devant Schweidnitz. Je viens de lui envoyer l'ordre de bloquer cette place de manière à ce que rien ne puisse en sortir. Un tiers des troupes toujours bivouaquées et les autres cantonnées. Sa division étant faible, j'ai demandé à Glogau l'un des trois régiments de Wurtemberg qui s'y trouvent.

« On découvre tous les jours quelque magasin, soit d'objets d'artillerie, soit de draps, soit de vivres. Sa Majesté approuvera-t-elle que j'envoie à Varsovie cent mille rations de biscuit. Je puis en faire partir après-demain.

« J'ai l'honneur d'informer Votre Altesse que, le 9, le général Mezzanelli en personne, avec deux escadrons de sa brigade, a chargé un régiment prussien fort de cinq cents chevaux, l'a culbuté, lui a pris quatre-vingts hommes, soixante-dix chevaux, et a poursuivi l'ennemi jusqu'aux portes de Neiss. Le brave lieutenant, baron de Deux-Ponts, qui s'est

toujours si glorieusement conduit, a été grièvemen blessé.

« M. le général Montbrun m'écrit à l'instan que S. M. le roi de Wurtemberg lui a envoyé la croi de commandeur de son ordre du Mérite militaire, e demande à Sa Majesté la permission de porter cett décoration. »

Napoléon à Jérôme. Varsovie, 12 janvier 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 9 janvie Vous n'aviez pas encore reçu celle par laquelle j vous faisais connaître que vous deviez rester de voti personne à Breslau et commencer le siége de Kose C'est une place importante et qui ne doit pas fai une longue résistance. Je ne doute pas que Schweic nitz, Brieg et Kosel ne soient prises cet hiver. Im médiatement après la réception de la présente lettr faites partir un million pour Varsovie, sur la rentré des contributions. J'accorderai ce qui est nécessai pour vos troupes, mais nous avons ici un très-gran besoin d'argent. Faites partir également vingt mill quintaux de farine et tout le biscuit qu'il vous se possible d'envoyer. Mettez de l'activité dans ces en vois, faites-les bien escorter et établissez leur rout afin qu'on sache quand ils arriveront. J'ai pris u décret pour lever une contribution extraordinaire Breslau et pour requérir des fournitures de soulier de draps et de chevaux sur cette contribution. Mo intention est d'accorder des décorations de la Légio d'honneur à la division wurtembergeoise; envoyez moi un état des hommes qui s'en sont rendus les plu dignes. J'en accorderai aussi à quelques Bavarois,

surtout de la cavalerie. Je n'ai pas encore reçu l'inventaire des magasins de subsistances. En cherchant bien, vous trouverez des magasins de harnais et de souliers. Donnez ordre que vos prisonniers passent par Dresde, Bamberg et Würtzbourg, au lieu de passer par Berlin. »

Jérôme à Napoléon. 12 janvier 1807.

« Sire, je reçois à l'instant la lettre dont Votre Majesté m'a honoré, en date du 8 de ce mois. Mon premier soin, à mon arrivée à Breslau, a été de faire réparer les fours, pour faire du biscuit à force. On en fabrique quinze mille rations par jour. Les fours militaires ayant été entièrement détruits par les bombes, l'on ne peut se servir dans le moment que des fours de la ville. Demain matin l'on commence à diriger sur Varsovie, par convois de trois cents voitures, la quantité de vingt mille quintaux de farine et trois cent mille rations d'eau-de-vie.

« Votre Majesté peut être bien persuadée que je ne néglige aucun moyen de rétablir le plus grand ordre. Dans la ville de Breslau, il n'y a pas eu la moindre dilapidation. On découvre chaque jour quelques petits magasins. Cette province est d'une très-grande ressource, et avec une administration sévère, elle pourra fournir beaucoup à la Grande Armée. Dans mon absence il a été vendu plusieurs magasins. Il m'est bien pénible, Sire, d'ajouter que ce sont les généraux Vandamme et Montbrun qui ont donné ce pernicieux exemple. L'un a fait vendre à Schmitfeld, un magasin de vivres et de fourrages, l'autre à Auras, un magasin de sel. Votre Majesté peut aisément con-

cevoir combien cet exemple est dangereux pour officiers étrangers.

« J'attends les troupes bavaroises qui sont à Ber et celles de Wurtemberg qui sont à Glogau, p faire cerner à leur arrivée, par le général Lefeb la place de Kosel ou celle de Neiss. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 12 janvier 1807.

« Sire, après avoir reçu un envoyé du prince d' halt-Pless, gouverneur de la Silésie, je puis assur Votre Majesté que le prince de Pless consentirait à livrer Brieg si je voulais lui accorder un armistic trois ou quatre semaines, en lui garantissant quelles que soient les opérations de la Grande Arm il ne serait pas inquiété dans la Silésie, bien entei néanmoins, que ses troupes ne pourraient pas pa la ligne que Votre Majesté avait tracée dans le mier armistice accordé au roi de Prusse.

« J'attends les ordres de Votre Majesté pour sa ce que j'ai à faire. Cela n'empêche en rien que opérations ne soient poussées avec la plus grande tivité. »

Ordre du jour. Breslau, 12 janvier 1807.

« Son Altesse Impériale, informée qu'il existe plus grands abus dans les réquisitions de vivre de fourrages et dans la distribution de ces sub tances, rend le commissaire des guerres, chargé pourvoir dans chaque division, personnellement ponsable de ces abus. Entre autres, il a été vendu magasin wurtembergeois de Schmitfeld de l'avoi du foin et de la paille, qu'on n'a pas pu enlever l

que la division de Wurtemberg a marché sur Schweidnitz.

« C'est aux seuls commissaires des guerres, chargés de pourvoir à la subsistance des divisions, à frapper les réquisitions nécessaires pour l'assurer, en poursuivre le recouvrement, à requérir les mesures pour la sûreté des magasins et l'économie des distributions, et c'est aussi à eux seuls que Son Altesse Impériale s'en prendra, toutes les fois que ces réquisitions ne seront pas légales et faites par l'intermédiaire des capitaines des cercles.

« Ils adresseront tous les huit jours, au chef d'état-major général, l'état des réquisitions qu'ils auront faites et de ce qui restera dans leurs magasins, avec un rapport sur leur service.

« Le général de division, chef de l'état-major du 9e corps d'armée,

« Signé : HÉDOUVILLE. »

« Je reçois la lettre que Votre Altesse m'écrit en date du 7 de ce mois, par laquelle elle me prévient que Sa Majesté veut que je cerne à la fois Kosel, Brieg et Schweidnitz. J'observerai cependant que Kosel est très-éloigné et exposerait le corps qui le cernerait à être attaqué par le prince de Pless, qui est à Neiss. Je préférerais donc, si Sa Majesté n'y trouve pas d'inconvénient, attaquer Neiss plutôt que Kosel. Il est aisé de voir que cela centraliserait entièrement mes opérations. J'attendrai de nouveaux ordres à cet égard. D'ailleurs, il me serait impossible, avec les

Jérôm
thier. I
12 janvi

dix-neuf mille hommes d'infanterie dont mon corps d'armée est seulement fort, de le faire, en gardant un corps d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie à Breslau.

« J'attends l'arrivée des troupes bavaroises qui sont à Berlin, des troupes wurtembergeoises qui sont à Glogau, pour former un corps de quatre à cinq mille hommes d'infanterie et d'un ou deux régiments de cavalerie que je mettrai sous les ordres du général Lefebvre, qui sera destiné à Neiss ou Kosel, selon que Sa Majesté le trouvera à propos.

« Quant aux intentions de Sa Majesté que Votre Altesse me transmet, qui sont de visiter tous les quinze jours les places bloquées, il m'eût fallu un ordre contraire pour m'empêcher de le faire exactement. »

Napoléon à ême. Varso- 15 janvier 7.

« Mon frère, il ne peut y avoir aucun armistice avec le prince d'Anhalt-Pless; il ne peut donc d'aucune manière être question de cela. Il faut faire sans délai marcher l'artillerie de Breslau sur Brieg pour assiéger et bombarder cette place, et en faire autant à Kosel. J'ai grand intérêt à avoir ces deux places. Faites-moi instruire en grand détail des voitures qui partent et du nombre de quintaux qu'elles portent. Envoyez-moi de la farine de froment. Faites-moi connaître si l'eau-de-vie que vous m'envoyez est de l'eau-de-vie de vin ou de grain. »

Napoléon à ême. Varso-

« Mon frère, la Silésie pourrait-elle me fournir, à compte des contributions, du drap pour faire quatre-

vingt mille habits d'infanterie française, quatre-vingt mille culottes et quatre-vingt mille vestes à manches? Faites-moi une note là-dessus. En combien de temps pourrait-elle me fournir cette quantité de draps, et la trouverait-on dans les boutiques de Breslau ? vie, 15 janvi 1807.

« Votre corps doit être actuellement de trente mille hommes. Il doit y avoir quatre mille hommes dans Brieg, autant dans Schweidnitz ; il devrait donc rester peu de ressources au prince de Pless. Il n'aurait plus que les garnisons de Glatz et de Neiss. En les évaluant à dix mille hommes, ce ne serait pas plus de six mille hommes disponibles qu'il aurait, et de troupes découragées. Il doit vous être beaucoup inférieur en cavalerie. Le 5e bataillon d'infanterie légère bavaroise et le 6e et le 14e de ligne bavarois partent de Berlin pour vous joindre. Le plus court est de faire cerner Kosel, comme je l'ai ordonné, parce que cette place est peu forte, qu'on ne s'attend pas à la voir bloquer, et qu'il est vraisemblable qu'elle ne fera pas de résistance. Il serait convenable de tenir entre Kosel, Brieg et Neiss, un corps d'observation qui puisse menacer la rentrée du prince de Pless dans Neiss, s'il en sortait pour faire des courses. Il faut y envoyer la moitié de votre cavalerie et quatre mille hommes d'infanterie, et les placer dans une bonne position, à quatre lieues de Neiss. Le prince de Pless pourra craindre de se voir cerner dans la ville, et il ne fera aucun mouvement. Vu notre supériorité en cavalerie, il ne pourra plus bouger, et vous pourrez être tranquille aux blocus de Kosel et de Schweidnitz. Si le prince de Pless voulait un armis-

tice, je pourrais lui laisser la place et le comté de Glatz pendant trois mois et ne pas l'inquiéter, pourvu qu'il me livrât Neiss, Brieg, Schweidnitz et Kosel. Je ne puis pas lui faire d'autre condition. Il faut qu'au 1er mars toutes les places de la Silésie soient en mon pouvoir. Le général Oudinot, avec dix mille grenadiers français, doit être arrivé à Kalisch; je désire qu'il y reste tranquille; mais si vos besoins devenaient pressants, ce que je ne pense pas, il pourrait envoyer une ou deux brigades à votre secours.»

Jérôme à Napoléon. Breslau, 16 janvier 1807.

« Sire, comme j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Majesté, malgré la négociation entamée avec le prince de Pless, les opérations n'en étaient pas moins poussées avec une très-grande activité. Hier, 15, la place de Brieg fut attaquée pendant douze heures par deux mortiers, quatre grands obusiers et huit pièces de canon. A trois heures de l'après-midi, M. le général Lefebvre somma le gouverneur de cette place et lui offrit de lui accorder la même capitulation qu'au gouverneur de Breslau. Après vingt-quatre heures de pourparlers, le commandant a accepté mes propositions. Vingt et un officiers, dont trois généraux, et quatorze cents hommes de troupes défileront demain devant moi à une heure après-midi. Je n'ai point changé les premières dispositions que j'avais prises relativement au prince de Pless et je recevrai ce général après-demain à midi.

« Votre Majesté peut être bien persuadée que je ne conclurai aucun armistice sans avoir préalablement reçu ses ordres. Je veux seulement connaître ce que je

pourrais obtenir du prince de Pless, et jusqu'à quel point il voudrait s'engager.

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la copie d'une lettre que je lui ai écrite en réponse à une des siennes.

« Le général de Deroy se mettra en route après-demain avec sa division pour bloquer Kosel.

« L'ordre s'établit dans la province. J'aurai l'honneur de rendre compte après-demain à Votre Majesté de tout ce que j'ai fait en exécution des ordres contenus dans la lettre du 12 janvier, qui vient de m'être remise par mon secrétaire des commandements.

« Dans la journée de demain, un million sera expédié pour Varsovie. »

Jérôme à prince d'Anhalt Pless. Breslau 16 janvier 1807

« Monsieur le prince d'Anhalt-Pless, la remise de la forteresse de Brieg était la condition de l'armistice que Votre Altesse m'avait demandé, et que nous étions prêts à conclure; cette place est en ce moment en mon pouvoir. Le gouverneur, après une attaque très-vive, a capitulé aujourd'hui à midi. Votre Altesse sentira que les circonstances présentes demandent un nouvel arrangement. Cependant, je verrai toujours avec plaisir que Votre Altesse veuille bien se rendre après-demain à Baumgarten, et il ne dépendra que d'Elle que nous concluions le même armistice en stipulant pour une autre place forte. »

Napoléon à Jérôme. Varsovie

« Mon frère, le colonel Morio, qui part pour vous rejoindre, vous portera cette lettre. J'y joins un dé-

« Le général de Deroy est parti pour Kosel. Cette place est plus forte que Votre Majesté ne le croit. Elle peut s'inonder à un quart de lieue. La garnison est de cinq mille hommes. »

« Sire, le prince d'Anhalt-Pless, piqué de la reddition de Brieg, m'a écrit qu'il ne pouvait venir au rendez-vous qu'il m'avait lui-même demandé, parce qu'il lui était impossible de me livrer Neiss, ni Schweidnitz, ni Kosel, et qu'il voyait bien que mon intention n'était pas de lui accorder l'armistice sans cela. Jérôme à N poléon. Bresla 19 janvier 18C

« J'ai destiné le général Lefebvre avec les deux régiments d'infanterie et le bataillon d'infanterie légère qui vont arriver de Berlin, ainsi qu'un régiment de cavalerie de sa brigade, à observer Neiss et à être à portée de secourir Kosel.

« L'effectif de l'infanterie de mon corps d'armée est aujourd'hui de vingt et un mille trois cent six hommes; mais il n'est, de présents sous les armes, que de dix-neuf mille cinq cent trente-deux. Je ne compte pas ce qui va arriver de Berlin.

« Les sept régiments de cavalerie ne font que dix-huit cent trente-sept chevaux. Je commence à avoir des malades.

« Faute de manutentionnaires on ne peut faire de biscuit, quoique tout soit prêt.

« L'eau-de-vie expédiée pour Varsovie est de l'eau-de-vie de vin. »

« Sire, d'après la lettre que Votre Majesté m'a Jérôme à N

éon. Breslau, janvier 1807.

fait l'honneur de m'écrire, en date du 15, j'ai fait assembler les marchands de la ville. Il en est résulté la note ci-jointe, n° 1.

« D'après les ordres de Votre Majesté, j'aurai l'honneur de lui envoyer incessamment le nom des dix officiers, sous-officiers et soldats de Wurtemberg qui se sont le plus distingués dans la campagne, ainsi que celui des officiers, sous-officiers, cavaliers ou soldats bavarois qui se sont également le plus distingués. Cela fera un grand effet parmi ces troupes.

« Je suis supérieur en infanterie et en cavalerie au prince de Pless, je n'ai rien à redouter de lui. Mais si Votre Majesté voulait envoyer un corps de cinq mille grenadiers, qui seraient très-bien à Breslau et s'y reposeraient, je ferais alors partir la division de Wrède pour bloquer Neiss, ce qui mettrait l'ennemi hors d'état de bouger.

« La note n° 2, ci-jointe, contient le rapport de ce qui s'est passé à Brieg.

« L'officier d'ordonnance de Votre Majesté aura l'honneur de lui remettre la capitulation de cette place.

« Les négociants de Breslau supplient Votre Majesté de leur accorder que les marchandises d'origine anglaise, mais achetées et payées par eux, par conséquent devenues propriétés prussiennes, ne soient pas comprises dans la confiscation prononcée. M. l'intendant de Breslau m'a dit n'avoir pas d'ordre à cet égard. J'attends ceux de Votre Majesté. »

roclamation

« Son Excellence le ministre de guerre, d'État et

de cabinet; le comte de Goym, chevalier des ordres de l'Aigle-Noir et Rouge, m'ayant fait connaître officiellement le 17 de ce mois, que Sa Majesté notre très-gracieux seigneur et Roi, a daigné, d'après sa demande, le décharger de toutes les affaires d'État, je suis obligé d'annoncer publiquement cette résolution, en ajoutant que je me suis chargé, jusqu'à ce que Sa Majesté en ait autrement disposé, de prononcer sur toutes les affaires qui sont dans les attributions du ministre dirigeant la Silésie, ainsi qu'il aurait pu le faire lui-même, et c'est à quoi tous les employés, vassaux et sujets du Roi en Silésie et dans le comté de Glatz auront à se conformer.

du prince de Pless. (Traduction. Glatz, 20 janvier 1807.

« Les chambres de guerre et des domaines de Breslau et Glogau, se trouvant dans la puissance de l'ennemi, j'ai formé, pour la partie de la Silésie comprise dans les arrondissements de ces deux chambres, et qui n'est pas encore conquise par l'ennemi, une chambre particulière qui résidera toujours à mon quartier-général, et qui remplira toutes les fonctions des chambres de guerre et des domaines pour la Silésie et le comté de Glatz; en ordonnant de prêter obéissance à cette chambre, je m'en réfère à ma proclamation du 6 janvier, d'après laquelle chambre de Breslau doit d'autant plus être regardée comme suspendue, qu'elle a osé adresser des réquisitions, même dans des cercles qui sont encore entièrement en mon pouvoir.

« Les employés de l'accise, des mines, des fonderies, des postes et du timbre demanderont et sui-

vront, jusqu'à nouvel ordre, les instructions de la chambre que je viens de créer. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 1 janvier 1807.

« Sire, je reçois la lettre que Votre Majesté me fait l'honneur de m'écrire en date du 18.

« Jamais mon intention n'a été de prendre sur moi de consentir à un armistice qu'il n'appartient qu'à Votre Majesté d'accorder. D'après le rapport d'un envoyé du prince de Pless, j'ai cru voir qu'il pouvait être disposé à traiter pour toutes les places de la Silésie et qu'il ne demandait qu'un prétexte pour entamer une négociation. Il me demanda à se rendre auprès de moi le 18, et je lui accordai pour ce jour-là une suspension d'armes, seulement sur la route qu'il devait parcourir. Le blocus et le siége des places n'en étaient pas moins poussés avec activité, comme Votre Majesté a pu le voir par la reddition de Brieg, par la marche du général de Deroy sur Kosel, et par l'envoi de la brigade Lefebvre avec deux bataillons d'infanterie légère entre Brieg et Neiss. J'ai eu tort, Sire, d'écrire au prince de Pless à la troisième personne ; mais, obligé de répondre aux lettres qu'il m'écrivait, ignorant le protocole que je devais suivre, j'ai cru bien faire.

« Je mets ma gloire et mon bonheur, Sire, à mériter par ma conduite le suffrage de Votre Majesté, et mon plus grand chagrin est de m'être attiré une marque de son mécontentement. Dans tous les cas, Sire, si mon esprit et mon inexpérience me font faire quelque faute, je ne commettrai jamais celle d'agir dans une occasion tant soit peu importante, sans con-

naître les ordres de Sa Majesté, et je la supplie de croire que je ne m'abuse ni sur mes talents ni sur mes connaissances. Je sens que je ne puis en acquérir que par la peine que Votre Majesté veut bien prendre de me former.

« M. le général Vandamme a coupé les canaux qui fournissaient l'eau aux habitants de Schweidnitz ; ils en souffrent beaucoup. La garnison a fait une sortie et a été repoussée avec perte de dix hommes.

« J'expédie des mortiers et quelques pièces de vingt-quatre pour presser plus vigoureusement le siége de cette place. Je m'y rendrai moi-même sous peu de jours.

« Je n'ai point encore de nouvelles de Kosel. »

M. Castill l'Empere Varsovie, janvier 1807

« Sire, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Majesté les inventaires des magasins de la place de Breslau. Ils ne présentent pas des résultats aussi satisfaisants qu'on aurait pu s'y attendre. Le gouverneur Thile et le major d'artillerie Faber paraissent avoir mis beaucoup de mauvaise foi dans leur reddition. Le gouverneur a retenu longtemps chez lui les officiers envoyés pour en prendre possession, sous le prétexte que leurs personnes n'étaient pas en sûreté, et pendant ce temps on achevait probablement de les piller.

« Il y avait déjà trois à quatre jours que les Français étaient entrés dans la place, quand des officiers d'artillerie prussiens venaient encore annoncer qu'à tel endroit il existait des armes ou des poudres, comme s'ils ne l'avaient pas su. Le premier jour, l'on

s'y rendait et l'on y trouvait fort peu de chose, et dans le plus grand désordre. Il en est de même de l'habillement. Toutes les fois qu'on a demandé des renseignements au major Faber, toujours il a persisté à ne rien savoir.

« Une des causes encore qui font qu'on n'a presque rien trouvé, c'est que l'ennemi a eu trois jours après la capitulation pour rendre la ville, et les capitaines de compagnie, ainsi que ceux chargés des subsistances, ont pu distraire en partie ce qu'ils avaient en magasin; mais il est probable que le temps et la crainte feront découvrir encore bien des choses et surtout des armes, dont la petite quantité remise laisse croire qu'il en existe davantage, soit chez les habitants, soit ailleurs. On dit cependant qu'elles ont été évacuées avant le siége sur la ville de Neiss.

« Parmi les farines existantes dans la place, il s'en trouve de plusieurs époques assez reculées. Il y en a qui datent de 1793 et de 1794 ; les autres sont de 1806. J'ai examiné particulièrement celles des dates les plus anciennes ; elles m'ont paru un peu aigres, et cependant non susceptibles d'être rejetées. Mais, pour mieux m'assurer de leur qualité, j'en ai fait faire du pain avec farines blutées et non blutées, et les ai comparées.

« Les farines non blutées, c'est-à-dire telles qu'elles se trouvent dans les tonneaux, ont donné un pain mangeable, et ont produit une très-légère différence entre elles. Mais les farines blutées à 6 1/2 pour 100 ont présenté un pain bon et moins aigre. J'ai ensuite comparé ces épreuves avec du pain de farine de

1806, la différence n'a pas été sensible. Ainsi toutes les farines sont admissibles, il suffit d'apporter quelque soin dans leur manutention, d'éviter, par exemple, de mettre trop d'eau et de mieux faire cuire.

« On trouve dans un des magasins environ quatre-vingts à cent sacs de seigle qui a cent soixante ans. Lorsque le grand Frédéric vint à Breslau, ce grain avait un siècle ; il ordonna d'en continuer les soins, et fit même une petite fondation pour qu'on entretînt ce seigle, qui est encore très-sain, et pour qu'on pût savoir jusqu'où on parviendrait à le conserver.

« La ville de Breslau est grande et populeuse : l'on compte jusqu'à soixante mille âmes sans les faubourgs qui étaient considérables.

« Il serait difficile dans le moment de juger l'esprit public, le peuple est encore trop étourdi du bombardement qu'il vient d'essuyer. Cependant il est bien aise de la démolition des fortifications. Ceux qui se mêlent de politique et qui tiennent à l'ancien gouvernement, craignent de passer sous une autre domination et surtout sous celle autrichienne. Au résumé, la masse est paisible comme partout en Allemagne, reprend ses occupations, et ne paraît pas s'inquiéter de l'avenir.

« Il n'y a point de manufactures dans cette place. Le principal commerce qui s'y fait sont les draps et les toiles qu'on tire de Silésie et même de Berlin. Les habitants ne sont donc, en quelque sorte, que des expéditionnaires.

« Il y a une fonderie qui n'a qu'un seul fourneau,

mais qui peut contenir cinquante milliers de matières.

« On remplace dans ce moment les munitions tirées de Glogau, l'on en construit pour les siéges ; l'on désarme les remparts et l'on remet l'ordre dans les magasins.

« Le prince de Pless est toujours en campagne ; l'on cerne Schweidnitz et l'on a marché sur Kosel, le 18 janvier.

« Le commissaire Maupetit et le peu d'employés qu'il a près de lui, mettent la plus grande activité dans l'expédition des farines sur Varsovie.

« Deux cent soixante-cinq voitures contenant trois mille quatre cent deux quintaux de farines, sont parties le 16 janvier pour Petrikau, et de là pour Varsovie. Le 17, il en est parti deux mille neuf cent treize quintaux sur deux cent vingt-sept voitures ; et le 19, cent vingt-deux portant mille cinq cent soixante-neuf quintaux, ce qui fait un total de six cent quatorze voitures et sept mille huit cent quatre-vingt-quatre quintaux.

« Leur arrivée dépendra de l'activité qu'auront mise les autorités à fournir les voitures.

« J'ai vu les conseillers du cercle de Petrikau, je les ai prévenus du passage considérable de farine qui devait avoir lieu, et leur ai fait sentir combien il était important d'apporter dans leur transport toute la rigueur et la célérité possibles. Ces messieurs ont bien promis qu'ils feraient tout ce qui était en leur pouvoir. Je crains qu'ils ne puissent beaucoup, fournissant à Kalisch.

« S'il était possible de disposer d'une partie des chevaux de l'armée pour les placer au relai depuis Varsovie jusqu'à Petrikau, ils en seraient mieux, et les subsistances plus promptement assurées.

« Bien des ressources de la Silésie sont déjà épuisées. Il y a eu beaucoup de gaspillage et de consommation superflue dans les denrées; ce désordre vient de ce que chaque espèce de troupes étant administrée particulièrement, prenait à sa guise et sans égard pour les règlements. Aussi une petite armée de vingt à vingt-cinq mille hommes a consommé pour ainsi dire comme une de quarante.

« Maintenant que l'administration est une, que S. A. le prince Jérôme a défendu toute espèce de réquisition, l'on doit croire à un meilleur ordre de choses. »

« Sire, le général Bertrand vient de me remettre la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 19. Jérôm poléon. F 22 janvie

« Il m'appartient seulement de sentir profondément ce qu'elle contient, dans l'espoir que Votre Majesté est déjà convaincue qu'aucun autre motif que le désir de bien faire n'a dirigé ma conduite. Je n'ai pas eu une minute l'idée de faire un armistice, ni d'avoir une entrevue avec un général ennemi, sans avoir reçu les ordres de Votre Majesté, et en retardant, je me suis ménagé le temps de connaître ses volontés. En cela j'ai réussi, puisque je n'ai point vu le prince de Pless, et que je n'ai pas conclu d'armistice. Il n'y a pas d'ailleurs un seul officier de ma maison et dans toute

l'armée qui se soit douté qu'il fût possible qu'il y e eût un.

« Votre Majesté me fait un reproche que je suis le de mériter. J'aime la guerre avec passion. Avide gloire, je ne redoute aucun danger pour tâcher d'i acquérir, et j'ose dire à Votre Majesté que si el compte dans son armée autant de braves que de se dats, il n'y en a pas un qui le soit plus que moi.

« Le général Songis demande une certaine qua tité de pièces d'artillerie. L'envoi immédiat de c pièces retarderait beaucoup le transport des vivre Je désire savoir si Votre Majesté ordonne qu'on l expédie sur-le-champ. En attendant, je fais cont nuer l'envoi des vivres.

Le 15 est parti un convoi de	3,402	qx de farine
Le 17 un de	2,078	—
Le 17 un de	835	—
Le 18 un de	1,559	—
Le 20 un de	1,771	—
Le 21 un de	1,722	—
Total. . . .	11,367	—

« D'après cela, Votre Majesté peut voir que je n'a rien négligé pour exécuter ses ordres.

« En outre de ces six convois, il est parti de l'eau de-vie et 600,000 francs. Je donne ordre de fair partir de Brieg deux mille quintaux de farine. J'ob serverai à Votre Majesté qu'il faudra que ce convo passe, ainsi que tous les autres, par Petrikau.

« J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que les Polonais, considérant cette province comme ennemie, font des incursions du côté de la Haute-Silésie, enlèvent les chevaux et ravagent tout.

« Ayant donné ordre à l'intendant et au commissaire-ordonnateur de me présenter tous les cinq jours un rapport de tout ce qui se passe, je viens d'en recevoir un du 1er qui me paraît offrir quelque intérêt, et que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté. »

Bertrand à l'Empereur. Breslau, 22 janvier 1807.

« Sire, je suis arrivé cette nuit à Breslau ; la gelée a rendu les chemins meilleurs ; on fait aisément un mille à l'heure.

« J'ai remis la lettre de Votre Majesté à S. A. le prince Jérôme, et lui ai dit que Votre Majesté était fort étonnée qu'il eût conclu ou proposé un armistice sans son consentement. Mais le Prince n'a conclu aucun armistice ; il attendait même les ordres de Votre Majesté pour l'entrevue qui lui avait été demandée, et qui n'a point eu lieu d'après votre lettre.

« Je suis reparti pour Brieg dans la nuit. J'ai l'honneur d'adresser un rapport sur cette place à Votre Majesté ; je n'y joins pas de plan, le capitaine Castille vous en ayant porté un.

« Le général de Deroy est arrivé devant Kosel avec l'artillerie de sa division et quatre obusiers prussiens pris ici.

« Votre Majesté verra, par le plan ci-joint de Kosel, que cette place est un carré-long de peu de capacité, auquel les inondations des ouvrages détachés

ajoutent de la valeur. Le commandant est, dit-o un brave homme.

« J'ai fait partir de Brieg pour Kosel mon aide camp, le capitaine Paporet, pour reconnaître place, les inondations, et faire faire des fascine gabions. Je suis revenu ici pour demander au Pri l'artillerie nécessaire à assiéger; car, sans cano point de siége : quelques jours de plus de blocus sont rien, ils ne consomment ni munitions, ni ho mes, et ne les fatiguent pas.

« Je ne pense pas qu'une aussi petite place (Kosel, attaquée vivement, puisse résister longtem Cependant, ce siége occupe sept mille hommes; il paraît important de le terminer, pour s'assurer conquête et les revenus de la Haute-Silésie, et p voir réunir toutes ses forces sur Neiss et Schwe nitz, qui probablement exigeront de grands moy d'attaque et tiendront plus longtemps. J'ai joint des plans qui, quoique peu soignés, en donner idée à Votre Majesté.

« Je me suis assuré, à Brieg, des moyens de tra port; les approvisionnements nécessaires au siége Kosel s'y trouvent, ainsi que quatre mortiers. faudra tirer d'ici dix pièces de douze, et peut-ê quelques pièces de vingt-quatre; le Prince a don des ordres pour cela et fait protéger les convois p la brigade de cavalerie du général Lefebvre et général de Deroy.

« Demain 24, je parcourrai la place, puis je par rai pour Schweidnitz. Je serai ici le 27, d'où j'au l'honneur d'adresser un rapport à Votre Majesté s

Schweidnitz. Je trouverai à mon retour la reconnaissance de Kosel, où je me rendrai aussitôt.

« L'artillerie est bien pourvue en matériel, c'est l'important, mais elle est faible en personnel. Les canonniers ont été fatigués par le siége de Breslau, dans une saison aussi rigoureuse et pendant aussi longtemps ; les mêmes hommes ne peuvent constamment servir jour et nuit ; que Votre Majesté me permette d'insister sur ce point.

« Il faudrait aussi quelques ingénieurs : une vingtaine ne seraient pas de trop. Votre Majesté sait que les siéges sont la fête des ingénieurs, c'est leur école d'instruction ; ils seraient plus utiles ici que dans les cantonnements.

« Le Prince n'a que deux mille deux cents hommes, et, d'après les ordres de Votre Majesté, garde ici six à sept mille hommes. Peut-être pourrait-on diminuer cette garnison ; si S. A. avait une partie du corps Oudinot, elle pourrait bloquer Neiss et occuper Franckenstein, qui me paraît le nœud du triangle des trois places et la clef des communications. Glatz aurait alors peu d'influence sur la Silésie et pourrait même être bloqué en même temps, ou du moins après la prise de Kosel, si Votre Majesté le croyait utile. »

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 19 janvier. Je vois avec plaisir que vous avez fait partir sur-le-champ 600,000 francs, et les mesures que vous avez prises pour assurer leur passage. Après le rapport qu'on m'avait fait de Brieg, je croyais Brieg une

Napol Jérôme. vie, 23 1807.

place très-forte et Kosel une place très-faible. l
marchandises anglaises sont celles qui ont été fal
quées en Angleterre. La modification que vous p
posez ne peut être adoptée, il n'y aurait plus
marchandises anglaises. Breslau ne peut être mi
traité que Hambourg. D'ailleurs, les négociants ay
des comptes à parties doubles et n'achetant jan
qu'à crédit, il est de fait qu'aucune marchan
n'est jamais payée. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 23 janvier 1807, neuf heures du soir.

« Sire, je viens de recevoir à l'instant une lettre
roi de Wurtemberg, dont j'ai l'honneur d'envo
copie à Votre Majesté. J'attends ses ordres pour c
naître ce que je dois répondre et si je dois accep
ce qu'il m'envoie.

« Votre Majesté me rendrait bien heureux, S
si Elle voulait permettre que M. Lecamus po
l'ordre que le roi de Wurtemberg vient de lui
voyer; mon ami depuis longtemps, je ne désire r
tant, Sire, que de lui donner des preuves de n
attachement. Depuis cinq années, il ne m'a pas qu
un seul instant; il a fait avec moi toutes mes ca
pagnes, et je désire vivement qu'il ressente, com
moi, le bonheur de servir Votre Majesté. Le roi
Wurtemberg a cru que M. Lecamus était consei
d'État. J'ignore ce qui a pu le lui faire croire. »

Hédouville au général de Pernety. Breslau, 24 janvier 1807.

« Monsieur le Général, le prince Jérôme Napol
me charge de répondre à la lettre que vous m'a
écrite hier. Son intention est que les deux siéges

Schweidnitz et de Kosel se fassent en même temps ; cependant S. A. I. voudrait que celui de Kosel fût poussé avec une telle vigueur, que cette forteresse fût dans la nécessité de se rendre avant Schweidnitz, parce qu'alors nos troupes seraient plus rassemblées en attaquant aussitôt Neiss, et nos transports de batteries et de munitions plus faciles.

« S. A. I. me charge de vous mander de faire tenir prêtes à partir pour Kosel deux ou quatre pièces de vingt-quatre, dont les approvisionnements pourraient être pris à Brieg, mais de ne les faire partir que sur un nouvel ordre.

« Il est important que vous puissiez faire partir successivement pour Schweidnitz les pièces de siége demandées par le général Vandamme.

« S. A. I. sait combien il est difficile d'alimenter ces deux siéges en même temps de munitions et d'artifices, surtout vu l'éloignement de Kosel ; mais S. A. I. me charge de vous dire qu'elle compte sur votre activité, et qu'elle est bien persuadée que personne n'est plus accoutumé que vous à faire l'impossible. »

Jérôme à Napoléon. Breslau 26 janvier 180

« Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 23. J'ai de suite communiqué à M. l'intendant de Breslau ce qu'elle contient, relativement aux marchandises anglaises.

« Avant-hier, 24, est parti un convoi pour Varsovie, transportant quatre cent vingt mille trois cent quatre-vingt-quatre rations d'eau-de-vie. L'ordre

s'établit, et je ne doute pas que Votre Majesté ne de la Silésie les ressources sur lesquelles Elle c tait.

« Kosel est investi depuis le 23. J'ai fait exp ce matin encore, quatre pièces de vingt-quat quatre mortiers. M. Deponthon y est depuis l M. le général Bertrand y sera le 30, et moi-m j'irai visiter les travaux du 1er au 2 du mois chain. Il serait bien essentiel, Sire, que Votre jesté voulût bien faire envoyer au 9e corps d'a deux ou trois compagnies d'artillerie. Plusieurs ges poussés vigoureusement à la fois me font tir vivement le manque de personnel dans arme. »

Napoléon à Jérôme. Varsovie, 29 janvier 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22 jan J'imagine que Bertrand est sur son retour; qu presse de revenir, j'ai besoin de lui. J'ai vu plaisir que onze mille quintaux de farine sont p de Breslau. Expédiez-nous cinq cents bœufs. J'a aussi avec plaisir que vous aviez expédié de l' de-vie de vin. Je fais donner des ordres au gou nement pour qu'il ne soit fait aucune excursion la Silésie, que vous occupez. Écrivez-en à Kali Actuellement, mon plus pressant besoin est les nitions de guerre. Faites partir, vingt-quatre he après la réception de cette lettre, un million de touches pour Varsovie, et cinq cent mille prop aux fusils polonais, c'est-à-dire dont la balle est p petite. Il doit y en avoir à Breslau et à Brieg, pa que les Prussiens avaient deux calibres. J'ai don

des fusils de petit calibre aux Polonais. Faites partir aussi les cartouches à balle et à boulet, et les munitions de guerre qu'avait demandées le général d'artillerie pour approvisionner les quatre-vingts pièces de canon prises aux Russes. Vous pourrez expédier, plus tard, les canons qu'il a demandés. Mais ces quinze cent mille cartouches et cinq ou six mille coups de canon du calibre indiqué par le général d'artillerie me sont absolument nécessaires. Dirigez de Brieg sur Varsovie cinq cent mille cartouches et un ou deux milliers de coups de canon. Enfin, faites faire sur-le-champ trois millions de cartouches à Breslau. Je crois avoir vu dans vos états que vous aviez trois millions de balles. Faites-en faire un million à Brieg. Ces quatre millions de cartouches sont nécessaires pour réparer les pertes que l'on va faire, car je passe cette nuit la Vistule et j'entre en campagne. La bonne saison m'a décidé à en profiter pour culbuter l'ennemi, qui vient de recevoir un renfort de quarante mille hommes. Le maréchal Duroc reste à Varsovie; il vous écrira fréquemment. Il est bon que vous ayez à Varsovie un de vos aides de camp qui viendra vous instruire des nouvelles qu'on y recevrait. Il faut préparer vos ordres pour que, si les événements le rendaient nécessaire, la moitié de votre corps pût se porter promptement sur Varsovie. L'autre moitié restera pour garder Breslau et Brieg. J'espère, comme vous pensez bien, n'avoir pas besoin de cette ressource. Le 6ᵉ et le 14ᵉ régiments bavarois doivent vous avoir joint. Il s'est commis beaucoup de désordres dans l'envoi des prisonniers

de la garnison de Breslau. Le quart n'a pas p
Glogau, le reste s'est échappé. C'est un vérit
malheur, parce qu'il est à craindre qu'un jou
l'autre ces gens ne se lèvent contre nous. »

Jérôme au général Vandammo. Breslau, 28 janvier 1807.

« Monsieur le Général, d'après le rapport
espion que je viens d'envoyer jusqu'à Glatz, il
suivrait : 1° que le prince de Pless, à une lieu
Wartha, aurait fait des retranchements; 2° qu'il
semblerait un corps de huit mille hommes pour
cher au secours de Schweidnitz, en passant
Neurode et Reichenbach. Je vous préviens q
conséquence la brigade de cavalerie du gé
Lefebvre, avec deux bataillons d'infanterie lé
qui se trouvent sur la route de Brieg à Kosel, re
l'ordre de se tenir prête à marcher sur Schweid
en passant par Munsterberg, Franckenstein et
chenbach, afin de couper toute retraite à l'enn
En même temps, le général Minucci reçoit l'ordr
se tenir prêt à marcher, avec quatre mille hom
d'infanterie, son artillerie et le peu de cavalerie
a avec lui.

« Sitôt la réception de cette lettre, vous enve
une reconnaissance sur Reichenbach et Wartha,
de vérifier le rapport de cet espion. Il n'y aurait p
de doute, si l'ennemi se trouve aux endroits indiq
que son intention ne fût de secourir Schweidn
Dans ce cas, mon projet étant de lui couper t
retraite sur Glatz, vous le laisseriez avancer jusq
Reichenbach.

« Vous garderez mon officier d'ordonnance j

qu'à ce que vous ayez la certitude de ce qui existe. »

Jérôme à Napoléon. Breslau 30 janvier 180

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, d'après le rapport des officiers envoyés en reconnaissance aux environs de Glatz, il s'ensuit : 1° que l'ennemi n'a point encore fait de rassemblement considérable ; 2° qu'il est cantonné du côté de Wartha, Neurode, Silbelberg. Le parti de cavalerie que j'ai envoyé en reconnaissance a eu plusieurs combats à soutenir; il a ramené quinze prisonniers, douze chevaux, et a perdu trois hommes. L'officier qui le commandait rapporte que les Prussiens se sont défendus mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

« Il rapporte également que l'on est convaincu, dans tout le comté de Glatz, que les Autrichiens faisaient un rassemblement de quarante-cinq mille hommes sur les frontières de la Bohême.

« Un espion, envoyé jusqu'à Glatz, fait le même rapport; mais il ajoute qu'il croit que c'est une ruse du prince de Pless pour faire prendre les armes à tout ce qui est en état de les porter dans le comté de Glatz.

« Le 6e et le 14e régiments d'infanterie de ligne bavarois ne sont point encore arrivés à Breslau, non plus que le 5e bataillon d'infanterie légère. Ils m'étaient cependant annoncés par le major-général comme devant arriver le 26.

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté le nom des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont le

plus distingués depuis le commencement de la c
pagne.

« Il n'y en a pas un qui ne se soit fait remar
plusieurs fois, et qui ne joigne une conduite e
plaire à une grande bravoure. »

Jérôme à Napoléon. 31 janvier 1807.

« Sire, j'ai reçu ce matin, à deux heures, la l
que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'é
le 28. A midi, quarante caissons portant sept
mille cartouches d'infanterie ordinaires, et six
tures portant cent cinquante mille pierres à feu,
partis. Demain, à midi, le complément des q
cent mille cartouches demandées sera expédié
après-demain matin, les six mille coups de can
seront également.

« J'ai envoyé un officier avec ordre d'établir
tre cents chevaux de relais sur toute la route jus
Petrikau ; j'écris au maréchal Duroc pour l'engag
en faire autant de Varsovie à Petrikau. S'il peut
blir ces derniers relais, Votre Majesté aura, le
totalité des objets qu'Elle a demandés.

« Le 6e régiment de ligne vient d'arriver; il
fort de dix-sept cents combattants. On a retei
Glogau le 5e bataillon d'infanterie légère. Je v
d'expédier un courrier avec ordre au comman
de la place de le faire partir sur-le-champ. Je
point de nouvelles du 14e régiment d'infanteri
ligne.

« J'ai établi à Strelhen un corps de trois m
hommes d'infanterie, deux régiments de cavaleri
six pièces de canon, que je destine à se porter

Reichenbach pour couper le prince de Pless, s'il fait un mouvement sur Schweidnitz. Le général Lefebvre commande ce corps ; mais il est retenu au lit depuis huit jours, ainsi que le général Montbrun. Si Votre Majesté jugeait à propos de m'envoyer un ou deux généraux de cavalerie, ils me seraient bien utiles dans de pareilles circonstances.

« Je sens bien vivement, Sire, le regret de ne pas accompagner Votre Majesté dans les nouveaux dangers qu'elle va courir. Cependant, l'espérance de faire en Silésie quelque chose d'utile au service de Votre Majesté adoucit cette privation. Je la prie de compter sur tout le zèle et l'activité que le désir de lui plaire et l'amour de la gloire peuvent m'inspirer. »

Napoléon Jérôme. W temberg, 1er vrier 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 janvier et le rapport au prince de Neuchâtel. Je suis à Wittemberg depuis hier. Mon armée manœuvre pour tourner un corps ennemi. »

Jérôme à B thier. Bresl 1er février 18

« Mon cher Berthier, j'ai été fort embarrassé aujourd'hui et le suis encore. L'aide de camp du roi de Wurtemberg, qui m'a apporté une lettre de son souverain ainsi que plusieurs ordres pour différentes personnes attachées à ma maison, revient de Varsovie et me demande si je réponds à la lettre du roi. Comme Sa Majesté, à qui j'ai envoyé la copie de cette lettre, ne m'a pas laissé connaître ses intentions et que j'ignore le protocole pour répondre, je vous prie

de prendre un moment pour vous en informer et le faire savoir. Mon procédé paraîtra sans doute convenable au roi de Wurtemberg; mais je ne pas m'exposer à faire quelque chose que l'Empe n'approuverait pas. J'ai donc congédié l'aide de ca en lui disant que j'aurai l'honneur de répondr roi et de lui envoyer un de mes aides de camp.

Hédouville au général de Pernety. 1er février 1807.

« Monsieur le général, S. A. I. me charg vous mander qu'elle vous confie momentanér le commandement de la brigade du général, febvre, qui a été amenée aujourd'hui à Strel elle est composée de deux régiments de c lerie, du 6e régiment de ligne, de deux ba lons d'infanterie légère, et elle a six pièces d'a lerie légère.

« S. A. I. jugeant qu'il est du bien du ser dans un moment où les ennemis peuvent te de secourir une des deux places que nous a geons, de ne confier cette brigade qu'à un g ral honoré de toute sa confiance, a pensé que, que ce commandement soit étranger aux fonc que vous remplissez avec tant de distinction, pouvait vous en charger pendant l'indispositio général Lefebvre, qui sera en état de rejoindre s gade dans quelques jours. Cette courte absen vous empêchera pas plus de continuer à di l'artillerie du 9e corps d'armée, que si vous avi directement sous Kosel ou Schweidnitz, et S. sera alors sûre que cette brigade ne pourrait mieux dirigée.

« Cette brigade forme un corps d'observation dont le but est de surveiller les mouvements que l'ennemi pourrait tenter pour secourir une des deux places assiégées ; le général Lefebvre, en recevant l'ordre d'occuper Strelhen, a été prévenu de communiquer par ses avant-postes, avec ceux de la division du général Vandamme, placés à Reichenbach, et soit que vous marchiez sur cette ville ou sur Franckenstein, il importe que vous continuiez à vous lier avec les troupes légères.

« Si l'ennemi se portait en force sur Schweidnitz, alors le général Vandamme est autorisé à donner l'ordre au commandant de la brigade du général Lefebvre, de concerter ses mouvements avec lui, afin de couper la retraite par les mouvements les plus rapides à l'ennemi, s'il était assez hardi pour tenter de secourir cette place ; mais l'intention de S. A. I. est que votre brigade conserve son ensemble, et que chacun des corps qui la compose n'agisse que d'après vos ordres directs, et dans tous les cas vous rendrez journellement compte à S. A. I. de tous vos mouvements, qui ne peuvent vous être prescrits que par ces circonstances ; il est donc de toute nécessité que vous ne négligiez rien pour être informé des forces ennemies et de leur direction. C'est surtout avec de bons espions que vous obtiendrez ces renseignements. Vous les ferez passer au général Vandamme qui vous informera aussi de ceux qu'il se procurera.

« Vous devez avoir près de la brigade un commissaire de la chambre, chargé de lui faire fournir les

subsistances par les capitaines des différents cercles que vous parcourrez ou qui vous avoisinent. »

douville
général de
ety.
ns date.)

« Monsieur le général, le général Vandamme vient de mander à S. A. I. que le gros corps d'armée du prince de Pless pourrait être porté sur Kosel et qu'il pense en ce cas qu'il n'a pas besoin du secours de votre brigade. Je ne tenais pas hier le même langage, ajoute-t-il, parce que les commandants de mes reconnaissances ont été des plus maladroits.

« D'après cela, S. A. I. me charge de vous mander de vous porter avec votre brigade, non à Reichenbach, mais dans une position à peu près intermédiaire, entre Schweidnitz et Kosel, d'où les renseignements que vous vous procurerez détermineront vos mouvements, qui devront toujours tendre à couper les colonnes ennemies sur les derrières, quelles que soient leurs tentatives.

« Vous avez une excellente brigade, accoutumée à se distinguer, et qui vous secondera bien en saisissant toutes les occasions de donner sur l'ennemi.

« Cette lettre vous trouvera peut-être déjà à Nimptsch, mais dans ce cas, vous changerez vos dispositions. »

grôme à Na-
on. Breslau,
vrier 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le prince de Pless, à la tête d'un corps de huit mille hommes, avait fait la démonstration de se porter au secours de Schweidnitz ; mais le corps d'observation, dont j'ai donné le commandement au

général de Pernety, à cause de la maladie du général Lefebvre, ayant fait échouer ce projet en se portant sur Reichenbach, pour le couper dans sa retraite, le prince de Pless s'est alors dirigé sur Neiss, et, je suppose, dans l'intention de secourir Kosel. J'ai donné ordre au corps d'observation de le suivre dans tous ses mouvements, et j'espère, s'il persiste dans ce projet, réussir à lui couper toute retraite.

« Le prince de Salm est arrivé ce matin, du siége de Schweidnitz. Il y est resté quelques jours, a souvent visité les tranchées et montré beaucoup de zèle, d'activité et de sang-froid. Le général Vandamme me rend de lui un témoignage très-avantageux. Je ne crois pas que cette forteresse puisse tenir longtemps. On y manque d'eau, et l'esprit des habitants et de la garnison y est très-mauvais. J'y serai après-demain.

« Le siége de Kosel se poursuit avec vigueur. »

Jérôm poléon. A devant S nitz, 5 1807.

« Sire, j'ai reçu ce matin à une heure la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 1er. Je suis arrivé devant Schweidnitz. J'ai été visiter les batteries, que j'ai trouvées dans le meilleur ordre possible, et dont la plus éloignée n'est qu'à deux cent cinquante toises de la place. J'ai fait aussitôt commencer le feu, et un instant après il a paru au centre de la ville un incendie très-considérable, qui continue à s'accroître. Il est impossible de mettre plus d'activité dans le service que le capitaine Prost, du génie, et un jeune élève de l'école de Metz. Ce dernier a dirigé lui-même

la première bombe qui a mis le feu à la

Napoléon à Jérôme. Lansberg, près Leibstadt, 6 février 1807.

« Mon frère, l'ennemi est en pleine dérou
avons coupé un corps de vingt mille homm
allons rejeter l'ennemi au delà du Niémen. Il
partisans qui arrêtent nos convois du côté
critz. Envoyez le général Lefebvre avec tr
chevaux, en prenant ceux qui sont le plus
Glogau et autres endroits, pour battre le pa

« L'Empereur est parti sans signer, pour s
en avant. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 9 février 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte
Majesté que la forteresse de Schweidnitz a
J'ai l'honneur de lui envoyer la capitulation
prince de Hohenzollern, mon aide de cam
sommé la place le 6 et a décidé le gouverne
remettre cette forteresse.

« Le général Lefebvre a dû attaquer hier,
corps de quatre mille hommes d'infanterie
régiments de cavalerie, le prince de Pless
retranchements de Franckenstein, Wartha
rode. L'adjudant-commandant Rewbell,
corps d'infanterie et de cavalerie de Wurte
été chargé de tourner ces mêmes positions. J
coup à me louer de cet officier.

« Kosel tient encore, d'après les rapports
reçois. Le siége n'a point été poussé aussi
que celui de Schweidnitz ; j'y ai envoyé le
Morio, mon aide de camp.

« Le siége de Neiss commencera le 17 ; j'

gerai le général Vandamme avec la division de Wurtemberg.

« Je prendrai la liberté, Sire, de renouveler la demande que j'ai eu l'honneur de faire à Votre Majesté à Pultusk, pour MM. Ducoudras et d'Esterno, mes aides de camp. Le premier surtout est un officier qui mérite les bontés de Votre Majesté; capitaine depuis huit ans, il a fait toutes les campagnes, a reçu plusieurs blessures et a obtenu la croix à Austerlitz. »

Jérôme à N poléon. Bresl 9 février 18

« Sire, je reçois à la minute le rapport du général Lefebvre. Le 8, l'ennemi a été attaqué dans les positions de Franckenstein, Wartha et Neurode. Ces positions étaient formidables. Elles étaient établies au sommet des montagnes. Le général Lefebvre les a attaquées de front, pendant que l'adjudant-commandant Rewbell les tournait avec l'infanterie légère de Wurtemberg. L'ennemi a résisté pendant deux heures; mais à la fin il a été culbuté et poursuivi jusque sous les murs de Glatz. Nous avons fait trois cents prisonniers, pris une pièce de canon et tué cent hommes à l'ennemi. A la sortie des gorges, le brave régiment de dragons de La Tour-et-Taxis, commandé par le colonel Seidnitz, et le régiment de chevau-légers de Linange, commandé par M. de Bouillé, en l'absence du brave colonel Zandt, qui est resté malade à Franckenstein, ont fait plusieurs charges très-brillantes. L'ennemi voulait se rallier sous les murs de Glatz, mais ils l'ont dispersé et forcé de se retirer dans la place.

« L'infanterie légère de Wurtemberg a soutenu sa réputation, Le colonel Becker, commandant le 6e de ligne bavarois, et les lieutenants-colonels Zollern et Preysing, se sont conduits avec distinction. Le prince de Pless est maintenant bloqué dans Glatz, et je puis répondre à Votre Majesté qu'il n'en sortira plus. »

rôme à Na-
on. Breslau,
évrier 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 6 février.

« J'ai déjà pris les mesures les plus promptes pour assurer les communications et dissiper les partis ennemis qui infestent les routes. J'ai écrit au général Verrières de laisser à Crossen, jusqu'à nouvel ordre, un fort bataillon saxon, et plusieurs détachements de cavalerie ont été expédiés sur ces endroits.

« Le général Lefebvre étant dans ce moment occupé au blocus de Glatz, avec le corps d'observation, je vais faire partir le général Montbrun, qui est rétabli de sa maladie, pour se porter sur Mezeritz, avec un corps de trois cents chevaux.

« J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Majesté que l'on ne renvoie pas les chevaux attachés aux transports des convois que j'ai expédiés de Breslau. C'est un inconvénient très-nuisible au bien du service et qui m'expose à manquer de relais pour les convois qui doivent encore partir.

« Je suis aussi informé de nouveaux désordres qui ont eu lieu à l'arrivée d'un des convois de vivres, à Varsovie. De deux cent quarante chariots qui le composaient, cent quarante ont été détournés et pillés.

« Le prince de Pless, après avoir été battu et chassé de toutes ses positions, s'est retiré seul en Bohême, emportant l'argent qui était dans les caisses de Glatz. »

Duroc à rôme. Vars 12 février

« Monseigneur, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Altesse Impériale les propres phrases d'une lettre que je reçois de Sa Majesté. Elle est datée de Preussich-Eylau, le 9 février :

« Si les événements qui viennent de se passer ne « portent pas le général Essen à s'éloigner, il est « convenable que vous écriviez au prince Jérôme de « mettre en marche une division bavaroise de huit à « dix mille hommes, sur Varsovie. Il recevra, avant « leur arrivée, de nouveaux ordres. »

« Mais voici les nouvelles que je reçois sur le général Essen : le général Savary était parti le 8 d'Ostrolenka, appuyé du général Oudinot, pour aller l'attaquer. Le général Savary a marché et ne l'a pas trouvé. Il paraissait que le général Essen s'était retiré vers la grande armée russe. Je vais me mettre en quête pour en avoir des nouvelles et je m'empresserai d'en instruire Votre Altesse Impériale. Elle pensera peut-être que, quoiqu'il devienne inutile de faire marcher la division pour le moment, il serait prudent de la tenir prête à marcher.

« La bataille du 8 a été très-sanglante. L'armée ennemie était nombreuse, et l'Empereur n'avait qu'une partie de la sienne. L'ennemi s'est retiré dans la nuit; nous avons seize drapeaux, quarante canons et douze mille prisonniers. Dans sa retraite sur

Kœnigsberg, l'ennemi a abandonné ses blessés et ses bagages. Nos avant-postes étaient près de Kœnigsberg.

« Le maréchal Augereau a été blessé ; les généraux Corbineau, Desjardins, Lochet et trois autres ont été tués ; les généraux d'Hautpoul, Friant, Leval, Saint-Sulpice et d'autres ont été blessés ; nous avons perdu plusieurs colonels. La garde à cheval s'est couverte de gloire ; elle a traversé plusieurs fois les lignes ennemies. Le général Dalhmann a été blessé à mort.

« L'Empereur se porte bien, mais il s'est beaucoup exposé.

« Les corps du prince de Ponte-Corvo, du maréchal Ney, les divisions Nansouty et Espagne étaient en arrière et ont dû rejoindre l'armée. »

Jérôme à Berer. Breslau, février 1807.

« Monsieur le Maréchal, j'apprends à l'instant que les Saxons sont à Bunzlau ; ils seront à Glogau après-demain. J'ai écrit au général Verrières pour qu'il ne détourne pas un seul homme de ce corps, puisqu'il continue sa route jusqu'à Posen.

« Je pars à l'instant pour faire défiler la garnison de Schweidnitz et pour attaquer l'ennemi, qui s'est retiré de Wunschelburg à Friedland, en violant le territoire autrichien.

« J'attends la réponse de Votre Altesse relativement au général B...., qui est ici. »

uroc à Jée. Varsovie, évrier 1807.

« Monseigneur, j'ai eu l'honneur d'écrire, il y a deux jours, à Votre Altesse Impériale, pour l'infor-

ner que Sa Majesté désirait que vous fassiez partir pour Varsovie une division bavaroise de huit à dix mille hommes, si les événements qui viennent de se passer ne portaient pas le général russe Essen à se retirer.

« Les premiers rapports que nous avons reçus de ce corps nous faisaient croire qu'il se retirait ou qu'il se retirerait; mais je reçois à présent les avis suivants : le fort détachement que le général Essen avait fait sur la Grande Armée, rétrograde pour revenir près de lui. Une partie du corps du général russe s'est porté sur Myszinice et sur l'Omulew, et a forcé la brigade du général Grandjean, que l'Empereur y avait laissée pour y prendre poste et ouvrir les communications de l'armée avec Varsovie et le corps du général Savary. Ce détachement a poussé ensuite une pointe jusqu'à Villenberg, et a délivré deux mille prisonniers russes, après avoir massacré leur escorte et des blessés.

« Je pense donc que le moment est arrivé de faire mettre en marche la division bavaroise, et je rends compte à Sa Majesté que je préviens Votre Altesse Impériale de tous ces mouvements, en la priant de mettre en marche la division bavaroise.

« Je reçois aussi l'avis que quinze mille Cosaques du Don sont arrivés à Dubno, près d'Ostrog, en Volhynie; ils sont encore éloignés.

« L'occupation de Villenberg par l'ennemi coupe nos communications avec la Grande Armée et nous prive des nouvelles et des courriers de l'armée. Nous n'en avons pas reçu depuis que j'ai eu l'honneur

d'écrire à Votre Altesse Impériale. Ainsi, si nous avons quelques détails sur ce qui s'est passé, ils nous sont venus par des lettres particulières ou des blessés.

« Le général Beningsen savait qu'il avait affaire à peu de monde lorsqu'il a attaqué; il a voulu envelopper l'armée française, mais on lui a opposé manœuvre à manœuvre. Si les ennemis se sont bien battus et ont été acharnés, nos troupes ont fait davantage. Le maréchal Augereau, qui était au centre, a reçu l'ordre de Sa Majesté de percer le centre de l'ennemi; il le fit avec succès; mais faute de troupes, peu soutenu à sa droite et à sa gauche, il a été obligé de rétrograder. Le maréchal Ney est arrivé, le soir, sur le flanc droit de l'ennemi, et en arrière; la nuit est arrivée et le feu a cessé à sept heures et demie.

« L'ennemi s'est retiré pendant la nuit, non pas sur Kœnigsberg, mais sur Gumbinen; on l'a suivi le lendemain. On a trouvé ses bagages et des blessés abandonnés; nous ne savons pas si l'on s'est battu depuis.

« De part et d'autre la perte a été considérable; chez nous, outre le maréchal Augereau, blessé légèrement, le maréchal Davout l'a été aussi, mais d'une contusion. On ne connaît pas encore tous les généraux et colonels blessés ou tués, mais le nombre en est fort grand.

« Ce qui fait frémir, c'est que l'Empereur s'est exposé comme un soldat; beaucoup de personnes ont été tuées ou blessées à ses côtés. Il était souvent sous

les coups des batteries ennemies, qui étaient placées assez près pour le reconnaître. »

« Monseigneur, j'ai eu l'honneur d'expédier, hier, une estafette à Votre Altesse Impériale, pour la prier de faire mettre en marche sur Varsovie la division bavaroise. Duroc rôme. Va 16 février

« Je reçois aujourd'hui une lettre du général Savary, qui m'annonce bien que l'ennemi est toujours en présence, mais qu'il ne s'attend pas à être attaqué, et l'officier porteur de la lettre (datée d'hier à six heures du matin), dit qu'arrivé à deux heures d'Ostrolenka, il a entendu un grand bruit d'artillerie.

« Je reçois aussi, aujourd'hui, différentes lettres de Sa Majesté, de son quartier-impérial de Preussich-Eylau; elles sont datées du 12; nous avons aussi des nouvelles du 13.

« Suivant une lettre, l'ennemi s'était retiré derrière la Pregel; le dégel commençait à être considérable et les routes mauvaises. L'intention de Sa Majesté était de cantonner son armée derrière la Passarge, afin de protéger les siéges de Colberg et de Dantzig, que Sa Majesté voulait prendre avant toute autre opération. Les troupes légères de l'armée étaient près de Kœnigsberg; mais Dantzig est un point trop important pour qu'on le laisse derrière.

« Sa Majesté désire, Monseigneur, que vous donniez des ordres pour que les convois, soit de vivres, soit de munitions de guerre, soit d'argent, qui doivent partir de la Silésie pour Varsovie, soient à l'avenir dirigés sur Thorn, qui devient le point central

de l'armée, et où il est probable que le quartier-général s'établira. Sa Majesté a donné des ordres pour qu'à l'avenir les voitures venant de la Silésie ne passent pas la Vistule.

« Nos communications avec Berlin sont rétablies par Posen.

« J'ai fait faire une copie des bulletins qui viennent d'arriver; Votre Altesse Impériale verra tous les détails sur ce qui s'est passé. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, février 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que la garnison de Schweidnitz, forte de cinq mille hommes, a défilé devant moi hier matin, et a été dirigée de suite sur Mayence par Dresde. J'ai trouvé la forteresse dans le plus brillant état de défense possible. Les vivres n'y manquaient pas, les approvisionnements de guerre y sont très-considérables; mais il n'y a point de fusils. J'attends les états détaillés que j'aurai l'honneur de faire parvenir à Votre Majesté, aussitôt qu'ils me seront remis.

« J'ai l'honneur d'informer également Votre Majesté que l'ennemi, après avoir violé le territoire autrichien, s'était porté de Wunschelburg sur Friedland, dans l'intention de secourir Schweidnitz avant l'expiration du terme fixé pour sa reddition; mais le 15, j'ai fait échouer ce projet en le faisant attaquer dans ses positions de Friedland, par le général Lefebvre, qui l'a culbuté, lui a fait deux cents prisonniers, pris deux pièces de canon. L'ennemi avait quinze cents hommes d'infanterie, deux escadrons et six pièces de canon. La totalité eût été prise, sa

retraite ayant été coupée sur Glatz par l'adjudant-commandant Rewbell, si, dans sa déroute, l'ennemi ne s'était sauvé en Bohême, en jetant bas ses armes. Le lieutenant-colonel de Bouillé s'est conduit avec distinction, à la tête du régiment des chevau-légers de Linange.

« D'après les intentions de Votre Majesté que m'a fait connaître M. le grand-maréchal du palais, j'ai réuni un corps de neuf mille hommes d'infanterie et huit cents chevaux, qui sont prêts à marcher au premier ordre.

« Le dégel a interrompu les opérations du siége de Kosel ; les batteries sont inondées, et l'on travaille avec activité à les remettre en position de recommencer leur feu. Le général Vandamme, avec la division de Wurtemberg, va se porter sur Neiss pour en former le siége.

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté le rapport d'un espion que j'avais expédié sur les frontières de l'Autriche. Il me paraît offrir quelque intérêt. »

Vandam au prince Jé me. Wald bourg, 18 vrier 1807, o heures du soi

« Monseigneur, j'ai reçu les ordres de Votre Altesse Impériale, et je m'y conformerai très-exactement sans perdre un instant.

« Le général Lilienberg part cette nuit avec quatre bataillons forts de deux mille cinq cents hommes, l'élite de la division de Wurtemberg, il passe par Reichenbach, Nimptsch, Jordansmühl, et sera très-promptement à Breslau, où j'espère qu'il arrivera avec sa troupe en bon ordre et prêt à tout événe-

« Le général Hédouville me recommande le secret des ordres de Votre Altesse, et l'officier qui les apporte dit en pleine table que les Russes marchent contre la Silésie.

« Les routes sont affreuses dans ces montagnes, j'ai laissé tous nos équipages à Schweidnitz, et je viens d'y renvoyer mon artillerie après.

« Je ferai, mon Prince, avec le peu de troupes qui me reste, tout ce que l'on peut exiger d'un général dévoué à son souverain et à Votre Altesse mais je ne puis beaucoup promettre avec cette espèce de gens, l'élite étant partie.

« Les tranchées sont comblées à Schweidnitz, et le bois des fascines et gabions brûlé. L'artillerie de siége est dans l'enceinte de la forteresse, et l'on travaille à force à la réparer, afin qu'elle soit en bon état à tout événement.

« J'ai donné des ordres (au commandant seul) avant mon départ pour que tous les Prussiens prisonniers en partissent au plus tôt, et que l'on se tînt toujours prêt à se défendre au besoin.

« Je pense, mon Prince, que tout ira bien de nos côtés, à moins de grands événements.

« L'on m'assure ici que le prince de Pless est à Prague, où il a été par ordre de son roi pour une mission secrète, il paraît aussi qu'il y a beaucoup de troupes autrichiennes sur la frontière de la Bohême, surtout depuis l'événement du 14, vers Braunau.

« La prise de Schweidnitz donnera un peu à penser à la cour de Vienne, elle devient dans cette circonstance encore plus importante. Puisse le général

de Deroy, par un noble effort, se rendre bientôt maître de *Kosel*, cela améliorerait bien notre position.

« Dans tous les cas, Monseigneur, telle chose qui arrive, comptez sur mon entier dévouement et sur mon attachement inviolable à tout ce qui tient à la famille et à la gloire du grand Napoléon. »

Duroc à rôme. Varso 19 février 1

« Monseigneur, je reçois dans ce moment une lettre du 13, de S. M., de son quartier-général de Preussich-Eylau. Votre Altesse Impériale a dû en recevoir aussi, pour envoyer à Varsovie une division bavaroise, qui sera sous les ordres du prince royal. S. M., craignant que ses lettres n'aient été interceptées, me charge de réitérer cette demande à Votre Altesse Impériale, cela confirme d'autant plus ce que j'ai eu déjà l'honneur de lui écrire.

« Le 13, les avant-postes de l'armée étaient près de Kœnigsberg, où l'armée ennemie paraît être réunie et se retrancher. Tous nos blessés étaient évacués, et notre perte était reconnue beaucoup moindre qu'elle n'avait été jugée d'abord, parce que beaucoup d'égarés sont rentrés.

« L'ennemi a publié une relation de la bataille du 8, dans laquelle il s'attribue la victoire, bien entendu, mais il avance beaucoup de faits faux, comme d'avoir enlevé le village et d'en avoir chassé les Français ; ce qu'il y a de précieux dans cette relation, qui a été interceptée, c'est qu'il avoue la perte de vingt mille hommes tués ou blessés, dont dix généraux et quatre cents officiers.

« Le 16, le général Savary et le général Oudinot

ont été attaqués à Ostrolenka par le général Es
ayant trente mille Russes. Le général Savary n'a
pas tout son monde, parce qu'il avait fait un d
chement considérable; cependant les Russes ont
repoussés et bien battus, on leur a pris deux
peaux et six pièces de canon, on leur a tué qu
cents hommes, parmi lesquels plusieurs officier
périeurs et le général Suwaroff, fils de l'ancien m
chal. Notre perte n'a pas été considérable. Le g
ral Campana a été tué.

« Le général Oudinot a reçu l'ordre de se ré
à la Grande Armée, et le général Savary de s'y
puyer, cela rend la présence de la division bavar
plus nécessaire ici. »

Duroc à Jérôme. Varsovie, 20 février 1807, huit heures du soir.

« Monseigneur, j'ai reçu ce matin la lettre
Votre Altesse Impériale m'a fait l'honneur de
crire le 16 février, et j'ai fait parvenir à Sa Maj
la dépêche qui l'accompagnait.

« Je reçois dans ce moment celle du 18, que
remet Monsieur votre aide de camp; je vais an
cer à Sa Majesté la marche de la division bavar

« J'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Alt
Impériale ce que Sa Majesté m'a fait l'honneu
m'écrire le 7 février; en conséquence d'une nou
lettre de Sa Majesté, en date du 13, j'ai eu l'l
neur d'écrire de nouveau à Votre Altesse Impéri
en date d'hier; cette lettre renferme cette phrase

« J'ai envoyé l'ordre au prince Jérôme d'env
« une division bavaroise à Varsovie; elle sera
« les ordres du prince royal; comme les ordres

souvent interceptés, écrivez-le lui par duplicata. »

« D'après cela, il paraît que Sa Majesté a entendu que Votre Altesse Impériale détacherait la division de son corps d'armée, sans la suivre.

« Je n'ai reçu aucun autre ordre pour la division saxonne, sinon de presser son arrivée à Posen, pour le 24, ainsi qu'elle a été annoncée.

« Nous regretterions tous que ces dispositions pussent arrêter le succès de Votre Altesse Impériale en Silésie. Le prince de Hohenzollern a éprouvé quelques retards dans sa marche, mais il doit être arrivé près de Sa Majesté.

« Depuis que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse Impériale, je n'ai reçu aucune nouvelle de l'armée. »

Duroc rôme. Va 22 février matin.

« Monseigneur, je reçois une nouvelle lettre de Sa Majesté, en date du 17, et toujours de son quartier-général de Preussich-Eylau. Sa Majesté me charge d'écrire à Votre Altesse Impériale de faire partir la division bavaroise, et de la composer de moitié des troupes de cette nation qui sont en Silésie, tant en infanterie qu'en cavalerie et en artillerie. Cette division, qui doit être sous les ordres du prince royal, est destinée à prendre poste à Pultusk. Quoi qu'elle puisse déjà être en marche, je m'empresse d'avoir l'honneur de prévenir Votre Altesse Impériale de cette nouvelle disposition, d'après laquelle la division peut devenir moins nombreuse, surtout en infanterie, et, par conséquent, moins vous dégarnir.

« L'Empereur venait d'apprendre la prise de

Schweidnitz par Votre Altesse Impériale, et venait de le faire connaître à Paris.

« L'armée entre dans ses cantonnements derrière la Passarge, pour couvrir le siége de Dantzig. Le 17, le quartier-général devait aller à Landsberg; je ne sais pas encore où il se fixera définitivement, mais il paraît probable qu'il restera du côté d'Osterode, et que l'Empereur ne reviendra pas à Varsovie. Osterode, également éloigné de Pultusk et de l'embouchure de la Vistule, sera le point central de l'armée et de la ligne qu'elle occupe. On avait répandu ici le bruit que le général Essen devait réitérer son attaque sur Ostrolenka; mais le général Savary l'a évacuée depuis plusieurs jours, à cause des communications et des ponts que le dégel a rompus. Le général Savary borde l'Omulew et s'appuie par sa gauche à l'armée.

« Le prince Paul Sapieha arrive à l'instant, et me remet la lettre que Votre Altesse Impériale m'a fait l'honneur de m'écrire le 19. Depuis elle aura reçu des lettres de l'Empereur ou de moi, qui auront décidé le départ de la division.

« Le prince Joseph Poniatowski est chargé par l'Empereur de former de la cavalerie polonaise, qui peut être très-utile, surtout contre les Cosaques. Il manque de sabres, de pistolets et de gibernes. Je lui ai promis d'intercéder auprès de Votre Altesse Impériale pour qu'elle ait la bonté d'en envoyer quelque peu des arsenaux de Breslau, si cela est possible.

« La lettre que Votre Altesse Impériale m'a en-

voyée était en effet adressée au prince Eugène ; je la remercie infiniment. »

« Sire, je viens de recevoir une lettre de M. le grand-maréchal du palais, qui m'annonce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire. Cette lettre ne m'est point parvenue, et je présume qu'elle aura été interceptée. Jérôme poléon. B 22 février

« D'après les ordres de Votre Majesté, qui m'ont été transmis par M. le grand-maréchal du palais, j'ai fait partir, à midi, la division bavaroise de Wrède, commandée par le général-major Minucci, et le régiment de dragons de La Tour-et-Taxis, pour se rendre à Varsovie, sous les ordres de Son Altesse Royale le prince héréditaire de Bavière. J'ai adressé à M. le grand-maréchal l'état de situation de ce corps, en lui annonçant son départ.

« L'éloignement de cette division me laisse en Silésie avec très-peu de forces. Je prie cependant Votre Majesté d'être persuadée que je ferai tous mes efforts pour maintenir le cours de mes opérations. On continue le siége de Kosel. Le général Vandamme va commencer celui de Neiss, et je ferai en même temps occuper la ville de Silbelberg et bloquer la forteresse. »

« Mon frère, j'ai appris avec plaisir la prise de Schweidnitz. Mon intention est que cette place, ainsi que Breslau et Brieg, soient entièrement démolies, et toute l'artillerie dirigée sur Glogau, qui est la seule place de Silésie que je veuille conserver. Il Napol Jérôme. rode, 23 1807.

est nécessaire que vous ayez l'œil sur Glogau, e vous ayez soin que cette place soit toujours pa ment approvisionnée en munitions de guerre bouche, car il est telle hypothèse où il est p que toute la Silésie vienne à être évacuée, hor point. Je vous ai fait donner l'ordre d'env moitié des troupes bavaroises à Varsovie. J'ir que ces troupes sont déjà en marche ; il est t cessaire qu'elles arrivent bientôt. Je vous ai fa naître aussi qu'il fallait diriger sur Thorn les c de munitions et de vivres qui vous avaient é cédemment demandés pour Varsovie. Je vou pète, ne perdez point de vue que c'est sur que vous devez porter incessamment vos ars vos magasins et votre artillerie. Démolissez le places le plus tôt possible. »

Napoléon à Jérôme. Osterode, 25 février 1807.

« Mon frère, j'ai perdu du monde à la d'Eylau. La victoire a été longtemps disputée, nemi a fait des efforts de toute espèce. Je mandé de m'envoyer la moitié des troupes roises en infanterie, cavalerie et artillerie, et diriger sur Varsovie. Je suppose que ce co déjà à plusieurs jours de marche et va arrive samment sur la Vistule. Je n'attache aucune tance à la place de Kosel, ni aux places de la Je vous ai mandé de faire démolir Schweidnit lau et Brieg, et de tout concentrer sur Glogau provisionner cette place et de la tenir en bon

« Je vous prie de me faire connaître quell force nécessaire pour garder Glogau, me ma

maître de Breslau, et contenir le pays et le prince de Pless. Les Wurtembergeois ne seraient-ils pas suffisants pour cela? Si cela est, laissez le commandement des Wurtembergeois au général Vandamme, avec l'instruction que je viens de vous donner, et, avec la division bavaroise qui vous reste, tenez-vous prêt à vous porter sur Posen. Avant votre arrivée, vous recevrez des ordres sur le lieu de votre destination.

« Vous vous réunirez au corps de réserve, et vous ferez là la grande guerre. Mais il faut que le général Vandamme, avec les troupes que vous lui laisserez, se charge de se maintenir maître de Schweidnitz et de réprimer les excursions de l'ennemi. Comme nous sommes fort loin et que les événements militaires se succèdent avec rapidité, tenez courrier avec Vandamme et Hédouville, et agissez. Faites diriger le plus de cartouches et de coups de canon que vous pourrez sur Thorn. Faites cependant tout cela avec prudence, afin de ne donner aucune espèce d'alarme. Donnez l'ordre au général Montbrun de se rendre à Varsovie pour prendre le commandement de la cavalerie légère du 5e corps.

« Le 10e bataillon du train doit être arrivé à Breslau ou à Glogau. Faites-lui donner des chevaux et des harnais, et à mesure qu'une compagnie aura des chevaux, faites-les atteler à des voitures de munitions de guerre, et dirigez-les sur Thorn. — Envoyez par un officier cette lettre au général Savary. »

« Monseigneur, ce matin à sept heures, j'ai quitté Vandamme

ne. Ottmat- 25 février

les positions de Munsterberg et d'Ottmachau qu'occupaient mes troupes, pour m'approcher du fort prussien et investir le camp retranché de Friederichstadt, rive gauche de la Neiss; ce qui s'est effectué avec succès. Vers les onze heures, l'ennemi, repoussé de toutes parts, a été forcé de rentrer dans sa fortification, après avoir montré environ quatre cents hommes de cavalerie et mille hommes d'infanterie assez exercée; nous lui avons fait quelques prisonniers et il nous est arrivé quelques déserteurs.

« Après avoir pris position et porté toute la troupe à portée de canon de place, reconnu les forts et le camp retranché, je me suis retiré en partie sur Ottmachau, occupant Stephansdorff, Reiglitz et Glumpenau; maître du pont que j'ai fait rétablir, j'ai porté un régiment de cavalerie à Grunau, un régiment d'infanterie à Blumenthal. Le reste garde le pont sur les deux rives prêt à se porter partout. J'ai reconnu l'impossibilité de faire passer de la grosse artillerie sur la rive droite, tout le pays étant inondé naturellement dans cette saison. Il serait extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'ouvrir une tranchée et d'établir des batteries sur cette rive, ce qui me force à proposer à Votre Altesse Impériale de la prier de me permettre d'ouvrir une tranchée contre le camp retranché à gauche du fort prussien, afin de me rendre maître et de pouvoir attaquer par ce moyen tous les autres ouvrages et la ville même, quoique séparée par la rivière. Par suite, je prierai Votre Altesse de me permettre d'établir un pont sur la Neiss, au bas de la ville, pour pouvoir y passer et

y établir quelques batteries contre la fortification de la ville au besoin.

« Voilà en ce moment, je crois, le seul parti à prendre car il dégèle fortement et tout est eau et boue. Les chemins de Schweidnitz à Franckenstein et par Munsterberg sur Neiss sont praticables, quoique difficiles ; je ferai dans tous les cas tout mon possible pour tirer parti de mes positions telles qu'elles soient. Je supplie cependant Votre Altesse Impériale de me donner ses derniers ordres. »

« Monseigneur, depuis le combat d'Ostrolenka, il ne s'en est plus donné aucun. L'armée est entrée ou entre paisiblement dans ses cantonnements, l'ennemi a trop souffert pour pouvoir la suivre. Le 23, le quartier-général était à Osterode, l'Empereurdevait aller à Thorn, et il est possible qu'il vienne pour un moment à Varsovie. Duroc rôme. 26 1807.

« Nous y attendons un ambassadeur persan et un turc.

« Dans une des dernières lettres que S. M. m'a fait l'honneur de m'écrire, elle me marque qu'elle pense que la division bavaroise est prête d'arriver ou au moins en marche. Votre Altesse Impériale a bien voulu me mander qu'elle était partie le 22 de Breslau.

« Le corps du maréchal Augereau a été dissous et réparti dans les autres corps de l'armée ; le maréchal, qui est malade, retourne en France. Tous les jours on s'aperçoit que notre perte est au-dessous de ce que l'on a présumé ; dans un de ses rapports l'en-

nemi avoue un général tué, vingt blessés, sep
quarante-deux officiers tués et blessés, vingt
hommes tués et blessés. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 27 février 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à
Majesté que j'ai donné des ordres pour établi
cents chevaux dans chaque relais sur la route
Posen et de Posen à Thorn, afin que les conv
vivres qui seront expédiés n'éprouvent aucun
dans leur marche.

« Le siége de Kosel se pousse toujours avec
vité. Les tranchées sont déjà ouvertes devant l
et les batteries commenceront à faire feu le
mois prochain.

« Je n'ai point reçu les lettres que Votre M
m'a fait l'honneur de m'écrire. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 2 mars 1807.

« Sire, j'ai eu l'honneur de rendre compte à
Majesté, en date du 22 février, du départ de
vision bavaroise sous les ordres du général Min
Cette division sera rendue à Varsovie le 8 de ce
J'ai fait partir depuis le régiment des chevau-l
de Linange et une batterie légère qui arriv
le 14.

« Le tiers de la contribution imposée au dép
le nt de Breslau a été payée avant l'époque fixé

« Je prends la liberté de renouveler à Votre
jesté la demande que j'ai eu l'honneur de lui fa
Pultusk du grade de chef de bataillon pour M. Du
dras, et de la croix de la Légion d'honneur
MM. Meyronnet et Salha, capitaines de frégate.

trois officiers me sont attachés comme aides de camp depuis le commencement de la caumpagne et toujours fait près de moi un service très-actif. Je les ai employés dans des occasions particulières, où ils se sont conduits avec distinction. »

Jérôme à Napoléon. Breslau 3 mars 1807.

« Sire, j'ai reçu cette nuit et ce matin les deux lettres que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire d'Osterode, en date des 23 et 25 février. J'ai de suite donné l'ordre que l'on démolît Brieg, que l'on chargeât toutes les mines de Schweidnitz et que l'on fît sauter les fortifications. Breslau n'est déjà plus une ville de guerre. J'ai ordonné également que l'on dirigeât sur Glogau toute l'artillerie et les munitions qui sont dans ces trois places.

« La seconde division bavaroise arrivera le 8 à Varsovie. J'ai, depuis, expédié un régiment de chevau-légers et une batterie légère, qui arriveront le 14.

« Je réponds à la deuxième lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire.

« Puisqu'Elle n'attache aucune importance aux places de Kosel et de Neiss, j'ai donné ordre que, vu les inondations qui empêchaient d'ouvrir les tranchées et d'établir les batteries, l'on eût à embarquer sur l'Oder toute l'artillerie de siége de ces deux places, pour la faire venir à Breslau, et de là descendre jusqu'à Glogau. Il faut huit jours pour que tous ces ordres aient leur exécution.

« La place de Glogau exige une garnison de cinq mille hommes au moins. J'ai ordonné que trois ba-

taillons d'infanterie légère de Wurtemberg et un régiment de ligne fussent dirigés sur cette place. Ils y seront rendus le 8.

« J'ai ordonné en même temps au général de Deroy de rassembler toute sa division sur la rive gauche de l'Oder, et de me prévenir du jour où toute l'artillerie de siége pourra être embarquée, et lui prêt à marcher. Je suppose que ce sera le 8.

« Les Wurtembergeois ne sont pas suffisants pour garder Breslau, Glogau, Schweidnitz, Brieg et maintenir le pays contre les incursions du prince de Pless. *Ils n'ont de bon que leurs quatre bataillons d'infanterie légère*, (*le reste est plutôt*. . . . . .) Le pays est mal disposé pour nous, et il s'y trouve plus de dix mille soldats ou officiers qui n'attendent qu'un moment pour remuer. Le général Vandamme ne serait point l'homme à laisser en Silésie. Je ne parlerai point à Votre Majesté du général Dumuy, elle le connaît sans doute mieux que moi.

« Je prierai Votre Majesté, puisqu'il n'y a plus rien à faire en Silésie, de se rappeler de ma personne, et de me donner un commandement quelconque dans son armée.

« Le 10e bataillon du train est arrivé à Glogau. A mesure qu'une compagnie aura des chevaux, l'ordre est donné de les atteler à des voitures de munitions et de les diriger sur Thorn. Des relais ont dû être placés sur cette route.

Le général Montbrun reçoit l'ordre de se rendre à Varsovie pour prendre le commandement de la cavalerie légère du 5e corps.

« Votre Majesté m'ordonne d'envoyer sa lettre du 25 au général Savary; en même temps M. le maréchal Duroc m'écrit que ce général est remplacé au commandement du 5e corps par le maréchal Masséna, et qu'il rentre auprès de Votre Majesté. En conséquence, je crois bien faire en n'adressant point cette lettre au général Savary. »

Jérôme à Napoléon. Breslau 7 mars 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, d'après les ordres qu'elle a bien voulu me donner, l'on travaille à démolir les places fortes, et que l'on en dirige l'artillerie sur Glogau. J'ai détaché, pour la garnison de cette place, deux mille cinq cents hommes de Wurtemberg; trois mille hommes d'infanterie bloquent Kosel; trois mille trois cents hommes d'infanterie et deux régiments de cavalerie observent Glatz et Silbelberg. J'ai réuni ici un corps de six mille hommes, infanterie et cavalerie, sous les ordres du général de Deroy. Dans cette position j'attends de nouveaux ordres de Votre Majesté.

« Le général Montbrun est parti pour se rendre au 5e corps.

« La noblesse du département de Breslau m'ayant témoigné le désir d'envoyer auprès de Votre Majesté une députation composée de ses principaux membres, j'ai répondu que j'attendais à connaître les intentions de Votre Majesté à cet égard. »

Jérôme à Berthier. Breslau 7 mars 1807.

« Monsieur le Maréchal, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse la copie d'une lettre de M. Lespérut,

et la réponse que j'y ai faite. J'ai cru devoir l'a
rizer à ce qu'il me demandait pour ne pas reta
l'exécution des ordres que je lui avais donnés d'a
ceux que j'avais reçus de Sa Majesté.

« J'envoie ci-joint à Votre Altesse l'état de s
tion du 9e corps. M. le maréchal Augereau est a
ici ce matin, et se remet en route demain.

« P. S. J'apprendrai avec peine à Son Altesse
le jeune Mathieu, officier du génie de la plus gr
espérance, a été emporté par un boulet de canon
vant Neiss. »

Berthier à Jérôme. Osterode, 9 mars 1807.

« Je ne puis, mon Prince, m'occuper de l'éch
des prisonniers, attendu qu'il n'existe point en
de cartel; j'ai écrit à ce sujet à M. le général
nigsen qui ne m'a point répondu.

« Aussitôt que ce cartel sera convenu, on po
s'occuper alors d'échange. »

Napoléon à Jérôme. Osterode, 12 mars 1807.

« Mon frère, prenez toutes les mesures néce
res pour m'expédier sans délai sur Thorn, cent
pintes d'eau-de-vie, six mille quintaux de farin
trois mille bœufs. Occupez-vous vous-même de
objet, le plus important de tous. Mettez en prem
ligne l'eau-de-vie, car c'est de l'eau-de-vie de vi
c'est inappréciable. Faites-moi connaître tou
jours ce que vous aurez fait. »

Napoléon à Jérôme. Osterode, 13 mars 1807.

« Mon frère, en lisant avec attention votre l
du 3 mars, je vois que vous avez envoyé la m
des Wurtembergeois à Glogau. Cette mesure me

rait une folie ; c'est paralyser sans raison ces troupes. Il faut au contraire les réunir à Breslau, en laissant à Glogau mille ou douze cents hommes pour garder cette place, et cantonner vos troupes dans toute la Silésie, de manière à la garder, à surveiller les garnisons de Neiss, de Glatz et de Kosel, d'observer les mouvements des Autrichiens, d'empêcher qu'aucun rassemblement se forme, et de rester dans cette position. Puisque les Wurtembergeois ne peuvent suffire pour garder la Silésie et qu'il faut encore la division de Deroy, j'aurais tout autant aimé que vous eussiez continué le siége de Neiss. Le major-général vous a envoyé l'ordre de faire partir pour Varsovie le 4e et le 14e régiments de ligne bavarois. Faites aussi diriger sur Varsovie le détachement des régiments qui composent la division de Varsovie ; indépendamment de ces deux régiments, disposez-en deux autres et six pièces de canon, de manière à ce qu'ils vous servent à contenir la Silésie, et cependant qu'ils aient quelques jours d'avance pour se diriger sur Varsovie, si je les y appelais. Mais ces mesures doivent être secrètes. Je vous recommande de ne pas laisser s'enhardir les garnisons de Neiss, Kosel et Glatz, et d'annoncer que dans un mois vous les assiégerez. Vous agissez beaucoup trop vite, et vous étiez toujours à temps de lever le siége de Kosel et de Neiss. Si en les levant vous aviez pu me donner huit mille hommes disponibles, vous auriez pu comprendre que ma lettre vous autorisait à le faire. Je vous recommande de m'envoyer de l'eau-de-vie et de la farine. Faites-moi connaître les dis-

positions que vous avez données à vos garnisons. »

andamme à me. Bres- 13 mars

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Impériale, qu'un détachement de deux cents hommes de cavalerie et trois pièces de canon de la garnison de Glatz, se sont portés le 11 de ce mois sur Franckenstein, où ils ont enlevé cent cinquante chevaux destinés à la remonte de notre cavalerie, ce n'est qu'aujourd'hui que j'en suis informé ; cependant j'ai fait partir d'ici le 9, cent hommes de cavalerie pour se rendre à Schweidnitz, reconnaissant Wartha et passant par Franckenstein ; je ne puis comprendre comment ce détachement n'a pas rencontré l'ennemi, mais ce qui me fait entrevoir cette possibilité, c'est qu'à Franckenstein il réside plusieurs officiers prussiens prisonniers de guerre, et qui font le métier d'espion. J'ai des plaintes graves à porter contre un certain major de Kleitz, du régiment de Zanitz, qui s'est permis, malgré les sages observations que plusieurs honnêtes gens lui ont faites, d'indiquer où était logé et faire prendre un soldat en sauve-garde qu'on a amené. Je prie instamment Votre Altesse Impériale, de vouloir bien ordonner que ce monsieur soit transporté en France, pour servir d'exemple aux autres, et leur ôter l'envie de nous nuire en abusant de la bonté qu'on a en les laissant chez eux. Je pense aussi qu'il est nécessaire de faire payer à la ville de Franckenstein le montant de ces chevaux ; j'attendrai les ordres de Votre Altesse Impériale, à ce sujet.

« Le détachement de cavalerie que j'ai envoyé sur

Schweidnitz a dû y laisser cinquante hommes à la disposition du général de Pernety, et le reste doit être demain de retour à Camentz; j'envoie à sa rencontre quatre-vingts chevaux.

« Il est impossible, mon Prince, de faire davantage avec le peu de troupes que j'ai sous mes ordres pour couvrir cette communication.

« Hier mes postes ont arrêté un espion, envoyé par le commandant de Neiss; il était porteur d'une lettre dans un pain, et devait se présenter au maître de poste d'Oppeln en lui offrant un mouchoir rouge, c'était le signal de reconnaissance. L'espion est en jugement, son affaire sera bientôt faite; l'interrogatoire est la seule cause qui arrête. J'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Impériale les pièces qui concernent cette procédure, lorsqu'elle sera terminée.

« Je crois qu'il serait bien de faire arrêter le maître de poste d'Oppeln, qui était chargé de donner des nouvelles de notre position en Silésie, de celle de la Grande Armée au roi de Prusse; l'espion avait déjà reçu un frédérick, et on lui en avait promis trois lorsqu'il rapporterait la réponse du maître de poste. Rien autre de nouveau ici. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 7 mars. J'approuve fort les dispositions que vous avez faites. Il n'y a point d'inconvénient à ce que la noblesse de Breslau envoie une députation à Osterode. Envoyez-moi des vivres, des effets d'habillement; surtout envoyez-nous de l'eau-de-vie. L'objet le plus important

Napo
Jérôme.
rode, 1
1807.

aujourd'hui, ce sont les subsistances. Un officier est en route pour faire venir une centaine de pièces de canon par Custrin à Dantzick, mais je crains que ce ne soit long. Le trajet de Custrin à Dantzick est assez considérable.

« Si vous pouviez nous expédier de Glogau une douzaine de pièces de vingt-quatre et quelques mortiers avec leur approvisionnement, cela pourrait arriver en douze jours à Thorn ; ce qui, joint à un convoi qui vient de Stettin et aux six pièces de vingt-quatre qui viennent de Varsovie par la Vistule, fournirait un commencement de moyens qui aideraient au siége de Dantzick. Vous n'avez pas encore répondu à cette question : de combien peut-on vous affaiblir sans compromettre la tranquillité de la Silésie ? Elle est importante, même sous le point de vue militaire, puisque, maître de la campagne, l'ennemi ne manquerait pas de se recruter et de former bientôt une armée contre laquelle il faudrait ensuite marcher. Ayez soin de ne laisser former aucun rassemblement de partisans entre vous et Posen, et sur aucun point de la Silésie.

« A la première nouvelle que vous en auriez, faites marcher des détachements pour les réprimer. Il est convenable que vous m'envoyiez une relation de vos siéges et de toute votre campagne de Silésie. Je vous ai nommé général de division afin de vous donner votre rang. Envoyez sur vos frontières d'Autriche pour savoir ce qu'on y fait. Portez vos soins à bien armer et à bien approvisionner la place de Glogau que, dans tout événement, je veux garder,

et qui est nécessaire à ma ligne. Votre correspondance peut se faire par Varsovie et par Thorn. Votre courrier peut remettre vos dépêches au général Rapp, qui est gouverneur de Thorn et qui me fait passer des courriers tous les jours. A Varsovie, il peut les remettre à Lemarrois ou à Talleyrand, qui m'envoient également des courriers tous les jours. »

« Mon frère, je vous avais envoyé quatre à cinq cents hommes de cavalerie française à pied, pour que vous les montiez... Faites-leur donner des chevaux et des selles, et dirigez-les sur Thorn le plus rapidement possible. » Nap< Jérôme. rode, 1 1807.

« Mon frère, dans les places que vous avez prises il y a des approvisionnements considérables. Tout ce qui ne peut pas être contenu à Glogau, dirigez-le sur Custrin, surtout le froment. Bien entendu que vous ferez diriger sur Thorn et Posen tout ce que vos moyens de transport par terre vous permettront de diriger. Faites faire quinze à vingt mille rations de biscuit par jour, et au fur à mesure dirigez-le sur Thorn. Envoyez-nous aussi des bœufs. » Nap< Jérôme. rode, 1 1807.

« Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous adresser M. le major de Kleitz, du régiment de Zanitz, habitant Franckenstein, accusé d'être en relation avec le commandant de Glatz, il prétend n'avoir rien à se reprocher et se dit innocent; comme ce n'est que sur des suppositions et des on dit que j'ai Vanc Hédou Breslau 1807.

pu les avoir, je ne puis rien prouver; mais il sera toujours très-bien, pour l'exemple, que cet officier soit envoyé en France, M. le capitaine Lagrange, que je charge de vous conduire ce major, aura aussi l'honneur de vous remettre le mouchoir de soie rouge, le petit billet et la lettre dont un espion sortant de la ville était chargé, cela est tout à la charge du maître de poste d'Oppeln.

« J'ai fait adresser les quatre drapeaux de la garnison de Schweidnitz à S. A. I. S. M. l'Empereur avait accordé les drapeaux de Glogau au roi de Wurtemberg; mais il n'y en avait pas. Le Prince a bien voulu me promettre de solliciter de son auguste frère la permission d'envoyer ces drapeaux à la cour de Stuttgard, ce qui la flatterait infiniment; je prierai en ce cas S. A. I. de me permettre d'y envoyer un de mes aides de camp. Ces messieurs se croient entièrement oubliés de tout le monde, n'ayant rien obtenu de personne malgré les services signalés qu'ils n'ont cessé de rendre depuis le commencement de cette campagne, je vous prie de les recommander aux bontés et à la justice du Prince.

« Je viens d'entrer en pourparler avec M. le commandant de la forteresse de Glatz, et je pense que je pourrai effectuer l'échange des trois officiers prisonniers; gardez ceux que vous offrez en échange qui ont été pris par le général Lefebvre.

« Rien de nouveau ici; j'ai presque toujours de forts détachements de cavalerie à Wartha, Frankenstein et Reichenbach; il est cependant bon que le général Lefebvre paraisse quelques jours avec les

troupes qu'il commande, cela ne peut que produire un excellent effet. »

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer en date du 12, et dans laquelle Elle m'ordonne d'expédier sans délai sur Thorn cent mille pintes d'eau-de-vie de vin, six mille quintaux de farine et trois mille bœufs. Jérôme poléon. B 18 mars

« Demain, six mille pintes d'eau-de-vie, les quintaux de farine et cent bœufs seront envoyés sur Thorn. L'envoi de ces différents objets tiendra dix jours. La totalité de la farine est prête; on n'a pu trouver dans Breslau que quarante-six mille pintes d'eau-de-vie qui, après-demain, seront entièrement expédiées. Les trois mille bœufs n'existent point en Silésie, et ceux que l'on y trouve sont si mauvais, qu'on est souvent obligé de les refuser pour la consommation des troupes; en conséquence, pour que les ordres de Votre Majesté fussent exécutés, j'ai autorisé M. l'administrateur général à passer un marché, et on aura de très-beaux et de très-bons bœufs qui viendront de la Pologne autrichienne; mais pour le moment on ne peut s'engager à en fournir que six cents qui, avec un égal nombre que l'on choisira dans les cercles de la Silésie, feront douze cents que l'on expédiera tous les jours par troupeau de cent vingt. Il eût été impossible de se procurer ces bestiaux, si l'on n'avait pas promis aux fournisseurs de payer à mesure qu'ils fourniront. M. Lespérut m'ayant écrit qu'on ne pouvait se procurer ce dernier objet, si je ne l'autorisais à payer comptant les livraisons,

je lui ai répondu que si cela était indispensable
l'exécution des ordres de Votre Majesté, je l'y
torisais.

« Je regrette beaucoup, Sire, d'être oblig
donner de pareilles autorisations, parce que je
ai pas le droit, mais je préfère le prendre sur
plutôt que de retarder l'exécution des ordre
Votre Majesté, persuadé qu'Elle n'ignore pas q
ne suis animé que du désir de bien faire.

« Les contributions vont bien. Il existe en ce
ment dans les caisses 6 à 7 millions. »

Napoléon à Jérôme. Osterode, 19 mars 1807.

« Mon frère, je ne reçois point de nouvell
vous. J'ai perdu beaucoup de chevaux, soit
canon, soit par la fatigue. Si je vous envoya
cents cuirassiers, mille dragons et cinq cents
seurs et hussards, pourriez-vous les monter et
procurer des selles et des brides? Je vous ai e
quatre cents hommes de cavalerie du dépôt de
dam ; ils doivent être à Glogau; je n'en entend
parler. Faites-moi connaître quand ils auron
chevaux et quand ils viendront me joindre. »

Napoléon à Jérôme. Osterode, 20 mars 1807.

« Mon frère, je fais évacuer sur Breslau beau
de malades qui, entassés à Varsovie, nous
çaient d'y donner la fièvre d'hôpitaux. Il est
saire qu'il y ait à Breslau et à Glogau de beau
blissements, faites-en faire surtout à Glogau. Je
recommande de me rendre compte au fur et
sure du nombre de soldats qui arriveront,
faire bien traiter, et lorsqu'ils sortiront, de

faire partir que par quatre ou cinq cents hommes, après avoir eu soin de les faire bien habiller. »

« Sire, j'ai reçu les deux lettres dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer les 14 et 15 mars. Jérôme Napolé Schweid 20 mars 1

« Le 4e, le 14e régiment de ligne, le bataillon des chasseurs de Braunn et une batterie légère de six pièces sont partis pour Varsovie et y arriveront le 5.

« J'ai dans ce moment en totalité quatorze mille six cents hommes d'infanterie et mille six cents chevaux répartis comme il suit :

A Breslau	2,700 hom. d'inf. et 400 chev.	
A Glogau	1,000	
A Schweidnitz	1,200	
A Brieg	600	
Devant Neiss	4,000	700
Devant Kosel	4,400	160
A Franckenstein	700	340
	14,600	1,600

« Il serait impossible, sans compromettre la sûreté de la province, d'en tirer d'autres troupes.

« Les convois sur Thorn sont continuels. Le 31, Votre Majesté recevra la totalité des quarante-six mille pintes d'eau-de-vie de vin, qui se trouvaient dans Breslau. J'ai donné ordre, pour qu'elles ne souffrissent aucun déchet, que ces eaux-de-vie fussent transportées jusqu'à Thorn sur les mêmes voi-

tures ; j'espère que l'on n'y retiendra pas les chev

« Demain 21, douze pièces de douze, et six n tiers approvisionnés à huit cents coups, partiron Glogau. Ils arriveront à Thorn le 3. Ils ont été sur la totalité des cent bouches à feu demandées le général Songis.

« J'ai journellement des déserteurs autrichien crois bien faire en les dirigeant sur Leipsig, où e dépôt du prince d'Isembourg. D'après leur rapp il n'y a que trois régiments sur les frontières de hême et de la Moravie ; j'y ai dans ce moment d espions dont j'attends le retour. J'ai donné ordre l'on fabriquât tous les jours mille cinq cents ra de biscuit qui seront au fur et à mesure dirigées Thorn. Je puis assurer Votre Majesté qu'il ne manque point de moyens de transport par terr l'on ne retenait point les chevaux.

« L'ouvrage le plus considérable de la place Schweidnitz vient de sauter. Les fourneaux c naient 25 milliers de poudre. »

Jérôme à Napoléon. Schweidnitz, 20 mars 1807.

« Sire, par la lettre dont Votre Majesté a voulu m'honorer, en date du 14, elle m'ann qu'elle m'a conféré le grade de général de divi Touché de cette nouvelle marque de ses bont la prie d'agréer tous mes remerciements et d persuadée que je ne cesserai d'être animé du de lui plaire, en travaillant à acquérir de l'e rience pour la consacrer à son service.

« M. de Salha, un de mes aides de camp, à Votre Majesté a bien voulu accorder la croix d

Légion d'honneur, a perdu à la bataille d'Eylau son fils aîné, sous-lieutenant dans le 16e d'infanterie légère. Il lui reste un fils, aspirant de marine, embarqué sur le vaisseau *le Vétéran*. Ce jeune homme a deux ans de mer et a fait avec moi toute la dernière campagne. J'ose prier Votre Majesté de lui accorder le grade d'enseigne de vaisseau. Il a toute l'instruction nécessaire. Je la supplie également de permettre que mes aides de camp et M. Lecamus, mon secrétaire des commandements, portent les décorations que S. M. le roi de Wurtemberg a bien voulu leur envoyer. »

Jérôme à Napoléon. Brosla 21 mars 1807

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, le 19 mars à trois heures du matin, le général Lefebvre, avec trois escadrons de chevau-légers du roi, commandés par le lieutenant-colonel Girard, un de mes aides de camp, en l'absence du colonel malade, et le bataillon d'infanterie légère de Taxis, passant entre Glatz et la Bohême pour se rendre à Wunschelburg, a rencontré à Johansdorff, village à une lieue de Glatz, cinquante Prussiens, qui se sont dispersés dans le village. Pendant qu'on était occupé à le fouiller, mille deux cents à mille cinq cents hommes sont sortis de Glatz avec deux pièces de canon pour attaquer le général Lefebvre qui a ordonné sur-le-champ au lieutenant-colonel Girard de les charger. L'ennemi a été mis entièrement en déroute et poursuivi jusque sous les murs de Glatz. On lui a pris six officiers, cent soldats et les deux pièces de canon. Le reste n'eût point échappé sans l'avan-

sage des bois, dont il a profité pour rentrer da
place. L'infanterie n'a pu joindre l'ennemi a
toute sa diligence.

« Le capitaine Dumas, aide de camp du génér
febvre, a chargé avec beaucoup d'intrépidité.

« Ce matin, vingt mille pintes d'eau-de-vie o
expédiées pour Thorn. Toutes les recherches fa
Breslau n'ont pu procurer tout au plus que ha
vante-six mille pintes d'eau-de-vie de vin que j
l'honneur d'annoncer à Votre Majesté. Si elle l
sirait, l'on pourrait compléter les cent mille p
demandées avec l'eau-de-vie de grain assez bo
qui se trouve ici. »

Napoléon à Jérôme Osterode, 22 mars, 1807.

« Mon frère, je vois que vous avez 6 ou 7 mil
en caisse. Faites-les diriger sur Thorn. Si vous
vez vous passer de deux régiments wurtember
formant douze cents à quatorze cents hommes,
escorter cet argent par ces régiments, qui me s
utiles à Thorn. Faites-moi connaître où en est la
fection des souliers, et surtout la remonte des q
cents hommes de cavalerie à pied que j'avais en
à Glogau. Prenez des mesures pour leur faire fo
sans délai des chevaux et des armes, et faite
partir bien équipés pour Thorn. J'ai ici un r
d'hommes qui ont perdu leurs chevaux par les
gues et le canon, ce sont des cuirassiers et des
seurs, je vais les diriger sur Glogau, il faut pre
des mesures pour leur faire donner des chevau
des selles. J'ai à Glogau le 10e bataillon du t
faites-lui donner des chevaux, des harnais, et ap

nez-moi qu'ils sont partis. J'en ai besoin pour le siége de Dantzick. »

« Sire, d'après la permission que Votre Majesté a daigné accorder aux membres de la noblesse de Silésie de lui envoyer une députation, MM. Schimonski, les comtes de Malbran et de Bethusy auront l'honneur de remettre cette lettre à Votre Majesté. Ce sont les trois hommes de Silésie les plus distingués par leur fortune, et surtout par la considération dont ils jouissent. »

Jérôme à Napoléon. Breslau 22 mars 1807.

« Mon frère, on a envoyé de Breslau à Prague seize pièces en fer. Avec la grande quantité de pièces que nous avons en Silésie, il valait mieux envoyer de bonnes pièces que de mauvaises. Dirigez sur Praga, pour la défense de la ville et de la tête de pont, six obusiers prussiens. Dirigez-y aussi une trentaine de milliers de poudre et des boulets de six et de douze. Je vous prie de m'envoyer l'état de situation des quatre cents hommes de cavalerie que je vous ai envoyés pour les faire monter. Combien y en a-t-il de partis? Combien en reste-t-il à partir? et quand partiront-ils? »

Napoléon Jérôme. Osterode, 23 mars 1807.

« Mon frère, les six pièces que vous avez expédiées à Varsovie et que j'ai fait venir devant Dantzick, n'ont que deux cents coups à tirer par pièce. Il est nécessaire que vous fassiez partir quatre mille coups avec quatre affûts de rechange, afin que ces pièces fassent tout leur service. Expédiez de la poudre

Napoléon Jérome. Osterode, 24 mars 1807.

un tiers de plus qu'il en faut. Je suppose que les huit pièces que vous avez expédiées ont leur a ment, leurs rechanges et un tiers de poudre de qu'il n'est nécessaire, sans quoi nous n'aurons ri

Napoléon à Jérôme. Osterode, 24 mars 1807.

« Mon frère, je vous envoie un décret que l' major vous fera passer, mais que vous recevrez vite. Concertez-vous avec l'administration de nances et avec le général Fauconnet et prenez to les mesures pour que du moment que ces corp ront arrivés en Silésie, ils trouvent des chevaux selles, des brides, et que les dragons aient huit c fusils que vous tirerez de Glogau. Cela vous don bientôt, avec l'activité que vous y mettrez, qu cents hommes d'excellente cavalerie à votre disp tion. En conséquence, des seize cents homme cavalerie que vous avez en ce moment, dirige huit cents sur Thorn, partie Bavarois, partie W tembergeois, afin de combler le déficit que j'épr par l'envoi que je vous fais. Avec l'autorité et le que vous avez, vous aurez bientôt augmenté v force au lieu de l'avoir diminuée par l'envoi de huit cents hommes montés, dont j'ai ici un pres besoin. »

Napoléon à Jérôme. Osterode, 24 mars 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 20 mars vous ai écrit plusieurs lettres par Varsovie. Je v mandais d'envoyer les sept millions que vous a en Silésie à Thorn, en les faisant escorter par d régiments wurtembergeois formant mille deux ce à mille quatre cents hommes. Je vais vous envo

mille cinq cents hommes de cavalerie française à pied. Vous les remonterez et les garderez, et alors je vous demanderai huit cents hommes de cavalerie étrangère pour remplir ce déficit. Il sera possible que l'on reprenne un jour le siége de Neiss. Faites-moi connaître quels sont alors vos moyens d'artillerie.— Je donne l'ordre qu'à Thorn, on vous renvoie toutes les voitures. J'apprends avec plaisir que douze pièces de douze et six mortiers approvisionnés de huit cents coups, arrivent à Thorn le 3 avril. Si vous avez eu des transports disponibles, j'imagine que vous y aurez mis de la poudre. Si vous pouvez de même diriger deux pièces de vingt-quatre avec un approvisionnement à huit cents coups pour chaque, ce serait un grand bien. Cela me mettrait à même de prendre beaucoup plus promptement Dantzick, qui est aujourd'hui le but de tous nos efforts. Répondez-moi de suite sur ce que j'ai à espérer à cet égard. Tout ce que vous pourrez expédier d'artillerie sur Thorn, faites-le, car Dieu sait quand cela arrivera par eau. Les quatre cents hommes de cavalerie qui sont depuis longtemps en Silésie doivent être remontés; envoyez-les à Thorn. — Le 10e du train doit avoir maintenant des chevaux et son équipement, servez-vous-en pour nous envoyer des munitions.

« Dirigez sur Thorn tous les souliers que vous pouvez avoir. Les six ou sept millions une fois partis pour Thorn, dirigez sur Varsovie les premiers quinze cent mille francs qui vous rentreront. — Vous avez envoyé seize pièces *en fer* à Varsovie. C'est un tort qu'ont eu vos officiers d'artillerie. Il fallait envoyer

des pièces en bronze. Les affûts sont mauvais. gez sur Varsovie vingt milliers de poudre et affûts qui puissent servir pour monter ces pièce voyez-y aussi quatre gros obusiers avec leur a visionnement. — Si sans nuire aux envois de T vous pouvez diriger six pièces de vingt-quatre dix-huit et quatre gros mortiers sur Varsovie, l le ; mais, avant tout, faites partir notre artillerie Thorn. Envoyez-moi l'état de tous les envois d cuit, farines, munitions de guerre et de bouch fets d'habillement et d'équipement, etc., etc. vous avez dirigés sur Thorn depuis le 1er février

Jérôme à Napoléon. Breslau, 24 mars 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté a voulu m'honorer, en date du 19. Je me suis de occupé de l'objet qu'elle contient. Il résulte :

« 1° Que les quatre cents hommes envoyés de dam pour être montés, sont partis de Glogau p Grande Armée au nombre de trois cent soixante huit; des vingt-deux qui manquent, quatorze aux hôpitaux, six en prison et deux désertés.

« 2° Qu'il n'existe point en Silésie de chevau pres aux cuirassiers : sur deux mille, le général connet en a trouvé un seul. Une fois le train garde monté et le 10e bataillon du train, ce beaucoup si le département de Breslau peut fo les sept cent quarante-quatre chevaux qu'il lui r fournir, sur lesquels on en trouvera cent pou dragons et six cent quarante-quatre pour les seurs et les hussards.

« 3° Les selliers de la ville peuvent faire qua

selles par semaine. Ils demandent seulement à être payés à mesure qu'ils les livreront. Ils ont encore pour trois semaines à travailler pour le train de la garde et le 10e bataillon du train.

« Je crois, Sire, qu'il serait possible de tirer de l'Autriche des chevaux pour les cuirassiers ; avec de l'argent, les Juifs trouvent le moyen de fournir tout.

« Je ne conçois pas comment Votre Majesté ne reçoit pas les lettres que je lui écris ; car j'ai bien soin de lui rendre compte très-régulièrement de ce qui se passe. »

Jérôme à l poléon. Bresl 24 mars 180

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, que quarante-huit mille pintes d'eau-de-vie ont été expédiées pour Thorn, savoir : trente-deux mille de Breslau et seize mille de Glogau. C'est tout ce qui existe dans les magasins de ces deux villes. Hier, on m'a fait proposer vingt mille pintes d'eau-de-vie de vin et peut-être plus, si je voulais payer comptant. Probablement ceux qui proposent l'ont cachée dans des caveaux que l'on ne connaît pas, ou ont les moyens de la faire venir du dehors.

« J'attendrai les ordres de Votre Majesté à cet égard. »

Napoléo Jérôme, O rode, 25 m 1807.

« Mon frère, j'ai ordonné qu'on évacuât trois ou quatre mille malades de Varsovie sur Breslau. Je pense que vous prendrez les mesures nécessaires pour qu'ils y soient bien traités. Faites-moi connaître combien il en est arrivé. Il est convenable d'avoir des capotes et des armes et de nommer des officiers pour

commander ces dépôts, et à mesure que les ho sortiront des hôpitaux, faites-les placer dans d pôts de convalescence où ils resteront pour pa détachements, afin de ne pas les renvoyer is l'armée. »

Jérôme à Napoléon. Brunswick, 26 mars 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majest honoré, en date du 20 mars. Dès le momer l'intendant a annoncé l'envoi de quatre mille des, j'ai donné l'ordre pour que les établisse nécessaires fussent faits sur-le-champ. Ces étal ments sont très-beaux, et Votre Majesté peu persuadée que je veillerai à ce que les soldats bien soignés. La place de Glogau, Sire, ne com pas un hôpital de plus de huit cents malades; envoyé un commissaire ordonnateur et un aid camp dont les rapports s'accordent à assurer sera impossible d'en placer davantage, enc aura-t-il huit locaux différents. En conséquenc préféré y envoyer tous les malades du 9e cor n'avoir ici que des Français.

« J'ai fait établir un dépôt afin que les hor bien portants soient réunis, ne commettent poin désordres et soient bien équipés. Ce dépôt con trois cent cinquante lits; à mesure qu'ils seron cupés, je ferai habiller les soldats, et, après les passés en revue, je les ferai partir pour la Gr Armée. Je crains seulement, Sire, qu'ils ne ven en route les effets qu'ils auront reçus ici. Il y aujourd'hui cent vingt-trois au dépôt.

« Les bœufs partent journellement par cent vi

Des six mille quintaux de farine demandés, quatre mille quatre cents sont partis, ainsi que les quarante-huit mille pintes d'eau-de-vie. Si Votre Majesté autorise à payer comptant l'eau-de-vie, les négociants se chargeront de m'en fournir plus de trente mille pintes avant quinze jours. »

Napoléon Jérôme, Ostrode, 27 mai 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 21 mars. Je vois avec plaisir que le général Lefebvre a repoussé la garnison de Glatz. Puisqu'il vous est impossible de nous envoyer de l'eau-de-vie de vin, complétez avec de la bonne eau-de-vie de grain les cent mille pintes que je vous ai demandées. »

Napoléon Jérôme, Ostrode, 28 mai 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 24 mars. Envoyez-moi l'état des régiments auxquels appartiennent les trois cent soixante-dix-huit hommes partis de Glogau, et le jour de leur départ. Votre correspondance est trop succincte. Vous aurez reçu le décret par lequel je vous ai envoyé mille quatre cents hommes à monter parmi lesquels deux cent cinquante cuirassiers. Si vous pensez qu'il vous soit absolument impossible de les monter, envoyez-leur à Posen l'ordre de continuer leur route sur Postdam.—Faites cependant l'impossible, vu que j'ai déjà mille deux cents hommes à monter à Postdam. Si l'on fait quarante selles à Breslau, on peut en faire à Glogau, à Schweidnitz.—Mettez la plus grande activité à faire confectionner les effets d'équipement et de harnachement, et faites tout ce qu'il faut pour m'envoyer promptement ces hommes montés et équipés. — Je

m'en rapporte à ce que vous ferez. — Si vous
vez tirer d'Autriche, passez des marchés ; ca
mille quatre cents hommes montés sont un élé
de victoire. Tâchez de faire faire cent cinq
selles par semaine. — Car si l'on a ces hommes un
plus tôt disponibles, ce ne peut être que d'un
mense avantage. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 26 mars 1807.

« Sire, j'ai reçu les différentes lettres dont V
Majesté m'a honoré, en date des 22, 23 et 2
réponds à tout ce qu'elles contiennent.

« Après-demain, cinq millions partiront de Br
escortés par deux régiments d'infanterie de V
temberg, faisant mille trois cents hommes. Il n
sera pas difficile de monter les chasseurs et les
sards ; quant aux dragons et aux cuirassiers, je
serai un marché pour qu'on me fasse venir les
vaux des provinces environnantes. Je ferai co
tionner les selles et les brides à Breslau, lorsq
train de la garde et le 10e bataillon auront
d'occuper les selliers.

« Les quatre cents hommes que Votre Ma
m'avait envoyés de Postdam sont montés et p
pour l'armée.

« Le 31 et le 1er, partiront de Glogau douze
velles pièces de vingt-quatre et deux mortier
provisionnés à huit cents coups ; c'est ce qui r
dera jusqu'au 3, l'envoi des deux millions qui doi
partir de Glogau pour compléter les sept dema
par Votre Majesté.

« Le 31, partiront pour Thorn les quatre c

meilleurs hommes de la cavalerie du Wurtemberg. Sitôt que j'aurai deux ou trois cents hommes de cavalerie française, montés, j'enverrai à Thorn un régiment bavarois, ce qu'il me serait impossible de faire pour le moment, à moins de rester sans un seul homme de cavalerie; le second régiment de cavalerie bavaroise que j'ai en Silésie, est partagé : un escadron devant Kosel, et trois escadrons devant Glatz avec le général Lefebvre.

« Je puis assurer à Votre Majesté qu'à moins de s'exposer à perdre les ressources qu'offre la province, elle ne peut plus ôter un seul homme de la Silésie.

« Le général de Wrède est passé hier ici. Il voulait emmener avec lui le régiment des chevau-légers du Roi, parce que, disait-il, il fait partie de sa division; je lui ai répondu que cela était impossible et que d'ailleurs je ne pouvais reconnaître d'autres ordres que ceux qui me venaient de Votre Majesté, et que le général de Deroy, qui avait vu s'affaiblir sa division de cinq bataillons d'infanterie et d'un régiment de cavalerie, n'avait point fait de pareilles observations; dans une armée, lui ai-je ajouté, il n'y a qu'un seul général en chef, et c'est de lui seul qu'émanent tous les ordres. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, d'après ses ordres, je vais faire diriger sur Varsovie six obusiers prussiens, trente mille livres de poudre, des boulets de six et de douze, et seize affûts de rechange; j'y enverrai aussi inces- Jérôm poléon. E 28 mars

samment 1,500,000 fr. Je donne ordre au géné
de Pernety de diriger sur Thorn quatre mille co
pour les pièces qui avaient été envoyées à Varso
avec quatre affûts de rechange. Il sera impossible
diriger sur Varsovie des pièces de vingt-quatre
de dix-huit, parce qu'il n'en existe point, le géné
Songis en ayant demandé quarante sur le parc
cent bouches à feu.

« Les moyens qui me restent pour assiéger N
ne sont point considérables. Je n'ai point de piè
de vingt-quatre à y envoyer, point de dix-huit; m
j'ai des mortiers, des obusiers et des pièces
douze, ce qui, je pense, serait suffisant pour
duire cette place en moins d'un mois. Si Votre M
jesté l'approuvait, je crois qu'il serait bon d'en co
mencer le siége de suite.

« J'aurai l'honneur d'envoyer demain à V
Majesté l'état de tous les objets qui ont été expé
depuis le 1er février jusqu'à aujourd'hui.

« Une compagnie du 10e bataillon du train par
demain ; j'espère que le train de la garde sera b
tôt en état de partir. Il a déjà tous ses chevaux.

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Maj
qu'il sera indispensable de payer comptant le sal
des ouvriers qui commencent à travailler au con
tionnement des selles et des brides.

« Il n'existe en ce moment en magasin que
souliers qui vont être expédiés pour Thorn. »

Napoléon à Jérôme, Oste-

« Mon frère, il y a à Glogau deux cents chev
qui étaient destinés pour la garde, vous pouvez

)nner aux cuirassiers. Les escadrons provisoires rode, 30 m 1807.
) cuirassiers et de chasseurs, formant mille quatre
ints hommes, sont partis pour Glogau. Ne perdez
ıs une heure, une minute, pour leur procurer de
)ns chevaux et des harnachements. Je vous ai de-
andé en remplacement, des chevaux wurtember-
ois et bavarois, afin que je me sente le moins pos-
)le de ce déficit. »

« Sire, je reçois la lettre dont Votre Majesté m'a Jérôme à l poléon. Bresl 30 mars 1807
)noré, en date du 25. Dix-neuf cent quatre-vingts
alades, dont quinze cent quatre-vingt-trois Français,
nt déjà arrivés de Varsovie. Dès avant-hier j'ai fait
ıe visite à l'hôpital. Je n'ai point été content de la
anière dont y étaient traités les malades, et j'ai,
ıns la journée même, fait changer pour le lende-
ain le pain, la bière et le vin qui étaient de mau-
ise qualité. Votre Majesté peut s'en rapporter à
)i pour les soins que je porterai à ce que ses braves
ldats soient bien traités. Elle aura vu par mes let-
es précédentes que j'avais établi un dépôt où sont
:jà cent vingt-trois soldats qui doivent sortir de là
rsqu'ils seront bien équipés. J'ai seulement soumis
Votre Majesté la crainte que j'avais qu'ils ne ven-
ssent leurs habits ou qu'il n'en fût fait un double
ıploi, puisque l'administration de chaque corps
)urvoit à leur habillement. Je leur ferai seulement
)nner, si Votre Majesté l'approuve, des armes, des
potes et des souliers.
« Il existe en magasin, dans ce moment, vingt-six
ille paires de souliers. »

ome à Na-
s. Breslau,
ers 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les sept millions qu'Elle a demandés ne partiront qu'après-demain matin, savoir : 2 millions 300,000 livres de Glogau, escortés par un régiment de chevau-légers de Wurtemberg, fort de quatre cent vingt-deux hommes, et 4 millions 700,000 livres de Breslau, escortés par deux régiments d'infanterie de Wurtemberg, faisant treize cents combattants. Les 1,500,000 francs que Votre Majesté m'a ordonné d'expédier pour Varsovie, partiront jeudi.

« J'ai l'honneur de rendre compte également à Votre Majesté, que les mille hommes de cavalerie à pied que j'attends seront montés à la fin d'avril. Je ne suis obligé de faire acheter que trois cents chevaux, savoir : deux cents de cuirassiers et cent de dragons ; le reste, je les ai déjà ; cette remonte sera très-belle. Le général Fauconnet n'a pas pu passer le marché à moindre prix que le roi de Prusse ; savoir : 600 francs pour les chevaux de dragons, et 666 pour ceux de cuirassiers. J'ai autorisé M. l'administrateur-général à fournir des fonds à mesure que la livraison se fera. Comme la plus grande partie sera fournie dans quinze jours, on a accordé aux fournisseurs une avance de 12,000 écus, que je leur ai fait donner.

« Je désire savoir si l'intention de Votre Majesté est que je fasse diriger les hommes du 5e corps sur Varsovie, ou bien que je les envoie en totalité à Thorn.

« Le premier envoi des cinq cents hommes prêts à retourner à l'armée, pourra se faire avant quatre jours. J'ai été étonné de voir arriver tant de soldats

bien portants ; mais ils prétendent s'être guéris en route. »

Jérôn major-gé Breslau mars 180

« J'ai reçu les différentes lettres que Votre Altesse m'a écrites les 22 et 24. Par la mienne d'avant-hier elle aura su la réponse catégorique aux questions qu'elle m'avait faites.

« Des quatre cents hommes envoyés par le général Bourcier, trois cent soixante-dix-huit sont déjà partis. Le reste, au nombre de vingt-deux, sont ou malades, ou en prison, ou désertés.

« J'ai fait connaître au prince de Hohenzollern, la permission que S. M. a bien voulu lui accorder de lever un bataillon en Silésie. Il désirerait que ses cent cinquante hommes de contingent qui sont à Magdebourg, reçussent l'ordre de venir ici.

« J'ai envoyé ce matin à S. M. le roi de Wurtemberg, par le lieutenant-colonel Ducoudras, mon aide de camp, les quatre drapeaux pris à Schweidnitz. Le général de Deroy m'a fait connaître que S. M. le roi de Bavière désirerait avoir ceux de Breslau, puisqu'il ne s'en est point trouvé à Brieg. J'attendrai les ordres de S. M. à ce sujet.

« Le régiment des chevau-légers du roi de Wurtemberg, qui est sorti ce matin de Breslau, fort de quatre cent vingt-deux combattants, se rend à Glogau, d'où il partira mercredi matin, escortant 2 millions 300,000 livres.

« Votre Altesse croirait-elle que le général Verrières m'écrit qu'il va faire transporter les cinq cents malades que je lui ai envoyés, dans un château, à

deux lieues de Glogau ? Je lui ai de suite expédié
fense de mettre à exécution une pareille mesure
j'ai envoyé le commissaire ordonnateur Boërio, p
établir dans Glogau des emplacements pour huit c
à mille malades.

« Il est arrivé ici dix-neuf cent quatre-vingts
lades, dont quinze cent quatre-vingt-trois Franç

Jérôme à Napoléon. Brunswick, 2 avril 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à V
Majesté que j'ai été obligé de différer jusqu'à dem
le départ du convoi d'argent, parce que les d
régiments d'infanterie de Wurtemberg n'ava
reçu ni leurs souliers, ni leur drap. Mais dem
matin à six heures, ils se mettront en route ave
convoi.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le
port de la remonte du train de la garde impérial

Napoléon à Jérôme, Finkenstein, 3 avril 1807.

« Mon frère, je vous instruis des bonnes nouv
que je reçois de Constantinople. L'amiral Dukwo
avec huit vaisseaux de guerre anglais, a forcé le
troit des Dardanelles le 19 février, après avoir ess
quelques coups de canon. Il a rencontré près de
lipoli un vaisseau de soixante-quatorze et cinq
gates turques dont les équipages étaient à la mosq
pour la fête du Baïram, et les a brûlés. Il s'est
senté devant Constantinople ; on a couru aux arm
Douze officiers d'artillerie ou du génie, que j'ai
voyés de Dalmatie, sont arrivés dans la même n
On a mis cinq cents pièces de canon en batterie
cinq jours, on en a envoyé aux Dardanelles.

Grand-Seigneur a déclaré dans la mosquée, qu'il ne séparerait pas sa cause de celle des Français. L'escadre anglaise a été forcée de repasser les Dardanelles et dix vaisseaux turcs l'ont suivie. Les régences barbaresques ont reçu l'ordre de courir sur les bâtiments anglais. Les marchandises anglaises sont saisies. Les Anglais qui se trouvent en Turquie sont arrêtés. L'armée turque paraît passer le Danube et cerner Bucharest où les Russes n'ont que peu de forces. Faites mettre ces détails dans la *Gazette de Breslau*. Vous pouvez faire dater ces nouvelles de Constantinople du 3 mars. »

Napoléon Jérôme, Finkenstein, 3 avril 1807.

« Mon frère, je vous avais mandé que je vous avais envoyé quatorze cents hommes de cavalerie non montés. J'ai craint que vous ne puissiez les monter, surtout à cause des selles. Je ne vous en ai en conséquence envoyé que onze cents. Mais sur la lettre que vous m'avez écrite que vous avez pris des mesures pour en monter quinze cents, et qu'ils le seraient au 15 avril, je vous en enverrai davantage. Allez de l'avant, et si vous pouvez en monter un plus grand nombre, je vous les enverrai. Les hommes appartenant au 5e corps, doivent être dirigés sur Varsovie. Je préfère qu'ils se reposent deux jours de plus. Faites-leur distribuer capotes, habits, souliers, chapeaux et armes. La considération sur le double emploi de l'habillement est sensée, mais c'est un objet sur lequel on ne doit pas s'arrêter à la guerre. Il y a plusieurs manières de les envoyer. Si vous les envoyez isolés, ils resteront perdus pour l'armée. Il

faut les organiser en bataillons provisoires de quatre cents hommes avec des officiers et sous-officiers pour les commander, en réunissant les hommes appartenant à un même corps ; et quand vous aurez ainsi un bataillon des 1er, 3e, 4e et 6e corps, vous le dirigerez sur Thorn. Formez en compagnie ceux du 5e corps, au complet provisoire de cent à cent vingt hommes, et dirigez-les sur Varsovie également, bien équipés et armés, et sous les ordres d'officiers et de sous-officiers. Désignez-leur des lieux de repos sur toute la route, afin qu'ils ne fassent pas de trop fortes marches. Ainsi donc, n'envoyez jamais moins de quatre cents hommes sur Thorn, mais de cent à cent vingt sur Varsovie, toujours avec des officiers et des sous-officiers. Si vous manquez d'officiers, donnez-leur des officiers d'état-major. J'attendrai le retour de ce courrier pour vous envoyer un plus grand nombre d'hommes de cavalerie à pied. Ainsi, je vous envoie onze cents hommes, dont cent vingt cuirassiers, cinq cents dragons et quatre cent quatre-vingts hommes de cavalerie légère. Puis-je vous en envoyer mille autres, et faut-il vous envoyer des détachements de cuirassiers ou de cavalerie légère ? Si vous pouvez passer la revue de toutes les compagnies ou bataillons provisoires que vous expédierez à l'armée, si vous pouvez leur donner une chemise par homme ce ne sera que mieux. Envoyez-moi l'itinéraire que suivent le trésor, le régiment wurtembergeois, infanterie et cavalerie, car il faut que je sache toujours où se trouvent toutes les parties de mon armée. »

« Sire, j'ai reçu les deux lettres dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer les 27 et 28 mars. J'ai l'honneur de lui rendre compte que sur les cent mille pintes d'eau-de-vie de vin qu'Elle avait demandées, quatre-vingt-deux mille ont été trouvées tant à Breslau qu'à Glogau et sont déjà parties pour Thorn. Je vais faire expédier dix-huit mille pintes d'eau-de-vie de grain. Si Votre Majesté en désire une plus grande quantité de cette dernière espèce, il sera facile de se la procurer. Jérôme à Napoléon. Breslau 4 avril 1807.

« Les mille quatre cents hommes que Votre Majesté m'annonce seront montés, j'espère, à la fin du mois, excepté les deux cent cinquante cuirassiers, qui seront montés les premiers et qui partiront du 15 au 20 au plus tard.

« L'on travaille à faire des selles et des brides. Une seule chose m'embarrasse pour les dragons et les hommes d'infanterie qui ne sont pas armés, c'est l'ordre que Votre Majesté me donne de leur fournir des fusils; mais je n'ai que des fusils prussiens, excepté six mille fusils français qui sont à Glogau et qui ont été déjà demandés. J'ai cependant ordonné qu'on en retînt mille deux cents jusqu'à ce que je connaisse les ordres de Votre Majesté. Les fusils de Saxe sont de même calibre que les nôtres. Si Votre Majesté jugeait à propos d'en faire venir, ils rempliraient le même objet.

« Je ne crois pas que la nouvelle levée de mille cinq cents chevaux que Votre Majesté a ordonné de faire en Silésie puisse être exécutée, parce que cette quantité propre pour la cavalerie n'existe point.

Mais il m'est aisé d'en tirer des provinces en
nantes.

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votr
jesté que je reçois des lettres de Posen qui m'a
cent que les convois de Silésie y sont arrêté
ceux que le général Saint-Laurent est obligé d'
dier lui-même pour Thorn. Je viens de lui écrir
n'interrompe point leur marche; la plus g
partie des chevaux ne retourne point. Il est bi
sentiel, Sire, que Votre Majesté fasse donner d
dres à ce sujet; sans cela je me trouverais tout à
privé des moyens d'exécuter les ordres qu'Elle
donne. »

Jérôme à Napoléon. Brunswick, 4 avril 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à
Majesté que la totalité du convoi d'argent est
ce matin sous l'escorte de mille quatre cents ho
d'infanterie de Wurtemberg. Le général de Pe
que j'ai envoyé à Glogau pour accélérer le dép
l'artillerie, m'annonce que le second convoi s'e
en route le 3 et que la totalité partira le 5. Cel
que j'aurai expédié par terre vingt-quatre piè
vingt-quatre et six mortiers.

« Je reçois à l'instant la lettre dont Votre M
m'a honoré le 30 mars par laquelle Elle m'or
de donner aux cuirassiers les deux cents chevau
sont à Glogau et qui étaient destinés pour la g
J'observerai à Votre Majesté que ces chevaux n
pas propres à la selle. Je ne suis point emba
d'en fournir aux cuirassiers. J'ai eu l'honneur
noncer à Votre Majesté qu'ils seront montés et

à partir dans la première quinzaine de ce mois.

« J'ai expédié sur Thorn un régiment de cavalerie de Wurtemberg fort de quatre cent vingt-quatre combattants. Je n'ai pu me dégarnir davantage, et ce qui me reste ne peut encore me suffire. Je n'ai ici que deux régiments bavarois, dont un auprès de moi et l'autre partagé entre le corps d'observation du général Lefebvre devant Glatz, et les troupes qui bloquent Kosel. »

« Mon frère, vous trouverez ci-joint un décret qui vous parviendra par le ministre de la guerre, mais que je vous envoie d'avance. Vous y verrez qu'avant un mois, vous pouvez avoir un renfort de neuf mille hommes. — Le régiment des lanciers polonais et la légion à pied polonaise sont déjà à Augsbourg.—Vous pourrez profiter pour leur habillement, des habits prussiens que vous avez trouvés à Breslau, Glogau, etc. Vous devez avoir aussi des gibernes. L'intendant général ordonne à l'intendant de mettre des fonds à votre disposition.—Les cadres existent, vous y trouverez un grand nombre de bons officiers, ainsi je ne doute pas qu'avant le 15 mai, ce ne soit pour vous un bon renfort de huit mille hommes. Je m'en rapporte à votre activité et à votre zèle pour lever les obstacles. Napoléo Jérôme, F kenstein, 5 a 1807.

« Écrivez à Dresde et à Bayreuth pour savoir quand ces troupes y passeront, et être informé avec exactitude du jour de leur arrivée. »

« Mon frère, ayez bien soin que tout ce que vous Napoléc

Jérôme, Finkenstein, 5 avril 1807.

envoyez pour Dantzick soit de bonne artillerie moignez tout mon mécontentement au général nety de ce qu'il m'a envoyé jusqu'à présent qu qu'il avait de plus mauvais. — Vous pouvez con toujours sur mille cinq cents hommes que vous à monter. — Je ne vous en ai envoyé que mille mais je me propose de vous en envoyer quatre autres. — Je vous recommande mes malades. — rien ne parte que bien armé, bien équipé, et près avoir passé votre revue.

« La mesure qu'a prise le général Verrière mettre les malades hors de Glogau, est ridicul quoi servent les places fortes, si ce n'est pour tenir les dépôts d'une armée ? »

Napoléon à Jérôme, Finkenstein, 5 avril 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 ma quatre heures après-midi. Puisque vous jugez n saire de garder toutes les troupes qui vous re en Silésie, arrangez-vous pour prendre Neiss et tenir la garnison de Kosel qui pousse des partis qu'en Pologne. Je vous laisse le maître de comme le siége de Neiss, quand vous le jugerez conven La saison est bonne. Si vous pouvez prendre place en un mois, vous ferez une bonne et belle ration. Payez les salaires pour les selles, et mo promptement la cavalerie. Envoyez-moi trente autres pintes d'eau-de-vie, en les faisant prendre la contribution. »

Napoléon à Jérôme, Fin-

« Mon frère, il doit y avoir dans les équipage siége que vous préparez, vingt-quatre obusiers

vous pouvez en faire partir douze par terre, approvisionnés à six cents coups, faites-les partir avec poudre, affûts, armement, munitions; rien ne doit manquer. »

kenstein, 6 a 1807.

« Sire, je reçois à l'instant les deux lettres dont Votre Majesté m'a honoré, du 3 avril. Je puis l'assurer que les quatorze cents hommes qu'elle m'a annoncés, seront montés avec célérité. J'ai pris des mesures pour que l'on fît des selles à Dresde, à Breslau et autres villes, et les deux cent quarante cuirassiers partiront du 15 au 20 avril. Sur le marché que j'ai passé pour les chevaux de cuirassiers, cent quarante m'ont déjà été livrés, ils sont de toute beauté. Votre Majesté peut m'envoyer encore mille hommes de cavalerie à pied, ils seront montés dans le mois de mai; je préfère que ce soit des détachements de cavalerie légère, parce que je ne serai pas obligé d'acheter la plus grande partie des chevaux; mais si Votre Majesté préfère envoyer de la grosse cavalerie, je puis continuer le marché, et j'ai l'honneur de le répéter à Votre Majesté, les chevaux qui en proviennent sont de toute beauté.

Jérôme à N poléon. Bresl 7 avril 1807.

« J'ai déjà au dépôt trois cent neuf hommes en état de partir, dont quatre-vingt-trois du 5e corps. Je leur ai fait donner des chevaux, des capotes, des souliers et des armes. J'observerai seulement que les armes sont prussiennes. J'avais été assez heureux pour prévoir les ordres de Votre Majesté, relativement à l'organisation des hommes qui sortent du dépôt pour rejoindre l'armée. Après-demain parti-

ront plusieurs envois, savoir : 1,200,000 fran
mille paires de souliers, trente milliers de pou
plusieurs autres objets d'artillerie. Incessan
j'enverrai neuf mille autres paires de soulier
Varsovie, escortées par les quatre-vingt-trois
çais et quatre-vingt-dix Bavarois du 5e corps,
mandés par un chef de bataillon français et de
ficiers bavarois. Mon intention a toujours été
pas les laisser partir sans en avoir passé la revu

« Je n'ai que deux officiers à mon état-maj
serait essentiel que Votre Majesté m'en en
quelques-uns des grades de capitaine et de
tenant.

« Le trésor est parti le 4, escorté par qua
cents hommes d'infanterie de Wurtemberg, et
vera à Thorn le 24. Il me serait impossible d'en
ner l'itinéraire à Votre Majesté, parce qu'il se t
des jours où, par la nature des chemins, le conv
fait que deux lieues, et d'autres où il en fait dix

« Il y a en ce moment deux mille trois cent
rante-trois malades à l'hôpital. Je puis assurer
tre Majesté qu'ils sont parfaitement soignés. Le
est bon ainsi que le vin, la bière et la viande
leur distribue. J'y fais de fréquentes visites, et
que mes occupations m'empêchent d'y aller, j'e
un de mes aides de camp pour vérifier la qualit
vivres sur les échantillons que l'on m'envoie. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 7 avril 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à V
Majesté que j'ai fait insérer dans la *Gazette de Bre*
les bonnes nouvelles qu'Elle a daigné me comm

quer, ainsi que l'heureux accouchement de la vicereine d'Italie. »

« Sire, je désirerais que Votre Majesté voulût bien autoriser M. le capitaine de vaisseau Halgan, mon aide de camp, commandant présentement la *Topaze*, à venir faire son service auprès de moi. Je tiens à cet officier, qui a longtemps navigué avec moi et dont le caractère et le mérite me sont connus depuis sept années. J'ai écrit au ministre de la marine pour le demander, mais il m'a répondu qu'il ne pouvait rien faire sans connaître les ordres de Votre Majesté. » Jérôm poléon. E 8 avril 1

« Monseigneur, les 2, 3 et 4 de ce mois, un détachement de Polonais, sous les ordres du prince de Sulkowsky et du major Larisch, a parcouru le cercle de Beuthen pour s'y livrer à des réquisitions et à des ravages de toute espèce. Dans la ville de Beuthen, ce détachement a pris quarante chevaux après avoir exercé d'horribles violences contre le bourguemestre, et a enlevé en outre les meilleurs chevaux de la plupart des seigneurs du cercle. La même troupe a été chercher à sa terre le commissaire de marche pour l'enlever; mais il avait disparu. Tous les membres du comité de ce cercle, chargés de faire exécuter les réquisitions pour la Grande Armée, effrayés de tant d'excès, ont pris la fuite et ont déclaré qu'ils ne retourneraient à leurs postes qu'après avoir obtenu une sauve-garde des autorités françaises. M. L à Jérôme lau, 9 avr

« Un autre détachement de Polonais a également

parcouru le cercle de Beuthen, en commettant les mêmes désordres ; il était commandé par un nommé Trepka qui, pour grossir sa troupe, s'était fait accompagner d'un grand nombre de paysans du village de Raczonska et de Rudipeker.

« Le 3 du mois, un détachement polonais commandé par deux officiers nommés Drewitz et Brehobroski, est venu à Gleiwitz et a sommé les autorités de lui livrer tout l'argent de la contribution extraordinaire, destiné pour les caisses françaises. Quand on leur eut déclaré qu'il ne s'en trouvait pas, ils ont pris quatre cent quarante-une paires de souliers qu'on devait nous envoyer incessamment, et ont forcé les négociants à leur délivrer tout le drap qu'ils avaient dans leurs magasins. Toutes les représentations ont été inutiles ; l'assurance même que les souliers étaient pour l'armée française n'a pas eu plus de succès. On leur a demandé une quittance de ces souliers, ils l'ont refusée, mais ils ont consenti à donner quittance des draps qu'ils ont enlevés.

« Le 4, un autre détachement polonais est venu à Tarnowitz, où il a demandé qu'on lui livrât sur-le-champ tous les draps, tous les chevaux et tous les souliers, bottes, et cuirs qui se trouvaient dans la ville. La municipalité leur a vainement opposé les ordres de Votre Altesse Impériale, qui défendaient d'obéir à d'autres réquisitions qu'à celles qui étaient faites par les autorités françaises. Tous ses membres, effrayés des mauvais traitements qu'on venait de faire subir à l'huissier et à un de leurs collègues, ainsi qu'à son fils blessé dangereusement à coups de

bâton et de plat d'épée, voyant d'ailleurs tous les soldats polonais échauffés par le vin et l'eau-de-vie qu'ils s'étaient fait fournir dans la ville, se sont tous trouvés contraints d'obéir, et ont livré des chevaux, des souliers, des cuirs, des brides, des selles, des draps ainsi que tout le plomb qui se trouvait aux accises; ce détachement a donné cinq quittances signées Biatobneski et Porozwnich.

« Les membres du comité du cercle de Beuthen m'informent que le nommé Trepka, commandant l'un de ces détachements, a été jusqu'à leur ordonner de ne rien fournir, ni en contributions, ni en objets de réquisition, à moins qu'ils n'y fussent contraints par une exécution polonaise ou bavaroise; ce sont ses propres expressions.

« La Chambre, en transmettant ces détails, me mande que les réquisitions demandées par l'administration française pour la Grande Armée, ne pourront être fournies aux époques désignées, et insiste pour que les objets enlevés par les troupes polonaises, soient considérés comme fournis et imputés sur la contribution de guerre.

« J'ai cru, Monseigneur, devoir adresser à Votre Altesse Impériale, les détails de ces nouveaux excès. »

Napo Jérôme. kenstein, vril 1807

« Mon frère, vous trouverez ci-joint des lettres que m'envoie le prince Sulkowsky, Donnez-lui le commandement devant Kosel, si vous le jugez convenable.

« Je laisserai son régiment là, puisqu'il est néces-

saire pour contenir la province. Mais faites que la garnison de Kosel ne ravage pas le pays et ne pousse pas de parti jusqu'en Pologne. »

ne à Na- Breslau, 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le général major Gœrtzen, aide de camp du roi de Prusse, est arrivé à Glatz avec le titre de gouverneur de la Silésie.

« Il sort de Vienne où il a passé quinze jours et où il a reçu de l'ambassadeur anglais une somme d'argent considérable, qu'il emploie à lever des troupes en Silésie. »

me à Na- Breslau, il 1807.

« Sire, j'ai reçu les trois lettres que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 5 avril. Je puis l'assurer qu'il est impossible de mettre plus de zèle, d'activité que n'en met le général de Pernety, et que la seule raison qui l'ait empêché d'envoyer à Varsovie les meilleures pièces, c'est parce qu'il a cru qu'elles étaient seulement destinées à armer la tête de pont. Au reste, dans ce moment toute l'artillerie qui était disponible est partie pour Thorn. Votre Majesté peut envoyer les mille cinq cents hommes de cavalerie à pied, ils seront bien montés. Pendant que l'on fait ici les deux cent quarante selles de cuirassiers, l'on travaille à Dresde et autre part, hors de la Silésie, à confectionner sept cents selles de dragons et quatre cent quatre-vingts de hussards, que l'on commencera à livrer le 25 avril et la totalité le 15 mai. L'équipement d'un dragon, qui coûte en France 78 francs, coûtera ici 88. Votre Majesté trouvera

que la différence n'est pas grande, en ce que les fournisseurs se trouvent obligés de faire confectionner en pays étranger et que les chances de la guerre sont contre eux.

« Deux cent quarante chevaux de cuirassiers équipés sont prêts à partir le 20. Les chasseurs et les hussards ne tarderont pas à suivre. Les dragons seront plus retardés, et le dernier détachement ne pourra partir que vers le 15 mai.

« Votre Majesté peut être tranquille sur les soins à donner aux malades. Je fais moi-même de très-fréquentes visites à l'hôpital.

« Hier sont partis pour le 5e corps cent soixante-dix hommes, dont quatre-vingt-trois Français. Avant leur départ j'ai passé la revue en détail ; il ne leur manquait rien, si ne n'est quelques habits d'infanterie légère qui ne sont point encore confectionnés. Ils escortent 1,200,000 fr., six mille paires de souliers et plusieurs objets d'artillerie, et sont sous le commandement d'un chef de bataillon. »

Jérôme à Napoléon. Breslau 10 avril 1807.

« Sire, par une des lettres dont Votre Majesté m'a honoré le 5 avril, elle m'annonce que le régiment de lanciers polonais et la légion à pied polonaise sont à Augsbourg et doivent se rendre à Breslau où je dois les organiser et les équiper. Il ne reste presque plus d'effets prussiens dans les magasins, parce que, d'après les ordres de Votre Majesté, je les ai déjà donnés aux Polonais. Mais enfin je prendrai des mesures pour qu'ils soient bientôt en état de servir activement. J'ai écrit à Dresde et à Bayreuth pour être in-

formé avec exactitude du jour de leur arrivée. J'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté. J'attends les six mille hommes qu'Elle a ordonné au directeur de la guerre polonais de m'envoyer. J'ai l'honneur de faire le rapport à Votre Majesté que le siége de Neiss commencera après-demain soir. Vingt bouches à feu sont parties ce matin à cinq heures de Schweidnitz, escortées par le corps du général Lefebvre, parce que l'ennemi se remue beaucoup, fait des levées à force, et que le nouveau gouverneur, aide de camp du roi de Prusse, paraît vouloir entreprendre quelque chose.

« Le 14, cinq cents dragons arriveront ici. Alors j'irai moi-même prendre position pendant quelques jours à Munsterberg, afin de couvrir le siége de Neiss et d'être à même de secourir au besoin le général Lefebvre à Franckenstein. J'aurai avec moi un bon régiment d'infanterie, un de cavalerie et quatre pièces de canon d'artillerie légère. Je laisserai à Breslau, outre sept cents Français en état de combattre, cinq cents Bavarois du 10e de ligne. Je crois qu'il est nécessaire que je prenne momentanément cette position pour éviter toute espèce de surprise, et j'espère qu'avant un mois Votre Majesté aura Neiss, où l'on dit qu'est la plus grande partie de l'artillerie de campagne prussienne.

« Le colonel Morio dirige les opérations du siége.

« J'ai donné des ordres pour qu'on expédiât de suite pour Thorn les trente mille pintes d'eau-de-vie demandées par Votre Majesté. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 4 avril. Vous m'envoyez bien la note des trois cent soixante-quatorze hommes de cavalerie qui ont été montés à Glogau, mais vous ne me dites pas de quels régiments ils sont. J'approuve fort que vous ayez retenu mille deux cents fusils pour armer soit les dragons, soit les hommes d'infanterie qui sortent de vos dépôts, car ils ne peuvent se servir de fusils prussiens. Mille deux cents même ne seront pas suffisants à Glogau, gardez-en deux mille. Les fusils saxons sont bons, mais nous n'en avons pas, nous avons épuisé tout ce qu'il y avait. — Il paraît que vous n'êtes pas bien informé : il y avait à Glogau une centaine de chevaux qui avaient été destinés à ma garde, vous pouvez vous en servir pour la cavalerie. Servez-vous pour approvisionner le siége de Dantzick de la route de Varsovie, une fois à Varsovie, les convois arrivent très-rapidement par la Vistule.

« Envoyez à Varsovie six mille coups de canon de douze, deux mille de vingt-quatre, trois mille de six et des obus. »

Napoléon Jérôme, Finkenstein, 11 vril 1807.

« Mon frère, la Silésie devait me fournir pour deux cent cinquante mille chemises. — Je commence à en sentir le besoin. — Faites activer la confection à Glogau, à Breslau, et dirigez-les sur Thorn. »

Napoléon Jérôme. Finkenstein, 11 vril 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 7 avril. Je vois avec plaisir le soin que vous prenez des dépôts et des remontes. Je vous en témoigne ma satisfaction. Indépendamment des quatorze cents hommes de ca-

Napoléon Jérôme, Finkenstein, 13 vril 1807.

valerie que vous montez, je vous en envoie quinze cents autres à monter. Je vois avec plaisir que vous avez envoyé trente milliers de poudre sur Varsovie; si elle arrive à temps, je la ferai filer sur Dantzick. Envoyez-moi aussi des boulets. Le premier convoi d'artillerie parti de Glogau n'est pas encore arrivé. La tranchée est ouverte devant Dantzick. La garnison est de dix-huit mille hommes, dont six mille russes. Le général Kalkreuth y commande. J'espère être maître de la place dans le mois, si la poudre ne me manque pas. La prise de cette place diminuera les forces de l'ennemi de vingt mille hommes et accroîtra les miennes d'autant. Cette prise sera d'un résultat incalculable. Si, indépendamment de la poudre que vous avez envoyée, vous pouvez en expédier une quarantaine de milliers en toute hâte, vous ferez bien. Vous trouverez ci-joint copie de l'ordre du jour, que vous recevrez probablement plus tard par l'état-major. Préparez et accélérez-en l'exécution. Les deux régiments à pied de Wurtemberg que vous m'avez envoyés ont l'ordre de se rendre de Posen devant Colberg pour aider au siége de cette place. Envoyez à Colberg tous les détachements des dépôts et hommes isolés qui appartiendraient à ces deux régiments. Je vous ai écrit sur Kosel, et je vous ai chargé de donner des ordres au prince Sulkowsky que je laisse de ce côté, pour contenir cette garnison. J'apprends avec plaisir la bonne contenance que vous tenez. Une certaine dame de Stuttgard seulement se plaint que vous êtes trop galant pour les dames de Breslau, est-ce vrai? »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 10 avril. Je vois que le siége de Neiss est commencé. Vous trouverez ci-joint, dans la *Gazette de France*, des nouvelles de Londres que vous pourrez faire mettre dans le journal de Breslau. Vous pouvez y ajouter que la plus grande mésintelligence règne à Londres entre le roi et les ministres, et que toutes les affaires sont suspendues. »

Napoléon Jérôme. Finkenstein, 13 avril 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que depuis l'arrivée de l'aide de camp du roi de Prusse l'ennemi recrute beaucoup en Silésie. Il emploie l'argent qu'il a obtenu de l'ambassadeur anglais à Vienne. L'aide de camp a été accompagné par un agent anglais. J'ai pris des mesures extrêmement sévères pour détruire l'influence de l'ennemi. J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté l'ordre du jour que j'ai fait à ce sujet, et qui, traduit en allemand, doit être envoyé dans toutes les communes. En outre, j'ai fait arrêter un bailli, accusé d'avoir favorisé les intentions de l'ennemi. Demain, il sera traduit à une commission militaire, à Breslau, et, s'il est condamné, il sera exécuté.

Jérôme à Napoléon. Breslau 13 avril 1807.

« Pendant que le corps du général Lefebvre était occupé à escorter le parc de siége de Neiss, les Prussiens sont parvenus à m'enlever la position de Wartha, en me faisant six prisonniers ; mais j'ai de suite envoyé au général Lefebvre un des deux régiments que j'avais à Breslau, et la position a été reprise.

« Le gouverneur de Kosel a recruté cinq cents

hommes et cent chevaux, sans qu'il m'ait été p
ble de l'empêcher.

« J'attends l'arrivée des cinq cents dragons
chasseurs pour pouvoir prendre position pe
quelques jours, entre Neiss et Glatz, avec le 1er
ment d'infanterie et le 1er de cavalerie que j'ai
moi. Pendant ce temps, les cinq cents drag
trois cent vingt hommes de dépôt qui se tro
prêts à partir garderont la ville de Breslau, po
quelle il n'y a rien à craindre. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 14 avril 1807.

« Sire, j'ai reçu les deux lettres dont Votre M
a bien voulu m'honorer le 6 avril.

« Des pièces d'artillerie envoyées par eau do
arriver le cinquième jour à Custrin, par conséq
demain. Les douze obusiers que Votre Majest
demande ont été expédiés par le général de Per
d'après l'ordre du général Songis.

« J'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à V
Majesté que l'ennemi faisait de fortes levées en
sie. Le nouveau gouverneur a porté la garniso
Glatz à huit mille hommes. Hier, l'ennemi est
de cette place avec cinq mille hommes ; il a att
le général Lefebvre, qui est fort de deux mille h
mes d'infanterie et de trois cent cinquante chev
Le général Lefebvre avait pris une position. L
nemi s'est avancé à la baïonnette ; pas un hor
n'a déserté. Tout ce que le général Lefebvre a
faire a été de conserver sa position. Il a eu cinqu
blessés et à peu près autant de morts. Comme il
essentiel qu'il se maintienne dans la position

occupe, j'y serai moi-même le 17 avec le 1er régiment d'infanterie et le 1er de cavalerie, qui sont tout ce qui me reste. Je laisse dans Breslau les sept cents dragons arrivés ce matin et quatre cents hommes du dépôt, qui sont arrivés et équipés. Le général prussien de Gœrtzen a payé les garnisons de Glatz et de Silbelberg; il a introduit dans cette dernière forteresse un convoi d'argent, et a donné aux hommes qu'il a engagés jusqu'à trente écus de prime.

« Il est indispensable, Sire, que Votre Majesté me donne les moyens de me renforcer de cinq à six cents hommes, jusqu'à ce que Neiss ou Kosel soit pris. Votre Majesté voit aisément dans quelle situation je me trouve; mais, quelle qu'elle soit, Elle peut être persuadée que rien ne sera négligé et que je ferai, avec le peu de troupes que j'ai, tout ce qu'il sera possible de faire.

« Comme j'aurais besoin de suite de cette augmentation de forces, Votre Majesté pourrait peut-être mettre à ma disposition cinq à six mille Saxons. »

Napoléon à Jérôme. Finkenstein, 15 avril 1807.

« Mon frère, indépendamment des mille quatre cents hommes de cavalerie à pied que je vous ai envoyés, je vous envoie la note des mille quatre cent cinquante autres que je vous ai annoncés. Ils se rendront à Breslau dans quatre ou cinq jours. Faites donner des fusils aux dragons et des carabines aux chasseurs; ils auront tous leurs sabres. Montez-les promptement. »

Jérôme à N

« Sire, je reçois à l'instant la lettre dont Votre

poléon. Breslau, 15 avril 1807.

Majesté m'a honoré en date du 10, par laqu
me laisse la liberté de donner le commandem
vant Kosel au prince de Sulkowsky ; mais Vo
jesté ignore que les chevaux, les souliers, le
et l'argent qu'il a pris étaient destinés pour la
Armée, et qu'il les a pris paisiblement dans
cles, malgré les représentations d'un députe
Chambre de Breslau, qui était chargé par l'a
trateur-général de faire rejoindre tous ces ob
lui ai fait écrire à ce sujet en lui enjoignant
point faire des incursions en Silésie, et en
sant connaître que le général Raglowitch co
dait le blocus de Kosel. Le major-général
doute mis sous les yeux de Votre Majesté to
plaintes qui me sont parvenues sur ce régime
cercles qu'il a parcourus refusent de payer leu
tributions, alléguant que le prince de Sulkow
a déjà perçues par l'enlèvement des objets qu'
voyaient à Breslau. Je crois, si Votre Majest
prouve, que le meilleur moyen d'utiliser ce re
est de l'envoyer sous les ordres du général Lef
qui a le plus grand besoin de cavalerie, et je
où en prendre. Au reste, j'ai expédié le lieute
colonel de Bouillé pour l'inspecter, et je dout
que le prince de Sulkowsky ait trois cents cheva
état de marcher et six cents hommes à pied ;
avec le peu qu'il a, il commet des horreurs en
sie, et je suis informé à l'instant qu'il vient de
une ville.

« J'ai donné ordre que l'on activât la confe
des deux cent cinquante mille chemises que

fournir la Silésie, et qu'on les dirigeât sur Thorn, à mesure qu'il y en aura vingt mille de faites. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, malgré l'ordre que j'avais envoyé à Glogau d'y retenir mille deux cents fusils français pour armer les sept cents dragons qui sont arrivés et les hommes qui sont en état de rejoindre l'armée, l'on a jugé à propos de les diriger sur Thorn, parce que, m'a-t-on écrit, le général Songis avait donné l'ordre de les expédier sans le moindre délai. Je me trouve donc ici avec sept cents dragons et quatre cents hommes de dépôt, sans un seul fusil français. Je leur ai donné des fusils prussiens pour faire le service dans Breslau, puisque je pars cette nuit pour me porter sur Glatz, au secours du général Lefebvre, qui est dans une situation très-critique, l'ennemi étant sorti de la place et ayant pris devant lui position, ayant six mille hommes et plusieurs pièces d'artillerie. J'espère qu'après-demain matin il sera rentré dans ses murs malgré lui. Le 1er régiment de ligne et le 1er de chevau-légers sont partis depuis hier et arriveront avec moi après-demain matin devant Glatz. Jérôme à l poléon. Bresl 15 avril 180

« Comme je suis obligé de réunir tous mes moyens, j'ai envoyé à Schweidnitz les quatre cents hommes du dépôt, qui y feront le service en remplacement de la garnison, qui viendra me renforcer.

« J'ai donné l'ordre de diriger sur Varsovie tout ce qui est nécessaire pour le siége de Dantzick. Déjà un convoi a pris cette direction.

« Je supplie Votre Majesté de m'envoyer qu officiers, car je n'en ai pas à donner aux sold dépôt, et on ne peut pas les contenir. J'aurai besoin d'un officier-général ; le général Lefeb seul ici, et s'il venait à tomber malade je me dans l'embarras. Je puis assurer à Votre M qu'il est impossible d'avoir plus de zèle et d'a que ce général. »

Jérôme à Napoléon. Munsterberg, 17 avril 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre M une dépêche du général Andréossi, transmise au prince de Bénévent, qui annonce à M. de T rand la mort de l'impératrice d'Autriche. Cor peut y avoir quelque affaire d'importance, dresse directement à Votre Majesté.

« Je reçois à l'instant une lettre du roi de temberg, qui m'exprime la profonde afflictio éprouve de ce que trois de ses régiments ai détachés de son corps d'armée (ce sont ses p expression).

« Les convois partent de Breslau sans interru et je reçois l'avis que vingt mille chemises expédiées demain.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Majesté que je suis venu prendre position à M. berg, hier matin. Deux heures après mon a c'est-à-dire le temps de faire parvenir l'ordre néral Vandamme, le feu a commencé devan Une bombe a mis le feu à un caisson qui é une batterie des remparts, et l'a fait sauter, e occasionné à l'ennemi la perte de la plus gran

tie des canonniers qui servaient cette batterie. C'est le rapport d'un déserteur.

« Depuis ce matin à cinq heures, j'entends le canon du côté de Glatz. La totalité des troupes que j'ai avec moi est partie pour s'y rendre, et je vais monter à cheva à l'instant pour m'y porter moi-même. Si l'ennemi fait une sortie, j'espère le bien battre. Hier, le général Lefebvre lui a enlevé plusieurs villages. Ce soir je lui enlèverai ce qu'il occupe encore, et le forcerai à s'enfermer dans la ville. Le peu de troupes que j'ai avec moi est animé du meilleur esprit et ne désire que la sortie de l'ennemi. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 avril à midi. Ce que vous me dites du prince Sulkowsky confirme d'autres renseignements qui me sont revenus à son sujet. Faites-lui restituer l'argent qu'il a pris. Je suis très-fâché qu'à Glogau on n'ait pas obéi à votre ordre. Le général Songis m'assure qu'il va y arriver des fusils. J'en écris au général Clarke. Je connais depuis longtemps le général Lefebvre et je vois avec plaisir que vous soyez content de ses services. Pourquoi dans la position où vous vous trouvez, laissez-vous quatre cents hommes à Schweidnitz, si cette place est démolie. J'approuve le parti que vous avez pris de réunir vos forces. A votre place, je ferais partir les quatre cents hommes de Schweidnitz pour Breslau : je suppose Schweidnitz entièrement démolie, s'il y reste quelques forts ou fortins, c'est autre chose. — Les sept cents dragons sont venus manquant de tout; c'est tout simple,

Napoléon Jérôme. Finkenstein, 18 avril 1807.

vous avez donné ordre qu'ils fussent armés e
pés, c'est ce qu'il fallait. — Vous recevrez si
cuirassiers, faites-en autant. — Vous donne
légion Polaco-italienne des fusils prussiens. -
sez le commandant de *la Topaze* sur les mers.
besoin de mes officiers de marine dans me
et non sur l'Oder. »

Jérôme à Napoléon. Devant Glatz, 18 avril 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à
Majesté des résultats heureux du combat d'hi
« Avant hier, à huit heures du soir, le co
Gœrtzen sortit de Glatz avec mille huit cent
mes, six pièces de canon, et marcha sur la dr
général Lefebvre, afin de prendre son camp à
Il passa la nuit dans les bois. Le lendemain
heures du matin, le major Pœlinghanfil so
Glatz avec huit cents hommes, se porta sur
et attaqua cette position, pendant que hui
hommes de la garnison de Silbelberg mar
également sur Wartha. Une fois maître d
position, l'ennemi se trouvait, avec mi
cents hommes, prendre le général Lefebvre
rière, pendant que le comte de Gœrtzen a
mille huit cents hommes, le tournait par sa
L'attaque fut générale à cinq heures un qua
tais à Munsterberg, j'entendis le premier coup
non et je marchai de suite au secours du
Lefebvre. A 11 heures j'arrivai à l'abbaye
mentz ; mais le général Lefebvre, quoique a
de tous côtés et n'ayant avec lui que mille hui
hommes, fit face partout, partout battit l'enn

poursuivit jusque sous la mitraille de la place, et là lui fit cinq cents prisonniers, lui prit un gros obusier attelé et ses munitions, deux petits obusiers, un major et huit officiers. La canonnade fut vive jusqu'à dix heures. Les ennemis laissèrent trois cents morts sur le champ de bataille. Quatre cents hommes se retirèrent dans les bois à une lieue de l'abbaye où j'étais. Je les fis attaquer de suite, et on me ramena cinquante prisonniers. Le reste parvint à s'échapper.

« A Wartha l'ennemi ne fut pas plus heureux. Une compagnie du bataillon wurtembergeois du brave colonel Scharfenstein, et une compagnie du 10e de ligne bavarois rendirent vains les efforts de l'ennemi.

« Le colonel Beckers, commandant le 6e de ligne bavarois, et le colonel Scharfenstein, avec le reste de son bataillon, ont fait des prodiges de valeur. Le premier, quoique blessé à l'épaule, ne voulut point quitter son régiment, se portant avec un de ses bataillons tantôt à la droite, tantôt à la gauche. J'ai vu ce matin, Sire, en passant la revue de ce bataillon et de ce régiment, les deux braves colonels avoir les larmes aux yeux de ce qu'il ne leur avait point été destiné une des croix que Votre Majesté a mises à la disposition de leurs souverains respectifs. Je puis assurer à Votre Majesté que ces deux officiers sont ceux qui l'ont le mieux mérité de l'armée. Toujours aux avant-postes, il ne s'est point tiré un seul coup de fusil qu'ils n'y aient été. Le capitaine Brokfelds, commandant provisoirement les chasseurs

à cheval de Wurtemberg, s'est particulièrement tingué. C'est lui qui a fait tous les prisonniers e le gros obusier.

« Il m'est impossible, Sire, de renvoyer à V Majesté les sept cents dragons, ni les chasseurs hussards, tant que je n'aurai pas reçu les six six cents Polonais que j'attends de Varsovie, e me serviront au moins à garder les places. Il Sire, tout le talent, l'activité et la bravoure d néral Lefebvre, pour s'être maintenu, comme fait, dans sa position. Je suis obligé de lui lais régiment des chevau-légers du roi de Bavière, que tout le 10e de ligne. Il ne me restera donc, que je retournerai à Breslau, que les dragons çais et le 1er régiment de ligne. »

Jérôme à Napoléon. Devant Glatz, 19 avril 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Majesté que j'ai envoyé M. le lieutenant-c de Bouillé pour inspecter le régiment du princ kowsky, et qu'il résulte de son rapport que ce ment n'a jamais existé, et que le prince Sulko est un aventurier qui, après avoir commis t sortes d'horreurs et avoir mis une ville polon contribution, s'est enfui, emportant avec lui l'argent qu'il a trouvé dans la caisse. On ne s qu'il est devenu. »

Jérôme à Napoléon. Devant Glatz, 19 avril 1807.

« Sire, je reçois la lettre dont Votre Majesté a voulu m'honorer le 13 avril, par laquelle elle joint de faire mettre dans les journaux de Bres nouvelle contenue dans la *Gazette de France*

Votre Majesté m'annonce. Cette gazette ne m'est point parvenue.

« Le siége de Neiss va très-bien. Un tiers de la ville est déjà brûlé, et si j'avais cinq mille hommes de plus, je pourrais répondre que la ville capitulerait avant vingt jours.

« Je quitte aujourd'hui le camp pour me rendre devant cette place où je serai demain. Depuis l'affaire d'avant-hier l'ennemi est tranquille. La perte qu'il a éprouvée dans cette journée est au moins de neuf cents hommes. Je laisse cependant au général Lefebvre trois escadrons du régiment des chevau-légers du roi de Bavière, et je ramène avec moi le 4e escadron et le 1er régiment d'infanterie de ligne. Je serai joint demain au soir par cent cinquante dragons français bien montés et bien équipés.

« On avait répandu, à Breslau, le bruit que j'avais été battu, et déjà la Chambre de guerre et des finances refusait de continuer ses fonctions. Je lui ai écrit une lettre sévère; en même temps l'on a su que l'ennemi avait été défait et que cinq cents prisonniers étaient dirigés sur Breslau. La Chambre m'a écrit une lettre d'excuse et continue ses fonctions. Je puis assurer à Votre Majesté que ce pays a strictement besoin d'être surveillé. L'ordre du jour qui annonçait à chaque district qu'autant de ses habitants que de recrues que l'ennemi y ferait, seraient arrêtés, a produit le meilleur effet, et les baillis eux-mêmes m'avertissent lorsque l'ennemi demande des hommes. »

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté a bien Jérôm

Devant [illegible] avril 1807.

voulu m'honorer, en date du 15 avril, par laq
Elle m'annonce l'arrivée prochaine de quatorze
cinquante-cinq cavaliers à pied que je dois en
monter. J'ai de suite écrit au général Fauconnet
M. l'administrateur général afin que les mesures
cessaires fussent prises pour la prompte remont
ces hommes. Les marchés qui ont été déjà p
pour les selles et les chevaux de dragons et de
rassiers, seront continués sur le même pied ;
malgré toute l'activité possible, je ne présume
que ces cavaliers soient montés et équipés à la fi
mai. Votre Majesté peut être persuadée qu'il ne
pas perdu un seul instant dans l'exécution de sa
dres. Je serai sous peu de jours à Breslau, et j'a
l'honneur de rendre un compte exact à Votre
jesté des moyens que je puis avoir.

« Je suis arrivé ce matin devant Neiss. Le s
est poussé vigoureusement. Le feu des batteries a
très-vif et a détruit près de la moitié de la vill
sera continué jusqu'à demain, et j'enverrai alors s
mer le gouverneur de la place. Cependant je ne p
pas qu'il se rende. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 23 avril 1807.

« Sire, je n'ai reçu qu'hier au soir, à mon arr
de Neiss, la lettre dont Votre Majesté a bien v
m'honorer le 13 avril.

« Cent treize milliers de poudre d'un seul con
expédié de Glogau, sont déjà arrivés à Thorn ;
ai reçu la nouvelle. Il en est aussi arrivé à Vars
une grande quantité que j'y ai dirigé en plusi
convois. Je suis prêt à faire de nouveaux envois, r

les moyens de transport me manquent absolument. Il n'y a plus de chevaux en Silésie. Tous ceux des différents convois ne sont pas revenus, et en voici la raison : les paysans ne pouvant emporter avec eux que très-peu de fourrage, et n'en obtenant pas dans les lieux où ils s'arrêtent, seraient dans l'impossibilité de ramener leurs chevaux s'ils allaient jusqu'à Thorn. Ils préfèrent abandonner leurs voitures et fuir avec leurs chevaux. Il est essentiel, Sire, que des mesures soient prises pour remédier à ce grand mal dont les effets se font déjà sentir.

« J'ai donné ordre que les différents détachements des deux régiments d'infanterie de Wurtemberg fussent dirigés sur Colberg. J'attends les deux cent quarante cuirassiers, leurs chevaux sont prêts et ils vont repartir de suite. J'ai déjà deux cents dragons montés que j'ai envoyés momentanément au général Lefebvre devant Glatz.

« Je viens de passer la revue des chasseurs qui sont arrivés il y a trois jours. Ils manquent, la plupart, d'effets d'habillement ; mais je leur en ferai fournir, et je puis assurer à Votre Majesté que du 5 au 10 du mois prochain, ils seront renvoyés, montés et équipés. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'il leur manque à presque tous des carabines ; à la totalité, des pistolets, et à beaucoup des sabres. J'attends également des fusils et des pistolets pour les dragons. »

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 17 avril avec la lettre adressée à M. de Talleyrand. Répondez au

Napoléon à Jérôme

in, 25 a- 807.

roi de Wurtemberg que des circonstances momentanées m'ont forcé à faire un détachement de son armée, mais que je la réunirai le plus tôt possible. »

Salha à an, Bres- 25 avril

« Votre lettre, mon cher camarade, exprime l'amitié la plus douce et la plus vraie : je ne puis vous rendre ni le prix que j'y attache ni tout ce que j'ai éprouvé en la lisant. Depuis quatre jours j'étais dans des transes cruelles ; le Prince avait lu (dans les papiers anglais à la vérité) le départ de trois vaisseaux et d'une frégate. Bien persuadé que *la Topaze* faisait partie de cette expédition, l'idée d'être longtemps séparé de Prosper me poursuivait sans cesse ; je perdais un consolateur, je le voyais ainsi que vous parcourir tous les rivages de l'Inde et son retour dans un lointain désespérant. Jugez dans cette situation l'effet produit par l'avis du prochain départ de mon fils pour venir nous joindre. Suivant mes calculs, Prosper sera ici dans huit jours, je vous ajourne vous-même à y être dans un mois ou six semaines. S. A. I. témoigne souvent le désir de vous avoir. Le ministre n'osant pas prendre sur lui de vous donner l'ordre de rejoindre, le Prince vous a demandé bien positivement à l'Empereur. Le crédit toujours croissant de notre jeune héros, la confiance et la considération qu'il a justement méritées par sa conduite politique et militaire, ne me laissent aucun doute sur l'accession de Sa Majesté à la demande qui vous concerne. Il m'est pénible de vous voir porté tous les jours absent ; mais je me flatte du plaisir de vous embrasser vers le 1er juin. Vous trouve-

rez des camarades disposés à vous aimer et dignes à tous égards de votre estime et de votre affection.

« Voici leurs noms par rang ; vous figurerez en tête de cette liste ; Meyronnet ; Salha ; Ducoudras, chef de bataillon ; d'Esterno, chef d'escadron ; Girard, *id.* Morio, colonel du génie ; Rewbell, colonel d'infanterie, adjoint à l'état-major ; le prince de Hohenzollern ; le prince de Salm-Salm ; Schonfeld, colonel bavarois ; Zurvestein, colonel bavarois ; Lepell, colonel wurtembergeois. Tous ne sont jamais présents, dans ce moment il y en a deux dépêchés vers l'Empereur, Meyronnet est auprès du roi de Hollande, et Morio auprès du roi de Bavière. Quelquefois il y en a jusqu'à neuf en missions.

« Vous serez appelé incessamment, je vous le répète avec satisfaction, mon cher camarade, et je crois important de vous prévenir sur ce qui vous sera nécessaire. Laissez tous vos habits uniformes de marine, ce serait la chose la plus inutile à faire voyager. Ci-joint la note de nos uniformes, il serait très-agréable pour vous d'avoir en arrivant ici l'uniforme n° 1 et n° 2 d'après la description, on vous les fera très-bien à Paris. Valkener, tailleur, au Palais-Royal, est le tailleur connu pour les uniformes, je vous l'indique, il faut que vos épaulettes, l'aiguillette, soient bien cossues. Le Prince demande une belle tenue dans ses aides de camp, ainsi en fait d'épaulettes, etc., prenez du beau. La dragonne est la seule chose que nous ayons en or.

« Portez avec vous des bottes à la hussarde. Achetez un sabre garni en argent, votre sabretache et votre

giberne, qui sont deux objets chers, se feront ici, j'y ferai travailler dès que je vous saurai appelé. Si vous trouvez des difficultés à vous faire habiller à Paris, ayez soin au moins de vous munir de beau drap vert et de beau drap écarlate, attendu que vous n'en trouverez en Silésie que de très-médiocres. Autre recommandation bien essentielle, munissez-vous en partant de Paris, d'un bon domestique, il vous serait impossible d'en trouver ici.

« Je ne vous parle pas de chevaux, il vous en faudra au moins trois. S. A. I. vous les donnera sûrement comme à nous, ainsi que les équipements; il pourrait cependant être bon, vu la rareté des chevaux, que vous en fissiez l'acquisition à Mayence ou à Francfort, etc.

« Écrivez-moi, mon cher camarade; votre lettre du 6 avril est la seule qui me soit parvenue, j'ai eu la jouissance de la faire lire en entier à S. A. I.

« 1° Pour le bien un peu exagéré que vous dites de Prosper.

« 2° Pour les regrets que vous exprimez, et qui ont déterminé le Prince à faire à l'Empereur la demande de votre personne, demande décisive, je n'en doute pas. Vous êtes désiré ici par toute la famille, et c'en est vraiment une, dans laquelle les petites jalousies, l'ambition, n'ont pas encore pénétré. C'est vous faire l'éloge de notre réunion; mais il en rejaillit une partie sur notre auguste chef, dont la conduite ne dévie jamais et qui joint à un cœur plein de bonté et d'amabilité un caractère qui en impose à tous. Camus et Garnier vous disent mille choses affectueuses, et

moi je vous renouvelle les sentiments d'un camarade qui tient singulièrement à la conservation de votre attachement. »

Jérôm poléon. B 25 avril

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à V. M. que l'on a saisi sur un courrier sorti du Kosel plusieurs lettres du prince Biron à sa femme et au major de Gœrtzen. J'ai l'honneur d'adresser à V. M. le résumé traduit en français de celles au major de Gœrtzen, ainsi que celles à la princesse Biron, qui sont écrites en français.

« V. M. jugera la conduite du prince Biron, à qui j'avais accordé la permission de se retirer sur ses terres, qui sont à quatre lieues d'ici, qui n'est point militaire, et qui n'a pour agir aucune autorisation du roi de Prusse.

« Il m'est impossible de faire un nouvel envoi de poudre. Il ne m'en reste plus, tant à Glogau que dans les autres places, que trois cent quatre-vingt-onze milliers, ce qui est à peine suffisant pour l'approvisionnement de Glogau. »

Jérôm poléon. B 29 avril 1

« Sire, je reçois la lettre dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer le 24 avril (1). Je ne puis que lui répondre qu'il était dans mon plan que l'ennemi, au lieu d'abandonner l'attaque de Wartha, s'entêterait à vouloir s'en rendre maître. Le général Lefebvre était prévenu de mon mouvement; aussi ne s'est-il

(1) La lettre de l'Empereur, en date du 24, dont il est ici question, nous manque. Elle exprime vraisemblablement un blâme.

jamais inquiété de ses derrières, et il a battu l'ennemi à la droite. Si je ne suis point arrivé sur le champ de bataille, c'est parce que j'ai cru qu'il fallait laisser l'ennemi s'engager entre le camp et moi, afin de lui couper toute retraite s'il voulait y prendre position, certain d'ailleurs que le corps qui attaquait le général Lefebvre sur la droite était moins fort que lui. Au reste, je supplie Votre Majesté de croire qu'il n'y a pas un être sur la terre qui ait autant à cœur que moi de mériter son estime et de me rendre digne de ses bontés. Je n'aime rien tant au monde que Votre Majesté ; aussi un seul mot d'approbation et de désapprobation d'Elle me rend-il heureux ou malheureux.

« J'attends que les dragons soient montés, que les cuirassiers soient partis (ce qui aura lieu trois jours après leur arrivée), que les chasseurs soient en route pour me rendre à Franckenstein. Cette position est nécessaire, vu le peu de troupes que j'ai avec moi. Il ne restera rien à Breslau pour le moment, et je n'aurai, compris les dragons et les lanciers polonais qui m'arrivent le 15, que six mille cinq cents hommes. Schweidnitz est gardé par six cents Français du dépôt. Brieg va l'être par quatre cents hommes aussi du dépôt, et je ne vais laisser à Breslau que les recrues polonaises que j'attends de Varsovie. J'aime le soldat avec passion, Sire, et je ne connais rien au monde qui puisse me consoler d'être éloigné de Votre Majesté que le bonheur de mériter son estime par quelque fait d'armes. J'avoue, Sire, que j'avais cru par ma conduite dans l'affaire du 17, y avoir fait un

pas; car tout avait été prévu par moi, tellement que le général Lefebvre avait reçu l'ordre de marcher sur sa droite, pour mettre entre lui et moi l'ennemi s'il avait tenu. Je puis assurer à Votre Majesté qu'il n'y a pas une heure dans la nuit comme dans le jour que je ne sois occupé; il n'y pas un soldat que je n'inspecte, et, pendant les six jours de l'absence que j'ai été obligé de faire, on n'avait absolument rien fait à Breslau. Sire, je n'attends d'autre récompense qu'un seul mot de satisfaction de l'être que je chéris le plus au monde. »

Jérôme à Napoléon. Breslau 1er mai 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'un régiment saxon, fort de mille deux cents hommes, sera ici le 6. M. le ministre du roi de Saxe vient d'écrire que c'était d'après les ordres de Votre Majesté que ce régiment se mettrait en marche. Il viendra avec moi, et je laisserai alors à Breslau un bataillon bavarois avec le 2e régiment de dragons qui arrive le 4. Le 1er régiment de cavalerie légère pourrait partir, mais je n'ai rien, ni carabines ni pistolets à lui donner. J'attends les cuirassiers qui doivent arriver le 4. Ils partiront le 8 avec tout le régiment de cavalerie légère, si je reçois d'ici à ce temps des armes pour eux. Les dragons manœuvrent et font très-bien le service à pied. Ils n'ont que des fusils prussiens. J'ai près de huit cents hommes sortis de l'hôpital et qui gardent Schweidnitz et Brieg. Sitôt la prise de Neiss, je les enverrai à l'armée avec les deux régiments de dragons. Je ne pense pas que Neiss tienne plus de quinze à vingt jours; mais quel-

que chose qu'il arrive, avec les troupes que je
avoir, je puis répondre de la Silésie à Votre
jesté. »

Jérôme à Ma-
[illegible], Breslau,
[illegible].

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votr
jesté que d'après les ordres que j'avais donn
général Vandamme d'enlever les trois ouvrages
cés de Neiss qui sont le long de Breslau, cet off
général, malgré la grande difficulté et le pe
troupes qu'il a à sa disposition, s'est mis à leu
et a emporté ces ouvrages dans la nuit du 30 a
Toutes les troupes qui les défendaient ont été p
tes passées au fil de l'épée. Cinq pièces de c
trois officiers et cent prisonniers sont en notre
voir, cependant l'ennemi n'est pas encore di
à se rendre.

« Dans la même affaire, le lieutenant-colonel
tillerie Guérin a été emporté par un boulet d
non. Cet officier avait remplacé le matin le ch
bataillon Marion au commandement de l'artiller
siége.

« Le colonel Morio, que j'avais envoyé po
S. M. le roi de Bavière les drapeaux de Breslau
de retour depuis hier. »

Napoléon à
Jérôme. Fin-
kenstein, 3 mai
1807.

« Mon frère, je vous envoie l'état des dét
ments de cavalerie, de chasseurs et hussards à
que je vous ai envoyé en Silésie pour que vou
montiez. Vous verrez que le 7 et 8 mai tout
doit être arrivé à Breslau et à Glogau. Prenez
toutes les mesures pour que tout cela puisse re

promptement, monté, à l'armée. J'en ai le plus sérieux besoin. »

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté m'a honoré, en date du 18 avril. J'ai envoyé l'ordre au prince Sulkowsky de se rendre sur-le-champ devant moi, mais l'on n'a pu le trouver; il avait déjà pris la fuite. Si l'on parvient à le découvrir, je lui ferai restituer l'argent dont il s'est emparé. Jéré poléon 1807.

« J'ai cru nécessaire de laisser à Schweidnitz quatre cents hommes pour contenir l'ennemi qui, étant en face dans le comté de Glatz, pourrait faire des incursions dans le voisinage. Il reste encore à Schweidnitz une enceinte; mais elle est minée et prête à sauter au premier moment.

« Les sept cents dragons dernièrement arrivés sont en très-bon état. J'attends les autres et les cuirassiers. S'ils ne sont pas arrivés avant que je quitte Breslau, je laisserai des ordres pour que tout leur soit également fourni sans délai.

« Les cuirassiers et la cavalerie légère pourront partir de suite, mais je n'ai pas encore d'armes à leur donner.

« Conformément aux ordres de Votre Majesté, je ferai donner à la légion Polaco-italienne des fusils prussiens.

« Dans l'attaque des ouvrages avancés de Neiss, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, l'on a pris à l'ennemi neuf pièces de canon au lieu de cinq, et au lieu de cent prisonniers cent trente-

six, dont trois officiers. Cinquante hommes été passés au fil de l'épée.

« Les capitaines du génie Deponthon et Pro sont conduits avec beaucoup de distinction, chant à l'attaque à la tête des colonnes. Les li nants Hohendorff, du bataillon de Bruxelles, E et Mühler se sont aussi particulièrement distin

« Le lieutenant-général de Camrer est arrivé pour remplacer au commandement des troupes tembergeoises, le général baron de Seckendorf a demandé à se retirer. »

Jérome à Napoléon. Breslau, 5 mai 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté a voulu m'honorer, le 2 mai. Voici quelle est ma sition.

« L'ennemi a dans Glatz neuf mille hommes ar dont cinq cents de cavalerie, et trois mille qui n sont pas ; dans Silbelberg, quinze cents homme cent chevaux. J'occupe Franckenstein, où est quartier-général, Wartha et Kloster-Camentz deux derniers points sont sur la Neiss. J'ai dan différentes positions, savoir : le 1er régiment d'in terie de ligne, fort de mille quatre cents hom le 6e, de mille trois cents, et le 10e fort de hommes (deux cents hommes de ce régiment employés aux escortes.) J'aurai après-demain un ment de Saxons de mille deux cents hommes, c fait au total quatre mille neuf cents hommes d'in terie ; plus, le 1er régiment de chevau-légers de vière, trois cent cinquante hommes à cheval; c escadrons du 1er régiment de dragons de Bavi

cent cinquante hommes à cheval, et deux cents dragons français, ce qui fait en cavalerie sept cents hommes. Par les points que j'occupe avec ces troupes, l'ennemi ne peut rien entreprendre sur Neiss, sans s'exposer à être coupé. Il ne pourrait passer que par Richenstein, et alors, en me portant avec tout mon corps à Patschkau, il serait pris entre le général Vandamme et moi ; je puis réunir les cinq mille six cents hommes en une heure et demie de temps. Je suivrai bien exactement les instructions que Votre Majesté veut bien me donner.

« Les forces de l'ennemi dans Neiss sont de cinq mille cinq cents hommes, dont quatre cents chevaux. Le général Vandamme a sous ses ordres sept régiments ou bataillons wurtembergeois faisant quatre mille deux cents hommes, deux régiments de cavalerie faisant cinq cents chevaux, un de ces régiments n'étant fort que de cent cinquante chevaux.

« L'ennemi a dans Kosel deux mille huit cents hommes, dont deux cents chevaux. Le général Raglowitch, qui observe cette place, a sous ses ordres le 5e régiment de ligne, fort de mille deux cents hommes ; le bataillon d'infanterie légère de La Motte, de cinq cents hommes ; le 6e bataillon d'infanterie légère, de cinq cents hommes, ce qui fait deux mille deux cents hommes, plus deux escadrons du 2e régiment de dragons de Bavière, cent quarante hommes.

« En récapitulant les forces de l'ennemi et les miennes, il résulte que j'ai onze mille trois cents hommes d'infanterie et mille trois cent quarante

chevaux à opposer à vingt-un mille neuf cents hommes dont mille deux cents de cavalerie.

« Tel est, Sire, l'état des forces que j'ai de disponibles, j'entends des hommes présents sous les armes et non pas d'après les états de situation que font les officiers bavarois et wurtembergeois pour leurs généraux. Votre Majesté remarquera que j'y comprends le régiment saxon et les deux cents dragons français. Cependant, Sire, je suis assez fort pour contenir l'ennemi. Mes troupes sont bonnes et les siennes ne valent rien. Il restera à Breslau le second régiment de dragons, qui arrive le 8, et lorsqu'il sera en état de partir, la légion Polaco-italienne sera alors arrivée, de sorte que Breslau aura toujours des troupes.

« Les cuirassiers arrivent demain 6, et repartiront le 12. Le régiment de cavalerie légère partira le 15, si je reçois d'ici à ce temps les armes que j'attends. Le 1er de dragons se mettra en route du 25 au 30.

« J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté qu'il restait à Schweidnitz une enceinte minée et prête à sauter, et quelques ouvrages avancés que le manque de poudre m'a encore empêché de détruire. Les hommes qui y sont n'ont rien à craindre des surprises, je les couvre. D'ailleurs, c'est un point que je ne crois pas inutile, en ce qu'il appuie ma droite, et ces hommes, que j'ai organisés en compagnies, manœuvrent avec autant d'ensemble que s'ils étaient du même régiment. J'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté l'état, par corps, des mille hommes du dépôt. Il m'est arrivé depuis hier mille fusils d'infanterie française.

« Le gouverneur de Neiss, à la dernière sommation que je lui ai faite, m'a fait savoir qu'il ne pouvait pas se rendre, puisqu'il avait des moyens de défense. Cependant je ne crois pas que cette place tienne encore plus de quinze jours. Le siége a été commencé en règle et se continue de même. »

« Mon frère, un régiment de mille cinq cents Saxons doit être arrivé le 6 à Breslau. Le 2e régiment de dragons doit y être arrivé le 5. Mon intention est donc, sans perdre un moment, que vous dirigiez sur Thorn toute la cavalerie légère, dragons et cuirassiers, qui sera montée au moment où vous recevrez cette lettre. Vous leur ferez donner des sabres et des carabines si vous en avez; si vous n'en avez pas, vous les ferez passer par Posen et vous écrirez au général Saint-Laurent pour qu'on leur en donne; s'il n'y en avait pas à Posen, on leur en donnerait à Thorn. Vous ferez partir également sans délai les mille hommes d'infanterie sortis de l'hôpital, en dirigeant ceux du 5e corps sur Varsovie, et ceux des autres corps sur Thorn. Ne portez aucun retard dans l'exécution de cet ordre et envoyez-moi en grand détail l'état de ce que vous faites partir. Vous avez assez de troupes pour contenir la Silésie, surtout avec le régiment de mille deux cents hommes qui vient d'arriver. Le 15 mai, il vous arrivera le régiment des lanciers polonais; mon intention est que vous portiez les deux premiers escadrons de ce régiment à cinq cents hommes, c'est-à-dire à deux cent cinquante hommes par escadron, et que vous les fas-

Napoléo
Jérôme. I
kenstein, 6
1807.

siez partir sans délai pour Varsovie. Vous garderez les cadres des 3e et 4e escadrons pour les recrues qui vont vous arriver. Par le retour du courrier, envoyez-moi :

« 1° Le détail des hommes d'infanterie que vous dirigez sur les différents corps de la Grande Armée, en me faisant connaître de quels régiments ils sont. Vous leur ferez fournir des gibernes et des armes prussiennes, si vous n'en avez pas d'autres, en recommandant à celui qui les commandera de faire changer ces armes à Thorn ou à Varsovie contre des armes françaises.

« 2° L'état de tous les chasseurs, hussards, dragons, cuirassiers et carabiniers, que vous dirigez sur l'armée, en me faisant connaître ceux qui ont des sabres, des pistolets, des carabines, et ce qui leur manque.

« Je vous ai déjà fait savoir qu'il est possible que dans les quinze premiers jours de mai, je livre une grande bataille ; et deux mille hommes de cavalerie de plus ou de moins sont pour moi d'une grande importance, surtout l'ennemi ayant beaucoup de cavalerie. »

me à Na-
. Breslau,
1807.

« Sire, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté une note que vient de me présenter M. le comte de Bethuzy, qui prouve l'avantage du transport par eau de tous les objets que Votre Majesté a demandés. Il faudra trente et un jour, par cette voie, pour l'arrivée des convois, au lieu de vingt-sept qu'ils mettent ordinairement par terre ;

mais cette légère différence est bien compensée. Trente bateaux transportent la charge de trois mille chariots qu'il est bien difficile de réunir en ce moment par la rareté des chevaux; et les objets de transport arriveront tous ensemble et en bon état. M. le comte de Bethuzy m'ayant demandé l'autorisation d'accepter ce parti, j'ai jugé que l'avantage qu'il offre pouvait me permettre de la lui accorder.

« Dans trois jours, trente bateaux partiront, portant la charge de trois mille chariots, six cents voitures partiront avec les objets les plus nécesaires. »

Napoléon Jérôme. Elbin 9 mai 1807.

« Mon frère, je reçois votre dernière lettre que vous avez oublié de dater. Je vois avec plaisir que les cuirassiers, la cavalerie légère et les dragons seront tous partis au 20 mai, et seront rendus sur la Vistule au 1er janvier. Cela est bien nécessaire, car les opérations vont commencer dans quelques jours. L'ennemi ayant beauconp de cavalerie, j'ai besoin de renforcer tous mes cadres.

« Par la distribution de vos forces, je crois que vous n'avez pas besoin de garder les mille hommes d'infanterie française que vous avez, et qui sont très-nécessaires à l'armée. — J'en attends le détail par corps. »

Jérôme à N poléon. Bresl 9 mai 1807.

« Sire, je reçois la lettre dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer, en date du 3 mai. Elle peut être persuadée que je mets toute l'activité possible à expédier bien promptement la cavalerie que j'ai ici en remonte.

« J'ai passé avant-hier la revue de deux trente-sept cuirassiers du 1er régiment provi et ce matin, à quatre heures, celle des cuira et dragons du 2e régiment. Les deux cent tr sept cuirassiers partiront d'ici le 12, et le 15 tira également la cavalerie légère. Je suis s ment embarrassé de me procurer des sabre des casques pour le 2e régiment de dragons cuirassiers.

« Ce matin, quatre cent trente hommes du d après avoir passé par mon inspection, se sont m route à cinq heures; cent soixante-dix son rigés sur Varsovie, pour aller rejoindre leur corp deux cent soixante sur Thorn. J'ai l'honneur dresser ci-joint à Votre Majesté, l'état par corp ce détachement.

« Le régiment saxon, dont j'ai passé hier la re et qui n'est fort que de mille baïonnettes, est ce matin pour Franckenstein, où il arrivera de en même temps que moi.

« Tous les détachements de cavalerie porté la note qui est jointe à la lettre de Votre Majesté arrivés. »

Jérôme à Napoléon. Breslau, 10 mai 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Maje bien voulu m'honorer, en date du 6 mai, au ment où je partais pour Franckenstein. Après-de deux cents cuirassiers, les deux cent trente dra qui sont à Franckenstein, cent soixante chasseu trois cents hommes d'infanterie partiront pour Tl Je puis assurer Votre Majesté qu'il n'a jamai

perdu un instant pour la prompte remonte de sa cavalerie.

« Toutes les troupes que j'ai de disponibles sont à Franckenstein, où je me rendrai cette nuit.

« Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Majesté que cette province est travaillée en ce moment d'une manière extraordinaire. Tous les habitants, malgré les exemples sévères que j'ai faits, s'arment de tous côtés, et sitôt que l'absence des troupes ne leur laisse plus de crainte, ils se disposent à la révolte.

« A Bunzlau, qui est cependant sur mes derrières, des paysans se sont armés et ont enlevé des chevaux et un fourgon appartenant à moi et à plusieurs officiers. A Strigau ils ont enlevé cent vingt malades wurtembergeois et les ont emmenés dans des voitures. Je puis assurer Votre Majesté que les esprits sont en fermentation, que l'ennemi tire des armes de l'Autriche, et qu'il y a dans ce moment plus de douze mille hommes à Glatz. Partout où ils seront rencontrés, ils seront sûrement battus, parce que leurs troupes sont excessivement mauvaises; mais comme leurs officiers n'ignorent point cela, ils se montrent sur plusieurs points à la fois, et sitôt qu'ils savent que quelques troupes marchent contre eux, ils quittent les armes, et se confondent avec les habitants, et moi je n'ai point assez de troupes pour pouvoir les diviser.

« Je rends compte exactement à Votre Majesté de tout ce qui se passe, parce que je vois qu'Elle ne croit pas que l'ennemi ait autant de ressources dans ce pays qu'il en a réellement.

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Maje traduction d'une lettre de Glatz. »

Jérme à Napoléon. Franckenstein, 13 mai 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Majesté que je suis arrivé avant-hier au camp d Franckenstein.

« Hier matin, à onze heures trois quarts, le Smith, que j'avais envoyé en partisan dans les rons de Silbelberg, avec quatre cents hommes fanterie et quelques chevaux, m'ayant fait dir l'ennemi était sorti de Glatz et de Silbelberg deux mille hommes d'infanterie, trois escadr deux pièces de canon pour aller attaquer Sch nitz ou Breslau. J'ai sur-le-champ envoyé à sa suite le général Lefebvre avec mille hommes d' terie, quatre-vingts chevaux, et deux pièces d lerie légère. J'ignore encore s'il a pu l'atteindr

« L'ennemi a fait hier, vers les cinq heures c près-midi, une sortie de Silbelberg, et a engag forte fusillade avec mes avant-postes. Dans un ir le camp a été sous les armes ; je me suis poi avant avec un bataillon et deux escadrons, et nemi a été forcé de se retirer dans un village s canon de la forteresse.

« Au moment où j'allais le faire enlever, un cier prussien s'est présenté de la part du com dant, et a demandé à un major bavarois, q trouvait en avant, de faire cesser le feu, parce avait à remettre six chirurgiens prisonnier major, contre toutes les règles de la guerre, sur lui d'arrêter son mouvement, et l'ennemi,

tant de ce moment a fait sa retraite avec perte de deux hommes tués et quatre faits prisonniers. Les six chirurgiens m'ont cependant été remis, mais j'ai fait dire au commandant, par un de mes aides de camp, que je ne trouvais point sa conduite loyale, et que ce n'était point en attaquant que l'on venait parlementer.

« Lorsque le général Lefebvre sera de retour à Franckenstein, je me porterai sur Neiss pour presser plus vigoureusement les opérations du siége, et je ne quitterai qu'après sa reddition et lorsque Glatz et Silbelberg seront bloqués de manière à n'en laisser rien sortir. Le corps d'observation qui est devant Kosel est suffisant pour contenir la garnison et intercepter ses communications. »

Jérôme à Napoléon. Franckenstein, 13 mai 1807.

« Sire, je reçois à l'instant la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire d'Elbing le 9 mai. J'ai l'honneur de lui envoyer une lettre que je viens de recevoir du général Lefebvre qui est à la poursuite de l'ennemi. Les quatre cents hommes partis la veille l'ont joint, de sorte qu'il se trouve avoir mille quatre cents hommes d'infanterie, cent vingt chevaux et deux pièces de canon. Il m'eût été impossible d'envoyer un corps plus considérable sans découvrir Neiss, qui est en ce moment un point important. Il paraît certain que l'ennemi marche sur Breslau qui, avec les troupes qui y restent, peut tenir vingt-quatre heures, et le général Lefebvre n'est qu'à huit heures de marche de l'ennemi. J'ai d'ailleurs dit que l'on fît rétrograder les six cents hommes de cavale-

rie qui sont partis ce matin de Breslau, jusqu'à ce que l'on sache ce qu'est devenu ce corps ennemi et quelle est sa force. En repoussant hier l'ennemi dans Silbelberg, j'ai empêché une colonne de huit cents hommes d'infanterie et de quatre-vingts chevaux de se joindre aux troupes qui sont déjà dehors.

« Je puis assurer à Votre Majesté que si l'ennemi avait le moindre succès, il lui serait fort aisé d'avoir de trois à quatre mille hommes sous les armes avant huit jours, et que si je n'ai pas Neiss dans dix jours, comme je l'espère, il me serait impossible de me tenir en Silésie autrement que sur la défensive, et par là Votre Majesté serait non-seulement privée des ressources de la province, mais encore il y aurait une foule de partisans qui inquiéteraient les derrières de l'armée. Je puis cependant dire à Votre Majesté que je ne néglige aucun moyen de surveillance vis-à-vis d'un ennemi toujours informé de mes moindres mouvements. Je suis jour et nuit à cheval et partout où l'ennemi se présente. Le régiment saxon n'est actuellement fort que de neuf cents baïonnettes, le reste a déserté. Cent quatre-vingts hommes d'infanterie du dépôt sont partis hier matin pour Thorn escortant cinquante-cinq voitures d'avoine et de biscuit.

« J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté une lettre que vient de recevoir le général Hédouville du général Legrand sur les enrôlements que les Prussiens font dans les principautés d'Anspach et de Bayreuth. »

poléon à « Mon frère, Napoléon est mort en trois jours à

Lahaye, je ne sais pas si le roi vous en a instruit. Cet événement m'a fait d'autant plus de peine que son père et sa mère ne sont pas raisonnables et se livrent à tout l'emportement de leur douleur. »

Jérôme. kenstein 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que l'ennemi a été joint hier à quatre heures du matin a Canth se dirigeant sur Breslau. Le général Lefebvre a attaqué aussitôt le village et l'a enlevé à la baïonnette en faisant cent cinquante prisonniers. L'ennemi s'est alors retiré dans la plaine, où le général Lefebvre l'a suivi et a engagé l'action. Arrivés à portée de fusil, les Saxons, sans décharger leurs armes, les ont jetées et ont disparu. Aussitôt le point qu'ils soutenaient a été débordé, et le reste de l'infanterie a été enveloppé, mais les braves Bavarois faisant face partout, ont résisté aux efforts de l'ennemi, malgré sa grande supériorité. Cependant, leur position devenait critique sans l'intrépidité de cent chevau-légers du roi ou dragons de Minucci, qui, après avoir taillé en pièces la cavalerie ennemie, forte de trois cents hommes, sont revenus sur l'infanterie et l'on chargée cinq fois avec la plus grande détermination. Le général Lefebvre, affaibli par l'abandon des Saxons et par la perte de deux cents hommes morts ou blessés, a été obligé de traverser à la nage une rivière où beaucoup d'hommes se sont noyés, et de se retirer à Schweidnitz avec précipitation. Nous avons pris à l'ennemi son artillerie, mais nous avons en même temps perdu la nôtre. Le général Lefebvre est venu lui-même me rendre

Jérôm poléon. kenstein 1807.

compte de cet événement malheureux, et m'a dit que sur trois compagnies de Saxons d'élite qu'il avait avec lui, il n'était revenu qu'un officier et trois hommes. Il est retourné à Schweidnitz, et je viens de lui renvoyer un renfort de trois cents hommes d'infanterie et de cent chevaux. J'espère que par le moyen de ce secours combiné avec la marche du général Fauconnet qui s'avance de Breslau avec les cuirassiers et les chasseurs, il pourra couper la retraite de l'ennemi sur Glatz.

« Je suis obligé en ce moment, Sire, de faire usage de tous les moyens que je puis me procurer ; les troupes sont animées du meilleur esprit, mais elles sont en trop petit nombre, et l'ennemi se renforce et s'aguerrit tous les jours. J'ai déjà fait à Votre Majesté un exposé exact de ma situation. Je lui ai fait connaître l'état de mes forces. Cependant elles me suffiraient si je pouvais être maître de Neiss; mais il paraît que cette place n'est pas prête à se rendre, d'après une lettre que vient de m'écrire le général Vandamme. J'ai l'honneur de la mettre sous les yeux de Votre Majesté, avec la copie de la sommation et de la réponse du gouverneur.

« Je compte fort peu sur les Saxons qui me restent, je crois que plus loin de chez eux ils iraient mieux. J'ai besoin d'un renfort de huit mille Français ou Bavarois, et mille chevaux. L'ennemi remue beaucoup et devient entreprenant. S'il le devient trop, je serai obligé de lever le blocus de Kosel et le siége de Neiss, et de réunir toutes mes forces en plaine, jusqu'à ce que je reçoive des renforts. Votre Ma-

esté peut cependant être persuadée que je ne ferai usage de ce moyen qu'à la dernière extrémité. Schweidnitz me paraît un point important à garder. C'est toujours de ce côté que l'ennemi est obligé de déboucher, lorsqu'il veut se porter sur un point quelconque, et par conséquent où on peut l'attaquer avec avantage. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que l'ennemi, après l'engagement qu'il a eu le 14 avec le général Lefebvre, a été attaqué à Canth dans la même matinée, vers les onze heures, par le général Dumuy. Son détachement, fort de cent cinquante hussards à pied, de cinquante dragons aussi à pied, et d'un escadron de chasseurs que j'avais fait revenir, a enfoncé les portes du village où l'ennemi s'était renfermé, l'a mis dans le plus grand désordre, lui a fait deux cents prisonniers et repris tous les Bavarois qui avaient été faits prisonniers. Jéro poléon. kenstei 1807.

« Le général Lefebvre, à qui j'avais envoyé à Schweidnitz un renfort de cavalerie et d'infanterie, avec ordre de se porter à Freyburg pour couper la retraite de l'ennemi, vient de m'annoncer qu'il a rencontré hier une de ses colonnes se dirigeant sur Glatz. L'affaire a été chaude, mais pas un instant indécise. L'ennemi a perdu deux cents morts, huit cents prisonniers, parmi lesquels trente officiers et trois pièces. C'était à peu près la force de cette colonne. Deux cents quarante lanciers polonais avaient joint le général Lefebvre avant son départ de Schweidnitz.

« Prévoyant qu'une autre partie du corps ennemi chercherait à gagner la forteresse de Silbelberg, j'ai envoyé hier soir le lieutenant-colonel Ducoudras, mon aide de camp, avec deux cents hommes d'infanterie et cent chevaux, pour les intercepter. Une fusillade que j'ai entendue, et qui dure encore dans la direction où il se trouve, me fait espérer qu'il a rencontré l'ennemi. Je viens de lui expédier un renfort de cinq cents hommes d'infanterie et de cent chevaux sous les ordres d'un de mes aides de camp.

« Votre Majesté peut voir par ces détails que ce corps ennemi est presque entièrement détruit, mais elle peut juger en même temps que, pour faire de telles sorties, l'ennemi doit avoir de grandes forces dans Glatz. C'est ce que tous les rapports me confirment.

« Je fais partir les Saxons pour le siége de Neiss, afin d'éviter les différends qui pourraient s'élever entre eux et les Bavarois à l'occasion de la conduite de ceux-là à Canth.

« Je viens de donner l'ordre que l'on fasse repartir la cavalerie que j'avais rappelée, mais je prie Votre Majesté de me permettre de garder les lanciers polonais, j'ai un besoin indispensable de cavalerie. »

général
y à Jé-
Canth,
i 1807.

« A peine avais-je eu l'honneur d'écrire ma dernière lettre à Votre Altesse Impériale, que je suis monté à cheval pour me porter sur la route de Schweidnitz. Je me suis mis à la tête de quelques cavaliers, et me suis avancé pour reconnaître si l'ennemi s'approchait. Vers les cinq heures, le bruit d'une

canonnade m'a fait juger que le général Lefebvre était aux prises avec lui. Je n'ai pas hésité à marcher de ce côté-là. J'étais suivi par environ cent cinquante hussards à pied et quelques dragons. J'avais envoyé l'ordre au commandant de la place de faire mettre en mouvement toutes les forces dont il pouvait disposer. Je suis arrivé vers les onze heures à l'entrée de Canth, petite bourgade à six lieues de Breslau. Les hussards ont enfoncé les portes et se sont jetés de vive force dans la place, où l'ennemi était établi au nombre de mille huit cents hommes d'infanterie et deux escadrons de cavalerie. Cent cinquante Français ont eu l'honneur de le chasser, de lui faire deux cents prisonniers et de lui tuer beaucoup de monde. Je n'ai eu que deux hommes blessés dans cette attaque. Nous avons poursuivi l'ennemi jusqu'au bord d'une petite rivière ; je suis venu faire reposer ma troupe à Canth, où j'ai été joint par le général Fauconnet, qui m'amenait près de six cents dragons à pied, deux pièces de canon, deux obusiers et environ deux cents cuirassiers.

« Cette troupe, qui était en marche pour Thorn et qui a été rappelée, est très-fatiguée. Je me mettrais à la poursuite de l'ennemi si je connaissais la position du général Lefebvre, et si je pouvais espérer qu'il mît ses dispositions militaires en mesure avec les miennes. Je compte garder cette position jusqu'à demain, et pousser des découvertes du côté de Schweidnitz ; après quoi je rentrerai dans Breslau.

« Le projet de l'ennemi était de surprendre cette place, qu'il croyait livrée à la défense d'une faible

garnison, depuis le départ de Votre Altesse Impé
Il a complétement échoué dans son projet, et j
crois pas qu'il se hasarde à renouveler une pa
tentative. Je ne nomme point les officiers qui n
secondé. Tous ont eu la même part au succès de
journée. »

Jérôme à Napoléon, Breslau, 20 mai 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à V
Majesté que je suis arrivé à Breslau. J'ai passé
la revue de deux cent cinquante cuirassiers qui
partis immédiatement après pour la Grande Ar
Les deux cent trente dragons auxquels j'avais
envoyer l'ordre de rétrograder, ne l'ayant pas r
ont continué leur route et doivent être arriv
Thorn en ce moment.

« Aujourd'hui je passe la revue de quatre
quatre-vingts chasseurs ou hussards, et, le 23, j
ferai partir pour Thorn.

« Les lanciers polonais sont arrivés au nombr
quatre cents hommes, dont deux cent quatre-vi
montés. Je n'ai aucune nouvelle des six mille
cents recrues que Votre Majesté m'a annoncé da
venir de Varsovie. Comme je retourne au camp
laisse des ordres pour qu'aussitôt leur arrivée, o
habille deux mille et que l'on porte de suite les
ciers à six cents chevaux.

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté un
quet qui m'est envoyé de Vienne par son ambas
deur. »

Napoléon à

« Mon frère, je vous réexpédie votre aide

camp pour vous instruire qu'il n'y a rien de nouveau. Les ordres du jour vous auront appris les combats du 15 et du 16 et la prise d'une belle corvette anglaise de vingt-quatre caronades de trente-six, chargée de poudre pour le siége et montée par cent vingt Anglais. — Hier on allait monter à l'assaut, lorsque la place de Dantzick a demandé à capituler, — On est à présent en pourparlers. » Jérôn kenst 1807.

« Mon frère, je charge Duroc de vous écrire pour accélérer les envois de subsistances pour l'armée par eau et par terre. Ce pays est épuisé et nous avons plus de bouches. — Depuis quarante-huit heures, je n'ai pas de nouvelles de Dantzick, ce qui me fait penser qu'on rédige la capitulation. Je vous expédie votre courrier ; je garde l'officier qui m'a apporté vos lettres du 20. » Na Jérôn kenst 1807.

« Mon frère, mes troupes sont entrées ce matin dans Dantzick. Il y a dans cette place des magasins assez considérables ; je n'en ai pas encore l'état ? — Quand m'apprendrez-vous donc la prise de Neiss ?— Je vous ai demandé du blé, nous en mangeons une telle quantité, que je vous prie de redoubler d'efforts pour en accélérer les convois. Je vous ai envoyé, je crois, près de trois mille hommes de cavalerie à pied, j'attends avec impatience que vous me les renvoyiez tout montés. » Na Jérôn kenst 1807.

« Si mon fils avait été aussi prompt à suivre sa route qu'à quitter Brest, il serait ici depuis longtemps. De Halg

hweidnitz, ai 1807. Je l'ai attendu avec la dernière impatience depuis le 1er de ce mois, il arriva à Breslau le 16 à six heures du soir, deux heures après mon passage, ayant été expédié du camp de Franckenstein pour aller porter à l'Empereur la nouvelle d'un assez joli succès de notre petit corps d'armée. — L'Empereur est au château de Finkenstein à une vingtaine de lieues de Dantzick, j'ai dû attendre pendant plusieurs jours la réponse à mes dépêches. J'arrivai hier et le Prince, au moment où il recevait la petite relation de mon voyage, fit entrer Prosper qui fut bientôt dans mes bras. Arrivé depuis huit ou dix jours, il a fait déjà deux fois le service d'officier d'ordonnance et a été comblé de caresses par le Prince et tout ce qui l'entoure. Ce début enchante mon jeune homme, un habit de hussard, des chevaux, c'est de quoi tourner une tête de dix-huit ans; mais à ma très-grande satisfaction, cela ne le distrait pas du sentiment de la reconnaissance, il prononce la sienne pour vous avec une fréquence et une vivacité qui me persuadent de son bon cœur, qualité qui n'est pas aujourd'hui bien commune.

« L'Empereur a répondu en propres termes et de sa main qu'un capitaine comme vous était trop intéressant à conserver dans le commandement d'un bâtiment, pour qu'il vous donnât actuellement l'ordre de prendre votre poste auprès de notre jeune prince. Cet honorable témoignage doit vous consoler un peu, votre place ici est assurée et le genre de service que vous suivez aux yeux de S. M. et du Prince consolident vos droits qui n'ont pas be-

soin de l'être dans le cœur du Prince. — Ne vous affectez donc pas, mon cher camarade, la contrariété est pour vos camarades qui se félicitaient de compléter leur réunion en vous recevant.

« J'ai rapporté ici la nouvelle de la reddition très-prochaine et sans doute déjà effectuée de Dantzick, dont la défense a été très-honorable pour le septuagénaire Kalkreuth. La place manquant de poudre, la corvette le *Dauntlesis* a essayé, à travers mille coups de canon, d'en introduire deux cents milliers. Le vent secondait merveilleusement son audace, cette corvette est arrivée toute voile dehors, assez près des murs de la place ; mais ayant touché, elle a dû se rendre. Les Rouges de Paris montèrent à l'abordage pour déshabiller l'équipage. Cet événement était la conversation du château. La possession de Dantzick amènera de nouveaux événements : l'Empereur n'est pas sans projets vastes sur la Baltique. Les (*Illisible*) nous aideront de tout leur pouvoir, les Prussiens branlent au manche par la mésintelligence bien marquée entre les Russes et eux. Sa Majesté veut des officiers de marine sur les bords de la Baltique. Prosper parle avec admiration de la tenue de votre frégate, agréez le témoignage bien vrai de sa reconnaissance et de la mienne. »

« Sire, j'ai reçu les deux lettres dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer, le 23 et le 24 mai. Je ne doute point que la prise de Dantzick n'accélère la reddition de Neiss. Jéna 1807.

« Je reçois à l'instant un rapport du général Le-

grand, gouverneur de Bayreuth, qui me paraît d'u intérêt majeur. J'ai l'honneur de le mettre sous l yeux de Votre Majesté. Elle seule peut savoir le d gré de confiance qu'on doit accorder à ce rappor

« Le général de Pernety, que j'ai envoyé dans l montagnes avec un corps de huit cents homme m'écrit qu'une de ses colonnes a rencontré une cer taine de paysans armés, qui se sont battus pendar une demi-heure, et ont laissé sur le terrain plusieu morts et quinze prisonniers.

« Il m'écrit également que les paysans se rassem blent quelquefois au nombre de six à sept cent quittent les armes et se dispersent aussitôt qu'ils s vent que des troupes marchent contre eux, les r prennent et se réunissent dès qu'elles sont éloignée J'ai en conséquence autorisé le colonel Morio, qu j'ai envoyé à Dresde pour presser le départ des deu mille quatre cents Saxons, qui, avec les six cen qui sont à Neiss, compléteront le nombre de tro mille que S. M. le roi de Saxe doit envoyer dans courant de ce mois; je l'ai autorisé, dis-je, à disp ser de mille quatre cents hommes, et à les placer long du Bober à Kirschberg, Spiller, Greiffenberg et Lowenberg. Ces corps ayant une réserve à Lau bau, par ce moyen l'ennemi ne pourra plus se ret rer dans les montagnes, et la route militaire de Saxe se trouvera entièrement protégée.

« Le général de Pernety m'écrit aussi que sa ca valerie a poursuivi quelques cavaliers ennemis, qu n'ont pu échapper qu'en se jetant en Bohême.

« Je saisis cette occasion pour dire à Votre Ma

jesté combien je suis content des services du général de Pernety qui, sans négliger en rien la partie de l'artillerie, peut être employé de la même manière que le général Lefebvre. C'est un officier distingué qui est propre à tous les services. »

« Mon frère, j'apprends que vous avez des hémorroïdes. Le moyen le plus simple de les faire disparaître, c'est de vous faire appliquer trois ou quatre sangsues. Depuis que j'ai usé de ce remède, il y a dix ans, je n'en ai plus été tourmenté. Nap. Jérôme. kenstein 1807.

« Quand donc prendrez-vous la place de Neiss ? trois mille Saxons doivent être arrivés ou sont en marche pour renforcer votre armée : mettez-les tous ensemble. Les deux régiments de Wurtemberg sont partis il y a longtemps de Colberg et doivent être près d'arriver.

« J'attends avec impatience ma cavalerie. Je vous envoie encore quatre cents cavaliers à pied qui, à l'heure qu'il est, doivent avoir dépassé Posen.

« Nous avons trouvé à Dantzick de grandes ressources. Cette place est un trésor pour nous et nous offre des avantages inappréciables. On dit qu'une maladie épidémique règne à Grandenz ; ce serait une bonne chose que d'avoir cette forteresse.

« Je vous ai déjà demandé un récit général de touts vos campagnes de Silésie : cela peut être important.

« Du moment que la place de Colberg sera prise, je renforcerai votre corps d'armée, si cela était encore nécessaire. »

ne à Na- 29 mai

« Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer le 26 mai.

« Hier, pour la première fois, six sangsues m'ont été appliquées, et aujourd'hui je me trouve tellement soulagé, que j'espère pouvoir quitter demain le lit, que je garde depuis le 22 mai, avec des douleurs très-vives. Pendant deux jours mon médecin a craint d'être obligé de m'opérer; mais grâce à ses soins je suis sans inquiétude.

Je n'ai encore que mille cinq cents Saxons, et d'après une lettre du major-général, je ne dois pas en espérer davantage. Si j'avais les trois mille je les enverrais bloquer Kosel, sous les ordres d'un officier français, et je réunirais tous les Bavarois et les Wurtembergeois pour faire le siége de Glatz et bloquer Silbelberg.

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que je n'ai pas encore reçu une seule recrue des six mille qui doivent m'être envoyées de Pologne, ni un seul officier pour pouvoir compléter les cadres. Cependant j'ai deux mille habits de prêts et je puis porter les lanciers à huit cents hommes à cheval, si j'avais les hommes.

« Avant-hier, j'ai fait partir pour la Grande Armée deux cent trente dragons, et après-demain partiront deux cent cinquante dragons, hussards et chasseurs. Le second escadron provisoire de carabiniers et de cuirassiers se mettra en route très incessamment. J'aurai soin de faire monter les quatre cents hommes que Votre Majesté m'annonce. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le gouverneur de Neiss a capitulé aux mêmes conditions que Schweidnitz, c'est-à-dire que la garnison défilerait le 16 juin si elle n'était pas secourue. J'ai pris de telles mesures que je puis assurer Votre Majesté, qu'à moins d'événements imprévus, le gouverneur de Glatz, avec ses douze mille hommes, ne mettra point d'obstacle à l'exécution de la capitulation. Elle sera signée après demain, et j'aurai l'honneur de l'envoyer à Votre Majesté. Ce sont les capitaines du génie Deponthon, officier d'ordonnance de Votre Majesté, et Prost qui ont dirigé les opérations du siége. Ils ont toujours été à la tête des colonnes, toutes les fois qu'il s'agissait d'attaquer ou de repousser l'ennemi. Je saisis cette occasion pour rendre compte à Votre Majesté qu'il est impossible de mettre plus de zèle, d'ardeur et de dévouement dans le service que n'en met le général Vandamme. Je suis extrêmement satisfait de cet officier-général. Jéröme poléon. 1807.

« Le colonel Morio m'a envoyé de Dresde deux bataillons saxons, dont un de grenadiers. Ils sont à Franckenstein, sous la conduite du lieutenant-colonel de Bouillé, qui avait été les chercher. Il y avait avec lui cent vingt dragons français. En se rendant de Neurode à Franckenstein, il a rencontré l'ennemi qu'il a repoussé juqu'à une lieue de Glatz. Le capitaine Mercier, qui commandait les dragons, a eu un cheval tué sous lui, et le lieutenant Creutzer a été tué. Les Saxons se sont très-bien conduits : un de leurs tirailleurs s'étant très-avancé a blessé ou tué l'offi-

cier commandant prussien. M. d'Esterno, qui a c
avec les dragons, assure que c'est le major
tzen, gouverneur de Glatz. Ces troupes étaien
ties pour protéger la rentrée d'un convoi qui se
dait à Glatz ; ce convoi étant déjà rendu sous l
non de la place, lorsque M. de Bouillé a aperçu
nemi, il n'a pu être intercepté.

« Le général de Pernety est encore dans les
tagnes ; je lui ai ordonné d'effectuer son retou
côtoyant les frontières de Bohême et en rentran
Neurode. »

Napoléon à Jérôme. Finkenstein, 4 juin 1807.

« Mon frère, les Russes sont chassés au-del
Niémen. La bataille de Friedland a décidé la que
l'armée russe a été écrasée. — Je ne sache pa
core que vous soyez entré dans Neiss. »

Napoléon à Jérôme. Finkenstein, 4 juin 1807.

» Mon frère, j'ai reçu vos lettres du 31 mai.
appris avec grand plaisir que vous étiez maît
Neiss. Je désire que vous m'envoyiez un mén
sur cette place avec un plan. Mon intention s
non de la démolir, mais de la mettre au contrair
état et de la conserver. Restent à présent Gla
Silbelberg. Ne pourrait-on pas assiéger ces
places à la fois ? Je vous envoie le général de div
X... Si vous en êtes content, vous le garderez
vous ne l'êtes pas, vous le renverrez en France.
donné lieu ici à quelques mécontentements. Pa
lui là-dessus d'une manière claire. Surtout il
qu'il ne fasse aucune levée de contributions, ni
cune mauvaise affaire. »

« Sire, je reçois la lettre dont Votre Majesté a bien voulu m'honorer, le 4 juin, au moment où je montais en voiture pour me rendre au camp.

Jérôme à Napoléon. Schweidnitz, 10 juin 1807.

« L'ennemi compte tenter de délivrer Neiss demain au point du jour ou après-demain au plus tard ; mais je suis en mesure de le bien recevoir. Voici les dispositions que j'ai faites. Un corps de trois mille Wurtembergeois est en avant de Patschkau ; huit cents Saxons, quatre cents Bavarois et deux cent cinquante hommes de cavalerie sont à Camentz ; mille hommes occupent Wartha ; deux régiments d'infanterie bavarois, formant deux mille trois cents hommes, occupent le camp devant Franckenstein avec trois cents chasseurs français à cheval, trois cent quarante chevau-légers et trois cents lanciers. L'artillerie est répartie sur ces différents points. J'ai fait faire une tête de pont à Camentz. Ainsi l'ennemi viendrait-il avec les douze mille hommes disponibles, que je suis en état de le bien recevoir.

« J'ai envoyé chercher, en poste, pour la défense de Breslau, où il n'y a que mille Français, les deux régiments de Wurtemberg venant de Colberg, qui, au lieu d'arriver demain soir, arriveront cette nuit. J'ai également envoyé chercher un régiment de fusiliers venant de Wurtemberg, fort de quatre cents hommes, qui est à Glogau et qui sera ici demain. Il restera dans cette place encore assez de monde pour la défendre.

« Il y a assurément dans Glatz douze à quinze mille hommes, dont douze mille bien armés, et dans Silberberg seize cents hommes. Votre Majesté sait sans

doute que cette dernière forteresse est sur une montagne presque inaccessible, et qui n'est nullement dominée. Il faudra pour la bloquer trois mille hommes, à raison de sa position, qui coupe la communication des deux côtés de la montagne. Il ne me resterait pas assez de troupes pour faire le siége de Glatz, la totalité de mes forces, y compris ce qui est devant Kosel se montant à quatorze mille hommes.

« Il n'y a dans Neiss, d'après la déclaration du commandant d'artillerie prussien, que deux cent quarante milliers de poudre et presque plus d'obus. Au reste, les inventaires ne devant être faits que le 15, je ne puis rien assurer jusqu'à cette époque.

« J'ai l'honneur d'adresser ci-joint, à Votre Majesté, le nom des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont le plus distingués au siége de Neiss et à l'affaire de Salzbrunn. Ils méritent, sous tous les rapports, les récompenses que je prends la liberté de demander pour eux à Votre Majesté.

« *P. S.* J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté une lettre que le général Hédouville vient de recevoir de M. Bourgoin. »

Défilé de la garnison à Neiss. Neiss, 9 juin 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que la garnison de Neiss a défilé hier matin devant moi. Elle était forte de six mille hommes d'infanterie et trois cent vingt-six de cavalerie : c'est la plus belle que j'ai encore vu en Silésie. Cinq cent cinquante malades sont restés dans la ville ; trois mille hommes de la garnison sont dirigés sur la France,

les autres étant mariés et établis dans la province ont la permission de se retirer chez eux. Cent soixante-cinq officiers sont prisonniers.

« Le colonel Morio, que j'envoie auprès de Votre Majesté, aura l'honneur de lui donner les renseignements qu'elle peut désirer sur l'état des fortifications, et pourra répondre sur toutes les questions qu'elle daignera lui faire sur la défense et sur l'attaque de la place. Je lui remets toutes les notes relatives à cet objet, n'ayant pas le temps de rédiger le mémoire que Votre Majesté m'a demandé. »

« Sire, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté, par M. le prince de Hohenzollern, l'un de mes aides de camp, la capitulation de Kosel. La garnison défilera prisonnière de guerre le 16 juillet. C'est M. le prince de Hohenzollern que j'envoie, chargé de la négociation avec le gouverneur de cette place, qui l'a décidé à se rendre. Je n'ai eu qu'à me louer de cet officier pour la conduite qu'il a tenue depuis qu'il est auprès de moi. Il m'a paru ambitionner beaucoup la faveur d'être décoré de la croix de la Légion d'honneur, ainsi que M. le prince de Salm-Salm et le lieutenant-colonel Lepell : ces trois officiers sont les seuls de mes aides de camp qui n'aient pas reçu cette décoration. Jérôm poléon. 21 juin 1

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que j'ai commencé à investir Glatz depuis hier. Aujourd'hui toutes les positions que l'ennemi occupait devant la place ont été enlevées. Sa perte a été considérable. Nous n'avons eu que quelques officiers

et soldats blessés. Demain je ferai attaquer le retranché où les ennemis sont au nombre de mille hommes environ, mais qu'ils n'ont point e eu le temps de fortifier.

« Depuis mon départ de Breslau, tous les c siers et carabiniers sont partis pour aller rej leurs corps respectifs. Après demain il partira e trois cents hommes de cavalerie bien équipés.

« Je n'ai pas reçu depuis longtemps des nou de Votre Majesté ni de celles du major-gé Je suis dans de vives inquiétudes relativemen bruits qui circulent ici depuis quelques jour les dernières affaires qui ont eu lieu à la G Armée. »

Napoléon à Jérôme. Tilsitt, 24 juin 1807.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint copie de mistice que je viens de conclure avec l'emp Alexandre. J'attends dans la journée le mar Kalkreuth pour en conclure un avec la Prusse, e qu'à ce que je vous fasse connaître ce que j'ai d avec ce maréchal, vous devez continuer toute opérations. Ceci est le résultat de la belle batail Friedland, où l'ennemi a perdu cent vingt pièc canon et plus de soixante mille hommes. Mette grande activité à faire remonter toute ma cava française et à me l'envoyer au fur et à mesure qu sera en bon état. On peut seulement la faire mar à petites journées.

« *P. S.* Envoyez la lettre ci-jointe par un de officiers au roi de Saxe. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'après l'enlèvement du camp retranché, sous Glatz, M. le comte de Gœrtzen s'est rendu en personne à mon camp pour me demander à capituler. Je joins ici la capitulation signée par M. le capitaine de frégate Meyronnet, l'un de mes aides de camp et ratifiée par moi. Le 26 juillet, à dix heures du matin, la garnison défilera prisonnière de guerre, si elle n'est pas secourue d'ici à ce temps là. Jérôn poléon. tha, 26j

« J'envoie au major-général le nom des officiers français, bavarois et wurtembergeois qui se sont le plus distingués dans l'affaire du 24, ainsi que le journal des opérations du 9e corps depuis le 20. Notre perte, qui m'est actuellement bien connue, s'élève à quarante morts, trois cents blessés, quatre officiers tués et treize blessés. L'ennemi a éprouvé une perte de deux mille hommes, dont cinquante officiers, parmi lesquels quatorze sont prisonniers.

« Demain Silbelberg sera entièrement cerné et la ville bombardée, parce qu'il s'y trouve huit cents hommes. »

FIN DU TOME II.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE VII.

La famille de l'Empereur au moment du retour de Jérôme en septembre 1806. — La Confédération du Rhin. — Projets de l'Empereur sur Jérôme. — Il est déclaré Prince Français, apte à succéder à la couronne, par le sénatus-consulte du 24 septembre 1806. — Départ de Napoléon pour la campagne de Prusse. — Jérôme l'accompagne. — Position de la Grande Armée et de l'armée prussienne au début de la campagne de Prusse. — Le contingent allemand. — Commandement de ce contingent réservé à Jérôme. — Commencement des hostilités le 8 octobre 1806. — Le prince Jérôme prend le commandement de la division bavaroise de Wrède. — Le fort de Culmbach. — Jérôme appelé au grand quartier-général. — Occupation de la Saxe. — Mission de M. de Thiard. — Concentration des trois divisions allemandes à Crossen. — Le prince Jérôme en prend le commandement le 5 novembre. — Composition et organisation nouvelle de l'armée des alliés. — Considérations historiques, politiques, militaires et statistiques sur la Silésie. — Le prince Jérôme chargé d'en faire la conquête. — Abus des réquisitions. — Gross-Glogau. — Reconnaissance et investissement

par la brigade de cavalerie Lefebvre-Desnoëttes. — Combat sous Gross-Glogau. — Position du corps d'armée de Jérôme dans le courant de novembre. — Jérôme s'établit devant Glogau. — Mouvement des Bavarois sur Kalisch. — La division wurtembergeoise reste seule au blocus. — Arrivée de Vandamme à Glogau. — L'artillerie de siége envoyée de Custrin. — Reddition de Glogau, 1er décembre 1806. — Pointe des brigades Montbrun et Lefebvre sur Breslau, vers le milieu de novembre. — Investissement de la place le 6 décembre, par Vandamme, sur la rive gauche de l'Oder, le 8 sur la rive droite par le prince Jérôme venant de Kalisch. — État dans lequel se trouvait à cette époque la capitale de la Silésie. — Proclamation du comte de Gœrtzen. — Ouverture de la tranchée. — Opérations du siége jusqu'au 15 décembre. — Troisième bombardement de Breslau. — Seconde sommation au gouverneur : sa réponse. — Jérôme rappelle devant Breslau la division de Deroy et la brigade Mezzanelli. — Reconnaissance de la place. — Projet d'attaque de vive force. — Napoléon se rend à la Grande Armée, il y fait venir le prince Jérôme. — Le général Hédouville reste chargé de transmettre les ordres du général en chef. — Attaque de nuit du bastion d'Ohlau. — Brillants combats de cavalerie. — Le prince d'Anhalt-Pless rassemble quatorze à seize mille hommes. — Ses tentatives pour faire lever le siége de Breslau. — Affaire de Strehlen : il est repoussé. — Le gouverneur demande à capituler, puis rompt brusquement l'armistice. — Affaires d'Ohlau et de Kleinburg. — Le prince de Pless, repoussé partout, essuie une déroute complète. — Le bombardement continue jusqu'au 3 janvier. — Le gouverneur capitule. — Plaintes de Vandamme. — Entrée du Prince à Breslau. — 48e et 50e bulletins de la Grande Armée. . 1

CORRESPONDANCE relative au Livre VII. 135

LIVRE VIII.

L'armée des alliés devient le 9e corps de la Grande Armée. — Sa situation détaillée. — Précautions de Napoléon et du prince Jérôme pour empêcher toute dilapidation à Breslau. — Importance de cette ville pour subvenir aux besoins de la Grande Armée. — Fractionnement du 9e corps en trois parties. — Le général de Deroy marche sur Brieg. — Investissement de cette place. — État dans lequel elle se trouvait. — Sa capitulation. — Le prince de Pless cherche à
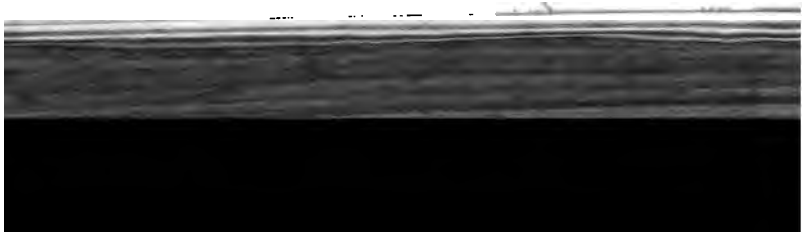
entrer en négociations pour obtenir un armistice. — Blocus de Schweidnitz. — État de cette place au commencement de 1807. — Description de ses fortifications. — Instructions données à Vandamme. — Investissement de la place, le 10 janvier. — Position de la division wurtembergeoise autour de cette forteresse. — Vandamme ne pouvant obtenir des renforts resserre ses positions. — Opérations devant la place, du 11 au 25 janvier. — L'Empereur organise les services militaires et administratifs de la Silésie.— La division de Deroy marche sur Kosel, ce qui nécessite quelques mouvements de troupes. — Le prince de Pless s'établit à Wartha. — Reconnaissances envoyées sur Franckenstein et Neiss. — Combats de cavalerie. — Blocus de Schweidnitz, du 25 au 31 janvier. — Ouverture de la tranchée. — Bombardement, du 3 au 6 février. — Négociations pour la reddition de la place. — Attaque des positions de Neurode, Franckenstein et Wartha, par le général Lefebvre. — Le prince de Pless refoulé dans Glatz. — Combat à Friedland, le 15 janvier. — Reddition de Schweidnitz, le 16. — Réflexions.— Investissement de Kosel par la division bavaroise du général de Deroy, le 23 janvier 1807. — Description des fortifications de cette place. — Ses ouvrages détachés. — Ses défenses accessoires. — Ouverture de la tranchée, le 28. — Premier bombardement le 4 février. — Travaux d'attaque, du 4 au 12. — Arrivée du général d'artillerie de Pernety. — Il règle le service et revient à Breslau, le 13. — Dégel et inondation des tranchées et des batteries. — Travaux pour la construction des nouvelles batteries et leur armement, du 16 au 27. — Le feu recommence le 27. — Le siége est converti en blocus, le 4 mars. — Expéditions contre les partisans, dans la Basse-Silésie. — Mouvement de troupes résultant des nouvelles dispositions ordonnées par l'Empereur.— Départ de la 2e division bavaroise pour le 5e corps, le 22 février. — Démonstration de Vandamme sur Glatz et Silbelberg. — Il se présente devant Neiss. — Causes qui déterminent, au commencement de mars, le prince Jérome à convertir en blocus les siéges de Kosel et de Neiss. — Démantèlement des places de Breslau, Schweidnitz et Brieg.— Investissement de Neiss par Vandamme. — Situation de cette place, en 1807. — Sa garnison.—État dans lequel se trouvaient ses fortifications. — Commencement des travaux d'attaque. — Le siége est converti en blocus. — Le comte de Gœrtzen, nouveau gouverneur, arrive en Silésie et fait des levées dans la province. — Mesures du prince Jérome pour s'opposer à ce recrutement de l'ennemi. — Le corps d'observation du général Lefebvre est renforcé. — Premières tentatives du comte de Gœrtzen. — Il est repoussé. — Reprise du siége de Neiss. — Tentative de la garnison de Kosel. — Affaire du prince Sulkowsky.—Siége